3.16.1900.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Purchased by the
Mrs. Robert Lenox Kennedy Church History Fund.

Division DP178

Section G12

Number

DON CARLOS

ET

PHILIPPE II

Clichy. — Impr. Maurice Loignon et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 1

DON CARLOS

ET

PHILIPPE II

PAR

M. GACHARD

De l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts et de la Commission royale d'histoire de Belgique; des Académies de Vienne, Madrid, Munich, Amsterdam, etc.

AVEC UN PORTRAIT DE DON CARLOS

gravé sur acier d'après l'original du Musée de Madrid

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1867

Tous droits réservés

AVERTISSEMENT

SUR CETTE DEUXIÈME ÉDITION

Cette deuxième édition diffère, à plusieurs égards, de la première.

Elle en diffère par les additions qui y ont été faites et par les retranchements qu'elle a subis.

Les additions sont nombreuses et assez importantes.

Ce livre venait à peine de paraître, que l'auteur eut l'occasion de consulter, aux Archives impériales, à Vienne, les dépêches adressées à leur gouvernement par les ambassadeurs vénitiens Paolo Tiepolo, Giovanni Soranzo, Antonio Tiepolo et Sigismondo Cavalli, lesquels se succédèrent à la cour de Madrid dans les années 1561 à 1568.

Il n'avait connu de ces dépêches que celles de Tiepolo et de Cavalli, qui concernaient, les unes la chute et la maladie de don Carlos à Alcala, les autres l'arrestation et la mort de ce prince.

Il recueillit, dans les registres de la correspondance des qua-

tre diplomates, une foule de renseignements à l'aide desquels il a pu préciser mieux certains faits et certaines dates, ajouter aux détails qu'il avait donnés déjà sur le caractère et les actions de Don Carlos des particularités nouvelles, et rendre plus complètes d'autres parties de son récit, comme celle qui se rapporte au voyage de Philippe II dans les royaumes d'Aragon, de Catalogne et de Valence en 1563, ainsi qu'à ses discussions avec les cortès de ces royaumes.

Quelques lettres du garde des sceaux Tisnacq, qui manquaient dans les archives de Bruxelles et qu'elles recouvrèrent vers cette époque, quelques dépêches d'ambassadeurs portugais à la cour d'Espagne, dont des copies furent obtenues à Lisbonne, sur des indications données par M. le docteur Frédéric Kunstmann, professeur à l'université de Munich, ont fourni aussi à l'auteur des éclaircissements dont il a tiré parti.

Les retranchements portent :

1° Sur les *Appendices*, qui remplissent quatre-vingt-huit pages dans l'édition de 1863 : il avait paru à propos, la première fois, de donner les pièces dont ils se composaient, comme des garants des faits rapportés par l'auteur ; aujourd'hui qu'elles sont connues, qu'elles sont dans le domaine public, il n'y avait plus d'utilité à les reproduire ;

2° Sur un certain nombre de textes placés en notes au bas des pages ;

3° Sur le chapitre X tout entier, où l'auteur avait exposé l'origine, le progrès et les causes des troubles des Pays-Bas : plusieurs personnes avaient regardé cette digression comme un hors-d'œuvre, et, quoique l'auteur l'eût écrite d'après des documents pour la plupart ignorés jusque-là des historiens, il n'a pas hésité à en faire le sacrifice ;

4° Enfin sur le chapitre VIII, consacré aux négociations qui eurent pour objet le mariage de don Carlos : l'auteur a beaucoup abrégé ce qui y était dit relativement à Marie Stuart, jugeant que ces détails seraient mieux à leur place dans l'histoire de l'infortunée reine d'Écosse.

On voit que les suppressions ne touchent en rien le fonds de l'ouvrage : le lecteur trouvera peut-être même qu'elles en améliorent la forme en donnant au récit une allure plus rapide.

Le succès qu'a obtenu la première édition de *Don Carlos*, la bienveillance avec laquelle elle a été jugée par les maîtres de la critique en France, en Espagne, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, autorisent à espérer que cette deuxième édition ne sera pas accueillie avec moins de faveur.

Décembre 1866.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'histoire moderne n'offre pas d'événement qui ait excité un intérêt plus universel, plus soutenu, que l'arrestation et la mort de don Carlos, fils de Philippe II.

Après trois siècles écoulés, cet événement est encore aujourd'hui l'objet d'une curiosité non moins vive que celle qu'il fit naître à l'époque où il se produisit.

Ce n'est pas seulement la soudaineté, l'éclat de la catastrophe, qui frappe l'imagination; c'est aussi, et surtout, l'obscurité, le mystère qui plane sur les causes auxquelles elle doit être attribuée.

Les historiens espagnols contemporains surent peu de chose du drame dont l'intérieur du palais de Madrid avait été témoin, et ils ne dirent pas même tout ce qui était parvenu à leur connaissance : ils écrivaient sous le contrôle d'une double censure qui n'aurait point souffert que la moindre atteinte fût portée à la mémoire de Philippe II.

Parmi les historiens étrangers, tous ou presque tous se plurent à accueillir, à accréditer, à répandre les versions les

plus absurdes, les plus invraisemblables, uniquement parce qu'elles flattaient les préventions populaires, parce qu'elles étaient hostiles à un monarque dont la politique avait soulevé des haines invétérées.

Le roman et le théâtre s'emparèrent à leur tour de don Carlos, et mêlèrent les fictions de la fable aux réalités de l'histoire.

De nos jours, où les études historiques ont pris un si grand essor, où la recherche de la vérité est la passion des esprits sérieux, on s'étonnait de ne posséder pas encore un récit fidèle, circonstancié, des faits qui amenèrent la fin prématurée du fils de Philippe II.

C'était, dans les annales du XVI^e^ siècle, une regrettable lacune.

J'ai essayé de la remplir en faisant paraître le livre que je soumets aujourd'hui au jugement du public. Y ai-je réussi? Le lecteur en décidera.

Mais qu'il me soit permis de dire comment j'ai été entraîné à écrire ce livre, et quels éléments ont servi à sa composition.

Lorsque, il y a vingt ans, le gouvernement belge me confia la mission d'aller rechercher, dans les archives et les bibliothèques de la Péninsule, les actes de la domination espagnole aux Pays-Bas, ce fut à la bibliothèque nationale, à Madrid, que je commençai mes investigations.

Ce bel établissement, qui doit son origine à Philippe V, renferme une magnifique collection de manuscrits. J'y fis une ample moisson de documents sur l'histoire de la Belgique.

Entre les manuscrits qui attirèrent mon attention, il y en avait un [1] où étaient contenus deux recueils de pièces ainsi intitulés :

El Despacho general que se hizo para el rey sobre el recogimiento del príncipe don Carlos;

El Despacho general que se hizo para los perlados, grandes, etc., sobre lo de la muerte del príncipe nuestro señor.

Le premier de ces recueils était formé des lettres adressées par Philippe II, le 22 janvier 1568, aux évêques, aux provin-

1. Il est marqué Ff 9.

ciaux des ordres religieux, aux villes et aux corrégidors de Castille, sur l'arrestation de son fils.

Dans le second étaient les lettres du 27 juillet de la même année, par lesquelles ce monarque annonça aux prélats, aux grands et aux villes la mort du prince, arrivée trois jours auparavant, ainsi qu'une lettre particulière du secrétaire d'État Francisco de Erasso, écrite à ce sujet aux corrégidors et aux présidents des audiences royales.

La catastrophe qui marqua les derniers temps de la vie de don Carlos ne pouvait rester étrangère à mes recherches, car elle se rattachait au soulèvement des Pays-Bas par les intelligences qu'on supposait que le fils de Philippe II avait eues avec les Flamands. Je pris copie de toutes les pièces dont je viens de donner l'indication.

Je trouvai, dans un autre manuscrit [1], les lettres de Philippe à la reine douairière de Portugal, Catherine d'Autriche, et au pape Pie V, datées toutes deux du 20 janvier 1568, et les transcrivis de même.

La curiosité que ces pièces avaient éveillée en moi s'augmenta par la lecture de la correspondance manuscrite, conservée aussi à la bibliothèque de Madrid, de Giovanni Battista Castagna, archevêque de Rossano, nonce en Espagne durant les pontificats de Pie IV, de Pie V et de Grégoire XIII, et qui fut appelé lui-même à occuper la chaire de saint Pierre [2]. Là, en effet, étaient consignés des détails aussi neufs que curieux sur ce qui avait précédé, accompagné, suivi l'emprisonnement de don Carlos, et sur les circonstances de sa mort.

Ces premières découvertes m'inspirèrent le désir de pénétrer plus avant dans les mystères dont l'histoire de don Carlos était enveloppée : pour cela, il fallait pouvoir explorer le célèbre

1. Marqué D d 59.

2. Elle est renfermée dans un MS. marqué X 172 et intitulé : *Registro di lettere di monsignor arcivescovo di Rossano, che fu poi papa Urbano VII, della sua nuntiatura di Spagna, sotto Pio IV, V et Gregorio XIII. Volume primo.* Ce volume, qui a 1002 pages, commence par une lettre écrite de Bologne, le 18 septembre 1565, et finit par une lettre datée de Madrid, le 2 janvier 1569.

dépôt des archives de la couronne de Castille, établi par Philippe II au château de Simancas.

L'accès des archives de Simancas n'était pas en ce temps-là aussi aisé qu'il l'est aujourd'hui. Le gouvernement belge avait eu quelque peine à obtenir [1] que j'y fusse reçu pour l'accomplissement de ma mission. Plus tard [2], parut un règlement ministériel, sous la signature du marquis de Peñaflorida, qui ouvrait aux étrangers, aussi bien qu'aux nationaux, les divers dépôts d'archives de l'État dans la Péninsule, mais en exceptant, des pièces dont il serait donné communication, celles qui contenaient des renseignements particuliers sur la vie privée des rois, des princes et d'autres personnages éminents [3]; pour celles-ci, une permission spéciale était nécessaire.

Je la sollicitai par rapport aux papiers qui concernaient don Carlos.

M. le marquis de Pidal, qui, après avoir joué un rôle brillant sur la scène politique de son pays [4], consacre aujourd'hui ses loisirs aux lettres [5], avait remplacé M. le marquis de Peñaflorida au ministère de l'intérieur; il m'accorda gracieusement ma demande [6].

Je compulsai, au dépôt de Simancas, les *negociados* de Castille, de Portugal, de Rome, d'Allemagne, d'Angleterre : on sait

1. Au mois de juillet 1843.

2. Le 20 avril 1844. Voy. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 57.

3. « Serán reservados para todos, á no ser que se conceda especial autorizacion, los papeles que tengan noticias particulares acerca de la vida privada de los señores reyes, príncipes ú otros personages eminentes. »

4. M. de Pidal a été chargé deux fois, en 1844 et 1846, du portefeuille de l'intérieur, et deux fois aussi, en 1851 et 1857, de celui des affaires étrangères.

5. Il a publié, l'année dernière, sous le titre de *Historia de las alteraciones de Aragon en el reinado del Felipe II*, 3 vol. in-8°, un livre qui a obtenu un grand et légitime succès.

6. Par une *real órden* adressée, le 12 août 1844, à l'archiviste de Simancas, et dont voici la teneur : « ... La reyna ha tenido á bien autorizar » á M. Gachard para sacar copia de las piezas que existan en ese archivo » relativas al arresto y muerte del príncipe don Carlos, hijo del rey don » Felipe II, como tambien de las que se refieran á sus primeros años y » á la caida que dió en Alcala... »

que le *negociado* de France est aux archives impériales, à Paris, où il fut transféré en 1811, quand les Français occupaient la province de Valladolid.

Une belle récolte de pièces diplomatiques fut le fruit de ces investigations.

J'eus le regret cependant, en visitant le *negociado* de Portugal, d'y constater l'absence de la correspondance tout entière de Philippe II avec la reine douairière Catherine d'Autriche, grand'-tante et aïeule de don Carlos. Nul doute que cette correspondance ne renfermât, sur le caractère, les habitudes, la conduite du prince des Asturies, bien des choses particulières ; ce devait être même le motif pour lequel elle n'avait pas été déposée aux archives. Les papiers de cette nature, Philippe II avait pour principe de les garder dans son cabinet, sous sa clef, et quand il sentit approcher ses derniers instants, il prit des mesures afin qu'après sa mort on livrât aux flammes ceux qu'il n'aurait pas détruits lui-même.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que la correspondance de Catherine et de Philippe manque aussi aux archives royales de la Torre-do-Tombo, à Lisbonne, comme j'en fus informé, quelques années après, à la suite d'une vérification provoquée par la légation belge dans cette capitale.

En résultat, je revins d'Espagne avec quantité de documents, restés ignorés des historiens, sur la vie et la mort de don Carlos [1].

Pendant une dizaine d'années, occupé de publications assez considérables [2], je laissai dormir dans mes cartons tous ces documents ; j'étais même indécis sur l'usage que j'en ferais. Les

1. La plupart de ceux dont j'avais pris copie ou extrait furent publiés, en 1855, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVI et XXVII

2. La *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, dont 4 volumes in-4° ont paru jusqu'ici ; les *Actes des états généraux* de 1600, in-4° de CLI et 1018 pages, publié en 1849 ; les *Actes des états généraux* de 1632, in-4°, t. I, 1853 ; *Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange*, dont le 6e volume est aujourd'hui sous presse ; les *Lettres sur la retraite de Charles V au monastère de Yuste* 3 vol. in-8°, qui ont vu le jour en 1854 et 1855, etc.

mettrais-je en lumière tout simplement, en me contentant d'y ajouter quelques notes, ou en ferais-je la matière d'une composition historique? Telle était l'alternative qui s'offrait à moi A la persuasion de mes amis, ce fut le dernier parti que j'adoptai

Mais alors je reconnus que, si précieux que fussent les matériaux dont mes recherches à la bibliothèque de Madrid et aux archives de Simancas m'avaient mis en possession, il y avait encore plus d'un point important de la vie de don Carlos qu'ils laissaient dans l'ombre ou qu'ils n'éclairaient pas d'un jour suffisant. Sur les rapports, par exemple, qui avaient existé entre le prince d'Espagne et son père antérieurement à la catastrophe, sur les faits qui furent la cause immédiate de celle-ci, les actes officiels étaient, pour ainsi dire, muets; les dépêches du nonce soulevaient seules un coin du voile dont ils restaient couverts : or, sans connaître et ces rapports et ces faits, comment comprendre, comment apprécier l'arrestation de don Carlos? Cette arrestation même et la mort du prince, ne fallait-il pas, pour les raconter, pouvoir comparer, avec les relations émanées de la chancellerie de Philippe II, d'autres récits encore que ceux de l'archevêque de Rossano?

De nouvelles recherches devenaient donc nécessaires; je me décidai à les entreprendre.

Je consultai, dans le fonds de Simancas, aux archives de l'Empire, à Paris, le *negociado* de France dont j'ai parlé il y a un instant. J'y recueillis, entre autres pièces intéressantes, les lettres qui furent écrites à Philippe II par son ambassadeur, don Francés d'Alava, sur l'impression que l'emprisonnement et la mort du prince d'Espagne produisirent à la cour de Charles IX.

A la bibliothèque impériale, je parcourus une à une les dépêches de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, de Jean-Évrard baron de Saint-Sulpice et de Raymond de Pavie, seigneur de Fourquevaulx, qui représentèrent successivement la France à Madrid dans les années 1561 à 1568 [1]. La position des ambas-

1. Les lettres de l'évêque de Limoges, transcrites par son secrétaire, sont contenues dans le MS. Saint-Germain Harlay 228; elles commencent au 3 juillet 1561 et finissent au 11 mai 1562.

Le « Registre des despesches de M. de Sainct-Sulpice, ambassadeur

sadeurs français à la cour d'Espagne était privilégiée : ils avaient leurs entrées libres chez la reine, et des rapports journaliers avec ses dames ; ils pouvaient par là apprendre et même voir de leurs yeux presque tout ce qui se passait dans la maison royale; aussi je me promettais beaucoup du dépouillement de leurs correspondances. Mon attente ne fut pas déçue.

Il y avait une autre correspondance diplomatique à laquelle j'attachais un grand prix : c'était celle du baron Adam de Dietrichstein, que l'empereur Ferdinand Ier envoya en Espagne, à la fin de 1563, pour y remplir à la fois la charge de son ambassadeur et celle d'*ayo* ou gouverneur des archiducs Rodolphe et Ernest, ses petits-fils. Déjà, à l'époque où Dietrichstein quittait Vienne, il s'agissait du mariage de l'archiduchesse Anne, sœur de ces princes, avec don Carlos, mariage qui, un peu plus tard, fut convenu entre les deux cours : il était donc permis de supposer que l'envoyé d'Autriche avait reçu la recommandation d'instruire régulièrement la maison impériale de tout ce qui se rapportait au prinçe des Asturies.

» en Espagne soubs le regne du roy Charles neufviesme, » remplit les MSS. 9746, 9747, 9748. La première dépêche de cet ambassadeur écrite de Madrid porte la date du 21 mai 1562; les dernières, celle du 11 août 1565.

Le recueil des dépêches de Fourquevaulx a été fait par les soins de son fils, en deux volumes, qui sont marqués, Suppl. franç. 2251-2252, sous le titre suivant : « Lettres d'Estat où sont contenus les affaires particuliers » de divers royaumes, soubs la négociation faicte en Espaigne près du » roy catholique Philippe d'Austriche, par le sieur de Forquevauls, am- » bassadeur du roy très-chrestien Charles neufviesme. Tome premier » (deuxième). A Forquevauls, l'an M.D.XCVI. » Le premier volume commence au 7 juillet 1565 et finit au 3 octobre 1568; il a 1478 pages. Le second, qui en a 1340, va du 15 octobre 1568 au 15 avril 1572.

Dans le MS. Saint-Germain Harlay 228, cité plus haut, il y a cent quatre-vingt et une lettres originales de Fourquevaulx, du mois de septembre 1567 au mois d'avril 1572.

C'est du MS. Supp. franç. 2251 que je me suis servi, comme étant plus complet, quoique la copie puisse n'être pas toujours d'une exactitude minutieuse.

M. le marquis du Prat a donné une cinquantaine de lettres de Fourquevaulx, des années 1566, 1567 et 1568, dans son *Histoire*, si touchante et si complète, *d'Élisabeth de Valois, reine d'Espagne*, Paris, Techener 1859, in-8°.

La direction des archives de cour et d'État à Vienne mit la plus grande complaisance à me procurer copie des lettres du baron de Dietrichstein. Déjà elle m'avait fait parvenir celles qui concernaient l'emprisonnement de don Carlos, lorsque parut à Leipzig un recueil de documents [1] où toutes les dépêches de Dietrichstein, depuis le 19 novembre 1563 jusqu'au 25 mai 1568 [2], étaient insérées. Ce recueil avait pour auteur M. Mathias Koch, de Stuttgart, qui, dans ces dernières années, a publié différents écrits sur le règne de Philippe II [3]. On verra de quel secours il m'a été, par les citations que j'en ai faites.

Les correspondances du nonce, des envoyés de France et de l'ambassadeur d'Autriche, jointes aux papiers d'État que j'avais rapportés de Simancas, c'était là déjà une collection de matériaux d'une haute valeur. Grâce au concours d'hommes aussi obligeants que zélés pour la science historique, elle s'augmenta notablement encore.

M. le chevalier de Mutinelli, directeur général des archives de Venise, eut la bonté de faire transcrire pour moi les principales dépêches de Paolo Tiepolo et de Sigismondo Cavalli, qui étaient ambassadeurs de la sérénissime république en Espagne : le premier, quand don Carlos fit à Alcala la chute dont les suites mirent sa vie en danger; le second, lors de l'arrestation et de la mort de ce prince.

M. le professeur Albèri, à qui est dû l'inappréciable recueil des *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato, durante il secolo decimo sesto*, se donna la peine, en ma faveur, d'extraire, dans les archives de Florence, les lettres écrites, sur les événements que je viens de rappeler, par l'ambassadeur de

1. *Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian* II, *in Archiven gesammelt und erlautert von* M. Koch; Leipzig, Voigt et Günther, 1857 in-8° de VI et 303 pages. Les lettres de Dietrichstein remplissent les pages 109-217; elles sont au nombre de quatre-vingt-neuf.

2. Il n'y a pas de lettre de Dietrichstein sur la mort de don Carlos, aux archives de Vienne.

3. Notamment : *Untersuchungen uber die Emporung und den Abfall der Niederlande von Spanien;* Leipzig, Voigt et Günther, 1860; in-8° de XII et 219 pages.

Côme de Médicis à Madrid, le chevalier Leonardo de Nobili. Quelques-unes de ces lettres seulement avaient été communiquées au dernier historien de Philippe II, William H. Prescott.

M. le comte Giuseppe Greppi, aujourd'hui conseiller de la légation de S. M. le roi d'Italie à Constantinople, voulut bien m'envoyer différentes pièces tirées des archives du royaume, à Turin, et qui appartenaient, soit à la correspondance du protonotaire Marcantonio Sauli, résident de la république de Gênes à la cour d'Espagne en 1567 et 1568, soit à celle de Baldassaro Ravoyra della Croce, qui était à Vienne l'envoyé du duc Emmanuel-Philibert de Savoie, dans le temps qu'on y reçut la nouvelle de l'arrestation de don Carlos.

Toutes ces dépêches italiennes abondaient en détails sur les mystères que j'avais à approfondir : mais celles de Sigismondo Cavalli et de Leonardo Nobili étaient spécialement importantes; elles justifiaient à tous égards la vieille renommée de la diplomatie de Florence et de Venise.

Je reçus aussi de MM. Albèri et Greppi des extraits de relations vénitiennes sur don Carlos, relations qui depuis ont vu le jour dans le tome XIII [1] du recueil de M. Albèri.

Vers la même époque, le gouvernement belge, sur la proposition de la commission royale d'histoire, chargea M. Ernest Van Bruyssel [2] de visiter les archives et les bibliothèques de Londres. Un des points de l'instruction donnée à M. Van Bruyssel lui recommandait de rechercher, au *State paper Office* et au *British Musæum*, les documents qui concernaient les règnes de Charles-Quint et de Philippe II. Il trouva, dans le premier de ces dépôts, les dépêches de sir Thomas Chaloner et du doyen John Mann, ambassadeurs de la reine Élisabeth à Madrid; il prit copie de celles qui étaient relatives à don Carlos.

J'avais ainsi en mon pouvoir les correspondances adressées à sept des gouvernements de l'Europe, entre lesquels on comptait les plus considérables, par les diplomates qu'ils entretenaient à la cour de Philippe II, lorsque s'y passèrent les évé-

1. Publié en 1861.
2. Actuellement chef du bureau paléographique.

nements dont je me proposais de faire le récit. Et ce n'était pas un médiocre avantage que la réunion de ces correspondances diverses, car elles se contrôlaient et se complétaient, en quelque sorte, les unes par les autres. Chacune d'elles avait d'ailleurs son caractère et son mérite propres.

Tandis que je mettais à contribution les archives étrangères, l'établissement qui est confié à mes soins me fournissait aussi son contingent de matériaux.

A son départ pour l'Espagne, après la conclusion de la paix de Cateau-Cambrésis, Philippe II s'y fit suivre de deux ministres belges qui devaient s'occuper, auprès de sa personne, des affaires des Pays-Bas : l'un, Charles de Tisnacq, en qualité de garde des sceaux; l'autre, Josse de Courtewille, comme secrétaire d'État. En 1566, Tisnacq fut, à sa demande, remplacé par Joachim Hopperus; le roi lui conféra la dignité de président du conseil d'État des Pays-Bas : mais, à cause des troubles qui agitaient ces provinces, il ne voulut pas se priver de ses conseils, et il le retint à Madrid jusqu'à la fin de 1569. Courtewille quitta l'Espagne avec le duc d'Albe, au mois d'avril 1567.

Tisnacq, Courtewille, Hopperus, avaient une correspondance suivie avec Viglius de Zuichem, chef et président du conseil privé aux Pays-Bas. Les lettres d'Hopperus ont été publiées au commencement de ce siècle [1]. Celles de Tisnacq et de Courtewille sont restées inédites; elles forment deux recueils, aux archives de Bruxelles.

Les correspondances des ministres belges n'ont sans doute pas une importance égale à celle des dépêches des ambassadeurs étrangers. Les premiers ne se montrent pas aussi bien informés que les seconds de ce qui se faisait et se disait à la cour : sur les choses qu'ils apprennent, ils s'expriment avec réserve, principalement s'il s'agit des actes et de la politique du maître; ils se croient obligés, par leur position officielle, à des ménagements, à des réticences. Néanmoins, dans ce qu'ils

1. *Joachimi Hopperi, Frisii, Epistolæ ad Viglium ab Aytta Zuichemum, sanctioris consilii præsidem;* Utrecht, 1802, in-4°.

écrivent, il y a une foule d'indications dont l'historien ne manquera pas de prendre note, ou parce qu'elles précisent mieux des détails déjà connus, ou parce qu'elles en révèlent d'ignorés.

J'ai recueilli plusieurs particularités essentielles dans les lettres d'Alonso de Laloo à Philippe de Montmorency, comte de Hornes, que M. le professeur Van Vloet, de Deventer, a placées à la suite de sa Notice sur la vie et la mort du baron de Montigny [1]. Laloo était le secrétaire du comte de Hornes, qui l'envoya en Espagne, au commencement de 1566, pour ses affaires particulières [2]; il y séjourna jusqu'au mois de mars de l'année suivante. La bibliothèque de l'université de Leyde possède les lettres qu'il écrivit à Philippe de Montmorency, de Madrid et de Ségovie, dans les mois de mai, d'août, de septembre et d'octobre 1566; ce sont celles que M. Van Vloet a livrées à la publicité.

Enfin j'ai fait quelques emprunts à l'Histoire des protestants espagnols, de M. de Castro [3], où l'on regrette que des recherches infiniment curieuses soient mêlées à des assertions hasardées et à des jugements inspirés par l'esprit de système.

L'énumération qu'on vient de lire, des sources dans lesquelles ont été puisés les éléments de cet ouvrage (sans parler de celles qui sont généralement connues), montrera, je pense, qu'il est peu de sujets historiques sur lesquels on ait rassemblé autant et d'aussi notables documents.

Je suis loin de me le dissimuler : ces riches matériaux auraient voulu une plume plus exercée pour les mettre en œuvre.

Don Carlos aurait dû avoir pour historien l'illustre auteur d'*Antonio Perez et Philippe II* [4], ou l'écrivain éminent qui a

1. *Montigny's leven en dood in Spanje*, 1566-1570; Amsterdam, Frederick Muller, 1853; in-8° de 71 et 36 pages.

2. Son instruction est du 5 janvier 1566. Nous l'avons aux archives du royaume, dans un recueil de lettres adressées au comte de Hornes.

3. *Historia de los protestantes españoles y de su persecucion por Felipe II*; Cadiz, imprenta de la Revista médica, 1851; in-8° de 460 pages.

4. M. Mignet.

peint, d'une main si sûre et si vigoureuse, les princes et les peuples de l'Europe méridionale au XVII^e^ et au XVI^e^ siècle [1].

Ne pouvant pas m'élever à la hauteur de ces maîtres de l'art, j'ai pris à tâche de retracer les faits avec simplicité, mais surtout je me suis imposé la loi d'être vrai et impartial.

J'ose espérer que l'intérêt saisissant du drame fera excuser la faiblesse de la composition.

Ce livre, dont des fragments ont été lus dans les séances de l'académie royale de Belgique des 11 janvier, 1^er^ mars, 11 octobre 1858, 7 mars et 6 mai 1859 [2], et auquel la commission royale d'histoire a accordé les honneurs de l'impression, le 10 janvier de cette dernière année [3], devait paraître beaucoup plus tôt. Si nous nous abstenons de faire connaître ici les causes qui en ont retardé la publication, c'est qu'elles intéresseraient médiocrement le lecteur.

Mai 1863.

1. M. RANKE, *Fursten und Volker von Sud-Europa im* XVI^en^ *und* XVII^en^ *Jahrhundert.*

2. Voir les *Bulletins* de cette compagnie, 2^e^ série, t. IV, pp. 25, 264, t. V, p. 319; t. VI, p. 375; t. VII, p. 213.

3. *Bulletins* de la commission, 2^e^ série, t. XII, p. 115.

DON CARLOS

ET

PHILIPPE II

CHAPITRE PREMIER

Mariage du prince Philippe avec Marie de Portugal. — Naissance de don Carlos. — Mort de la princesse : affliction que cet événement cause à Philippe et à toute l'Espagne. — Baptême de don Carlos. — Joie de l'empereur, en apprenant à Worms qu'il lui est né un petit-fils, bientôt troublée par l'arrivée du courrier qui lui apporte la nouvelle de la mort de la mère. — Changement dans les projets qu'il avait formés. — Instincts étranges de don Carlos, qui mange le sein de sa nourrice. — Difficulté qu'il éprouve à parler : mot de l'empereur à ce sujet. — Age de don Carlos, quand le filet lui fut coupé. — Doña Leonor de Mascareñas lui est donnée pour gouvernante ; portrait de cette dame. — Résidence de l'infant à Alcala de Henarès et à Toro. — Instruction de l'empereur sur l'ordre à observer dans la maison de son petit-fils. — Officiers attachés à la personne de l'infant. — Chagrin manifesté par don Carlos lors de sa séparation d'avec sa tante doña Juana. — Philippe le fait passer des mains des femmes dans celles des hommes, et lui donne pour gouverneur don Antonio de Rojas. — Partant d'Espagne pour l'Angleterre, il nomme Honorato Juan son précepteur. — Éloge de Juan. — Perspective que lui offre la charge à laquelle il vient d'être appelé. —

Plan qu'il soumet à Philippe; observations de ce prince. — Recommandations de l'empereur à don Antonio de Rojas. — Application à l'étude montrée dans le principe par don Carlos, mais qui ne se soutient pas.

Le 15 novembre 1543, Philippe II épousa à Salamanque la princesse doña Maria, infante de Portugal, fille du roi Jean III et de Catherine d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Ce mariage conciliait les exigences de la politique avec les convenances mutuelles des époux. Les Espagnols voyaient avec plaisir se resserrer l'alliance qui unissait depuis de longues années les deux monarchies de la Péninsule ibérique. Philippe avait seize ans et demi [1]; il était un des princes de son temps les mieux faits et les plus agréables [2]. Marie de Portugal, dont l'âge ne différait du sien que de quelques mois [3], réunissait en sa personne des avantages précieux : sans être grande, elle était bien prise dans sa taille; elle avait de l'embonpoint sans en avoir trop, un visage charmant et un sourire plein de grâce. Elle rappelait beaucoup sa bisaïeule, Isabelle la Catholique [4].

Le ciel sembla d'abord vouloir favoriser une union formée sous de si heureux auspices. Philippe avait établi sa résidence à Valladolid; le 8 juillet 1545, à minuit, la princesse y donna le jour à un fils.

1. Il était né le 21 mai 1527.

2. « En estos tiempos era de los gallardos y hermosos que avia en el mundo... » (Sandoval, *Historia de Carlos V*, liv. XXVI, § 1.)

3. Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. I, chap. II, p. 7, lui donne cinq mois de moins. Selon Sandoval, *l. c.*, elle avait, au contraire, quatre mois de plus.

4. « Era la princesa muy gentil dama, mediana de cuerpo, y bien proporcionada de faciones, antes gorda que delgada, muy buena gracia en el rostro, y donayre en la risa. Parecia bien á la casta del emperador, y mucho á la cathólica reyna doña Isabel, su bisabuela. » (Sandoval, liv. XXVI, § 2.) — « Era la princesa muy hermosa, no grande en el cuerpo... (Cabrera, *l. c.*)

Sa délivrance avait été laborieuse, car les douleurs n'avaient pas duré moins de deux jours; mais son état était tout à fait satisfaisant [1]. Philippe s'empressa d'envoyer à l'empereur, pour lui porter cette bonne nouvelle, Ruy Gomez de Silva, son écuyer tranchant, et déjà alors son favori [2].

La joie que répandit dans toute l'Espagne la naissance d'un futur héritier de la monarchie se changea bientôt en affliction universelle. Quatre jours après son accouchement, la princesse mourut. Les historiens espagnols ne nous expliquent pas les causes de cette mort inopinée; ils font seulement supposer qu'une imprudence y eut quelque part [3].

Il est plus aisé de se figurer que de dépeindre la douleur où Philippe fut plongé par la mort de sa jeune épouse. Il se retira au monastère de l'Abrojo, près de Valladolid, où il passa trois semaines sans voir personne. Le 2 août, eut lieu le baptême de l'infant, qui fut appelé Carlos, du nom de son aïeul. Ce fut l'évêque de Carthagène [4] qui lui administra ce sacrement. Les parrains étaient l'évêque de Léon et don Alejo de Meneses, grand maître de la princesse défunte; la marraine sa *camarera mayor*, doña Margarita de Mendoza.

1. « La princesa continuó su preñado con salud, hasta que ayer, á medianoche, plugo á Nuestro Señor alumbrarla con bien de un hijo; y aunque tuvo el parto trabajoso, porque duró cerca de dos dias, ha quedado muy buena... » (Lettre du prince Philippe à l'empereur, écrite de Valladolid, le 9 juillet 1545, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 467.)

2. *Ibid.*

3. A la marge du passage de Sandoval (liv. XXVII, § 4) où cet historien annonce la mort de la princesse, on lit : « Dixose que murió de mudarse la ropa sin tiempo, y otros de comer un limon, estando rezien parido. »

4. Cabrera, liv. I, chap. II, fait administrer le baptême à l'infant par le cardinal de Tavera, archevêque de Tolède. Or, ce prélat était mort la veille de la cérémonie, comme nous l'apprend la lettre du 13 août, mentionnée à la note de la page qui suit.

Philippe rentra à Valladolid le surlendemain de la cérémonie [1].

Charles-Quint était à Worms, où il tenait la diète de l'Empire, lorsque, le 21 juillet, Ruy Gomez lui apporta la nouvelle de la naissance de son petit-fils; il en éprouva une satisfaction indicible. Le soir même, il voulut que cet événement fût célébré par des feux de joie, et, le lendemain, il fit chanter, dans la chapelle de la cour, un *Te Deum* auquel assistèrent le roi des Romains Ferdinand, les archiducs ses fils et le cardinal d'Augsbourg [2]. Le courrier qui devait lui apprendre la mort de la princesse arriva à Worms le 30 [3]. En ce moment, il se proposait de visiter le duché de Gueldre, dont, deux années auparavant, il avait fait la conquête : il changea de résolution, et se rendit directement à Bruxelles, après avoir recommandé à la reine Marie, sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, de prendre les mesures nécessaires pour que les obsèques de la princesse fussent faites aussitôt après son arrivée dans la capitale [4].

Si nous en croyons l'ambassadeur vénitien Paolo Tiepolo, don Carlos annonça, dès son entrée dans la vie, des instincts étranges : non-seulement il mordait, mais encore il mangeait le sein de sa nourrice; il en eut ainsi trois, auxquelles il fit des morsures telles qu'elles faillirent en mourir [5]. On crai-

1. Lettre du grand commandeur Covos à Charles-Quint, du 13 août 1545, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 469.

2. Journal MS. des voyages de Charles-Quint et de Philippe II, par VANDENESSE.

3. *Ibid.*

4. Lettre de Charles-Quint à la reine Marie, écrite de Worms, le 30 juillet 1545. L'empereur arriva à Bruxelles le 25 août, et les obsèques de la princesse d'Espagne eurent lieu le lendemain. (Journal de VANDENESSE.)

5. « Il principe Carlo... tiene alcuni modi di procedere e costumi molto notabili, perchè, fanciulo, non solamente mordette ma mangiò anchor i petti a tre sue balie, che per questo rispetto furono vicine a morte... » (Relation faite au sénat de Venise, le 19 janvier 1563, dans les *Relazioni* de M. ALBÈRI, sér. I, t. V, p. 73.)

gnit d'abord qu'il ne fût muet : il avait près de trois ans [1], quand il commença à bégayer quelques paroles. Selon le même ambassadeur, la première qu'il prononça fut *non*, et l'empereur fut si charmé de savoir que la langue de son petit-fils s'était déliée, qu'il plaisanta sur le mot sorti de sa bouche, disant qu'il avait bien besoin et bien raison de dire *non* à tout ce que dépensaient et donnaient son aïeul et son père [2]. Que cette dernière anecdote soit vraie ou fausse, toujours est-il certain que don Carlos avait vingt et un ans quand on lui coupa le filet [3].

Philippe choisit, pour gouvernante de l'infant, doña Leonor de Mascareñas, aux soins de laquelle il avait été confié lui-même dans son bas âge : c'était une dame portugaise de haute naissance; elle avait accompagné la princesse Isabelle en Espagne, lorsqu'elle y vint épouser Charles-Quint; elle était âgée de quarante-deux ans en 1545. Philippe lui dit, en remettant l'infant entre ses mains : « Mon fils a perdu sa » mère; vous lui en servirez; traitez-le comme telle [4]. »

(Relation faite au sénat de Venise, le 19 janvier 1563, dans les *Relazioni* de M. Albèri, série I, t. V, p. 73.)

1. Nous avons dit, dans la première édition, d'après Paolo Tiepolo, qu'il en avait *cinq;* mais un document authentique nous permet d'être plus exact : c'est une lettre écrite d'Alcala, le 9 avril 1548, à Catherine d'Autriche, reine de Portugal, par Gaspar de Teyve. On y lit : « O ynfante ja » diz huâs e começo doutras pallavras..... » (Archives de la Torre do Tombo, *Corpo Chron.*, part. I.)

2. La prima parola avertita in lui fu *no,* la qual subito raportata all imperatore suo avo, per l'inditio che dava ch' egli non dovesse restar muto, come si dubitava, gli diede occasion di moteggiarvi sopra, perchè disse che a quel che suo avo et suo padre spendevano et donavano, havea il figliuolo ben ragione et bisogno di dir di no.... » (Relation de Paolo Tiepolo, du 19 janvier 1563.)

3. L'article suivant fait partie d'un compte conservé aux archives de Simancas : « Jueves, 28 de novembre 1566, dió, por mandato de Su » Alteza, á Rui Diaz de Quintanilla, mil y cien reales, porque cortó el » frenillo á Su Alteza. » (*Contadurias generales,* pliego 58, p. 1.)

4. « Mi hijo queda sin madre; vos lo aveis de ser suya, tratádmele como tal.»

Quand don Carlos passa du gouvernement des femmes à celui des hommes, doña Leonor de Mascareñas voulut prendre le voile; elle avait fait vœu, dès son enfance, de vivre en état de chasteté : elle en référa au prince Philippe, qui lui conseilla de fonder plutôt un couvent, afin de rester libre de se livrer à d'autres exercices de piété. Elle érigea à Madrid le monastère de *Santa Maria de los Angeles*, de l'ordre de Saint-François, dont les constructions furent achevées en 1563. Elle mourut le 20 décembre 1584 [1].

Don Carlos passa les premiers temps de son enfance à Alcalá de Henarès, sous la surveillance de ses tantes, les princesses doña Maria et doña Juana [2]. Au mois de mai 1548, Philippe vint chercher ses sœurs et son fils et les conduisit à Valladolid [3]. Il était appelé par l'empereur en Allemagne; il quitta Valladolid le 2 octobre, en recommandant spécialement son fils à la sollicitude de doña Juana. Cette princesse alla s'établir à Toro avec l'infant [4].

Le 15 novembre 1549, Charles-Quint, étant à Bruxelles, fit et signa l'instruction suivante sur l'ordre qui devait être observé dans la maison de son petit-fils, alors âgé de quatre ans et quatre mois : « Premièrement, Francisco de Medrano » veillera à ce que le sérénissime infant soit bien servi, et sa » surveillance s'exercera surtout sur ce qu'on donnera à l'in- » fant pour sa nourriture, selon les ordres de doña Leonor de

1. *Teatro de las grandezas de Madrid*, por el maestro Gil Gonzalez d'Avila; Madrid, 1623, in-fol., p. 287.

2. *El Felicissimo Viaje del principe don Phelipe*, etc., *desde España á sus tierras de la Baxa Almeña*, por J. C. Calvete de Estrella; Anvers, 1552, fol. 1 v°. — Cabrera, liv. I. chap. II, p. 10

3. Lettre de Gaspar de Teyve à la reine de Portugal, du 9 avril 1548, ci-dessus citée.

4. Vandenesse, Journal MS. des voyages de Charles-Quint et de Philippe II.

» Mascareñas, sa gouvernante. 2° Les vêtements nécessaires » audit infant seront faits ainsi que doña Leonor le dira. » 3° Luis Sarmiento [1] sera présent, quand doña Leonor règlera ces différents points; il interviendra aussi à la fixation des dépenses et à la reddition des comptes : tout ce » qui concerne l'emploi des deniers lui sera soumis. 4° Ledit » Francisco de Medrano fera rapport de tout à ladite doña » Leonor et audit Luis Sarmiento, afin que l'infant soit » mieux servi, et qu'il y ait en sa maison l'ordre qu'il » convient [2]. »

Dans des ordonnances de payement de l'année 1550, nous trouvons mentionnés, comme officiers de la maison de don Carlos, après doña Leonor de Mascareñas : Francisco Osorio, aumônier (*limosnero*) ; Gaspar Muriel, chargé en chef du soin de la table (*despensero mayor de mesa*) ; Fernando Ortiz de Bibanco, contrôleur de la dépense (*veedor de los gastos*) ; Fernan Alvarez Osorio, garde de l'argenterie et du linge (*que fué recibido para tener cargo de la plata y ropa*) ; Jorge Suarez et Juan Lopez, domestiques d'antichambre (*reposteros de camas*) ; Juan de la Peña et Pero Hurtado, huissiers (*reposteros d'estrados*) ; Juan Bernaldo, maréchal des logis (*aposentador*) ; trois pages, don Antonio, don Benito et

1. Don Luis Sarmiento de Mendoza, qui avait négocié à Lisbonne, au nom de l'empereur, le mariage du prince Philippe avec la princesse Marie, et qui était revenu en Castille à la suite de cette princesse.

2. « Primeramente, que Francisco de Medrano tenga cargo de qu'el illustrissimo infante sea bien servido, teniendo especial cuidado de mirar lo que se le ha de dar de comer, segun lo ordenare doña Leonor Mascareñas, su aya; y que los vestidos que se hubieren de hacer para el dicho infante se hagan conforme á lo qu'ella dijere; y que Luis Sarmiento se halle présente á ello y á las quentas y gastos, y que se le dé razon de todo lo que tocare al dinero; y que el dicho Francisco de Medrano dé de todo cuenta y razon á la dicha doña Leonor y al dicho Luis Sarmiento, para qu'el dicho infante sea mejor servido, é haya la buena órden que convenga en su casa. » (Archives de Simancas, *Casa real*, leg. 41.)

don Alonso de Teves; deux cuisiniers, un *braserero*, un portier, une lavandière et une esclave, du nom d'Antona [1].

Don Carlos était encore à Toro avec sa tante doña Juana, quand Philippe revint en Espagne, au mois de juillet 1551. Il continua d'y résider, même après que la princesse, l'année suivante, en fut partie pour Lisbonne, où elle allait épouser le prince don Juan, héritier présomptif de la couronne de Portugal. La séparation de doña Juana et de son neveu fut des plus touchantes ; ils pleurèrent l'un et l'autre durant trois jours. On entendit don Carlos s'écrier en sanglotant : « Que » va devenir l'enfant (ainsi s'appelait-il lui-même), seul » ici, sans père ni mère, mon aïeul étant en Allemagne, et » mon père à Monzon ? » Il se jeta dans les bras de don Luis Sarmiento, qui avait reçu l'ordre d'accompagner la princesse, en le priant de revenir bien vite [2]. Cette scène, racontée par un témoin oculaire, prouve qu'au moins dans ses premières années, don Carlos n'était pas dépourvu de sensibilité.

Jusqu'à l'âge de sept ans accomplis, Philippe laissa son fils entre les mains des femmes. Sur la fin de 1552, il résolut de lui donner un gouverneur. Il tenait alors, à Monzon, les cortès d'Aragon, de Catalogne et de Valence : il commanda à don Antonio de Rojas, S^r de Villerías de Campos, son premier sommelier de corps, à Gutierre Lopez de Padilla, l'un de ses maîtres d'hôtel, et à Jean de Vandenesse, contrôleur

1. Cédule du 3 juin 1550, donnée, sous le nom du roi Charles, par Maximilien et Marie, gouverneurs des royaumes d'Espagne. (Archives de Simancas, *Casa real*, leg. 41.)

2. « ... A la partida de la princesa de Toro, fué cosa grande su despidimiento del infante, que duró tres dias el llorar del uno y del otro... El infante decia : « El niño (que así se nombra él á sí mismo) ¿ como ha » de quedar aquí solo, sin padre ni sin madre, y teniendo el agüelo en » Almenia y mi padre en Monzon? » (Lettre de don Luis Sarmiento de Mendoza à l'empereur, du 24 novembre 1552, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 392.)

de sa maison, de lui soumettre un projet pour l'organisation de celle de l'infant [1]. Le gouverneur sur qui il avait jeté les yeux était don Antonio de Rojas lui-même. Ce seigneur alla chercher don Carlos à Toro, et le conduisit à Madrid; il n'entra toutefois dans l'exercice de sa charge qu'après l'arrivée de Philippe en cette ville, qui eut lieu le 13 janvier 1553 [2].

L'année suivante, Philippe quitta de nouveau l'Espagne : cette fois, c'était pour aller épouser la reine d'Angleterre, Marie Tudor; il s'embarqua à la Corogne le 12 juillet [3]. Avant son départ, il nomma précepteur de son fils Honorato Juan : « L'expérience que j'ai acquise de votre bonté et de votre » science, pendant le temps que vous avez été au service de » l'empereur et au mien — lui écrivit-il — m'a engagé à » vous choisir pour maître de l'infant don Carlos, mon fils, » comme don Antonio de Rojas vous le dira. Je vous charge » beaucoup de travailler à le former à la vertu et aux con- « naissances humaines, ainsi que vous le devez à la grande » confiance que j'ai placée en vous, en vous donnant un » emploi de tant d'importance [4]. » Un religieux sur lequel nous savons peu de chose, fray Juan de Muñatones, était, depuis quelque temps déjà, chargé d'enseigner au jeune prince les premiers éléments de la grammaire; Philippe le remercia de ses soins, et l'invita à les continuer selon les instructions qu'il recevrait de don Antonio de

1. Malgré toutes les recherches que don Manuel Garcia a eu la complaisance de faire dans les archives de Simancas, il n'y a trouvé ni le règlement que Philippe fit pour la maison de son fils, ni la liste des officiers dont il la composa.

2. Vandenesse, *Journal des voyages de Charles-Quint et de Philippe II.*

3. *Ibid.*

4. Lettre du 3 juillet 1554, apud Ath. Kircher; *Principis christiani Archetypon politicum*, etc., 1672, in-4°, p. 135, et dans la *Coleccion de documentos inéditos*, t. XXVI, p. 395.

Rojas [1]. Don Carlos devait résider à Valladolid auprès de sa tante, la princesse doña Juana, veuve, après un an de mariage, du prince don Juan de Portugal, et que l'empereur avait nommée gouvernante des royaumes d'Espagne pendant l'absence de son fils.

Le choix que le prince avait fait d'Honorato Juan fut universellement approuvé. Né à Valence le 14 janvier 1507, et issu d'une famille ancienne et distinguée, Juan, après avoir fait de brillantes études dans son pays, était allé à Louvain, où il avait suivi les leçons du savant Vivès; il passait pour un des hommes les plus instruits de l'Espagne : « Sa science » dans toutes les branches des belles-lettres — dit un con- » temporain — est si grande et si rare, qu'elle a émerveillé » tous ceux de notre temps, Italiens, Allemands, Français, » Flamands, Anglais, Espagnols, qui sont véritablement doc- » tes, et qui tous rendent témoignage de son génie extraor- » dinaire, ainsi que de la variété et de l'étendue de ses con- » naissances dans les littératures grecque et latine, dans la » philosophie naturelle et morale, et dans les mathémati- » ques [2]. » Honorato Juan à un savoir prodigieux joignait le caractère le plus élevé et des mœurs exemplaires. Charles-Quint, qui appréciait le mérite, l'avait appelé à sa cour [3]. Il faisait partie de la suite de Philippe, quand ce prince passa en Allemagne et aux Pays-Bas, à la fin de 1548 [4].

1. Lettre du 3 juillet 1554, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 396.

2. « Su sciencia en todo género de letras es tanta y tan rara, que todos los verdaderamente doctos de este tiempo, Italianos, Alemanes, Franceses, Flamencos, Ingleses y Españoles, admirados, han dado testimonio de su muy peregrino ingenio, y del mucho y hondo conocimiento que en los autores griegos y latinos, y en la filosofía natural y moral, y disciplinas matemáticas, tiene.... » (Alvaro Nunez, cité par Kircher, p. 146.)

3. Kircher, *Principis christiani Archetypon*, etc., p. 131.

4. « *El Felicissimo Viaje*, etc., fol. 5. v°.

C'était une difficile et délicate mission que celle qu'acceptait le disciple de Vivès; mais aussi quelle perspective n'offrait-elle pas à celui à qui elle était confiée! Adrien d'Utrecht, précepteur de Charles-Quint, s'était élevé des derniers rangs de la hiérarchie ecclésiastique jusqu'au trône pontifical. Juan Martinez Siliceo, de simple professeur de théologie en l'université de Salamanque, était devenu cardinal et archevêque de Tolède, pour avoir été le précepteur du prince Philippe. Honorato Juan ne se trouvait pas, il est vrai, dans les mêmes conditions; il était laïque : mais que fallait-il pour que, lui aussi, il pût aspirer aux hautes dignités de l'Église? Il fallait seulement qu'il prît les ordres, et ce fut ce qu'il fit, avec l'assentiment du roi, dans la cinquième année de l'exercice de sa charge [1].

Juan ne perdit pas de temps pour commencer l'éducation de don Carlos, puisque nous le voyons, dès le mois d'août 1554, lui donner ses premières leçons [2]. Quelques mois après, il soumit au prince Philippe, alors en Angleterre, le plan qu'il se proposait de suivre pour développer graduellement l'intelligence de son élève : Philippe, tout en approuvant ce plan, engagea le précepteur de son fils à mettre entre ses mains, dans le principe, les auteurs les plus faciles, afin que les difficultés ne le rebutassent point et ne lui fissent pas abhorrer l'étude [3].

1. « He holgado de que os determinásedes á mudar ábito, cómo escrivìs que lo aveys hecho, porque será mas á propósito para el rezar y asistir á la missa como tengo ordenado. » (Lettre du roi à Honorato Juan, écrite de Bruxelles, le 31 mars 1559, ap. KIRCHER, p. 140.)

2. Dans une lettre en date du 4 novembre 1554 (ap. KIRCHER, p. 136.), Philippe II exprime à Juan la satisfaction avec laquelle il a appris, par la sienne du 25 août, qu'il a commencé « á leer al infante. »

3. « .... Lo que me parece sobre ello es que por aora, á los principios, le deveys poner en los autores mas fáciles, porque la dificultad no le

De son côté, Charles-Quint écrivait à don Antonio de Rojas, *ayo* et grand maître de don Carlos : « Don Hernando de Rojas » m'a rendu compte avec détail de la santé de l'infant et » d'autres particularités que j'ai été charmé d'apprendre, » comme je l'ai été de savoir qu'on observe un ordre tel qu'il » ne se refuse pas à l'étude, et qu'il est si bien corrigé et » discipliné. Je vous en remercie et le tiens à service. Quoi- » que cela ne soit pas nécessaire, d'après le soin et la dili- » gence que vous apportez en tout, je vous charge d'être » très-attentif à ce qu'il vive retiré, et de faire en sorte qu'il » se modère dans ses actions, qu'il ne soit pas aussi libre » qu'il l'a été jusqu'ici, car on me dit qu'il l'a été trop, et » vous comprenez les conséquences que cela peut avoir, » eu égard surtout à son âge ; enfin je désire que vous l'é- » loigniez, autant que possible, de la société des femmes [1]. »

Les soins d'Honorato Juan produisirent d'abord le fruit qu'il pouvait s'en promettre : l'infant montrait de l'application; il écoutait avec plaisir les leçons qui lui étaient données; il en profitait. Il ne manquait pas, d'ailleurs, d'esprit naturel, et l'on citait de lui des saillies dont on fit même un recueil, pour l'envoyer à l'empereur, son aïeul [2]. On conçoit la joie de Philippe, en recevant des nouvelles aussi satisfaisantes [3].

espante, ó le haga aborrecer las letras.... » (Lettre de Philippe II à Juan, écrite de Hamptoncourt, le 6 mai 1555, ap. KIRCHER, p. 137.)

1. « .... Os encargo mireis mucho por su recogimiento,endereszando que sea templado y moderado, y no tan libre como hasta aquí, que me dicen que ha sido demasiado, pues veis lo que en ello va, especialmente teniendo los años que tiene, apartándole lo que se sufriere de la comunicacion de las mujeres.... » (Lettre du 10 janvier 1555, écrite de Bruxelles, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc,, t. XXVI, p. 478.)

2. Relation de Federico Badoaro, faite au sénat de Venise en 1557. Voy. nos *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 65.

3. Philippe, écrivant, de Bruxelles, le 2 mai 1556, à Honorato Juan, lui

Malheureusement, comme on le verra bientôt, cette ardeur de don Carlos pour l'étude ne se soutint pas ; ce beau commencement eut une suite qui y répondit peu.

accuse la réception de sa lettre du 23 mars, et ajoute : « Holgué con » ella, por las nuevas que me dais de los estudios del príncipe mi hijo, » y de lo bien que aprovecha, que no avia cosa que me pudiesse dar » mayor contentamiento, que ver que del trabajo que ternays sale et » fruto que yo desseo. » (KIRCHER, p. 138.)

Voy. encore ce qu'Honorato Juan dit des commencements de don Carlos dans sa lettre du 30 octobre 1558, que nous donnons au chap. II.

CHAPITRE II

Abdication de Charles-Quint. — Philippe II est proclamé à Valladolid : don Carlos préside à cette cérémonie. — Satisfaction qu'il éprouve d'être qualifié de prince. — Joie et impatience qu'il manifeste à la nouvelle du débarquement de l'empereur à Laredo. — Lettre qu'il lui écrit. — Entrevue de Charles avec son petit-fils. — Il arrive à Valladolid; séjour qu'il y fait. — Scène plaisante entre lui et le prince, à qui il racontait ses entreprises de guerre. — Don Carlos veut avoir un poêle qu'il avait rapporté des Pays-Bas; il le lui refuse. — Versions différentes sur l'opinion que l'empereur conçoit de son petit-fils. — Amélioration dans les études et les exercices de don Carlos. — Lettre de son gouverneur sur sa situation physique, l'emploi de ses journées et les dispositions qu'il montrait. — Philippe II envoie Ruy Gomez en Espagne : l'historien Cabrera prétend, à tort, qu'il l'avait chargé d'emmener don Carlos aux Pays-Bas. — La princesse doña Juana songe à établir la demeure de son neveu hors du palais et même de Valladolid : raisons pour lesquelles il n'est pas donné suite à ce dessein. — Philippe II, à son tour, désigne Tordesillas pour la résidence de son fils; mais les renseignements pris par don Garcia de Tolède l'engagent à ne pas observer les instructions du roi. — Maladies et mortalité à Valladolid. — Les médecins, consultés, s'opposent à ce que la résidence du prince soit transférée ailleurs. — Éloge de don Carlos par l'aumônier Francisco Osorio; témoignages opposés de don Garcia de Tolède, qui supplie l'empereur d'appeler son petit-fils auprès de lui. — La princesse écrit à son père pour le même objet. — Induction qu'on peut tirer de ces démarches. — Portrait de don Carlos par l'ambassadeur vénitien Badoaro. — Motifs qui portent Charles-Quint à fermer l'oreille aux supplications de don Garcia de Tolède. — Influence de la mort de l'empereur sur les penchants de don Carlos : lettre notable de son précepteur au roi; réponse de Philippe. — Invasion des doctrines luthériennes en Espagne : Constantino Ponce de la Fuente; Agustino Cazalla. — Découverte, par l'inquisition, d'un foyer de luthéranisme à Valladolid; arrestation des affiliés à la nouvelle secte; poursuites dirigées contre eux. — Indignation et colère de Charles-Quint, en apprenant que le luthéranisme a pénétré dans la Castille : il écrit lettres sur lettres pour que les héré-

tiques soient châtiés exemplairement; il envoie Quijada à Valladolid; il fait des recommandations expresses à son fils dans son codicille. — Auto-da-fé célébré à Valladolid, en présence de doña Juana et de don Carlos : serment que la princesse et le prince prêtent entre les mains des inquisiteurs. — Assertion de Llorente à ce sujet, dénuée de preuves.

Usé par les fatigues et les maladies, las des grandeurs dont quarante années d'exercice du pouvoir suprême l'avaient rassasié, Charles-Quint avait pris la résolution de descendre du trône, pour passer le reste de ses jours dans la retraite et la solitude d'un cloître, au fond de l'Estramadure. Le 25 octobre 1555, en présence des états généraux des Pays-Bas assemblés au palais de Bruxelles, il céda à son fils la souveraineté de ces provinces; le 16 janvier suivant, il abdiqua les couronnes de Castille, d'Aragon et de Sicile [1]. Il possédait encore, à titre héréditaire, le comté de Bourgogne; il le transmit au roi Philippe, le 10 juin 1556 [2]. Des considérations politiques d'une haute importance lui firent différer jusqu'au mois de février 1558 la résignation de la dignité impériale.

Les actes de renonciation de Charles-Quint aux royaumes d'Espagne parvinrent à Valladolid vers le milieu du mois de mars : la princesse doña Juana, dont son frère venait de confirmer les pouvoirs, prit incontinent les mesures nécessaires pour faire proclamer le nouveau souverain. Le 28 mars, à trois heures de l'après-midi, don Carlos [3] partit du palais de

1. *Retraite et Mort de Charles-Quint au monastère de Yuste.* Introduction, p. 111.

2. *Ibid.*, p. 117.

3. Doña Juana écrivait au roi le 26 mars : « Ha parescido que el prín-» cipe mi sobrino, con los consejos y la villa, se halle en el auto que » desto se hiziere, y sea el que levantare el pendon. » (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 112.)

Valladolid, précédé de deux rois d'armes, et accompagné de dom Duarte de Almeida, ambassadeur de Portugal, de l'évêque don Antonio de Fonseca, président du conseil de Castille, de l'évêque de Lugo, du duc de Sesa, de l'amiral des Indes, du marquis de Mondejar, du comte de Tendilla, son fils, du comte de Buendia, du comte de Gelves, de plusieurs autres gentilshommes et des membres du conseil de Castille, de la chancellerie et de la *contaduria mayor;* il se rendit sur la grand' place, où avait été dressée une estrade au centre de laquelle était un dais de brocart d'une grande richesse. Il s'assit sous ce dais, et fit placer, à sa gauche, sur l'estrade, l'ambassadeur de Portugal : les prélats, les grands, le conseil, la chancellerie, la *contaduria mayor* se rangèrent tout autour, debout; les deux rois d'armes avec deux massiers étaient devant. Le magistrat et le conseil de la ville arrivèrent peu d'instants après; ils apportaient l'étendard de Castille. Don Carlos se leva; il fit déployer l'étendard, et le prenant en mains, avec l'aide de don Antonio de Rojas, son gouverneur, il dit à haute voix : « Castille ! Castille ! pour le » roi don Philippe, notre seigneur ! » La cérémonie terminée, il retourna au palais [1].

Don Carlos n'avait pas accompli encore sa onzième année, et déjà il laissait paraître l'orgueil qui fut le fond de son caractère. Ce même ambassadeur de Portugal dont il est question plus haut, dom Duarte de Almeida, en rapporte un trait curieux dans une dépêche adressée à son souverain. Le nouveau roi des Espagnes, écrivant à don Antonio de Rojas, avait, suivant l'usage de Castille, donné le nom de prince à son fils qui jusqu'alors n'avait été qualifié que d'infant; on ne pourrait croire la satisfaction que don Carlos

1. Sandoval *Historia de Carlos* V, liv. XXXII, § 28, t. II, p. 606.

éprouva de ce changement de titre [1]. « Personne, dit l'ambassadeur, n'aurait plus osé, à partir de ce jour-là, se servir de la qualification d'infant, soit en lui écrivant, soit en lui adressant la parole [2]. »

Charles-Quint s'était proposé de partir pour l'Espagne avant l'hiver de 1556 : des circonstances que nous avons rapportées ailleurs [3] le retinrent aux Pays-Bas beaucoup plus longtemps qu'il ne l'aurait voulu ; ce fut seulement le 15 septembre de cette année qu'il s'embarqua à Flessingue. Il descendit à Laredo, le 28.

Dès que don Carlos sut l'arrivée de l'empereur en Castille, il manifesta la joie la plus vive, avec une extrême impatience de voir son aïeul [4]. Il voulait aller à sa rencontre : don Garcia de Tolède, qui avait remplacé auprès de lui, dans les charges de gouverneur et de grand maître, don Antonio de Rojas, mort depuis peu, eut beaucoup de peine à l'en empêcher; il n'y parvint qu'en lui disant qu'agir ainsi, sans connaître la volonté de l'empereur, serait lui manquer de respect [5]. Le prince alors se détermina à envoyer à son aïeul don Pedro Pimentel, gentilhomme de sa chambre, porteur de la lettre suivante, qu'il écrivit et rédigea lui-même [6]:

1. « ..... Foy a cousa do mundo de maes alegrya pera ele esta mudança do nome..... » (Lettre du 20 mars 1556, aux archives de la Torre do Tombo, *Corpo chron.*, part. 1.)

2. « ..... Pode V. A. crer que nom ha em Castela omem tan atrevydo que lhe chame infante ..... » (*Ibid.*)

3. *Retraite et Mort de Charles-Quint*, Introduction, pp. 105 et suiv.

4. Lettre de don Garcia de Tolède à Charles-Quint, du 3 octobre 1556. (*Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 182.)

5. « .... Para detenelle, no ha habido otro medio sino decille que tan gran desacato seria determinar nada sin saber la voluntad de V. M. » (*Ibid.*)

6. « .... Sin ayudarse de nadie, » dit don Garcia de Tolède, dans sa lettre du 3 octobre.

« Sacrée Impériale et Catholique Majesté,

» J'ai appris que Votre Majesté est arrivée saine et sauve. Je m'en suis réjoui infiniment, et tant que je ne le saurais assez exprimer. Je supplie Votre Majesté de me faire savoir si je dois aller la recevoir et en quel lieu. Don Pedro Pimentel, gentilhomme de ma chambre et mon ambassadeur, va trouver Votre Majesté. Je la supplie d'ordonner ce qui se doit faire en cela, pour qu'il me l'écrive. Je baise les mains de Votre Majesté. Valladolid, 2 octobre.

« Très-humble fils de Votre Majesté,

» LE PRINCE [1]. »

Don Pedro Pimentel fut reçu par l'empereur, le 8 octobre, à Agüera [2]. Charles-Quint, après l'avoir entendu, choisit, pour son entrevue avec son petit-fils, le bourg de Cabezon, à deux lieues de Valladolid, où il arriva le 20 octobre. Il est à regretter que le majordome Quijada et le secrétaire Gaztelú, auxquels nous devons tant et de si minutieux détails sur les faits et gestes de l'empereur pendant son voyage à travers la

1. Voici le texte, dont le fac-simile se trouve en tête de ce volume, et qui a été publié dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 183:

« S. C. C. M[t],

« Yo e sabido que V. M[t] está en salvamento, y e holgado dello infinitamente, tanto que no lo puedo mas encarecer. Suplico á V. M[t] me haga saber si e de salir á recebir á V. M[t], y adónde. Ay va don Pedro Pimentel, gentilhombre de mi cámara y mi embaxador, al qual suplico á V. M[t] mande lo que en esto se ha de hazer, para que él me lo escriva. Beso las manos de V. M[t]. En Valladolid, 2 de otubre.

» Muy humilde hijo de V. M[t],

» EL PRINCIPE. »

2. *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. I, p. 11.

Castille [1], ne nous apprennent rien de cette entrevue, et que par là l'histoire soit privée de plus d'une particularité intéressante : car Charles-Quint ne connaissait pas encore son petit-fils, ayant quitté l'Espagne, la dernière fois, en 1543, et sans doute il était avide de juger par lui-même des espérances qu'il pouvait fonder sur celui qui était appelé à continuer sa dynastie. Quelques jours auparavant, à Palenzuela, Quijada lui disant la fête que le prince se faisait des moments qu'il allait passer avec lui, il avait répondu que cette ardeur se calmerait bien vite [2].

L'empereur fit son entrée à Valladolid le 21 octobre ; don Carlos alla au-devant de lui jusque hors de la ville, suivi des grands qui étaient à la cour. Un témoin oculaire raconte que, comme le temps était un peu froid, il s'était vêtu d'une robe fourrée qui lui seyait à ravir et lui donnait l'air d'un étranger [3].

Charles-Quint passa deux semaines à Valladodid, et il put ainsi se former une opinion sur le caractère et les penchants de son petit-fils. On rapporte qu'un jour où il lui faisait le récit de ses entreprises de guerre, il le trouva si attentif qu'il en éprouva un plaisir extrême ; il s'émerveilla surtout lorsque, lui ayant dit la nécessité où l'électeur Maurice le mit de s'enfuir, le jeune prince lui déclara qu'il était content de ce qu'il venait d'entendre, mais que, pour lui, il n'aurait pas pris la fuite. L'empereur eut beau lui expliquer qu'il y avait été contraint par le manque d'argent, de capitaines et

1. *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. I et II, *passim*.
2. *Ibid.*, t. I, p. 27.
3. « .... El dia que salió á recebir á Su Magestad, hacia un poco fresco, y llevó una ropa aforrada que le parecia muy bien, y parecia Su Alteza estrangero.... » (Lettre de Francisco Osorio à Philippe II, du 26 octobre 1556, dans *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. II, p. 101.)

de soldats, ainsi que par l'indisposition de sa personne : il répondit toujours qu'il n'aurait pas voulu fuir. L'empereur chercha à lui faire comprendre alors que, s'il y avait eu un pareil nombre de ses pages qui eussent cherché à s'emparer de lui, il lui aurait bien fallu prendre la fuite : il répliqua tout en colère, au milieu des éclats d'admiration et de rire de l'empereur et des personnes qui étaient présentes, que lui jamais ne se serait enfui [1].

Un des traits par lesquels se manifestait, dès ce temps-là, le caractère de don Carlos, était une véhémence de désirs que rien n'arrêtait. Charles-Quint eut l'occasion de s'en convaincre. Ses infirmités le rendant très-sensible au froid, il avait rapporté des Pays-Bas un poêle pour échauffer sa chambre. Ce meuble n'était pas connu en Castille; don Carlos lui témoigna l'envie de l'avoir, et il y mit une telle insistance [2], que son grand-père fut obligé de lui répondre : « Tu l'auras » quand je serai mort [3]. »

Nous avons des versions différentes sur l'impression que l'empereur, en quittant Valladolid, emporta de l'héritier présomptif de la monarchie espagnole. Suivant l'aumônier du prince, Osorio, il aurait été si charmé de son petit-fils qu'il aurait voulu qu'on l'appelât au conseil d'État, quand on aurait eu à discuter des affaires importantes [4]. Selon d'autres,

1. Relation de Federico Badoaro faite au sénat de Venise, en 1557. (*Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 14.)

2. Lettre de Quijada au secrétaire Vazquez, du 8 novembre 1556. (*Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. I, p. 37.)

3. *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, par M. Mignet, p. 153.

4. «. . En gran manera Su Magestad se huelga con el principe nuestro señor, y me dicen que tiene muy gran contentamiento de Su Alteza, y muestra que es tanto que, cuando se ofreciere algo que importe, le a Su Magestad de tenerle en consejo d'Estado... » (Lettre du 26 octobre 1556, citée ci-dessus.)

au contraire, il aurait dit à la reine Éléonore : « Il me semble » qu'il est très-turbulent; ses manières et son humeur ne me » plaisent guère; je ne sais ce qu'il pourra devenir un » jour [1]; » il l'aurait même repris sur le peu de respect et d'égards qu'il montrait à la princesse doña Juana, sa tante [2].

Quoi qu'il en soit, après cette séparation de don Carlos d'avec son aïeul, qu'il ne devait plus revoir, une amélioration se fit remarquer dans ses études et dans les exercices de son âge auxquels on s'appliquait à le former [3], amélioration assez peu sensible toutefois pour que son précepteur crût devoir engager le roi à lui adresser des exhortations à ce sujet [4]. A la vérité, don Garcia de Tolède prenait à tâche de lui épargner tout travail, toute fatigue, qui aurait pu nuire à sa santé [5].

Une lettre de ce seigneur, qui porte la date du 27 août 1557, nous donne des renseignements très-précis et très-curieux

1. Manuscrit du chanoine Gonzalez, cité par M. Mignet, *Charles-Quint*, etc., p. 155.

2. « Reprehendió al príncipe su nieto su poca mesura i mucha desenboltura con que vivia y trataba con su tia... » (Cabrera, *Historia de Felipe II*, liv. II, chap. XI, p. 91.)

3. « ... Hasta agora no se ha ofrecido de que avisar á V. Md en la órden de vida que el príncipe tiene, ... continuando lo del estudio y estotros exercicios que en su edad pueden aprovechalle ; y aunque todas estas cosas haze Su Alta con poca inclinacion, hay harta mejoría en ellas.... » (Lettre de don Garcia de Tolède à l'empereur, du 29 juillet 1557; Archives de Simancas, *Estado*, leg. 119.)

4. « S. A. estudia como allá dirá el marqués de las Navas, que es el que mas veces se ha hallado en sus liciones, aunque mucho hará al caso que V. Md en sus cartas se lo acuerde, que harto lo deseo algunas veces... » (Lettre d'Honorato Juan au roi, du 2 août 1557, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 479.)

5. « ... En ninguna cosa aprieto mas de lo que entiendo que no puede dañar á la salud de Su Alteza... » (Lettre de don Garcia de Tolède, du 29 juillet 1557.)

sur la situation physique de don Carlos, sur l'emploi de ses journées, et sur les dispositions qu'il montrait :

« Le prince — écrit don Garcia à l'empereur — est en » bonne santé, Dieu merci. En ce qui concerne le manger, » comme en tout le reste, sa vie est bien réglée. Il se lève avant » sept heures ; la prière et le déjeuner le conduisent jusqu'à » huit heures et demie, que commence la messe. Après la » messe, il se met à ses études. A onze heures il dîne. Le dîner » achevé, et jusqu'à son goûter, qui a lieu à trois heures et de- » mie, il cause avec les personnes de sa maison ; il joue aussi » un instant au truc ou au palet, et fait un peu d'escrime. Dès » qu'il a goûté, il prend sa leçon. Il va quelquefois à la cam- » pagne, avant ou après le souper, selon le temps qu'il fait. » Il se couche ordinairement à neuf heures, après qu'il a dit » son rosaire, de manière qu'il passe au lit neuf heures et de- » mie, et quelquefois dix. Il dort si bien que, depuis plus d'un » an que je suis à son service, il s'est éveillé une seule fois, à » cause de quelque indisposition qu'il eut cette nuit-là. Il n'a » pas bonne couleur, et jamais il ne l'a eue ; mais, comme il ne » se porte pas mal, il n'y a point à s'en inquiéter. A l'égard de » ses études, il est peu avancé, parce qu'il étudie de mauvaise » grâce. Il en est de même des exercices de gymnastique et » de l'escrime. Pour tout il a besoin d'être excité par l'appât » d'une récompense. Quelquefois il a couru à cheval ; mais je » ne l'y laisse pas monter souvent, parce que j'ai appris qu'il » est trop évaporé pour pouvoir le faire sans danger [1]. »

1. « S. C. C. Md,... Su Alta es sano, á Dios gracias, y en lo del comer, como en todo lo demás, trae la vida bien concertada. Lebántase ántes de las siete, y en rezar y almorzar tarda hasta las ocho y media que se comienza la missa, y luego en acabándola comienza á estudiar ; come á las once ; desde que a comido hasta las tres y media que merienda, gasta e tiempo en hablar con los que allí estamos, y en jugar algun rato á los rucos ó á los tejos, y esgrime un poco ; después de la merienda, comienza le licion ; sale Su Alta algunas vezes al campo, ántes de cenar ó despué

D'après les lignes que nous venons de transcrire, il semblerait que don Carlos jouît d'une santé satisfaisante. Cependant on lit, dans un autre passage de la même lettre : « Jus- » qu'aujourd'hui, je ne sache pas que les médecins aient » pensé à donner quelque chose au prince pour la bile. Je ne » consentirais pas qu'ils le fissent, sans en rendre compte » préalablement à Votre Majesté. Je ne vois point, d'ailleurs, » qu'il y ait nécessité, quant à présent, de lui administrer » pour cela des médecines [1]. » Or, cette bile, ce teint blême du prince, n'étaient-ils pas des symptômes réels et sérieux du mal qui éclata peu d'années après et qui rendit sa jeunesse si languissante?

Quelque temps auparavant, Ruy Gomez de Silva avait été envoyé par Philippe II en Espagne, avec la mission d'y solliciter de prompts secours en hommes et en argent [2]. Cabrera rapporte que Ruy Gomez était chargé d'emmener don Carlos aux Pays-Bas, afin qu'il fût reconnu pour futur souverain de ces provinces et les gouvernât après le départ du roi, mais que son incapacité en fit abandonner le dessein [3]. Les

sigun hace el dia. Acuéstase ordinariamente á las nueve, haviendo rezado ántes un rosario, de manera que está en la cama nueve horas y media y algunas vezes diez; duerme tan bien que, desde que yo sirvo á Su Alta hasta oy, que a mas de un año, no ha despertado mas de una noche, que tuvo cierta indispusicion. La color no trae buena, y siempre la ha tenido así, pero, con no ser de mala dispusicion, no hay que parar en esto. En lo del estudio está poco aprobechado, porque lo hace de mala gana, y ansimismo los otros exercicios de jugar y esgremir : que para todo es menester premio. Algunas vezes ha corrido á caballo, pero no le he dexado hazer esto muchas, porque entiendo que está muy descuidado á caballo, para hacello sin peligro... » (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 119.)

1. « Hasta agora no sé que los médicos ayan tratado de dar ninguna cosa al príncipe para la cólera, ni yo lo consintiera hazer, sin dar primero quenta dello á V. Md, ny veo que tenga necesidad hasta agora de reparar esto con medicinas. »

2. *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. II, p. LIII.

3. *Historia de Felipe II*, liv. IV, chap. II, pp. 143 et 144; chap. XXV, p. 219.

instructions de Ruy Gomez sont connues aujourd'hui ; elles ne disent mot de ce projet[1], non plus que les documents si nombreux qui ont été exhumés des archives de Simancas, depuis une vingtaine d'années, sur les hommes et les choses de ce temps-là. Au contraire, dans celles que Philippe II donna, le 5 juin 1558, à fray Bartolomé de Carranza, archevêque de Tolède, on trouve la recommandation suivante au sujet des démarches que ce prélat devait faire auprès de la reine Marie de Hongrie, pour l'engager à reprendre le gouvernement des Pays-Bas : « Si la reine vous parle d'emme-» ner avec elle le prince, mon fils, en alléguant que ce se-» rait le véritable remède à la situation présente, vous lui » direz que, quand le prince aura été inauguré dans les » royaumes de Castille et dans ceux d'Aragon, de Valence et » de Catalogne, il en pourra être fait ainsi qu'elle le jugera » convenable : alors le prince sera plus âgé et plus apte à » seconder la reine et à la soulager dans les fatigues du gou-» vernement[2]. »

Le palais de Valladolid, où don Carlos habitait avec la princesse doña Juana, était devenu insuffisant depuis l'arrivée des reines douairières de France et de Hongrie[3]. Doña Juana, désirant que son neveu fût plus à l'aise, exprima à don Garcia de Tolède l'intention qu'il allât occuper la maison du grand commandeur de Castille, ou qu'il s'établît dans quelque lieu des environs de Valladolid[4]. Don Garcia prit des

1. *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. II, pp. LIV, 159, 161.
2. *Ibid.*, t. II, p. 433.
3. *Ibid.*, t. II, pp. 94, 102.
4. « Muchos dias ha que la princesa me dixo que, visto quan apretado estava el aposento desta casa, por haver en ella tanta gente, le parecia que convenia que el principe se mudase á la del comendador mayor, ó á otro lugar de la comarca donde pudiese estar á su plazer y con mas seguridad de la indispucion d'este... » (Lettre de don Garcia de Tolède à l'empereur, du 29 juillet 1557, ci-dessus citée.)

renseignements sur l'état sanitaire de tous les endroits qui pouvaient convenir à la résidence du prince ; il réunit ensuite les médecins de la cour et de la ville, et les leur communiqua. L'avis de ces hommes de l'art fut contraire au changement projeté [1]. Quant à la maison du grand commandeur, il parut à don Garcia que, si l'on y transférait l'habitation du prince, ce serait une nouveauté qui pourrait exciter les murmures du public [2].

Cependant le roi, à qui doña Juana en avait écrit, trouva, avec elle, qu'il importait, pour l'éducation de son fils, de l'éloigner pendant quelque temps de Valladolid ; il désigna Tordesillas comme le lieu le plus propre à la résidence du prince : il y avait là une maison spacieuse et commode [3], celle où la reine Jeanne, veuve de Philippe le Beau, avait passé la plus grande partie de sa vie et fini ses jours. Don Garcia de Tolède aurait souhaité, puisque le prince devait quitter Valladolid, que ce fût pour vivre auprès de l'empereur, dont la surveillance aurait exercé sur lui une influence salutaire [4] : il se mit toutefois en mesure d'accomplir les ordres du roi, et envoya à Tordesillas le docteur Veja, accompagné de don Hernando de Rojas, majordome du prince, afin qu'ils s'enquissent de l'état sanitaire de cette ville, ainsi que de ce qu'il y aurait à faire au palais, pour l'approprier à sa nouvelle

1. « ... Se resolvieron en que no convenia mudar al príncipe... » (Lettre de don Garcia de Tolède, du 29 juillet.)

2. « Quanto á lo de la casa del comendador, parecióme que sacalle de aquí fuera novedad en que la gente huviera que mormurar... » (*Ibid.*)

3. « ... Con este correo me escrive Su Mag^d que le parece que, para la crianza del príncipe, conviene que esté alguna temporada fuera de aquí, y que sea en Tordesillas, por haver allí buena casa... » (*Ibid.*)

4. « Bien quisiera que la mudanza del príncipe fuera á estar cerca de V. M^d, porque entiendo que le conviene mucho tenelle en parte donde V. M^d levea y comunique muchas vezes... » (*Ibid.*)

destination [1]. Les rapports du médecin et du majordome ne permirent pas qu'il fût donné suite aux ordres du roi : ils avaient constaté que Tordesillas comptait une foule de personnes atteintes de fièvres et de léthargies [2].

L'été de 1557 avait été excessivement chaud en Castille ; un vent du nord très-âpre y signala le commencement de l'automne. Cette révolution dans la température occasionna un grand nombre de maladies : les deux tiers des habitants de Valladolid en souffrirent ; don Carlos eut la fièvre. Dans le même temps, plusieurs personnes notables moururent en cette ville. Don Garcia de Tolède en revint alors à l'idée de transférer ailleurs la demeure du prince. La situation sanitaire des environs de Valladolid était plus mauvaise encore que celle de la capitale : il fit explorer Toro, Rioja, Burgos ; il envoya même jusqu'à Vitoria, pour savoir en quel état étaient ces différentes localités [3]. Lorsqu'il eut reçu les renseignements qu'il désirait, il réunit les médecins de Valladolid : cette fois encore ils opinèrent, et unanimement, pour que le prince ne changeât point de résidence ; car, dirent-ils, il ne régnait point dans la ville de maladie contagieuse, et l'on n'y voyait aucune apparence de peste [4].

Don Carlos avait beaucoup grandi depuis l'arrivée de l'empereur en Espagne [5]. Si nous voulions en croire son

1. Lettres de don Garcia de Tolède, du 29 juillet et du 27 août 1557, ci-dessus citées.

2. « Hallaron hartos enfermos de tercianas y modorras. » (Lettre du 27 août 1557, ci-dessus citée.)

3. Lettre de don Garcia de Tolède à l'empereur, du 6 octobre 1557. (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 119.) — *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. II, p. 252.

4. Lettre de don Garcia de Tolède à l'empereur, du 16 octobre 1557. (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 119.)

5. « El principe crece mucho, » mandait Quijada à l'empereur, de Valladolid, le 23 mars 1558. (*Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. II, p. 351.) — Déjà, le 27 août 1557, don Garcia de Tolède lui avait écrit :

aumônier, Francisco Osorio, les développements de son intelligence et de sa raison auraient égalé ses progrès physiques[1]. Mais des témoignages plus dignes de foi nous peignent le prince sous des couleurs un peu différentes. Don Garcia de Tolède écrivait à l'empereur, le 13 avril 1558 : « Le » prince a très-bien passé le carême, pendant lequel il a » mangé du poisson la moitié des jours de chaque semaine ; » quoiqu'il y fût fortement opposé, les médecins furent d'avis » qu'il le devait faire, jouissant d'une aussi bonne santé que » celle qu'il a, grâce à Dieu, et qu'il continuera d'avoir, » j'espère, de longues années, au moyen de la règle qui s'ob- » serve aujourd'hui. Quant à ce qui regarde l'étude et les » exercices corporels, il n'avance pas autant que je le vou- » drais, et néanmoins je ne pense pas qu'il soit possible » d'apporter plus de soin et de zèle qu'on n'en apporte ici pour » lui enseigner toutes les choses qu'il doit savoir. Je désire- » rais beaucoup que Votre Majesté trouvât bon de lui faire » faire un tour à Yuste, afin qu'elle le vît, et que, après » s'être rendu compte des obstacles que rencontre son édu- » cation, elle décidât s'il y a à changer quelque chose à la » manière dont je remplis ma charge. Pour moi, jusqu'à pré- » sent, je ne vois pas de changement à y faire ; mais, comme je

« El príncipe está crecido harto. » (Lettre citée ci-dessus.) — Il lui écrivit encore, le 8 juillet 1558 : « Paréceme que, de tres meses á esta parte, el » príncipe ha crecido de manera que se le echa bien de ver. » (*Colec- » cion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 409.)

1. Dans une lettre datée du 20 février 1558, à Valladolid, Osorio, après avoir dit au roi que don Carlos était allé visiter la princesse doña Juana à Cigalès, ajoutait : « El mismo dia se bolvió á continuar su estudio, y » en esto y en todo gana cada dia lo que se puede desear, que verdadera- » mente es tanto que por no lo estragar, lo dejo de referir á V. Md. » Le 13 mars suivant, il lui mandait : « El príncipe nuestro señor gana cada » dia, en entendimiento, valor y prudencia, todo lo que se puede desear. » (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 129.)

» remarque que, bien que S. A. ait à mon égard tout le res-
» pect et toute la crainte possibles, mes paroles ni la disci-
» pline, qui lui est pourtant fort sensible, ne produisent
» pas l'effet désirable, il me paraît très-nécessaire que Votre
» Majesté voie S. A. de plus près pendant quelque temps, ou
» même pendant peu de jours [1]. Je sais que Votre Majesté
» pourra recevoir des informations bien différentes sur le
» prince, de personnes qui ne l'observent pas du même lieu et
» avec la même sollicitude que moi : par ce motif surtout, je
» souhaiterais que, contrôlant, de ses yeux, et mon rapport
» et ceux des autres, elle jugeât à la fois de l'ordre que je
» suis dans l'accomplissement de ma charge, et de ce qui
» devrait être modifié en une chose qui importe tant. Ces
» jours-ci, S. A. s'arme et prend part à des tournois à pied le
» matin : cet exercice lui fait beaucoup de bien. Elle ne monte
» pas à cheval, parce qu'il me paraît que pour le moment
» l'équitation ne lui convient pas [2]. »

Dans une lettre du 22 mai, don Garcia de Tolède insista pour que l'empereur appelât auprès de lui son petit-fils [3].

La princesse doña Juana elle-même en écrivit à son père :
» Ce sera un peu de fatigue pour Votre Majesté, lui dit-elle, que
» d'avoir le prince à Yuste, mais ce sera lui donner la vie;
» aussi je supplie Votre Majesté d'ordonner qu'il s'y rende
» incontinent, car Votre Majesté ne saurait croire à quel
» point il importe qu'elle nous fasse à tous cette grâce.[4] »

1. « ... Como veo que, con ténerme S. A. el mayor respe toy temor que se puede pensar, no hacen mis palabras ni la disciplina, aunque le escuece mucho, el efeto que debrian, paréceme muy necesario que V. M. lo viese de mas cerca alguna temporada, sin que fuese de muchos dias... »

2. Le texte de cette lettre est dans la *Coleccion de documentos inéditos*, t. XXVI, p. 406.

3. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 408.

4. Lettre du 8 août 1558, dans *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. II, p. 466.

Des instances aussi pressantes, et les termes dans lesquels elles sont exprimées, doivent faire supposer qu'il n'y avait pas à reprocher seulement à don Carlos un manque d'application, mais que des penchants vicieux, de graves défauts de caractère, alarmaient ceux qui avaient mission de veiller sur sa jeunesse. On est porté ainsi à admettre ce que raconte, de ses inclinations et de son naturel l'ambassadeur vénitien Badoaro. Il est vrai que cet ambassadeur n'était jamais allé en Espagne ; mais il parle d'après les récits qui se faisaient à la cour de Philippe II, dans les Pays-Bas, et là on pouvait être bien informé. Voici ce que Badoaro disait de don Carlos dans son rapport au sénat de Venise, quelques mois avant l'époque où nous sommes parvenu :

« Le prince don Carlos est âgé de douze ans. Il a la tête » disproportionnée au reste du corps. Ses cheveux sont noirs. » Faible de complexion, il annonce un caractère cruel. Un » des traits qu'on cite de lui est que, lorsqu'on lui apporte des » lièvres pris en chasse ou d'autres animaux semblables, son » plaisir est de les voir rôtir vivants. On lui avait fait cadeau » d'un aspic[1] de grande espèce : un jour, cet animal le mordit » à un doigt ; aussitôt il lui arracha la tête avec les dents. » Il paraît devoir être très-hardi et extrêmement porté pour » les femmes. Quand il se trouve sans argent, il donne, » à l'insu de la princesse, ses chaînes, ses médailles, et » jusqu'à ses habillements. Il aime à être vêtu avec pompe... » Tout en lui dénote qu'il sera d'un orgueil sans égal : car » il ne pouvait souffrir de rester longtemps, en présence de » son père ni de son aïeul, le bonnet à la main. Il est colère

1. Le texte porte *biscia scodarella*. J'avais traduit ces mots par *tortue* dans la première édition. M. Armand Baschet a bien voulu m'écrire qu'à Venise les hommes les plus compétents leur donnaient la signification d'*aspic*.

» autant qu'un jeune homme peut l'être, et obstiné dans ses » opinions..... Son précepteur s'attache uniquement à lui » expliquer les *Offices* de Cicéron, afin de modérer l'impétuo- » sité de son caractère; mais don Carlos ne veut presque tou- » jours parler que des choses de la guerre et lire que des ou- » vrages qui s'y rapportent. Si quelqu'un des sujets de son » père va lui faire de ces protestations dont on use ordinaire- » ment avec les princes, il les reçoit, et, le prenant à part, il » le force à jurer, en un livre, qu'il le suivra dans toutes les » guerres où il ira; il le contraint ensuite à accepter à l'instant » même quelque présent. Les Espagnols prétendent qu'il sera » un autre Charles-Quint, s'il ne lui arrive pas ce qui est » arrivé au roi des Romains, duquel, alors qu'il était infant » en Espagne, on croyait généralement qu'il ferait des mer- » veilles à la guerre [1]. »

Charles-Quint, en choisissant pour sa retraite le monastère de Yuste, avait voulu s'affranchir de toute espèce de soucis et d'embarras; « une vie tranquille, partagée entre le soin de » sa santé et des exercices pieux, c'était là — nous l'avons » dit ailleurs — ce qu'il était venu chercher au fond de » l'Estrémadure [2], » et si, cédant aux désirs du roi, il était intervenu dans plusieurs affaires importantes, il avait fallu, pour l'y déterminer, toute la sollicitude qu'excitaient en lui la gloire de son fils et la grandeur de la monarchie espagnole. La présence à Yuste d'un enfant turbulent et indocile, et la surveillance qu'il aurait eu à exercer sur lui, auraient troublé son repos, altéré le calme dont il jouissait : aussi ferma-t-il l'oreille aux supplications de don Garcia de Tolède. Quand la lettre de la princesse doña Juana lui parvint, il

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, pp. 63 et suiv.

2. *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., II, p. LXII.

souffrait de la goutte : il ne s'en vit délivré que pour retomber dans une maladie plus grave, et ce fut celle qui l'emporta, le 21 septembre 1558.

La mort de l'empereur ne fut pas sans exercer de l'influence sur la conduite de don Carlos : il respectait et redoutait son aïeul ; au contraire, il n'avait ni crainte ni déférence pour sa tante doña Juana, et les instructions écrites de son père venaient de trop loin pour qu'il en fût beaucoup touché. A partir de cette époque, on remarqua qu'il s'abandonnait de plus en plus à ses penchants : une lettre d'Honorato Juan, adressée au roi pour lui seul, nous fournit là-dessus des renseignements qui méritent plus de croyance que les rapports de l'aumônier Osorio [1]. Le précepteur s'exprimait ainsi :

« Son Altesse se porte bien, béni en soit Dieu ! Je fais, re-
» lativement à ses études, ce que je puis, et plus et avec plus
» de peine que ne feraient peut-être d'autres précepteurs. Je
» regrette de ne pas réussir autant que je désirerais. La cause
» d'où je pense que cela procède, Votre Majesté, par aventure,
» l'apprendra quelque jour de Son Altesse [2], s'il plaît à Dieu,
» ainsi que les efforts que je n'ai cessé de faire pour servir
» Votre Majesté et Son Altesse, au milieu de toutes ces diffi-
» cultés, qui n'ont pas été peu nombreuses ni de peu de gravité.
» C'est pour moi un chagrin bien sensible, que de voir le fruit
» des leçons données à Son Altesse ne correspondre pas à ce
» qu'il fut dans le commencement et pendant plusieurs années.

1 Voy., dans la *Coleccion de documentos ineditos*, etc., t. XXVII, pp. 196, 199, 202, les lettres d'Osorio à Philippe II, des 10 janvier, 23 avril et 17 mai 1559, où il dit et répète que le prince « gana cada dia en bon-
» dad, cristiandad y entendimiento. »

2. Par *Son Altesse*, Honorato Juan entend évidemment ici la princesse doña Juana : mais est-ce d'elle ou de don Carlos qu'il est question deux lignes plus bas ?

» comme tout le monde le vit ici et que Votre Majesté en fut » informée là-bas. Mais je ne veux pas donner à ce sujet plus » d'ennui à Votre Majesté, surtout après ce que je lui ai écrit » dernièrement : tenant pour certain d'ailleurs que cela et beau- » coup d'autres choses ne pourront se redresser qu'à la venue » de Votre Majesté, et après qu'elle aura jugé par elle-même » de ce qu'il convient de faire pour le bon établissement de » tout. Je supplie Votre Majesté de me pardonner la hardiesse » que je me permets dans cette lettre, et d'ordonner qu'elle » soit déchirée, car mon intention est qu'elle soit lue de Votre » Majesté seule. De Valladolid, 30 octobre 1558.

» HONORATO JUAN [1]. »

Philippe II lui répondit de manière à le tranquilliser : « Je sais — lui dit-il — que vous avez de mon fils tout le » soin convenable; je vous invite à continuer, quoique le » prince ne profite pas de vos leçons et de vos avis autant » qu'il le faudrait : mais cela servira toujours à quelque » chose [2]. » En même temps, il écrivit à don Garcia de Tolède, pour qu'il eût l'œil sur ceux qui fréquentaient le prince, et qu'il soupçonnait de le détourner de ses études [3]

Malgré la terreur qu'inspirait en Espagne l'inquisition établie, ou plutôt confirmée avec une autorité plus grande par les rois catholiques [4], les opinions de Luther avaient pé-

1. Le texte de cette lettre est dans la *Coleccion de documentos inéditos*, t. XXVI, p. 398.

2. « ... He entendido la salud del serenissimo príncipe mi hijo, y lo que passa en lo de su estudio, de que sé que teneys el cuidado que conviene; y assí os encargo lo hagays, aunque no salga tan bien á ello como seria menester, que todavía aprovechará... » (Lettre du 31 mars 1559, ap. KIRCHER, p. 140.)

3. *Ibid.*

4. L'ambassadeur vénitien Gasparo Contarini, dans sa relation faite au sénat, le 16 novembre 1525, disait du conseil de l'inquisition d'Espagne :

nétré dans ce pays, et, circonstance bien notable, elles y avaient pour principaux propagateurs deux hommes qui, par leur savoir et leur doctrine, s'étaient attiré la bienveillance particulière de Charles-Quint, qui avaient été ses prédicateurs favoris, et dont il avait employé la parole éloquente contre les protestants d'Allemagne. L'un, Constantino Ponce de la Fuente, chanoine magistral de Séville, s'appliquait à les répandre dans l'Andalousie; l'autre, Agustino Cazalla, chanoine de Salamanque, avait choisi la Vieille-Castille pour le centre de ses prédications : c'était le plus souvent à Valladolid, dans la maison de sa mère, doña Leonor de Vibero, veuve de Pedro Cazalla, *contador* du roi, qu'il réunissait ses adhérents [1].

Ces deux foyers d'hérésie furent découverts, quelques mois avant la mort de Charles-Quint, par les soins de l'inquisiteur général, Fernando de Valdès, archevêque de Séville. Nous allons dire comment, en ce qui concerne le dernier; nous avons là-dessus des informations très-précises que Valdès lui-même mit sous les yeux de l'empereur : il n'est pas de notre sujet de parler de ce qui se passa en Andalousie.

Valdès était à Valladolid, occupé d'affaires très-importantes pour la religion, lorsqu'on vint lui révéler que des personnes, en grand secret et sous couleur d'enseigner des choses qui paraissaient saintes et bonnes, y mêlaient des

« Questo consiglio è di tanta autorità e tanta venerazione che tutti tre» mano di lui. » (*Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série 1re, t. II, p. 40.) — Federico Badaoro disait, à son tour, dans sa relation de 1557 : « Procedono tanto rigorosamente che inducono terrore in tutti....» (*Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 72.)

1. Llorente. *Histoire de l'inquisition*, passim. — Adolfo de Castro. *Historia de los protestantes españoles*, pp. 160 et suiv. — Mignet. *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste*, pp. 352 et suiv.

maximes mauvaises et hétérodoxes. Les révélateurs étaient du nombre de ceux qu'on avait voulu endoctriner; ils étaient scandalisés du langage qu'ils avaient entendu tenir. Valdès se garda d'éclater d'abord : il prescrivit, au contraire, aux dénonciateurs de retourner aux conventicules où ils avaient assisté, de tâcher de recueillir par écrit quelques-unes des opinions qui y étaient avancées, et surtout de s'attacher à connaître les noms de ceux par qui elles étaient expliquées et soutenues. Il obtint ainsi la plupart des éclaircissements qu'il désirait. Il dissimula pourtant encore, dans l'espoir de mettre la main sur un plus grand nombre d'affiliés à la nouvelle secte.

Sur ces entrefaites, il arriva que l'évêque de Zamora fit renouveler dans son Église certains édits qu'on avait l'habitude de publier en carême, pour obliger ceux qui avaient connaissance de quelques péchés publics, ou de quelques superstitions, de les dénoncer. A cette occasion, on lui signala, comme ayant proféré des paroles suspectes en matière de foi, un gentilhomme de sa ville épiscopale, nommé Cristoval de Padilla; il le fit saisir et emprisonner. Il ne le tint pas toutefois au secret, et Padilla en profita pour communiquer, verbalement et par lettres, avec ses amis. Il leur donna ainsi l'éveil, de manière que plusieurs d'entre eux jugèrent prudent de s'enfuir. Valdès, qui en fut instruit, crut ne devoir plus différer les mesures qu'il méditait. Il ordonna l'arrestation du docteur Cazalla, de trois de ses frères et deux de ses sœurs, de don Pedro Sarmiento de Rojas, fils de don Juan de Rojas, premier marquis de Poza, de doña Mencia de Figueroa, sa femme, de doña Ana Enriquez, sa nièce, fille du marquis d'Alcañices, de don Luis de Rojas, petit-fils du marquis de Poza, héritier de sa maison, et d'autres individus des deux sexes

de divers lieux de la Vieille-Castille : tous furent enfermés dans les prisons du saint-office. Des exprès furent envoyés en même temps aux frontières vers la France, afin qu'on s'emparât de la personne de ceux qui allaient chercher un refuge à l'étranger : on arrêta ainsi en Navarre don Carlos de Sesse ou Sesso, gentilhomme italien, mais qui avait été corrégidor de Toro et était devenu bourgeois de Logroño, ainsi que fray Domingo de Rojas, frère de don Pedro Sarmiento. Un seul de ceux qui étaient en fuite put s'échapper : il venait de s'embarquer sur un bateau frété par un marchand flamand, à Castro-Urdiales, lorsque les alguazils envoyés à sa poursuite y arrivèrent [1]. Plus tard, le résultat des informations des juges du saint-office donna lieu à de nouvelles arrestations.

Rien ne saurait dépeindre l'indignation et la colère de Charles-Quint, quand on lui annonça que le luthéranisme avait envahi la Castille, et qu'il y comptait déjà de nombreux adhérents. Lui qui, durant tout son règne, avait poursuivi impitoyablement les doctrines et les sectateurs de Luther partout où il avait pu les atteindre, il était condamné, au déclin de sa vie, à les voir triompher de ses rigueurs jusqu'en Espagne, et au lieu même où siégeaient le gouvernement et les conseils, où le tribunal suprême du saint-office exerçait une surveillance incessante ! Dès ce moment, il n'eut plus de repos qu'un châtiment exemplaire ne fût fait de ces hérétiques. Il écrivit lettres sur lettres à la princesse *gobernadora*, au secrétaire d'État Vazquez, à la reine de Hongrie, au roi son fils ; il envoya à Valladolid Luis Quijada, qui était le dépositaire de toute sa confiance, pour stimuler le zèle de doña Juana, du grand inquisiteur,

1. *Retraite et Mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. II, pp. 401, 417, 419.

du conseil d'État, du conseil de Castille, du conseil de la *Suprême* [1]. L'inquisition n'ayant pu, malgré toute son ardeur, procéder aussi vite qu'il le désirait, il pria son fils, de la manière la plus pressante, dans le codicille qu'il fit quelques jours avant de mourir, et lui ordonna même, par l'obéissance qu'il lui devait comme à son père, de veiller à ce que les coupables fussent punis avec la dernière sévérité, sans exception aucune, sans qu'il se laissât toucher par nulle supplication, sans avoir d'égard particulier pour qui que ce fût [2].

Enfin, au mois de mai 1559, les causes des luthériens de la Vieille-Castille se trouvèrent instruites et décidées. D'accord avec le roi, l'inquisition jugea qu'il fallait frapper un grand coup, afin de porter l'épouvante dans l'âme de tous ceux qui pourraient être tentés de suivre l'exemple de ces audacieux novateurs, et il fut décidé qu'un auto-da-fé général, auquel assisteraient doña Juana, don Carlos et toute la cour, serait célébré, le dimanche 21 mai, sur la *plaza mayor* de Valladolid [3].

1. *Charles-Quint*, etc., par M. Mignet, pp. 361 et suiv. — *Retraite et Mort de Charles-Quint*, etc., t. I, pp. 288, 289, 293, 294, 297, 301, 304, 305, 308; t. II, pp. 386, 410, 416, 435, 441, 443, 447, 456, 461.

2. « .... Le ruego y encargo, con toda instancia y vehemencia que puedo y devo, y mando, como padre que tanto lo quiero, y por la obediencia que me deve, tenga desto grandissimo cuidado,.... para que los herejes sean oprimidos y castigados con toda la demostracion y rigor, conforme á sus culpas, y esto sin ecepcion de persona alguna ni admitir ruegos, ni tener respeto á persona alguna... » (Sandoval. *Historia de Carlos V*, t. II, p. 657.)

3. Dans son *Historia de los protestantes españoles*, M. de Castro a donné des détails intéressants sur la manière dont se célébraient les auto-da-fé, et sur les cérémonies par lesquelles l'inquisition y préludait. Ces détails sont assez peu connus, pour que nous croyions devoir les consigner ici :

« La publication de l'auto-da-fé se faisait par l'alguazil *mayor* et par un secrétaire du saint-office, lesquels sortaient du palais de l'inquisition

Dans cette horrible cérémonie, qui dura depuis sept heures du matin jusqu'à sept de l'après-midi, deux personnes, Francisco de Vibero Cazalla, frère du docteur de ce

à cheval, accompagnés de plusieurs familiers et d'autres ministres, ainsi que de la plupart des gentilshommes de la ville. Arrivés avec eux à la porte de l'ayuntamiento, ils y donnaient la première lecture du *bando* portant que, pour la gloire de Dieu et l'exaltation de la sainte foi catholique, il serait célébré un acte général tel jour et à telle heure; puis, suivis de tambours, trompettes et hautbois, ils allaient répéter cette lecture dans les principales rues et carrefours.

» On construisait, dans le même temps, sur la grand'place, un échafaud au centre duquel étaient dressés un autel avec une croix verte et deux chaires, une de chaque côté de l'autel, pour les secrétaires chargés de lire les sentences des condamnés. On élevait aussi deux estrades pour les chapitres ecclésiastique et séculier, avec une galerie circulaire en bas, où les hallebardiers, comme formant la garde du tribunal, devaient se tenir. Enfin on construisait un échafaud, appelé *media naranja* (coupole), pour les condamnés.

» La veille de l'auto-da-fé, un secrétaire et d'autres ministres de l'inquisition, précédés des crieurs publics, parcouraient les lieux les plus fréquentés de la ville, et y publiaient un *bando* contenant la défense : 1° de porter des armes offensives ou défensives, depuis ce moment jusqu'au lendemain après l'exécution des sentences, sous peine de confiscation desdites armes et d'excommunication majeure; 2° d'aller le lendemain, à partir de deux heures de l'après-midi, en voiture, à cheval ou en chaise, dans les rues où devait passer la procession et sur la grand'place.

» Le même jour, la procession de la croix verte sortait du saint-office, accompagnée de toutes les communautés de religieux qu'il y avait en la ville et aux environs, des commissaires, écrivains et familiers du district, à la suite desquels marchaient les consulteurs, les qualificateurs et les autres officiers du tribunal, avec les secrétaires, l'alguazil *mayor* et le fiscal, tous portant de grands cierges blancs allumés. La croix verte marchait entre les officiers, enveloppée d'un voile noir, sous un dais. Des musiciens chantaient l'hymne *Vexilla regis prodeunt*, etc. En cet ordre la procession se rendait à la grand'place, où était construit l'échafaud; la croix verte était placée sur l'autel, pour y demeurer toute la nuit, entourée de douze torches blanches allumées, sous la garde de moines de l'ordre de Saint-Dominique et des hallebardiers.

Le jour de l'auto-da-fé, aux premières lueurs de l'aube, tous ceux qui devaient y être sentenciés étaient réunis dans la chapelle de l'inquisition. A la même heure se formait la procession pour les conduire à l'échafaud. En tête était portée la croix de la principale église, couverte d'un voile, et accompagnée des curés des paroisses et de nombre d'autres ecclésiastiques.

nom, curé de Hormigos en l'évêché de Palencia, et le bachelier Antonio Herrezuelo, avocat à Toro, furent brûlées vives. Agustino Cazalla, ayant abjuré ses opinions, mourut par le *garrote* [1]; son cadavre seul fut livré aux flammes. Il

Puis venaient les condamnés, avec les effigies de ceux qui étaient morts ou qu'on n'avait pu prendre, et les os des défunts. La compagnie des hallebardiers, répartie en deux files, les escortait; ils étaient rangés selon la gravité de leurs délits, les moins coupables précédant ceux qui l'étaient davantage. Tous étaient affublés du *sanbenito;* ils avaient, de plus, une mitre de carton sur la tête, une corde de genêt au cou, et une torche de cire verte à la main : des familiers de l'inquisition marchaient à leurs côtés. Cette procession était fermée par l'alguazil *mayor* de l'inquisition et par quantité de gentilshommes qui tenaient à honneur d'être familiers de ce très-compatissant (*piadosissimo*) tribunal.

» Peu après, le tribunal lui-même sortait de la maison du saint-office, accompagné des deux chapitres, ecclésiastique et séculier, et de quelques familiers portant la verge haute, tous à cheval. A leur arrivée sur la grand'-place, ils mettaient pied à terre et allaient occuper les siéges qui leur étaient destinés. A l'extrémité de l'échafaud, il y avait une estrade de huit marches, couverte d'un grand tapis, sur laquelle étaient disposés trois fauteuils de velours cramoisi, appuyés à un dais de la même matière, où l'on voyait les armes royales avec les insignes de l'inquisition. Les inquisiteurs s'asseyaient dans ces trois fauteuils : le fiscal de l'inquisition, ayant devant lui l'étendard du saint-office déployé sur un piédestal, occupait un siége à leur droite.

» Lorsque tout le monde était assis, un prêtre montait dans la chaire placée au côté droit de l'autel, pour adresser à l'assistance un sermon dit *de foi*. Ce sermon terminé, un des secrétaires de l'inquisition, ou, selon les circonstances, un personnage plus considérable lisait à genoux la profession de foi, que tous répétaient. Ensuite les autres secrétaires, que secondaient parfois quelques-uns des ecclésiastiques présents, donnaient lecture des sentences des condamnés.

» Les sentences lues, les inquisiteurs livraient ceux qui devaient périr par le feu à la justice royale. Pendant que ceux qui avaient témoigné leur repentir avant l'auto-da-fé abjuraient leurs erreurs, les impénitents étaient conduits, sur des juments, au *quemadero* (lieu du bûcher), ordinairement choisi hors de la ville, sous la garde d'alguazils et d'autres ministres de justice. Des moines les entouraient, pour les exhorter à se convertir. Ceux qui, avant d'être livrés aux flammes, se confessaient, souffraient le supplice du *garrote*, et leurs cadavres seuls étaient brûlés. » (*Historia de los protestantes españoles,* pp. 157-160.)

1. Collier de fer au moyen duquel on étranglait les criminels. Ce genre de supplice est encore aujourd'hui usité en Espagne.

en fut de même d'Alonso Perez, prêtre de Palencia, docteur en théologie, de don Cristoval de Ocampo, de Zamora, aumônier du grand prieur de Castille et Léon, de Cristoval de Padilla, de Juan Garcia, orfévre à Valladolid ; du licencié Perez de Herrera, de Gonzalo Baez, Portugais, et de cinq femmes, parmi lesquelles étaient doña Beatriz Vibero Cazalla, sœur de Francisco et d'Agustino, et doña Catalina de Ortega, veuve du commandeur Loaysa. On plaça, en outre, sur le bûcher, le cadavre et l'effigie d'une sixième femme, doña Leonor de Vibero, mère des Cazalla, morte depuis plusieurs années, et qui fut exhumée du monastère de Saint-Benoît le Royal. Seize autres condamnés furent admis à la réconciliation, c'est-à-dire notés d'infamie, privés de leurs titres et de leurs biens, et ramenés, couverts de l'ignominieux *sanbenito* [1], à la prison, où ils devaient, pour la plupart, demeurer enfermés le reste de leurs jours : on comptait, dans ce nombre, don Pedro Sarmiento de Rojas, don Luis de Rojas, doña Mencia de Figueroa, doña Ana Henriquez de Rojas, doña Maria de Rojas, sœur de la marquise d'Alcañices et fille du premier marquis de Poza ; don Juan de Ulloa Pereira, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fils et frère des seigneurs de la Mota ; doña Costanza de Vibero Cazalla, sœur d'Agustino ; don Juan de Vibero Cazalla, son frère ; doña Juana Silva de Ribera, femme de ce dernier ; doña Francisca Zúñiga de Baeza, béate de Valladolid, etc.

Avant qu'il fût donné lecture des sentences de condamnation, et lorsque le célèbre Melchior Cano, évêque démissionnaire des Canaries, eût prêché le sermon sur la foi, don

1. C'était un scapulaire de drap jaune. Il y en avait de plusieurs sortes, selon les diverses classes des condamnés. (Voy. LLORENTE, *Hist. de l'inquisition*, etc., t. I, pp. 326 et suiv.)

Francisco Baca, inquisiteur de Valladolid, s'avançant vers l'estrade qu'occupait la cour, demanda au prince don Carlos et à la princesse doña Juana de jurer, non-seulement qu'ils soutiendraient et favoriseraient toujours le saint-office, mais encore qu'ils lui révéleraient tout ce qui serait dit et fait contre la religion catholique et dont ils acquerraient la connaissance. Don Carlos et doña Juana satisfirent à cette étrange réquisition [1]. Llorente assure que, dès lors, don Carlos voua à l'inquisition une haine implacable; mais il n'administre aucune preuve à l'appui de cette assertion [2].

1. *Histoire de l'inquisition*, etc., t. II, pp. 220-234. — *Historia de los protestantes españoles*, par Adolfo de Castro, pp. 160-175.
2. *Histoire de l'inquisition*, etc., t. II, p. 234.

CHAPITRE III

Conséquences funestes, pour l'Espagne, de l'absence de ses souverains — Messages pressants envoyés à Philippe II, afin de solliciter son retour. — Les désirs personnels de ce monarque sont d'accord avec le vœu de la nation; mais la guerre avec la France ne lui permet pas d'y avoir égard. — Paix de Cateau-Cambrésis. — Organisation du gouvernement des Pays-Bas. — Philippe met à la voile de Flessingue et débarque à Laredo. — Il trouve son fils malade à Valladolid. — Il le revêt des insignes de la Toison d'or. — Nouvel auto-da-fé à Valladolid; Philippe et don Carlos y assistent. — Paroles horribles adressées par Philippe à l'un des condamnés. — Départ de la cour pour Tolède. — Assemblée des cortès de Castille; demandes que leur fait le roi. — Arrivée d'Élisabeth de Valois à Guadalajara. — Philippe va l'y voir secrètement. — Célébration de leur mariage, auquel don Carlos n'assiste pas; fêtes données à cette occasion. — Philippe reçoit le collier de l'ordre de Saint-Michel. — Entrée de la reine à Tolède; première entrevue avec don Carlos. — Les cortès reconnaissent don Carlos pour héritier de la couronne de Castille, et lui prêtent serment. — Nouvelle proposition qui leur est faite par ordre du roi et qu'elles n'accueillent pas. — Subsides qu'elles lui accordent. — Continuation de la maladie de don Carlos. — La résidence de la cour est établie à Madrid.

Depuis que l'Espagne, par l'extinction de sa dynastie nationale, était passée à la maison d'Autriche, elle s'était vue souvent privée de la présence de ses souverains. Charles-Quint, durant un règne de quarante années, y avait résidé quinze ou seize ans à peine; il l'avait quittée, tantôt pour aller se faire investir de la dignité impériale ou pour recevoir des mains du pape les insignes de cette dignité, tantôt pour batailler contre les Mores en Afrique ou pour réduire les Gantois, qui ne voulaient pas reconnaître l'au-

torité de son gouvernement, tantôt enfin pour défendre les Pays-Bas, envahis par les Français d'un côté, et de l'autre par le duc de Juliers et de Gueldre, ou pour soumettre à ses lois les protestants indociles de l'Allemagne : il y avait douze ans et plus qu'il était parti la dernière fois de la péninsule ibérique, lorsqu'il abdiqua. Philippe II, comme on l'a vu, en était absent aussi au moment où il monta sur le trône.

Dans une si grande monarchie, de laquelle dépendaient plusieurs royaumes et même un monde tout entier, l'éloignement prolongé du maître avait des conséquences funestes. Les affaires qui exigeaient des résolutions graves étaient ajournées [1]; l'obéissance des vassaux se relâchait; des ministres s'arrogeaient une autorité absolue et distribuaient, au gré de leurs passions, les charges et les faveurs, faisant ainsi, dit un historien national, d'un État monarchique un gouvernement républicain [2]; le pays, épuisé d'hommes et d'argent par les secours qu'il avait fournis à l'empereur dans ses guerres continuelles, résistait aux demandes, incessamment renouvelées, dont on l'accablait [3].

1. C'est ce qui arriva, notamment après la perte de Bougie en Afrique, qui émut toute l'Espagne. Les royaumes de Castille, de Valence et de Catalogne offraient, pour la reprendre, de lever huit mille hommes et de payer 100,000 ducats; le cardinal-archevêque de Tolède, Sicileo, à l'exemple de son prédécesseur Ximenès, voulait se mettre à la tête de l'entreprise et y consacrer toutes ses ressources. Ces propositions furent envoyées à Philippe II, aux Pays-Bas; mais, dit Cabrera, « apretado en la » provision de los negocios de Flándes, remitia la resolucion para su » venida. » (*Felipe II*, liv. I, chap. VIII, p. 37.)

2. « Hazian de república el gobierno de monarquía real los ministros absolutos, i mas los profesores de letras legales, en quien estaba la universal distribucion de la justicia, policía, mercedes, onras, cargas, en el colmo de poder i autoridad, etc. » (*Ibid.*)

3. Dans l'instruction que Philippe II donna, le 5 juin 1558, à l'archevêque de Tolède, en l'envoyant en Espagne, il convenait lui-même que la na-

Aussi tous les ordres de la nation soupiraient-ils après l'arrivée du nouveau roi ; et, dès qu'on sut en Castille qu'une trêve avait été signée avec la France [1], des messages pressants lui furent envoyés aux Pays-Bas afin qu'il ne différât plus son retour. La princesse doña Juana joignit ses instances à celles des cortès et des conseils ; pour leur donner plus de poids, elle députa à son frère don Fadrique Enriquez, majordome du prince don Carlos [2].

Philippe II n'eût souhaité rien avec autant d'ardeur que de pouvoir se rendre au vœu qui lui était exprimé : il était pénétré de la nécessité de sa présence au centre de la monarchie, et puis il n'aimait que l'Espagne, il ne se plaisait qu'avec les Espagnols [3]. Il l'avait bien prouvé, en faisant cette tentative dont nous avons parlé ailleurs pour engager son père à demeurer aux Pays-Bas, tandis que lui il passerait dans la Péninsule [4]. Mais la trêve récemment conclue n'était pas assez solide, ainsi que l'événement le fit voir, pour qu'il pût s'éloigner de ces provinces sans les laisser exposées à de grands périls.

tion espagnole avait raison de se plaindre ; il y dépeignait « los del reino » tan necesitados y descontentos, y no con poca razon, viendo que de » tantos años á esta parte no se hace otra cosa sino sacar para todas » partes tan grandes y continuas sumas de dinero.... » (*Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, etc., t. II, p. 431.)

1. Le 3 février 1556.

2. Nous avons publié la lettre qu'elle écrivit au roi, le 13 juin 1556, dans *Retraite et mort de Charles-Quint*, etc., Introduction, p. 203.

3. « Non stima alcuna natione più che la spagnuola ; con questa si trattiene, con questa si consiglia, con questa si governa ;.... fa poco conto degli Italiani et dei Fiammenghi, et manco dei Tedeschi.... » (Relation de Michele Suriano, faite au retour de son ambassade, en 1559, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 129.)

Dans sa relation, faite en 1567, Antonio Tiepolo dit aussi que le roi Philippe « ama et stima sola la nation spagnuola » (*Ibid.*, p. 148.)

4. *Retraite et mort de Charles-Quint*, etc., Introduction, p. 122.

D'un naturel tout différent de celui de Charles-Quint, Philippe abhorrait la guerre [1]. Obligé de prendre de nouveau les armes pour repousser l'agression de la France, il se promit bien de ne laisser échapper aucune occasion propice de mettre un terme aux hostilités. Sa bonne fortune voulut que des généraux entreprenants et habiles remportassent pour lui deux éclatantes victoires, celles de Saint-Quentin et de Gravelines. Le vaincu dut subir la loi du vainqueur : mais Philippe avoua, en confidence, à l'ambassadeur vénitien Michele Suriano, que, si le roi de France n'avait pas demandé la paix, il l'aurait demandée lui-même, car il la voulait de toute façon [2].

La paix faite et ratifiée [3], il restait à Philippe II à régler le gouvernement des Pays-Bas. Le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, qui, après l'abdication de l'empereur, avait été chargé de la régence de ces provinces, ne pouvait plus la conserver; le traité de Cateau-Cambrésis venait de le rétablir dans ses États. Le roi le remplaça par Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, sa sœur naturelle, qu'il appela d'Italie; il institua un conseil d'État, où il fit entrer les seigneurs les plus considérables du pays, mais en recommandant à sa sœur de suivre tout particulièrement les avis d'Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras; il pourvut aux gouvernements particuliers des provinces et

1. L'ambassadeur vénitien Giovanni Micheli, dans sa relation de 1557 sur l'Angleterre, s'exprime ainsi, à propos de Philippe : « Da ottimo » luogo so ch'egli di natura aborrisce la guerra... » (*Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. LXII.)

Federico Badoaro, dans sa relation aussi de 1557, et Michele Suriano dans celle qu'il fit en 1559, se servent d'expressions à peu près semblables. (*Ibid.*, pp. 42 et 128.)

2. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 100, note 1.

3. La paix de Cateau-Cambrésis, du 3 avril 1559.

aux charges de capitaines des bandes d'ordonnance, qui étaient vacants pour la plupart; il adressa des instructions aux conseils de justice, afin qu'ils châtiassent sévèrement les délits commis contre la religion; il posa les bases d'une nouvelle organisation ecclésiastique; il présida à un chapitre de la Toison d'or, où l'on remplit le nombre des chevaliers de l'ordre; enfin il assembla à Gand les états généraux et prit congé d'eux le 7 août 1559, après leur avoir présenté leur nouvelle gouvernante.

Une flotte était, depuis plusieurs mois, rassemblée dans les ports de Zélande, pour le transporter en Espagne. Le 25 août, il mit à la voile de Flessingue, et, après une navigation heureuse, il débarqua à Laredo le 8 septembre [1]. Le 14 il fit son entrée à Valladolid, au milieu des plus vives démonstrations de l'allégresse publique [2]. Le bonheur qu'il éprouvait de revoir sa ville natale fut troublé par l'état où il trouva son fils : don Carlos avait été, quelque temps auparavant, atteint de la fièvre quarte, et il n'en était pas guéri [3]. Dès qu'il fut un peu mieux, le roi le revêtit des insignes de la Toison d'or, qui lui avait été conférée dans le chapitre tenu à Anvers au mois de janvier 1556 [4].

Les luthériens arrêtés en Castille et livrés au saint-office l'année précédente, n'avaient pas tous été compris dans l'auto-da-fé du 21 mai; les inquisiteurs avaient voulu en réserver un certain nombre, pour donner au roi catholique, à son retour en Espagne, un spectacle qui réjouît son cœur

1. Vandenesse, Journal des voyages de Charles-Quint et de Philippe II.
2. Vandenesse. — Cabrera, *Felipe II*, liv. V, chap. III, p. 235.
3. Vandenesse.
4. De Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*, pp. 449 et 482. — Dans le tome XXVII de la *Coleccion de documentos inéditos*, p. 227, est le reçu, donné par don Carlos, le 24 septembre 1559, du collier et du livre des statuts de la Toison d'or.

et charmât ses yeux. La cérémonie fut fixée au dimanche 8 octobre. Elle eut lieu, comme la précédente, sur la grand'place de Valladolid.

C'était le premier auto-da-fé auquel Philippe II assistât : les plus grands préparatifs furent faits afin de l'environner d'une solennité et d'un apparat extraordinaires ; on imagina, notamment, de construire pour les condamnés un échafaud disposé de façon qu'ils pussent être vus de toutes les parties de la grand'place et des rues qui y aboutissaient. Aujourd'hui que les sentiments d'humanité et de tolérance ont pénétré dans les masses aussi bien que dans les classes supérieures de la société, on a de la peine à comprendre l'affluence de curieux qu'attira, des divers points de la Castille, ce spectacle abominable; des témoins oculaires [1] n'en évaluent pas le nombre à moins de deux cent mille. Le roi s'y rendit, accompagné de la princesse sa sœur, de don Carlos, du prince de Parme Alexandre Farnèse, et d'une suite nombreuse où l'on remarquait les ambassadeurs de France, plusieurs évêques, le connétable et l'amiral de Castille, les ducs de Nájera et d'Arcos, les marquis de Denia et d'Astorga, les comtes d'Urueña, de Benavente; de Buendía, etc.

Le sermon fut prêché par don Juan Manuel, évêque de Zamora; ensuite il fut donné lecture, selon l'usage, des sentences des condamnés. Cela fait, le cardinal-archevêque de Séville, don Fernando de Valdès, inquisiteur général, se tournant vers le roi, lui dit : *Domine, adjuva nos.* Philippe se leva, et tira son épée en signe de la volonté qu'il avait de s'en servir pour la défense du saint-office. L'archevêque

1. Vandenesse, dans son Journal manuscrit des voyages de Charles V et de Philippe II, et Diego de Simancas, secrétaire à cette époque du saint-office, qui a laissé une description de l'auto-da-fé du 8 octobre 1559, citée par M. de Castro dans son *Historia de los protestantes españoles*, p. 176.

alors lui adressa les paroles suivantes : « Les décrets apos-
» toliques et les saints canons ayant ordonné que les rois
» jurent de favoriser la sainte foi catholique et la religion
» chrétienne, Votre Majesté jure-t-elle, par la sainte croix,
» qu'elle donnera tout l'appui nécessaire au saint-office de
» l'inquisition et à ses ministres contre les hérétiques et apos-
» tats, contre ceux qui les soutiendront et favoriseront, et
» contre quiconque, directement ou indirectement, mettrait
» obstacle à l'action du saint-office; qu'elle forcera tous les
» sujets et naturels de ses royaumes à obéir et se conformer
» aux constitutions et lettres apostoliques données et publiées
» pour la défense de la sainte foi catholique contre les héré-
» tiques et contre ceux qui les croient, reçoivent ou favo-
» risent? » A quoi le roi répondit : « Je le jure [1]. »

Les condamnés étaient au nombre de dix-huit. Parmi eux figuraient : don Carlos de Sesse, d'une famille illustre d'Italie, et dont la femme, doña Isabel de Castille, descendait du roi don Pedro; doña Isabel de Castille elle-même et doña Catalina de Castille, sa nièce; fray Domingo de Rojas, religieux dominicain, de la famille des marquis de Poza; Pedro Cazalla, curé de Pedrosa, dans l'évêché de Zamora; Domingo Sanchez, prêtre des environs de Logroño, et huit religieuses du couvent de Belen, de l'ordre de Cîteaux, à Valladolid. Sesse, Rojas et un serviteur de Pedro Cazalla, ayant persévéré dans leurs erreurs, furent brûlés vifs. On jeta aussi dans le feu l'effigie et les os d'une béate de Valladolid, nommée Juana Sanchez, qui s'était donné la mort en se frappant de plusieurs coups de ciseaux à la gorge. Cinq des religieuses et quatre autres condamnés se confessèrent

1. Cabrera, *Felipe II*, liv. V, chap. III. — Adolfo de Castro, *Historia de los protestantes españoles*, pp. 176 et 177.

afin d'échapper au bûcher; ils subirent la peine du *garrote*. Enfin les autres religieuses, avec doña Isabel et doña Catalina de Castille, furent ramenées en prison, pour y rester détenues à perpétuité [1]. « C'estoit grande pitié à » veoir, » dit Vandenesse, auteur d'un Journal des voyages de Charles-Quint et de Philippe II, qui était présent.

Lorsque l'on conduisait don Carlos de Sesse au *quemadero*, il dit au roi, en passant devant lui : « Comment vous, qui » êtes un si grand gentilhomme, pouvez-vous permettre » qu'on me livre aux flammes? » Philippe lui répondit froidement : « Si mon fils était aussi mauvais que vous, j'ap» porterais moi-même le bois pour le brûler [2]. » Paroles

1. Adolfo de Castro, ouvrage cité, pp. 177-183.

2. Il y a plusieurs versions de ces fameuses paroles, *famosa sentencia*, comme dit un des panégyristes de Philippe II.

Celle que nous donnons est tirée de Cabrera : « Yo traere leña » para quemar á mi hijo, si fuere tan malo como vos. » (*Felipe II*, liv. V, chap. III.)

Fray Agustino Davila, qui prononça l'oraison funèbre de Philippe, en 1598, à Valladolid, lui fait dire : « Si mon fils était contraire à l'Église ca» tholique, j'apporterais les sarments pour qu'on le brulât : » *Si mi hijo fuere contra la Iglesia católica, yo llevaré los sarmientos para que lo quemen.* (Adolfo de Castro, *Historia de los protestantes españoles*, p. 184.)

Balthasar Porreño, dans les *Dichos y hechos del rey don Felipe II el Prudente* (Séville, 1639), amplifie ainsi les paroles prononcées par le roi : « Il est bien que le sang noble, s'il est taché, se purifie dans le feu; » si le mien propre l'était en la personne de mon fils, je serais le pre» mier qui l'y jetterais : » *Muy bien que la sangre noble, si está manchada, se purifique en el fuego ; y si la mia propia se manchare en mi hijo, yo seria el primero que lo arrojase en él.* (Adolfo de Castro, ouvrage cité, p. 178.)

Malgré le témoignage de Cabrera et de Davila, il nous restait encore quelque doute sur les affreuses paroles qu'on met dans la bouche de Philippe II; mais nous n'en avons plus conservé, après avoir lu une lettre que l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine, ambassadeur de France à Madrid, écrivait à Catherine de Médicis, le 20 janvier 1562. Plusieurs Français avaient été arrêtés par l'inquisition, les uns pour avoir apporté des livres en Espagne, les autres pour avoir parlé de matières religieuses; elle venait de faire emprisonner Bobuse, apothicaire de la reine Élisabeth et beau-frère du médecin de Charles IX. L'Aubespine écrit à ce propos :

horribles, et qui montrent jusqu'à quel point ce monarque poussait le fanatisme !

Philippe II quitta Valladolid le lendemain. Il avait hâte d'assembler les cortès de Castille : son trésor était épuisé ; il lui fallait de l'argent, et il voulait aussi que les représentants de la nation reconnussent, pour son futur héritier, le prince des Asturies, qui allait bientôt accomplir sa quinzième année [1]. Il les convoqua à Tolède, où il se rendit avec doña Juana, don Carlos et toute sa cour.

L'ouverture des cortès se fit le 9 décembre, dans la grande salle de l'Alcazar : le roi y présida, assis sous un dais, et ayant le prince à son côté, « assez maigre et défait de sa » fiebvre quarte [2]. » La proposition fut lue par le secrétaire d'État Juan Vazquez de Molina ; elle roulait sur les deux objets que nous avons indiqués, et, de plus, le roi y annonçait aux cortès son mariage avec Élisabeth de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis [3]. Les *procuradores* répondirent sur-le-champ qu'ils étaient prêts à reconnaître le prince, et, quant aux subsides demandés par le roi, » qu'ilz se démonstreroient si bons et dévotieux subjectz » que S. M. en auroit satisfaction, estant bien joyeux » de la voir en si bonne disposition après une si longue » absence, mesme après tant de belles victoires et une

« Quoy que j'en fasse instance (pour sa mise en liberté) au roy catho- » licque et à tous ceulx de par deçà, je n'ay responce autre de S. M. : *Que,* » *si c'estoit son propre filz, et qu'il eust en cest endroit péché, il le fe-* » *roit morir.* »

1. Philippe II avait été reconnu par les cortès pour futur héritier de la couronne, lorsqu'il ne comptait pas encore un an. (Cabrera, liv. I, chap. I, p. 3.)

2. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme du 18 décembre 1559.

3. Copie de la proposition faite aux cortès, jointe à une lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme du 29 décembre 1559.

» paix si honorable par la grâce de Dieu obtenues [1]. »

La prestation du serment que le prince avait à recevoir de tous les ordres de l'État et à leur faire réciproquement, était une cérémonie longue et fatigante ; elle dut être différée à cause de l'état de don Carlos, que la fièvre avait repris.

Cependant Élisabeth de Valois venait de quitter la cour de France, se dirigeant vers sa nouvelle patrie. Reçue à Roncevaux, le 4 janvier 1560, par don Francisco de Mendoza, cardinal-archevêque de Burgos, et par le duc de l'Infantado, elle poursuivait sa route à travers les provinces de la Péninsule, au milieu des marques de respect, des cris de joie et d'amour de toutes les populations, charmées de sa jeunesse, de sa beauté, de sa grâce, et heureuses d'une alliance qui présageait de longues années de paix. Le 28 janvier elle arriva à Guadalajara [2], où devait se célébrer le mariage ; elle descendit au palais du duc de l'Infantado, que ce seigneur avait mis à la disposition du roi : la princesse doña Juana l'y attendait et lui en fit les honneurs [3]. Philippe II, qui était à Madrid, vint le lendemain à Alcalá. Le 30, dans la soirée, il se rendit secrètement à Guadalajara, pour voir sa future épouse. La cérémonie nuptiale eut lieu le 31, à onze heures du matin. Après avoir reçu dans ses appartements les hommages du prince de la Roche-sur-Yon et de l'évêque de Limoges, ambassadeur de France, Philippe, ayant à sa droite le duc de Brunswick, à sa gauche le duc de l'Infantado, précédé du duc d'Albe, son grand maître

1. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 18 décembre 1559, déjà citée.

2. Lettre de Courtewille à Viglius, du 29 janvier 1560.

3. Vandenesse.

Cabrera, copié par presque tous les historiens, prétend à tort qu'Élisabeth fut reçue à Guadalajara par la princesse *et par don Carlos*.

d'hôtel, et suivi des ducs d'Escalona, de Nájera, de Villafranca, de l'amiral de Castille et d'une foule d'autres personnages de distinction, alla trouver Élisabeth, qui l'attendait avec la princesse doña Juana : il était, dit une relation écrite par un témoin oculaire, « accoustré d'un pourpoint blanc, » avec une robe de velours cramoisi violet ; » Élisabeth avait une robe de toile d'argent ; elle était coiffée d'un chaperon à la mode de France, bordé de grosses perles et de pierres précieuses en forme de couronne, et portait un magnifique collier de pierreries. Dès que le roi fut auprès d'elle, il l'embrassa. Élisabeth donna sa main à baiser aux seigneurs espagnols, tandis que les dames de sa suite étaient présentées au roi. Ces formalités terminées, toute la cour se dirigea vers la chapelle, où la messe fut célébrée et la bénédiction donnée au couple royal, par le cardinal-archevêque de Burgos. Une réflexion du secrétaire Courtewille, qui était présent, mérite d'être rapportée ici : « Il me semble, écrivit-il » au président Viglius, les partyes se contentent et se con- » tenteront fort bien l'une de l'autre. Les signalz qui me » le font dire auriont meilleure grâce de bouche que par » escrit [1]. » Don Carlos, toujours travaillé par la fièvre, ne put assister au mariage de son père.

Après la cérémonie, le roi, la reine et la princesse doña Juana dînèrent en public, à la même table. Le soir il y eut bal au palais ; mais, à dix heures, tout le monde se retira. Le premier février, le prince de la Roche-sur-Yon remit à Philippe, de la part du roi de France, le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le lendemain, des courses de taureaux et des jeux de cannes furent donnés en l'honneur des seigneurs et des dames qui avaient accompagné la reine [2].

1. Lettre du jour de la Chandeleur (2 février).
2. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme du 2 février 1560.

Élisabeth fit son entrée à Tolède le 12 février [1] ; elle ne dura pas moins de six heures, d'une à sept de l'après-midi. Conduite d'abord à l'église métropolitaine, où elle fit sa prière, Élisabeth fut reçue au palais par don Carlos, qu'accompagnaient don Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse [2]. Après ce qui s'était passé au congrès de Cateau-Cambrésis, cette première entrevue excitait quelque curiosité : la fille de Catherine de Médicis montra au prince des Asturies un visage plein de bienveillance, et où se peignait l'interêt qu'elle prenait à sa situation, car le pauvre prince était tout exténué. Don Carlos fut touché de l'accueil de la reine ; dès ce moment, il conçut pour elle des sentiments de respect et de déférence qui ne se démentirent jamais depuis [3].

Les prélats, les grands, la noblesse, les députés des villes de Castille attendaient avec impatience, à Tolède, la solennité de la prestation du serment à l'héritier présomptif de la couronne, pour laquelle ils y étaient réunis depuis plusieurs mois ; le jour en fut enfin fixé au 22 février. Le roi voulut qu'elle se fît à la cathédrale. Le siége de Tolède était occupé, en ce temps-là, par fray Bartholomé de Carranza, de l'ordre de Saint-Dominique ; mais cet illustre prélat avait été arrêté, au mois d'août de l'année précédente, par ordre de l'inquisiteur général, Fernando de Valdès, et il était gardé en une

1. Dans les *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, publiées par M. Louis Paris, Paris, 1841, in-4°, p. 271, il y a une lettre de l'évêque de Limoges où le 3 février est donné comme le jour de l'entrée de la reine ; il doit y avoir ici une erreur de copiste. Vandenesse précise les dates : le 3 février, dit-il, LL. MM. allèrent à Alcalá ; le 5, elles allèrent à Madrid, où la reine fit son entrée ; le 9, le roi fut à Aranjuez ; le 12, au matin, il vint à Tolède, et l'après-dîner la reine y fit son entrée, etc.

2. Vandenesse.

3. Lettre de l'évêque de Limoges à François II, du 3 février 1560, dans les *Négociations, lettres*, etc., p. 271.

étroite prison. Philippe notifia ses intentions au chapitre métropolitain.

Le 22 février, à neuf heures du matin, le cortége royal partit du palais, pour se rendre à la cathédrale. Don Carlos, vêtu avec magnificence, montait un cheval blanc richement enharnaché et caparaçonné ; à sa gauche était don Juan d'Autriche : la bonne mine, la tournure élégante du fils naturel de Charles-Quint, contrastaient avec l'attitude disgracieuse et le teint blême du prince des Asturies [1]. Devant eux allaient Alexandre Farnèse, l'amiral de Castille, les comtes de Benavente et d'Urueña, les ducs de Nájera, d'Albe, de Francavilla, les marquis de Villena, de Denia, del Cenete, de Mondejar, de Comarès, le maître de Montesa, les deux prieurs de Saint-Jean (de Castille et de Léon) et une foule d'autres personnages de marque, qui, à la grande satisfaction du prince [2], rivalisaient par la richesse de leurs vêtements, tout étincelants d'or et de pierreries, la beauté de leurs chevaux, le luxe de leurs harnais, de leurs selles, de leurs housses, parmi lesquelles il y en avait dont la valeur était de plus de deux mille ducats [3]. La princesse doña Juana venait en litière, après don Carlos, entourée de ses dames [4]. Le roi était à cheval : quatre rois d'armes avec quatre massiers le précédaient, et le comte d'Oropesa, un peu en avant de lui, portait l'épée à l'épaule, qui était découverte. Une attaque de petite vérole obligeait la reine à garder ses appartements [5].

1. « Con mal color de quartanario, » dit Cabrera.

2. « ... Contentando al príncipe, que gustaba mucho dello. » (Cabrera.)

3. « ... Avia gualdrapas de dos mil ducados de costa, sin computar valor de piedras... » (*Ibid.*)

4. Joyeuses, dit Cabrera, de ce que les dames françaises de la cour de la reine Élisabeth n'assistaient pas à la cérémonie.

5. Cabrera, *Felipe II*, liv. V, chap. VII, pp. 246 et suiv.

Le chapitre métropolitain s'était empressé de faire les dispositions nécessaires pour l'imposante cérémonie qui allait s'accomplir. Le chœur de la cathédrale avait été entièrement tendu de brocart. On avait construit, au bas de la nef, une estrade de huit degrés de hauteur et de quarante pieds en carré, couverte d'épais tapis. Au centre de cette estrade s'élevait, sous un dais, un autel orné de drap d'or frisé ; à la droite de l'autel était un autre dais sous lequel on avait placé trois fauteuils et trois coussins de drap d'or : le fauteuil du milieu pour le roi, celui de droite pour la princesse, celui de gauche pour le prince. Du côté de la princesse et à quelque distance en dehors du dais, il y avait un tabouret pour don Juan d'Autriche. En face de l'autel, était un fauteuil garni de velours cramoisi, destiné au cardinal-archevêque de Burgos; vis-à-vis de ce fauteuil, une petite table où l'on voyait le livre des Évangiles ouvert, avec une croix d'or au-dessus; devant la table, un coussin, aussi de velours cramoisi, sur lequel s'agenouilleraient ceux qui devaient prêter serment. Au bas de l'estrade, on avait disposé des bancs — plus ou moins richement garnis, selon la qualité des personnages qui allaient s'y asseoir — pour les ambassadeurs des puissances étrangères, les prélats, les grands, les gentilshommes titrés et les *procuradores* des villes. Le milieu de la nef était vide [1].

Le cortége étant arrivé à l'église, chacun prit la place qui lui était destinée. Le marquis de Mondejar, comme officier des fiefs, se tint debout, à gauche de la table où était déposé le livre des Évangiles, ayant auprès de lui trois conseillers au conseil royal de Castille, quatre conseillers au conseil royal d'Aragon, les uns et les autres appelés pour servir de

1. Vandenesse. — Cabrera.

témoins à cet acte solennel, les massiers, les rois d'armes et les maîtres-d'hôtel du prince. A la droite de la même table se tinrent le duc d'Albe et le comte d'Oropesa. Les quatre maîtres-d'hôtel du roi, leurs bâtons en main, se rangèrent derrière don Juan d'Autriche [1].

Quand tout le monde eut été placé, la messe fut célébrée pontificalement, et avec le concours des chantres et des instrumentistes de la chapelle royale, par le cardinal de Burgos, assisté des archevêques de Séville et de Grenade, des évêques d'Avila et de Pampelune.

La messe achevée, le cardinal alla occuper le fauteuil qui lui était réservé, et les autres prélats les bancs destinés à leur ordre. Le licencié Menchaca, auditeur de la *Cámara*, donna lecture de la formule du serment à prêter par les personnages qui avaient été appelés à la cérémonie : elle portait, en substance, qu'ils recevaient don Carlos, fils unique du roi Philippe, leur naturel et légitime seigneur, comme successeur à la couronne de Castille après la mort de son père, et que, dès ce moment pour lors, ils le reconnaissaient pour leur roi et seigneur naturel, promettant de lui obéir et de le servir avec fidélité et dévouement. Puis un des rois d'armes proclama que tous eussent à se présenter dans l'ordre où ils étaient assis, sans égard au rang qui pouvait leur appartenir [2].

Le comte d'Oropesa, l'épée toujours appuyée à l'épaule, dit alors à la princesse doña Juana que c'était à elle de faire serment la première. Doña Juana se leva, accompagnée par le roi et le prince jusqu'en dehors du dais : elle alla s'agenouiller devant le cardinal, et, la main posée sur les Évangiles, elle jura fidélité et obéissance à son neveu. En reve-

1. Vandenesse.
2. *Ibid.*

nant à sa place, elle fit montre de vouloir baiser la main du prince ; il refusa de la lui donner, et l'embrassa[1]. Après elle, le licencié Menchaca appela don Juan d'Autriche, qui, n'ayant pas l'âge requis, avait obtenu des dispenses du roi [2]. Don Juan, le serment prêté, fit une profonde révérence à don Carlos, et lui demanda sa main, qu'il baisa, malgré la résistance du prince. Les prélats, les grands, les seigneurs de titre et les *procuradores* des villes vinrent ensuite, et successivement, remplir le même devoir [3] : l'ancienne dispute qu'il y avait, pour la préséance, entre les villes de Tolède et de Burgos, se renouvela à cette occasion ; la dernière obtint gain de cause, mais sans préjudice au droit que pouvait avoir sa rivale. Le comte d'Oropesa, don Garcia de Tolède, gouverneur du prince, les maîtres-d'hôtel du roi, le marquis de Mondejar, jurèrent à leur tour. Le duc d'Albe, qui avait présidé à la solennité, le bâton à l'épaule, en qualité de grand maître de la maison du roi, se présenta le der-

1. Le conseil d'État avait examiné le point de savoir si la princesse devait baiser la main de don Carlos. Ayant trouvé, dans les précédents, des exemples pour et contre, il avait conclu en proposant au roi cet expédient : Que doña Juana ferait comme si elle voulait baiser la main de son neveu, et que le prince s'en excuserait : « En lo de la señora princesa » se podria tomar un medio de que hiciese alguna demostracion, y tam» bien el príncipe por su parte, de manera que se cumpliese con lo nece» sario... » (*Lo que se trató y platicó cerca del juramento del príncipe nuestro señor, en Toledo, año* 1560, Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 139.)

2. ... Parece que por todos respectos se debe hallar presente don Juan de Austria, y que jure y haga pleito homenage, y bese la mano á Su Alteza; y por no tener edad cumplida, se supla por V. M., puniendo las causas que el derecho dice, y metiéndolo así en el auto... » (*Ibid.*)

3. Cabrera rapporte que le prince ne voulut pas se laisser baiser la main par les prélats. Mais Vandenesse dit le contraire ; il s'exprime ainsi : « Puis vindrent d'en bas de l'eschaffault où tous estoient assiz, les prélatz, » les grands, tous l'ung après l'aultre, jurer et faire l'hommaige et bai» ser les mains au prince. » Vandenesse était présent. Il n'y avait aucune raison de dispenser les prélats du baise-main, et l'étiquette ne le permettait pas.

nier : comme il oubliait d'aller baiser la main du prince, don Carlos le lui fit sentir par un regard plein de mécontentement ; il s'aperçut de son inadvertance et vint s'en excuser : le prince l'embrassa. L'archevêque de Séville reçut le serment du cardinal de Burgos. Don Carlos jura, entre les mains de don Juan d'Autriche, de garder les *fueros* et les lois des royaumes de Castille et de Léon, de maintenir ces royaumes en paix et justice, de défendre la foi catholique, de sa personne et de tous ses moyens.

Il était trois heures, quand la famille royale rentra au palais, où elle reçut les félicitations des ambassadeurs étrangers [1].

Les cortès n'avaient pas terminé encore leurs délibérations sur les demandes du roi. Le 2 mars, Philippe leur fit faire une nouvelle proposition : après leur avoir rappelé la nécessité où les dernières guerres avaient mis l'empereur son père et lui d'aliéner ou d'engager une grande partie du domaine, il les invitait à exprimer leur opinion sur les mesures à prendre pour réparer ces pertes [2]. Les cortès ne crurent pas devoir entrer dans cette voie, mais elles accordèrent au roi, outre le service ordinaire et une augmentation d'abonnement pour les *alcábalas*, quatre cent mille ducats à l'occasion de son mariage [3].

Cependant l'état de don Carlos ne s'améliorait pas, et il demeurait étranger à toutes les fêtes qui se donnaient à la cour. Il y eut, le 2 avril, un jeu de cannes auquel prirent part cent cavaliers divisés en cinq compagnies : la première était commandée par le roi ; la deuxième devait l'être par

1. Vandenesse. Journal des voyages de Charles-Quint et de Philippe II. — Cabrera, *Felipe II*, liv. V, chap. VII, pp. 246-248.

2. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 4 mars 1560.

3. Lettre du même à la même, du 25 juin 1560.

le prince ; les autres avaient pour chefs le marquis de Villena, les comtes de Benavente et d'Urueña. Il fallut que don Juan d'Autriche suppléât don Carlos [1].

Ce fut vers cette époque que Philippe II résolut de fixer la résidence de la cour à Madrid. Charles-Quint avait pris en affection cette ville, où il avait recouvré la santé à la suite d'une longue maladie ; il y avait fait agrandir le palais et ses dépendances [2] : elle ne fut pas moins du goût de son fils par sa situation, par sa proximité des maisons de plaisance où il aimait à se retirer. Dans le courant du mois de juin 1561, toute la cour, ainsi que la famille royale, allèrent s'y établir [3]. Madrid n'avait alors que deux mille cinq cent vingt maisons et une population de douze à quatorze mille âmes ; à la mort de Philippe II, en 1598, on y comptait douze mille maisons et trois cent mille habitants au moins [4].

1. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 2 avril 1560.

2. Quintana, *Historia de la antiguedad, nobleza y grandeza de Madrid*, fol. 331.

3. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 12 juin 1561.

4. Quintana, *l. c.*

CHAPITRE IV

Dépérissement de don Carlos. — Les médecins conseillent au roi de le faire changer d'air. — Le roi, après des informations prises à Gibraltar, Malaga et Murcie, se décide à l'envoyer à Alcala de Henarès. — Description de cette ville. — Départ de don Carlos pour Alcala. — Heureux effets qu'il ressent de son changement de résidence. — Sa fièvre cesse. — Il s'amuse, pendant sa convalescence, avec un jeune éléphant que le roi de Portugal lui avait envoyé. — Il avale une perle qu'un marchand était venu lui faire voir. — La fièvre le reprend à la suite de quelques imprudences. — Elle le quitte tout à fait. — Il va assister, au Pardo, à une fête donnée par le roi. — Il devient amoureux d'une des filles du concierge du palais. — Il fait une chute dans un escalier en allant la voir, et se blesse à la tête. — Les gens de sa maison et ses médecins accourent à ses cris. — Paroles de Quijada au licencié qui lui met le premier appareil. — Le roi, averti par don Garcia de Tolède, fait partir pour Alcala plusieurs de ses médecins. — Il y vient lui-même, mais il retourne bientôt à Madrid, rassuré par les déclarations des hommes de l'art. — Jugement sur les médecins espagnols de ce temps. — Caractère grave que prend la blessure de don Carlos; symptômes alarmants. — Le docteur Olivarès cherche à tranquilliser le prince; repartie de don Carlos. — On lui découvre le crâne. — Le roi accourt à Alcala. — Une légère amélioration dans l'état du malade est suivie des complications les plus inquiétantes; il tombe en délire. — Le roi fait dire des prières et faire des processions dans toute l'Espagne; il appelle un empirique de Valence; il prodigue à son fils les soins les plus affectueux. — Dévouement du duc d'Albe, de don Garcia de Tolède, de Quijada et de tous les serviteurs du prince. — Regret exprimé par don Carlos à son père. — Patience et douceur qu'il montre pendant sa maladie. — Part que l'Espagne entière prend à l'affliction du roi. — Marques éclatantes de la douleur de la reine et de la princesse doña Juana. — Sentiments divers des Flamands, des Italiens, des Portugais, des Français et des partisans de la branche allemande de la maison d'Autriche. — Les médecins désespèrent de la vie de don Carlos. — Le roi quitte Alcala, laissant des instructions pour les obsèques de son fils au duc d'Albe et au comte de Feria. — Don Carlos est trépané. — On apporte dans sa chambre et on lui fait toucher le corps de fray

Diego, religieux de Saint-François. — Soulagement instantané qu'il éprouve. — Fray Diego lui apparaît la nuit et le rassure. — Arrivée de l'empirique de Valence ; application de ses onguents, dont on n'est point satisfait ; il est congédié. — Le roi, instruit du changement inespéré qui est survenu dans l'état de son fils, revient à Alcala. — Don Carlos perd la vue. — Il la recouvre au moyen d'une opération pratiquée par le conseil de Vésale. — Le roi repart pour Madrid : il témoigne sa reconnaissance envers Dieu, en faisant distribuer des aumônes, mettre en liberté des prisonniers pour dettes, et en assistant à une procession solennelle. — Extraction d'un os de la tête de don Carlos. — Cicatrisation de sa plaie. — Sa convalescence et son rétablissement. — Les ambassadeurs de Venise vont le féliciter : détails qu'ils donnent sur leur entrevue avec lui. — Il va rejoindre la famille royale. — Joie des Madrilègnes en le revoyant. — Félicitations adressées au roi et à son fils par les princes étrangers. — Réponse de don Carlos à l'empereur. — Il prie son père de solliciter du pape la canonisation de fray Diego.

Don Carlos dépérissait de jour en jour, consumé par la fièvre qui le dévorait depuis plus de deux années déjà, malgré tous les moyens employés pour la combattre [1]. La science, à cette époque, n'avait pas à sa disposition ce précieux spécifique, le quinquina, dont la découverte ne se fit qu'un siècle plus tard [2] : les médecins conseillèrent au roi de le faire changer d'air ; ils étaient d'avis que le prince fût envoyé de préférence dans quelque lieu du littoral de la Méditerranée. Philippe écrivit aux corrégidors de Gibraltar, de Malaga et de Murcie, afin de savoir 1° si la ville où ils habitaient était propre pour la guérison de la fièvre quarte ; 2° quel était son état sanitaire, actuel et précédent ; 3° s'il y régnait ou y avait régné des maladies dangereuses ou con-

1. « ... Se trouvant ledict pouvre prince si affligé et tant exténué que, s'il ne pert ce mal pour tout cet hiver, la plus saine et commune opinion des médecins siens est qu'il s'en va éthique et sans grande espérance de l'avenir... » (Mémoire de l'évêque de Limoges pour Charles IX, du 5 septembre 1561.)

2. Il fut apporté en Espagne, en 1640, par la femme du comte de Chinchon, vice-roi du Pérou ; on ne le connut en France qu'en 1670. (Bouchardat, *Manuel de matière médicale.*)

tagieuses. Les corrégidors devaient réunir les médecins de leur juridiction respective, réclamer d'eux des rapports détaillés sur ces différents points, et les lui transmettre avec la plus grande diligence [1].

Nous ne connaissons pas les réponses que firent au roi les corrégidors de Murcie et de Malaga ; mais celle du corrégidor de Gibraltar était entièrement satisfaisante [2]. Philippe néanmoins, par des motifs d'économie [3], ne se décida pour aucune des villes que nous venons de nommer : il choisit Alcala de Henarès, qui lui avait été recommandée aussi, se réservant d'envoyer don Carlos aux bords de la Méditerranée, si plus tard cela était jugé indispensable.

Distante de six à sept lieues seulement de Madrid [5], la ville d'Alcala est située dans une plaine riante qu'arrose le Narès, dont les rives présentent aux yeux des jardins fleuris et des promenades ombragées par des peupliers touffus. Le ciel s'y

1. *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, etc., t. XXVII, p. 207. La lettre est du 13 septembre 1561.

2. Elle est dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 208.

3. C'est ce qu'assure l'ambassadeur vénitien Paolo Tiepolo, dans des lettres adressées au doge le 13 septembre et le 6 octobre 1561, et il explique la détermination du roi par la pénurie où il se trouvait. Elle était telle, selon une autre lettre du même ambassadeur (du 22 octobre) que « pendant plusieurs jours, on n'eut pas le moyen de pourvoir à la table ordinaire des gentilshommes de la bouche (« que per alquanti giorni si » mancò di far la tavola ordinaria delle gentiluomini della bocca di Sua » Maestà »). Ces embarras pécuniaires de Philippe II sont confirmés par ses propres lettres.

4. Il écrivait au cardinal de Granvelle, le 6 octobre 1561 : « ... Yo voy preve- » niendo todo lo necesario para la yda á Monçon al verano, aunque en la » indisposicion del príncipe no hay mejoría, que viene mal á propósito. » siendo tan larga y tomándole en tal edad; y todavía, porque no quede nada » por provar, le embio agora á Alcala, que dizen que es para aquel mal » mejor lugar que este; y si así no se hallare mejor, le embiaré á algun » lugar á la mar, que dizen que es el mejor remedio de todos... » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 375.)

5. Quatre lieues et demie d'Espagne.

montre presque toujours serein ; l'air y est pur et la température agréable, quoiqu'un peu froide pendant l'hiver. Il y existe un vaste et magnifique palais, construit pour servir de demeure aux archevêques de Tolède. Ferdinand, frère de Charles-Quint, reçut le jour dans ce palais [1]. Don Carlos, comme nous l'avons dit, y avait habité dans son enfance avec ses tantes, les princesses doña Maria et doña Juana.

Ce prince partit pour Alcala le dernier du mois d'octobre 1561 [2]; il y fut rejoint, quelques jours après, par don Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse, ses compagnons d'études et de plaisirs [3]. Le changement d'air exerça tout d'abord sur sa santé une heureuse influence : les accès de fièvre devinrent moins fréquents, et même bientôt ils cessèrent tout à fait [4]. L'état du malade s'améliorait à vue d'œil; il reprenait de l'embonpoint [5]. Le roi, qui alla le visiter deux fois, dans le courant des mois de novembre et de décembre [6], se félicitait de la résolution qu'il avait prise de lui faire quitter Madrid.

Une des distractions favorites de don Carlos, dans sa convalescence, était de jouer avec un jeune éléphant que le roi

1. Minano, *Diccionario geográfico-estadistico de España y Portugal*, etc., Madrid, 1826, in-8°, t. I, p. 84. — Madoz, *Diccionario geográfico-estadistico-histórico de España*, Madrid, 1845, in-4°, t. I, pp. 364 et suiv.

2. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 6 novembre 1561.

3. *Ibid.* — Mémoire de l'évêque de Limoges pour Charles IX, du 12 novembre.

4. Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 12 novembre 1561 ; lettres du même au roi et à la reine mère, du 18 novembre. — Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme, des 10, 16, 28 novembre et 15 décembre.

5. « Le prince d'Hespaigne est tantost régénéré, car il engrosse de santé et bonne disposition... » (Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 3 janvier 1562.)

6. Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme, des 28 novembre et 21 décembre 1561.

de Portugal lui avait envoyé, et dont la vue lui était si agréable qu'il le faisait venir jusque dans sa chambre [1]. Il s'en donnait d'autres, quelquefois, de bien singulières. Un jour un marchand indien se rendit à Alcala, pour lui montrer une perle d'une valeur de plus de trois mille écus ; don Carlos, l'ayant prise en ses mains, enleva petit à petit, avec les dents, l'or dans lequel elle était enchâssée, et l'avala, au grand désespoir de l'Indien, qui ne la recouvra que plusieurs jours après [2].

Quatre semaines s'étaient écoulées pendant lesquelles don Carlos n'avait plus eu de fièvre : quelques imprudences commises par lui furent cause qu'il en ressentit un nouvel accès, lequel fut suivi de plusieurs autres [3]. C'était à la fin de décembre 1561. Dans le principe, la recrudescence du mal se manifesta d'une manière assez violente ; mais il déclina peu à peu, et au milieu de février, l'ambassadeur de France put annoncer à sa cour une amélioration notable dans

1. « ... Il re di Portogallo ha mandato á donar' un elefante giovanetto a questo serenissimo principe, il quale, havendolo havuto sommamente caro, si prende piacere di farse lo venire spesso' fin in camera, godendo grandemente della vista e di modi di cosi novo e strano animale... » (Lettre de Paolo Tiepolo, du 1er décembre 1561.)

2. « ... Havendo egli preso in mano una perla che l'Indiano le havea portato a mostrare, stimata da lei più di 3,000 escudos ; a poco a poco, con li denti le levo d'intorno l'oro che la ligava, et poi se la mandò giù per la gola, mostrando che fusse stato a caso : onde il pover huomo è stato desesperatissimo, massimamente perchè sono passati tre giorni inanzi ch' el principe rendesse la perla... » (Lettre de Paolo Tiepolo, du 21 décembre 1561.)

3. « ... A questo serenissimo principe in Alcala è ritornata la febre quartana, e già ne ha havuti molti termini con dispiacer universale... (Lettre de Paolo Tiepolo, du 4 janvier 1562.) — « ... Le prince, ayant esté quicte de sa quarte ung mois tout entier, s'est si mal gouverné, soyt par ceste faulte, ou par n'estre pas de guères bonne habitude, qu'elle l'a reprins, et jà en a eu six ou sept accez plus roiddes que les précédans... » (Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 20 janvier.)

l'état du prince [1]. Les accès qu'il éprouva encore n'eurent point de gravité [2]. Le 12 mars, il se trouva assez bien pour aller, en compagnie de don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse, prendre part à une fête que son père donnait à la reine et à la princesse doña Juana à la maison du Pardo, que, depuis son retour en Espagne, il s'était plu à agrandir et à embellir ; il n'avait pas voulu jusque-là que la reine la vît. A la suite du dîner, il y eut un tournoi à cheval de quatre-vingts hommes d'armes. Le soir, don Carlos reparti pour Alcala [3].

Il y avait juste cinquante jours qu'il était sans fièvre [4], et son rétablissement faisait des progrès de plus en plus sensibles [5], lorsqu'un funeste accident vint non-seulement dé-

1. « ... Le prince d'Hespaigne, ayant eu un accez pénultiesme de sa quarte bien vingt et quatre heures, s'est, en ces deux derniers, mieulx porté, et semble que son mal vousist, par ceste violence, prendre congé : car les nouvelles que nous avons disent que hier son accez lui faillit du tout... » (Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 16 février 1562.)

2. « .... La fiebvre de monseigneur nostre prince se diminue bien fort, et ne l'a eue qu'assez peu en son dernier excès.... » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 6 mars 1562.) — Le 9 mars, l'évêque de Limoges écrivait dans le même sens à Catherine de Médicis.

3. « Sa Majesté festoye cejourd'huy la royne et la princesse au Pardo... Monseigneur nostre prince y sera aussi, qui coucha hier guaires loing dudict lieu, et a passé jà plusieurs jours des excès de sa fiebvre, sans l'avoir eue... » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 12 mars 1562.) — « Monseigneur nostre prince demeure délivré de sa fiebvre.... Il se trouva à la feste donnée au Pardo, et s'est depuis derechef retiré en Alcalá.... » (Lettre du même à la même, du 18 mars.) — Lettre de Paolo Tiepolo, du 14 mars. — Lettre de Tisnacq à Viglius, du 17 mars.

4. Relation de Dionisio Daza Chacon, citée plus loin.

5. « .... Le prince d'Hespaigne se porte mieulx, et quasi du tout hors de sa quarte, de laquelle peu souvent il se resent.... » (Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 25 mars 1562.) — « Le prince d'Hespaigne continue en sa bonne santé et est sans fiebvre quarte, bien qu'en ses jours ordinaires il luy en reste quelque mémoire, laquelle peu à peu, s'augmentant les chaleurs, passera, à ce que l'on recognoist par chascun

truire les espérances qu'on en avait conçues, mais encore mettre en péril la vie du prince.

Don Carlos avait pris de l'affection pour une des filles du concierge du palais, et, afin de la voir, il descendait au jardin par un escalier dérobé, obscur et fort roide. La plupart des personnes de sa maison qui connaissaient cette intrigue ne la voyaient pas avec déplaisir ; au contraire, elles se disaient que l'amour éveillerait et stimulerait l'esprit du prince, en même temps qu'il lui inspirerait quelque énergie physique. Son gouverneur, don Garcia de Tolède, ne raisonnait probablement pas ainsi, car il fit fermer la porte par laquelle l'escalier communiquait avec le jardin, et don Carlos essaya en vain de l'ouvrir, aidé d'un de ses gentilshommes. Le dimanche 19 avril, voulant absolument parler à la jeune fille, il lui fit dire de se trouver en dehors de la porte à midi et demi. Dès qu'il eut dîné, il éloigna tous ceux qui étaient autour de lui, pour que personne ne sût où il allait, et il courut à l'escalier, dont il franchit les degrés avec précipitation. Il avait presque atteint les dernières marches quand, le pied venant à lui manquer, il tomba la tête en avant [1].

Aux cris qu'il fit entendre, don Garcia de Tolède, Luis Quijada [2] et plusieurs autres de ses serviteurs accoururent :

jour.... » (Lettre du même à la même, du 3 avril.) — « Le prince d'Hespaigne continue en sa santé.... » (Lettre du même à la même, du 15 avril.)

1. Lettre de Paolo Tiepolo, du 24 avril 1562. Nous en avons donné le texte dans les *Appendices* de la 1re édition. — L'évêque de Limoges, écrivant à Catherine de Médicis, le 11 mai, lui mandait que le prince « estoit tombé, » la teste la première, dedans une petite viz obscure par laquelle il pen- » soit, seul et à cachettes, descendre dedans ung jardin, pour avoir la veue » d'une jeune fille du concierge, qui lui sembloit belle. »

2. Philippe II, après la mort de l'empereur, l'avait nommé grand écuyer du prince. Nous aimons à consigner ici les expressions de la lettre où le roi l'informait de cette nomination : « En lo que á vos toca, acordándome

ils le relevèrent et le transportèrent dans son appartement. Les docteurs Vega et Olivarès, médecins de la chambre, et le licencié Dionisio Daza Chacon, chirurgien du roi, qui étaient à Alcala, furent immédiatement appelés : Daza reconnut que le prince s'était fait, derrière la tête, à gauche, une blessure de la grandeur de l'ongle du pouce; il se mit en devoir de la panser. Cette opération ayant occasionné à don Carlos une douleur qui lui arracha quelques plaintes, Quijada craignit que le licencié n'osât pas continuer; il lui dit : « Ne pansez pas Son Altesse comme un prince, mais » comme un particulier. » Le pansement achevé, don Carlos se mit au lit; il eut une transpiration d'une heure et demie, à la suite de laquelle on lui fit prendre une médecine, puis on lui tira huit onces de sang [1].

» de lo mucho, bien y continuamente que servistes á S. M. y á mí, y á » vuestros méritos y calidades, y lo que importa poner cerca del serenísimo » príncipe, mi hijo, persona tal como la vuestra, de quien tengo tanta sa» tisfacion, e determinado elegiros y proveros del cargo de su cavallerizo » mayor, etc. » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 2.)

1. Il existe une relation circonstanciée de la chute et de la maladie de don Carlos à Alcala, écrite, à la demande de ce prince lui-même, par le licencié Dionisio Daza Chacon, qui lui donna ses soins depuis le 19 avril jusqu'au mois de juillet 1562. Cette relation, publiée en 1609, dans un ouvrage de Daza devenu très-rare (*Práctica y teórica de cirurgia*), a été réimprimée en 1851 dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XVIII, pp. 537-563; elle est intitulée : *Relacion verdadera de la herida de cabeza del serenisimo principe don Carlos, nuestro señor, de gloriosa memoria, la cual se acabó en fin de julio del año de* 1562.

On trouve, dans le tome VI des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, publié en 1846, pp. 587-607, une relation du même événement attribuée au docteur Olivarès, médecin de la chambre du roi, et qui n'est autre que celle du licencié Daza; seulement on en a retranché le préambule et la conclusion.

Il est singulier que les éditeurs de la *Coleccion de documentos inéditos*, qui connaissaient la relation originale, aient, dans le tome XV de ce recueil, pp. 553 et suiv., reproduit, à leur tour, comme un ouvrage distinct, la prétendue relation d'Olivarès.

Nous avons recueilli, aux archives de Simancas, une autre relation, que

Don Garcia de Tolède, dès que le premier appareil eut été mis sur la plaie, dépêcha au roi don Diego de Acuña, gentilhomme de la chambre du prince, pour l'informer de ce qui se passait. Philippe, à cette nouvelle, ordonna au docteur Juan Gutierrez, son médecin de chambre et protomédecin général, de partir incontinent pour Alcala, accompagné des docteurs Portuguès et Pedro de Torrès, ses chirurgiens. Tous trois y arrivèrent le 20, au lever du soleil.

Ce jour-là, dans la matinée, Daza s'étant présenté pour lever l'appareil qu'il avait appliqué sur la blessure du prince, don Carlos lui dit : « Licencié, il me sera agréable que le » docteur Portuguès s'acquitte de ce soin; ne vous en » fâchez pas. » Le licencié répondit que, puisque telle était la volonté de Son Altesse, il serait trop heureux de s'y conformer. Le pansement fut donc fait par le docteur Portuguès. Il y eut ensuite, en présence de don Garcia de Tolède, une consultation des hommes de l'art qui se trouvaient au palais : tous jugèrent convenable qu'on tirât encore au prince huit onces de sang.

Après la première saignée, don Carlos avait ressenti un peu de fièvre : elle augmenta le quatrième jour, mais elle diminua graduellement depuis, et le septième, qui était

Philippe II envoya à ses ambassadeurs, pour qu'ils en donnassent communication aux cours près desquelles ils étaient accrédités; elle est intitulée : *Relacion del successo de la enfermedad y cura del principe nuestro señor hasta los* XXVII *de mayo* 1562, *en Alcala*. Nous l'avons publiée dans les *Appendices* de la 1re édition.

Notre récit de l'accident arrivé à don Carlos sera naturellement emprunté, pour la plus grande partie, aux deux relations que nous venons de mentionner; nous ne saurions puiser à de meilleures sources : mais nous ferons usage aussi d'autres documents que nous avons à notre disposition. Nous citerons ces derniers chaque fois que nous les emploierons.

le 26 avril, elle avait cessé [1]; seulement le prince se plaignait, par intervalles, de mal de dents, de certaines petites glandes qui le faisaient souffrir au côté gauche du cou, et d'un peu d'engourdissement à la jambe droite.

Philippe II avait suivi de près à Alcala son proto-médecin [2]. Les hommes de l'art ne trouvant à la blessure de son fils aucun caractère alarmant ni même grave, il retourna à Madrid.

Mais les médecins espagnols de ce temps-là semblaient être restés étrangers aux progrès que les travaux et les ouvrages d'André Vésale avaient fait faire à la science : toute leur conduite, depuis l'origine jusqu'à la fin de la maladie occasionnée à don Carlos par sa chute, dénota leur peu d'expérience et d'habileté [3]. Le 29 avril, la plaie du

1. « .....Dopo l'ultime mie, si ha havuto aviso d'Alcalà ch' el serenissimo principe sta assai meglio e fuori d'ogni pericolo della percossa della testa, e che tosto sarà del tutto libero. » (Lettre de Paolo Tiepolo, du 27 avril 1562.)

2. Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 25 avril 1562.

3. « Chi non vede non può creder la poca prattica di questi cerujici, » dit l'ambassadeur de Florence, Nobili, dans une lettre à Côme de Médicis, du 1er mai 1562.

Le même ambassadeur, annonçant à son maître, le 8 octobre 1568, la mort de la reine Élisabeth, accusait formellement ses médecins espagnols de l'avoir tuée : « Mi pare a proposito che V. E. sappia come li medici es- » pressamente hanno amazzata la reina, avendole dato la mattina medesima » una medicina, e appiccato infinite copette per la vista, e cavato sangue » per li piedi, tanto che si vidde la creatura avere abbrucciato tutto il » comignolo del capo : cosa certo miserabile. »

L'ambassadeur français Saint-Sulpice, dans ses lettres à Catherine de Médicis, se plaint fréquemment des médecins espagnols attachés au service de la reine Élisabeth, et surtout de leur manie de saigner. Fourquevaulx, son successeur, à propos de remèdes que Catherine de Médicis avait envoyés pour les couches de sa fille, dit : « J'entends que ces médecins » espagnols en ont mesprisé la pluspart, comme grosses bestes qu'ils sont, » n'ayant rien que présomption et arrogance en eux. »

L'ambassadeur d'Angleterre, dans une lettre du 12 mai, que nous avons donnée dans les *Appendices* de la 1re édition, accuse également d'impéritie les médecins de don Carlos.

prince commença d'offrir un aspect plus inquiétant. Dans la nuit, le malade se réveilla avec une fièvre ardente, un grand mal de tête et les mêmes douleurs, mais plus intenses, au cou et à la jambe, qu'il avait éprouvées les premiers jours. Don Garcia de Tolède manda le docteur Olivarès. Celui-ci, pour tranquilliser le prince, lui dit que ce n'était rien, que ce qu'il éprouvait était seulement un peu d'agitation; mais don Carlos repartit : « La fièvre, et le » onzième jour, dans un mal causé par une blessure à la » tête, c'est d'un mauvais augure ! » Il ne se trompait pas. Le mal devint si violent qu'on ne crut pas devoir le laisser dormir jusqu'au point du jour [1].

Le 30, de grand matin, don Garcia de Tolède réunit les médecins et les chirurgiens du palais, au nombre de six, pour examiner ce qu'il y avait à faire. Tous furent d'avis que les symptômes qui s'offraient à leurs yeux accusaient une lésion au crâne et peut-être au cerveau [2]; ils résolurent, afin de s'en assurer, de mettre à nu la partie du crâne sur laquelle la blessure s'étendait : cette opération se fit à l'instant même [3]. Le résultat fut que le crâne était intact : seulement le péricrâne paraissait avoir été légèrement atteint.

Philippe II donnait audience, ce jour-là, à l'ambassadeur de France, l'évêque de Limoges, quand deux gentilshommes dépêchés coup sur coup par don Garcia de Tolède vinrent

1. « La calentura era tan crecida que convino no le dejar dormir hasta el amanecer. » (Relation de Daza.)

2. Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai 1562. Elle est dans les *Appendices* de notre 1re édition.

Ce diplomate reproche aussi leur ignorance aux médecins espagnols, et dit que l'état d'inflammation de don Carlos était produit par les humeurs vicieuses qu'il y avait en lui.

Dans une lettre à Charles IX, du 11 mai 1562, l'évêque de Limoges

lui apprendre le fâcheux changement qui s'était opéré dans l'état de son fils, et la détermination à laquelle s'étaient arrêtés les médecins. Il se mit en route la nuit même pour Alcala, emmenant avec lui Vésale [1] et un autre médecin de sa chambre, le docteur Mena, ainsi que ses deux ministres principaux, le duc d'Albe et le prince d'Eboli ; les autres membres de son conseil, avec les dignitaires de sa cour, l'y suivirent à quelques heures d'intervalle [2]. A son arrivée, le prince était mieux ; le sang qu'il avait perdu en abondance lui avait procuré quelque soulagement : Philippe s'empressa d'expédier un courrier à la reine, pour lui en donner avis [3].

donne la forme et la dimension suivante à la partie du crâne qui fut mise à découvert :

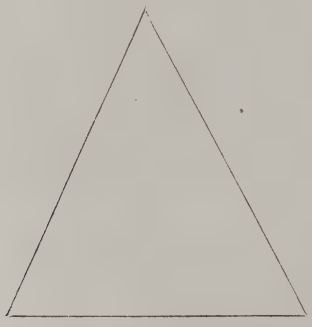

La même forme lui est donnée par l'ambassadeur de Venise, mais avec une dimension moindre, si j'en juge par la copie que M. le chevalier Mutinelli m'a envoyée.

1. Après avoir été le médecin de Charles V, Vésale était passé, avec le même titre, au service de Philippe II.

D'après la lettre de l'ambassadeur de Florence, du 1er mai 1562, les médecins espagnols avaient fait en sorte que Vésale ne vînt point à Alcala : « E questi medici spagnoli hanno indugiato sino a ora a volere il Vesalio... »

Il est juste d'ajouter pourtant que, dans sa relation, le licencié Daza qualifie Vésale, tantôt de *hombre doctissimo*, tantôt d'*insigne y raro varon*.

2. Mémoire de l'évêque de Limoges pour Charles IX, du 10 mai 1562. — Lettre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai.

3. « Ora, che è di notte, è venuto un corriero alla regina, che riferisce

Mais cette amélioration ne se soutint pas : au contraire, bientôt la fièvre augmenta, accompagnée de mal de tête, d'insomnie, de vomissements, de flux de ventre, d'inflammation du visage, d'ophthalmie, de paralysie de la jambe droite et d'une prostration extrême; la blessure devint livide et infecte; le malade avait les lèvres pendantes et comme déjà frappées de mort [1]. Le 5 mai, il commença à délirer.

A la vue du danger que courait son fils, Philippe II ordonna que des prières publiques fussent dites journellement dans toute l'Espagne, et qu'on fît, dans chaque ville, dans chaque village, des processions où l'on porterait le saint-sacrement, avec les reliques que les fidèles avaient le plus en vénération [2]. Lui-même il passa des heures entières, les genoux fléchis, à prier et à demander à Dieu qu'il lui conservât son unique enfant [3]. Il voulut présider à toutes les consultations des médecins, quoiqu'il y en eût qui ne durèrent pas moins de quatre heures [4]. Il avait entendu parler d'un vieux chirurgien morisque de Valence qui, au moyen d'onguents de sa composition, faisait des cures merveilleuses : il lui envoya l'ordre de se rendre sur-le-champ à

che, poi che hanno aperta la ferita, S. A. se sente meglio.... » (Lettre de l'ambassadeur de Florence, du 1er mai 1562.)

1. Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai 1562.

2. Voy., dans le tome XXVI de la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, p. 443, sa lettre du 2 mai 1562 aux prieurs de Guadalupe et de Notre-Dame del Pilar, et aux abbés de Valvanera et de Monserrate.

3. Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai. — Relation jointe à une lettre écrite, le 23 mai, à la duchesse de Parme, par le secrétaire Courtewille.

4. Il y en eut quatorze auxquelles il assista. Elles se faisaient de cette manière : le roi se plaçait dans un fauteuil, ayant à sa droite le du d'Albe, à sa gauche don Garcia de Tolède, et derrière lui les personnes de sa cour ; les médecins et chirurgiens étaient rangés circulairement vis-à-vis, sur des siéges. Don Garcia donnait la parole à celui que le roi voulait entendre. (Relation de Daza.)

Alcala [1]. Dès le 2 mai, il avait pourvu à ce que le prince se confessât et reçût la communion [2].

Pendant toute cette crise, le roi prodigua à son fils les soins les plus tendres, les attentions les plus affectueuses. Le comte Annibal d'Altaemps, neveu du pape Paul IV [3], qui était présent, disait à l'ambassadeur de Florence, quelques jours après, que voir le prince dans son lit, la pâleur de la mort sur le visage, avait été certes un sujet de grande compassion, mais que voir le roi servir incessamment son fils, les yeux remplis de larmes, avait été un spectacle à faire pleurer les pierres [4]. Le duc d'Albe aussi fit preuve d'un rare dévouement à son jeune maître. Depuis le jour de son arrivée avec le roi, il ne quitta pas la chambre du prince; il ne se dépouilla de ses vêtements que pour en changer; s'il prit quelque repos, ce fut en se jetant tout habillé sur un lit dans les moments où le prince sommeillait [5]. Don Garcia de Tolède n'apporta pas moins de zèle dans l'accomplissement de sa charge. Luis Quijada se donna des fatigues incroyables. Honorato Juan, quoiqu'il relevât à peine d'une longue et grave maladie, ne manqua pas d'assister un seul jour au pansement de son élève et aux consultations des médecins. Tous les serviteurs de don Carlos, en un mot, rivalisèrent de diligence et de sollicitude pour lui. Le pauvre prince, dans un des intervalles lucides qu'il eut pendant son délire,

1. Lettre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai, déjà citée. — Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai.

2. Lettre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai.

3. Il était venu en Espagne, porteur de la permission accordée au roi par le pape d'employer une partie des biens de l'Église à l'entretien de cinquante galères pendant cinq ans. (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 10 février 1561.)

4. Le tre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai.

5 *Ibid.* — Relation de Daza.

dit à son père que, s'il regrettait de mourir, c'était parce qu'il ne voyait pas d'enfant issu de son mariage avec la reine, et il ajouta, parce que sa mort rendrait les princes de Bohême trop joyeux [1]. Un des chirurgiens qui le soignaient, le licencié Dionisio Daza Chacon, a rendu, de sa patience et de sa douceur pendant sa maladie, un témoignage que nous devons reproduire : « Son Altesse — dit-il — montra beaucoup de » respect et d'obéissance à son père ; toutes les choses que » le duc d'Albe et don Garcia de Tolède lui dirent de faire au » nom de Sa Majesté, il les fit sans la moindre observation, » même dans les moments où la raison l'avait abandonné. Il se » prêta de la même manière à ce que sa santé exigeait, étant » si soumis aux prescriptions des médecins que, à l'étonne- » ment de tous, non-seulement il ne refusait pas les remèdes, » quelque désagréables et violents qu'ils fussent, mais en- » core, quand il était dans son bon sens, il les demandait » lui-même [2]. »

L'Espagne entière s'associa à l'affliction de son roi. Partout les églises se remplirent de gens qui venaient demander à Dieu, avec la plus grande ferveur, la guérison du prince. A Madrid, il y eut des processions, de jour et de nuit, où une foule de personnes se donnèrent la discipline, comme il était d'usage de le faire le jeudi saint. A Tolède, on compta jusqu'à trois mille cinq cents disciplinants [3]. Mais ce furent

1. Lettres de l'évêque de Limoges à Charles IX, du 11 mai, et de Paolo Tiepolo au doge de Venise, du 16 mai.

2. « Mostró S. A. gran obediencia y respeto á S. M., porque ninguna cosa de las que el duque de Alba ó don Garcia de Toledo le decian en su nombre, dejó de hacer con gran facilidad, aun en los dias del delirio. Lo que á su salud cumplia hizo de la misma suerte, siendo tan obediente á los remedios, que á todos espantaba, que por fuertes y recios nunca rehusó, ántes, todo el tiempo que estuvo en su acuerdo, él mismo los pidió.... »

3. Lettre de l'ambassadeur de France, du 14 mai. — Lettre de Paolo Tiepolo,

surtout la reine Élisabeth de Valois et la princesse doña Juana qui firent paraître la douleur dont elles étaient pénétrées : ces deux illustres femmes ne se bornèrent pas à assister aux processions qui eurent lieu dans la résidence royale ; elles passèrent une nuit tout entière à prier et à pleurer devant une image de la mère du Sauveur consacrée par la piété des fidèles, et qu'elles avaient fait apporter solennellement au palais [1]. Doña Juana fit plus encore : elle alla le soir, pieds nus, par un froid inaccoutumé en Castille, jusqu'au monastère de Nuestra Señora de la Consolacion, fondé par elle [2]. A la première nouvelle qu'elle avait eue de l'accident arrivé à son neveu, elle avait commandé au licencié Daza de l'informer, jour par jour, avec ponctualité, de l'état du prince.

Les Flamands et les Italiens qui habitaient Madrid mêlèrent leurs prières et leurs vœux à ceux de la nation : les Flamands s'étaient flattés de l'espoir d'avoir bientôt don Carlos pour gouverneur ; les Italiens attendaient de lui une amélioration de leur condition politique. Parmi les étrangers qui n'étaient pas soumis au sceptre de l'Espagne, les plus désintéressés appréhendaient que la mort du prince n'occasionnât de grands changements en Europe [3] ; d'autres, comme les Portugais, s'en réjouissaient ouvertement : don Carlos étant l'héritier présomptif de la couronne de Portugal,

du 16 mai. — Relation envoyée par le secrétaire Courtewille à la duchesse de Parme le 23 mai.

1. Lettre de Thomas Chaloner, ambassadeur d'Angleterre, du 12 mai 1562. (Elle est dans les *Appendices* de la 1re édition.) — Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai.

2. Lettre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai.

Doña Juana avait fondé, en 1559, ce couvent, qui était de religieuses déchaussées, de l'ordre de Saint-François. Voy. D'Avila, *Teatro de las grandezas de Madrid*, p. 286.

3. Lettre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai.

ils se voyaient menacés de tomber sous le joug des Castillans, « qu'ils aimaient aussi peu que les Turcs. » Les Français, avec plus de discrétion, considéraient que la mort de don Carlos ouvrirait le chemin du trône aux enfants que le roi aurait d'Élisabeth. Les partisans de la branche allemande de la maison d'Autriche, de leur côté, voyaient déjà les princes de Bohême appelés à recueillir l'héritage de la branche espagnole [1].

Neuf médecins et chirurgiens [2] étaient réunis autour du lit de don Carlos ; ils avaient épuisé les ressources de leur art ; tous leurs efforts étaient restés vains. Dans la soirée du 8 mai, l'état du malade s'aggrava à un tel point que, selon leur jugement unanime, il n'avait plus que trois ou quatre heures à vivre. Les ministres du roi lui conseillèrent de s'éloigner, pour n'être pas témoin d'un spectacle qui lui aurait déchiré le cœur : Philippe partit au milieu de la nuit, par une obscurité et une tempête affreuse, en proie à une douleur inexprimable, et souffrant lui-même de la fièvre, résultat des peines d'esprit et de corps qu'il venait d'endurer. Le duc d'Albe et le comte de Feria restèrent à Alcala : le roi leur laissa ses instructions sur la manière dont il désirait que se fissent les obsèques de son fils. La mort de don Carlos paraissait si imminente, que plusieurs des personnes de sa maison firent provision de drap pour leurs vêtements de deuil [3].

Les médecins étaient divisés d'opinion sur le caractère de

1. Lettre de l'évêque de Limoges à Charles IX, du 11 mai 1562.

2. C'était, selon la relation de Daza, les docteurs Gutierez, Vega, Olivarès, Vésale, Mena, Portuguès, Pedro de Torrès, le bachelier Torrès et le licencié Daza.

Le secrétaire Courtewille, dans sa relation du 23 mai, dit qu'il y en avait onze : « Il fut comme abandonné des médecins, qui estiont en » nombre de unze, et n'y eut nul d'eulx à qui il sembla qu'il poeust vivre » plus de III ou IIII heures. »

3. Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai.

la blessure et de la maladie du prince. Vésale, le docteur Portuguès et le bachelier Torrès, chirurgien renommé qu'on avait appelé de Valladolid, soutenaient que les symptômes qui faisaient désespérer de sa vie étaient causés par une lésion interne. Après de longs débats, il fut décidé qu'on le trépanerait. Cette opération se fit le 9 mai, dans la matinée. Le docteur Portuguès la commença, et, sur l'ordre du duc d'Albe, le licencié Daza la poursuivit. Le crâne fut trouvé blanc et solide ; seulement, quelques gouttes de sang très-coloré en sortirent.

On conservait, au couvent de Saint-François dit de Jésus et de Marie, à Alcala, le corps d'un religieux de ce couvent, du nom de fray Diego, mort une centaine d'années auparavant en odeur de sainteté. Le duc d'Albe [1], dans l'après-midi du même jour, le fit tirer du cercueil où il était renfermé, et apporter processionnellement en la chambre de don Carlos. Le malade le toucha [2] : quelques instants après, il ressentit du soulagement ; la respiration lui revint. Le soir, on le saigna à la veine nasale ; on lui appliqua des ventouses ; il s'endormit ensuite d'un sommeil paisible et qui se prolongea pendant six heures. Selon ce qu'il conta depuis, fray Diego lui apparut la nuit, habillé en franciscain, tenant à la main une croix de roseau entourée d'un ruban vert, et lui dit qu'il ne mourrait pas cette fois [3]. Le duc

1. « Vero esempio dit amorevolezza e di fede, » dit l'ambassadeur de Florence.

2. C'est l'expression dont se sert don Carlos lui-même dans son testament, dont nous parlerons au chapitre VI : l'ambassadeur de Florence dit qu'il le *baisa*.

Dans sa relation, Dioniosio Daza donne à entendre que le prince ne put ni sentir ni voir ce qu'on lui fit faire : Metiéronle (el cuerpo de fray » Diego) en el aposento del príncipe, y llegáronsele lo mas que fué posi- » ble, aunque aquel dia estaba tan fuera de sí S. A. y los ojos estaban tan » apostemados, que dara muy poca razon de lo que acaeció. »

3. Dans la relation attribuée au docteur Olivares, il y a ici un passage

d'Albe s'empressa d'informer le roi du symptôme favorable qui venait de se manifester dans l'état de son fils.

La journée du 10 se passa sans changement. Le Pinterete, ce Morisque de Valence que le roi avait fait venir, était à Alcala depuis la veille. Avant son arrivée, il y avait eu de vives discussions entre les médecins sur la question de savoir si l'on ferait usage de ses onguents. La plupart étaient contraires à ce qu'on les employât, disant qu'on en ignorait la composition, et qu'il ne convenait point que, dans un cas d'une telle gravité et lorsqu'il s'agissait d'un si grand prince, on appliquât des remèdes sans connaître les ingrédients qui y entraient : ils ajoutaient qu'il répugnait à la raison de se servir toujours des mêmes médicaments, quel-

que ne contient pas celle de Daza, probablement parce qu'il jugea à propos de l'en retrancher, lorsqu'il publia sa *Práctica y teórica de cirurgia;* Nous croyons devoir en donner la traduction : « Le vulgaire a pris occa» sion de cette apparition de fray Diego, pour s'imaginer que le rétablis» sement du prince fut l'effet d'un miracle. Certes, cela eût pu être, puis» qu'il était aussi facile au bienheureux Diego de supplier Dieu de rendre » la santé au prince, que de lui apparaître et de le consoler, comme il le » fit, selon le témoignage de S. A. Néanmoins, à mon avis, il n'y eut pas de » miracle, dans l'acception propre du mot : car le prince fut guéri par les » remèdes naturels et ordinaires dont on use pour toutes personnes atteintes » de la même maladie, même en des cas plus graves. Je crois bien et je » tiens même pour certain que nous fûmes aidés de la faveur particulière de » Dieu, principalement par l'intercession de la très-sacrée Vierge, sa mère, » par les oraisons, prières, processions, disciplines, jeûnes qui se firent » pour S. A. dans toute l'Espagne, et même au dehors, par l'intercession de » beaucoup de justes qu'il y avait entre un si grand nombre de gens, et de » plus, comme la piété autorise à le croire, par les mérites du bienheureux » fray Diego, à qui S. A. avait depuis longtemps une dévotion particulière » Mais, comme il est dit, ce fut selon l'ordre naturel des choses, puisque » le prince se rétablit par les remèdes qu'on lui donna, et l'on appelle » proprement des miracles les choses qui excèdent toutes les forces na» turelles, etc. »

Il est à remarquer que, dans son testament, don Carlos garde le silence sur l'apparition de fray Diego, et que la relation officielle envoyée par le roi à ses ambassadeurs ne dit mot de cette apparition, non plus que du transport du corps de fray Diego au palais.

que divers que fussent les âges, les temps et les complexions. Cependant, voyant la confiance que bien des personnes avaient en ces onguents, l'opinion générale du public, qui leur reprochait de n'y pas recourir, et celle de quelques-uns des hommes de l'art présents qui en avaient expérimenté la vertu, ils avaient fini par céder.

Les onguents du Pinterete étaient au nombre de deux, l'un blanc et l'autre noir : le premier avait un effet répercussif ; le second était caustique, et il fallait le modérer par le blanc[1]. On les avait appliqués déjà le 8 et le 9, selon l'instruction dont le Morisque en avait accompagné l'envoi. Le 10, il assista à leur application. Le lendemain, il y procéda lui-même[2]. Le 12, ce fut le docteur Portuguès qui se chargea de ce soin. Soit prévention, soit qu'en effet le résultat ne fût pas satisfaisant, les médecins trouvèrent que la blessure du prince allait de mal en pis, tandis que tous les phénomènes morbides dont elle s'était compliquée perdaient successivement de leur gravité ; ils s'effrayèrent aussi en voyant le crâne du malade devenir noir comme de l'encre. Ils en conclurent que les topiques du Morisque ne valaient rien ; ils le firent congédier, lui et ses onguents[3], et ils ap-

1. « .... Uno blanco, que se tiene por repercusivo ; otro negro, el cual es caliente, que es necesario templarle con el blanco.... » (Relation de Dionisio Daza.)

2. Dans sa lettre du 14 mai, l'ambassadeur de Florence donne les détails suivants : « Le Morisque mit la plaie à nu, l'ouvrit, y plongea le nez qu'il » y laissa pendant deux secondes, et, l'ayant retiré, demanda au prince si » le front lui faisait mal. Don Carlos répondit que non. Alors il l'assura que » bientôt, avec l'aide de Dieu, il le rendrait à la santé, et il lui enduisit le » crâne de son onguent..... »

3. « Todos estos dias, con haber mejorado S. A. de todos los accidentes, la herida iba de mal en peor, porque el ungüento negro la quemó de manera que puso el casco tan negro como una tinta ; entendióse que pues la virtud iba mejorando y la calentura disminuyéndose, que la falta estaba en los ungüentos. Acordamos dar con los ungüentos y con el Morillo al través. » (Relation de Daza.)

pliquèrent un emplâtre de bétoine sur la plaie, après y avoir mis de la charpie sèche et en avoir oint les bords avec du beurre lavé dans de l'eau de rose.

Philippe II ne comptait plus revoir son fils ; il s'attendait, de moment en moment à recevoir la nouvelle de sa mort : aussi, aux premiers avis qui lui furent donnés de l'amélioration inespérée survenue dans l'état du prince, il craignit que, comme la première fois, elle ne fût qu'apparente. Des dépêches postérieures l'ayant rassuré tout à fait, il quitta, le 13, le monastère de Saint-Jérôme où il s'était retiré, pour aller passer quelques heures avec la reine au palais de Madrid, et le lendemain il revint à Alcala [1].

Tout danger pour la vie de don Carlos avait cessé ; mais la fièvre persistait, et la paupière inférieure de l'œil gauche était toujours très-enflée. Le 16, l'inflammation se communiqua à la paupière de l'œil droit. Les médecins espagnols essayèrent de la combattre par des remèdes ; ils ne firent qu'empirer le mal. Vésale conseilla de pratiquer une ouverture au-dessous des paupières, afin de donner issue aux humeurs qui s'y étaient amassées : on ne l'écouta pas d'abord ; mais, comme il insista, les autres médecins cédèrent. Le résultat justifia la sagesse et l'opportunité de ce conseil :

Daza ajoute : « Et il alla à Madrid traiter Hernando de Vega, qu'il en» voya dans l'autre monde avec ses onguents » (Y él se fué á Madrid curar Hernando de Vega, al cual con sus ungüentos envió al cielo.)

La lettre de l'ambassadeur de Florence, du 14 mai, et celle de Paolo Tiepolo, du 16 mai, semblent, au contraire, attribuer à l'application des onguents du Pinterete l'amélioration qui survint dans l'état de don Carlos mais le dernier, dans une lettre du 26 mai, tient un autre langage : « La » piaga della testa, dit-il, è ridotta in assai miglior termine, seguendosi a » medicarla per la via ordinaria, perchè non solamente se ha lasciato » l'unguento del Moro como inutile, ma è stato licentiato lui come igno» rante..... »

1. Lettre de Paolo Tiepolo, du 16 mai. — D'après la relation de Daza, ce fut le 13 que le roi revint à Alcalá.

une matière abondante étant sortie par l'ouverture que fit un coup de lancette, le malade fut soulagé instantanément. Dès lors l'inflammation disparut peu à peu, et don Carlos recouvra la vue. Le 20 mai, il eut le bonheur de se voir délivré de la fièvre [1]. Philippe II repartit pour Madrid le lendemain, laissant à don Garcia de Tolède le soin de lui faire parvenir des nouvelles de son fils deux fois par jour [2]. Rentré dans sa capitale, il voulut témoigner par des actes sa reconnaissance de la faveur qu'il venait de recevoir du ciel : il fit distribuer des aumônes, mettre en liberté des prisonniers pour dettes, et le dimanche 24, il ordonna une procession solennelle qu'il suivit à pied pendant une heure, par le soleil le plus ardent ; il s'était auparavant confessé et présenté à la communion. Quand la procession fut revenue dans l'église, il assista à la messe. Enfin il entendit un sermon qui roula tout entier sur l'obligation que chacun avait à Dieu, pour la santé que Sa Majesté Divine avait miraculeusement rendue au prince, — santé si nécessaire à la tranquillité des royaumes d'Espagne — grâce aux prières de tant de personnes, et principalement à l'intercession de fray Diégo [3].

1. Le garde des sceaux Tisnacq écrivait, le 22 mai, à la duchesse de Parme : « S. A. s'en va amendant de jour à aultre, de plus en plus; » et y a deux jours et demy que les médecins dient qu'il ayt esté sans » quelque fiebvre, du moins que l'on ne s'appercevoit d'aucune. L'on luy a, » depuis le dernier dépesche (du 17 mai), faict quelque ouverture dessoubz » les parpèbres des deux yeulx, comme l'on estimoit qu'il y avoit quelque » matière qui eust peu aultrement donner quelque mal, mesmes quelques » fistules, et, après l'ouverture, ladicte matière en est sortie : ce qu'a esté » faict par le conseil du docteur Vezalius, qui avoit esté de ceste opinion » avec quelque suite, ores que les aultres avoient tenu le contraire, assa- » voir : que le pourquoy n'y estoit..... »

La relation de Daza ne parle pas du conseil donné par Vésale.

2. « Ledict seigneur prince s'est porté, de jour à aultre, de bien en mieulx, de manière que S. M., le tenant entièrement hors de danger, s'est retournée en ce lieu dès avant-hier soir. » (Lettre du secrétaire Courtewille à la duchesse de Parme, du 23 mai 1562.)

3. « Il serenissimo re è quì ritornato; il qual in più modi ha rese gratie a

Il restait à guérir la plaie que don Carlos avait à la tête, et il fallait y procéder avec d'autant plus de précaution, que le crâne avait été lésé par le trépan. Le 2 juin, le docteur Portuguès, le sondant avec un petit crochet (*garabatillo*), en enleva l'os, qui sortit sous la forme d'un cœur [1]. A partir de ce moment, les médecins firent usage d'un emplâtre composé de cire et de céruse; ils pansèrent la plaie deux fois par jour : ils parvinrent ainsi à la cicatriser peu à peu. L'érysipèle qu'avait eu le prince lui avait laissé, en plusieurs endroits de la tête, des croûtes qui lui causaient de la démangeaison ; on la calma au moyen de graisse de porc cuite dans du vin blanc. On lui rasa aussi la tête, pour la nettoyer mieux.

Le 14 juin, don Carlos se leva pour la première fois; il entendit la messe et reçut le saint-sacrement. Le roi, qui avait passé à Alcala les deux derniers jours de mai, y vint encore le 16 juin, pour s'assurer, par ses yeux, de l'entier rétablissement de son fils : sa joie fut grande lorsqu'il vit, le matin, le prince entrer dans sa chambre, et il l'embrassa

Dio d'haver, fuori della speranza sua e di tutti gl'altri, recuperato il figliolo, con far dispensar molte elemosine, e con haver dato ordine (come si dice) che siano liberati tutti quei che si trovano in prigione per debiti da certo pretio in giù, tolendo sopra di sè di pagarli. Domenica ancora, dopo haversi confessato e communicato, fecé una solennissima processione, seguendola a piedi per un' hora continua quasi sempre nel sol, che era ardentissimo, e stette con molta devotione alla messa che da poi si celebrò e alla predica, nella qual non si ragiono d'altro che del debito che ciascuno havea a Dio per la salute del principe tanto necessaria alla quiete di questi regni, e da Sua Maesta Divina miracolosomente concessa per le preghiere di tanti, e principalmente per l'intercession di sui santi, e particularmente per quella di fra Diego, frate de San Francisco. » (Lettre de Paolo Tiepolo du 26 mai 1562. — Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme du 25 mai. — Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX du 1er juin.

1. Relation de Daza. — « L'on a naguaires osté à S. A. l'os qui avoit esté » découvert par la seconde incision, qui est grand. » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 8 juin 1562.)

avec effusion. Le lendemain, don Carlos donna audience à plusieurs des ambassadeurs accrédités à la cour de Madrid qui étaient venus pour le féliciter. Ceux de Venise [1] étaient du nombre; dans une lettre de Paolo Tiepolo, nous avons des détails curieux sur ce qui se passa et ce qu'ils observèrent à leur réception : « Son Altesse — écrit Tiepolo au » doge — se montra très-reconnaissante de notre démarche; » mais, selon sa coutume, elle répondit si bas et d'une ma- » nière si embrouillée que nous ne pûmes bien entendre ses » paroles; seulement nous comprîmes que cette visite lui » était agréable, et qu'elle portait beaucoup d'amour et » d'affection à Votre Sérénité. Elle nous entretint longtemps, » nous adressant une foule de questions touchant le gouver- » nement de cette excellentissime république auxquelles nous » tâchâmes de satisfaire. Son Altesse était assise dans un » fauteuil, toute vêtue de rouge, la tête couverte d'un bon- » net d'armoisin cramoisi, avec une toque de velours par- » dessus, ne se découvrant pas encore, à cause du mal qu'elle » s'est fait. Il y avait deux jours qu'elle avait quitté le lit, » et quoiqu'elle dît qu'elle se sentait bien, et beaucoup mieux » qu'elle n'avait été avant sa maladie, nous l'avons trouvée » très-pâle et d'une faiblesse extrême. Elle est de fort petite » taille pour l'âge de dix-sept ans où elle est parvenue. » Elle porte encore un bandeau avec de l'onguent sur un » œil [2]. »

1. Paolo Tiepolo et Giovanni Soranzo, qui venait d'arriver en Espagne pour le remplacer.

2... Dimostrò Sua Altezza haver gratissimo questo uffitio, ma secundo il suo costume, resposì cosi basso e intricato che non potissimo ben intender le sue parole particularmente, ma ben intendissimo che riceveva piacere di questa visitatione, e che portava molto amore e affetione alla Serenità Vostra; e ne trattene poi buon pezzo, facendone molte dimande circa il governo di quella eccelentissima republica, alle quali procuras-

Le 29, fête de Saint-Pierre, don Carlos assista aux offices du couvent de Jésus et de Marie, où on lui montra le corps du bienheureux fray Diego, qui n'avait pas été réintégré dans son cercueil depuis qu'on l'avait porté au palais. A partir de cette époque, il sortit presque toutes les après-midi pour prendre l'air de la campagne. Son précepteur, Honorato Juan, avait fixé le 5 juillet et choisi l'église de Saint-Bernard pour sa première messe [1] : don Carlos voulut y être présent. Il se pesa, afin d'accomplir le vœu qu'il avait fait, au plus fort de sa maladie, d'offrir, en cas de guérison, quatre fois son poids en or et sept fois son poids en argent à plusieurs maisons religieuses [2]. Le 17 juillet, sa plaie étant entièrement cicatrisée, quoiqu'on y appliquât encore des cataplasmes destinés à fortifier la peau, il quitta Alcala pour aller rejoindre la famille royale à Madrid [3].

Les habitants de la capitale firent éclater leur allégresse, en revoyant le prince qu'ils avaient été si près de perdre. Le peuple aimait don Carlos; les grands l'estimaient [4]: c'était

simo di satisfare. Stava Sua Altezza sentata sopra una cadrega, tutta vestita di rosso con tacchia in testa d'ormisin cremisino e la berretta di velluto sopra, non tenendo per ancora il capo scoperto per causa del male che si fece. Era levata dal letto doi giorni prima, e ancora che ne disse si sentiva bene, e molto meglio che inanzi gl'aveni se il caso del male, l'habbiamo pero veduta molto pallida e di debolissima forza. È di statura molto piccola e molto minor' assai che non ricerca l'età sua de 17 anni ne quali si ritrova esser entrata, e per ancora tiene una peceta con unguento sotto un' occhio... » (Lettre du 20 juin 1562, écrite de Madrid.)

1. Voy. p. 11.

2. Il constata que son poids était de trois arrobes et une livre. L'arrobe fait vingt-cinq livres de seize onces : il pesait donc soixante-seize livres.

3. « Monseigneur nostre prince vint hier soir bien tard en cette ville, et se » porte fort bien; et est la playe guarie, ores que l'on use encoires d'emplastre » pour renforcer la chair.... » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 19 juillet 1562.)

Don Carlos avait couché le 17 à Barajas.

4. « È universalmente amato da' populi e stimato da' grandi, » disent, dans leur relation au sénat, les ambassadeurs vénitiens Andrea Badoaro et

sur lui que reposaient l'avenir de la dynastie et les destinées futures de l'Espagne.

Les rois de Bohême et de Portugal, ainsi que le duc de Savoie, envoyèrent des ambassadeurs extraordinaires pour présenter au roi catholique et au prince son fils leurs compliments de félicitation [1]. Les autres souverains chargèrent de cette mission leurs ministres résidents à Madrid. La plupart, à cette occasion, écrivirent à don Carlos. De ses réponses, nous ne connaissons que celle qu'il fit à l'empereur Ferdinand; elle était ainsi conçue :

« Sacrée Majesté Impériale,

» Martin de Guzman m'a remis la lettre de Votre Majesté et m'a visité de sa part, m'exprimant la peine que Votre Majesté a éprouvée de ma maladie, et la joie qu'elle a ressentie en apprenant qu'il avait plu à Notre-Seigneur de me rendre à la santé. Je suis très-assuré de l'une et de l'autre, parce que d'autres effets ne pouvaient procéder de l'affection que je sais que Votre Majesté me porte. Je baise les mains à Votre Majesté pour l'office et la démonstration qu'en cette occasion elle a bien voulu faire envers moi; je les apprécie comme ils le méritent. En tout ce que je serai capable de faire pour le service de Votre Majesté, elle peut compter sur moi comme sur quelconque de ses fils, et elle me doit tenir pour tel, puisque je ne voudrais pas qu'aucun d'eux me surpassât dans l'amour et le respect que j'ai pour Votre Majesté, tant à cause des liens du sang qui m'y obligent,

Agostino Barbarigo, qui avaient été envoyés à Madrid, en 1560, afin de complimenter Philippe II sur son mariage. (Archives de Venise et de Turin.)

1. Lettre de Gio. Soranzo, du 27 juillet 1562. — Lettre de Saint-Sulpice à Catherine du Médicis, du 12 août.

qu'afin d'imiter en cela le roi, mon seigneur, qui aime et estime Votre Majesté, ainsi qu'elle le sait. Notre-Seigneur garde la personne impériale et l'état de Votre Majesté, et les rende prospères pendant de longues années!

» Madrid, 15 août 1562.

» Le Prince [1]. »

Don Carlos avait fait vœu de solliciter la canonisation de fray Diego, à l'intercession duquel il attribuait sa guérison; il pria instamment son père de la demander au pape : il avai appelé le nonce à Alcala, dès qu'il avait été rétabli, pour apprendre de lui les formalités qu'il y aurait à remplir [2]. Philippe II en écrivit à Rome. Le souverain pontife fit un accueil favorable au désir qui lui était exprimé; mais, à cause des informations à prendre en pareil cas, l'affaire souffrit quelque délai, et don Carlos n'eut pas la satisfaction de la voir terminée de son vivant.

1. Voici le texte :

« Sacra Cesarea Magestad, Martin de Guzman me dió la carta de V. M. y me visitó de su parte, significándome lo mucho que habia pesado á V. M. de mi enfermedad, y el alegria que habia recibido de saber la salud que Nuestro Señor habia sido servido de darme; que lo uno y lo otro tengo por muy cierto, porque del amor que sé que V. M. me tiene no podian proceder otros efectos. Y beso á V. M. las manos por el officio y demostracion que conmigo ha querido hacer en esta parte : que lo he estimado en lo que es razon. Y en lo que yo valiere y pudiere servir à V. M., se puede asegurar de mí lo que de cualquiera de sus hijos, que en este grado me ha de tener V. M., pues á ninguno de ellos concederia ventaja en el amor y respecto que tengo à V., M. así por lo que me obliga la sangre como por imitar en esto al rey mi señor, que le ama y estima cuanto sabe V. M. Cuya imperial persona y estado Nuestro Señor guarde y prospere por muchos años.

» De Madrid, á 15 de agosto 1562.

» El Principe. »

(Archives de Simancas, *Estado*, leg. 651.)

2. Lettre de Paolo Tiepolo du 25 juin 1562.

CHAPITRE V

Philippe II, dès son retour en Espagne, se propose de convoquer les cortès d'Aragon, de Valence et de Catalogne. — Circonstances qui y mettent obstacle pendant plusieurs années : pénurie du trésor; cortès de Castille. — Il fait enfin expédier les lettres de convocation. — Une nouvelle maladie survenue à don Carlos l'empêche de l'emmener avec lui. — Il part de Madrid, s'arrête à Saragosse, où il jure l'observation des *fueros* de l'Aragon, et arrive à Monzon. — Ouverture des cortès ; demandes qu'il leur fait. — Remontrances des cortès. — Paroles de Philippe à l'ambassadeur de France sur la constitution des peuples d'Aragon. — Il donne satisfaction aux cortès sur plusieurs points de leurs remontrances, mais il élude celles-ci en ce qui concerne l'inquisition. — Grands débats qui en résultent. — Amélioration dans l'état de don Carlos, suivie d'une rechute. — Le roi demande que les cortès reconnaissent son fils pour héritier de la monarchie, par procuration. — Presse qu'il donne à leurs travaux ; sollicitations personnelles qu'il leur fait. — Mauvaises dispositions qu'il trouve chez les Aragonais et les Catalans. — Il se met cependant d'accord avec les premiers et avec les Valenciens, mais il ne peut obtenir d'eux qu'ils reconnaissent le prince, et ils ne lui accordent qu'un faible subside. — Il quitte Monzon pour se rendre à Barcelone. — Fêtes qui lui sont données dans cette capitale. — Auto-da-fé. — Opposition qu'il éprouve de la part des cortès de Catalogne, malgré les concessions qu'il leur fait. — Manière cavalière dont il les licencie. — Arrivée à Barcelone des archiducs Rodolphe et Ernest. — Comment les nécessités de la politique et leur intérêt commun avaient rapproché les deux branches de la maison d'Autriche, après le refroidissement qu'il y avait eu entre elles à la diète d'Augsbourg, et nonobstant l'antipathie réciproque de Philippe et de Maximilien, et comment le roi de Bohême s'était déterminé à envoyer le premier et le second de ses fils en Espagne. — Accueil affectueux que Philippe fait à ses neveux. — Honneurs qu'il veut qu'on leur rende. — Il entre avec eux à Valence. — Fêtes qui ont lieu à cette occasion. — Philippe reprend le chemin de la Castille.

Philippe II, à son retour en Espagne, s'était proposé de convoquer les cortès d'Aragon, de Valence et de Catalogne,

afin de leur présenter le prince, son fils, et de le faire reconnaître par elles pour héritier de la couronne d'Aragon, aussitôt après que les cortès de Castille lui auraient prêté serment, en qualité de prince des Asturies [1]. Les représentants de ces trois royaumes [2] n'avaient pas été réunis depuis l'année 1552, quoique, d'après leurs *fueros*, ils le dussent être tous les cinq ans au plus tard [3]; ils s'en plaignaient avec vivacité. Lors de l'abdication de Charles-Quint, ce n'avait pas été sans résistance que les Aragonais avaient consenti à admettre le nom et l'autorité du nouveau roi; leur opposition se fondait sur ce que, aux cortès de Monzon, en 1542, Philippe avait bien été reconnu pour successeur à la couronne d'Aragon, mais seulement « après la mort » de la reine doña Juana, son aïeule, et du roi Charles, son père [4].

La fièvre prolongée de don Carlos et la maladie qui fut la suite de sa chute à Alcala ne permirent au roi de réaliser ses intentions, ni en 1560, ni les deux années suivantes [5].

1. C'est ce qui résulte des dépêches de Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, publiées dans les *Négociations, lettres, etc., du règne de François II*, par M. Louis Paris, ainsi que des lettres du garde des sceaux Tisnacq et du secrétaire Courtewille.

2. « Li regni di Aragona, di Valenza e di Catalogna, sebbene questo anzi ha titolo di contado o principato, » dit Francesco Soranzo dans la relation de son ambassade en Espagne pendant les années 1597 à 1602. (*Relazioni degli Stati europei lette al senato dagli ambasciatori veneziani nel secolo XVII°*, publiées par MM. Barozzi et Berchet, Venise, 1856, t. I. p. 41.)

3. « ... Ogni volta che il re vi va a tenere le cortes, che dovrebbe essere al più tardi ogni cinque anni... » (Relation de Girolamo Soranzo sur son ambassade en Espagne, dans les années 1608-1611, *ibid.*)

4. *Historias ecclesiásticas y seculares de Aragon*, por Vincencio Blasco de Lanuza, Saragosse, 1622, in-fol., t. I, p. 378; t. II, p. 3.

5. Philippe écrivait à Granvelle, le 17 janvier 1561 : « El príncipe va » mejorando, aunque todavía le tiene su cuartana. Por una de las cosas » que deseo que se le quite, es por llevarle á jurar á Aragon..... ; » et le

Quand son fils fut rétabli, il se vit arrêté par d'autres obstacles. Ce monarque, dont la puissance et les richesses faisaient l'admiration et l'envie de l'Europe, était dans des embarras d'argent continuels. Non-seulement ses revenus étaient engagés jusqu'à concurrence de près de vingt millions de ducats, mais encore il devait aux marchands d'Espagne, de Flandre et d'Allemagne sept millions de ducats empruntés à de gros intérêts ; la solde de ses troupes de terre et de mer était arriérée de plus de deux millions [1] ; depuis son départ des Pays-Bas, sa maison n'avait pas été payée [2] : en un mot, selon sa propre expression, il se trouvait sans un seul réal pour faire le voyage [3] ; et se montrer à ses peuples d'Aragon, de Catalogne, de Valence en prince nécessiteux, c'était compromettre sa dignité et donner matière à des discours qui porteraient atteinte à sa réputation [4]. Sa présence dans cette partie de ses États était pourtant indispensable : indépendamment de la réception du prince, il avait à y régler, de concert avec les cortès, des questions importantes pour la bonne administration du pays ; il fallait aussi obtenir d'elles des subsides qu'elles n'avaient pas votés depuis onze

6 octobre suivant : « Yo voy previniendo todo lo necesario para la yda á » Monçon al verano, aunque en la indispusicion del principe no hay me- » joría, que viene mal á propósito, etc. » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VI, pp. 268 et 375.)

1. Voy., dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VI, pp. 156 et suiv., le tableau de sa situation financière envoyé par Philippe II au cardinal, el 7 septembre 1560.

2. Lettre de Philippe II à Granvelle, du 13 juin 1563, dans les *Papiers d'État* etc., t. VII, p. 83.

3. « .... La mayor dificultad que en esto ay, es no tener un real con que ir.... » (*Papiers d'État*, etc., t. VII, p. 83.)

4. « .... Allí no se sufre estar sin dinero y pasando las vergüenzas que aquí se pasan cada dia, aunque yo estoy determinado, quando no tenga otro remedio, de irme solo ó como pudiere, aunque no dexará de ser de poca reputacion, y dar que decir en todas partes.... » (*Ibid.*)

ans. Il résolut donc de passer par tout, plutôt que de différer davantage leur convocation [1].

Il tenait, en ce moment, à Madrid, les cortès de Castille, qu'il avait ouvertes en personne, avec le prince son fils, le 25 février 1563 [2]. Il s'était flatté que cette session ne serait pas de longue durée; mais, après avoir obtenu des *procuradores* le service ordinaire et le service extraordinaire, il leur demanda leur concours, non-seulement pour la conquête d'Alger, mais encore pour la libération de son domaine, et cette double demande rencontra beaucoup de difficultés [3]. Elles n'étaient pas levées encore, lorsque, dans les premiers jours de juillet, il fit expédier les lettres de convocation des cortès d'Aragon, de Catalogne et de Valence [4].

Son départ et celui du prince pour l'Aragon étaient fixés au 16 août [5]. Quelques jours auparavant, don Carlos eut un nouvel accès de fièvre causé par les désordres de bouche auxquels il s'abandonnait, sans que rien pût le retenir : une saignée lui procura quelque soulagement [6]; mais, quand on croyait le mal passé et que le prince faisait ses préparatifs de voyage, la fièvre lui revint avec plus de violence qu'auparavant. On le saigna encore, et à deux reprises différentes :

1. « .... Yo pasaré por todo y iré.... » (*Papiers d'État*, etc., t. VII, p, 83.)
2. *Actas de las cortes de Castilla*, Madrid, 1861, in-fol., t. I, p. 16.
3. *Ibid.*, pp. 167, 177, 187, 209.
4. Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 8 juillet 1563.
5. « Nous nous préparons au voyage de Monçon, estant le partement pièça déclaré pour le XVIe de ce mois. » (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 9 août 1563.)
6. « Monseigneur nostre prince tumba, ces jours passez, en une fiebvre assez forte et longue pour le premier accès; depuis tourna en tierce : mais présentement il en est quicte.... » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 15 août 1563.) — Lettres de Gio. Soranzo du 12 et du 14 août. — Lettre de Chaloner, ambassadeur d'Angleterre, du 14 août.

c'était, selon l'ambassadeur de Venise, le seul remède que connussent les médecins espagnols [1].

D'après les dispositions qu'il avait prises, Philippe ne pouvait pas attendre que son fils fût guéri pour se mettre en route. Il quitta Madrid le 18 août [2]. Il s'arrêta à l'Escurial, où, le jour de Saint-Bernard (20 août), il posa la première pierre [3] du monastère qu'il avait résolu d'y ériger en mémoire de la victoire de Saint-Quentin, et auquel, par ce motif, il donna le nom de Saint-Laurent-le-Royal. De l'Escurial il alla au château de Valsain, dans le bois de Ségovie, où il passa quelques jours. Il continua ensuite son chemin par Valladolid et Saragosse. Dans cette dernière ville, il jura à la cathédrale, en présence des députés du royaume d'Aragon, qu'il respecterait et ferait respecter les priviléges de ce royaume; après quoi il fut accepté et publié pour roi. Sa suite était peu nombreuse; des grands il y en avait trois seulement qui l'accompagnaient : le duc de Francavilla, le prince d'Eboli et don Antonio de Tolède; les seigneurs aragonais s'en montrèrent offensés [4]. Du reste sa réception à Saragosse fut solennelle [5].

C'était à Monzon qu'avaient été convoquées les cortès.

1. « Monseigneur nostre prince, ores que S. A. avoit esté quelques jours sans fiebvre, est retumbé en l'excès avant-hier, l'ayant heu assez forte pour icelle fois. L'on avoit résolu qu'il partiroit aultrement pour le XXVI. » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 21 août 1563.) — Il serenissimo principe stà più ancora colla febre, e gli hanno li medici cavato due altre volte sangue, essendo soliti questi medici non saper far altro rimedio alli ammaliti. » (Lettre de Gio. Soranzo du 27 août.)

2. Lettre de Courtewille à la duchesse de Parme, du 19 août 1563. — Lettre de Tisnacq à Viglius, du 21 août.

3. Siguenza, *Historia de la orden de San Gerónimo*, part. III, liv. III, p. 546.

4. « ... Cosa che a molto dispiasciuto a tutti quelli signori aragonesi, e sene dogliono publicamente... » (Lettre de Gio. Soranzo du 18 septembre 1563.)

5. *Ibid.*

Monzon était une très-petite ville d'Aragon, « un trou, » comme l'appelait le secrétaire d'État flamand de Courtewille ; mais un antique usage voulait qu'elle fût choisie pour la réunion générale des représentants des trois royaumes qui dépendaient de la couronne d'Aragon; ils y avaient le local de leurs séances dans la principale église du lieu. Philippe y arriva le 12 septembre; le jour suivant, il fit l'ouverture des cortès [2]. Dans le discours qu'il leur adressa, il s'excusa, sur son mariage d'Angleterre, sur la guerre des Pays-Bas, sur la maladie du prince et sa chute, de ce qu'il avait été onze ans sans les réunir, et il leur promit de le faire, dorénavant, aux époques accoutumées; il les pria ensuite d'expédier, avec toute la célérité possible, les affaires dont elles auraient à s'occuper, afin qu'il pût retourner en ses autres pays, où sa présence était nécessaire. Quatre jours après, se fit la proposition sur laquelle les cortès étaient appelées à délibérer : elle avait pour principal objet les subsides ; le roi se promettait de la fidélité et du dévouement de ses peuples d'Aragon qu'ils auraient égard aux besoins pressants de l'État. Il était de règle que les cortès siégeassent journellement, de neuf à onze heures du matin, et de trois à cinq de l'après-midi : il demanda que, pour accélérer leurs travaux, elles y employassent deux heures de plus chaque jour, en entrant en séance le matin à huit heures, et l'après-dîner à deux [3].

1. « Nous sommes enfin arrivez en ce trou de Monchon, qu'est une petite ville bien mal plaisante et où nous sommes bien estroitement. » (Lettre de Courtewille à Viglius, du 17 octobre 1563.)

Monzon dépend aujourd'hui de la province de Huesca et de l'évêché de Lerida. Selon le Dictionnaire géographique de M. Madoz, elle compte 486 maisons, 420 chefs de famille et 2,597 habitants.

2. Nous suivons ici les indications de Tisnacq. D'après la lettre de Gio Soranzo ci-dessus citée, Philippe serait arrivé à Monzon le 13, et aurait ouvert les cortès le 14.

3. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite de Balbastro,

La vérification des pouvoirs des députés et les autres formalités préliminaires qu'exigeait la tenue des cortès ne durèrent pas moins d'un mois [1]. Ces opérations terminées, l'assemblée entama l'examen des propositions royales. Avant d'en délibérer, elle décida que trois choses seraient réclamées du souverain : la première, qu'à l'avenir il choisît, aussi bien dans les pays de la couronne d'Aragon que dans les autres provinces de la monarchie, les officiers de sa maison [2]; la seconde, que les gouvernements et offices principaux de ces pays, ainsi que des royaumes qui en formaient des annexes (les Deux-Siciles, la Sardaigne, Majorque et Minorque), fussent réservés pour les naturels de ces pays et royaumes; la troisième, qu'il fût pourvu aux empiétements de l'inquisition, laquelle citait devant son tribunal, en une foule de cas qui étaient étrangers à la foi, des citoyens appartenant à tous les ordres de l'État [3]. Ils firent aussi

le 11 octobre 1563. — Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme et à Viglius, écrites d'Almunia, près de Monzon, le 15 octobre.

1. Lettres de Tisnacq, du 15 octobre, déjà citées.

2. Un des principaux griefs des Aragonais était la préférence exclusive que Philippe II donnait aux Castillans pour les charges de sa cour. Federico Badaoro, dans sa relation de 1557 au sénat de Venise, disait : « E il re da' Castigliani amato, per esser nato e nutrito tra loro, e perchè » cuasi tutta la sua corte è piena di signori, cavaglieri e altra gente di » quel regno... Ma i popoli dei regni d'Aragona, per non ricevere de' si- » mili gradi e beneficii, non li portano amore, anzi qualche poco d'odio, » stimando l'accrescimento dell' honori de' Castigliani un diminuimento del » loro proprio, regnando odio mortale tra di loro... » (*Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 67.)

3. Le 17 novembre 1563, Tisnacq écrivait à Viglius : « L'on dispute fort » de l'extension dont use l'inquisition en l'exercice de sa jurisdic- » tion, attirant ung chascun, tant nobles qu'aultres, devant icelle, mes- » mes en toutes actions passives, soubz prétexte de pluisieurs offenses et » cas que entreviennent entre les susdicts et les familiers d'icelle inqui- » sition, ne concernant toutesfois le faict de la religion : ce que a fort re- » tardé le progrès. Ne sçay si l'on s'en sçaura facillement démesler, selon

entendre des plaintes sur la conduite arbitraire et la mauvaise administration de don Garcia de Tolède, vice-roi de Catalogne [1].

Quelques jours après son arrivée à Monzon, Philippe II, donnant audience à l'ambassadeur de France, le Sr de Saint-Sulpice, l'avait entretenu de la constitution des peuples d'Aragon, et il lui avait dit à ce sujet des paroles assez notables pour que l'ambassadeur crût devoir les transmettre à sa cour : « Il me conta, — écrivait Saint-Sulpice, — il me » conta des trois royaulmes d'Aragon, Vallance et Catha- » logne, aulcunes loix et coustumes fort amples pour la li- » berté et privillége des subjectz, et assez estroictes et qui » limitent beaucoup la puissance du roy, bien qu'il estimoit, » quand elles seroient regardées de plus près, qu'elles luy » donnoient plus de liberté qu'on ne disoit ; toutesfois que, » luy rendantz ceulx desdicts pays toute fidellité et obéis- » sance, il ne leur vouloit rien innover [2]. » Cette déclaration de Philippe II était-elle bien sincère? Il est permis d'en douter quand on considère la suite des actes de son règne [3].

» que les membres desdictes cortès ou estatz (à ce que entens) insis- » tent... »

Les Aragonais, dans leur pétition relative à l'inquisition, s'exprimaient ainsi : « Y porque los inquisidores en muchas cosas y negocios han puesto » la mano fuera de los dichos casos (de heregía) y de lo que, en virtud » de la comision apostólica, deben conocer, con mucho daño y agravio de » los regnicolas deste reino, verdaderos cristianos y fidelísimos vasallos » de V. M. ; y como á V. M. toque amparar sus vasallos, para que no se » les haga agravio por jueces algunos, los cuatro brazos del reino de Ara- » gon humildemente suplican á V. M. sea servido proveer en esto de » suerte que semejantes agravios ni otros algunos se hagan á los de este » reino por los inquisidores que hoy son, ni los que de aquí adelante » fueren. » (Lafuente, *Historia general de España*, t. XIII, p. 127.)

1. Lettre de Saint-Sulpice, du 11 octobre, déjà citée. — Lettre de Gio. Soranzo du 11 novembre.

2. Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 11 octobre 1563.

3. Il n'avait pas toujours été, du moins, dans les dispositions qu'il

Quoi qu'il en soit, il donna quelque satisfaction aux cortès sur les deux premiers points de leurs remontrances; il fit aussi annoncer, par cri public, qu'il était prêt à entendre ceux qui auraient à articuler des griefs contre le vice-roi de Catalogne, et qu'il leur ferait justice [1]. Mais, quant au point qui tenait le plus à cœur aux Aragonais, celui de l'inquisition, il éluda leur requête, car il songeait plutôt à étendre qu'à restreindre l'autorité du saint-office [2], et ce fut là une maxime constante de sa politique : il était convaincu, comme le dit un jour le duc d'Albe à l'ambassadeur vénitien Giovanni Soranzo, que l'inquisition était le seul moyen de maintenir les peuples placés sous son sceptre dans la foi et dans l'obéissance [3]. Les cortès cependant insistèrent. Le roi, que cette opposition importunait, leur fit dire qu'il ne voulait pas qu'il fût question du saint-office; que les cortès étaient réunies seulement pour régler le régime politique et civil du pays; que si elles avaient à se plaindre de l'inqui-

manifestait à Saint-Sulpice. Le prédécesseur de ce diplomate, l'évêque de Limoges, mandait à Catherine de Médicis, le 25 mars 1562, à propos de la convocation des cortès de Monzon, dont il était question à cette époque, » que le roy pensoit leur rongner les ongles, et assez retrancher de beau» coup de privilléges et libertez qui les rendoient braves et demy-afranchis, » et peu estimant le maistre aussi bien que ceste nation de Castille, de la» quelle ilz estoient presque autant ennemys que des Turcs et Mores, qu'ilz » avoient vers la marine pour voisins. »

1. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 11 octobre, déjà citée

2. « Il se présume que le roy catholique prétend confirmer l'authorité que ladicte inquisition a desjà sur les causes de la religion, ains la luy amplifier sur touts autres crimes, affin de retenir ceulx-cy en plus grande craincte et subjection qu'ilz ne sont.... » (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 11 octobre.)

3. « .... Attrovandomi io a ragionar con il sig^r duca d'Alva delli molti disordini che sono per il mondo in materia de religione, mi disse Sua Excellenza : *Il re vuole al tutto crescer l'auttorità al tribunale dell 'inquisitione, perciochè conosce Sua Maestà chiaramente quello esser il solo rimedio di conservare li populi en religione e obedientia.....* » (Lettre de Gio. Soranzo du 11 novembre 1563.)

sition, elles n'avaient qu'à envoyer leurs députés en Castille [1]. Elles répondirent, avec fermeté, qu'elles ne députeraient pas en Castille, et qu'elles ne passeraient outre, s'il n'était fait droit à leurs griefs [2]. C'était surtout les nobles qui montraient de l'opiniâtreté sur ce point [3]. Le roi parvint enfin à apaiser les cortès, en déclarant qu'il ferait visiter [4] les inquisitions d'Aragon, de Catalogne et de Valence, et que, à la suite de cette inspection, il serait fait, d'accord avec leurs députés, un nouveau règlement sur l'exercice de la juridiction du saint-office dans les trois royaumes. Il nomma pour visiteur le licencié Francisco Soto de Salazar, du conseil suprême de l'inquisition. L'enquête à laquelle celui-ci se livra exigea beaucoup de temps ; elle donna lieu aussi à bien des débats dans le sein du conseil suprême de l'inquisition, du conseil suprême d'Aragon et des députations des cortès. Ce fut en 1568 seulement que le nouveau règlement fut mis en vigueur [5].

1. « .... Che non voleva si parlasse di simil cose, perciochè le corti non si reducevano per altra causa ne con altro fine se non per regolar il viver loro politico e civile, ma volendosi doler del officio dell' inquisitione, mandassero suoi commissarii in Castiglia ... » (Lettre de Gio. Soranzo, du 5 décembre.)

2. « Despuis trois jours, il y a cuidé avoir quelque confusion à Monsson, pour avoir esté proposé par ceulx des estatz qu'il pleût à S. M. ne vouloir permettre à l'inquisition une grande authorité, comme elle prend, de cognoistre sur toutes choses criminelles. Et, pour ce que cedict roy entend principalement à establir son obéissance par l'authorité de ladicte inquisition, il les a priez de vouloir despêcher les aultres matières et de remettre cestuy-là quant il seroit en Castille, où il détermineroit ce qu'il cognoissoit estre nécessaire pour le bien publicq : à quoy les autres ont assez hautement respondu qu'ilz ne vouloient estre réunis en Castille, et qu'ilz ne passeroient plus oultre, qu'il ne fût pourveu à cela. « (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite de Balbastro, le 25 novembre 1563.)

3. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 17 novembre 1563.

4. On entendait, par ce mot, en Espagne, une enquête que le roi faisait faire sur la conduite des juges et autres officiers.

5. *Historias ecclesiáticas y seculares de Aragon*, par Vincencio Blasco de Lanuza, t. II, p. 11.

En quittant Madrid, Philippe II espérait que son fils pourrait venir le rejoindre à Monzon. L'amélioration qui se manifesta peu après dans l'état de don Carlos confirma d'abord cet espoir [1]; mais elle ne fut pas de longue durée : la manière de vivre désordonnée du jeune prince lui occasionna une rechute, et la fièvre ne le quitta presque plus; il était en tout cas trop faible pour supporter les fatigues d'un voyage aussi pénible [2]. Philippe, s'appuyant sur ces raisons, demanda aux cortès que son fils fût reconnu pour futur héritier de la couronne d'Aragon par procuration [3].

1. Dans l'audience que le roi donna à Monzon, le 24 septembre, à l'ambassadeur de France, il lui dit qu'il venait de recevoir la nouvelle de la convalescence du prince. (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 11 octobre 1563).

Le garde des sceaux Tisnacq écrivait à la duchesse de Parme, le 15 octobre : « Monseigneur nostre prince est pièça délivré de sa fiebvre, et se » renforce de jour à aultre, et ne s'entent encoires quand S. M. le vouldra » faire venir icy..... »

2. Le 1er novembre, Saint-Sulpice mandait à Catherine de Médicis qu'il perdait l'espoir de voir arriver la reine Élisabeth à Monzon, à cause de l'indisposition du prince, qui ressentait encore trop de faiblesse pour pouvoir se mettre en voyage.

Il lui écrivait, le 25 novembre, que le roi l'avait assuré qu'il eût déjà fait venir la reine Élisabeth, sans la maladie des femmes principales de sa maison, « joinct aussy la fiebvre du prince, qui, pour son maulvais » gouvernement, le reprenoit de jour à aultre. »

Dans une lettre secrète de la même date, il revient sur « l'indisposition du » prince, qui aulcun jour est bien et aulcun mal. »

Enfin, le 17 décembre, il mande à Catherine de Médicis : « Le roy ca- » tholicque monstre bien fort désirer estre hors de Monsson, et de pouvoir » aller retrouver la royne catholicque sa femme, laquelle il luy semble » que, à cause de la maladie du prince et de celle de la plupart de ses prin- » cipales dames, et de l'incommodité dudict Monsson, il n'eust peu faire » venir par deçà ... »

3. « De la part de S. M., fut proposé avant-hier à ceux des cortès d'admectre le jurement de monseigneur nostre prince par procureur. » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 31 décembre 1563.)

« S. M. prétend fort de faire recepvoir et jurer le prince son fils, par procuration, successeur du royaume, affin de ne l'exposer au travail du chemin, en ceste foiblesse où il est encores; mais l'on estime que, sellon

Il pressait, autant qu'il le pouvait, les délibérations de cette assemblée [1], car il avait hâte de retourner en Castille ; il ne dédaignait même pas, pour stimuler le zèle des membres des cortès, de les solliciter en personne : chaque jour, après son dîner, il se rendait à l'église où elles tenaient leurs réunions, et n'en partait qu'à une heure avancée de la nuit [2] ; la veille de Noël, il assista à leur séance jusqu'à trois heures du matin, s'y faisant apporter son souper, et ensuite son lit, pour leur signifier qu'elles eussent à accélérer leurs travaux [3]. Les Valenciens et les Catalans étaient assez bien disposés ; mais il n'en était pas de même des Aragonais : ceux-ci se montraient obstinés dans leurs prétentions. Irrité d'un mauvais vouloir auquel il ne s'était pas attendu, Philippe annonça le dessein de quitter Monzon le 20 janvier. La veille, des députés des trois royaumes vinrent le supplier de différer son départ de quelques jours, sous la promesse

ce que les aultres choses tomberont en différend ou accord, que ceste-cy sera aussy accordée ou reffusée.... » (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 17 décembre 1563.)

« Sua Maestà ha proposto ch' il serenissimo principe suo figliolo possi mandar procura per far el sacramento et essere accettato principe et herede del regno, non potendo Sua Altezza venire in questa cattiva stagione di tempo, per causa della sua indispositione; ma fin' hora non è terminato di doverla permettere. » (Lettre de Gio. Soranzo, du 29 décembre.)

1. « Le roy catholicque presse tousjours l'avancement de ses courtz tant qu'il peult ; mais il semble que les affaires y multiplient tant, d'heure à aultre, que la fin ne s'en verra si tost qu'on cuydoit.... » (Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 1er novembre 1563.)

« Ces courts d'Aragon se continuent tousjours, desquelles le roy catholicque presse, tant qu'il peult, l'expédition.... » (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 17 décembre.)

2. Il serenissimo re, vedendo la molta longhezza che tenevano queste corti nella sua expeditione, si risolse di andar ogni giorno nella chiesa ove si reducono fino all'una e le due da poi mezza notte. Gli entra Sua Majesta due hore da poi che ha desinato, ne più si parte fino alle dette hore; si fa portar da mangiar d'entro e si retira fino che cena, e dí poi ritorna dove loro sono ridotti.... » (Lettre de Gio. Soranzo, du 29 décembre 1563.)

3. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 13 janvier 1564.

de ne rien négliger pour qu'on parvînt à s'entendre : il y consentit [1]. Il se mit d'accord en effet avec les cortès en ce qui concernait les affaires particulières des royaumes d'Aragon et de Valence [2] ; mais elles ne voulurent pas reconnaître le prince par procureur, et elles n'accordèrent, en sus de l'aide ordinaire de cinq cent mille écus, qu'un subside extraordinaire de cent cinquante mille écus, pour tout ce qu'elles n'avaient pas payé depuis onze ans : encore le firent-elles plus par crainte que par amour, si l'on en croit l'ambassadeur vénitien Giovanni Soranzo [3]. Philippe, qui voulait en finir, parut se contenter du résultat de leurs délibérations : il promit de faire venir son fils en Aragon dans le délai d'un an, afin qu'il prêtât serment aux représentants des trois royaumes et reçût le leur [4]. La séance de clôture des cortès ne se termina qu'à trois heures après minuit, le 24 janvier.

1. « Après les continuelles sollicitations que le roy a fait en personne vers les trois estatz, assavoir : d'Arragon, Cataluña et Valence, qu'ilz appellent les trois bras, comme nous appelons en Flandre les quatre membres, S. M. s'est apprestée pour partir vers Barcelonne, avec grand contentement de ceulx de Cataluña et de Valence, remettant d'achepver ce que leur touche jusques à son arrivée audit Barcelonne et Valence. Mais n'a sceu venir à boult avecq ceulx d'Arragon, pour l'opinion d'aucuns particuliers, *qui quærunt quæ sua sunt, sed non quæ reipublicæ :* de sorte que, les voyant si rétifz, s'estoit délibéré de s'en aller aujourd'huy de bon mattin. Que voiant lesdicts d'Arragon, vindrent hier au soir bien tard à supplier très-humblement à S. M. de vouloir surceoir son partement encoires quelques deux ou trois jours, donnant espoir de meilleur succès... » (Lettre de Courtewille à Viglius, du 20 janvier 1564.)

2. « Sa Majesté se partit hier, ayant dépesché les négociations des Valenciens et Arragonois, et prorogué celle des Catalans jusques à Barcelonne, pour commencer à la continuer au viie du mois advenir. La diligence et accélération dont il a usé a esté incroyable. » (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 25 janvier 1564.)

3. «.... Il che si può dire esser seguito più per timore che per amore... » (Lettre du 14 février 1564.)

4. Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 18 février 1564.

Cabrera, qui ne dit que peu de mots des cortès de Monzon, fait cepen-

Dans la matinée, Philippe partit pour Barcelone, où il avait prorogé les cortès de la principauté de Catalogne et des comtés de Cerdagne et de Roussillon. Il y fit son entrée le 6 février, au milieu de grandes démonstrations d'allégresse de la population. Pendant plusieurs jours, des fêtes eurent lieu en son honneur [1]. La joie des habitants de voir leur souverain se manifestait par des danses dans les rues et devant le palais royal. Assez souvent Philippe se mettait un masque pour aller se mêler à la foule : c'était, selon le jugement du monde, un moyen de dissiper la mélancolie dans laquelle il avait été plongé à Monzon, où il n'avait guère eu d'autre passe-temps que celui qu'il se donnait avec ses bouffons [2].

L'inquisition voulut solenniser, à sa manière, le séjour du roi dans la capitale de la Catalogne : le dimanche 6 mars, elle fit célébrer un auto-da-fé auquel assistèrent les évêques espagnols qui revenaient du concile de Trente. Deux estrades avaient été dressées sur la *plaza mayor* : les inquisiteurs prirent place sur l'une ; l'autre fut occupée par les malheureux dont les sentences allaient être lues et exécutées : ils étaient au nombre de quarante environ, tous vêtus de jaune et coiffés de mitres sur lesquelles des diables étaient représentés. Philippe se rendit, pour voir la cérémonie, dans la

dant suffisamment comprendre l'opposition qu'y rencontra Philippe II : « Fueron muy litigiosas, dit-il, por aver muchos años que no las tuvie- » ron.... « (*Felipe II*, liv. VI, chap. XVI.)

1. Lettre de Gio. Soranzo du 14 février 1564. — Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme et à Viglius, du 18 février.

2. « Ben spesse volte si fa maschera e va mettersi nel mezzo di tutti : onde si conosce che prende molta consolatione, e voler rifarsi della melanconia nella quale è statta quattro mesi e mezzo in Monzon.... » (Lettre de Gio. Soranzo du 14 février.) — Le même ambassadeur disait, dans une lettre du 11 novembre 1563, que le roi était « gran parte del giorno con li « suoi buffoni e colle suoi trattenimenti piaccevoli. »

maison devant laquelle était l'estrade des inquisiteurs; il resta aux fenêtres pendant tout le temps qu'elle dura, c'est-à-dire depuis le matin jusqu'à deux heures de l'après-midi. Sept personnes furent brûlées vives, et l'on livra aussi aux flammes l'effigie de deux autres qui étaient mortes en prison dans le temps que le saint-office instruisait leur procès; un plus grand nombre fut condamné aux galères et fouetté. Presque tous étaient des Français. Comme toujours, cet horrible spectacle avait attiré une immense affluence de curieux [1].

A Barcelone, les discussions des cortès avec les ministres du roi recommencèrent avec non moins de vivacité qu'à Monzon. Philippe avait rendu une déclaration par laquelle les trois bras de la principauté (ainsi nommait-on les ecclésiastiques, les nobles et les villes) étaient privés du pouvoir d'élire chacun trois personnes pour décider les difficultés qui se présentaient touchant les *fueros*, et cette décision était attribuée au roi ou à son représentant. Les Catalans insistaient sur la révocation de cet acte, qu'ils regardaient comme portant atteinte à leurs libertés; ils étaient blessés aussi de ce qu'après avoir commis quelqu'un pour recevoir

1. «.... Questi signori dell' inquisitione fecero domenica l'auto, che cosi domandano quando danno essecutione alle sententie contra quelli che sono incolpati per l'offitio suo. Fecero fare doi palchi eminenti nella piazza, l'un contra l'altro : in uno erano tutti gl' inquisitori, nell' altro erano li querellati, al numero di circa 40, vestiti di giallo con le mitrie con li diavoli dipentí in testa. Il re era in una casa sopra il palco delli inquisitori, e stette sempre alle finestre. Principiarono al levar del sole e finirono due hore da poi mezzo giorno. Fecero leggere il processo di cadauno publicamente, e finito a cadauno publicarono la sua sententia. Ne hanno mandati in galera e frustati, e ne hanno bruciati con due statue di poi che sono morti in prigione. La maggior parte ansi quasi eran Francesi.... Gli fù tanto concorso e tanta frequentia di gente che fù uno stupore, e il spectacolo fù cosi spaventoso e terribile che in vero apportò grandissima maraviglia ad ogniuno,... » (Lettre de Gio. Soranzo du 9 mars 1564.)

les plaintes qu'on aurait à élever contre don Garcia de Tolède, le roi voulait faire juge de ces plaintes le vice-roi lui-même. Philippe résista d'abord à toutes leurs représentations [1] ; mais ils tinrent ferme, et ce monarque se vit obligé de céder. Il révoqua la déclaration qui leur avait tant déplu [2] ; les commissaires qui négociaient avec eux ne leur étaient pas agréables, il les changea [3] ; il appela à d'autres fonctions don Garcia de Tolède, qui s'était attiré l'animadversion publique [4]. Tout cela ne fit point cesser l'opposition qu'il y avait au sein des cortès : comme il ne voulait pas leur concéder différentes choses sollicitées par elles, elles se refusèrent, de leur côté, à plusieurs de ses demandes. Afin de leur faire sentir le mécontentement qu'il en éprouvait, le 23 mars, jour qu'il avait fixé pour son départ de Barcelone, il se rendit tout botté à l'église de San-Francisco, où, selon l'usage, le *solio* [5] avait été disposé pour la clôture de leur session. C'était là qu'il devait jurer le maintien des priviléges de la principauté de Catalogne. Cette formalité ayant été remplie par lui, les cortès déclarèrent que, comme Sa Majesté avait eu à supporter de grandes dépenses pour le bénéfice de la

1. Lettre de Gio. Soranzo du 15 mars 1564.

2. Lettre de Gio. Soranzo du 23 mars 1564.

3. Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme, des 18 et 21 mars 1564.

4. Il le fit général de la mer, et lui donna pour successeur dans la vice-royauté de Catalogne, le duc de Francavilla, beau-père du prince d'Eboli. (Lettres de Tisnacq à la duchesse de Parme et à Viglius, du 18 février 1564; lettre de Gio. Soranzo du 23 avril; lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 11 mai.)

Il ne faut pas confondre ce don Garcia de Tolède avec le personnage du même nom et de la même famille qui était gouverneur de don Carlos.

5. *Solio*, littéralement trône. Mais, en Catalogne, ce mot avait reçu une signification plus étendue : il voulait dire le théâtre qui était dressé pour l'ouverture et la clôture des cortès, et sur lequel, aux degrés les plus élevés, était disposé le trône du souverain. Ainsi l'on se servait de ces expressions : *abrir el solio, tener el solio, subir al solio,* etc.

chrétienté, elles avaient résolu de lui accorder trois cent mille livres, mais en spécifiant qu'elles les accordaient de leur volonté propre et sans qu'elles y fussent obligées. Philippe se leva ensuite, quitta l'église et monta à cheval. D'ordinaire le souverain, en licenciant les cortès, créait chevaliers plusieurs de leurs membres ; il n'en fit pas cette fois un seul. Aussi son départ de la ville fut-il bien différent de son arrivée, car on ne vit alors aucun des gentilshommes qui appartenaient à la noblesse catalane se joindre à son escorte [1].

Ce fut pendant le séjour de Philippe II à Barcelone qu'y arrivèrent les archiducs Rodolphe et Ernest, fils aînés de Maximilien, roi de Hongrie et de Bohême, et petits-fils de l'empereur Ferdinand Ier.

A la suite de la diète d'Augsbourg de 1550, où Charles-Quint avait usé de tout son ascendant sur Ferdinand et sur Maximilien, pour les faire consentir à ce que Philippe devînt roi des Romains quand Ferdinand deviendrait empereur [2], il y avait eu un refroidissement marqué entre les deux branches de la maison d'Autriche. Les princes de la branche allemande se plaignaient hautement que Charles sacrifiât tout à l'avantage du prince d'Espagne [3]. Maximilien et Philippe, dont les intérêts particuliers avaient été en lutte dans

1. « .... Erano molti che volevano esser fatti cavalieri, come si suol sempre usare quando si finiscono le corti ; non volse il re farne pur'uno, ma subitò usci di chiesa e montò a cavallo, e di longo si andò fuori della città, con grandissima varietà di quello seguì nel suo entrare, perciochè si come fù incontrato et accettato con tutta quella allegrezza che si può imaginare, così nell' uscire non fù accompagnato da alcuno di questi cavalieri..... » (Lettre de Gio. Soranzo du 27 mars 1564.)

2. *Charles-Quint*, etc., par M. Mignet, p. 40.

3. « Con il re de' Romani non stanno così bene come per lo passato, perchè s'è veduto che non si tien conto se non dell' utile particolare del principe di Spagna, e nulla degli altri, etc. » (Relazione di Marino Cavalli, ritornato ambasciatore da Carlo V l'anno 1551, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série 1re, t. II, p. 219.)

cette occasion, et qui étaient si dissemblables de caractère, d'inclinations, de sentiments, en avaient conçu l'un pour l'autre une antipathie qui allait presque jusqu'à la haine; Maximilien l'étendait même à toute la nation espagnole : il avait renvoyé de sa cour la plupart des personnes de cette nation qui y étaient attachées [1]. Lorsque, en 1556, il vint à Bruxelles avec sa femme pour faire ses adieux à l'empereur, il y eut entre lui et Philippe une sorte de réconciliation [2]; mais elle fut plus apparente que réelle, car il n'eut pas lieu d'être satisfait de l'accueil que lui firent le roi et ses ministres, et il n'obtint de son beau-frère rien de ce qu'il prétendait : aussi, à son départ, dit-il avec humeur à la reine douairière de Hongrie que, puisqu'on tenait si peu de compte de lui, il s'arrangerait avec la France et, s'il le fallait, avec le Turc [3]. Philippe, dès son avénement à la couronne, entretint des relations amicales et suivies avec le roi des Romains, son oncle [4]; il n'eut avec son beau-frère que les rapports

1. «..... Sopra tutti gli altri odia Spagnuoli, nè si può in alcun modo ritenere che con alcuni non ne dica grandissimo male, et faccia ogni cosa ancora per far partire quei pochi che restano ancora appresso la regina, perciochè nella sua corte non ve ne sono restati più di due pur di qualche conto.... » (Relation de Paolo Tiepolo, du 12 octobre 1557, sur le roi des Romains Ferdinand, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, sér. I, t. III, p. 151.)

2. *Retraite et mort de Charles-Quint*, etc., Introduction, p. 132.

3. *Ibid.*, t. II, p. xxv.

Dans une lettre que François II écrivit, le 3 septembre 1560, à l'évêque de Rennes, son ambassadeur à Vienne, on lit : « J'ay bien noté ce que » vous m'escrivez des propos que vous a tenuz le roy de Bohesme, lequel » vous ne sçauriez mieux faire que de visiter souvent, *pour l'entretenir* » *tousjours en l'amytié qu'il faict démonstration de me porter*, et l'as- » seurer que je y correspondray tousjours de pareille affection.... » (*Né- » gociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, p. 505.) Ce passage est digne de remarque, eu égard à la date de la lettre,

4. Sa correspondance avec Ferdinand, du 18 mars 1556 au 3 février 1563 (avec des lacunes toutefois), a été publiée dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. II, pp. 419-592.

Ferdinand avait reporté sur Philippe l'affection qu'il avait toujours té-

les plus indispensables. Les principes de ce dernier dans les matières religieuses, les complaisances qu'il montrait pour les novateurs [1], devaient élargir encore la barrière qui les séparait. Quoiqu'il se fît dire la messe et qu'il observât la plupart des pratiques de l'Église romaine, Maximilien laissait douter s'il était plus catholique que protestant. Il avait pour prédicateur un prêtre marié et père de plusieurs enfants, lequel soutenait publiquement les doctrines de Luther ; il évitait les occasions de se montrer dans les processions, aux offices des morts et à d'autres cérémonies où sa présence eût pu être interprétée comme une marque qu'il avait l'esprit catholique. Les principaux de sa cour, son grand maître surtout, qui jouissait de beaucoup d'influence auprès de lui, étaient connus pour luthériens [2].

moignée à Charles-Quint. Granvelle écrivait au roi le 6 novembre 1560 : » La voluntad que muestra el emperador en todas las cosas de V. M. » merece que V. M. tenga toda cuenta en lo que puede redundar en beneficio » de su casa... » (*Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, t. VI, p. 192.)

Giovanni Michiel, dans la relation qu'il fit au sénat de Venise, en 1563, au retour de son ambassade auprès de Ferdinand, s'exprime ainsi : « Fra » l'imperatore e il re di Spagna vi è maggior e stretta intelligenza che sia » possibile, e senza dubbio Sua Maestà gli porta quasi quel rispetto che » portava all' imperator Carlo, communicando di propria mano li suoi » pensieri insieme, e sopra molte cose si consigliano... » (Bibliothèque impériale à Paris, MS. Saint-Germain-Harlay 277, t. II, fol. 316.)

1. « A tutte le novità che gli vengono messe inanzi egli da orecchio... » (Relation de Paolo Tiepolo, l. c., p. 152.)

2. « ... Ha nome di saper meglio che alcun' altro dissimulare, e trattenersi con chiascuno. Però non si alienando in tutto da' catholici, s' ha guadagnato una gran gratia coi lutherani, perciochè dall' un canto ritiene la messa e gran parte delle cerimonie della Chiesa romana, mentre dall' altro usa per predicatore un prete maritato che ha alquanti figliuoli, il quale publicamente predica quasi tutta la dottrina lutherana. Da un tempo in quó ha fuggito le occasioni di ritrovarsi a processioni, ad uffizi de' morti e ad altro che possa dar giuditio certo che l'animo suo fosse catholico, e li principali della sua corte, massime il maggiordomo, che appresso di lui puó grandissimamente, sono conosciuti da ciascuno per lutherani.... » (*Ibid.*, p. 151.)

Cependant les répugnances personnelles devaient finir par céder aux nécessités de la politique et à l'intérêt commun des deux branches de la maison de Habsbourg.

Bien que la plupart des électeurs fussent décidés à n'avoir aucun égard au pacte de 1551 fait entre Charles-Quint, Ferdinand et Maximilien sur la succession à l'Empire, Maximilien ne pouvait se dissimuler que sa signature placée au bas de ce pacte constituait un engagement qu'on serait en droit de lui opposer, quand il briguerait la dignité de roi des Romains. Il était donc d'une haute importance pour lui que Philippe II se désistât de toutes prétentions fondées sur la convention d'Augsbourg, et que ce monarque secondât ses démarches en Allemagne, au lieu de les traverser. En outre, il avait une nombreuse famille pour l'établissement de laquelle il comprenait le prix qu'il devait attacher à la bienveillance de son beau-frère.

De son côté, Philippe II avait des motifs sérieux de désirer que de meilleurs rapports s'établissent entre lui et Maximilien. Les Pays-Bas lui causaient de graves soucis ; il y régnait un sourd mécontentement ; déjà même des symptômes peu favorables au maintien de l'autorité royale et de la religion s'y manifestaient, et l'état de la France ainsi que de l'Angleterre lui faisait craindre que ces deux puissances ne cherchassent à y fomenter l'esprit de trouble et de rébellion. Il sentait ainsi le besoin de se créer des amis en Allemagne, et il n'ignorait pas en quelle haute estime était Maximilien auprès des peuples et des princes de la Germanie [1]. Il savait également que le concours du roi de Bohême pouvait

1. Paolo Tiepolo disait de lui, en 1557 : « Nella Germania è celebrato per » rarissimo principe, e havuto in grandissima existimatione e reverenza. » (Relation déjà citée.)

contribuer beaucoup au succès du concile qui venait d'être convoqué à Trente et dont il se promettait d'importants résultats.

Les choses étaient donc toutes disposées pour un rapprochement entre les enfants de Ferdinand et de Charles-Quint.

Ce fut Philippe qui prit l'initiative. Sur la fin de 1560, il écrivit à Maximilien une lettre pleine d'expressions affectueuses et de paroles de confiance : il l'y entretenait des questions religieuses qui étaient à l'ordre du jour; il avait soin aussi de lui parler d'autres choses propres à l'intéresser plus particulièrement, comme du mariage de sa seconde fille, l'archiduchesse Élisabeth, avec le roi don Sébastien de Portugal [1]. Cette lettre devait lui être remise par l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, don Claudio Fernando de Quiñones, comte de Luna, qui était chargé d'en amplifier le contenu. Il était autorisé, de plus, à satisfaire le roi de Bohême sur les conséquences de l'acte de 1551, au cas qu'il en fût question.

Philippe souhaitait ardemment que Maximilien envoyât les deux aînés de ses fils en Espagne : il aurait ainsi des gages de l'amitié de leur père; il ferait en sorte qu'ils s'imprégnassent d'idées et de sentiments espagnols, ce qui ne devait pas être difficile, puisque l'un, Rodolphe, comptait huit ans à peine, étant né en 1552, et que l'autre n'en avait que sept; enfin — et cela était à ses yeux d'un intérêt capital, — leur séjour à Madrid les préserverait des doctrines pernicieuses qui n'avaient que trop cours en Allemagne. Il fit faire une insinuation dans ce sens à don Martin de Guzman,

1. Cette lettre nous manque; elle n'est pas aux Archives de Simancas. Le sens de ce qu'elle contenait ne nous est connu que par la dépêche du comte de Luna, du 29 janvier 1561, dont il sera question plus loin.

ambassadeur de Ferdinand à sa cour [1]. Il en écrivit vraisemblablement aussi à la reine, sa sœur.

Maximilien fut touché de la lettre de son beau-frère : le caractère de ce prince était tel qu'avec des paroles amicales et douces on pouvait beaucoup sur lui [2]. En lui présentant cette lettre, le comte de Luna s'appliqua, par ses discours, à en augmenter l'effet. Il lui dit que les seuls motifs qui avaient engagé son maître à l'écrire étaient l'amour fraternel qu'il lui portait et le souci qu'il avait de son honneur, de sa réputation, de sa grandeur, égal à celui qu'il avait des siens propres ; que, convaincu que ces grands objets dépendaient du maintien de la religion, ainsi que l'expérience du passé le montrait clairement, il n'avait pu se dispenser d'appeler l'attention du roi sur ce qu'avait de cri-

1. C'est ce qui résulte d'une lettre du duc d'Albe à Philippe II que nous avons sous les yeux. Dans cette lettre, qui est datée du 23 juin 1568, le duc donne son avis sur la forme en laquelle le roi doit répondre à l'empereur Maximilien, qui réclamait le retour de ses fils en Autriche. Il s'exprim ainsi :

« Pues he começado esta materia, no dejaré de decir á V M. el camino que me paresce que, tratando de sus hijos, al emperador se le podria responder, para seguir el mismo que se tuvo para hacerles enviar á V. M., porque creo fuí yo solo á quien V. M. mandó que lo tratase ; que me acuerdo que apretó Martin de Guzman mucho en que se resolviese V. M. luego en el casamiento de Su Alteza con la princesa Ana ; y tanto para desviar entonces aquella plática cuanto *para ver si se podria salir con traer los principes á España*, me mandó V. M. que le digese que V. M. atendia muy atentamente al bien de ambas casas, y que miraba las cosas por venir para la conservacion dellas, y queriendo prevenir á muchas cosas de las que podrian suceder, y que á todo lo que á esto convenia era que sus hijos fuesen conoscidos en España ; y en el hablarle yo, aunque las palabras fueron estas en el semblante, le dí sombras grandes de que él se empreñó tanto que vino á hacerse el efecto de ambos sus hijos... » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 539.)

2 « ... A lo que yo he podido entender, después que trato al rey, de su condicion y manera, es que, tratándole con amor y blandura, por via de amistad y de consejo se podrá mucho con él... » (Dépêche du comte de Luna à Philippe II, du 29 janvier 1561, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 410.)

tique la situation de la majeure partie de la chrétienté, en proie à toute sorte de sectes et d'opinions qui pervertissaient les esprits et corrompaient les âmes ; que, dans ces circonstances, il importait aux princes d'être sur leurs gardes et vigilants, tant pour remédier au désordre que pour éviter toute occasion qui pût les faire soupçonner de connivence aux erreurs et aux nouveautés courantes : car, comme chacun avait les yeux fixés sur eux, ils pouvaient, à leur gré, prévenir ou causer beaucoup de mal, les sujets et les inférieurs étant prompts à concevoir les choses, et plus prompts encore à adopter celles qui entraînent avec elles la liberté de vivre à sa guise ; que, pour tous ces motifs, il convenait beaucoup, non-seulement de s'abstenir avec soin de donner de telles occasions, mais encore d'écarter tous les soupçons par des actes publics. Il exprima enfin la confiance que Maximilien, à la prudence et aux lumières de qui chacun rendait hommage, comprendrait mieux que personne tout ce qu'on pourrait lui représenter là-dessus, et qu'il se conduirait en cela selon l'obligation que lui avaient transmise tant et de si valeureux princes catholiques, ses prédécesseurs [1]. Luna annonça ensuite au roi qu'un ambassadeur allait partir de Madrid pour le Portugal, afin de négocier le mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec don Sébastien. Il termina en le remerciant, au nom de son souverain, des démarches qu'il avait faites auprès de plusieurs princes d'Allemagne, pour les engager à députer au concile de Trente.

Maximilien lui répondit : « Le roi m'a fait une grande » faveur par sa lettre, et je puis dire qu'il y a longtemps » qu'aucune chose ne m'a causé autant de plaisir, parce que, » dans cette lettre, il me dit de très-bonnes paroles. Je re-

1. Dépêche du comte de Luna, du 29 janvier 1561, déjà citée.

» connais qu'elles lui ont été dictées par l'affection et la bien-
» veillance qu'il me porte. S'il m'était donné de montrer,
» par les effets, le désir que j'ai de le servir, il s'assurerait
» que je le mérite; mais je regrette de n'en avoir pas eu
» l'occasion. Vous pouvez lui marquer que je lui baise les
» mains pour sa lettre, que j'apprécie la faveur qu'il me fait,
» et que je suis convaincu que ce qu'il m'écrit procède de
» ses bons sentiments à mon égard. Quant à l'affaire du con-
» cile, je n'ai rien à ajouter à mes déclarations précédentes;
» j'observerai ce que j'ai promis, et plût à Dieu que tous ceux
» qui ont à y intervenir en fissent autant, car alors le concile
» aurait le résultat désiré ! En ce qui concerne le mariage
» de l'archiduchesse Élisabeth, je remercie le roi du soin
» qu'il prend des choses qui me touchent, bien que je les
» tienne pour siennes propres, puisque nous et nos enfants
» nous sommes tous à lui [1]. »

Il chargea le comte de Luna de faire savoir à sa cour qu'il avait le dessein d'envoyer le prince de Bohême à Madrid, pour qu'il y fût élevé, si le roi le permettait. Il lui expliqua les motifs qui l'avaient engagé à prendre cette résolution, dans laquelle il se flattait que son beau-frère trouverait un témoignage signalé de son affection et de son dévouement : d'une part, dit-il à l'ambassadeur, il était persuadé que son fils recevrait une meilleure éducation en Espagne; il craignait qu'en Allemagne, vu la situation où se trouvait ce pays, il ne fût exposé à l'influence de maximes dangereuses; d'autre part, il voulait que le prince de Bohême connût le roi et le prince des Asturies. Il parut toutefois regretter, quelques jours après, de s'être avancé autant : il fit prier le comte de Luna, par la reine, de ne pas écrire à Madrid que c'était lui

1. Dépêche du comte de Luna, du 29 janvier 1561.

qui avait proposé l'envoi de son fils en Espagne, mais de dire que c'était la reine, et que lui, pour complaire à sa femme et à son beau-frère, y avait consenti [1]. Singulier scrupule et précaution étrange de la part d'un prince aussi intelligent que Maximilien ! car, malgré tout ce que pouvait promettre le comte de Luna, il devait bien s'attendre que ce diplomate rendrait au roi d'Espagne un compte fidèle de ce qui s'était passé.

La résolution de Maximilien causa une joie extrême à la reine, sa femme. Zélée catholique, Marie d'Autriche l'avait vu avec chagrin se laisser aller aux opinions des novateurs et introduire dans sa maison, dans son intimité, des personnes suspectes en matière de foi. Elle s'en était plainte souvent et amèrement, du vivant de l'empereur Charles-Quint [2]. Ce qui la préoccupait surtout, c'était la crainte que la contagion de l'hérésie ne se communiquât à ses enfants [3]. Leur départ pour l'Espagne la tirait d'inquiétude. Le roi, son mari, n'avait, à la vérité, parlé que du prince Rodolphe ; mais elle ne doutait pas qu'il ne consentît à y envoyer aussi l'archiduc Ernest. Quant à l'empereur Ferdinand, il avait toujours souhaité la réconciliation de son fils et de son neveu ; il approuva donc de tout son pouvoir l'offre de Maximilien, et exprima le désir qu'elle se réalisât dans un bref délai [4].

Le courrier qui apportait ces nouvelles à Philippe II lui parvint dans un temps où elles devaient lui être particulièrement agréables. Des événements se passaient en France

1. Dépêche du comte de Luna du 29 janvier 1561.
2. *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. II, pp. XX-XXVI.
3. Dépêche du comte de Luna, du 29 janvier 1561.
4. *Ibid.*

qui lui donnaient de vives et légitimes préoccupations. François II était mort le 5 décembre 1560; Antoine de Bourbon, roi de Navarre, venait d'être appelé à partager la régence avec Catherine de Médicis pendant la minorité de Charles IX. De grands changements politiques et religieux, tous au désavantage de l'Espagne, s'annonçaient sous le nouveau règne. Les Guises étaient écartés du pouvoir. Dans ces circonstances, il importait plus que jamais à Philippe de resserrer ses liaisons avec la cour impériale. Aussi il écrivit au comte de Luna de hâter le départ des jeunes archiducs.

Dans l'automne de 1561, Maximilien annonça à l'ambassadeur d'Espagne que ses fils se mettraient en route au printemps ou, au plus tard, à la fin de l'été de l'année suivante [1]. En attendant, il leur donna un maître dont les principes religieux étaient à l'abri de tout reproche; il prescrivit qu'ils se confessassent et qu'ils fussent, à tous égards, élevés en bons catholiques [2]. Il s'appliqua à composer leur maison, pour leur voyage d'Espagne, de personnes que ne pût atteindre le moindre soupçon en matière de foi, nommant pour leur *ayo* et grand maître le baron Adam de Dietrichstein, qui devait aussi être revêtu du titre d'ambassadeur de l'empereur, en remplacement de don Martin de Guzman, et pour leur grand écuyer Marcantonio Spinola [3]. Il écrivit à

1. Dépêche du comte de Luna à Philippe II, du 13 octobre 1561, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 415.

2. « He holgado, y no poco, de lo que me avisais de la órden que se ha dado en el maestro de sus hijos, y en que se confiesen y crien como deben... » (Lettre de Philippe II au comte de Luna, du 28 janvier 1562 : *ibid.*, p. 427.)

3. Lettres du comte de Luna à Philippe II, des 19 février, 30 mars et 16 août 1562. Les deux premières sont dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, pp. 430 et 439. La troisième est conservée aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 651.

Dans celle du 30 mars, Luna louait beaucoup le choix fait du baron de

son beau-frère : « Nous gagnons tant à ce que mes fils, dès » leur bas âge, apprennent à servir Votre Altesse, que nous » les ferons partir, elle peut nous en croire, aussitôt que » possible [1]. » Quelque temps auparavant, il avait donné une marque non équivoque de son désir de complaire au roi catholique : il avait renvoyé son prédicateur marié, et l'avait remplacé par un ecclésiastique dont les opinions et la doctrine étaient plus conformes aux maximes de l'Église romaine [2].

La lettre de Maximilien que nous venons de citer est du 14 août 1562. Le 7 septembre, il fit avec Marie d'Autriche son entrée solennelle à Prague; ils y furent couronnés, le 20 et le 21, comme roi et reine de Bohême [3]. A quelques jours de là, ils prirent le chemin de Francfort, où l'empereur avait convoqué la diète, pour qu'elle procédât à l'élection d'un roi des Romains. Maximilien devait paraître à cette assemblée avec un certain éclat, lui qui prétendait à la future succession de l'Empire : or il n'était pas riche, et ce fut à grand'peine qu'il se procura l'argent dont il avait besoin. Ses ressources étant épuisées, il se vit obligé de renvoyer à plus tard le départ de ses fils pour l'Espagne [4].

Dietrichstein, « porque — disait-il — es católico, y agudo, y muy bien en- » tendido, y muy hombre de bien, casado con doña Margarita de Cardona, » y muy aficionado al servicio de V. M. »

1. « Nosotros ganamos tanto en que mis hijos sirvan á V. A. y desde chiquitos aprendan hacer (*sic*), que se nos puede creer que en pudiendo irán. » (Lettre autographe du 14 août 1562 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg 651.)

2. Le comte de Luna écrivait à Philippe II, le 19 janvier 1562 : « El » predicador que agora tiene el rey, dicen que lo hace bien, y que apro- » vecha. « (*Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 426.)

3. Lettre du comte de Luna à Philippe II, du 20 octobre 1562. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 651.)

4. Dans sa lettre du 20 octobre 1562, le comte de Luna disait à ce sujet : » Los grandes gastos que para esta jornada (de Francfort) se han ofres-

Ils se mirent en route seulement dans l'automne de 1563, sous la conduite du cardinal d'Augsbourg [1]. Ils traversèrent l'Allemagne méridionale, le Tyrol, l'État de Milan, et allèrent s'embarquer à Villafranca, près de Nice, où les galères d'Espagne les attendaient. Retardés pendant plusieurs semaines par les vents contraires, ils débarquèrent à Barcelone le 17 mars. Philippe II leur fit faire une réception solennelle. Lui-même il se porta à leur rencontre ; il leur donna la main à la descente de la galère qui les avait amenés, les embrassa, les fit monter à cheval, voulant que l'archiduc Rodolphe se plaçât à sa droite, et, sur les excuses de ce jeune prince, l'en priant avec instance, la main au bonnet : l'archiduc Ernest suivait avec le cardinal d'Augsbourg. Des fêtes qui durèrent plusieurs jours eurent lieu en l'honneur des fils de Maximilien : le roi ordonna qu'ils fussent traités à sa cour de princes de Hongrie, que les grands les qualifiassent de *señores*, et que les autres gentilshommes se découvrissent devant eux [2].

Philippe II alla passer les fêtes de Pâques [3] au monastère de Poblete, près de Tarragone, et les princes de Hongrie au célèbre couvent de Monserrate. Ils se rejoignirent ensuite et se dirigèrent ensemble vers Valence, où ils firent leur

» cido á estos príncipes, y el trabajo que han tenido para podello cumplir, » ha sido causa de no se poder dar órden en la partida de los príncipes » Rudolfo y Ernesto para España ; y así me llamó S. M. (Ferdinand), y me » dijo que, hablando conmigo la verdad, esta era la causa por donde no » podrian partir agora... »

1. Othon Truchses de Waldpurg, évêque d'Augsbourg, créé cardinal en 1544, mort en 1573.

2. Lettre du baron de Dietrichstein à Maximilien, du 17 mars 1564, dans les *Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II*, de M. Koch, p. 117. — Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 18 mars. — Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 11 mai.

3. Pâques, en 1564, tomba le 2 avril.

entrée le 14 avril. Le roi était à cheval, en habits de voyage ; il marchait sous un baldaquin : il mit pied à terre à la porte de la cathédrale, où il entra pour entendre la messe et prêter aux représentants du royaume de Valence, comme il l'avait fait à Saragosse et à Barcelone, le serment de maintenir leurs *fueros* [1]. Pendant son séjour dans cette capitale, les tournois, les jeux de cannes, les danses, les banquets, se succédèrent sans interruption [2]. Un festin suivi d'un bal lui fut offert par la ville, auquel assistèrent les principales dames de Valence, « vestues comme roynes, » au rapport de l'ambassadeur de France, qui était présent ; il y fit danser les jeunes princes, ses neveux [3].

Le 25 avril, Philippe reprit le chemin de la Castille. Il s'arrêta à Cuença, où l'évêque, son confesseur [4], avait sollicité la faveur de le recevoir. A Ocaña il trouva la reine et la princesse, qui étaient venues au-devant de lui [5] ; il séjourna plusieurs semaines avec elles et les princes de Hongrie à Aranjuez. Il rentra à Madrid le 3 juin [6].

1. Lettre de Gio. Soranzo, du 18 avril 1564.
2. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 24 avril 1564. — Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du même jour.
3. Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 12 mai 1564.
4. Fray Bernardo de Fresneda. Voir sur ce personnage le chapitre IX.
5. Lettre de Tisnacq, du 24 avril 1564.
6. Lettre de Gio. Soranzo du 4 juin 1564.

CHAPITRE VI

Don Carlos, malade, retourne à Alcala. — Réflexions sur la destinée de ce prince. — Il songe à faire son testament. — Il confie ce dessein au docteur Hernan Suarez de Toledo. — Suarez l'aide à le réaliser, et écrit le testament de sa main. — Préambule et dispositions de cet acte. — Témoins qui y interviennent. — Démenti qu'il donne à une assertion de l'historien Cabrera.

Don Carlos avait obtenu de son père la permission de retourner à Alcala [1]. C'était une triste destinée que celle de ce prince. Jeune, héritier de la plus vaste monarchie de l'Europe, objet des hommages de toute une cour, de tout un peuple, il aurait pu souvent envier le sort du moindre des vassaux de la couronne de Castille : depuis six ans déjà, il se voyait en proie à un mal qui lui avait laissé à peine quelques instants de trêve, et qui épuisait en lui les sources de la vie. Faut-il s'étonner si, dans une de ces heures d'abattement et de désespoir où sa fin lui apparaissait comme prochaine, il songea à faire son testament ?

Le roi et les princes du sang royal, partout où ils résidaient, avaient à leur suite un alcade de maison et de cour (*alcalde de casa y corte*) dont les attributions consistaient à veiller à leur sûreté, à punir les délits commis par les officiers de leur maison, à donner ordre à ce qu'on apportât au palais les denrées et provisions de bouche nécessaires et

1. Lettre de Luis Quijada au roi, du 17 octobre 1563, et réponse du roi, du 25 octobre : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 143.

à en fixer le prix [1]. L'alcade qui avait été désigné cette fois pour exercer ses fonctions auprès de don Carlos, à Alcala, était le docteur Hernan Suarez de Toledo, natif de Talavera, homme d'une grande instruction, d'un commerce doux, d'un caractère prudent [2].

Don Carlos avait pris en affection le docteur Suarez ; il lui confia son dessein. Suarez l'aida à le réaliser, et il écrivit de sa main le testament [3], afin que, selon les intentions du prince, il demeurât plus secret.

1. « Los alcaldes tienen á su cargo el govierno de la corte, y hazen en ella el oficio como de corregidores. Nómbranse alcaldes de corte y rastro, porque su jurisdicion se estiende á los que siguen al rey, quando haze jornada de importancia.. Pertenéceles el abasto de mantenimientos, poner precio en ellos, averiguar los delitos, y tener de dia y de noche en seguridad la corte, y hacer acuerdos, y prover autos de buena gobernacion... » (*Teatro de las grandezas de Madrid*, por el maestro Gil Gonçalez d'Avila, p. 403.)

« Los nuestros alcaldes de corte, ó alguno de ellos, por sí mismo pongan los precios del pan, vino y cebada, y paja y carnes, y caza y aves, y otros mantenimientos que se traxeren á vender á nuestra corte, de fuera parte.... » (*Novisima Recopilacion*, lib. III, tit. XVIII.)

2. « Hombre de muchas letras, de trato afable y prudente. » (Adolfo de Castro, *Historia de los protestantes españoles*, p. 344.)

M. de Castro ajoute, immédiatement après, que le docteur fut *ayo* (gouverneur) de don Carlos. On ne s'explique pas plus cette erreur que celle des historiens qui font de Suarez l'aumônier du prince.

3. «.... La cual escriptura de mi testamento yo mandé que escribiese el doctor Hernan Suarez de Toledo, alcalde de la casa y corte de S. M., que al presente reside sirviendo en la mia.... »

Don Modesto Lafuente, *Historia general de España*, t. XIII, 1854, p. 307, exprime l'opinion que ce fut fray Diego de Chaves, confesseur de don Carlos, qui lui inspira son testament, et qui peut-être même en fut le rédacteur : « Nos inclinamos á creer que seria inspiracion y tal vez » obra de su confessor fray Diego de Chaves. » La circonstance que don Carlos fit écrire son testament par le docteur Suarez nous porte à croire plutôt que ce fut celui-ci qui le rédigea ; d'ailleurs on verra, dans la suite de ce livre, que le prince avait une affection véritable et une grande déférence pour le docteur Suarez, tandis qu'on ne trouve aucun indice de rapports d'intimité et de confiance qui auraient existé entre don Carlos et son confesseur.

Cet acte important [1] s'est conservé dans les archives d'Espagne : c'est le plus curieux, et l'on pourrait dire même l'unique monument que nous ayons des pensées, de l'esprit, du caractère de don Carlos. Il convient donc de le faire connaître avec quelque détail; c'est pourquoi j'en traduirai littéralement le préambule entier, ainsi que les principaux articles :

« Au nom de Dieu, amen. Soit notoire à tous ceux qui verront ou oiront cette écriture publique de testament, que moi, don Carlos, par la grâce de Dieu, fils aîné du roi don Philippe, mon père et mon seigneur, prince héritier de ses royaumes et seigneuries d'Espagne, d'Italie, de Flandre, des îles de la mer Méditerranée et de toutes les Indes de terre ferme de la mer Océane qu'on appelle le Nouveau Monde; considérant qu'il est si naturel de mourir que, dès qu'on acquiert la connaissance de la vie, on apprend aussi qu'elle doit se terminer par la mort, et que le plus grand bien et faveur qu'on puisse obtenir auparavant est d'être préparé de manière que, moyennant la grâce de Notre-Seigneur, on se rende digne, dans le ciel, de la place pour laquelle on a été créé ; désirant, comme chacun le doit désirer sur toutes choses, observer le saint Évangile de Dieu où il nous avertit d'être prêts, puisque nous ne savons ni le jour ni l'heure où nous serons appelés ; voulant faire ce qui est en moi pour que, quand l'époux viendra, je sois pourvu de la lampe et de la lumière avec laquelle mon âme doit aller au-devant de lui; croyant, comme je crois, très-fermement en la sainte Trinité, Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit, trois personnes différentes et en essence un seul Dieu, qui

1. Il a été publié, en 1854, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXIV, pp. 515-550.

voulut se faire homme et mourir sur la croix pour le péché de l'homme, afin que nous pussions, par nos bonnes œuvres en même temps que par notre croyance à sa foi catholique, et par l'observation de sa sainte et douce loi, obtenir la rémission de nos fautes, et y croyant selon et comme y croit et ordonne d'y croire notre sainte mère l'Église catholique romaine, visible et une ; appelant, ainsi que j'appelle, pour intercéder en ma faveur et être mon avocate, la très-bénie vierge Marie, mère de Dieu et de miséricorde, notre dame et patronne générale des chrétiens, laquelle je supplie d'être la mienne, avec son très-glorieux fils, en tous mes jours et au temps de ma mort : à ces causes, étant en santé corporelle, et avec le jugement et entendement qu'il a plu à Dieu de me départir pour son honneur et gloire, je fais et ordonne le présent testament fermé, en la manière suivante :

» 1° Je recommande mon âme à Dieu, qui fut son créateur et son rédempteur. Je le supplie, puisqu'il l'a créée et rachetée, de daigner, par son immense miséricorde, perfectionner en elle son ouvrage, me donnant le moyen de vivre et mourir en état de grâce, de sorte que, au temps où je quitterai ce monde, je mérite de l'aller trouver dans sa gloire infinie. J'ordonne que mon corps soit rendu à la terre dont il fut formé ; qu'il soit enseveli, vêtu de l'habit du seigneur saint François, en la grande chapelle du monastère de San Juan de los Reyes, à Tolède, et qu'il soit porté en ladite chapelle, aussitôt après ma mort, en la forme et dans l'ordre que le roi mon seigneur et mes exécuteurs testamentaires jugeront convenable. J'ordonne, de plus, qu'on ne me fasse aucune espèce de mausolée, et que sur ma sépulture on ne mette qu'une pierre de jaspe simple et unie, sans sculpture.

» 2° J'ordonne et je veux que, dans mon enterrement, mes obsèques et mon anniversaire, lesquels auront lieu ainsi

qu'il est d'usage, on ne place, sur ma sépulture ni ailleurs, aucun catafalque ; qu'on ne fasse aucune dépense qui se puisse éviter ; qu'on allume seulement en tout vingt-quatre cierges et quarante-huit bougies, et que, aux jours de fête et autres de l'année où des cierges devront brûler sur ma sépulture, il y en ait seulement un aux quatre coins de la tombe, sans plus. J'ordonne que les vêtements de deuil qui se distribueront à l'occasion de ma mort soient donnés avec modération, et pour le seul profit de ceux qui les recevront. Je supplie le roi mon seigneur, et je charge mes exécuteurs testamentaires, de veiller à ce que tout se fasse sans ostentation et vanité mondaine : car ma volonté est qu'il n'y en ait en aucune chose.

» 3° J'ordonne que, l'année de mon décès, on dise, dans le monastère de San Juan de los Reyes et dans les autres couvents de la ville de Tolède, pour les âmes des rois défunts desquels je descends et pour la mienne, dix mille messes de requiem avec leurs répons, et que, chaque année suivante, à perpétuité, on en dise mille, à la même intention, dans ledit monastère. Je veux qu'il soit donné en aumônes mille ducats pour les dix mille messes de la première année, et cent ducats pour les mille messes des années suivantes.

» 4° Je lègue à Notre-Dame de Monserrate et de Guadalupe et à Sainte-Marie de Tolède, à chacune trente ducats. J'assigne la même somme pour les autres legs pieux qu'on a accoutumé d'appeler indispensables.

» 5° J'ordonne qu'on distribue en aumônes dix mille ducats pour la rédemption des chrétiens captifs qui se pourront racheter, lesquels devront être du nombre de ceux qu'on saura en avoir le plus besoin pour le salut de leurs âmes, et qui furent pris en remplissant le mieux leurs devoirs au service de Dieu et du roi mon seigneur. Je supplie le roi

mon seigneur, et j'enjoins à mes exécuteurs testamentaires, de pourvoir à ce qu'il en soit fait ainsi.

» 6° J'ordonne que, par-dessus les mille ducats dont le roi mon seigneur me fit la faveur de gratifier Mariana de Garcetas [1], jeune fille étant présentement au monastère de San Juan de la Penitencia, en la ville d'Alcala de Henarès, pour l'aider à se marier ou lui fournir les moyens d'entrer en religion, on lui donne, si elle y entre, mille autres ducats avec lesquels elle achètera une rente qui servira à ses besoins particuliers, et, si elle se marie, trois mille ducats : de manière qu'elle ait quatre mille ducats [2] de dot en se mariant, et deux mille en entrant en religion.

» 7° J'ordonne qu'on règle incessamment, avec Christophe Herman, allemand, et Juste Fichte, flamand, le compte des sommes qu'ils m'ont prêtées pour me faire plaisir, et qu'on les leur rembourse à leur satisfaction.

» 8° J'ordonne que, si quelques personnes demandent payement de sommes dont elles prétendent que je leur suis redevable, elles soient ouïes dans leurs réclamations, et que, si mes exécuteurs testamentaires trouvent celles-ci fondées, ils y satisfassent, sans recourir aux voies judiciaires. Je charge de cela la conscience de mesdits exécuteurs, et je supplie le roi mon seigneur d'ordonner que la chose s'effectue ainsi, pour la décharge de mon âme.

1. Mariana de Garcetas serait-elle, par hasard, la jeune fille du concierge du palais d'Alcala pour laquelle don Carlos, en 1562, avait conçu de l'inclination? Cela assurément n'aurait rien d'invraisemblable; mais, malgré les recherches faites dans les archives de Simancas, il a été impossible de le vérifier.

2. Quatre mille ducats, en 1564, faisaient une somme assez considérable. il fallait don que Carlos prît beaucoup d'intérêt à la demoiselle de Garcetas, pour se montrer aussi libéral envers elle.

Nous voyons dans les comptes du prince, que, le 9 avril 1566, il lui fit présent d'une belle mantille. (Archives de Simancas : *Contadurias generales*, 1re poca, leg. 1056.)

» 9e Je déclare que je dois à Garcilaso Puertocarrero, frère du comte de Palma, une robe de martre qu'il me donna il y a quelques années. Je veux qu'on lui compte mille ducats pour l'en payer.

» 10° Comme j'ai de grandes obligations au révérend père en Dieu don Honorato Juan, évêque élu d'Osma, mon maître, et que je l'aime beaucoup, ainsi qu'il le mérite, je veux qu'on paye toutes ses dettes de même que si elles étaient les miennes propres. J'espère, et je l'en prie, qu'il voudra bien accepter cette faible marque de l'amitié que je lui porte.

» 11° Je lègue audit don Honorato Juan, pour la peine qu'il prendra d'être mon exécuteur testamentaire, mes tapisseries d'or et de soie représentant la prise du très-chrétien roi de France, François, près de Pavie.

» 12° Je lègue à Luis Quijada, mon grand écuyer, toutes les choses qu'il a et aura à moi au jour de mon décès, sans qu'il ait à en rendre aucun compte. Je lui lègue, de plus, toutes les pièces d'artillerie que j'ai et aurai dans l'alcazar de Ségovie, sous la garde du comte de Chinchon, gouverneur dudit alcazar, et de son lieutenant, auxquels j'ordonne de les lui délivrer. Je lui fais ces legs, pour la peine qu'il prendra d'être mon exécuteur testamentaire.

» 13° J'ordonne que les saintes reliques que j'ai confiées à doña Leonor de Mascareñas [1], et toutes les autres qui m'appartiennent, en quelque lieu qu'elles se trouvent, soient remises au monastère de San Juan de los Reyes, que j'ai choisi pour ma sépulture, afin d'y être placées là où les religieux dudit monastère le trouveront convenable. Mais comme, entre ces reliques, il y a une épine réputée l'une de celles

1. Voy. p. 5.

dont fut couronné Notre-Seigneur Jésus-Christ en sa passion, laquelle me fut donnée par feu don Antonio de Rojas, mon gouverneur et grand maître, et que j'ai entendu dire, sans toutefois le savoir avec certitude, qu'elle appartenait à son majorat, dont elle ne pouvait être distraite, selon les dispositions de ses ancêtres, j'ordonne et veux que, s'il est reconnu qu'elle fasse partie dudit majorat, elle soit rendue à celui qui y a succédé ou y succédera.

» 14° J'ordonne que Diego et Juan, mes esclaves, auxquels j'ai voulu qu'on fasse apprendre l'art de la sculpture, sous la direction de Jacome de Trezo, maître de cet art, s'ils l'apprennent et se conduisent en hommes de bien, soient déclarés libres. J'ordonne de plus que, en ce cas, mes exécuteurs testamentaires pourvoient à ce qu'ils se marient, et les gratifient, pour les y aider, de ce qu'ils jugeront convenable. Mais s'il leur paraît que lesdits Diego et Juan n'aient pas des mœurs et un caractère tels que la liberté leur puisse être avantageuse, ma volonté est qu'alors elle ne leur soit pas donnée, et je lègue, en toute propriété, ledit Diego à l'évêque élu d'Osma, mon maître, et ledit Juan à don Pedro Pimentel, marquis de Távara, gentilhomme de ma chambre, que je charge l'un et l'autre de les faire bien traiter et de manière qu'ils ne se perdent pas. Je charge aussi mes exécuteurs testamentaires, sur leur conscience, de se régler, dans l'accomplissement de cette disposition, selon la volonté que j'y exprime.

» 15° Attendu qu'en l'année 1562, étant en la ville d'Alcala de Henarès si malade que je crus l'heure de ma mort arrivée, je promis à Dieu, s'il daignait me rendre à la santé, que je donnerais aux monastères de Notre-Dame de Monserrate, de Notre-Dame de Guadalupe et du Crucifix de Saint-Augustin en la ville de Burgos, à chacun trois arrobes

d'or et neuf d'argent [1]; que je promis de même trois arrobes d'or et trois d'argent au monastère de Saint-François en ladite ville d'Alcala, où repose le corps du père nommé saint fray Diego; que depuis, ayant plu à Dieu de me délivrer de cette grave maladie, le roi mon seigneur, à ma prière, me fit la grâce de se charger du payement desdites douze arrobes d'or et trente d'argent; et comme je désire que ce payement s'effectue, je déclare, pour le cas où, au temps de ma mort, il n'aurait pas eu lieu, que le roi mon seigneur s'est, ainsi que je l'ai dit, engagé à y satisfaire, et que les monastères susnommés auront à recourir à Sa Majesté, laquelle je supplie de nouveau, autant que je le puis, d'ordonner ledit payement, afin que mon vœu s'accomplisse.

» 16° Comme, étant en proie à ladite maladie, abandonné des médecins, laissé pour mort par le roi, mon père et mon seigneur, et les dispositions étant prises pour mon enterrement, on m'apporta le corps dudit père nommé saint fray Diego, et que, du moment où on l'eut approché de moi et où je l'eus touché, j'éprouvai l'amélioration que Dieu Notre-Seigneur daigna me donner; comme je suis fondé à croire que j'en fus redevable aux mérites de fray Diego et à son intercession favorable auprès de Sa Divine Majesté, ainsi qu'en jugèrent ceux qui étaient là présents, et que, par ce motif, mon intention est depuis lors d'obtenir, autant que cela sera en moi, la canonisation dudit père, afin que, de l'autorité de notre mère la sainte Église romaine, on puisse vraiment lui donner le nom de saint, dont il s'est rendu digne par sa vie et ses miracles, je supplie le roi mon seigneur, si la chose ne pouvait avoir lieu de mon vivant, de

1. Ceci diffère quelque peu de ce qui est rapporté p. 83; mais, en ce dernier endroit, nous avons suivi la relation de Daza.

faire en sorte qu'elle se réalise plus tard, selon le propre désir que je sais que Sa Majesté en a.

» 17° Quand, en l'année 1563, don Martin de Córdova, frère du comte d'Alcaudete, défendit si héroïquement, selon qu'il est notoire, le fort de Mazalquivir, près d'Oran, en Barbarie, que l'armée algérienne, composée de Turcs et de Mores, tenait assiégé par mer et par terre, et auquel elle avait livré plusieurs assauts, après l'avoir battu avec furie, le sauvant, par cette énergique résistance, d'une perte qui aurait été des plus graves pour les royaumes d'Espagne [1], je désirai que ledit don Martin de Córdova fût immédiatement récompensé d'une manière aussi éclatante qu'il le méritait, pour servir d'exemple à d'autres. Le roi mon seigneur n'ayant pu alors, à cause des nécessités publiques, réaliser ce vœu, je promis, déterminé par la volonté que j'ai toujours d'accorder des grâces à ceux qui se signalent par leurs services, de gratifier ledit don Martin de trois mille ducats de rente perpétuelle pour lui et ses descendants, afin de con-

1. Cet événement est rapporté avec détail dans une lettre que Philippe II écrivit, le 15 juin 1563, à l'évêque de la Cuadra, son ambassadeur à Londres. Nous la transcrivons ici :

« Ya habreis entendido como el rey de Argel habia acometido la empresa de Oran. Lo que ha sucedido es que comenzó á batir á Maçalquivir á los 8 de mayo, y á los 22 le dió un asalto, y fué rebutado con pérdida de arta gente, y los tornó á batir por otra parte hasta los 2 de junio, que les dió otro asalto, por la bateria vieja y nueva y por la parte de la mar; y los de dentro se defendieron tan valerosamente, que los rebutaron y hicieron retirar, y le mataron muchos y hirieron tantos que enviaron ocho galeotas cargadas de heridos á Argel. Después, á los 6, les dieron otro asalto, y tambien fueron rebutados; y á los 8 deste llegó nuestro socorro, que envíamos desde Cartagena; y las velas de los enemigos que allí estaban, entendiendo que iban nuestras galeras, se fueron huyendo hacía Argel. Y el rey con su egército, en descubriendo nuestra armada, se retiró á tanta priessa que perdió toda el artillería con que batia, y los nuestros socorrieron á Maçalquivir y á Oran, que tenian arta necesidad.... » (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

server la mémoire éternelle d'un si haut fait. Comme il n'a pas encore été en mon pouvoir d'accomplir cette promesse, j'ordonne, si la mort m'empêche de le faire, qu'on achète pour don Martin de Córdova lesdits trois mille ducats de rente perpétuelle, à raison de trente mille ducats pour mille, faisant ainsi quatre-vingt-dix mille ducats, desquels je veux qu'il soit formé un majorat pour lui et ses descendants. J'ordonne, de plus, qu'il soit dressé acte de la concession de ces trois mille ducats de rente perpétuelle, ainsi que de la substitution dont ils seront grevés, et qu'on y insère la présente clause de mon testament, afin qu'il conste que cette grâce lui a été accordée pour sa belle défense du fort de Mazalquivir contre les ennemis de notre sainte foi catholique ; et je supplie le roi mon seigneur de commander que la volonté que j'exprime ici soit accomplie, comme je l'espère de la grandeur et de la magnificence dont il use et désire entièrement user envers ceux qui servent Dieu et Sa Majesté avec tant de distinction.

» 18° Je veux qu'on achète, en telle quantité que le roi et mes exécuteurs testamentaires le jugeront suffisant pour l'accomplissement à perpétuité de ce que par le présent testament j'institue et j'ordonne, des biens-fonds, des rentes domaniales et autres qui y restent affectés à perpétuité. Et comme tout cela je l'ordonne et l'établis dans l'espoir que le roi, mon père et mon seigneur, l'approuvera et fera pourvoir à ce qu'on l'observe, je supplie Sa Majesté Catholique, et je lui demande à titre de dernière faveur, aussi affectueusement que je le puis, de daigner prescrire qu'après ma mort on l'exécute avec toute la promptitude possible, puisque je lui aurais coûté bien davantage pendant ma vie, et de le prescrire de la même manière que la volonté que j'ai de lui obéir, de lui être agréable et de le servir en tout, me fera

accomplir son testament, s'il arrive que, selon l'ordre de la nature, je vienne à lui succéder. Je me confie en Sa Majesté et j'espère d'elle, comme mon père et mon seigneur, qu'elle daignera me faire ce bien et cette grâce que je sollicite, comme son seul et très-obéissant fils, pour l'exécution du présent testament, qui doit servir à la décharge de mon âme et de ma conscience. Je recommande à mes exécuteurs testamentaires de le lui rappeler. J'attends d'eux qu'ils feront tout ce qu'il convient pour s'acquitter de leur office avec l'exactitude, la fidélité et la bonté que toujours ils ont mises à remplir les charges que le roi mon seigneur leur a confiées.

» 19° Je veux et ordonne que, au moyen des biens-fonds et des rentes domaniales et autres qui seront achetés et hypothéqués, selon le prescrit de l'article précédent, on paye, chaque année, à tous mes serviteurs et officiers de ma maison, depuis le premier jusqu'au dernier, et aussi bien à ceux qui le seront au temps de ma mort qu'à ceux qui l'auront été à quelque époque que ce soit (ceux qui auraient été renvoyés pour mauvaise conduite seuls exceptés), à chacun d'eux les gages entiers dont jouissent aujourd'hui les serviteurs du roi mon seigneur qui remplissent dans sa maison des offices analogues, et cela pendant leur vie, où qu'ils veuillent demeurer, et sans qu'ils soient obligés de servir personne. C'est, de plus, ma volonté que don Pedro Pimentel, marquis de Távara, gentilhomme de ma chambre, reçoive les mêmes gages, salaire et émoluments que reçoit Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, en sa qualité de sommelier du corps du roi mon seigneur, car je désire qu'il soit le mien, pour la manière dont il m'a servi et me sert, et je me propose de supplier Sa Majesté qu'elle me fasse la faveur de lui conférer cette charge ; j'entends donc qu'après ma mort

il en touche les gages et émoluments. Dans ma situation présente, je ne saurais faire davantage pour mes serviteurs, quelque désir que j'en aie : mais, si Dieu dispose de moi avant que j'aie pu les récompenser, je les recommande particulièrement au roi, mon père et mon seigneur. Les grâces qu'ils recevront de sa main seront plus grandes et plus signalées que celles que j'aurais été en état de leur accorder, si j'avais vécu ; et celle que Sa Majesté me fera ainsi sera égale au contentement que tout prince doit éprouver en répandant ses bienfaits sur ceux qui le méritent par leurs bons services. »

Dans l'art. 20, don Carlos, voulant donner à Juan Estebez de Lobon, son *ayuda de cámara*, une marque particulière de sa satisfaction, lui assigne, chaque année, le triple des gages et émoluments affectés à cette charge. On verra plus loin comment Lobon, qui était alors en si grande faveur auprès du prince, encourut sa disgrâce.

Les art. 21-27 concernent l'érection d'un collége dans le monastère de San Juan de los Reyes, à Tolède, où des prières seront dites pour l'âme de don Carlos et pour celles des rois, ses prédécesseurs : ils déterminent le nombre de chaires qui y sera établi, la forme de son administration, les qualités requises pour y être recteur, professeur ou boursier, les avantages dont les boursiers jouiront, etc.

L'art. 28 est relatif à l'entretien de la chapelle que le prince a désignée pour sa sépulture.

Par l'art. 29 il institue le roi, son père, son héritier universel, au cas qu'il meure sans enfants légitimes.

Par le 30e, il nomme pour ses exécuteurs testamentaires : le roi d'abord, qu'il supplie humblement d'accepter cette charge ; puis le très-révérend père en Dieu don Fernando de

Valdès, archevêque de Séville, inquisiteur-général et conseiller d'État; don Honorato Juan, évêque élu d'Osma; le père fray Diego de Chaves, son confesseur; les révérends pères en Dieu don Cristoval de Rojas, évêque de Cordoue, don Pedro Ponce de Léon, évêque de Plasencia, don Pedro Gasca, évêque de Sigüenza, tous trois du conseil royal; Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, sommelier de corps du roi, du conseil d'État et grand trésorier de Castille; le régent Juan de Figueroa, président du conseil des ordres, et aussi du conseil d'État; Luis Quijada; le commandeur Francisco de Eraso, secrétaire du roi et membre du conseil de guerre; le licencié Vaca de Castro, du conseil royal; le licencié Otalora qui fut et voulut cesser d'être du même conseil royal, de celui de la sainte et générale inquisition, ainsi que de ceux de la *cámara* et des finances; enfin le docteur Hernan Suarez de Toledo.

L'art. 31 prévoit le cas qu'un ou plusieurs de ces exécuteurs testamentaires viennent à mourir.

Dans l'art. 32, don Carlos déclare qu'il n'a fait aucun autre testament.

Il dispose, dans l'art. 33, que celui-ci demeurera en sa force et vigueur, alors même qu'il en ferait un nouveau ou un codicille, à moins qu'il ne dise, en termes clairs et explicites, dans ledit nouveau testament ou codicille, qu'il entend révoquer celui-ci ou quelqu'une des clauses y contenues.

Suivent six articles additionnels.

Par le premier, don Carlos ajoute le docteur don Diego Cobarubbias de Leyva, évêque de Ciudad-Rodrigo, du conseil royal, au nombre de ses exécuteurs testamentaires.

Par le deuxième, il abandonne aux mêmes exécuteurs tes-

tamentaires la fixation des mois et des jours où se diront les messes qu'il a ordonnées et fondées dans le monastère de San Juan de los Reyes.

Il exprime la volonté, dans le troisième, que le collége à annexer au monastère de San Juan de los Reyes compte au moins trois chaires et trois régents, l'une de l'Écriture sainte et les deux autres de saint Thomas. Ses dispositions primitives ne comprenaient qu'une seule chaire de saint-Thomas.

Le quatrième article additionnel est relatif au collége de Saint-Thomas, de l'ordre de Saint-Dominique, à Alcala, auquel don Carlos fait don de mille ducats.

L'objet des deux derniers est de recommander à la bienveillance particulière du roi fray Diego de Chaves et don Honorato Juan, mais surtout le dernier. Don Carlos y rappelle que c'est à sa prière que le roi a nommé don Honorato évêque d'Osma [1]; il lui a de si grandes obligations et il l'aime tant, dit-il, qu'il ne voudrait pas que sa

1. Honorato Juan, on ignore pour quelle raison, avait encouru pendant quelque temps la disgrâce de Philippe II. C'est ce que nous apprend le passage suivant d'une lettre de Gonçalo Perez au cardinal de Granvelle, du 15 juin 1563 : « Honorato Juan es buelto aquí, llamado de S. M., y se » tiene por cierto que le darán un obispado, de los que están vacos, y » será confessor del príncipe. Él lo meresce todo, y me pesava harto de » que se huviese arrinconado un hombre como él.... » (*Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 102.)

Juan, en effet, selon la prévision de Gonçalo Perez, eut un évêché ; mais Philippe II donna le poste de confesseur du prince à fray Diego de Chavès, de l'ordre de Saint-Dominique.

Don Carlos, après avoir obtenu du roi la nomination de son précepteur au siége d'Osma, écrivit au pape, ainsi qu'à don Luis de Requesens, grand commandeur de Castille, ambassadeur d'Espagne à Rome, et au cardinal Borromée, afin que l'expédition de ses bulles se fît promptement, que la taxe en fût réduite, et qu'il jouît des fruits de l'évêché depuis qu'il était devenu vacant. « Traitez cette affaire comme une chose qui m'est person- » nelle, » mandait-il au grand commandeur de Castille. (Voy. la *Colec-*

mort vînt nuire à l'avancement dont il est digne par son mérite.

Le 19 mai 1564, don Carlos, étant au lit, malade [1], délivra ce testament, fermé et scellé de son sceau, à Domingo de Çávala, *escribano de cámara* du roi et notaire public, en présence de sept témoins, qui tous appartenaient à l'ordre ecclésiastique : c'étaient don Martin Ramos, recteur du grand collége et de l'université d'Alcala ; le docteur don Fernando de Balbas, grand abbé de cette ville ; le père fray Alonso de Hontiberos, recteur du collége de Saint-Thomas ; le père fray Mancio et le docteur Pedro de Balbas, professeurs de théologie ; le père fray Luis de Strada, recteur du collége Saint-Bernard, et le père fray Juan de Andrada, gardien du couvent de Saint-François. Selon l'expresse volonté du prince, cet acte ne devait s'ouvrir qu'après sa mort [2].

Cabrera prétend que le cerveau de don Carlos fut atteint par la blessure qu'il avait reçue à la tête, dans sa chute à Alcala, et que de là naquirent les extravagances et les désor-

cion de documentos inéditos para la historia de España, t. XXVI, pp. 402-405.)

L'expédition des bulles d'Honorato Juan souffrit quelque retard, parce que, selon le concile de Trente, les sujets nommés à des Églises cathédrales devaient justifier des grades requis, ou produire une déclaration de quelque université qui y suppléât. Le roi lui en écrivit le 21 février 1564. Il exprima en même temps à l'université d'Alcala le désir qu'elle lui délivrât la déclaration dont il avait besoin. L'université s'empressa de déférer à cette invitation. Elle répondit au roi qu'elle l'avait fait avec un grand plaisir, car l'élu d'Osma était l'une des personnes les plus méritantes des Espagnes : « Por ser, como es, una de las personas mas beneméritas que » ay en estos reinos. » (KIRCHER, p. 141. — *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 405.)

1. «.... Estando en la cama, á lo que parecia, enfermo, » porte l'acte du notaire Çavala.

2. «.... Y quiere que se abra después del fin de sus dias, y no ántes. » (Déclaration du notaire Çavala.)

dres auxquels il se livra depuis [1]. L'acte que nous venons de faire connaître donne un démenti à cette assertion : car il est plein de sens, de raison et de cœur ; il respire les sentiments les plus nobles et les plus généreux. Si l'histoire avait à juger don Carlos sur son testament, elle n'aurait que des éloges à décerner à sa mémoire.

1. «..... El cérebro del príncipe mostró su lesion, estando la voluntad menos sujeta á la razon, ajustada con la de su padre, etc. » (*Historia de Felipe II*, liv. VI, chap. V, p. 396.)

CHAPITRE VII

Don Carlos, délivré enfin de la fièvre, va rejoindre la famille royale à Madrid. — Portrait que le baron de Dietrichstein fait de lui, d'abord sur des ouï-dire et ensuite après l'avoir vu. — Autres portraits du prince, tracés par les ambassadeurs vénitiens Andrea Badoaro, Paolo Tiepolo et Giovanni Soranzo. — Le roi donne à son fils entrée au conseil d'État et organise sa maison. — Il nomme Ruy Gomez de Silva son grand maître. — Déplaisir que cette nomination cause à don Carlos. — Composition de sa maison. — Dangereuse maladie de la reine Élisabeth de Valois : affliction qu'en montre don Carlos. — La reine est sauvée par un médecin français. — Le prince éprouve un nouvel accès de fièvre. — Visite que lui fait l'ambassadeur de Venise. — Il assiste aux obsèques célébrées pour l'empereur Ferdinand. — *Te Deum* et processions en actions de grâces du rétablissement de la reine. — Don Carlos se porte mieux que jamais. — Passage de Brantôme par Madrid. — Ce qu'il raconte du prince d'Espagne. — Pie IV envoie à don Carlos l'estoc et le chapeau bénits. — Arrivée à Madrid du comte d'Egmont : doute exprimé sur la démarche qu'il aurait faite auprès de don Carlos, suivant Brantôme et Cabrera. — Sollicitations pressantes de Catherine de Médicis pour avoir une entrevue avec le roi d'Espagne. — Philippe II, après les avoir éludées, pendant plusieurs années, consent à ce que sa femme aille voir la reine-mère à Bayonne. — Départ et voyage d'Élisabeth de Valois; attentions que don Carlos montre pour elle; fêtes qui lui sont données à Valladolid. — Son retour en Espagne. — Le roi et don Carlos se portent à sa rencontre. — Incident relatif à don Juan d'Autriche, qui, à l'insu du roi, était parti pour Malte. — Intempérance de don Carlos, qui lui occasionne une nouvelle indisposition. — Il va avec le roi au-devant du légat du pape, et ensuite à Tolède pour la réception du corps de saint Eugène.

La fièvre abandonna enfin don Carlos ; le 31 mai, pour la dernière fois, il en ressentit les atteintes. Sa convalescence fut rapide, et il put songer bientôt à aller rejoindre la fa-

mille royale; il arriva à Madrid le 10 juin. Tout le monde fut frappé de la croissance qu'il avait prise pendant sa maladie [1]. Le 24 juin, à l'occasion de la Saint-Jean, les jeunes seigneurs de la cour organisèrent un jeu de cannes; il se mêla à eux, et se fit remarquer par son adresse dans ce divertissement si cher aux Espagnols. Le roi était présent avec la reine; il en éprouva une grande satisfaction [2].

Le baron de Dietrichstein, qui était venu remplacer à la cour de Madrid l'ambassadeur don Martin de Guzman, avait reçu de l'empereur et du roi de Bohême la recommandation expresse de s'enquérir avec soin du caractère, des habitudes, des qualités physiques et morales du prince des Asturies. A peine arrivé dans la Péninsule, Dietrichstein se mit en devoir de recueillir les renseignements qui intéressaient sa cour. Le 22 avril il écrivit, de Valence, au roi de Bohême :

« Les informations que j'ai obtenues jusqu'à présent sur le prince d'Espagne sont peu satisfaisantes. A ce qu'on dit, il a le teint blanc et les traits réguliers, mais il est d'une pâleur excessive. Une de ses épaules est plus haute que l'autre; il a la jambe droite plus courte que la gauche. Il bégaye

1. « Monseigneur nostre prince a encoires, depuis quelques jours, derechief eu quelque petit excès de sa terciane, mais se va présentement renforsant, et entens que Son Altëze rethournera aussy de brief en ce lieu.... » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 31 mai 1564.)

« Le prince d'Espagne, depuis le dernier de may, n'a point eu d'accès de fiebvre, et se porte assez bien. Il est assez creu durant sa maladie, et est depuis samedy dernier en ce lieu.... » (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite de Madrid, le 12 juin 1564.)

2. « Le jour de Saint-Jan y eust icy jeu de cainnas, où Son Altèze estoit de la compaingnie, et s'acquita fort bien.... » (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 28 juin 1564.) — « Il serenissimo principe entrò nel giuoco delle cane, vestito di livrea, e si portò in vero molto bene, per il che la Maestà del re ne sentì grandissima consolatione e contento.... » (Lettre de Gio. Soranzo, du 4 juillet.)

légèrement. En beaucoup de choses il montre un bon entendement; en d'autres, un enfant de sept ans ferait preuve d'autant de raison que lui. Il veut tout savoir et pose quantité de questions, mais sans jugement et *in nullum finem*, plutôt par habitude qu'autrement. Jusqu'ici on n'a pu remarquer s'il a de nobles inclinations, ni voir à quoi il est porté, si ce n'est au plaisir de la table, car il mange tant et avec tant d'avidité que ce n'est pas à dire, et à peine il a fini qu'il est prêt à recommencer. Ces excès de table sont la cause de son état maladif [1], et bien des personnes pensent qu'en continuant de la sorte, il ne pourra vivre longtemps. Il ne fait aucun exercice. Quand il s'est proposé quelque chose, il le poursuit avec ardeur [2]. Il ne connaît pas de frein à sa volonté : pourtant sa raison n'est pas assez développée pour lui faire discerner le bon du mauvais, le nuisible de l'avantageux, ce qui est convenable de ce qui peut ne pas l'être. On ne s'est pas aperçu encore qu'il ait du penchant pour le commerce avec les femmes : d'où bien des gens infèrent qu'il est inhabile à la génération; mais, selon d'autres, il aurait dit qu'il veut que celle qu'il épousera le trouve vierge. Dans l'opinion d'aucuns, sa chasteté, comme ses défauts, procède de la hauteur de son âme; il voit son père ne faire nul cas de lui et ne lui donner aucune autorité : ce qui le rend à moitié désespéré. Il paraît aussi

1. L'ambassadeur vénitien Gio. Soranzo rapporte les mêmes particularités; voici comment il s'exprime : « È disordinatissimo nel mangiare, e appetitoso fuor d'ogni ragione; e in questo si governa così male, che la maggior parte dell' anno si trova con la febbre, la quale gli è fatta così propria e particolare, che Sua Altezza poco la stima, perciocchè il giorno dopo che resta libera, ritorna a fare gli stessi disordini.... » (Relation faite au sénat en 1565, dans Alberi, *Relazioni*, etc., sér. I, t. V. p. 119.)

2. Dans sa relation de 1567, Antonio Tiepolo, qui remplaça Soranzo à Madrid, dit de même : « È ardente nelle cose sue, e forse precipitoso. (*Ibid.*, p. 148.)

qu'on a mal dirigé son éducation, car son naturel était bon, et, étant plus jeune, il se montrait tout différent de ce qu'il est aujourd'hui [1]. »

Dietrichstein parlait ainsi sur des ouï-dire. Dans une dépêche du 29 juin, il put s'exprimer avec plus de certitude ; il avait vu don Carlos et s'était appliqué à l'étudier.

« Le prince — manda-t-il au roi de Bohême — jouit maintenant d'une assez bonne santé. Le portrait que je puis faire de lui à Votre Majesté ne différera pas beaucoup de celui que j'ai fait précédemment. Sa figure est assez régulière [2], et il n'y a rien de désagréable dans l'ensemble de ses traits. Il a les cheveux bruns et lisses, la tête médiocre, le front peu élevé, les yeux gris, les lèvres moyennes, le menton un peu long, le visage très-pâle. Rien en lui ne rappelle le sang des Habsbourg. Il n'est pas large des épaules ni d'une grande taille ; l'une de ses épaules est un peu plus haute que l'autre. Sa poitrine rentre ; il a une petite bosse au dos, à la hauteur de l'estomac. Sa jambe gauche est beaucoup plus longue que la droite [3], et il se sert moins facilement de tout le côté droit que du côté gauche. Il a les cuisses assez fortes, mais mal proportionnées, et il est faible des jambes. Sa voix est grêle et aiguë ; il éprouve de la gêne quand il commence à parler, et les mots sortent difficilement de sa bouche ; il prononce mal les *r* et les *l* ; en somme, toutefois, il sait dire ce qu'il veut, et parvient à se faire comprendre.

1. Cette dépêche est dans Koch, *Quellen zur Geschichte des Kaisers Maximilian II*, p. 122.

2. Dietrichstein est ici en désaccord avec tous les ambassadeurs vénitiens. On verra plus loin comment s'expriment Andrea Badoaro et Paolo Tiepolo. Gio. Soranzo, dans sa relation de 1565, dit : « È di aspetto brutto e » ingrato, » et Antonio Tiepolo, dans celle qu'il fit en 1567 : « Non è molto » bello di faccia. » (Albèri, sér. I, t. V, pp. 119 et 148.)

3. Antonio Tiepolo ajoute qu'il marchait courbé : « È curvo alquanto, e » non ha le gambe eguali. » (*Ibid.*, p. 148.)

« Comme je le fréquente peu, je ne puis écrire à Votre Majesté, sur sa conduite, que ce qu'on raconte de lui. Il ne témoigne que de l'amitié et de l'affection à mon gracieux seigneur (le prince Rodolphe). S'il passe pour avoir des défauts, il y a beaucoup de gens qui ne s'en étonnent pas, en considérant ce qui s'est fait à son égard, sans compter qu'il a été toujours délicat et maladif. On essaye à présent de remédier à la négligence qui a été apportée à son éducation dans son jeune âge, et de le tenir comme on aurait dû le faire alors ; sa fierté naturelle se révolte contre ces tentatives. Tous les serviteurs qu'il a lui sont donnés contre sa volonté. Son père ne l'emploie en rien : ce qui le chagrine vivement. Peut-être y a-t-il des raisons pour cela, car il est d'un caractère violent et irritable, et il se laisse quelquefois aller à de terribles colères. Ce qu'il a sur le cœur, il le dit sans déguisement [1], n'importe la personne qui pourrait en être blessée. Quand il a conçu du mécontentement contre quelqu'un, il est difficile de l'en faire revenir. Il se montre opiniâtre dans ses idées, et poursuit jusqu'au bout ce qu'il s'est proposé une fois : de façon qu'il y a bien des gens qui s'effrayent de ce qu'il serait capable de faire, si la raison cessait de le maintenir dans la bonne voie. Il m'a parlé plusieurs fois et questionné, selon son habitude ; mais loin d'être hors de propos, comme on dit qu'elles le sont souvent, toutes ses questions m'ont semblé très-convenables. Sa mémoire est excellente et fournie de traits piquants : ce qui donne parfois occasion au monde de discourir sur ce qu'il pousse la franchise jusqu'à la brutalité, sans ménagement aucun ; mais

1. Fourquevaulx écrivait, le 3 novembre 1565, à Catherine de Médicis : « Il ne sçait faindre ni dissimuler. » L'archevêque de Rossano, dans une dépêche du 30 juin 1566 au cardinal Alessandrino, lui disait la même chose : « È principe che quello che ha in cuore ha in bocca. »

certainement bien des défauts qu'on remarque en lui auraient pu être corrigés par l'éducation. Jusqu'ici il n'a manifesté aucun penchant à nulle chose en particulier. Il est fort glouton ; pourtant on a su le plier à une sorte de régime : ordinairement il ne mange que d'un mets, qui est tout un chapon bouilli coupé en petits morceaux, et sur lequel on a versé le jus exprimé d'un gigot de mouton [1] ; il ne boit qu'une fois pendant son repas, et de l'eau [2] : car le vin lui répugne.

» Il est extrêmement pieux et grand amateur de la justice et de la vérité [3]. Il déteste le mensonge, et ne pardonne jamais à celui qu'il a surpris une fois à mentir. Il affectionne les personnes intègres, probes, vertueuses et distinguées. Il veut qu'on le serve bien et exactement ; il aime et favorise ceux qui le servent ainsi. Il est hospitalier. Quant au commerce avec les femmes, il n'a pas encore fourni d'indice de ses inclinations à cet égard, et au fond il n'y a personne qui puisse affirmer qu'il est inhabile à la génération.....

» Conclusion : don Carlos est un prince infirme et faible ;

1. Dans une lettre du 22 octobre 1565, Dietrichstein disait que don Carlos ne prenait presque rien le matin, mais qu'il se dédommageait le soir, engloutissant alors une quantité d'aliments qui suffirait à d'autres pour deux ou trois repas. (Koch, *Quellen*, etc., p. 149.)

2. En ce point il ressemblait à son quatrième aïeul, Charles le Téméraire, qui, selon M. Michelet, « était buveur d'eau. » (Voy. *Louis XI et Charles le Téméraire*, 1461-1477, Paris, 1853, in-12, p. 120.)

Dans la lettre du 22 octobre 1565, que nous venons de citer, Dietrichstein répète que don Carlos ne buvait que de l'eau, et qu'il voulait qu'elle fût passée à travers la neige et refroidie dans la neige ; encore la trouvait-il à peine assez froide.

3. Antonio Tiepolo, en confirmant ce témoignage, ajoute que don Carlos détestait les bouffons ; qu'il se montrait assidu aux sermons et aux offices divins ; qu'il était charitable et libéral dans ses aumônes, ayant coutume de dire que cela convenait à un prince tel que lui : « È amico di verità, » inemico de' buffoni.... È religioso e però sollicito alle prediche e ai divin » offici, ed è pietoso a' poveri, dandone segno con la limosina che sempre ec» cede la mediocrità, perchè è solito dire cosi convenirsi a principe suo » pari... » (Albèri, sér. I, t. V, p. 148.)

mais, en revanche, il est le fils d'un puissant monarque [1]. »

Quelques jours après, l'ambassadeur revint sur le point le plus délicat de ceux qui concernaient la personne de don Carlos : « Je me suis informé avec soin — écrivit-il — si » le prince est ou non capable de procréer des enfants; » mais il n'y a personne qui puisse rien dire de certain à » cet égard. L'opinion générale est qu'il n'a pas vu de » femme jusqu'ici. On a, dit-on, conseillé à son père de lui » faire faire une épreuve; mais le roi n'a pas voulu y con- » sentir [2]. Lorsqu'on lui parle de rapports avec les femmes, » il répond qu'il n'en veut connaître d'autre que celle qui » sera son épouse, dût-on le traiter d'eunuque et faire des » plaisanteries sur son compte, etc. [3] »

A côté du portrait de don Carlos que vient de nous donner l'ambassadeur d'Autriche, nous croyons devoir placer ceux que faisaient du prince des Asturies, vers le même temps, les ambassadeurs de Venise envoyés en Espagne : ces diplomates, on le sait, étaient des observateurs judicieux et exacts.

Andrea Badoaro et Agostino Barbarigo, que la république, en 1560, chargea d'aller complimenter Philippe II sur son mariage avec Élisabeth de Valois, s'expriment ainsi dans le rapport dont ils donnèrent lecture au sénat, au retour de leur mission :

« Le prince don Carlos est âgé de seize ans..... Il est petit de taille. Il n'est pas beau. Sa figure dénote de l'inclination

1. Cette seconde dépêche est aussi dans Koch, *Quellen*, etc., p. 124.

2. L'ambassadeur vénitien Gio. Soranzo, dans sa relation de 1565, raconte, au contraire, que ce fut don Carlos qui ne voulut pas se prêter au désir du roi. Voici ses paroles : « .... Mi è stato detto per cosa verissima che, » per ordine di S. M., gli è stato menato delle giovani belle per vedere » come si portava, ma non ha mostrato alcun segno di volontà nè alcun » appetito di loro.... » (Albèri, *Relazioni*, série I, t. V., p. 120.)

3. Lettre du 11 juillet 1564, dans Koch, *Quellen*, etc., p. 131.

à la colère et beaucoup de hardiesse. Il est très-curieux : à toutes les personnes avec qui il parle il fait de nombreuses questions, et veut tout savoir. Il a le menton qui avance. On croit qu'il sera plus porté à faire la guerre et à s'agrandir que son père [1]. »

Paolo Tiepolo, qui avait résidé deux ans et quelques mois à la cour de Madrid, en qualité d'ambassadeur ordinaire de la sérénissime Seigneurie, disait, à son tour, au sénat, en 1563 :

« Le prince don Carlos est très-petit de taille [2]. Sa figure est laide et désagréable. Il est de complexion mélancolique : c'est pourquoi il a, pendant trois ans, presque sans interruption, souffert de la fièvre quarte, avec aliénation d'esprit parfois : accident d'autant plus notable chez lui qu'il paraît en avoir hérité de sa bisaïeule. Par suite d'une aussi longue maladie, mais plus encore du mal très-dangereux qu'il a eu dernièrement [3], et dont, selon l'opinion commune, il a été délivré d'une manière miraculeuse, il est demeuré extrêmement faible et languissant, outre que, de sa nature, il n'a pas beaucoup de santé ni de vigueur..... Lorsqu'il est passé de l'enfance à la puberté, on ne l'a vu prendre plaisir ni à l'étude, ni aux armes [4], ni à l'équitation, ni à d'autres choses

1. « Il principe Carlo è d'anni 16..... È Sua Altezza di statura picciola, di faccia non bella. Mostra in ciera iracondia et haver spirito assai. È curiosa d'intender le cose; anche con tutti quelli ch'ella parla le fa molte interrogazioni et ogni cosa vuol sapere. Ha anchor lei il mento in fuori. Si fa giudicio ch'ella debba haver più il pensiero alle armi et alla grandezza che non ha il padre. » (Archives de Venise et de Turin.)

2. Il avait grandi depuis. Voy. p. 133.

3. A la suite de sa chute à Alcala.

4. Ce que Tiepolo dit ici du peu de goût de don Carlos pour les armes est confirmé par les comptes de sa maison. Il devait payer à son maître d'escrime, Juan Fernandez, un écu pour chaque jour qu'il ne prenait pas leçon, et les payements de cette nature figurent assez fréquemment

vertueuses, honnêtes et plaisantes, mais seulement à faire mal à autrui. Ainsi, quand des personnes qui lui paraissent de peu de considération se présentent devant lui, il leur fait donner le fouet ou la bastonnade, et il n'y a pas longtemps qu'il voulait absolument que quelqu'un fût châtré. Il n'aime personne, qu'on sache; mais il y a beaucoup de gens qu'il hait à mort. Il est enchanté de recevoir des présents et il les recherche; mais il n'en fait point aux autres [1]. Dans tout il montre de la répugnance à être utile et une très-grande inclination à nuire. Il est ferme, obstiné même dans ses opinions. Il parle avec difficulté et lenteur, et ses paroles manquent de suite. Eu égard à son âge de dix-sept ans, il s'entend très-peu aux choses du monde; et, quoique les Espagnols, qui ont coutume d'exagérer leurs faits et de s'émerveiller de tout, exaltent quelques questions qu'il adresse indistinctement à tous ceux qui l'approchent, d'autres, avec plus de fondement peut-être, tirent de l'inopportunité de ces questions un argument peu favorable à son intelligence [2]. »

Le successeur de Paolo Tiepolo à Madrid, Giovanni Soranzo, ajoute à ce portrait de don Carlos, dans sa relation au sénat, faite en 1565, des traits qui le complètent : « Le

dans ces comptes. (Voy. *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVII, pp. 81, 83, 84, 99.) Mais, quelque temps après, un grand changement dut s'opérer en lui : car nous lisons, dans la relation de 1567 d'Antonio Tiepolo, que chaque jour il employait plusieurs heures à monter à cheval et à faire des armes : « Cavalca ed esercita l'ar» meggiare ogni giorno molte ore.... » (Albèri, sér. I, t. V, p. 148.)

1. Cependant nous en voyons figurer un assez grand nombre dans ses comptes, et Antonio Tiepolo assure qu'il donnait volontiers et beaucoup; qu'il était même très-magnifique, quand il voulait faire du bien à quelqu'un, ce qui arrivait assez-souvent : « Dona volentieri molto grossamente ed » è splendidissimo quando vuole beneficare alcuno, il che fa assai spesso. » (*Ibid.*)

2. Albèri, *Relazioni*, etc., sér., I, t. V, p. 72.

» prince, dit-il, n'écoute et ne considère personne [1], et, s'il est » permis de le dire, il fait même peu de cas de son père, lequel » dissimule et feint, bien qu'il soit au courant de tout, parce » que, quand il témoigne du mécontentement, Son Altesse se » met incontinent au lit avec la fièvre, qui lui survient par » la grande colère où elle entre..... Il est d'une nature très- » cruelle, et on conte à ce sujet beaucoup de choses qu'il ne » convient pas de dire ici. Dans les réponses qu'il fait à » ceux qui lui adressent la parole, il montre peu de cour- » toisie et de bienveillance. Il hait particulièrement ceux qui » le servent... Il a des caprices étranges, comme de se faire » faire quantité de vêtements, d'acheter des bijoux sans souf- » frir que d'autres les prisent, de faire graver son portrait » sur un rubis ou un diamant, et quand il a porté cet anneau » au doigt pendant une huitaine de jours, de ne vouloir plus » le voir. Il n'a d'amabilité envers personne; dans toutes » ses actions, au contraire, percent l'orgueil et la hauteur. » Il a en aversion la plupart des choses qui plaisent au roi, » et l'on ne sait trouver rien qui l'amuse..... Tous les mi- » nistres qui sont à la cour le craignent, parce que, s'ils ne » veulent pas faire ce qu'il commande, il leur dit des paroles » injurieuses; et comme ils savent qu'ils ne peuvent lui obéir » sans la permission du roi, ils se trouvent dans un grand » embarras : aussi tous l'évitent autant que cela leur est pos- » sible. La dépense de sa maison s'élève à environ quarante » mille écus par an, mais il fait beaucoup de dettes, ache- » tant quantité d'objets qu'il ne paye pas : il devait ainsi, à » mon départ, soixante mille écus [2]. »

1. Selon Antonio Tiepolo, non-seulement don Carlos n'estimait personne, mais encore plus quelqu'un était grand, et plus il paraissait le mépriser : « Non fa stima d'alcuno, e quanto uno è più grande, tanto più par ch'egli lo » sprezzi. » (Albèri, sér. I, t. V, p. 148.)

2. Albèri, *Relazioni*, etc., sér. I, t. V, p. 119

Don Carlos allait accomplir sa dix-neuvième année. Le roi se décida enfin à lui donner entrée au conseil d'État ; il y siégea pour la première fois le 16 juin : Philippe lui-même l'introduisit dans la chambre du conseil ; après quoi il se retira, le laissant au milieu de ses conseillers. Don Carlos, qui aspirait depuis longtemps à prendre part aux affaires publiques, fit paraître une grande joie de cette détermination de son père[1]. Cependant il ne montra pas d'abord beaucoup de zèle, et ce fut seulement l'année suivante, lorsque don Juan d'Autriche eut aussi été admis par le roi à faire partie du premier corps de l'État, qu'on le vit assidu aux séances du conseil : il voulut même alors qu'elles se tinssent dans sa propre chambre[2].

Philippe II s'occupa, dans le même temps, de remplacer don Garcia de Tolède, *ayo* et grand maître du prince, qui

1. «.... Da poi che la Maestà del re è ritornato del viaggio ch' a fatto, si mostra piena di desiderio di darle satisfazione, e lo ha introdotto nel consiglio di Stato, havendolo lei medesima accompagnato dentro, e subito uscì fuori, lasciandolo con li signori consiglieri : il che è di tanto piacere di Sua Altezza che si vede in lei grandissimi segni d'allegrezza.... » (Lettre de Gio. Soranzo, du 4 juillet 1564.) — Lettre de Dietrichstein, du 29 juin (Koch, p. 129). — (Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 28 juin.

La duchesse de Parme, écrivant à Lawarus Schwendy, le 26 août, lui disait : « Par les dernières qu'avons d'Espaigne, du vie de ce mois, l'on » nous advertist que monseigneur le prince se renforçoit de plus en plus, » et fréquentoit desjà le conseil d'Estat, à la grande satisfaction d'ung » chascun, *pour le grand espoir qu'il donne et de sa personne et de son* » *esprit*. » (Archives du royaume, papiers d'État.)

Sur quel témoignage Marguerite de Parme faisait-elle cet éloge de don Carlos? Nous avons cherché vainement à le découvrir.

2. « L'entrare di questo signore (don Juan) ne i consigli pare che habbia eccitato un poco più il principe, il quale anchora que sia molto tempo che havesse autorità d'entrarvi, mostrava però di non curarse molto, non entrando quasi mai, et hora vi si trova sempre, facendosi tutti i consigli nella propria camera sua.... » (Lettre d'Antonio Tiepolo, du 25 juin 1565.)

était mort le 29 janvier de cette année [1]. cette charge était fort ambitionnée à sa cour ; le duc de Sessa, le comte de Benavente, le comte de Feria et plusieurs autres grands d'Espagne s'étaient mis sur les rangs pour l'obtenir [2]. Philippe, qui, plus d'une fois déjà, avait eu à se plaindre de l'esprit d'indépendance de son fils et du peu de déférence qu'il lui montrait [3], voulut placer auprès du prince quelqu'un qui lui fût tout dévoué. Il conféra à Ruy Gomez de Silva le poste que le décès de don Garcia de Tolède avait rendu vacant [4]. Il fit conseiller d'État Luis Quijada, qui en avait rempli les fonctions depuis le mois de janvier, et le gratifia, en outre, de la meilleure commanderie parmi celles qui étaient disponibles [5].

Issu d'une ancienne et illustre famille de Portugal, Ruy

1. *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVII, p. 90.

2. « ..... Hieri Sua Cattolica Maestà ha publicato maggiordomo maggior dell' serenissimo principe l'illustrissimo signor Rui Gomez, honore qual era molto proccurato dal signor duca di Sessa, conte di Benevente, conte di Feria e da molti altri grandi di Spagna.... » (Lettre de Gio. Soranzo du 12 août 1564.)

3. Saint-Sulpice écrivait à sa cour, le 12 juin 1564, que don Carlos commençait à se montrer « assez à rebours au roy et à ce qu'il luy ordon- » noit. »

4. L'ambassadeur Saint-Sulpice étant allé féliciter le prince d'Eboli sur sa nouvelle charge, celui-ci lui répondit « que le roy son maistre luy avoit » voulu commettre ceste charge, pour la fiance qu'il avoit en luy, et pour » estre prez de son filz jusques à ce qu'il seroit maryé, car lors sa femme » prendroit le soing de luy. » (Lettre secrète du 7 octobre 1564.)

Lorsque l'entrevue de Bayonne entre la reine Élisabeth et la reine-mère fut convenue, Saint-Sulpice, conformément à ses instructions, sollicita le roi afin que le prince d'Eboli accompagnât la reine. Philippe II lui dit que, « pendant ce voyage de Bayonne, le prince son filz debvoit aller à Nostre- » Dame de Guadalupe, *lequel il ne vouldroit fyer à homme du monde que* » *Ruy Gomez*, et estoit dangier, s'il n'estoit tousjours bien près de luy, » qu'on ne le trouvast au retour là où on l'auroit laissé au partir. » (Lettre secrète du 16 mars 1565.)

5. «... Ya Vm. sabrá como Su Magd hizo mayordomo mayor de su hijo al señor Ruy Gomez, y á Luis Quijada hizo del consejo, y le dió la mejor

Gomez de Silva était venu enfant en Castille avec sa mère, à la suite de la princesse Isabelle, qui épousa Charles-Quint en 1526 [1]. L'empereur l'ayant admis au nombre de ses pages, il fut élevé avec le prince Philippe, et une grande intimité s'établit entre eux. Pour des raisons qu'on ignore, Charles-Quint jugea convenable un jour de l'éloigner de son fils : le prince en éprouva une telle affliction qu'il fallut le lui rendre [2]. C'était Ruy Gomez, comme on l'a vu, que Philippe avait chargé d'aller porter à l'empereur la nouvelle de la naissance de don Carlos ; c'était lui encore qu'en 1547 il avait envoyé à Augsbourg, pour féliciter son père des victoires signalées qui venaient de le rendre l'arbitre suprême de la Germanie [3].

Lorsque Philippe fut monté sur le trône, il combla Ruy Gomez de ses faveurs : il le fit son sommelier de corps, membre de son conseil d'État et grand trésorier de Castille ; il lui conféra le titre de comte de Melito, et bientôt après l'éleva à la dignité de prince d'Eboli. Telle était l'influence de ce ministre auprès de lui, que communément on ne l'appelait plus Ruy Gomez, mais *roi Gomez* [4]. Aussi son dévouement à son souverain était-il sans bornes, et il offrait le

encomienda vacante.... » (Lettre de Gonçalo Perez à Juan Vazquez de Molina, du 26 août 1564 : Archives de Simancas, *Estado*, leg. 144.)

1. « Os Silvas tinham una grandeza que não possuia nenhuma outra familia de Europa.... Ruy Gomes de Silva, d'esta mesma casa, senhor de algumas terras em Portugal, passou a Castella ao serviço de dona Isabel, mulher do emperador Carlos V. » (A. P. Lopes de Mendonça, *Apontamentos para a historia da conquista de Portugal por Filippe II*, dans les Annales de l'Académie royale de Lisbonne, partie des sciences morales et politiques et des belles-lettres, t. I, 1857, p. 268.)

2. Relation de Federico Badoaro, faite au retour de son ambassade auprès de Charles-Quint et de Philippe II, en 1557, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 45.

3. Sandoval, *Historia de Carlos V*, liv. XXIX, § 38.

4. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 45.

modèle d'un courtisan accompli. Antonio Perez dit de lui qu'il était le plus grand maître de la science des cours qu'il y eût eu en beaucoup de siècles [1]. Le duc d'Albe, dont il était l'émule, reconnaissait que, s'il n'avait pas été au nombre des plus éminents ministres, nul n'avait mieux connu que lui l'humeur et le naturel des rois [2].

Don Carlos s'était aisément consolé de la perte de don Garcia de Tolède, qu'il n'aimait pas ; il vit avec un déplaisir marqué la nomination du prince d'Eboli : il comprit parfaitement que c'était un surveillant que son père lui donnait dans Ruy Gomez. Ce favori du roi était toutefois si souple, si insinuant, si adroit, qu'il parvint à convertir en affection la haine que le prince lui portait [3].

1. « El príncipe Ruy Gomez, aquel gran privado, aquel maestro de privados y de conoscimiento de reyes.... El mayor maestro desta sciencia que ha havido en muchos siglos... ». (*Obras y relaciones*, pp. 539 et 636.)

2. « Me dixo un dia el duque d'Alva á mí estas mismas palabras en el retrete del rey : « Señor Antonio, el señor Ruy Gomez, de quien tan apa- » sionado vivís, no fué de los mayores consejeros que ha habido, pero del » humor y natural de reyes, os le reconozco por tan gran maestro de lo » de aquí dentro, que todos los que aquí andamos, tenemos la cabeza » donde pensamos que traemos los piés.... » (Antonio Perez, *Obras y relaciones*, etc., p. 539.)

3. «... Non è amico de' servitori del re ; e di Ruy Gomez, che ora è suo maggiordomo maggiore, è stato inimicissimo : ma ora par che l'ami di cuore, perchè la destrezza di quest'uomo può vincere ogni gran rustichezza.... (Relation d'Antonio Tiepolo, faite au sénat de Venise en 1567, dans les *Relazioni* de M. Albèri, sér. I, t. V, p. 149.)

Les comptes de la maison de don Carlos nous fournissent un fait qui vient à l'appui de ce que rapporte l'ambassadeur vénitien. Dans l'été de 1566, le prince d'Eboli conclut le mariage de sa fille aînée, âgée de six ans, avec le duc de Medina-Sidonia, qui en avait neuf ou dix. Don Carlos envoya à San Lucar de Barrameda, où le duc résidait, un gentilhomme chargé, en son nom, de recevoir l'acte (*pleito homenage*) par lequel ce seigneur s'obligerait à accomplir ce qui avait été promis en son nom. (Arch. de Simancas : *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1070.)

Le mariage de don Alonso Perez de Guzman, VII[e] duc de Medina Sidonia, avec doña Aña de Silva y Mendoza, fille du prince d'Eboli, fut célébré le 4 mars 1574. (*Colecc. de documentos inéditos*, t. XXIV, p. 551.)

Ce fut le 11 août 1564 que Ruy Gomez entra dans l'exercice de ses nouvelles fonctions [1]. La maison de don Carlos se trouvait, à cette époque, composée de la manière suivante :

Grand maître : Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli.

Grand écuyer : Luis Quijada.

Confesseur : fray Diego de Chaves [2].

Chapelle : Honorato Juan, ancien précepteur du prince, élu évêque d'Osma ; Francisco Osorio, aumônier ; don Antonio Manrique, chapelain.

Maîtres (majordomes) : don Fadrique Enriquez ; don Fernando de Rojas.

Gentilshommes de la chambre : don Diego de Acuña ; le marquis de Távara ; le comte de Gelves ; don Alonso de Córdova.

Premier écuyer : don Pedro de Ulloa.

Écuyers de pied : Francisco de Porres ; Juan de Vallejo ; Juan de Torres ; Pedro de Soto ; Diego de Hoyos ; Francisco de Carrion ; Juan de Fuentes.

Pages : don Antonio Osorio ; don Carlos Osorio ; Diego Maldonado ; don Alejo de Teves.

Aides de chambre : Juan Estebez de Lobon ; don Juan de Hondarza ; Pedro Laynez ; Juan Martinez de la Cuadra ; Diego de Neyra ; Pero Alvarez de Casasola.

Aide de garde-robe : Garcia Alvarez Osorio.

Maréchal des logis du palais : Juan de Paiva ; Juan Suarez, aide.

Fourrier : Francisco de Anaya de Grado ; Gonzalo de Castro, aide.

1. Voy. la note 2 à la page 143.

2. Il remplissait cette charge depuis le 28 juillet 1563. (Archives de Simancas : *Contadurias generales*, 1ª época, leg. 1031.)

Grand muletier (*acemilero mayor*) : Simon de Silbra.

Nous laissons de côté une foule d'officiers subalternes, tels que panetiers, sommeliers, cuisiniers, pâtissier, saucier, barbiers, tailleur, cordonnier, lavandières, couturières, huissiers, laquais, portier, etc. [1]

Le roi compléta la maison de son fils en lui donnant pour secrétaire Martin de Gaztelú [2], qui avait rempli cette charge auprès de l'empereur Charles-Quint pendant les deux dernières années de sa vie.

Dans le mois d'août 1564, une nouvelle vint remplir d'émotion et d'inquiétude l'Espagne entière : on apprit que la reine était dangereusement malade. A la suite d'une fausse couche, elle avait eu une fièvre violente accompagnée de divers accidents des plus graves. On l'avait saignée quatre fois, la dernière au haut du front ; son état n'avait fait qu'empirer. Élisabeth de Valois comptait à peine dix-neuf ans ; par sa douceur, sa grâce, sa bonté envers tous ceux qui l'approchaient, par sa tendresse pour son mari, elle avait conquis l'amour des Espagnols. Aussi la désolation fut universelle, et se manifesta par des processions, des prières, des jeûnes, des vœux, des disciplines qu'on vit des enfants même se donner. Au milieu de l'affliction générale, don Carlos se montra plus affligé que personne [3] : plusieurs jours de suite il alla processionnellement, avec les princes de Bohême, les ambassadeurs et les grands, visiter les églises et les hôpitaux de Madrid. La situation de la reine était désespérée : ses médecins espagnols la regardaient

1. Cédule de Philippe II donnée à Valladolid, le 14 mai 1564. (Archives de Simancas : *Contadurías generales*, 1ª epoca, leg. 1031.)

2. Il prêta serment le 29 novembre 1564. (*Ibid.*, leg. 1121.)

3. « Doulant oultre mesure, » dit de lui l'ambassadeur Saint-Sulpice dans une lettre du 19 août.

comme perdue; elle avait fait son testament, et l'on s'apprêtait à lui donner l'extrême-onction. Alors un médecin français de sa suite, le docteur Monguyon, demanda au roi l'autorisation de tenter l'emploi d'un remède dont les effets devaient être décisifs : l'ayant obtenue, il administra à l'auguste malade un purgatif d'agaric qui, en moins de deux heures, produisit des résultats merveilleux. Élisabeth était sauvée. Quelques jours après, elle entra en convalescence [1]. Notons ici, sans tirer de ce fait aucune induction, que, pendant sa maladie, Philippe II ne voulut pas permettre une seule fois à son fils de la voir, tandis que l'ambassadeur de France put l'approcher aussi souvent qu'il le désira [2].

Au commencement de septembre, la fièvre reprit à don Carlos, et d'une manière assez sérieuse [3]. Elle dura une dizaine de jours. Vers le milieu du mois, l'ambassadeur de Venise alla le visiter, pour lui offrir les compliments de condoléance de la Seigneurie à l'occasion de la mort de l'empereur Ferdinand; il le trouva en convalescence, mais il gardait encore le lit et il paraissait extrêmement faible [4]. Il put toute-

1. Lettres de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, des 10, 19 et 25 août 1564. — Lettres de Tisnacq à Viglius, des 2 et 24 août. — Lettre de Courtewille à Viglius, du 26 août.

Courtewille s'exprime ainsi : « Par une fiebvre continue, elle (la reine) » a avorty au bout de sept jours, demeurant icelle tousjours et s'aug- » mentant de jour à aultre, avecq divers accidents : de sorte que, au » boult du XVIIIe, l'on se trouvoit en désespoir de sa vie, et n'y eust mé- » decin qui n'y eust perdu le noort, si avant que l'on tenoit l'extrême- » unction preste en court pour la luy donner. Et, comme à une créature » abandonnée, l'on hazarda, par consentement du roy, de lui donner une » purge bien forte en ung breuvaige, qui opéra de sorte qu'il s'en ensui- » vit jusques à XXXII ou XXXIII chambres : chose non espérée, et de la- » quelle elle s'est trouvée mieulx... »

2. C'est Saint-Sulpice qui l'écrit ainsi dans sa lettre du 19 août.

3. Lettre de Gio. Soranzo du 5 septembre 1564. — Lettre de Saint-Sulpice à Cathérine de Médicis, du 12 septembre.

4. « ... Quando io visitai il serenissimo principe per nome della Serenità

fois, le 5 et le 6 octobre, assister aux obsèques qui furent célébrées pour l'empereur à Saint-Dominique-le-Royal. Le jour d'après, le roi fit chanter en l'église de Saint-Philippe un *Te Deum*, suivi d'une procession à travers la ville, pour remercier Dieu du rétablissement de la reine ; il suivit lui-même la procession avec toute sa cour, mais il ne voulut point que son fils l'accompagnât, de crainte qu'il n'en ressentît trop de fatigue [1]. Quelques semaines plus tard, don Carlos était assez bien pour que le baron de Dietrichstein annonçât à son maître que jamais il ne s'était mieux porté ; que chaque jour il se promenait à cheval et à pied ; qu'il faisait beaucoup d'exercice [2].

Brantôme, revenant de Portugal, passa vers ce temps par Madrid [3]. Il s'y fit présenter à la cour, et le prince d'Espagne ne fut pas le personnage qu'il y observa le moins. « A mon petit jugement, — dit-il — je le jugeois un jour » grand, et luy trouvois une très-bonne façon et bonne » grâce, encores qu'il eust son corps un peu gasté ; mais » cela paroissoit peu. » Son témoignage est moins favorable au caractère et à la conduite de don Carlos : « S'il eust vécu, » — c'est ainsi qu'il s'exprime — il eust fait enrager son » père, car il estoit fort bizarre et tout plein de natretés [4]. Il » menaçoit, il frappoit, il injurioit : si bien que don Ruy

Vostra, Sua Altezza era nel letto, ben migliorato della febre che ha havuta, ma in vero lo vidi molto consumato e molto afflitto..... » (Lettre de Gio. Soranzo du 21 septembre 1564.)

1. Lettre de Gio. Soranzo du 10 octobre 1564.

2. Lettre du 24 novembre 1564, dans Koch, *Quellen*, etc., p. 134.

3. Nous trouvons la date précise dans une dépêche de Saint-Sulpice. Cet ambassadeur écrit, le 9 novembre 1564, à Catherine de Médicis, qu'il profite du passage par Madrid du seigneur de Bourdeille, revenant de Portugal, pour lui annoncer, etc.

4. *Natretés*, ruses, détours. Dans plusieurs éditions de Brantôme, on lit : *d'opiniâtreté*.

» Gomez, fort favory du roy d'Espagne, s'il en fut oncques, » n'en pouvoit jouir, et à toute heure il supplioit le roy de lui » oster ceste charge et de la donner à un autre; qu'il en » seroit très-aise. Mais le roy, se fiant en luy, ne voulut » jamais; et tousjours ce prince menaçoit son gouverneur » qu'un jour, quand il seroit grand, il s'en repentiroit. » Quant à ses autres serviteurs et officiers, quand ils ne le » servoient pas bien à son gré, il ne faut point demander » comment il les estrilloit. » Brantôme ajoute : « Moy estant » en Espagne, il me fut fait un conte de luy, que son cor- » donnier luy avoit fait une paire de bottes très-mal faites; » il les fit mettre en petites pièces et fricasser comme tripes » de bœuf, et les lui fit manger toutes devant lui, en sa » chambre, de ceste façon [1]. Il aymoit fort à ribler le

1. Ce que Brantôme donne ici comme un conte qui lui a été fait de don Carlos, Cabrera le rapporte d'une manière positive, comme un des griefs que le roi avait contre son fils : « El rey avia mandado á don Pedro Ma- » nuel que hiziese el menestral las votas para el príncipe justas como él » las traia, porque al contrario las queria don Carlos. Al calçarlas con » dificultad, diziendo que su padre mandó fuesen tan estrechas (estando en » Alcalá), dió un bofeton á don Pedro Manuel, *i guisadas i picadas en* » *menudas piezas hizo comer las votas al menestral.* » (Liv. VII, chap. XXII, p. 469.) Il semble que, si ce fait révoltant avait été avéré, Brantôme se fût exprimé d'une autre manière. Et puis il est difficile de croire que Philippe II s'occupât de la dimension des bottes de son fils, à un âge surtout où ce dernier croyait pouvoir se permettre de donner des soufflets à un officier de sa cour.

Quoi qu'il en soit, cette anecdote du cordonnier forcé de manger le cuir des bottes faites par lui, passa dans les traditions populaires. On trouve, en un recueil de poésies (*Diversas rimas*) d'Espinel, imprimé à Madrid en 1591, p. 110, les vers suivants :

Hizo pues bien el otro cocinero
Que convido á comer (por ser mandado)
Contra su voluntad á un zapatero,
Y para regalar al convidado
Y mostrar variedad en la comida,
Le hizo de unas botas un guisado,
La mejor cosa que comió en su vida.

Voy. le *Serapeum*, année 1855, p. 133.)

M. de Castro regarde comme une calomnie inventée par les conseillers

» pavé [1] et faire à coups d'espée, fust de jour, fust de » nuit : car il avoit avec luy dix ou douze enfants d'hon- » neur, des plus grandes maisons d'Espagne, les uns les » forçant d'aller avec luy et en faire de mesmes, d'autres y » allant d'eux-mesmes et de très-bon cœur..... Quand il » alloit par les rues quelque belle dame, et fust-elle des plus » grandes du pays, il la prenoit et la baisoit par force devant » tout le monde, et il l'appeloit p....., bagasse, chienne et force » autres injures lui disoit-il. Celles qui le venoient baiser à » l'amiable, quand il leur disait *P....., baisez-moy*, il les » caressoit plus modestement, en leur disant qu'elles estoient » fort gracieuses p..... et vesses. Bref, il leur faisoit mille » petits affronts, car il avoit très-meschante opinion de » toutes les femmes, et plus encore des grandes dames que » des autres, les tenant pour très-hypocrites et traistresses en » amour..... Bref, il estoit le fléau de toutes, fors de la royne, » que j'ay veu qu'il honoroit fort et respectoit, car, estant » devant elle, il changeoit du tout, d'humeur et de naturel, » voire de couleur. Enfin il estoit un terrible masle..... [2]. »

Pie IV n'en crut pas moins devoir donner au fils du plus puissant et du plus zélé protecteur de l'Église une marque de sa bienveillance spéciale : au mois de février 1565, il envoya à don Carlos, par Wenceslas Rangon, l'un de ses camériers, l'estoc et le chapeau qu'il avait bénits le jour de Noël précédent, selon l'usage des souverains-pontifes [3].

de Philippe II contre don Carlos, l'anecdote du cordonnier forcé de manger le cuir de ses bottes. (*Historia de los protestantes españoles*, p. 340.)

1. *Ribler le pavé*, « courir la nuit, comme font les filoux, les débauchés, » les traîneurs d'épée... » (Dictionnaire de Trévoux.)

2. Brantome, *OEuvres complètes*, édit. Buchon, 1838, t. I, pp. 126 et 127.

3. « ... El estoque y pileo consagrado que Su Santidad envió á Su Alteza con Vinceslao Rangon, su camarero, por hebrero del año pasado de

Le comte d'Egmont vint, à cette époque, à Madrid, chargé par la gouvernante et le conseil des Pays-Bas de supplier le roi de se rendre dans ces provinces, ou de les secourir d'une manière efficace. Il y séjourna six à sept semaines. Il ne manqua certainement pas de faire sa cour au prince qui était placé sur les plus proches degrés du trône ; mais faut-il ajouter foi à ce que Brantôme et Cabrera donnent à entendre, que don Carlos aurait été engagé par lui à partir pour la Flandre, même sans le su et consentement de son père [1] ? Nous y sommes d'autant moins disposé que Brantôme parle d'après des bruits recueillis longtemps après ; il n'était plus en Espagne lorsque le comte d'Egmont y arriva. Quant à Cabrera, il n'appuie d'aucune preuve ce qu'il avance.

Depuis plusieurs années, Catherine de Médicis, sous le prétexte de revoir sa fille, sollicitait une entrevue avec Phi-

1565... « (Archives de Simancas : *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1051.)

Dans une lettre à Charles IX, du 16 mars 1565, Saint-Sulpice annonce l'arrivée du camérier, porteur de l'épée bénite, et ajoute qu'il doit la remettre au prince d'Espagne « ung de ces jours. »

« Acostumbran — dit Siguenza, *Historia de la órden de San Gerónimo*, part. III, liv. III, pp. 636 et suiv. — los pontífices romanos, en la ilustre fiesta de la Natividad del Señor, dar ó embiar á algun célebre y christianissimo príncipe una espada guarnecida ricamente. »

En 1591, Grégoire XIII envoya l'estoc et le chapeau bénits au prince Philippe, depuis Philippe III. Siguenza, l. c., donne la description de ces objets, et raconte les cérémonies qui en accompagnèrent la remise.

1. « ... Il se faschoit fort de demeurer oysif en Espaigne, et mesmes quand il ouyt parler le comte d'Aiguemont, qui luy proposa force belles choses, dont les mains luy démangèrent si fort pour mener guerre, qu'on dict qu'il se voulut desrober pour aller en Flandres. » (Brantôme, *Œuvres complètes*, etc., t. I, p. 126.) — « El marqués de Berghe i mos, de Montigny proseguian en la prática que el conde de Egmont dexó començada. Era que el príncipe, con voluntad de su padre ó sin ella, pasase á los Paises Baxos, donde le obedecerian, servirian... i si necesario fuese á su defensa, si iba sino beneplacito de su padre, harian armada para conservalle ó reduzille en su gracia... » (Cabrera, *Felipe II*, liv. VII, chap. II, p. 396.)

lippe II : c'était une des choses qu'elle désirait le plus ardemment; ses ambassadeurs, l'évêque de Limoges et le Sr de Saint-Sulpice, n'avaient négligé aucune occasion ni aucun moyen de la faire goûter au roi catholique ainsi qu'aux deux ministres influents, le prince d'Eboli et le duc d'Albe ; de son côté, Élisabeth, docile aux avis de sa mère, ne cessait d'agir dans le même but auprès du roi. Philippe II avait bercé pendant quelque temps Catherine de Médicis de l'espoir d'une décision conforme à ses vœux; elle avait pu s'en flatter surtout en 1563, au moment où il partait pour l'Aragon, puisque là il allait être à proximité des frontières de France, et qu'en quittant Madrid, il avait formellement promis à la reine Élisabeth de la faire venir à Monzon. Tout démontre cependant que ce monarque était bien résolu de n'acquiescer pas à la conférence proposée. Au commencement de 1565, le duc d'Albe dit à Saint-Sulpice, par son ordre, qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir céder à son désir de voir le roi son beau-frère et la reine sa belle-mère, mais que cette entrevue pourrait exciter de la jalousie parmi les princes chrétiens ; qu'il n'en serait pas de même d'une entrevue de la reine sa femme avec la reine-mère ; qu'il donnait donc volontiers son consentement à celle-ci. Il y eut quelques discussions sur le point de savoir si l'entrevue aurait lieu en Espagne ou en France : les ministres espagnols n'insistèrent pas, et Bayonne fut acceptée par eux [1].

Élisabeth de Valois se mit en route le 9 avril ; ce jour-là toute la population de Madrid fut sur pied pour assister au départ de sa souveraine bien-aimée. Don Carlos, les princes de Bohême don Juan d'Autriche et tous les grands lui firent

1. Mémoire adressé par Saint-Sulpice à sa cour, le 21 janvier 1565.

cortége jusque près du lieu où elle devait s'arrêter la première nuit.

Le roi l'avait précédée de quelques jours ; elle le retrouva à Guadarrama. Là ils se séparèrent de nouveau, pour aller faire leurs pâques, la reine au monastère de la Mejorada, le roi au couvent de Guisando. Ils ne se rejoignirent qu'à Valladolid, le 3 mai [1].

Durant le trajet de la reine de Madrid à Valladolid, don Carlos l'envoya visiter trois fois, témoignant ainsi l'attachement et le respect qu'il professait pour elle [2].

Philippe II s'était proposé d'abord d'envoyer le prince, son fils, tandis que la reine et lui seraient absents, en pèlerinage à Notre-Dame de Guadalupe : il changea d'opinion depuis, par des motifs sur lesquels il est à regretter que Saint-Sulpice s'exprime en termes trop énigmatiques [3], et fit venir le prince auprès de lui, au monastère de Guisando [4].

Le roi et la reine séjournèrent quelque temps à Valladolid, où, en leur honneur, les principaux seigneurs d'Espagne coururent eux-mêmes les taureaux et se livrèrent aux exer-

1. Lettres de Saint-Sulpice à Charles IX et à Catherine de Médicis, écrites de Medina del Campo, les 12 et 19 avril 1565. — Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, écrite de Valladolid le 4 mai.

2. On lit dans un compte de dépenses de Melchor de Herrera : « A don » Juan de Cárdenas, 17,418 maravedís que Su Alteza le mandó dar, por » otros tantos que de su propio dinero gastó en haber ido y vuelto tres » veces á visitar, por mandado de Su Alteza, á la reyna nuestra señora, » al camino yendo desta villa de Madrid á Valladolid para Bayona, por » el mes de abril de 1565. » (Archives de Simancas : *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1070, pliego 6º.)

3. Lettre secrète du 16 mars 1565. Saint-Sulpice, après y avoir dit que le roi a changé d'opinion, ajoute : « ce qui n'est encores guières divul- » gué, et n'est besoing qu'on en parle, car l'occasion de ce ne s'en peult » aussi encores escripre. »

4. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 16 avril 1565. — Lettre de Saint-Sulpice, du 19 avril.

cices du jeu des cannes. La reine profita de ce séjour pour aller visiter les monastères, les jardins et les lieux de plaisance des environs ; chaque après-midi était consacrée à ces excursions, dans lesquelles elle était toujours accompagnée de don Carlos et de don Juan d'Autriche [1].

Philippe II prit congé de sa femme, le 15 mai, à Cigalès, à deux lieues de Valladolid. Il avait eu l'intention de l'accompagner jusqu'à Burgos ; les habitants de cette ville avaient fait de grands préparatifs pour la réception de leurs souverains : mais, la peste y ayant éclaté, il lui fallut renoncer à son projet, et donner une autre direction au voyage de la reine. On remarqua qu'Élisabeth versait des larmes en recevant les adieux de son mari [2].

Après avoir passé une quinzaine de jours à Bayonne avec la reine sa mère et le roi son frère, Élisabeth reprit le chemin de l'Espagne. Philippe II l'attendait à Ségovie : il fut au-devant d'elle jusqu'à Sepulveda, à dix grandes lieues de là. Don Carlos alla lui-même à leur rencontre avec don Juan d'Autriche, à une assez grande distance : d'aussi loin qu'il aperçut la reine, il mit pied à terre pour la saluer, montrant un grand empressement à lui baiser la main [3]. C'était le 30 juillet. Cette entrevue fut marquée par un incident digne d'être rapporté. Don Juan était parti le 29 juin, à l'insu du roi, et suivi seulement du fils du maître général des postes ; il s'était

1. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite de Villanueva, le 16 mai 1565.

2. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme du 22 mai 1565, écrite de Burgos. — Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite du monastère de Rodillas, le 23 mai. — Lettre d'Antonio Tiepolo du 25 mai.

3. « ... Et travailla assez de luy prendre la main pour la luy baiser, et elle n'oblya de lui rendre bien son salut... » (Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite de Ségovie, le 11 août 1565.)

dirigé vers Barcelone, en intention de s'y embarquer, pour assister en volontaire à la défense de Malte, assiégée par les Ottomans [1]. Dès que le roi en avait été informé, il avait expédié des courriers en Aragon et en Catalogne, afin qu'on ne permît pas à don Juan de donner suite à son projet; il avait fait partir plusieurs officiers attachés à sa maison, avec l'ordre de le ramener; il lui avait écrit à lui-même, le menaçant de sa disgrâce, s'il ne revenait au plus tôt. Don Juan ne s'était pas rendu à cette injonction; il avait supplié son frère de lui laisser exécuter une entreprise qui intéressait le service de Dieu, le bien de la chrétienté et la propre gloire du roi : déjà une foule de gentilshommes, animés par son exemple, accouraient de divers points de la Péninsule pour se ranger sous sa bannière. Mais, arrivé à Saragosse, il était tombé malade, et lorsqu'il avait atteint Barcelone, les galères destinées pour Malte avaient mis à la voile. Force lui avait donc été de retourner à Madrid [2]. Il n'avait pas encore vu le roi depuis son équipée, quand, en compagnie de don Carlos, il se trouva en sa présence. Il courut à lui, et lui demanda pardon. Le roi le reçut affectueusement, l'embrassa, puis il lui dit d'aller baiser la main de la reine. Élisabeth lui ayant demandé, en riant, si les Turcs et les Mores étaient des hommes de guerre, il répondit, avec un accent de tristesse, qu'il n'avait pas été assez heureux pour pouvoir s'en assurer [3].

Don Carlos, malgré tous les avertissements, continuait de s'abandonner à des excès de bouche; ils lui occasionnèrent de nouvelles atteintes de fièvre, qui toutefois furent de peu

1. Lettre d'Antonio Tiepolo du 6 juillet 1565.

2. Lettres d'Antonio Tiepolo des 6, 11 et 28 juillet. — CABRERA, lib. V, cap. XXIV, pp. 360 et 361.

3. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, du 11 août 1565.

de durée [1]. Le roi et la reine s'étaient établis au château de Valsain avec la princesse doña Juana, les princes de Bohème et une partie de la cour ; il alla les y trouver [2]. Il les quitta au commencement d'octobre, pour passer quelques semaines au village de Galapajar, près de l'Escurial [3] ; ensuite il revint à Madrid [4]. Le 13 novembre, il se porta avec le roi au-devant du cardinal Ugo Buoncompagno, légat de Pie IV, qui faisait son entrée dans cette résidence [5]. Il accompagna son père à Tolède lorsque, deux jours après, Philippe s'y rendit pour recevoir le corps de saint Eugène [6] : Charles IX, sur les instances de son beau-frère, venait de gratifier de cette précieuse relique l'église métropolitaine de la cité impériale, malgré les représentations du chapitre de l'abbaye de Saint-Denis, où elle était conservée depuis plusieurs siècles [7].

1. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 14 août 1565. — Lettre d'Antonio Tiepolo, du 17 août. — Le prince d'Orange écrivait au comte Louis, son frère, le 2 novembre 1565, que le prince d'Espagne, après avoir mangé seize livres de fruits et quatre livres de raisin, avait bu là-dessus de l'eau par deux fois : ce qui lui avait occasionné une syncope, et déterminé sa maladie. (*Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, publiée par M. Groen van Prinsterer, t. I, p. 434.)

2. Lettre de Saint-Sulpice à Catherine de Médicis, écrite de Ségovie, le 9 septembre 1565.

3. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 15 octobre 1565, écrite de Ségovie.

4. Lettres du Sr de Fourquevaulx à Charles IX, des 23 octobre et 5 novembre 1565.

5. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 21 novembre 1565. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 5 décembre.

6. Lettre de l'archevêque de Rossano, du 5 décembre 1565. — Lettre de Tisnacq à Viglius, du 16 décembre.

7. Cabrera, *Felipe II*, liv. VI, chap. XXII et XXIII, pp. 351 et 356.

CHAPITRE VIII

Ouvertures faites à Philippe II en vue du mariage de don Carlos. — Catherine de Médicis propose pour lui Marguerite de Valois, sa fille. — Les princes de Lorraine mettent en avant Marie Stuart. — L'empereur Ferdinand tâche de faire préférer l'archiduchesse Anne, sa petite-fille. — La princesse doña Juana prétend la préférence pour elle-même. — Observation sur la reine Élisabeth d'Angleterre. — Don Carlos se montre réservé à l'égard de Marguerite de Valois. — Il ne peut souffrir doña Juana. — Il trouve mieux à son gré Marie Stuart. — Mais l'archiduchesse Anne lui plaît davantage, et il annonce l'intention de n'en épouser pas d'autre. — Politique de Philippe II relativement au mariage de son fils. — Il incline pour une alliance avec la branche allemande de sa maison. — L'empereur veut avoir une réponse catégorique. — Explications qu'il a avec le comte de Luna, ambassadeur d'Espagne à Vienne. — Démarches qu'il fait faire par son ambassadeur à Madrid. — Réponse dilatoire de Philippe II. — L'empereur n'insiste pas. — Désir de Marie Stuart de s'unir à don Carlos. — Lethington, secrétaire d'État d'Écosse, fait la proposition formelle de ce mariage à l'évêque d'Aquila, ambassadeur de Philippe II à Londres. — L'évêque en rend compte au roi. — Perplexité de Philippe. — Il fait à son ambassadeur une réponse ambiguë. — L'évêque insiste pour avoir des instructions plus positives. — Philippe lui mande de donner suite aux ouvertures de Lethington. — Embarras où ce monarque se trouve et qui s'augmente par les instances de l'empereur pour qu'il se décide d'une manière ou de l'autre. — Préoccupations que lui donne le caractère de son fils. — Il cherche à gagner du temps. — Il est disposé à préférer doña Juana ; mais il trouve dans don Carlos une répugnance invincible pour une union avec sa tante. — Il rompt la négociation d'Écosse. — Il donne des espérances à l'empereur Maximilien. — Don Carlos se prononce résolûment pour l'archiduchesse. — Catherine de Médicis revient, à Bayonne, sur le mariage de Marguerite de Valois avec le prince d'Espagne. — Philippe lui déclare catégoriquement qu'il est engagé envers l'empereur.

Quelles que fussent les imperfections physiques et morales de don Carlos, et quoique, depuis l'âge de quatorze ans, sa

santé languissante fit naître des appréhensions continuelles pour sa vie [1], il n'y avait pas de princesse, en Europe, qui n'eût été fière de donner sa main à l'héritier présomptif du plus puissant empire de la chrétienté. Aussi, bien avant que le roi son père songeât à le marier, des ouvertures lui avaient été faites, de plus d'un côté, en vue de ce mariage.

Les premières vinrent de Catherine de Médicis. Non contente d'avoir pour gendre le souverain actuel des Espagnes, la veuve d'Henri II aurait voulu qu'une autre de ses filles s'assît à son tour sur le trône de Ferdinand et d'Isabelle : elle proposait pour don Carlos madame Marguerite, née le 14 mai 1553, plus jeune ainsi de huit ans que le prince des Asturies. Le 28 juillet 1560, le cardinal de Lorraine, écrivant, par son ordre, à l'ambassadeur de France à Madrid [2], le chargea de pressentir adroitement le roi catholique sur ses intentions relativement à son fils : la cour de Lisbonne faisait en ce temps-là solliciter la main de la princesse Marguerite pour le roi don Sébastien ; « mais, — disait le car-» dinal à l'ambassadeur — s'il y avait espérance du prince » d'Espaigne, nous l'aymerions beaucoup myeulx qu'aultre » party qui se pust présenter [3]. » Catherine ajoutait, de sa main : « Set heune dè chause de set monde que je dési-» rerès le plus, que de la voyr auprès dè sa seur..... [4]. » On pense bien que, dans sa correspondance avec la reine Élisabeth, elle ne négligeait pas de lui recommander les intérêts de la jeune Marguerite ; voici, entre autres, les

1. L'ambassadeur vénitien Gio Soranzo écrivait au doge, le 16 novembre 1563 : « Molti sono che fanno cattivo giuditio di Sua Altezza, dubitando » la sia per haver catissima vita... »

2. Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges.

3. *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, etc. ; publiées par M. Louis Paris ; Paris, 1841, in-4°, p. 436.

4. *Ibid.*, p. 440.

termes dans lesquels elle le faisait : « L'évesque de Limoges » m'a mandé que le prince n'a plus la fièvre. Si cela con- » tinue d'estre guéri, ne perdez pas l'aucasion de garder » qui ne soit marié hà aultre femme que à vostre seur....., » et me sanble que y devez mestre tous vos sin san ..... : » car aultrement vous seriez en danger d'estre la plus mal- » heureuse du monde, si vostre mary venoit à mourir, luy » estant roy, comment il seroit, si n'avest aypousé quelque » femme qui feût heun vous-même, come seret vostre » seur... Cela, ma fille, fet que me semble que devés com- » menser de louin à bâtir.....; et en set faysant, vous fairés » ynfiniment pour vous et pour tous nous aultres issy [1]. »

Peu de temps après ces tentatives de la reine-mère à Madrid, François II mourut [2]. Marie Stuart restait veuve à l'âge de dix-huit ans. C'était un immense malheur pour elle que la perte de son mari : les princes de Lorraine, ses oncles, jugèrent qu'il serait réparé, s'ils parvenaient à lui faire épouser le fils du roi d'Espagne ; le cardinal s'en ouvrit à Thomas Perrenot, seigneur de Chantonay, ambassadeur de Philippe II à Paris [3]. A la vérité, elle était plus âgée de deux ans et demi que don Carlos ; mais les rares agréments réunis en sa personne rachetaient bien, et au delà, cette légère différence d'âge. « Elle était grande et belle. Ses yeux res- » piraient l'esprit et resplendissaient d'éclat. Elle avait les » mains les mieux tournées du monde. Sa voix était douce, » son aspect noble et gracieux, son langage animé, et son » attrait irrésistible..... Son éducation extrêmement soignée » avait ajouté des talents variés à ses grâces naturelles.

1. Lettre sans date, dans les *Négociations, lettres*, etc., p. 814.
2. Le 5 décembre 1560.
3. Lettre de Chantonay à Philippe II, du 28 décembre 1560, citée par M. Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, t. I, p. 102.

» Outre le latin, qu'elle savait et parlait bien, elle était ins-
» truite dans l'histoire, connaissait les langues vivantes,
» excellait dans la musique, chantait fort agréablement en
» s'accompagnant du luth, et composait des vers que louaient
» Ronsard et du Bellay. D'un esprit vif et ouvert, d'un ca-
» ractère insinuant et aimable, elle était l'ornement de la
» cour, dont elle faisait les délices [1]. » A ce portrait de Marie Stuart, tracé par un éminent historien, nous ajouterons qu'elle pouvait être regardée comme un des plus brillants partis de l'Europe, car elle apportait en dot à son mari un royaume et des droits éventuels à la succession de la couronne d'Angleterre.

Catherine de Médicis fut informée des communications faites à l'ambassadeur d'Espagne au nom des princes lorrains ; elle écrivit aussitôt à l'évêque de Limoges, afin qu'il se mît en peine de savoir l'accueil qu'elles recevraient de la cour de Madrid [2] ; elle eut soin aussi, comme c'était sa coutume, de réclamer l'intervention de la reine sa fille. Elle l'exhorta à agir de concert avec l'évêque ; elle désirait que l'un et l'autre usassent de tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour faire écarter les propositions de la maison de Guise. Cette affaire lui tenait extrêmement au cœur : « Il
» n'y a rien — mandait-elle à l'évêque — que je ne veuille
» plutôt tanter et hazarder que de veoir ce qui me desplai-
» roit tant, et qui nous seroit à elle (Élisabeth) et à moy si
» dommageable, et à ce royaulme aussi..... [3] » Elle se

1. *Histoire de Marie Stuart*, t. I, pp. 39, 40, 47.

2. Lettre du 19 décembre 1560, dans les *Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, etc., p. 787.

3. Lettre du 1er avril 1560 (1561, n. st.), dans les *Négociations, lettres*, etc., p. 844.

Le 12 janvier précédent, Chantonay écrivait à Philippe II : « La reyna
» tiene grandes celos del casamiento del príncipe d'España con la reyna

plaignit au cardinal de Lorraine lui-même qu'on parlât d'un nouveau mariage pour la reine d'Écosse, lorsque la cendre du roi son époux était à peine refroidie : le cardinal lui répondit qu'il n'en savait absolument rien, mais qu'il n'était pas étonnant que le mariage d'une reine fût le sujet des conversations, car on s'occupait de celui de la moindre dame de la cour [1]. Alors, ainsi qu'une de ses lettres nous l'apprend, elle mit en œuvre des moyens détournés pour faire renoncer les princes de Lorraine à leur dessein ; elle ne nous dit pas quels étaient ces moyens, mais ils durent être habilement choisis, puisqu'elle parvint à son but [2]. Au moment où Marie Stuart quittait la France, elle

María. » (Archives de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 12, nº 64.)

1. « He sabido que han pasado algunas palabras, sobre el casamiento del príncipe d'España con la reyna María, entre la reyna y el cardenal, quexándose la reyna de que todo el mundo hablava en este casamiento, y diziendo que le parecia que salian muy temprano estas vozes. El cardenal respondió que no sabia cosa ninguna dello, pero que no era maravilla que se echasse juizio sobre el casamiento de una reyna, pues se echava sobre el de la menor dama de la corte... » (Lettre de Chantonay à Philippe II, du 12 janvier 1561 : Archives de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 12, nº 64.)

2. Elle s'exprimait ainsi dans une lettre du 3 mars 1560 (1561, n. st.) à l'évêque de Limoges, après avoir dit qu'elle voulait qu'on sût à Madrid combien elle avait à cœur le mariage de sa fille Marguerite avec le prince d'Espagne : « Au moins, cela servira pour rompre l'autre coup (le mariage » de Marie Stuart), auquel je donneray de deçà *sourdement* tout l'ordre » que je pourray : et jà y a si bon commencement, que ceulx qui ont mis » en avant ceste menée, et celuy mesme à qui elle touche, sont bien » empeschez à couvrir ce qui y est, et s'i monstrent si refroidiz qu'ils » veuilient faire croire qu'il n'en est rien, ou endormir la chose, jusques » à ce qu'ils y croient plus d'asseurance. » (*Négociations, lettres,* etc., p. 818.)

Quatre années après, lord Lethington, premier ministre d'Écosse, causant avec l'ambassadeur de Philippe II à Londres, don Diego Guzman de Silva, lui dit que la reine-mère avait fait appel aux sentiments patriotiques du cardinal de Lorraine et du duc de Guise ; qu'après leur avoir représenté que, si leur nièce épousait le prince d'Espagne, il pour-

consulta le duc de Guise sur son mariage. Le duc s'excusa de lui donner conseil, ne pouvant, lui dit-il, lui conseiller ce qui lui convenait le mieux [1].

L'empereur Ferdinand aussi avait pensé au prince d'Espagne pour l'aînée de ses petites-filles, l'archiduchesse Anne. Il n'adressa pourtant point, d'abord, au roi son neveu de proposition formelle à cet égard; il se contenta de lui faire insinuer que la princesse serait probablement demandée par le roi de France, et il le pria de lui dicter la réponse qu'il aurait à donner à ce monarque [2]; mais son but était trop facile à pénétrer pour qu'il échappât à la sagacité de Philippe II. D'ailleurs, il ne tarda pas à abandonner ce

rait arriver que les États du roi catholique s'augmentassent de l'Écosse et de l'Angleterre, elle les avait conjurés, avec les plus vives instances, de ne concourir en aucune manière à un mariage qui pouvait avoir pour la France des conséquences aussi préjudiciables, et que le duc et le cardinal lui avaient donné leur parole qu'ils agiraient conformément à ce qu'elle souhaitait d'eux, parce qu'ils préféraient le bien de la France à l'avantage de leur nièce. (Voy. *Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet, t. I, p. 148.)

Cette histoire, toute à l'honneur des princes lorrains, ne semble guère d'accord avec le langage tenu par Catherine de Médicis dans sa lettre du 3 mars 1561. En admettant qu'elle soit vraie, le cardinal de Lorraine n'aurait-il pas eu d'autres motifs de céder aux désirs de la reine-mère? n'aurait-il pas craint, par exemple, en les contrariant, de se voir privé des riches bénéfices qu'il possédait en France? L'évêque d'Aquila écrivait, de Londres, le 17 juillet 1563, au comte de Luna, ambassadeur d'Espagne à Vienne : « Como el cardenal tiene temor de perder los beneficios » que tiene en Francia, en ninguna manera osará dar su voto para cosa » que no contente á Franceses, aunque en secreto lo desee cuanto es » razon... » (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

1. *Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet, t. I, p. 148.

2. « S. C .R. Md,... me ha dicho Su Md que, no teniendo V. Md hija con que el rey de Francia pueda casar, le paresce que seria á propósito una de sus nietas ó hijas, de lo cual sin parescer y voluntad de V. Md él no tratará ; que pide y ruega mucho á V. Md le haga saber lo que en esto le paresce y quiere que se haga... » (Dépêche du comte de Luna à Philippe II, écrite de Vienne, le 28 décembre 1560 : Archives de Simancas, *Estado*, leg, 650.)

langage qui servait à déguiser sa pensée, pour manifester ouvertement ses intentions. Sous bien des rapports, la jeune archiduchesse convenait à don Carlos. Elle était âgée de quatre ans moins que lui [1]; elle était jolie. Le comte de Luna la peignait en ces termes, lorsqu'elle venait à peine d'accomplir sa douzième année : « Ce que je puis dire de la » princesse Anne est tout à son avantage, parce que, à ce » qu'il me paraît, on ne saurait demander mieux. Pour son » âge, elle montre beaucoup d'intelligence et une remarqua- » ble tranquillité. Elle est très-dévote; elle a le meilleur ca- » ractère qu'on puisse avoir. Elle est bien faite. Elle sera » grande, car elle l'est déjà, et elle croît à vue d'œil, telle- » ment qu'on lui donnerait quinze à seize ans; sa figure » est charmante. Sa mère l'élève avec un soin extrême; elle » ne la quitte pas : elle et le roi l'adorent et l'aiment plus que » tous leurs autres enfants. En résumé, il est certain, selon » moi, qu'on ne saurait désirer plus de qualités qu'elle » n'en a, dans une femme qui serait destinée à devenir » la compagne du prince [2]. »

Mais il y avait, à la cour et dans la famille même de Philippe II, une princesse qui se croyait appelée, plus que toute autre, à devenir la femme de don Carlos : c'était la propre sœur du roi, doña Juana.

1. Elle était née à Valladolid le 1er novembre 1549.

2. » .... La relacion que de la infanta Ana puedo hacer es muy buena, porque, á lo que á mí me parece, no hay mas que pedir, porque de su edad tiene muy buen entendimiento y gran reposo; es muy devota, y tiene la mejor condicion que se puede pedir; tiene linda disposicion, y será grande, porque agora lo está y crece mucho, que parece de quince ó de deciseis años; tiene arto buen gesto; tiénela su madre muy bien criada; no se aparta della, y ansí ella y el rey la adoran y quieren mas que á todos los otros; y es cierto que, á mi parecer, no se pueden desear mejores prendas en una persona, para compañía del príncipe, que ella tiene.... » (Dépêche écrite de Prague, le 19 janvier 1562, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 425.)

Restée veuve, à l'âge de dix-huit ans et demi, de l'infant don Juan, héritier de la couronne de Portugal, doña Juana était réputée l'une des plus belles, des plus gracieuses femmes de Castille, et d'éminentes vertus rehaussaient encore sa grâce et sa beauté [1]. Depuis son veuvage, les prétendants ne lui avaient pas manqué : elle s'était vue recherchée, presque en même temps, par le duc de Ferrare de la maison d'Este, et par le prince de Florence, François de Médicis, fils de Côme. Elle avait rejeté bien loin la recherche du premier, qu'elle regardait comme « trop basse » et petite pour sa qualité [2]; » le second n'avait pas mieux réussi auprès d'elle. François de Médicis vint en personne à la cour d'Espagne [3]. Le duc Côme entretenait d'étroites relations avec Philippe II, dont la bienveillance lui avait valu l'acquisition de Sienne et était le fondement de son influence en Italie. Il ne croyait pas trop présumer de sa fortune, en se flattant que son fils serait agréé de la princesse : il eût été disposé, en ce cas, à abdiquer en sa faveur [4]. Philippe II fit au prince de Florence un accueil

1. « La principessa.... stimata la più bella di quella provincia,... » dit l'ambassadeur vénitien Badoaro dans sa relation au sénat, faite en 1557. (Voy. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 62.)

Un autre Vénitien disait d'elle en 1572 : « È questa principessa di bellissime maniere, di faccia delicata, di pelo bruno e di carnagione bianchissima, di vita esemplare e di statura grande. È proportionnata molto, e in ogni sua azzione grandissima d'ingegno e di prudenza. » (*Ibid.*, p. 174.)

2. Expressions de l'évêque de Limoges, dans une dépêche à Catherine de Médicis, du 9 mars 1562.

3. Au mois d'août 1562.

4. « .... Vedendosi d'avere da se solo acquistato uno Stato di Siena, che pareva avere dell' impossibile..... gli pare molto più facile di conseguire una donna, quand'anche dovesse rinunziare del tutto lo Stato al figliuolo per incoronarlo, ad imitazione di Carlo V, perchè questa regina se ne venisse assolutamente regina di Toscana. » (Relazione di Firenze, di messer

affectueux; mais, dans sa cour, il n'en fut pas de même : la prétention de François de Médicis parut indiscrète et choqua tout le monde; don Carlos, en particulier, s'en montra blessé à un tel point qu'il pouvait à peine le voir. Quant à doña Juana, elle déclara, de la manière la plus explicite, qu'elle ne prendrait jamais pour mari le fils d'un marchand [1].

C'était sur don Carlos que doña Juana avait arrêté ses vues. La Providence n'avait pas permis qu'elle s'assît sur le trône de Portugal, qui lui était destiné : le trône de Castille pouvait seul, dans sa pensée, la dédommager de ce qu'elle avait perdu. Et sa manière de sentir à cet égard n'était pas nouvelle : dès 1556, deux ans après la mort de son époux, Jean III, roi de Portugal, à son instigation certainement, avait représenté à Philippe II, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, les avantages qui résulteraient d'une union entre elle et le prince des Asturies [2]. Une

Vincenzo Fideli, tornato da quella corte, l'anno 1561, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato,* série II, t. I, p. 360.)

1. «..... Questa andata del principe partorì diversissimi effetti, perchè fù tenuta in Ispagna leggerezza del principe l'aspirare al matrimonio di una tanta principessa, la quale ebbe a dire più volte che non piglierebbe per marito mai il figliolo di un mercante; ed il principe per il suo procedere si acquistò l'odio di tutta la corte, e massime del principe di Spagna, il quale appena pativa di vederlo.... » (Relazione di Firenze, del clarissimo Mer Lorenzo Priuli, ritornato ambasciator l'anno 1566, dans les *Relazioni*, etc., série II, t. II, p. 82.)

2. « Los dias passados, se me olvidó de escribir á V. M. cierta plática que el serenissimo rey pasó conmigo en presencia de la serenissima reyna, diciendo que él queria tanto á la princesa mi señora como quisó á su hijo, y que, pues Nuestro Señor le habia llevado á su marido, que no deseaba cosa mas que vella casada con su nieto, y que era cosa que á Vuestras Magestades estaba muy bien vella remediada y casada tan bien; que no habia ningun príncipe en el mundo con quien ella estubiese tambien casada, ni el príncipe mi señor con ninguna muger mejor para bien de los reynos de V. M. y de todos; que no eran tan diferentes las edades que no estubiese bien, y que de la princesa ya se tenia esperiencia que tendria hijos, y que él estaba determinado de lo enviar á

objection grave pouvait cependant y être faite : doña Juana comptait dix ans de plus que son neveu [1]. Malgré cela, les Espagnols, se ressouvenant de la prudence, de la sagesse, de la justice qu'elle avait déployées dans le gouvernement de la monarchie à une époque difficile, lui étaient généralement favorables [2].

Nous ne comptons pas, parmi les princesses qui aspiraient à la main de don Carlos, Élisabeth d'Angleterre; car nous ne saurions, en vérité, prendre au sérieux le reproche que cette reine faisait à don Diego Guzman de Silva, ambassadeur de Philippe II à sa cour, qu'on ne l'eût pas proposée au prince d'Espagne [3]. Jamais Élisabeth ne voulut réellement s'assujettir aux liens du mariage, et don Carlos aurait été le dernier qu'elle eût accepté pour époux.

Le fils de Philippe II n'était pas d'humeur à se laisser

decir á S. M. y á V. M..... » (Dépêche de don Luis Sarmiento de Mendoza écrite au roi, de Lisbonne, le 18 juin 1556 : Archives de Simancas, *Estado*, lég. 378.)

1. Elle était née à Madrid, le 23 juin 1535.

2. Les ambassadeurs vénitiens Andrea Bodoaro et Agostino Barbarigo disaient d'elle, dans leur relation de 1561, que nous avons plusieurs fois citée : « È stimata da S. M. C., così da tutta la Spagna, per il prudente » governo ch' ella ha fatto di quel regno, nell' assenzia del re... »

3. « Con ocasion de las vistas concertadas de la reina de España con su madre la reina de Francia en Fuenterabía, movió Isabel nuevamente la plática de casamiento, en la cual dijó á Guzman de Silva... que estaba quejosa de que no se la hubiese propuesta al príncipe don Carlos. » (*Apuntamientos para la historia del rey don Felipe II, por lo tocante á sus relaciones con la reina Isabel de Inglaterra*, par don Tomas Gonzalez, dans le tome VII des *Memorias de la real Academia de la historia de Madrid*, p. 307.)

Dans une lettre de Guzman de Silva au roi, du 10 juillet 1564 (*Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 509), nous trouvons le passage suivant, qui confirme le fait rapporté par le chanoine Gonzalez : « La reina tornóme á preguntar en lo pasado de V. M. y » si el príncipe habia crescido. Yo le dije que sí; y estavó pensando un » poco, y dijó : *En fin todos me desdeñan :* entiendo que se ha tratado de » casarle con la reina de Escocia. »

marier contre son gré. On le savait : aussi Élisabeth de Valois et les dames françaises de sa cour ne laissaient-elles échapper aucune occasion de faire valoir en sa présence les avantages de madame Marguerite. Au mois de février 1561, Élisabeth étant à Tolède, sa mère lui envoya son portrait avec ceux de ses fils et de ses deux autres filles. Don Carlos les vit, et dit plusieurs fois en riant : *Mas hermosa es la pequeña*, « la petite est la plus jolie. » Élisabeth l'assura que sa sœur était bien faite; madame de Clermont ajouta que c'était une belle femme pour lui : il rit de nouveau et ne répondit rien [1]. A son retour de Bayonne, Élisabeth rapporta un portrait de sa sœur, alors âgée de douze ans; elle le montra au prince. Don Carlos, l'ayant contemplé longtemps, dit qu'elle avait les yeux beaux, la bouche belle, qu'elle était toute belle. Mais on ne put tirer autre chose de lui [2].

Soit qu'il la trouvât trop âgée, soit parce qu'elle lui avait en quelque sorte servi de mère, ou par d'autres motifs, don Carlos ne voulait pas entendre parler, pour sa femme, de doña Juana. Un jour qu'il causait familièrement à Alcala (c'était quelque temps avant sa chute) avec le fils de don Garcia de Tolède, son gouverneur, celui-ci, à propos des bruits qui couraient d'un prochain mariage entre lui et sa tante, lui demanda quels étaient ses sentiments pour la princesse. Il répondit avec vivacité « que plutôt se laisseroit-il » mourir, si son père vouloit le forcer de l'épouser, pour » ne l'aimer en façon que ce fût [3]. » Doña Juana se flatta

1. Lettre d'Élisabeth de Valois à Catherine de Médicis, dans les *Négociations, lettres et pièces*, etc., p. 805.

2. Mémoire de Saint-Sulpice, du 11 août 1565.

3. Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 3 janvier 1562.

pendant quelque temps de vaincre l'indifférence de son neveu [1]; elle fut très-affectée du dédain dont elle était l'objet de sa part : « La pauvre dame en maigrit à vue d'œil, » écrivait l'évêque de Limoges à sa cour [2].

Marie Stuart aurait plu davantage à don Carlos; cette alliance répondait mieux à ses aspirations ambitieuses. Il disait à ce même fils de son gouverneur dont nous venons de faire mention (il comptait alors seize ans et demi à peine) « que, pour sa grandeur, et avoir tiltre et moien » d'estre ès Païs-Bas quelque chose plus que lieutenant de » son père, qui estoit jeune et duquel il ne pouvoit de » longtemps attendre grands estatz, il avoit l'œil sur la » royne d'Escosse, pour la cognoistre belle, saige et bonne » catholique et maistresse de ses droictz, alléguant ce que » luy en avoient rapporté les seigneurs qui l'avoient vue » en France [3]. » Il s'en était expliqué aussi avec la reine Élisabeth, de manière à lui faire comprendre qu'il appréciait les avantages que Marie Stuart apporterait en dot à son

1. « La princesse fait estat de son neveu, et ne se peult dire qu'il en faille ne penser ne croire aultre particularité : car ce roy est du tout gaigné, et d'autant plus que, le duc d'Albe et prince d'Evoly estans, avec infiniz adhérens, ennemys à mort, et maintenant balançant leur faveur, ladicte dame princesse, qui est fine et assez bien garnye d'amys, a réduict son frère là.... » (Lettre de l'évêque de Limoges à Catherine de Médicis, du 3 juillet 1561.)

« .... Jamais ne devisa-l'on plus asseurément du mariage du prince d'Hespaigne et de sa tante, qui, sans faire semblant d'y penser, en faict bien la belle et gaillarde.... » (*Id.* du 21 juillet 1561.)

« .... Madame, il semble que vous n'estes pas assez satisfaicte de moy en ce qui concerne le mariage du prince, vous ayant mandé résolûment ce que j'en sçavois. Pour cela, madame, je ne lairray tousjours à vous dire la vérité, non pas que je vous en veuille désespérer, mais vous représenter à l'œil l'asseurance que la princesse y a, et tous les siens.... » (*Id.* du 1er octobre 1561.)

2. Lettre à Catherine de Médicis, du 15 avril 1562.

3. Lettre de l'évêque de Limoges, du 3 janvier 1562.

mari, et particulièrement ses prétentions sur le royaume d'Angleterre [1].

Plus tard, lorsqu'il eut vu un portrait de sa cousine Anne d'Autriche, il la trouva si à son gré qu'il exprima résolûment l'intention de l'épouser et de n'en épouser pas d'autre : on l'entendit déclarer, à cette occasion, qu'en toutes choses il obéissait au roi son père, mais qu'en ce qui concernait son mariage et le choix de celle avec laquelle il devait passer sa vie, cela le regardait; il dit encore qu'il ne croyait point que le roi voulût mettre obstacle à son bonheur, ni le contraindre à se marier avec une femme qu'il n'aimerait pas [2]. D'autres faits semblent prouver qu'il avait vraiment conçu un attachement sérieux pour l'archiduchesse, sans la connaître. Nous citerons le suivant. Il se trouvait au château de Valsain, dans le bois de Ségovie, avec le roi et la reine, au mois d'août 1565. Une après-dînée, la reine le fit monter avec elle et plusieurs dames de

1. « La royne catholique et moy avions mis peyne de pénétrer, par tous les moiens que nous avons peu, au secret de ce mariage de la royne d'Escosse avec le prince d'Hespaigne.... Et remémoroys là-dessus plusieurs choses : premièrement, ce que, à ce propoz, le susdict prince avoit dict à la royne catholicque, qu'on luy avoit parlé de troys partys : l'ung de Madame, l'aultre de la fille aisnée du roy des Romains, et le tiers de la royne d'Ecosse; et discourant les occasions qui le convieroient d'entendre à l'ung ou l'aulre des troys, avoit dict de ce dernier qu'on l'avoit asseuré qu'elle estoit fort belle : joinct que, ayant d'assez longtemps faict sonder de ce propoz le confesseur, il avoit respondu n'y avoir pour encores rien en termes; toutesfois, que la consommation n'en seroit que proffitable au bien de la chrestienté, pour tenir en bride la royne d'Angleterre et ses subjectz, et avoir par ce moyen ung bon pied dedans ceste isle, pour la réduire ung matin, ou de gré ou de force, à l'obéissance de l'Église, et que ladicte royne d'Escosse avoit de si bonnes prétentions en Angleterre, que le party en pourroit estre à l'advenir bien fort grand. » (Lettre secrète de Saint-Sulpice, du 11 octobre 1563.)

2. Voy. les lettres du Sr de Chantonay, ambassadeur à Vienne, écrites à Philippe II, le 20 mai et le 30 juin 1565, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IX, pp. 213 et 377.

sa cour dans une charrette à bœufs, pour aller visiter le parc. Comme il fut quelque temps sans parler, elle lui demanda où étaient ses pensées; il répondit qu'elles étaient à plus de deux cents lieues de là. « Et où est cela si loin? » dit la reine. — « A ma cousine, » repartit-il [1].

Philippe II entendait bien faire servir aux intérêts de sa politique et à l'affermissement de sa puissance le mariage de son fils [2]. Par ce motif, quoique lui et ses ministres berçassent d'espérances Catherine de Médicis, il ne songea pas un instant à unir don Carlos à Marguerite de Valois [3]. Il n'avait rien à gagner de ce côté : son propre mariage avec la sœur de Marguerite le mettait en possession de tous les

1. Lettre secrète de Saint-Sulpice, du 9 septembre 1565.

2. C'est ce que l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine, n'avait cessé d'écrire à Catherine de Médicis. Il lui mandait le 10 mars 1561 : « En fin de compte, ils prendront ce qu'ils trouveront le plus à leur avan» tage; » et le 25 avril suivant : « Le roy catholique branle çà et là, fai» sant son prouffit et monstre de sa marchandise, pour déguiser ses in» tentions doubles, et enfin accommoder ses affaires du meilleur : en quoy » il est vray, comme Dieu, qu'ils regardent la Flandre et ce qui la peut » toucher plus que chose du monde. » (*Négociations, lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, pp. 823 et 856.) Le 6 février 1562, lui rendant compte d'une conversation que la reine Élisabeth avait eue avec son mari, et dans laquelle elle avait mis en avant d'abord madame Marguerite, puis doña Juana, il lui disait : « La substance de toute la res» ponse fut comme de coustume, et telle qu'elle est ordinaire de ceulx qui, » soubz couleur d'un bon mariage, désirent d'entretenir ung chascun, sans » désespérer personne, jusques au prendre. » Il en concluait « qu'icy l'on » prendroit le meilleur, et celluy qui seroit, en biens et seureté d'Estatz du » Pays-Bas, plus utile, comme il sembloit que non-seulement le conseil» loient ceulx de par deçà, mais tous autres ministres de S. M. »

3. Encore au mois d'août 1563, lorsque Philippe II chargeait expressément son ambassadeur à Londres de négocier le mariage du prince avec Marie Stuart à certaines conditions, Ruy Gomez disait à Saint-Sulpice « que le mariage du prince n'estoit tant hors d'espoir comme l'on eust » pensé, mais que l'indisposition et l'imbécillité qui se voyoit en sa per» sonne avoit retenu son père jusques icy de traicter rien de son ma» riage, de peur que de luy bailler sitost femme portast préjudice à avoir » lignée. » Il l'assurait en même temps qu'il n'était pas question de l'archiduchesse Anne. (Lettre secrète de Saint-Sulpice, du 15 août.)

fruits qu'il pouvait tirer d'une alliance entre sa maison et celle de France. Il ne prêta pas l'oreille, non plus, aux premières ouvertures qui lui furent faites au nom de Marie Stuart. Ce fut pour sa nièce, l'archiduchesse Anne, qu'il pencha dès le principe : en lui faisant épouser le prince d'Espagne, il resserrait son union avec la branche de sa maison qui occupait le trône impérial, et par là il acquérait des garanties pour la sûreté des Pays-Bas, qui était l'un des principaux objets de ses combinaisons politiques. L'empereur son père, d'ailleurs, en mourant, lui avait recommandé ce mariage de préférence à tout autre, si la disproportion d'âge qu'il y avait entre don Carlos et doña Juana ne permettait pas que le prince épousât sa tante [1]. Quant à Marie Stuart, il se montrait disposé à seconder les desseins de l'empereur Ferdinand, qui avait jeté les yeux sur elle pour l'archiduc Charles, son troisième fils [2]. Il transmit des instructions dans ce sens au comte de Luna, son ambassadeur à Vienne, mais sans prendre toutefois d'engagement sur aucun point.

L'empereur aurait voulu une réponse plus catégorique. La cour de Fontainebleau venait de lui faire demander la main de l'archiduchesse Anne pour le roi Charles IX, et cette demande était appuyée des sympathies des princes et des peuples de l'Allemagne. Il exprima à Philippe II, par l'organe de don Martin de Guzman, son ambassadeur à Ma-

1. C'est ce que don Martin de Guzman, ambassadeur de l'empereur Ferdinand à Madrid, assura à l'évêque de Limoges. (Dépêche de l'évêque à Catherine de Médicis, du 16 février 1562.)

2. Les vues de Philippe II, telles que nous les énonçons ici, résultent d'une dépêche du 13 octobre 1561 du comte de Luna, ambassadeur d'Espagne à Vienne, en réponse à une lettre que ce monarque lui avait écrite le 28 août. (Archives de Simancas, *Estado*, leg. 650.) La lettre du 28 août n'a pas été trouvée dans les archives de Simancas.

drid, le désir de savoir si son intention était que l'archiduchesse fût gardée pour le prince d'Espagne, ou si l'on pouvait la donner à la France [1].

La question était précise; mais le cabinet de Madrid n'était jamais embarrassé de trouver des moyens évasifs. Philippe fit déclarer, par le duc d'Albe, à don Martin de Guzman que, son fils étant malade et très-jeune encore, il paraissait que le moment n'était pas venu de traiter de son mariage; qu'il priait en conséquence l'empereur de trouver bon que cette négociation fût remise à plus tard; que si, dans l'intervalle, quelque autre occasion qu'il n'entrevoyait pas actuellement venait à s'offrir à l'avantage des deux maisons, auxquelles tout était commun, il lui en donnerait connaissance et prendrait son avis [2].

Ferdinand ne se paya pas de ces raisons. Ayant appris, au commencement de 1562, l'amélioration qui s'était manifestée dans l'état de don Carlos, il expédia un courrier à son ambassadeur, afin qu'il sollicitât du roi catholique une réponse positive. Il s'en expliqua aussi avec le comte de Luna. Il lui dit qu'aucun parti ne convenait autant au prince d'Espagne que sa petite-fille, non-seulement pour les rapports d'âge qu'il y avait entre eux et les belles qualités de l'archiduchesse, mais encore pour d'autres considérations d'une haute importance et qui touchaient le bien d'eux tous et la

1. «... Desea Su Md Cesarea saber la voluntad de V. Md C. en si se deba tratar del casamiento do su nieta la mayor con Francia, ó si es la de V. Md que se guarde para el príncipe, y se trate de dar la segunda nieta á Francia, porque, no habiendo V. Md de venir en lo primero, no se perdiese ocasion de remediar la mayor, por no tener en esto la claridad de V. Md que la suya desea.... » (Mémorial de don Martin de Guzman à Philippe II, sans date : Archives de Simancas, *Estado*, leg. 651.)

2. Dépêche du comte de Luna à Philippe II, du 19 janvier 1562, ci-dessus citée.

conservation de la maison d'Autriche [1]. Il l'engagea à faire au roi, son maître, un portrait fidèle et consciencieux de la jeune princesse [2]. Il ajouta que, s'il savait quelque autre parti qui convînt mieux au roi ou au prince, il le verrait préférer avec beaucoup de plaisir [3]. Il tint le même langage à son neveu dans une lettre autographe qu'il lui écrivit le 14 janvier [4].

Le comte de Luna s'efforça de persuader l'empereur que le roi ne ferait rien, en ce qui concernait le mariage de son fils, non plus qu'en d'autres affaires d'une égale importance, sans prendre son avis, et que, dans l'état où le prince se trouvait, après les fièvres dont il avait souffert si longtemps, il pouvait y avoir de graves inconvénients à le marier.

L'empereur avoua que le comte avait quelque raison; il lui dit que jamais il ne conseillerait au roi une chose qui pourrait avoir les conséquences qu'on avait vues en Portugal [5]. « Je vais, comte, — poursuivit-il — vous parler » en confidence, et pour que cela ne sorte pas d'ici. Savez- » vous ce qui me meut à faire cette démarche? C'est qu'on » me mande, de Flandre et d'Italie, qu'il est question du » mariage du prince avec la sérénissime princesse de Por- » tugal, et que l'affaire est même si avancée qu'on a écrit à » Rome pour les dispenses..... Je la fais aussi parce que, » bien que la princesse de Portugal soit une personne telle » qu'elle ne laisse rien à désirer, je trouve l'alliance de ma

1. Dépêche du comte de Luna à Philippe II, du 19 janvier 1562.

2. Le comte de Luna le fit. Nous avons cité, p. 164, le portrait de l'archiduchesse Anne, tel qu'il fut envoyé par lui à Philippe II.

3. Dépêche du comte de Luna du 19 janvier 1562.

4. *Colecc. de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 419.

5. Allusion au mariage de l'infant don Juan avec la princesse doña Juana.

» petite-fille plus à propos pour le prince. D'abord il y a » entre eux conformité d'âge; ensuite, par cette alliance, le » roi catholique acquiert en Allemagne des parents et des » amis (ce que ne donne pas l'alliance avec la princesse); » et quoique, pour le présent, il ne paraisse pas en avoir » besoin, il lui importe de pouvoir compter sur eux dans » l'avenir. Il y a à dire encore que la princesse a dix » ou onze ans de plus que le prince, et c'est beaucoup; » car, lorsqu'il deviendra homme, elle commencera à vieil- » lir, ce qui n'est pas un petit inconvénient. En outre, et » indépendamment des liens étroits de parenté qu'il y a » entre eux, se marier avec une personne à qui l'on doit » le respect qu'on porte à une mère, ressemble à je ne sais » quoi. Enfin, bien que la princesse soit très-jolie, je crois » que l'archiduchesse satisfera ceux qui la verront. Les » motifs qui paraissent avoir déterminé ou qui déter- » mineraient le roi à ce mariage sont que le prince est » jeune; que la princesse est très-capable et l'aidera à gou- » verner; que, marié avec elle, le roi pourra ou le laisser » en Espagne, ou bien l'envoyer en Italie ou en Flandre. » Ces motifs ont une certaine apparence de fondement; » mais je vous dis que, comme le démontre l'expérience, » une semblable combinaison peut avoir des inconvénients » très-graves et auxquels il serait difficile de remédier, tant » au point de vue du gouvernement que par rapport au » bonheur du prince et à la tranquillité de son père. Je » n'insiste pas sur ces considérations particulières : le roi » est doué d'une telle prudence, qu'il les appréciera mieux » que personne [1]. »

Le comte de Luna ne répliqua rien ; il était sans instruc-

1. Dépêche du comte de Luna du 19 janvier 1562.

tions. Il rendit compte au roi de tout son entretien avec l'empereur, en l'accompagnant de quelques réflexions pour lesquelles il sollicitait l'indulgence de son maître. Selon lui, le roi ne devait ni s'engager ni engager le prince, car, d'un moment à l'autre, il pouvait se présenter une occasion qui fût plus avantageuse à sa couronne et à la grandeur de sa maison : objet que devait avoir principalement en vue un souverain si puissant, et qui était si près de parvenir à la monarchie universelle [1]. « Ce qui me fait dire » ceci, — ajoutait-il — c'est qu'on tient pour certain que » la reine d'Angleterre ne peut avoir d'enfants, qu'elle a » peu de santé, et qu'à son défaut, la reine d'Écosse est hé- » ritière de ce royaume. S'il en était ainsi, la chose vau- » drait la peine qu'on y regardât. Un point à considérer » encore, c'est que les Guises, oncles de la reine d'Écosse, » sont les hommes les plus catholiques de France, qu'ils » sont détestés et maltraités de Vendôme [2], dans les mains » duquel est aujourd'hui le gouvernement, et qui le con- » duit de manière à n'en faire attendre que les plus fâcheux » résultats. Tout cela, j'en suis assuré, V. M. l'aura déjà » pesé dans sa sagesse et sa prudence; l'occasion, quand » elle s'offrira, la trouvera en mesure d'en profiter, et, » quand il en sera temps, elle accomplira ce qu'elle est » obligée de faire comme prince si catholique et si valeu- » reux. Pour cette entreprise, elle doit se fier en ses for- » ces, et non en des alliances, ni en des promesses qu'on » lui fait peut-être sans avoir l'intention de les accom- » plir [3]. »

Don Martin de Guzman, ayant reçu le courrier de l'em-

1. Dépêche du comte de Luna, du 19 janvier 1562.
2. Antoine de Bourbon, roi de Navarre.
3. Dépêche du comte de Luna, du 19 janvier 1562.

pereur, demanda audience au roi catholique, et lui fit la communication dont il était chargé. Philippe II, suivant sa coutume, prit un délai pour répondre. Le 7 mars, le duc d'Albe dit, de sa part, à l'ambassadeur de Ferdinand « que » Dieu savait s'il y avait quelque chose en cette vie qu'il » désirât plus et qui pût lui donner plus de contentement » que de voir son fils avec une compagne telle que la prin- » cesse Anne, tant pour la naissance de cette princesse, et » parce qu'elle était fille de princes auxquels il avait voué » une si vive affection, que pour le respect et l'amour filial » qu'il portait à l'empereur; mais que l'indisposition du » prince d'Espagne était dans les mêmes termes que par » le passé [1]; que sa faiblesse était toujours extrême, et que » la maladie l'avait tant travaillé, qu'il n'avait pu prendre » sa croissance ni se développer selon son âge, comme » Martin de Guzman lui-même en était témoin [2]. Le roi était donc, pour le moment, dans l'impossibilité de se résoudre sur le mariage de son fils; il suppliait l'empereur de ne pas s'en formaliser, en l'assurant que ce point et toutes les autres affaires qui leur étaient communes seraient réglés d'accord avec lui, après un plus mûr examen, et pour le plus grand bien de leurs deux maisons [3].

Philippe envoya copie de cette réponse au comte de Luna, afin que, dans ses rapports avec l'empereur, il y conformât ses discours. En même temps il l'initia aux secrets de sa politique : « Il faut que vous sachiez — lui » écrivit-il — qu'il importe à mes intérêts et à ceux de la » chrétienté de tenir le prince libre de tout engagement, » pour beaucoup de raisons, jusqu'au moment même

1. Voy. p. 173.
2. *Colecc. de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 498.
3. *Ibid.*

» où son mariage devra avoir lieu. Tel est mon but [1].... »
Il l'autorisa aussi à dire et à certifier à l'empereur que les renseignements qu'on lui avait donnés touchant le mariage du prince avec sa tante étaient inexacts; que jamais ce mariage n'avait été dans la pensée du roi. Enfin il lui recommanda de faire en sorte que S. M. I. patientât jusqu'à ce que la santé du prince fût rétablie, et qu'on vît la tournure que prendraient les affaires publiques et celles de la maison d'Autriche : ce délai tournerait à leur avantage commun; lorsque le temps en serait venu, ils verraient ce qu'ils auraient à faire. S. M. I. pouvait s'assurer d'ailleurs que le parti auquel, de son côté, il se déterminerait, lui serait dicté par son respectueux attachement pour elle, ainsi que par son désir de complaire au roi, son beau-frère, et à sa sœur [2].

A l'empereur, qui lui avait écrit de sa main, Philippe répondit en se référant à ce que don Martin de Guzman et le comte de Luna lui déclareraient : « C'est — lui disait-il » — ce qui convient au bien de tous; et V. M. doit le prendre ainsi, puisqu'elle doit être persuadée que, si j'agis de » la sorte, ce n'est pas faute d'amour réciproque pour » V. M., ainsi que pour mon beau-frère et ma sœur, ni » parce que je méconnaîtrais tout ce que vaut pour mon » fils une compagne telle que l'archiduchesse [3]. »

Le comte de Luna comprit et remplit parfaitement les

1. « .... Por demás de aquello, es bien que entiendas que al bien de mis negocios y de la cristiandad conviene tener el príncipe libre, por muchos respectos, y no prendalle hasta el mismo tiempo en que se huviere de casar; y este es mi fin.... » (Lettre du 10 mars 1562, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 445.)

2. *Ibid.*

3. Lettre du 12 mars 1562, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 420.

vues de son maître. L'empereur, cette fois, ne fit nulle objection : il manda au roi catholique qu'il demeurait satisfait des explications données à son ambassadeur; qu'il espérait que le prince recouvrerait la santé, et qu'alors le roi se ressouviendrait de sa petite-fille [1].

Cependant Marie Stuart avait refusé les offres de mariage des ducs de Nemours et de Ferrare, princes qu'elle trouvait trop petits et trop faibles pour elle : elle n'avait pas accepté davantage le comte d'Arran, que la reine d'Angleterre voulait lui faire épouser [2]. Le mari qu'elle désirait — elle ne s'en cachait point — était don Carlos [3] : le prince des Asturies lui paraissait, de tous ceux qui prétendaient ou pouvaient prétendre à sa main, le seul qui fût en position de fortifier son trône. Ses ministres, la plupart des seigneurs et la grande majorité de ses sujets partageaient sur ce point sa manière de voir. Les Français s'étaient fait détester en Écosse; les Anglais n'avaient jamais pu s'y faire ai-

1. « Señor,... tambien recebí anteyer tarde la otra carta de V. A. de doce deste,.... y quedé satisfecho con lo que me escribe V. A. cerca del casamiento del príncipe mi sobrino con mi nieta y con la respuesta que en él se dió á Martin de Guzman, teniendo esperanza que Nuestro Señor dará salud al príncipe mi sobrino, y que á su tiempo se acordará V. A. de este negocio. » (Lettre écrite de Prague, le 30 mars 1562 : *Coleccion de documentos inéditos*, t. XXVI, p. 441.)

2. *Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet, t. I, p. 150.

3. « Dice Moreta (ambassadeur de Savoie) que ella está puesta en casarse muy altamente, y que no disimulá lo del príncipe nuestro señor. » (Lettre d'Alvaro de la Quadra, évêque d'Aquila, ambassadeur de Philippe II à Londres, au cardinal de Granvelle, du 3 janvier 1562 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 815.) — « Este Moreta me dice que, cuando allá estuvo, le hablaron de propósito algunos consejeros de la reyna en el casamiento del príncipe nuestro señor, y le certificaron que no habia hombre en el reyno, cathólico ni herege (sacado el conde de Harem) que no lo desease en estremo, y que la reyna misma está con este pensamiento y esperanza : por lo cual dió poca audiencia al casamiento del duque de Ferrara, para el cual habia ido allá Moreta, etc. » (Lettre de l'évêque d'Aquila au roi, du 27 janvier 1562 : *Ibid.*)

mer : la nation écossaise, pour s'affranchir de la tyrannie des uns, de l'arrogance des autres, et faire valoir les droits de la maison de Stuart au trône d'Angleterre, appelait de ses vœux une alliance avec l'Espagne [1]. Les protestants, malgré leurs scrupules sur l'article de la religion, pensaient à cet égard comme les catholiques : la seule chose qu'ils demandassent, c'était que la reine ne sortît pas d'Écosse jusqu'à ce qu'elle eût des enfants; elle pourrait alors, en les y laissant, aller où bon lui semblerait [2]. Mais ces dispositions, ces vœux de Marie Stuart et de la nation écossaise ne pouvaient aboutir à rien, s'ils n'étaient pas portés, d'une manière officielle, à la connaissance du roi Philippe : or, il semblait à Marie qu'elle compromettrait sa dignité de femme, en faisant la première démarche, et ses oncles de France n'osaient agir pour elle de crainte du ressentiment de Catherine de Médicis [3]. Un instant elle eut la pensée de se met-

1. « Escoceses nos desean, y aborrecen á Franceses, y á Yngleses quieren como suelen. Y porque veen agora de acordio á Franceses y Yngleses contra ellos, aunque con diversos fines, preveen la hora de meterse debajo de la mano del rey nuestro señor, para egecutar (*sic*) á estos, y librarse de la tiranía de los otros. » (Lettre de l'évêque d'Aquila au cardinal de Granvelle, du 17 janvier 1562 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

2. « Dice Moreta que, preguntando á la reyna como tomarian este casamiento los hereges del reyno, le respondió que muy bien, y que, aunque les pesase por lo de la religion, era tanto lo que atendian á la egecucion de su derecho en este reyno, que no harian dificultad en esto, con que estuviesen seguros que esta no saliese de Escocia, sino cuando hubiese ya hijos; que entonces, con quedar allá sucesor, la dejarian á ella ir donde quisiere; y desta opinion dice este que es milord Jaimes, y todos ó la mayor parte de los señores del reyno.... » (Lettre de l'évêque d'Aquila au cardinal de Granvelle, du 3 janvier 1562, ci-dessus citée.)

3. « .... El Ledinton se calentó mas en el negocio, diciendo que, si no habia hablado en él hasta agora, era por no ser lícito á las mugeres buscar marido, y los tios de Francia, por respecto de la reyna, no lo habian osado proponer, y así andaban todos inciertos.... » (Précis d'une dépêche de l'évêque d'Aquila à Philippe II, du 18 mars 1563 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

tre en rapport avec l'ambassadeur d'Espagne à Londres; elle fut retenue par l'appréhension qu'il ne communiquât sa lettre à la reine Élisabeth [1].

A quelque temps de là, elle envoya à Londres William Maitland, lord Lethington. Lethington était le principal secrétaire d'État d'Écosse, l'un des personnages les plus considérables de ce royaume et le chef du parti protestant; du reste homme de bien, fidèle à sa reine et désireux de sa grandeur, quoique très-obstiné dans les opinions religieuses qu'il avait embrassées [2]. L'objet avoué de sa mission était de s'interposer dans les différends de la France avec l'Angleterre, qui s'était emparée du Havre-de-Grâce; mais le but réel en était d'obtenir que la reine Élisabeth déclarât la reine d'Écosse son héritière, comme plusieurs fois elle en avait manifesté l'intention : si elle s'y refusait, Lethington devait passer en France, sous prétexte d'y négocier un arrangement avec la couronne britannique, et y traiter du mariage de sa maîtresse avec Charles IX [3].

L'ambassadeur de Philippe II à Londres, Alvaro de la

1. «.... Tambien dice Moreta que pensó la reyna de escribirme á mí una carta por comenzar á tener intelligencia conmigo, pero que lo dejó de hacer, temiendo que yo no lo dijese á esta reyna.... » (Lettre de l'évêque d'Aquila au cardinal de Granvelle, du 3 janvier 4562, ci-dessus citée.)

2. « Ledinton, que es un secretario de aquella reyna, persona principal en aquel reyno, y especialmente con la parte de los protestantes, de los cuales él como caudillo vino aquí, enviado de su ama. » (Lettre de l'évêque d'Aquila au comte de Luna, du 17 juillet 1563, dans la *Colecc. de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 451.)

« La reyna.... sírvese mucho deste Ledinton, el cual es obstinatísimo en sus opiniones, pero en lo demás fiel y hombre de bien, á lo que parece, y deseoso de la grandeza de su ama.... » (Lettre de l'évêque d'Aquila à l'empereur, du 10 avril 1563 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

Dans la même lettre, l'évêque dit que « Ledinton es el que lo gobierna » todo con el conde de More (Murray), hermano bastardo de la reyna. »

3. Lettre de l'évêque d'Aquila au comte de Luna, du 17 juillet 1563, ci-dessus citée.

Cuadra, évêque d'Aquila, reçut de Lethington lui-même la confidence des desseins de sa souveraine. Il avait invité ce ministre à dîner. Pour le faire parler, il lui dit que, à son avis, le seul moyen qu'eût la reine d'Écosse de parvenir plus tard au trône d'Angleterre était d'accepter le mari qui lui serait proposé par la reine Élisabeth. Lethington répondit que jamais sa maîtresse n'épouserait un protestant, et qu'elle n'accepterait ni un protestant, ni un catholique de la main d'Élisabeth, lui offrît-on même de la déclarer héritière de la couronne; car cette reine voudrait lui donner pour époux quelqu'un de ses vassaux, et elle se marierait bassement, sans sortir des embarras où elle était, puisque, d'une part, avec ses forces seules, elle serait dans l'impuissance de faire exécuter la déclaration qu'elle aurait obtenue, tandis que, de l'autre, elle s'aliénerait l'affection des catholiques [1]. Lethington ajouta qu'elle était résolue de mourir plutôt que de prendre un mari qui ne fût pas égal à celui qu'elle avait perdu [2]. Son désir eût été de s'unir au prince d'Espagne : vu l'opposition qu'y mettaient la reine-mère de France et la reine d'Angleterre, elle avait pensé au roi Charles IX; au cas qu'elle échouât de ce côté, mais en ce cas seulement, elle pourrait accepter l'archiduc Charles; encore ne l'épouserait-elle que si le roi catholique

1. « .... Respondió el Ledinton que en esto habia dos dificultades : la una, que su ama en ninguna manera se casaria con protestante, y la otra que ni con católico, ni protestante por mano de la de Inglaterra, aunque por solo esto la declarasen por sucesora, porque, demás que pensaria darle por marido algun vasallo suyo, casando bajamente, le quedaba la misma dificultad que agora, porque sin fuerzas propias nunca podria egecutar la declaracion que se hiciese, y perderia las voluntades de los católicos... » (Précis de la dépêche de l'évêque d'Aquila à Philippe II, du 18 mars 1563, déjà citée.)

2. « .... Está resuelta de morir ántes que tomar marido desigual al que perdió.... » (*Ibid.*)

faisait à son cousin des avantages considérables et presque impossibles [1].

S'ouvrant de plus en plus à l'évêque d'Aquila, Lethington en vint à lui proposer formellement le mariage de sa maîtresse avec le prince d'Espagne : Si le roi catholique, lui dit-il, voulait y entendre, il se ferait presque le maître du monde, car il ajouterait à ses domaines les royaumes d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, dans la possession desquels il entrerait sans aucune difficulté, à cause de la grande inclination qu'avaient les catholiques pour ce mariage, ainsi que pour la réunion des trois couronnes [2]. L'évêque objecta la différence de religion. Lethington lui répliqua qu'à la vérité la plupart des nobles écossais étaient protestants, mais qu'ils étaient si obéissants et si attachés à leur reine, que, la voyant décidée à se marier avec un catholique, ils applaudiraient à un choix avantageux au royaume; qu'il était certain, du reste, qu'en considération d'un tel mariage, on permettrait aux catholiques de vivre dans leurs maisons à leur mode, d'y célébrer leurs messes, et même d'avoir leurs églises propres [3]. Il lui dit encore que la reine sa maîtresse possédait, en Écosse et en France, 200,000 ducats

1. « Cuanto al matrimonio de su ama con el rey de Francia, dice que lo propondrá, no por cumplimiento, como yo pensaba, sino porque con efecto vendria en ello la reyna su ama, á mas no poder, visto que la reyna madre le estorba el casamiento del príncipe nuestro señor, que es donde ella tiene el pensamiento, lo cual me ha confesado ingenuamente; y dice que, no sucediendo el de Francia, de muy mala gana vendria en el del archiduque Carlos, si no fuese con grandes abonos y asistencias del rey nuestro señor, y tales que por ventura no son platicables. » (Précis de la dépêche de l'évêque d'Aquila à Philippe II, du 18 mars 1563.)

2. « .... Si S. M. quisiese atender á este casamiento, demás de dar á su hijo una tal muger, cási le venia á hacer monarca, con añadir á sus Estados aquellos reynos d'Escocia, Inglaterra é Irlanda, la posesion de los cuales se le daria sin ninguna dificultad, por la grande inclinacion que los católicos tenien á este casamiento y á la conjuncion de aquellas coronas. » (*Ibid.*)

3. *Ibid.*

de revenu, et qu'elle en avait 800,000 en argent et en joyaux [1].

L'évêque d'Aquila rendit compte de son entretien avec Lethington au roi et au cardinal de Granvelle. Il assura le roi qu'en Angleterre le mariage du prince d'Espagne avec la reine d'Écosse avait de nombreux partisans; que quelqu'un était venu lui offrir de se mettre à la tête de cinq cents chevaux, pour en appuyer la conclusion; que d'autres lui avaient fait des offres non moins importantes [2]. Il écrivit à Granvelle : « Selon moi, ce mariage est conclu, si S. M. » le veut : il a pour résultat la sûreté des Pays-Bas, le main» tien de la religion catholique dans ces provinces, et, comme » le dit Lethington, il est le chemin qui mène directement à la » monarchie universelle [3]. » Dans une dépêche postérieure, il manda au roi, comme le tenant de Raulet, secrétaire de la reine d'Écosse, bien intentionné et catholique, que le comte de Murray, frère naturel de la reine, était tout à fait porté pour le mariage de sa sœur avec don Carlos; que tous généralement en avaient un extrême désir, et qu'enfin il n'y avait pas en Écosse moins de catholiques que de protestants, surtout parmi le peuple.

1. Précis de la dépêche de l'évêque d'Aquila à Philippe II, du 18 mars 1563.

2. *Ibid.*

3. « A mi juicio, este casamiento está hecho, si Su Magestad quiere, y trae consigo el remedio de la religion y la seguridad desus Estados, y, como Ledinton dice, seria camino derecho para la monarchía.... » (Lettre de l'évêque d'Aquila à Granvelle, du 8 mars 1563 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

4. « Este secretario Raulet (dans un autre passage il le qualifie de *buena persona y católica*) me ha dicho que es grandísimo el deseo que milord Jaimes tiene del casamiento del príncipe nuestro señor, y que todos generalmente lo desean en estremo, y que en lo de la religion no hay menos católicos que hereges, especialmente el pueblo que dice ser muy bueno... » (Dépêche du 3 avril 1563 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

Quelques jours après, il lui fit savoir que la reine Élisabeth venait de proroger le Parlement, et que dix ou douze des seigneurs qui en faisaient partie, au moment de retourner chez eux, lui avaient renouvelé leurs instances pour le mariage de la reine d'Écosse; que quelques-uns d'entre eux avaient même été jusqu'à lui offrir de s'obliger sur-le-champ, par des actes formels, envers ladite reine et le prince d'Espagne conjointement [1]. A l'en croire, il régnait, parmi les seigneurs d'Angleterre en général, beaucoup de mécontentement contre la reine Élisabeth, et cette reine n'avait aucune force, étant mal vue, méprisée, sans troupes, sans argent, sans alliances, ayant enfin tout le monde contre elle [2].

Ces communications de son ambassadeur à Londres émurent vivement Philippe II. Pour réunir l'Angleterre à la monarchie espagnole et pour y restaurer la religion catholique, il avait, neuf années auparavant, épousé Marie Tudor, qu'il n'aimait pas, qui était beaucoup plus âgée que lui et dépourvue d'agréments personnels; après la mort de Marie, il avait recherché la main d'Élisabeth, quoique des considérations de la nature la plus grave dussent l'en détourner, et qu'il s'exposât sciemment à un refus qui aurait porté atteinte à sa considération [3] : maintenant, on lui proposait

1. « Al partir destos caballeros y señores para sus casas, se me ha tornado á hacer mucha instancia, de parte de diez ó doce dellos, sobre el negocio del casamiento de la reyna de Escocia.... Algunos destos caballeros me ofrecian obligárseme y hacer pleito homenage desde luego á la reyna de Escocia y al príncipe nuestro señor, juntamente, lo cual he desviado cortesmente.... » (Dépêche du 24 avril 1563 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

2. « .... Ninguna sustancia tiene esta reyna, estando, como está, tan mal quista y menospreciada, sin gente y sin dinero y sin concordia, y con todo el mundo enemigo. » (*Ibid.*)

3. Voy. sa lettre du 10 janvier 1559 au comte de Feria, son ambassa-

pour son fils une princesse jeune, belle, gracieuse, ornée de tous les dons de l'esprit et du corps, qui non-seulement apporterait à son mari des droits au trône d'Angleterre, mais encore placerait tout de suite sur sa tête la couronne d'Écosse ; on lui faisait entrevoir la perspective du rétablissement du culte catholique dans ces deux pays ; on le flattait enfin de l'espoir d'arriver par là à la monarchie universelle. Quoi de plus fait pour tenter un monarque ambitieux, et dont le zèle pour la foi était si ardent ? Philippe d'ailleurs avait à craindre, s'il se montrait dédaigneux d'avantages aussi brillants, que le roi de France n'en profitât pour lui-même. Sa perplexité fut grande toutefois : car il était engagé envers l'empereur, il l'était même doublement, par ce qui s'était passé entre eux au sujet du mariage du prince des Asturies avec l'archiduchesse Anne, et par l'intention qu'il lui avait manifestée de seconder de son influence celui de l'archiduc Charles avec Marie Stuart. Pour surcroît d'embarras, les cortès de Castille, assemblées à Madrid, lui exprimèrent le vœu, fondé sur des raisons majeures d'intérêt public, que le prince épousât sa tante [1].

Sa réponse fut celle d'un prince dont la politique manquait de résolution et de franchise. Il écrivit à l'évêque d'Aquila :

« Voyant que le mariage de mon fils avec la reine d'Écosse peut procurer le moyen de remédier aux maux de la religion en Angleterre, j'ai décidé d'en admettre la négociation. Vous y donnerez donc suite par la même voie qui a servi à l'entamer, si vous tenez cette voie pour sûre et

deur à Londres, dans les *Apuntamientos* de don Tomas Gonzalez (*Memorias de la real Academia de la historia de Madrid*, t. VII, p. 405).

1. *Actas de las Cortes de Castilla*, t. I, pp. 62, 87.

pour secrète. Vous leur direz qu'ils vous déclarent particulièrement les intelligences qu'ils ont en Angleterre, afin que vous, comme quelqu'un qui sait ce qu'elles peuvent valoir, m'informiez de ce qu'il en est, avec votre avis. Vous m'instruirez ponctuellement de tout, sans en venir à aucune conclusion, jusqu'à ce que vous appreniez de moi ce qu'il m'aura paru convenable de faire; vous pourrez les assurer toutefois que mon intention est telle que je l'ai exprimée plus haut. Vous leur recommanderez le secret sur toutes les circonstances de la négociation; il faut que cette affaire soit conclue avant que d'être divulguée, pour qu'elle produise les avantages qu'on doit s'en promettre : car, si les Français la découvrent, ils en auront une extrême appréhension, emploieront tous leurs moyens, tout ce qui est en leur pouvoir pour y mettre obstacle; n'y réussissent-ils même pas, ils tâcheront d'en rendre les résultats stériles, à cause du dommage qu'ils en doivent recevoir; quant à la reine d'Angleterre et à ses hérétiques, qui y sont si spécialement intéressés, vous jugerez facilement de ce qu'ils feraient. Le secret est donc nécessaire, et vous vous appliquerez à en persuader ceux avec qui vous traiterez, pour qu'ils le fassent bien comprendre à la reine, leur maîtresse.

» L'empereur, se confiant en ce que le cardinal de Lorraine lui a dit, et ne connaissant pas la volonté de la reine d'Écosse ni de ses ministres aussi bien que vous me l'avez fait connaître, regarde comme assuré le mariage de l'archiduc son fils avec ladite reine. Certes, si j'en voyais l'apparence, et qu'on pût attendre de ce mariage les fruits qu'il paraît à présent qu'on tirera de celui du prince mon fils, j'y donnerais la main avec plus de plaisir qu'à l'autre, pour la grande affection que je porte à l'empereur et à ses enfants. Ce qui m'a décidé à embrasser cette affaire, sans attendre

que S. M. I. soit désabusée de l'opinion qu'elle a, c'est le rapport que vous m'avez fait du peu de goût que la reine et ses ministres montrent pour une alliance avec l'archiduc, dans la persuasion des médiocres avantages qu'elle leur offre; c'est aussi, et plus particulièrement, l'avis que vous m'avez donné de leur dessein de négocier le mariage de la reine avec le roi de France : car je me souviens de la peine et de l'inquiétude où j'étais, dans le temps qu'elle fut mariée au roi François. A coup sûr, si ce roi eût vécu, la guerre aurait éclaté entre nous, lui voulant envahir l'Angleterre, comme il y était résolu, et moi étant obligé de défendre la reine Élisabeth. Or, faire la guerre pour des intérêts étrangers est chose fâcheuse, et je l'aurais faite surtout avec déplaisir pour une personne qui m'en aurait eu le gré que vous savez [1]. »

Philippe II chargeait ensuite son ambassadeur de continuer à encourager les Anglais catholiques et bien intentionnés par la voie indirecte qu'il avait employée jusque-là et sans se montrer en aucune manière du monde. Il lui recommandait de même de ne faire aucune démarche qui pût le compromettre, dans le but de connaître et d'accroître les intelligences que les Écossais avaient en Angleterre.

Le duc d'Albe écrivit une lettre particulière à l'évêque d'Aquila, pour insister sur le secret que prescrivait le roi [2].

L'évêque, en recevant ces dépêches, fut déconcerté. Les instructions qu'on lui transmettait étaient loin de répondre aux exigences de la situation. Depuis l'envoi de ses derniers

1. Lettre du 15 juin 1563, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVI, p. 447.

2. Elle est du 16 juin 1563. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

rapports, Lethington était retourné de France en Écosse [1] ; il avait eu pour réponse, de Catherine de Médicis, que la reine, sa maîtresse, voulût attendre une couple d'années, et qu'alors le roi l'épouserait certainement [2]. Il était venu peu après à Londres, et la reine Élisabeth lui avait dit, d'un ton plein de hauteur, que, si la reine d'Écosse épousait un prince de la maison d'Autriche, elle aurait en elle une ennemie, tandis qu'elle promettait de la déclarer son héritière, si elle se mariait à sa satisfaction [3]. Il était à craindre que Marie Stuart, voyant les hésitations du roi catholique, effrayée des menaces de la reine d'Angleterre, sollicitée par ses sujets, et probablement par Lethington lui-même, d'épouser un protestant, ne prît un parti qui aurait des conséquences funestes, non-seulement pour la religion, mais encore pour la conservation de la tranquillité dans les Pays-Bas [4].

Dans ces circonstances, l'évêque trouvait que la commission qui lui était donnée n'avait ni l'efficacité, ni le caractère décisif qu'il aurait fallu. Pour un mal aussi dangereux le remède lui paraissait faible. Il appréhendait que ceux avec qui il avait traité ne prissent la détermination du

1. Lettre de l'évêque au cardinal de Granvelle, du 17 mai 1563. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 816.)

2. « .... Ledinton.... me dijo, en lo de la negociacion con el rey de Francia, que tenia entendido que, si ella (Marie Stuart) queria aguardar un par de años, el casamiento habria efecto sin falta. » (Lettre de l'évêque d'Aquila au duc d'Albe, du 17 juillet 1563, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 456.)

L'évêque est moins affirmatif dans une lettre du même jour au comte de Luna ; il y dit seulement que le mariage *pourra* avoir lieu : « Segun » Ledinton me ha dicho, le han dicho en Francia que, si la reyna quisiese » aguardar un par de años, el casamiento con aquel rey podria efectuarse. » (*Ibid.*, p. 455.)

3. Lettre de l'évêque d'Aquila au duc d'Albe, du 17 juillet 1563.

4. *Ibid.*

roi pour un refus : car qu'était-il besoin qu'il leur demandât les intelligences que la reine d'Écosse avait en Angleterre? Lethington et lui s'étaient confié mutuellement, et au long, tout ce qu'ils savaient à cet égard : c'étaient les mêmes individus qui avaient parlé à l'un et à l'autre, qui les avaient engagés à proposer le mariage de la reine avec le prince d'Espagne, qui leur avaient offert leur concours, qui leur avaient donné la liste des personnes d'autorité, catholiques et autres, prêtes à soulever le peuple pour le service de ladite reine..... Après de pareilles confidences, il n'était pas douteux qu'ils n'envisageassent une telle demande comme ayant pour but de les amuser..... En outre, leur défendre de donner de la publicité à cette affaire, c'était faire naître en eux le soupçon que le roi ne pensait pas à la conclure; de cette publicité, en effet, dépendaient la considération de la reine et la manifestation des volontés de ses adhérents, lesquels, sans cela, n'oseraient jamais se découvrir. Quant aux inconvénients qui en pourraient résulter, Lethington, avec qui il en avait parlé souvent, était d'avis qu'on y remédierait, en tenant la conclusion secrète jusqu'au moment où le roi serait en mesure de soutenir ce qui serait conclu, et de mettre à exécution ce qu'il y aurait à faire : bien entendu que la reine aurait la certitude de cette conclusion..... En procédant de la sorte, l'évêque était persuadé que tout irait bien. En suivant les instructions qu'il venait de recevoir, il craignait que la reine et ses ministres ne s'imaginassent qu'on voulait se jouer d'eux, qu'ils n'en conçussent de l'indignation, que ceux qui étaient divisés dans son royaume ne se rapprochassent pour agir dans un but commun, qu'enfin tout cela n'eût de mauvaises suites [1].

1. Lettre de l'évêque d'Aquila au duc d'Albe, du 17 juillet 1563.

La Cuadra adressa ces réflexions au duc d'Albe.

Philippe II allait se mettre en route pour l'Aragon, quand le duc plaça sous ses yeux la lettre de son ambassadeur. Il écrivit incontinent à l'évêque d'Aquila qu'il s'était mépris sur ses intentions. « En vous marquant — lui dit-il — qu'il » me paraissait bien de suivre l'affaire, et en vous donnant » commission pour cela, je vous parlais d'une manière assez » positive. Le secret que je vous recommandais et que je » vous chargeais de recommander à ceux avec qui vous » traitiez, n'était point un obstacle. C'en était moins encore » un que l'ordre que je vous donnais de vous enquérir des » intelligences qu'ils ont en Angleterre; car, en tout cas, » il sera besoin de le savoir avant de conclure. Enfin vous » prescrire de négocier sans vous engager en rien, n'était » pas montrer peu de goût pour cette négociation. Je vous » mande ceci par ce courrier qui va à Trente, afin que vous » sachiez que j'attends avec impatience d'être informé de » ce que vous aurez fait et de l'état dans lequel sont ac- » tuellement les choses; je vous écrirai ensuite plus au long » sur le tout. En ce moment, je ne pourrais le faire, ayant » le pied dans l'étrier, pour me rendre aux cortès de » Monzon [1]. »

En réalité, et quelque affirmatif que semblât le ton de cette dépêche, il s'en fallait de beaucoup que Philippe II fût résolu à poursuivre la négociation avec Marie Stuart. Don Martin de Guzman, qui était allé trouver l'empereur Ferdinand à Vienne et l'avait suivi à Inspruck, revint en ce temps à sa cour. Il était chargé de lui faire les instances les plus pressantes pour qu'il se décidât, d'une manière ou

1. Lettre du 15 août 1563, écrite de Madrid. (*Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 460.)

de l'autre, sur le mariage de son fils avec l'archiduchesse Anne, car le roi de France sollicitait vivement la main de la princesse [1]. Son irrésolution s'en augmenta. Elle devint encore plus grande à l'arrivée en Espagne des princes de Bohême; les premiers discours que lui tinrent le cardinal d'Augsbourg et le baron de Dietrichstein, dont ces princes étaient accompagnés, eurent pour objet d'obtenir de lui une déclaration positive de ses intentions. Il était préoccupé aussi du caractère et de l'humeur de son fils : sous ce rapport, il reconnaissait que le vœu qui lui avait été exprimé par les cortès de Castille ne manquait pas de fondement ni d'opportunité. On discourait beaucoup de tout cela à sa cour : « Les gens de bon advis — écrivait l'ambassadeur de » France — disent qu'il n'y a grande apparence de mariage » de la royne d'Escosse avec le prince d'Espaigne, parce » que à la qualité dudict prince ne convient party qui ne » soit plus aisé et plus esloigné de troubles et d'entreprinses » que celluy de ladicte royne, avecques ce que les Escos- » sois ne sont pour permettre plus que leur princesse s'en » aille hors du pays, ny qu'elle introduise un mary dedans » qui ne soit pour y demeurer..... [2]. »

Gagner du temps était le système favori de Philippe II [3]. Il répondit aux ambassadeurs impériaux qu'il ferait connaître ses intentions à leur maître par le seigneur de Chantonay, qui allait à Vienne remplacer le comte de Luna, mort

1. Voy. la lettre de Philippe II au duc d'Albe, écrite de Monzon, le 12 octobre 1563, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 225.

2. Lettre secrète de Saint-Sulpice, du 1er novembre 1563, écrite de Balbastro.

3. « Dezia muchas vezes que el tiempo y él para otros dos.... » (*Don Felipe el Prudente*, par Van der Hammen, Madrid, 1632, p. 134.)

depuis plusieurs mois [1] ; il différa ensuite le départ de Chantonay aussi longtemps qu'il le put.

A son retour d'Aragon, il sembla disposé à écouter les désirs de la nation espagnole, en donnant la préférence, pour son fils, à la princesse doña Juana : il portait une grande affection à sa sœur ; il appréciait ses hautes qualités ; il espérait par elle posséder mieux le prince. Toute sorte de moyens et d'artifices furent mis en œuvre pour faire revenir don Carlos de la répugnance que lui avait toujours inspirée une union avec sa tante ; mais il demeura inébranlable [2], et les paroles brutales qu'il adressa aux cortès de Castille, au mois de janvier 1567, montrèrent à quel point il avait

1. C'est ce que Saint-Sulpice dit dans une lettre secrète du 11 mai 1564. Il l'avait appris, à Barcelone, de la bouche du cardinal d'Augsbourg.

2. « Le roy catholicque vouldroit marier son filz avecques la princesse sa sœur, ainsi que toute l'Hespagne le désire, à cause des qualitez assez imbécilles de luy, qui pourroient estre grandement aidées et secourues par les perfections qui sont en elle, qui s'y est tousjours aussy beaucoup attendue ; et son frère, qui l'ayme et estime, ne l'en vouldroit frustrer, et espéreroit, par le moyen d'une telle sœur, posséder mieulx son filz, lequel commence à se monstrer assez rebours à luy et à ce qu'il luy ordonne... Il presse, tant qu'il peult, d'effectuer les choses pour la princesse, et dict-on que cela est bien avant, et que chascun jour s'essayent nouveaulx moyens et artifices pour y faire condescendre le prince, qui, à ce que j'entendz, s'y rend tousjours assés froid et difficile.... » (Lettre secrète de Saint-Sulpice, écrite de Madrid, le 12 juin 1564.)

« Ce que je mandiz dernièrement que le mariage du prince d'Hespaigne avecques la princesse sa tante seroit pour estre effectué, avoit lors tant d'apparence, qu'il sembloit que toutz en la maison de ce roy n'entendissent en aultre chose.... L'on voulut bien encor faire cest essay pour le contentement de ladicte princesse, bien qu'on y eust tousjours cogneu le prince répugnant, lequel ayant de mesme ceste fois esté persévérant en sa première opinion, l'on dict que le roy catholicque a dû tout résolu sa sœur qu'il ne falloit plus qu'elle s'y actendît : ce que, pour sa vertu, elle a monstré porter bien patiemment ; mais l'on a opinion qu'elle est pour s'en rendre en ung monastère.... » (Lettre secrète de Saint-Sulpice, écrite de Madrid, le 13 juillet 1564.) — Gio. Soranzo écrit au doge, le 13 juillet, dans le même sens que Saint-Sulpice.

Voy. aussi, dans Koch, *Quellen*, etc., pp. 118, 124 et 130, les lettres du baron de Dietrichstein à l'empereur, des 19 avril, 29 juin et 2 juillet 1564.

été irrité de ces tentatives faites en opposition à ses sentiments

Il ne restait donc plus qu'à choisir entre Marie Stuart et l'archiduchesse Anne. Philippe II s'était désabusé de l'idée que, par le mariage de son fils avec la veuve de François II, l'Écosse et l'Angleterre pourraient devenir des annexes de la monarchie espagnole et la religion catholique y être rétablie, ou plutôt encore l'état physique et moral du prince, ainsi que les difficultés attachées à une pareille entreprise, l'en avaient dégoûté. [1] En outre, la situation des Pays-Bas lui faisait de plus en plus comprendre l'importance de resserrer l'union entre les deux branches de sa famille, et d'empêcher que le roi des Romains ne s'alliât à la maison de Valois [2]. Il fit savoir à Diego Guzman de Silva, qui avait remplacé l'évêque d'Aquila à Londres, que si, de la part de la reine d'Écosse, on cherchait à renouer avec lui les négociations entamées avec son prédécesseur, il aurait à s'en

1. Voy. le texte de sa lettre du 6 août 1564 au cardinal de Granvelle, dans l'*Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet, t. I, p. 159.

Un passage de la lettre du duc d'Albe au roi, du 21 octobre 1563, qui est insérée dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. VII, p. 235, fait mieux comprendre encore les motifs qui déterminèrent Philippe II. Le duc, dont le roi avait demandé l'avis sur le mariage de son fils avec Marie Stuart, s'exprime ainsi : « Si el negocio conviene hacerse ó » no, yo no sabria decir á V. M. otra cosa que lo que en Madrid, en pre» sencia del prior don Antonio y de Ruy Gomez, le dije : á la edad, la » persona y habilidad del príncipe nuestro señor se debe tener gran res» peto para el fruto que deste negocio se piensa sacar. Esto todo se ha de » dejar al juicio de V. M., que sus criados no nos hemos de meter en este » juicio. Inconvenientes, trabajos, peligros no se pueden en ninguna ma» nera del mundo excusar en este negocio, porque V. M. tendrá contra » sí á Francia y á Inglaterra, y podria ser que al emperador.... La per» sona de V. M. ha de ser la que haga al efecto, y estar en Flándes. »

2. « Le roy catholicque.... veoit aussy d'ailleurs que l'alliance du roy des Romains luy est fort nécessaire, tant pour se conjoindre davantage en nouvelle proximité de parentage et en nouvelle assurance d'amytié entre eulx, que pour guarder qu'ung aultre n'y entre. » (Lettre secrète de Saint-Sulpice, du 12 juin 1564, ci-dessus citée.)

excuser de son mieux et à plaider, avec toute l'adresse et la chaleur possible, les intérêts de l'archiduc Charles [1]; il ajouta cependant que, si les Français mettaient sur le tapis le mariage de leur roi avec Marie Stuart, dans ce cas, vu les graves inconvénients qui en pourraient résulter, il prêterait de nouveau l'oreille aux ouvertures qui lui avaient été faites pour son fils [2].

Cette réserve était-elle sérieuse? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, Chantonay fut chargé de faire à l'empereur Maximilien (Ferdinand était mort le 25 juillet) une de ces « belles responces pleines d'espérances et bien coulou» rées [3] » par lesquelles son maître ne s'engageait à rien. Dans une instruction particulière et secrète dont il était porteur, le roi lui avait exprimé ainsi sa volonté : « Vous direz à » l'empereur, mon frère, que, toutes les fois qu'il a été ques» tion du mariage de la princesse Anne avec mon fils, j'ai » toujours parlé avec cette affection, cette sincérité et cette

1. « .... En resolucion es mi voluntad que, si se os hablase en ello,.... os salgais lo mejor que pudiéredes de la plática de mi hijo, y que apreteis con toda buena manera y dexteridad la del archiduque Carlos mi primo.... » (Dépêche du 6 août 1564, dans la *Coleccion de documentos inéditos,* etc., t. XXVI, p. 521.)

2. « .... Solo una cosa se habia olvidado de advertiros, y es que de tal manera procureis de caminar en este negocio que no pierdan los Franceses el temor al casamiento del príncipe mi hijo, y no saviendo ó estorbando lo del archiduque, procuren de tomar á la reyna de Escocia para el rey de Francia, que seria tan dañoso y traeria consigo tantos inconvenientes que en este caso solo, cuando tal se entendiese, volveria á la plática del príncipe mi hijo.... » (*Ibid.*)

Malgré le refus de Philippe II, et lorsque déjà Marie Stuart était décidée à épouser lord Henry Darnley, Lethington fit encore, à Londres, au mois d'avril 1565, une tentative auprès de l'ambassadeur Guzman de Silva, pour renouer la négociation de son mariage avec don Carlos. Il y a là-dessus une dépêche détaillée de cet ambassadeur, en date du 26 avril, dans la *Coleccion de documentos inéditos,* etc., t. XXVI, p. 530.

3. Expressions de Saint-Sulpice dans sa lettre secrète du 12 juin 1564.

» franchise dont il convient d'user entre nous, et que je lui » parlerai de même aujourd'hui; que déjà je lui ai fait sa- » voir que mon fils n'était point dans une situation physi- » que qui permît de le marier; que je suis forcé encore, » non sans une vive douleur, de lui répéter la même chose; » que, bien que mon fils ait dix-neuf ans accomplis et qu'on » voie d'autres jeunes gens tardifs, Dieu a voulu qu'il le fût » plus qu'eux tous; que, quoique ma coutume soit d'être si » vrai dans mon langage qu'il n'est pas besoin d'autre ga- » rant de ce que j'avance ici, ils pourront s'assurer, auprès » des personnes qu'ils jugeront à propos, si ce que je leur » dis est une excuse, afin de traîner l'affaire en longueur, ou » un obstacle trop réel à sa conclusion, comme je le crois; » que, dans ce dernier cas, il faut que nous prenions tous » patience, et que nous ajournions cette affaire jusqu'au » moment où le mariage pourra s'effectuer; car s'il avait » lieu auparavant, le mal qui en résulterait serait commun » à nos deux familles, pour l'intérêt que les uns et les au- » tres nous y avons; enfin qu'une des stipulations, et la » principale, dont nous aurons à convenir, quand cette » affaire se traitera, est le mariage de l'archiduchesse Élisa- » beth avec le roi de Portugal, notre neveu, puisque cette » princesse ne saurait être nulle part ailleurs aussi fêtée et » honorée, ni aussi près de sa sœur; que là elles pourront, » en quelque sorte, se croire toujours ensemble, et qu'il » nous importe tant à tous deux qu'elle n'épouse pas un » autre prince [1]. »

1. « .... Direis al emperador mi hermano que, otras vezes que en este negocio se ha platicado, yo he hablado siempre con aquel amor, syn- ceridad y llaneza que conviene usar siempre entre nosotros, y con la mesma le hablaré agora, sin perdonar á mi hijo, por llevar siempre este camino; que otras vezes les he hecho saber la mala disposicion que en mi hijo havia para poderle dar muger, que ha sido la causa de no averse llegado este

Maximilien répondit à Chantonay qu'il était touché de la sincérité avec laquelle le roi lui faisait connaître ses sentiments, et qu'il voulait aussi s'expliquer avec franchise ; qu'il était instruit du peu de santé du prince d'Espagne, mais qu'il ne pouvait rester dans l'incertitude sur le sort de sa fille ; qu'il désirait savoir positivement si don Carlos l'épouserait, quand sa santé serait meilleure : dans le cas contraire, il la donnerait au roi de France, qui l'en sollicitait et l'en faisait solliciter vivement par la plupart des électeurs [1].

A cette époque, une amélioration notable se fit remarquer dans l'état de don Carlos : le baron de Dietrichstein, fidèle aux instructions de l'empereur, en tira argument pour demander que le roi ne différât plus sa résolution [2]. Philippe II était dans un embarras qu'accrurent encore les informations reçues de Chantonay. L'empereur avait appris,

negocio al cabo, y que, no sin gran dolor mio, de nuevo le digo ahora que la misma causa milita al presente, aunque mi hijo tiene ya XIX años, que, aunque otros mozos hazen tarde, Dios es servido que el mio pase tan adelante á los otros todos como esto ; y aunque mi costumbre es hablar siempre tanta verdad que por esto no havia menester mas testigo, podrán informarse de las personas que les paresciere, si esto que yo les digo es escusa para alargar el negocio, ó tan verdadero impedimento para no concluirlo como á mí me paresce ; que siendo esto así, será menester hayamos todos paciencia, y alarguemos este negocio para quando el tiempo nos muestre poderse tratar de la efectuacion d'el, pues del hacerse sin tiempo, tan comun seria el daño, por las prendas que los unos y los otros metemos en él ; y que entiendan que uno de los capitulos, y el principal, que havemos de asentar, quando este negocio se tratare, es el casamiento de la infante Isabel con el rey de Portugal, nuestro sobrino, pues en ninguna parte podrá estar tan servida y regalada como allí, y tan cerca de la princesa su hermana, y podrán dezir no apartarse de la compañía que agora tienen, y al particular de nuestros comunes negocios tanto conviene no casarse en otra parte. » (*El capitulo que se dió á parte á Chantoné, cuando fué á Alemania, sobre lo del príncipe, en Madrid, á 12 de setiembre* 1564 : Arch. de Simancas, *Estado,* leg. 652.)

1. Lettre de Chantonay à Philippe II, écrite de Vienne, le 31 mars 1565. (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* t. IX, p. 106.)

2. Lettre de Dietrichstein à Philippe II, écrite d'Aranjuez, le 11 mai 1565. (Archives de Simancas, *Estado,* leg. 657.)

par des lettres de son ambassadeur à Madrid, que le prince souhaitait passionnément d'épouser sa cousine ; qu'il s'était exprimé à cet égard de la manière la plus énergique, et avait voulu avoir un portrait de la princesse devant lequel on le voyait souvent en contemplation [1]. Il avait su de plus, par la même voie, que, lors de sa chute à Alcala, dont un rendez-vous donné à l'une des filles du concierge du palais avait été, comme on l'a vu, la cause, don Carlos avait fait vœu de ne jamais s'approcher d'une autre femme ; qu'ainsi il n'en était aucune dont il eût envie de s'occuper [2]. Ces particularités avaient causé un vif plaisir à la famille impériale, et augmenté l'inclination qu'elle avait pour le mariage de l'archiduchesse Anne avec le prince.

C'était le moment où la reine Élisabeth de Valois partait pour Bayonne avec le duc d'Albe. Philippe II, qui voulait encore temporiser, répondit au baron de Dietrichstein qu'il se résoudrait sur le fait du mariage dès que le duc reviendrait de France. Une pareille réponse ne pouvait causer qu'une médiocre satisfaction à Vienne : l'empereur dit assez froide-

1. Nous trouvons la description de ce portrait dans un inventaire, rédigé le 9 février 1568, de l'argent, des bijoux et d'autres choses qui étaient dans un petit coffre confié à la garde du secrétaire Gaztelú. Nous la donnons ici :

« Un retrato de la infanta Ana, hija del emperador Maximiliano, de seda de colores, con tres rubís y tres esmeraldas y ocho perlas en la cabeça, y con el brazo izquierdo un rubí y una esmeralda con dos perlas, y en los brahones de entrambos braços otros cinco perlas ; puesto en una caja redonda de ébano, con una moldadura de plata sobredorada. » (Arch. de Simancas, *Contaduría mayor de cuentas*, 1ª época, leg. 1050.)

2. « Que quando S. A. dió la cayda en Alcalá, havia hecho voto de no llegarse jamas á otra muger, y así ny curava ny queria enamorarse de ninguna... » (Lettre de Chantonay à Philippe II, du 20 mai 1565, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IX, p. 213.)

Philippe II écrivit, de sa main, sur le dos de cette lettre, en la renvoyant au secrétaire Zayas : *Esta no vea nadie* « Que personne ne voie » celle-ci. » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 653.)

ment à Chantonay qu'il passerait encore par ce délai, quoique le roi eût eu assez et trop de temps pour prendre un parti [1].

Catherine de Médicis, malgré toutes les observations que lui avaient faites, pour l'en dissuader, l'évêque de Limoges et le seigneur de Saint-Sulpice, son successeur à Madrid, n'avait pas cessé de nourrir l'espoir qu'elle marierait sa fille Marguerite avec le prince d'Espagne. A Bayonne, elle proposa formellement ce mariage au duc d'Albe, en même temps que celui du roi de France avec l'archiduchesse Anne et de doña Juana avec le duc d'Orléans [2]. Raymond de Pavie, seigneur de Fourquevaulx, qui, dans l'automne de 1565, alla remplacer Saint-Sulpice à Madrid, fut chargé de suivre avec chaleur cette négociation auprès du roi, du duc d'Albe et du prince d'Eboli. Le duc avait témoigné à Saint-Sulpice qu'il approuvait assez les mariages mis en avant par la reine mère; Ruy Gomez lui avait promis d'y être favorable [3] : mais, en tenant ce langage, ces ministres le trompaient, car la façon de penser de leur maître leur était bien connue. Le roi mit fin aux poursuites de Catherine de Médicis, en déclarant, d'une façon catégorique, à la cour de France, qu'il avait pris, en ce qui concernait le mariage de son fils, des engagements dont il lui était désormais impossible de revenir [4].

1. Lettre de Chantonay au roi, du 30 juin 1565, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 544.

2. Mémoire particulier de Saint-Sulpice, du 11 août 1565. — Mémoire de Catherine de Médicis, envoyé au Sr de Fourquevaulx, sur ce qui a été traité à Bayonne, du 28 novembre 1565.

3. Mémoire particulier de Saint-Sulpice, du 11 août 1565.

4. Réponse du roi catholique sur les traités proposés à Bayonne, présentée par son ambassadeur à la reine très-chrétienne : sans date. (Correspondance de Fourquevaulx, t. I, p. 66.) — Voy. aussi la lettre de Philippe II à don Francés de Alava, son ambassadeur en France, dans les *Papiers d'État de Granvelle*, t. IX, p. 549.

CHAPITRE IX

Dissensions entre don Carlos et le roi. — Portrait de Philippe II : son caractère, ses goûts, ses habitudes, son système de gouvernement, ses ministres. — Remontrances qu'il fait à son fils et qui sont mal accueillies par le prince. — Griefs de don Carlos contre le roi : il est mécontent de n'avoir point de pouvoir, de n'être pas placé à la tête du gouvernement des Pays-Bas, du retard apporté à son mariage avec l'archiduchesse Anne. — Il blâme tout ce que fait son père, et le tourne même en ridicule. — Son mécontentement s'étend aux ministres et aux serviteurs du roi; scène violente qu'il fait au président d'Espinosa. — Ses propres officiers sont vus par lui avec déplaisir; mauvais traitements qu'ils essuient de sa part. — Ses procédés envers la princesse doña Juana et les princes de Hongrie. — La reine Élisabeth est seule l'objet de ses déférences; explications à ce sujet; fables débitées sur une prétendue inclination réciproque de la reine et du prince. — La reine douairière de Portugal, Catherine d'Autriche, cherche à ramener don Carlos à de meilleurs sentiments pour son père. — Son ancien précepteur, l'évêque d'Osma, y emploie aussi son zèle et son influence. — Estime et affection de don Carlos pour Honorato Juan; marques qu'il lui en donne. — Lettre notable que Juan lui écrit en quittant la cour. — Mort de Juan. — Nouvelle grossesse d'Élisabeth de Valois; joie que Philippe II en éprouve. — Élisabeth se rend au bois de Ségovie, où le roi l'avait précédée. — Don Carlos reste à Madrid; remarque à ce sujet. Il va plus tard rejoindre la famille royale. — La reine accouche d'une fille. — Don Carlos en est le parrain; débilité physique qu'il montre en cette occasion. — Noms d'Isabel-Clara-Eugenia que reçoit la jeune infante; motif de chacun d'eux. — Don Carlos donne un nouveau sujet de mécontentement à son père, en frappant don Diego de Acuña, l'un de ses gentilshommes. — Le roi le réprimande, fait passer Acuña à son service, et le gratifie d'une commanderie supérieure à celle qu'il avait.

Depuis quelque temps déjà, don Carlos ne vivait pas dans une parfaite harmonie avec le roi. Des dissensions plus graves s'élevèrent bientôt entre eux. Elles étaient inévitables :

car, par le caractère, les goûts, les habitudes, le prince était, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'antithèse vivante de son père [1]. Les détails que nous avons empruntés aux récits de Brantôme, aux dépêches du baron de Dietrichstein, aux rapports des ambassadeurs de Venise, forment, croyons-nous, dans leur ensemble, un portrait assez fidèle et assez complet de don Carlos : il convient que nous fassions connaître aussi Philippe II.

Ce monarque, qui avait été élevé selon les plus minutieuses prescriptions de l'étiquette espagnole, s'était montré, de bonne heure, jaloux à l'excès de sa dignité. Il était encore enfant lorsque le cardinal de Tavera, archevêque de Tolède, entrant dans sa chambre au moment qu'on l'habillait, son gouverneur voulut qu'il invitât ce prince de l'Église à se couvrir : sans avoir l'air de l'entendre, il prit son bonnet, le mit sur sa tête, et puis il dit au prélat : « Cardinal, vous » pouvez vous couvrir maintenant [2]. » A sa première sortie d'Espagne, pour se rendre auprès de l'empereur son père aux Pays-Bas, il déplut, par sa fierté et sa hauteur, dans tous les pays qu'il traversa ; les Italiens ne le trouvèrent pas plus à leur gré que les Allemands et les Belges. Il fallut que le cardinal de Trente d'abord, ensuite la reine Marie de Hongrie, et enfin l'empereur lui-même, lui fissent des observations sérieuses sur les conséquences que pourrait avoir une conduite qui lui aliénait l'esprit des peuples. Il eut la sagesse de le comprendre : dès ce moment, un changement sensible se fit remarquer dans ses manières ; la raideur, le dédain firent place, en lui, à de la courtoisie et de la bienveil-

1. « Adeo dissimillimi sunt moribus pater et filius, » écrivait le garde des sceaux Hopperus au président Viglius, le 26 avril 1567. (*J. Hopperi epistolæ ad Viglium*, etc., Lovanii, 1765, p. 126.)

2. Cabrera, *Felipe II*, liv. I, chap. I, p. 4.

lance [1]. A la diète d'Augsbourg de 1550, on le vit s'appliquer à gagner l'amitié des princes de la Germanie, allant dîner chez eux, les conviant à sa table, et, comme il ne possédait pas leur langue, leur parlant en latin [2].

Quoiqu'il fût d'une taille au-dessous de la moyenne, il régnait dans toute sa personne un air de majesté que rehaussait encore sa manière de se vêtir, à la fois élégante et simple, car il ne portait que du drap de soie, à l'exclusion de l'or et de l'argent [3]. Son abord était grave, mais il recevait avec affabilité et il écoutait avec attention ceux qui avaient à l'entretenir [4]. Jamais il ne se fâchait, quelque chose qu'on pût lui dire [5]. Habituellement il ne regardait pas son interlocu-

1. Voy. les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, pp. LI, 38, 123, 183.

2. Antoine Perrenot, évêque d'Arras, écrivait à la reine Marie de Hongrie, le 13 octobre 1550 : « Monseigneur nostre prince faict très-bien son » debvoir maintenant avec les électeurs et autres princes de la Germanie » et parle avec eulx latin. ».

Et le 30 octobre : « J'envoye à V. M. lettres que monseigneur nostre » prince lui escript. V. M. feroit, à mon advis, bonne œuvre, s'il luy » plaisoit, en respondant, louher, sans dire de qui elle l'a entendu, ce » que l'on dit du contentement qu'il donne aux princes allemands, con- » versant et devisant avec eulx comme il faict. » (Archives du royaume, à Bruxelles.)

Voir aussi, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, p. 123, note 2, ce que l'ambassadeur Marillac écrivait là-dessus au connétable de France, le 21 octobre 1550.

3. « Puesto en solio, coronacion, ó en otro acto mayor público, con esta grandeza parecia divinidad su autoridad y gloria. » (CABRERA, liv. V, chap. XVII, p. 275.) — « Non usa nel vestire oro nè argento, ma solamente panni di seta e con pochi lavori; e veste molto gentilmente portando panni che gli stanno soprammodo bene ed attilati.... » (Relation de Giovanni Soranzo, de 1565, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. V, p. 112. — « È attillatissimo nel vestire, e tanto che non si può vedere cosa più perfetta. » (Relation d'Alberto Badoero, de 1578, *ibid.*, p. 276.)

4. *Relazioni degli ambasciatori veneti*, etc., série I, t. V, passim.

5. « Ascolta ognuno con molta pazienza, nè per cosa che se gli dica, brava nè si altera. » (Relation de Sigismondo Cavalli, de 1570, *ibid.*, p. 183.)

teur ; il tenait les yeux baissés, et s'il les levait, c'était pour les promener çà et là [1]. Il parlait si bas que le seigneur de Fourquevaulx, ambassadeur de Charles IX, ne put entendre presque rien de ses paroles, à la première audience qu'il eut de lui [2]. Ses réponses étaient en général précises et gracieuses ; le plus souvent, il les accompagnait d'un sourire aimable, mais il évitait de décider ou de s'engager sur les demandes qui lui étaient faites : il voulait prendre le loisir de les examiner et de les faire examiner par ses ministres. Il était réservé surtout dans ses communications avec les ambassadeurs étrangers, qu'il invitait presque toujours à lui remettre des mémoires ou des notes sur les sujets dont ils venaient de l'entretenir [3].

Quand il était à Madrid, il donnait audience à tous ceux qui la demandaient. En se rendant de sa chambre à la chapelle où, chaque matin, il entendait la messe ; en sortant de la chapelle pour aller se mettre à table ; enfin en retournant à sa chambre après son dîner, il recevait toutes les suppliques qu'on voulait lui présenter, et si quelque personne témoignait le désir de lui adresser la parole, il s'arrêtait pour écouter ce qu'elle avait à lui dire [4].

La délicatesse de sa complexion lui imposait plus d'un ménagement : il dormait beaucoup ; il était très-réglé dans sa manière de vivre, ne mangeant ni poisson ni fruits, dont son père faisait une consommation immodérée, et se nourrissant des mets les plus substantiels [5]. Le vendredi-saint

1. Relation de Federico Badoero, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 38.

2. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 170, note 1. Fourquevaulx eut sa première audience au mois d'octobre 1565.

3. *Relazioni degli ambasciatori veneti*, etc., série I, t. V, passim.

4. Relations de Paolo Tiepolo, de Giovanni Soranzo, de Sigismondo Cavalli, dans le tome cité des *Relazioni*.

5. Voy. les relations de Michele Suriano, de Paolo Tiepolo, de Giovanni

était le seul jour de l'année où il ne fût pas servi de viande sur sa table ; les autres jours de jeûne prescrits par l'Église, il avait reçu du pape la permission d'en manger, pourvu qu'il le fît d'une seule espèce, telle que chapon, veau, bœuf ou mouton [1]. Les vendredis, les samedis et les vigiles, il dînait toujours en particulier, pour ne pas donner un mauvais exemple [2]. Sa tempérance était remarquable; il vidait, deux fois ou deux fois et demie au plus, à son repas, un verre de cristal de médiocre grandeur [3].

Soit en particulier, soit en public, il dînait ordinairement seul ; ce n'était que dans des occasions extrêmement rares qu'il admettait à sa table la reine, le prince son fils ou la princesse sa sœur. D'autres, quels qu'ils fussent, n'étaient pas jugés par lui dignes de s'y asseoir [4].

Il n'y avait personne, à sa cour, qui remplît plus ponctuellement que lui ses devoirs religieux. Il assistait avec régularité aux offices divins, et communiait quatre fois au

Soranzo, de Sigismondo Cavalli, de Lorenzo Priuli, d'Alberto Badoero, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. III et V.

1. « Dal venerdì santo in fuori, mangia sempre carne; e il digiuno delle altre vigilie ha facoltà di farlo con mangiar d'una cosa sola, ma ciò sarà cappone, vitello e cosa tale.... » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 183.)

2. Il venerdì, sabato e le vigilie, per non dar cattivo esempio, sempre mangia ritirato.... » (Relation de Giovanni Soranzo, déjà citée, p. 112.)

3. « Nel bever è modestissimo, nè beve nel suo desinare più di due volte.... » (Même relation, *ibid.*) — « Beve due volte, o due volte e mezzo, in un bicchiere di cristallo di mediocre tenuta.... » (Relation d'Alberto Badoero, *ibid.*, p. 276.)

4. « Mangia S. M. ordinariamente sola, non facendo degno di stare alla sua tavola altri che la serenissima regina, il principe e la principessa, i quali però chiama rarissime volte, e scorrono molti mesi prima che mangi con alcun di loro.... » (Relation de Giovanni Soranzo, *l. c.*) — Dans sa relation de 1563, Paolo Tiepolo dit de même, à propos du dîner du roi : « Che fa alcune volte in publico e altre ritirato, ma quasi sempre » solo, perchè rarissimè mangia colla moglie, col figlio e colla sorella, che » altri non è fatto degno della sua mensa.... » (*Ibid.*, p. 61.)

moins par année. Il connaissait, aussi bien qu'un ecclésiastique même, les cérémonies de l'Église [1]. En toute occasion il témoignait son respect de la religion et de ses ministres. Pendant qu'il tenait les cortès de Monzon en 1563, il arriva un jour qu'allant à cheval de son palais au lieu où les cortès étaient assemblées, il rencontra le saint-sacrement qu'on portait à un malade : il descendit aussitôt de cheval, accompagna le prêtre, son bonnet à la main, jusqu'à la maison où celui-ci était appelé, attendit à la porte qu'il eût rempli les devoirs de son ministère, et enfin reconduisit le saint-sacrement, toujours la tête découverte, à l'église d'où il avait été tiré [2].

Ses passe-temps étaient des plus paisibles. Les fêtes, les spectacles avaient peu d'attrait pour lui. Dans sa jeunesse, en Espagne et aux Pays-Bas, il avait quelquefois pris part à des joûtes et à des tournois, mais il l'avait fait moins par goût que pour l'opinion du monde [3]. Ce qu'il aimait, et sa nature lui en faisait en quelque sorte un besoin, c'était la campagne, la solitude [4]. Aussi, bien souvent il quittait à l'improviste Madrid, pour aller, tantôt au Pardo, tantôt à Aranjuez ou à l'Escurial, quand il eut fait bâtir ce somptueux monastère. Là il ne s'entourait que d'un petit nombre de ses serviteurs, ne recevait les ambassadeurs étrangers que dans des occasions extraordinaires et pressantes, et ne com-

1. Relation de Paolo Tiepolo, déjà citée, p. 62. — Relation de Matteo Zane, de 1584, dans les *Relazioni*, etc., série I, t. V, p. 360.

2. Relation de Giovanni Soranzo, déjà citée, p. 112.

3. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 39.

4. Il avait eu ce goût de bonne heure. Le 19 février 1559, il écrivait, de Bruxelles, à Granvelle et à Ruy Gomez qui se trouvaient au congrès de Cateau-Cambrésis : « Por el provecho que vos, Ruy Gomez, sabeys que » me haze á la salud el ejercicio y el campo, etc. » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 491.)

muniquait avec ses propres ministres que par écrit [1]. On se tromperait pourtant, si l'on s'imaginait qu'il allât chercher dans ces résidences un repos absolu de l'esprit : loin de là, il y travaillait plus encore peut-être qu'en son palais de Madrid [2].

Il entretenait des bouffons dont il s'amusait quelquefois dans sa chambre ; c'était d'eux, car ils s'introduisaient partout, qu'il apprenait les faits et gestes des personnes de sa cour : il était extrêmement curieux de renseignements de ce genre [3].

Il était très-adonné aux femmes [4]. Si l'on en croit un écrit

1. « Ama sopra ogni cosa la quiete e l'ozio, del tutto lontano dai negozi i quali quanto sia possibile fugge ed abborrisce. Però, così spesso, si parte all' improvviso, fuori della espettazione di ognuno, alcune volte innanzi giorno, con soli cinque o sei in compagnia, dal loco dove sta la corte, e si ritira in solitario dove ha le sue delizie, e consuma il tempo in una estrema tranquillità e riposo, senza voler udir cosa che gli dia impaccio o pensiero.... » (Relation de Paolo Tiepolo, déjà citée, p. 64.) — Voy. aussi la relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 182.

2. L'ambassadeur Fourquevaulx écrivait à Charles IX, le 30 novembre 1567 : « Quand il s'esloingne ainsi de la multitude, c'est pour mieulx » adviser à ses négoces, car il n'est jamais oisif, ni plus attentif à ses » affaires qu'estant seul en ses maisons des champs. » La chose est confirmée par Hopperus, qui en pouvait parler plus pertinemment encore. Voici ce qu'il mande à Viglius, dans une lettre du 2 novembre 1569 : « Rex nondum ex agro reversus est ; sed hac septimana speramus ad fu» turum. Et vero eum morem habet, ut, sive adsit, sive non adsit, ne mi» nimam quidem partem temporis, in rebus cum summa diligentia admi» nistrandis, amittat, nec quidquam ad illum prescribimus tam parvum ad » quod non continuo sua manu respondeat. » (*Joachim Hopperi epistolæ ad Viglium*, p. 145.)

3. « È amicissimo di certa sorte di buffoni, con i quali si trattiene alle volte, ed è curiosissimo di saper tutti gli andamenti delle persone di qualità della corte, e si serve per lo più di loro per istrumento di questa sua curiosità, poichè s'intromettono da per tutto.... » (Relation de Matteo Zane, déjà citée, p. 361.) — Voy. aussi les relations de Federico Badoero, de Paolo Tiepolo et de Francesco Vendramino, dans les *Relazioni*, etc.

4. « Nelli piaceri delle donne è incontinente.... « (Relation de Federico Badoero, de 1557, *Relazioni*, etc., série I, t. III, p. 234.) — « Gl'intertenementi suoi sono...., ma più di tutto le donne, delle quali mirabil-

fameux, lorsqu'il épousa la princesse Marie de Portugal, un mariage secret le liait à doña Isabel Osorio, de laquelle il avait plusieurs enfants [1]. Pendant son séjour aux Pays-Bas, il avait eu une fille d'une jeune Bruxelloise [2]. Après son retour en Espagne, il vécut, pour ainsi dire, publiquement avec doña Eufrasia de Guzman, dame de la princesse sa sœur, qu'il fit épouser au prince d'Ascoli, dans le temps qu'elle était enceinte de son fait [3]. Élisabeth de Valois n'ignorait pas sa conduite; mais, douée d'une sagesse et d'une raison au-dessus de son âge, tolérante ainsi que sa mère lui avait appris à l'être par son exemple, elle supportait les galanteries de son mari sans jamais faire entendre un seul mot de plainte, ne manifestant qu'un désir, celui de lui com-

mente si diletta, e con loro di nascosto ben spesso si ritrova.... » (Relation de Paolo Tiepolo, déjà citée, p. 63.) — « Molto ama le donne, con le quali spesso si trattiene nei detti luoghi del Pardo et di Aranguez. » (Relation de Giovanni Soranzo, déjà citée, p. 114.)

1. *Apologie de Guillaume de Nassau, prince d'Orange,* p. 38 de l'édition originale de Leyde.

2. « Ha avuto, essendo in Fiandra, con una giovane di Brusseles, una figliuola, la quale fa nutrire in quei paesi molto secretamente.... » (Relation de Giovanni Soranzo, l. c.)

3. *Apologie de Guillaume de Nassau,* l. c. — « Dopo che si ritrova in Spagna, ne ha avuta un' altra (figliuola) con donna Eufrasia de Guzman, che era dama della principessa sua sorella, e ha maritata la madre nel principe d'Ascoli con dote onorata, etc.... » (Relation de Giovanni Soranzo, l. c.)

L'évêque de Limoges écrivait à Catherine de Médicis, le 3 juillet 1561 : « Le roy est à son plaisir, pour les chasses qu'il a proches, *et assez* » *d'autres bonnes cognoissances en ceste ville,* qui pour cela *ne le font* » *pas estre mauvais mary,* car il est des bons du monde. »

Saint-Sulpice, successeur de l'evêque à l'ambassade de Madrid, mande à sa cour, dans une lettre secrète du 7 octobre 1564, que Ruy Gomez lui a dit que la grande maladie de la reine avait augmenté l'affection de son mari pour elle; et « adjousta quelques choses *de ses amours passées, qui* » *avoient cessé et estoient hors de la maison,* de sorte que tout alloit » si bien qu'il ne se pouvoit désirer mieulx. »

Les relations de Philippe avec la princesse d'Eboli sont trop connues pour que nous ayons à en parler.

plaire, n'ayant d'autre volonté que la sienne [1] : on pourrait même supposer, en lisant quelques-unes de ses lettres à Catherine de Médicis, que les soins et l'affection du roi la rendaient « la femme la plus heureuse du monde » [2]. Il est juste de dire que Philippe, s'il la négligeait, avait toujours pour elle les plus grands égards, et qu'il lui donna même, en certaines occasions, des marques d'une véritable tendresse [3].

On a reproché à ce prince de manquer de libéralité, de se montrer économe jusqu'à la parcimonie [4] ; on a fait la remarque qu'il laissait vacantes les principales charges de sa

1. « Sa la regina che il re fa molti disordini con donne, ma avendo imparato la tolleranza de sua madre, pazientemente lo sopporta senza mai dir parola di risentimento.... Così ella, savia sopra l'età sua, cerca in tutti i modi mostrar di riportarsi alla volontà del re, e di non voler più innanzi di quello che piace a lui... » (Relation de Paolo Tiepolo, déjà citée, p. 72.) — « La serenissima regina.... è stimata da tutti molto savia e prudente, in modo che molto supera l'età sua... Con tutto questo S. M., prudentemente dissimulando sempre, non dimostra alcuna mala satisfazione, ne mai parla di simili cose, e sempre si mostra desiderosa di satisfare il re, e voler tutto quello ch' esso vuole.... » (Relation de Giovanni Soranzo, déjà citée, p. 117.)

2. Une fois elle écrivait à la reine, sa mère, à propos d'un endroit (qu'elle n'indique pas) où elle se trouvait et qui était peu plaisant : « Vous » dirès-ge, madame, que sy se n'estoit la bonne compaignie où je suis » en se lieu, et l'heur que j'ai de voir tous les jours le roy mon sei- » gneur, je trouverois se lieu l'un des plus fâcheux du monde. Mais je » vous assure, madame, que *j'ay un si bon mary et suis si heureuse* » que, quant il le seroit cent fois davantage, je ne m'y fascheroy point. » Une autre fois elle lui disait que le roi faisait office de bon mari ; que, tant qu'elle avait eu la fièvre, il n'avait pas bougé un instant d'auprès d'elle, et elle ajoutait : « *Je vous dirés comme je suis la plus heureuse* » *fame du monde.* » (*Négociations*, etc., *relatives au règne de François II*, pp. 703 et 813.)

3. Voy., dans les *Négociations*, etc., *relatives au règne de François II*, pp. 803 et 809, les lettres de madame de Clermont à Catherine de Médicis, écrites en 1561, et dans l'*Histoire d'Élisabeth de Valois*, par M. le marquis Du Prat, pp. 233, 239, 458, ce que l'ambassadeur Fourquevaulx mandait à la reine-mère le 4 février et les 4 et 18 août 1566.

4. Relations de Giovanni Soranzo, de Gioan Francesco Morisini, de Matteo Zane, de Tommaso Contarini, de Francesco Vendramino.

cour, pour n'en pas supporter la dépense [1] ; on a dit que sa maison semblait être plutôt celle d'un pauvre gentilhomme que d'un grand roi [2] ; on a ajouté que les murs de son palais étaient nus en été, et que, s'ils étaient tendus en hiver, c'était plutôt afin de parer au froid que pour la décoration des appartements [3]. Combien il serait à souhaiter, pour sa mémoire, que l'histoire n'eût pas d'autres reproches à lui faire !

Dans le gouvernement de ses États, il ne suivait pas le même système que l'empereur son père. Charles-Quint avait toujours eu un ministre chargé de la principale direction de ses affaires : il ne voulut avoir que des conseillers qui lui donnassent leur avis lorsqu'il lui plairait de les consulter, et sur les choses dont il jugerait à propos qu'ils prissent connaissance, se réservant de dicter lui-même ses déterminations à ses secrétaires, avec lesquels il travaillait directement.

Deux de ces conseillers toutefois, le prince d'Eboli et le duc d'Albe, jouirent, au début et dans les quinze premières années de son règne, d'une influence considérable auprès de lui. J'ai parlé plus haut du prince d'Eboli [4]. Le duc d'Albe avait été beaucoup employé par l'empereur ; il avait une expérience consommée des affaires militaires et politiques [5] ; c'était « un » grand personnage, » selon le mot du cardinal de Granvelle [6].

1. Relation de Francesco Vendramino.

2. « Nel governo della sua casa somiglia più ad un povero gentiluomo che ad un gran re. » (Relation de Gioan Francesco Morosini, de 1581, *Relazioni*, etc., série I, t. V, p. 325.)

3. Relation de Tommaso Contarini.

4. Pag. 144-146.

5. « Il duca d'Alva, grave d'età, cognizione ed esperienza, avanza d gran lunga tutti gli altri di reputazione e di consiglio. » (Relation de Paolo Tiepolo, déjà citée, p. 68.)

6. Lettres de Granvelle au prieur de Bellefontaine, t. I, p. 318, à la bibliothèque de Besançon.

Ruy Gomez et Fernando Alvarez de Tolède prétendaient tous deux à la prépondérance dans le conseil; l'opinion de l'un était assez ordinairement opposée au sentiment de l'autre [1]. Philippe, comme j'en ai fait l'observation ailleurs, ne voyait pas avec déplaisir cette rivalité de ses ministres; il y trouvait, au contraire, l'avantage de les tenir plus sûrement dans sa sujétion, d'être moins accessible à des surprises, de connaître mieux la vérité sur les choses dont il lui importait d'être éclairci [2]. Dans les matières d'État, de guerre et de gouvernement, il déférait surtout aux avis du duc d'Albe; dans les concessions de grâces et la distribution des honneurs, il s'en remettait volontiers à ce que lui proposait le prince d'Eboli [3].

Peu après le retour du roi en Espagne, le duc d'Albe réussit un instant à écarter Ruy Gomez du maniement des affaires d'État; déjà il se flattait que son crédit serait désormais sans partage. C'était se méprendre étrangement sur le caractère du maître. Un jour que le roi était enfermé avec le secrétaire Erasso [4], le duc se présenta à la porte de sa chambre. Il en avait une clef comme grand majordome, mais

1. Relation de Michele Suriano, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, p. 130, et d'Antonio Tiepolo, *ibid.*, p. 150.

2. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. LIX.

3. « Siccome nelle cose di guerra e nelle risoluzioni importanti di cose di Stato, deferisce sempre più il consiglio, e il re medesimo, al duca d'Alva, perchè ha più esperienza che Ruy Gomez, così in contrario nelle cose di grazia, di danari, di mercedi, di pagamenti e simili, per l'affezione del re, ha Ruy Gomez sempre il meglio. » (Relation d'Antonio Tiepolo, de 1567, dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. V, p. 147.)

4. Francisco de Erasso était conseiller au conseil des finances, secrétaire des conseils des Indes et des ordres, et, depuis que Juan Vazquez s'était retiré, il remplissait aussi la charge de secrétaire d'État pour les affaires de Castille. (Voy. les *Relazioni degli ambasciatori veneti*, sér. I, t. V, p. 65.) — Erasso était fort en faveur auprès du roi à cette époque, mais depuis il fut disgracié.

il essaya en vain de s'en servir, le roi ayant mis la sienne en la serrure pour empêcher qu'on n'entrât. Il frappa ; Erasso vint savoir qui c'était, mais n'ouvrit point. Le duc fut obligé d'attendre plus d'une heure dans l'antichambre, confondu avec les officiers inférieurs du palais. Il en fut si mortifié qu'il prétexta des affaires de famille pour se retirer pendant quelque temps dans ses terres [1].

A l'époque où nous sommes parvenu, Philippe II avait tout récemment appelé à faire partie de son conseil un personnage qui bientôt y acquit la principale autorité : je veux parler de don Diego d'Espinosa, que, de simple conseiller au conseil de Castille, il fit gouverneur ou président de ce tribunal, le plus élevé de tous ses royaumes, en remplacement de Juan Rodriguez de Figueroa, mort le 25 mars 1565 [2]. L'impartialité et la loyauté d'Espinosa, la promptitude et l'habileté avec lesquelles il expédiait les affaires, le discernement et la droiture qu'il apportait dans le choix des candidats pour les offices ecclésiastiques et civils dont la présentation était un des attributs de sa charge, son détachement de toute espèce de passions et d'intérêts en dehors du service public, plurent tellement au roi [3], qu'il accumula

1. Ces curieuses particularités sont consignées dans un Mémoire que l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine, envoya au cardinal de Lorraine, le 26 septembre 1560. (Voy. *Négociations*, etc., *relatives au règne de François II*, pp. 558-562.)

2. Davila, *Teatro de las grandezas de Madrid*, p. 363.

3. « Il re era così fastidito e stanco delle parzialità del suo consiglio, che quando ha trovato uno libero da queste passioni e di buona intenzione, gli ha posto tutto il governo nelle mani. E veramente il cardinale è schietto e libero servitor del suo principe, senza dipendenze e senza parentado di signori, il che è stimato molto dal re, nè fino a qui mostra di stimar molto l'interesse suo particolare, nè di lasciar majorasco molto ricco in casa sua. Si affatica e travaglia grandemente, ed ha assai buon giudicio, ma non è molto pratico de' negozj di Stato, essendo poco tempo che li tratta; tuttavia per giornata si va accomodando. » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 180.) — « Parlando di questi (le cardinal d'Espinosa, le duc

sur la tête de ce ministre les dignités et les honneurs : il le fit inquisiteur général, lorsque l'archevêque de Séville, Fernando de Valdès, lui témoigna le désir, motivé sur son grand âge, de résigner ces difficiles et importantes fonctions [1]; il sollicita et obtint pour lui, de Pie V, le chapeau de cardinal [2]; il le gratifia de l'évêché de Siguenza, l'un des plus riches d'Espagne [3], et tout cela en moins de trois années. Il n'y eut pas un second exemple, sous ce règne, d'une élévation aussi éclatante et aussi rapide [4].

Un autre personnage qui avait aussi beaucoup d'influence était l'évêque de Cuença, confesseur du roi. Fray Bernardo, qui avait pris le nom de Fresneda, du lieu de sa naissance (il était de si basse extraction qu'on ne connaissait aucun de ses parents), appartenait à l'ordre de Saint-François. Il était devenu le confesseur de Philippe II, par la protection de Ruy

d'Albe et Ruy Gomez), dico esser nel cardinale molta diligenza e molto pensiero alle cose del suo re ; è uomo di gran fatica, e però il re sopra di lui scarica quasi tutti i negozj, confidando dover aver da questa persona, non molto nobile, più sincera relazione e più sincero parere che dagl' altri due.... » (Relation d'Antonio Tiepolo, de 1572, *Relazioni*, etc., série I, t. V, p. 218.)

1. Au mois de novembre 1566.

2. Au commencement de 1568. Dans une lettre du 17 avril de cette année au cardinal Alessandrino, l'archevêque de Rossano, nonce de Pie V à Madrid, lui fait part de la gratitude du président d'Espinosa pour sa promotion à la dignité de cardinal, et du plaisir que le roi aussi en éprouve.

3. L'archevêque de Rossano mandait au cardinal Alessandrino, le 1er mai 1568, que le roi avait nommé le cardinal d'Espinosa évêque de Siguenza, avec réserve d'une pension de 3,000 ducats pour lui, cardinal Alessandrino : ce qui n'empêcherait pas qu'il ne restât encore à Espinosa cent écus à dépenser par jour.

4. Déjà le 26 janvier 1567, le garde des sceaux Tisnacq écrivait au président Viglius : « Et se dict vulgairement qu'il (Espinosa) a heu, contre » l'expectation commune, beaucoup de bonheur en peu de temps. » Le 25 mai 1568, c'était bien autre chose : « Le président, naguère cardinal, » lui mandait-il, est évesque de Siguenza, et s'entent que le pape le dis- » pense pour demeurer icy en court à ses charges ; ET EN AURA PRCU. »

Gomez, alors que le fils de Charles-Quint n'était encore que prince des Asturies. Son ambition n'avait pas de bornes. Bien différent en cela de Ruy Gomez, qui jamais ne se targuait de la faveur du roi, et qui évitait jusqu'aux occasions de se montrer en public [1], il aimait à faire parade de son crédit ; il était heureux de voir que chacun lui rendît honneur. Comme il avait le privilége d'entrer dans tous les conseils [2], il n'y avait pas de choses dont il ne cherchât à s'entremettre. Il avait de l'esprit et discourait bien de la plupart des matières, mais il était peu versé dans les affaires d'État. Le roi faisait grand cas de lui, et le consultait très-souvent [3]. A la dignité épiscopale et à la charge éminente

1. « Ruy Gomez.... ne' suoi ragionamenti non si vanta mai della grazia ch' egli abbia col re. Dai luoghi pubblici sta lontano più che tutti gli altri, nè si vede ch' egli cerchi di lasciarsi veder al volgo, per godere di quello che sogliono goder volentieri gli uomini vani.... » (Relation d'Antonio Tiepolo, de 1572, déjà citée, p. 219.)

2. C'était surtout pour la décharge de sa conscience que Philippe II avait donné à son confesseur l'entrée dans tous les conseils : « Questa » sua devozione è una delle principali cause che gli ha fatto porre il reve- » rendissimo vescovo di Cuenca suo confessore in tutti i consigli, e vo- » lerlo presente in tutte li deliberazioni per discarico della sua coscienza, » parendogli che essendo quello presente, e dicendo lui la opinione sua » in tutti i negozi, lei non debba restar caricata di alcuna operazione. » (Relation de Giovanni Soranzo, déjà citée, p. 112.)

3. « .... Il confessore del re,... quanto si possa imaginar ambizioso, onde facilmente abbracia quanti negozi gli vengono proposti, e s'intromette in molte cose, desiderando che si conosca quanto vaglia e possa.... » (Relation de Paolo Tiepolo, déjà citée, p. 68.) — « Il vescovo di Cuenca, confessore di S. M., frate dell' ordine di S. Francesco, nominato fra Bernardo di Fresneda, nato in detto luogo di Castiglia così bassamente che non vien nominato alcun suo parente, è asceso in tanta grandezza con la sua buona fortuna e con l'ajuto e favore di Ruy Gomez, il quale lo fece accettare da S. M. per confessore mentre era principe È ambiziosissimo, s'intromette in tutti i negozi, entra in tutti i consigli, ed ha molto piacere d'esser fatto capo in tutte le cose e d'esser molto onorato da tutti.... Ha nome di saper poco, e particolarmente dei maneggi di Stato.... Il re lo stima molto, communicando con lui tutte le cose, e spesse volte lo vuole in camera solo, e con lui sta lungamente. L'autorità e grandezza

de confesseur il réunissait les fonctions de commissaire de la *cruzada* [1] ; en l'absence de l'archevêque Valdès, il le suppléait comme inquisiteur général, et il remplissait l'office de grand chapelain quand l'archevêque de Saint-Jacques n'était pas à la cour [2].

Après les ministres qui viennent d'être nommés, le comte de Feria, le prieur don Antonio de Tolède, beau-frère du duc d'Albe, et don Juan Manrique, étaient ceux auxquels le roi accordait le plus de confiance.

Sur les matières de droit public et les questions litigieuses, il prenait habituellement l'avis du docteur Martin de Velasco [3], des conseils de Castille, de la *cámara* et des finances, qu'Antonio Perez appelle « un grave personnage de ce » temps-là [4]. »

Il ne présidait que très-rarement son conseil ; il en expliqua la raison à Antonio Perez, un jour qu'il discourait familièrement avec lui : « Vous saurez, Antonio Perez, lui » dit-il, que l'empereur, mon seigneur, me donna sur ce » point un avis tout à fait en particulier ; il me dit qu'un roi » ne devait pas tenir en sa présence les conseils d'État, mais » bien ceux de guerre, lorsqu'il était en campagne, parce

sua ogni giorno va crescendo.... » (Relation de Giovanni Soranzo, déjà citée, p. 90.) — « ..... Il vescovo di Cuenca, confessore di S. M., che entra nei consigli : persona d'ingegno vivo e che intende e discorre bene delle materie. Ha servito assai, e per le sue mani passano moltissime faccende.... » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 181.)

1. Nous donnerons, dans le chap. X, quelques détails sur ce subside dont les rois d'Espagne jouissaient en vertu de bulles des papes.

2. Relation de Giovanni Soranzo.

3. « .... Si serve anco spessissimo il re dei consigli del dottor Velasco, massimè quando occorre trattar in jure e far scritture d'importanza in cose ardue, per esser grandissimo valentuomo e gran jurista.... » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 182.)

4. « Grave persona de nuestros tiempos.... » (*Obras y relaciones*, p. 71, édition de 1631.)

» que, dans les dangers de la guerre, la présence du prince » calme et modère, excite et anime les plus et les moins » courageux. Dans les conseils d'État il en est tout autrement. » Si le prince y assiste, les conseillers ne découvrent pas » autant leurs intentions et leurs fins : chose de grande im- » portance pour le succès des résolutions que prennent les » princes. Mais cela s'entend en ce sens, que le prince a un » serviteur fidèle et dévoué, qui lui rapporte tout ce qui se » passe [1]. » Et ce « serviteur fidèle et dévoué, » Philippe l'avait alors dans la personne d'Antonio Perez lui-même ; il l'avait également en Gabriel de Zayas, son autre secrétaire d'État, comme il l'avait eu, avant eux, en Gonzalo Perez, père d'Antonio.

Il exigeait, d'ailleurs, de ses secrétaires une abnégation égale à leur dévouement. Ils ne pouvaient penser que par lui et pour lui. Les lettres particulières qui leur étaient écrites, ou qu'ils écrivaient, devaient être mises sous ses yeux aussi bien que les dépêches officielles.

Il voulait surtout que ceux que leur charge rendait dépositaires des secrets de l'État eussent une conduite et des mœurs qui fussent des garants de leur discrétion : par ce motif, à la mort de Gonzalo Perez [2], il hésita à donner sa place à son fils, malgré la bonne opinion qu'il avait de ses talents et les recommandations instantes du prince d'Eboli ; sa répugnance se fondait sur ce qu'Antonio était jeune en-

1. Antonio Perez, *Obras y relaciones*, p. 449.

Tout le monde n'en jugeait pas à cet égard comme Philippe II. L'ambassadeur vénitien Lorenzo Priuli, dans la relation qu'il lut au sénat le 28 juin 1576, signale avec détail les inconvénients graves qui résultaient, pour la bonne expédition des affaires, de la règle que s'était faite ce monarque de ne point assister aux assemblées de son conseil. Voy *Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. V, p. 253.

2. Au mois d'avril 1566.

core, répandu dans le monde et dissipé [1]. Aussi ne connaissait-on pas de cour, en Europe, où il fût plus difficile de pénétrer les mystères de la politique qu'à celle de Madrid ; les choses même qui auraient pu être divulguées sans le moindre inconvénient, restaient ensevelies par les ministres dans le silence le plus profond [2]. C'était un sujet de grand désappointement pour les diplomates.

On citerait bien peu de souverains qui aient autant travaillé que Philippe II dans le cabinet. Les dépêches de ses ambassadeurs et de ses vice-rois, les rapports de ses ministres, les consultes de ses conseils, les mémoires et requêtes des particuliers, il voulait tout lire, et il apostillait tout de sa main ; il revoyait et corrigeait les minutes de ses secrétaires [3]. Il avait établi pour règle que la moindre décision de-

1. « No le dió, luego que vacó, el oficio á Antonio Perez, por ser moço derramado, i querria el rey gran virtud i recogimiento en los ministros i oficiales participantes á sus secretos. » (Cabrera, liv. VII, chap. VII, p. 413.) — La nomination d'Antonio Perez, ou du moins son instruction comme *secretario de los negocios de Italia*, est du 8 décembre 1567. (*Colecc. de docum. inéd.*, etc., t. XV, p. 479.)

2. Voy., dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, pp. 221 et 243, ce que disaient là-dessus Tommaso Contarini en 1593, et Francesco Vendramino en 1595. Le système de silence qu'ils avaient trouvé en vigueur à la cour de Madrid y avait été pratiqué de tout temps sous le règne de Philippe II. Lors des troubles des Pays-Bas en 1566, le Sr de Fourquevaulx, ambassadeur de France à Madrid, fut particulièrement chargé par Charles IX de s'enquérir de ce qu'il y avait de vrai dans l'intention, attribuée au roi d'Espagne, de passer en Flandre et de confier la régence de ses royaumes à la reine Élisabeth, sa femme. Fourquevaulx répondit à son souverain qu'il n'était pas facile de le satisfaire : « car — lui disait-il — au conseil de guerre n'entrent » sinon le duc d'Albe, Ruy Gomez, don Jehan Manrique, le prieur don » Antonio et un secrétaire d'État, *desquels on ne sauroit arracher une* » *parole de ce qu'ils arrestent entre eulx*, et moins de ce qui est résolu » par le roy. » (*Histoire d'Élisabeth de Valois*, par M. le marquis Du Prat, p. 244.)

3. Voy., à ce sujet, dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. IV, p. 194, une lettre très-curieuse du garde des sceaux Hopperus au conseil d'État des Pays-Bas.

vait être revêtue de sa signature ; l'ambassadeur vénitien Giovanni Soranzo mentionne jusqu'à des cédules accordant vingt ducats de gratification, jusqu'à des permissions telles que d'exporter un cheval des royaumes d'Espagne, auxquelles il fallait qu'elle fût apposée [1]. Cette application infatigable au travail, cette volonté de connaître et de décider des questions même les moins importantes, ne tournait pas à l'avantage de la chose publique : au contraire, l'expédition des affaires en souffrait considérablement; souvent, quand une décision était prise, elle arrivait trop tard. C'est ce qui faisait dire à un autre diplomate vénitien que rien n'était insupportable comme de négocier à la cour de Madrid [2].

Il était doué d'un bon jugement et d'une mémoire heureuse ; il avait des notions de géographie, d'histoire, de mathématiques ; il possédait plusieurs langues ; il aimait les arts : les soins que s'était donnés le savant Siliceo, son maître, pour former son intelligence, n'avaient pas été employés sans succès. Mais il avait un défaut qui lui aurait fait perdre le fruit des plus belles qualités, défaut d'une gravité extrême dans le chef d'une grande monarchie : il ne savait pas prendre un parti; il consultait, il délibérait, alors qu'il aurait fallu agir. Thomas Perrenot, seigneur de Chantonay, qui le connaissait bien, n'écrivait pas sans raison au cardinal de Granvelle, son frère : « Quant à nostre maistre, tout » va de demain à demain, et la principale résolution en » toutes choses est de demeurer perpétuellement irrésolu [3]. »

1. *Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. V, p. 115.

2. « .... Non potendo S. M. supplire a tutte le cose, vengono tanto ritardate le espedizioni che tutto si fa fuori di tempo, ed è cosa insopportabile negoziar a quella corte.... » (Relation de Lorenzo Priuli, de 1576, dans les *Relazioni*, etc., série I, t. V, p. 255.)

3. Lettre du 6 octobre 1565, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IX, p. 568.

Cette indécision dans le caractère fut cause de presque tous les malheurs de son règne.

Dans ses rapports avec les souverains étrangers, il faisait profession d'être observateur scrupuleux de sa parole [1].

Nous avons dit, en l'un des précédents chapitres, qu'il abhorrait la guerre ; il ne l'avait faite, au commencement de son règne, que parce qu'il y avait été forcé. Aussi s'empressa-t-il de traiter avec le pape Paul IV à des conditions si peu honorables pour lui, que Charles-Quint, alors retiré dans le monastère de Yuste, ne put s'empêcher d'en témoigner tout haut son mécontentement [2]; et, après les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines qui avaient frappé la France de terreur, il ne songea qu'à entrer en accommodement avec Henri II [3]. Rien n'était plus opposé à ses penchants que cette ambition, ce désir de gloire dont l'empereur avait été possédé, et qui l'avait fait s'engager dans de si grandes entreprises. Le mouvement, les fatigues répugnaient à sa nature. Il était plus soucieux de conserver ses États par la paix que de les augmenter par la guerre [4].

1. « S. M. fa professione d'esser osservantissima della sua parola, nè fin qui si è veduto che abbia mancato a principi di quanto loro ha promesso... » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 192.)

2. Voy. *Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste*, t. I, pp. 228 et 245 ; t. II, pp. 304 et 306.

3. Les négociations se ressentirent du vif désir de Philippe II de conclure la paix. Granvelle écrivait, de Cercamp, le 2 novembre 1558, au confesseur du roi : « O sea por nuestros peccados, ó, porque assí lo quiere » Dios, por otra cosa, no andan estos Franceses camino (si no se mudan) » de hacer paces, *y deve nos dañar haver ellos entendido la gana que* » *dellas tenemos*, y nos la querrian vender cara.... » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. V, p. 354.)

4. « Il re s'è visto, sin dai primi suoi anni, inclinare alla pace, esser inimico di guerra, non desiderare maggior stato di quello che s'abbia, e come in questo è caldissimo ed ardentissimo, così in quest' altro dell' acquistare esser tepido e forse pieno di ghiaccio. » (Relation d'Antonio Tiepolo, de 1572, déjà citée, p. 220.)

Dans sa relation de 1576, déjà citée (p. 258), Lorenzo Priuli dit aussi :

Si le soin de vivre en bonne intelligence avec ses voisins formait l'une des bases de son système politique, et s'il voyait avec déplaisir toute altération de l'ordre de choses existant en Europe [1], il y avait un point qui faisait plus particulièrement encore l'objet de ses préoccupations : c'était le maintien, dans toute leur pureté, dans toute leur intégrité, du dogme catholique et de l'autorité du saint-siége en matière de foi. Animé pour la religion d'un zèle qu'il poussait jusqu'au fanatisme — nous en avons déjà fait la remarque [2], — il se croyait appelé à être le bouclier de l'Église, dans un temps où elle était attaquée de toutes parts, et il était autorisé à le croire par le langage du souverain-pontife lui-même [3]. De là les mesures acerbes qu'il prit afin que l'hérésie ne pénétrât point ou ne s'étendît pas dans les provinces soumises à son sceptre; de là son intervention dans les discordes religieuses de la France, qui commença

« Ha sempre S. M. mostrato l'animo inclinato a conservar gli Stati suoi » con la pace, e non ad ampliarli con la guerra. »

1. « È nimicissimo di sentir rumori o innovazioni nella cristianità, nè può aver maggior dispiacere che quando gli van negozj tali per le mani. » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 183.)

2. Pag. 49.

3. Granvelle lui écrivait de Rome, le 23 décembre 1566, au sujet de Pie V : « Él quiere muy tiernamente á V. M., y entiende y lo dice muchas » vezes, que es V. M. la sola columna y fundamento de la religion. » (*Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. LVIII.)

Le nonce de Pie V à Madrid, l'archevêque de Rossano, rendant compte au cardinal Alessandrino, dans une dépêche du 28 septembre 1567, d'une conversation qu'il avait eue avec Philippe II, lui rapportait ainsi le langage du roi : « Che conosce l'obbligo che io gl'havea detto che tiene a » nostro signore Dio, poichè pare che habbia permesso che in Sua Maestà » sola si posi hormai ogni speranza della defensione et restauratione della » religione cattolica, e che cercarà di non esser ingrato di questo favore » che l'omnipotente Dio fa più a Sua Maestà che a gl'altri principi seco- » lari.... » — Voy., dans les *Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. V, pp. 62, 329 et 367, ce que disent, à ce sujet, Paolo Tiepolo, Gioan Francesco Morosini et Matteo Zane.

aussitôt après son alliance avec la maison de Valois et ne finit en quelque sorte qu'avec sa vie; de là encore l'opposition énergique qu'il fit, à Vienne et à Rome, aux vues de l'empereur Maximilien II concernant le mariage des prêtres [1]; de là enfin cette invasion de l'Angleterre préméditée dès le principe de son règne, quoiqu'il n'ait essayé de la réaliser que longtemps après.

Il ne faudrait pas croire toutefois que son dévouement au saint-siége fût entièrement désintéressé : les *cruzadas*, les subsides sur le clergé et les autres grâces ecclésiastiques qu'il en obtenait, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, lui valaient chaque année plusieurs millions d'or; il avait besoin aussi d'être bien avec la cour de Rome pour la sécurité de ses États d'Italie. Ce dévouement n'empêchait pas d'ailleurs que, dans les occasions, il ne fît sentir sa domination à l'Église, car il prétendait que le clergé lui fût soumis comme tous les autres ordres de citoyens : rien ne fut plus fréquent, sous son règne, à Milan, à Naples, en Sicile, que les conflits de juridiction ecclésiastique entre ses ministres et ceux du souverain-pontife. Dans les Pays-Bas il fit promulguer une pragmatique aux termes de laquelle nulles bulles, provisions ni autres dépêches ou impétrations de Rome ou des légats et nonces apostoliques ne pouvaient être reçues et mises à exécution qu'après avoir été vues et *placétées* par le conseil privé ou le conseil souverain de Brabant [2]. En Espagne, son conseil s'attribuait le pouvoir d'admettre, de rejeter, de modifier les ordres et les décrets pontificaux : là l'alcade ou le

1. Voy. le t. IX des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, et notamment la lettre de Philippe II au seigneur de Chantonay, son ambassadeur, du 31 mars 1565.

2. Cette pragmatique est de l'année 1574. Voy. Loyens, *Tractatus de curia Brabantiæ* p. 287, et Van Espen, *Opera omnia*, t. I, p. 567.

corrégidor qui n'avait pas été excommunié au moins pendant dix mois n'était pas réputé bon ministre ; on tenait pour le meilleur celui qui s'opposait le plus aux prétentions de la cour de Rome[1]. C'est par ces procédés, ainsi que l'a dit un écrivain français dans une magnifique étude sur la politique religieuse de Philippe II[2], qu'il acheva de façonner tout le clergé de la Péninsule en instrument ardent et docile de l'autorité royale.

Il gouvernait l'Espagne, selon l'expression d'un diplomate vénitien, avec une verge de fer[3]. Un jour le cardinal-archevêque de Séville lui dit que, d'après les rapports des confesseurs, tous les pénitents faisaient entendre des plaintes contre lui : il répondit que, puisqu'ils avaient la langue si libre, il était bien qu'ils eussent les mains liées[4].

Sous ses prédécesseurs, l'ambition des grands avait plus d'une fois causé des troubles dans la monarchie et tenu en échec le pouvoir royal; il prit à tâche, pendant tout son règne, de les abaisser, les écartant avec soin des charges principales de l'État, les soumettant à la juridiction des tribunaux du royaume comme les moindres de ses sujets : on raconte même que, si quelqu'un d'eux s'enrichissait par la sagesse de sa conduite ou par quelque événement heureux, il

1. « Non è tenuto per buon ministro quell' alcalde o corregidor che non sia stato almeno dieci mesi scomunicato, e quello è tenuto per meglior ministro che fa maggior forza contra la giurisdizione ecclesiastica.... » (Relation d'Agostino Nani, de 1598, dans les *Relazioni*, etc., série I, t. V, p. 485.)

2. M. le vicomte DE MEAUX. Voy. *Le Correspondant*, année 1860, t. XLIX, pp. 221 et suiv., t. L, p. 666 et suiv.

3. « Governa il re questi popoli di Castiglia con virga ferrea. » (Relation de Gioan Francesco Morosini, déjà citée, p. 293.)

4. « Il cardinal di Siviglia disse alla M. S. che i confessori gli riferivano tutti i penitenti essere mal contenti di lei, ed essa rispose che poichè avevano sciolta la lingua, era bene che avessero legate le mani. » (Relation d'Agostino Nani, déjà citée, p. 488.)

cherchait à lui faire faire de la dépense, afin qu'il se ruinât [1]. Il fit cesser, par des poursuites et des peines sévères, les divisions qu'entretenait dans plusieurs provinces la rivalité séculaire de familles puissantes, les Zúñiga et les Carabajal à Plasencia, les Chaves et les Vargas à Truxillo, les Avila et les Villavicencio à Xerez, les Medina Sidonia et les d'Arcos à Séville, les Agramontais et les Beaumontais en Navarre, les Oñez et les Gamboa en Biscaye [2].

Dans les choses qui regardaient l'intérieur de son palais, de même que dans les affaires de son empire, il voulait être le maître absolu. Le châtiment qu'il infligea au duc d'Albe [3],

1. « Di questi grandi si serve il re manco che può, anzi procura di tenerli bassi per ogni verso, e quando alcuno di essi, o per buon governo o per buona fortuna, diventa danoroso, procura il re dargli occasione di spendere, per tenerlo estenuato.... Sono questi grandi signori sottoposti alla giustizia del regno niente meno che il più abieto e più basso uomo della plebe.... » (Relation de Gioan Francesco Morosini, déjà citée, pp. 289 et 290.)

Déjà, en 1565, Giovanni Soranzo signalait en ces termes les intentions du roi à l'égard des grands : « Avendo S. M. grandissimo desiderio di le-» vare le grandezze e autorità che hanno i signori di Spagna, onde cerca » quanto può ogni occasione per abbatterli e dominare quella provincia » con altra maniera ed altro imperio di quello che hanno fatto i suoi pre-» decessori.... » (Relation déjà citée, p. 96.)

2. Cabrera, liv. V, chap xvii, p. 273.

3. En décembre 1578. Le duc d'Albe fut relégué à Uzeda, d'où le roi ne le rappela qu'en 1580, lorsqu'il eut besoin de lui pour commander l'armée destinée à entrer en Portugal. Voy. la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. VII, pp. 464 et suiv., et Herrera, *Historia general del mundo*, part. II, liv. IX, chap. xii.

Une des pièces les plus curieuses publiées dans la *Coleccion de documentos* est, sans contredit, un billet du président du conseil de Castille Pazos, en date du 26 novembre 1578, où il rend compte au roi d'une conversation qu'il a eue avec le duc d'Albe sur l'affaire de son fils : « Il me » dit avec quelque colère : *Que veut S. M. faire de nous autres? Veut-» elle nous faire couper la tête? elle le peut, ou nous chasser d'ici? » nous irons en d'autres États ou royaumes. Celui qui tant de fois ex-» posa sa vie pour le service de S. M. ne devait pas s'attendre à une » telle injure.* » Il ajouta que le président était obligé, en conscience, de conseiller au roi de ne plus se mêler de cette affaire et de la remettre

à la stupéfaction de toute l'Espagne, parce que don Fadrique, son fils, n'avait pas tenu ses engagements envers doña Madalena de Guzman, dame de la reine Anne, en est un témoignage éclatant. Il n'y avait personne, en Castille, si élevé que fût sa naissance ou son rang, qui, au moindre signe d'un alguazil le touchant de sa baguette au nom du roi, n'allât de soi-même se constituer prisonnier [1].

On ne saurait contester qu'il ne fût grand zélateur de la justice [2] : sa maxime était qu'elle devait être égale pour tous, pour les humbles comme pour les puissants, pour les pauvres comme pour les riches [3], et il apportait la plus scrupuleuse attention dans le choix des magistrats appelés à la rendre. Il faisait régulièrement visiter les tribunaux de ses royaumes, afin de s'assurer que tout s'y passait conformément aux lois, et de contenir chacun de ses officiers dans

au juge ecclésiastique ; que la justice le voulait ainsi ; qu'on ne devait pas plus la lui dénier qu'au plus pauvre vassal ; qu'il la demanderait en conseil, et il répéta : *Que le roi nous fasse couper la tête*. Le président lui répondit qu'il n'y avait pas matière à couper tant de têtes. Il répliqua : *Ce que S. M. fait est plus que de nous les couper*, etc.

1. C'est la remarque que fait l'ambassadeur vénitien Morosini, dans sa relation de 1581 : « Non s'ha alcuno che ad un minimo cenno d'un aguz» zino, così detto da loro, che con una bacchetta li tocca a nome del re, » non vadino a porsi prigione da per sè. » (Voy. *Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique*, 2e série, t. IX, p. 84.)

La même observation est contenue dans la relation faite, en 1563, par Paolo Tiepolo : « Vien però esercitata la giustizia con grande e mirabil » favore, perchè senza adoperar la forza e moltitudine di officiali, un solo » esecutore, il quale si conosce per certa bacchetta che porta in mano, è » sufficiente a metter qual si voglia in prigione.... » (*Relazioni degli ambasciatori veneti*, série I, t. V, p. 20.)

2. « La giustizia gli è raccommandatissima, » dit Paolo Tiepolo dans sa relation de 1563, p. 62.

La plupart des autres ambassadeurs vénitiens rendent hommage au zèle de Philippe II pour la justice.

3. « .... Fué en el hazer justicia tan libre é igual que.... la prontitud del castigo igualaba los ricos á los pobres, los poderosos á los humildes.... » (Cabrera, liv. X, chap. v, p. 736.)

les bornes du devoir [1]; il visita lui-même, un jour, le conseil suprême de Castille, remplissant à la fois l'office de juge et celui de secrétaire [2]. Une foule d'ordonnances émanées de lui attestent sa sollicitude pour cette branche importante de l'administration publique. Ses ministres s'inspirant de ses pensées, tous les délits étaient l'objet d'une prompte répression. Aussi le nombre en diminua beaucoup sous son règne, et l'on pouvait, en toute sécurité, dans la Vieille et la Nouvelle Castille, voyager la nuit aussi bien que le jour, tandis que l'Aragon, le royaume de Valence et de Catalogne, où les *fueros* mettaient des restrictions à son autorité, étaient infestés de brigands et de voleurs de grands chemins [3].

Trop de faits ont prouvé son insensibilité, sa dureté de cœur, pour qu'elle puisse être mise en doute : disons seulement ici, d'après le témoignage d'un ambassadeur qui avait résidé plusieurs années à sa cour, qu'il ne faisait jamais grâce à un condamné, quoique la clémence soit la plus belle vertu des rois [4].

Nul ne savait mieux réprimer les mouvements de son âme : il ne manifestait pas plus une joie extrême, en appre-

1. « Siempre tuvo este rey por constante que era grande remedio para la conservacion de la justicia el de las visitas, » dit Herrera, *Historia general del mundo*, part. II, liv. XI, chap. VIII, p. 448, édit. de 1606.

Cabrera appelle les visites qu'ordonnait Philippe II, « remedio de las » quexas, freno de los oficiales, custodia de las leyes, universal contento » i esperanza de pueblos, indicio mayor de la santa intencion del rey ca- » tólico. » (*Felipe II*, liv. V, chap. XVII, p. 273.)

2. Cabrera, liv. XII, chap. XXI, p. 1063.

3. Relation d'Antonio Tiepolo de 1567, ci-dessus citée.

Le secrétaire Courtewille écrivait au chef et président Viglius, le 24 mai 1563 : « La justice est icy telle que l'on peult aller par toute » l'Espaigne avecq une bourse en la main, sans que personne osast faire » oultraige. »

4. « È di natura piuttosto severa, per no dire crudele, che altrimenti; .... nè si sa che mai ad alcuno condannato abbia fatta grazia alcuna.... » (Relation de Morosini, déjà citée, p. 324.)

nant un événement heureux pour sa couronne, qu'il ne se troublait à la nouvelle d'un désastre, si grand qu'il fût [1]. Il ne s'abandonnait point à la colère [2]. Tout en lui était calculé : l'expression du visage aussi bien que les paroles. Il ne faisait et ne disait rien sans l'avoir pesé, et, ce que dans les autres on aurait regardé comme fortuit, était réglé et combiné par lui avec réflexion [3]. On peut juger de sa sincérité et de sa franchise par cette maxime que rapporte de lui l'ambassadeur Fourquevaulx : « Qu'il estoit d'opinion » que les grands princes qui dient ouvertement qu'ils fai- » ront quelque chose concernant leur service, que c'est en

1. Modera con facilità tutti gli affetti, nè perchè l'impresa d'Inghelterra gli sia infelicemente riuscita, o perchè i suoi eserciti abbiano patito tanti sinistri accidenti in Fiandra, ha punto mutato la calma e uniformità della faccia.... » (Relation de Tommaso Contarini, de 1593, dans les *Relazioni*, etc., série I, t. V, p. 422.) — « Vive con l'animo così giusto e costante, et così ben composto, che non mostra mai alterazione alcuna per disgracia o avversità che in alcun tempo gli sopravvenga.... » (Relation de Francesco Vendramino, de 1595, *ibid.*, p. 445.)

Dans une Vie de Philippe II, attribuée sans raison à Antonio Perez (MS. Bb 122 de la Bibliothèque nationale, à Madrid), l'auteur rapporte, comme preuves de la modestie de ce monarque dans la prospérité et de sa constance dans l'adversité, qu'à la nouvelle de la victoire de Lépante, il ne changea point de visage et dit ces seules paroles : *Mucho ha aventurado don Juan* (don Juan a risqué beaucoup), et que, quand on lui apprit le désastre de l'invincible armada, il répondit, avec la même tranquillité : *Contra los hombres la embié, no contra los vientos y la mar* (je l'avais envoyée contre les hommes, et non contre les vents et la mer).

Voy. aussi les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. LXXI.

2. « .... Ut quantumcumque pius ipse, clemens et taciturnus sit, nec unquam animi irati vel minimam dederit significationem.... » (Lettre d'Hopperus à Viglius du 30 mai 1567, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 128.)

3. « .... Non esce mai parola della sua bocca, nè atto alcuno della sua persona, che non sia molto bene ponderato e pesato, sicchè anco quelle cose che in altri sono giudicate fortuite, in S. M. sono regolate e moderate da una incomparabile prudenza.... » (Relation de Tommaso Contarini, de 1593, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, etc., p. 223.)

» intention de ne le faire point [1]. » Un autre diplomate le peignait parfaitement en deux mots, lorsqu'il disait que c'était « un seigneur et prince plein d'artifice, et père, pour » ainsi parler, de la dissimulation [2]. »

Il ne se familiarisait avec aucun de ses serviteurs, pas même avec les plus anciens et les plus intimes, mais il conservait toujours la gravité inséparable, à ses yeux, de la dignité royale [3] : différent encore, en cela, de Charles-Quint, à qui il arrivait souvent de plaisanter avec les officiers de sa chambre, surtout avec le baron de Montfalconnet, l'un de ses maîtres-d'hôtel, dont il aimait les saillies, pleines de vivacité et de finesse [4].

Il supportait beaucoup de ceux qui le servaient, et prêtait difficilement l'oreille aux accusations dirigées contre eux; il les défendait même, afin que le prestige de l'autorité ne souffrît point des fautes imputées à ceux qui en étaient les dépositaires. Mais quand l'un de ses ministres ou de ses agents avait encouru sa disgrâce, jamais plus il ne lui rendait sa faveur [5].

1. Lettre du 8 mai 1568 à Catherine de Médicis.

Le secrétaire Courtewille, écrivant, le 30 décembre 1564, au chef et président Viglius, lui marquait que la nécessité du voyage du roi aux Pays-Bas l'engagerait probablement à ne plus le différer, et, ajoutait-il, « ce que » S. M. n'en fait semblant nous fait croire que tant plus est-elle d'inten» tion d'y aller. »

2. « .... Il quale è signore e principe pieno di artificio, et padre, si può dire, delle simulazioni.... » (Relation de Francesco Vendramino, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, p. 247.)

3. Relation d'Antonio Tiepolo de 1567, déjà citée, p. 155.

4. Relation de Marino Cavalli sur Charles-Quint, dans *Les monuments de la diplomatie vénitienne*, p. 109.

5. « Da quelli che lo servono sopporta molte cose, e spesso le difende, se ben son fatte senza suo ordine, per non diminuir la riputazione e autorità de' suoi magistrati : ma quando finalmente ne piglia uno in disgrazia, mai più lo rimette o gli perdona. » (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 183.)

Lorenzo Priuli, dans sa relation déjà citée (p. 271), dit aussi : « Nei

Il n'oubliait ét ne pardonnait point les injures. Il savait toutefois dissimuler son ressentiment et en suspendre les effets jusqu'à ce qu'il trouvât une occasion opportune de le faire éclater : c'est pourquoi l'on disait en Espagne que, du sourire du roi au couteau, il n'y avait d'autre distance que l'épaisseur du couteau [1]. S'il ne se pressait pas de frapper ceux qu'il prenait en haine, une fois qu'il avait commencé de les persécuter, il ne s'arrêtait plus; sa vengeance était implacable [2].

Tel était le souverain qui disposait des destinées de vingt nations diverses; tel était le père de don Carlos.

Philippe II ne pouvait voir avec indifférence ni les ex-

» suoi ministri comporta e sopporta il re molte imperfezioni, anco a ma-
» leficio delle cose sue medesime.... »

Paolo Tiepolo avait dit avant eux : « A imitazione del padre, permette
» molte cose a' suoi ministri, per non levar loro il credito e la reputa-
» zione, nè solamente manca di castigarli, ma ancora di mostrar pur un
» minimo segno d'alterazione contra loro.... » (Relation déjà citée, p. 63.)
Voy. encore Cabrera, liv. XII, chap. xxi, p. 1063.

1. « .... È molto vendicativo, nè si scorda facilmente l'ingiurie, ma sa coprire molto bene i suoi affetti, procedendo sempre con gran flemma : di maniera che dicono in Spagna, per proverbio, che dal riso del re al coltello non vi sia distanza alcuna, perchè se bene avrà determinato di castigar uno, venendo gli colui dinanzi, gli mostrerà quella medesima cera che faceva prima.... » (Relation de Gioan Francesco Morosini, déjà citée, p. 324.) — « ... Vale molto il re in dissimulare e tener nascoste le passioni dell' animo suo; ma l'artificio non basta però a coprire l'intimo dell' affetto, essendosi sempre S. M. dimostrata ricordevole dell' ingiurie ricevute e difficile al perdonare.... » (Relation de Matteo Zane, déjà citée, p. 362.)

Cabrera dit, de même que l'ambassadeur Morosini, dans un des passages de son histoire, « que de su risa al cuchillo avia poca distancia. » (Liv. X, chap. v, p. 736.) Il dit ailleurs : « Su risa i cuchillo eran con-
» fines. » (Liv. VII, chap. xxii, p. 474.)

Et Antonio Perez : « No hay dos dedos de su risa al cuchillo.... » (*Retrato*, pp. 24, 216.)

2. « Ha questa natura e proprietà il re, che non si presto piglia in odio alcuno, non lo castiga o fa vendetta; ma quando entra in una di queste vie, segue innanzi senz' alcuna remissione. « (Relation de Sigismondo Cavalli, déjà citée, p. 183.)

cès de bouche que faisait son fils et qui détruisaient sa santé, ni les extravagances et les brutalités auxquelles il se livrait et qui compromettaient sa dignité autant que sa réputation. Il l'en reprenait fréquemment, et même avec sévérité. L'orgueil du prince se révoltait contre ces observations, qui étaient chaque fois une cause de nouvelle aigreur entre eux [1].

De son côté, don Carlos avait des griefs contre le roi : il se rappelait que son père, à l'âge de seize ans, avait été investi par l'empereur du gouvernement des royaumes d'Espagne ; il en comptait dix-neuf, et il n'avait aucun État à régir, aucune charge qui lui donnât quelque pouvoir. Il manifestait, en toute rencontre, l'humeur qu'il en ressentait [2]. Il attachait une médiocre valeur à la grâce que le roi

1. Saint-Sulpice, ambassadeur de France à Madrid, ayant félicité le roi de la convalescence de son fils, Philippe le remercia, disant « qu'à pré- » sent le prince estoit assez bien guéry de sa fiebvre; adjoustant, » avecque un soubzrire, qu'il espéroit qu'avec l'advertissement *qu'il luy* » *faisoit assez souvent de ne faire plus tant de désordres* contre sa » santé, et avec les inconvéniens de maladye où il retomboit à tout coup, » il se rendroit, possible, plus saige et plus chastyé pour l'advenir. » (Lettre de Saint-Sulpice à Charles IX, du 9 septembre 1565.) — « .... Era stato alcuna volta il padre costretto a garrirlo, e con acerbe reprensioni a mostrargli che a re e a principe, come gli era, non convenivano nè vita nè costumi così fatti : di che quel giovane si era fieramente sdegnato.... » (Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, t. V, p. 135, édit. de 1823.)

Herrera parle dans le même sens : « Su padre procurava mostrarle » que á rey ni príncipe como él era, convenia tal manera de proceder : » de que recibia el príncipe gran pesadumbre. » (*Historia general del mundo*, t. I, liv. X, chap. II, p. 291, édit. de 1601.)

2. Fourquevaulx écrivait à Catherine de Médicis, le 21 novembre 1565 : « L'on s'apperçoit qu'il s'ennuye de n'avoir desjà quelques grands Estatz » en son pouvoir, pour y commander. »

Dietrichstein mandait à l'empereur, le 2 janvier 1566 : « Le principal » sujet de plainte que le prince a contre son père, c'est que, malgré son » âge, il n'a ni commandement ni pouvoir, mais est traité comme un *mi-* » *nor annis*. » (Koch, *Quellen zur Geschichte des kaisers Maximilian II*, p. 151.)

lui avait faite de l'appeler à siéger au conseil d'État, et ce n'était pas sans raison : car les grandes questions politiques, les affaires majeures de la monarchie, étaient rarement soumises aux délibérations de ce conseil; le roi les traitait en particulier avec ceux de ses ministres qui étaient le plus avant dans sa confiance.

Don Carlos avait été destiné, dès son enfance, au gouvernement des Pays-Bas [1]. La fièvre continue dont il fut atteint, sa chute à Alcala, les maladies qu'il eut depuis, n'avaient pas permis, pendant plusieurs années, qu'il quittât l'Espagne : il était le premier à le reconnaître. Mais ces obstacles n'existaient plus; sa santé était rétablie; il pouvait aisément supporter les fatigues du voyage : pourquoi donc son père ne réalisait-il pas une intention qui était de notoriété publique en Europe [2] ? Il s'en offensait et s'en plaignait avec amertume.

Il était mécontent aussi de ce que le roi différât de le faire recevoir, comme héritier présomptif de la couronne, par les cortès d'Aragon, de Catalogne et de Valence. Enfin il lui en voulait du retard qu'il apportait dans la conclusion de son mariage avec l'archiduchesse Anne [3]. On a vu qu'il

1. Dans la proposition faite aux états-généraux, à Gand, le 7 août 1559, en présence du roi, l'orateur disait : « Pour ce que S. M. n'a peu, comme » elle désiroit, faire venir, avant son partement d'icy, son filz, monsei- » gneur nostre prince, pour le délaisser en son lieu, ce que convenable- » ment ne s'est peu faire, pour aucunes causes et respectz très-urgents, jus- » ques à ce que Sa dicte Majesté vienne en ses royaumes d'Espaigne, etc. »

2. Fourquevaulx nous en donne la raison dans une de ses lettres à Catherine de Médicis (elle est datée du 21 novembre 1565) : « Bien des » personnes, dit-il, doutent que le roi veuille quitter l'Espagne;... et moins » permettra-t-il que le prince en sorte sans luy : car c'est un jeune per- » sonnage sujet à sa teste, et facilement fairoit-il telles choses entre les » Italiens et les Flamans, dont l'un et l'autre se repentiroient.... »

3. Voy. les lettres du baron de Dietrichstein à Maximilien II, du 22 octobre 1565 et du 2 janvier 1566, dans Koch, *Quellen*, etc., pp. 149 et 151.

s'était pris d'une sorte de passion pour sa cousine, et sans doute l'idée qu'en le mariant avec la fille aînée de l'empereur, son père ne pourrait se dispenser de lui faire la cession ou du moins de le mettre à la tête de quelqu'un de ses États, n'était pas étrangère à ce sentiment. Aussi, lorsque Chantonay était parti pour Vienne, il lui avait recommandé de lui donner souvent des nouvelles de la famille impériale, mais surtout de la princesse qu'il regardait comme sa fiancée [1]. Afin de montrer encore plus combien il était porté pour ce mariage, il se mit à étudier la langue allemande [2].

On ne s'étonnera pas que, dans les dispositions où il était, don Carlos blâmât tout ce que faisait le roi [3]; mais si l'on en croit Brantôme, il poussait plus loin encore l'oubli du respect qu'il devait à son père : « Il fit fère — dit cet écri-» vain — un livre de papier tout en blanc, et, par moc-» querie, fit mettre en la subscription et au commencement » dudit livre : *Los grandes viages del rey don Felipe*, et » au dedans y avoit : *El viage de Madrid al Pardo, del*

1. Chantonay se garda bien de satisfaire à ce désir, et surtout de l'informer des instances que l'empereur et l'impératrice faisaient pour la conclusion du mariage. (Voy. sa lettre du 31 mars 1565 à Gonzalo Perez, dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de Espagña*, t. XXVII, p. 529.)

2. Son professeur s'appelait Louis Morisot. On lit dans les comptes de la maison de don Carlos :

« .... Mas 35,600 maravedís que, por libranza de Rui Gomez fecha en Madrid, á último de junio de 1568, pagó á Luis Morisot, que enseñaba á S. A. la lengua alemana, por sus gajes desde 1° de julio de 1566, que comenzó á servir, hasta último de junio de dicho año de 1568, á razon de cien maravedís al dia.... » (Archives de Simancas, *Contadurías generales*, leg. 1054.)

3. « Il resprouve et mesprise communément toutes les actions du roy son père, » écrivait le 3 novembre 1565, à Catherine de Médicis le seigneur de Fourquevaulx, ambassadeur de France à Madrid.

Dietrichstein mande aussi à l'empereur, le 24 janvier 1566, que le prince, dans la liberté de ses discours, n'épargne pas le roi. (Koch, *Quellen*, etc., p. 151.)

» *Pardo al Escurial, del Escurial á Aranges, de Aranges á* » *Tolledo, de Tolledo á Valledolit, de Valledolit á Burgos,* » *de Burgos á Madrid, y del Pardo á Aranges, de Aranges* » *al Escurial, del Escurial á Madrid*, etc. ; et ainsi, de » feuillet en feuillet,en emplit le livre par telles inscriptions » et escriptures ridicules, se mocquant ainsy du roy son » père et de ses voyages et pourmenades qu'il faisoit en ses » maisons de plaisance. Ce que le roy sceut, et en vit le » livre, et dont il en fut fort aigry contre luy [1]. »

Le mécontentement que don Carlos avait du roi, prenait de jour en jour le caractère d'une véritable aversion ; il s'étendait aux ministres et aux serviteurs de son père, à ceux surtout qu'il honorait particulièrement de sa faveur. On rapporte que, rencontrant au palais le président du conseil de Castille, don Diego d'Espinosa, qui avait mis obstacle à ce qu'un comédien nommé Cisneros donnât une représentation devant lui, le prince le saisit par le pan de sa robe, et, mettant la main à son poignard, lui dit avec colère « Méchant » petit prêtre, vous osez vous attaquer à moi, en empêchant » Cisneros de venir me servir ! Par la vie de mon père, je » vous tuerai. » On ajoute que, s'il ne se porta point aux dernières violences, ce fut parce que Espinosa lui demanda grâce à genoux [2]. Si ce fait est vrai, on peut juger de l'impression qu'il produisit sur Philippe II.

Les propres officiers de don Carlos étaient, pour la plupart, mal vus de lui par la seule raison que c'était le roi qui les lui avait donnés : on sait déjà comment il les traitait; le témoignage de Brantôme à cet égard est corroboré par celui de l'ambassadeur de Florence, Leonardo de Nobili [3]. Du reste,

1. *OEuvres complètes de Brantôme*, etc.; Paris, 1822, t. I, p. 321.
2. Cabrera, liv. VII, chap. xxii, p. 469.
3. « Infra S. M. e il principe è una malissima satisfazione, talmente che

sa tante elle-même, la princesse doña Juana, avait souvent à se plaindre de ses procédés, et s'il montrait quelques égards à ses cousins, les princes de Hongrie et de Bohême, c'était à cause de l'archiduchesse Anne, leur sœur [1]. Une seule personne à la cour se voyait l'objet de ses déférences et de ses hommages : c'était la reine [2].

Catherine de Médicis, en se séparant de sa fille, n'avait certainement pas oublié de lui faire sentir combien il lui importait de captiver la bienveillance du prince d'Espagne. Il était naturel de supposer que don Carlos survivrait à son père, et le sort d'Élisabeth, celui des enfants qu'elle aurait eus du roi, se seraient alors trouvés entre ses mains. Un autre motif encore faisait désirer à Catherine que sa fille pût prendre de l'ascendant sur le prince : c'était le projet qu'elle avait conçu, et qu'elle poursuivit, on l'a vu, avec tant d'insistance, de marier Marguerite, son autre fille, avec l'héritier de la monarchie espagnole.

Hâtons-nous de le dire : la bonté, la générosité innées

non potendo S. A. dimostrarsi con altro, odia tutti li servitori che le ha dado suo padre, e in ogni poca d'occasione da loro e pugni e minaccia di pugnalarli. » (Lettre de Nobili au duc Côme de Médicis, du 24 juillet 1567.)

1. C'est l'observation que fait Dietrichstein dans une lettre du 26 septembre 1565 à Maximilien II. (Voy. Koch, *Quellen*, etc., p. 148.)

2. « Quant au prince, il est aujourd'huy le plus honneste et obéissant du monde : car, bien qu'il resprouve et mesprise communément toutes les actions du roy son père, et qu'il n'aye agréable chose que la princesse ny que les petis princes d'Hongrie facent ou dient, il faict néanmoins semblant de trouver bon tout ce que la royne vostre fille faict et dit, et n'y a personne qui dispose de luy comme elle, et c'est sans artifice ni faincte : car il ne sçait faindre ne dissimuler. » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 3 novembre 1565.)

Fourquevaulx écrivait encore à la reine-mère, le 12 septembre 1567 : « Mais de tant que ledict fils hait son père, de tant augmente son affec- » tion vers la royne sa belle-mère, car c'est à elle qu'il a tout son recours, » et S. M. est si sage qu'elle s'y gouverne discrètement. »

d'Élisabeth furent, bien plus que des calculs d'intérêt personnel, le mobile de sa conduite envers le prince son beau-fils. A son arrivée en Espagne, elle trouva don Carlos en proie à un mal qui le minait : elle compatit à sa situation ; elle s'efforça de le consoler, de lui inspirer de la résignation et du courage ; elle l'admit dans son intimité, ne négligeant rien de ce qui était propre à le distraire, à lui procurer des « passe-temps honnêtes [1]. » Ce corps infirme et cet esprit malade réclamaient des soins, des ménagements ; elle prodigua au prince, avec une douceur angélique, tous ceux qui étaient en son pouvoir. Elle ne cessa point, tant qu'il vécut, de s'intéresser à sa destinée. Elle aurait voulu qu'il dépendît d'elle de mettre un terme à la discorde qui régnait entre lui et son père [2].

Don Carlos fut touché de l'accueil et des attentions de la reine. Cette nature intraitable ne put résister à l'influence de tant de grâces et de vertus. Lui qui ne connaissait nul frein à ses volontés, dont l'arrogance était redoutée de tous ceux qui l'approchaient, — en présence d'Élisabeth, il se montrait plein de respect, de prévenance, de soumission. Il aimait à prendre part à ses jeux ; il recherchait les moyens de lui complaire ; en toute occasion il témoignait la sympathie qu'il professait pour elle : nous en avons cité plusieurs

1. « Pendant l'absence de S. M., monsieur le prince d'Espaigne, aux jours qu'il n'a point la fiebvre, l'a visitée (la reine) : ayant ladicte dame mis toute la peine qu'il a esté possible à luy donner, aux soirs, quelque plaisir du bal et autres honnestes passe-temps, desquels il a bon besoin.... » (Lettre de l'évêque de Limoges à Charles IX, du 1er mars 1560, dans les *Négociations, Lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, p. 290.)

2. La reyna i la princessa, por lo que le amaban como tia i madre, i aver tenido primero nombre de marido, procuraban reconciliarle con el rey ; mas la obstinacion de padre i hijo impidió la concordia. » (Cabrera, liv. VII, chap. XIII, p. 443.)

exemples [1]. Nous trouvons encore, à cet égard, dans les comptes de ses dépenses, des indications qui ne doivent pas être négligées : tantôt c'est une bague en rubis [2], tantôt ce sont des tapis d'or et de soie [3], dont il fait présent à la reine; une autre fois il lui donne un coffret et une peinture [4]; une autre fois encore, il lui envoie un chapeau de paille garni d'un crancelin d'or, et auquel était attaché, en forme de médaille, un Jésus en diamant que supportaient des anges et qui était entouré de rubis et d'émeraudes [5]. Les dames d'Élisabeth étaient fréquemment aussi l'objet de ses libéralités.

Les poëtes et les romanciers ont transformé en une passion ardente le respect et la sympathie de don Carlos pour la reine sa belle-mère [6]; ils ont été plus loin : ils ont fait par-

1. Pag. 147 et 154.

2. « .... Una sortija de un rubí que S. A. mandó dar á la reina nuestra señora.... » (*Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*, t. XXVII, p. 87.)

3 « ... Dió S. A. dos alhombras de oro y seda á la reina nuestra señora.... » (*Ibid.*, p. 92.)

4. « .... Una arca y un retablo que S. A. mandó dar á la reina nuestra señora.... » (*Ibid.*, p. 89.)

5. « En Madrid se dió á la reina nuestra señora un sombrero de paja con un crancerin de oro tirado que hizo un tirador de oro portugués, el cual sombrero llevaba una medalla hecha un Jesus de diamante, y por titulo del Jesus un rubí y esmeralda encima del título, con unos niños que le tenian, esmaltados de blanco, y en la misma medalla puesta una espiga de oro tirado. » (*Ibid.*, p. 95.)

6. Nous regrettons que des esprits sérieux aient adopté cette fable. Dans les *Négociations, Lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, recueil de documents d'une haute valeur historique, M. Louis Paris donne (p. 460) une lettre d'une dame de la cour d'Élisabeth à Catherine de Médicis où l'on lit : « La royne et la princesse (doña Juana) » sopent souvent en un jardin qui est près de la mèson, et le prince avec » elles, qui aime la royne singulièrement, de façon qu'il ne ce peult soler » de an dire bien. *Je croys qu'il voudroit estre davantage son parant.* » Sur cette dernière phrase, M. Paris dit en note : « Voilà certainement » l'indication de l'amour du jeune don Carlos pour Élisabeth. » Nous ne le comprenons pas ainsi, et, à nos yeux, il est évident que la dame en question veut faire allusion au mariage de don Carlos avec Marguerite,

tager cette passion par Elisabeth, cette princesse si pure, cette épouse si chaste et si attachée à son mari. Le roman et le théâtre n'ont rien de commun avec l'histoire [1]. Nous avons dit les seuls rapports qu'il y eût entre le fils et la femme de Philippe II, nous n'ajouterons qu'un mot : don Carlos était aussi peu fait pour éprouver de l'amour que pour en inspirer [2].

La mésintelligence qui régnait entre le prince et le roi n'était un mystère, à Madrid, ni pour les courtisans ni pour les ambassadeurs étrangers. Le peu d'amis qu'avait don Carlos s'en affligeaient, convaincus qu'elle ne pourrait avoir que des suites fatales pour lui. La reine douairière de Portugal, Catherine d'Autriche, son aïeule et sa grand'tante, n'était pas celle qui s'en inquiétât le moins ; elle portait une vive affection à son petit-fils, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu : elle essaya de le ramener à une conduite plus digne de lui, et à de meilleurs sentiments pour son père [3]. Son ancien précepteur, l'évêque d'Osma, y employait aussi tout son zèle et tout ce qu'il avait d'influence sur l'esprit de son élève. Don

sœur de la reine. Il n'aurait pas été « davantage son parant, » en se faisant aimer d'elle.

M. le marquis du Prat nous paraît lui-même avoir attaché trop d'importance à ce fragment de lettre. (Voy. *Histoire d'Élisabeth de Valois*, p. 132 et suiv.)

1. Dans un livre publié par madame Martha Walker Free, sous le titre de *Élisabeth de Valois, queen of Spain, and the court of Philipp II* (Londres, 1857, 2 volumes in-12), et qui contient un grand nombre de documents tirés des archives et des bibliothèques de Paris, on trouve, t. II, p. 134, un dizain en français prétendûment adressé par don Carlos à Élisabeth. Don Carlos ne faisait pas de vers et ne parlait pas le français.

2. Nous avons sous les yeux l'inventaire, dressé après la mort de don Carlos, de ses livres et de ses objets d'art. Nous trouvons, parmi ces derniers, un portrait de la reine Élisabeth ; mais nous y trouvons aussi ceux de Philippe II, de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, etc.

3. Voy. l'extrait d'une de ses lettres dans Kircher, *Principis christiani archetypon*, p. 184.

Carlos, si dur pour tant d'autres, avait toujours honoré, respecté, aimé Honorato Juan. Nous avons rapporté les termes dans lesquels il s'exprimait sur son compte en une circonstance solennelle [1]. Plusieurs lettres qu'il lui écrivit et qui ont été conservées sont tout autant significatives : dans l'une il appelle Juan le plus grand ami qu'il ait au monde, il promet de faire ce que Juan lui demandera [2]; dans une autre il lui marque qu'il est fou de plaisir en pensant qu'il va bientôt le voir [3]. C'était sur ses instances, on le sait, que le roi avait conféré à Juan l'évêché d'Osma ; ce fut aussi à sa prière que, par un bref du 13 mars 1566, Pie V exempta ce prélat de la résidence dans son diocèse pendant six mois de l'année [4]. Don Carlos ambitionnait, pour son précepteur, une dignité plus éminente encore que celle dont il avait été revêtu : il écrivit au pape, et il pressa vivement son nonce à Madrid, l'archevêque de Rossano, afin qu'Honorato Juan fût élevé au cardinalat [5], comme l'avait été le précepteur de son père, Juan Martinez de Siliceo.

L'évêque d'Osma avait un sincère attachement pour son royal élève, quoiqu'il ne se dissimulât ni ses défauts ni ses torts. Obligé de quitter la cour, au commencement de 1566,

1. Pag. 121, 129.

2. « .... Mi mayor amigo que tengo en esta vida, que haré lo que vos me pidiéredes.... » (KIRCHER, p. 184.)

3. « .... Y estoy loco de placer de vuestra venida.... « (Lettre du 23 janvier 1565, dans KIRCHER, p. 182.)

4. KIRCHER, p. 180.

5. « Il principe di Spagna mi disse, ricevendo quel breve di Sua Santità, che io scrivessi à Sua Beatitudine che si ricordasse e li concedesse quello ch'egli l'havea dimandato ; e perchè stava con gran piacevolezza ragionando, li dissi : « Io lo farò, benchè non sappia di che gli scriverò ». Sua Altezza con un certo solito suo riso disse che vorrebbe che Sua Santità facesse cardinale il suo maestro il vescovo d'Osma. » (Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 30 juin 1566 : MS. de la bibliothèque nationale de Madrid, X 172, pp. 115-119.)

pour aller dans l'Estrémadure respirer un air plus favorable à sa santé, il voulut faire entendre, encore une fois, au prince le langage de la raison et du devoir. Il lui écrivit, de Valladolid, une lettre que nous traduirons presque tout entière, malgré son étendue, parce qu'elle servira à faire apprécier en même temps et le maître et le disciple.

« La prière que j'adresse à Votre Altesse, lui disait-il, est de se ressouvenir de trois choses que je lui ai souvent mises devant les yeux.

» La première est l'amour et la crainte de Dieu, avec ce qui en dépend, et qui consiste à tenir grand compte de ses commandements, à les observer aussi bien intérieurement qu'extérieurement, pour le bon exemple que V. A. est obligée de donner à tout le monde; à entendre la messe et les offices divins avec attention et dévotion; à respecter les choses de l'Église et ses ministres, ainsi que les ordres religieux, sans montrer de partialité pour aucun de ceux-ci, car ils sont également bons et approuvés, et en les considérant, au contraire, en les favorisant, en les gratifiant tous indistinctement. Je supplie aussi V. A. de se rappeler qu'elle doit regarder comme tout à fait siens les choses et les ministres du saint-office, et leur être toujours favorable : si, dans tous les temps, cela fut juste et très-agréable à Dieu, aujourd'hui c'est d'une nécessité absolue, non-seulement pour ce qui touche l'honneur et le service de Notre-Seigneur, mais aussi pour ce qui concerne, en particulier, l'état royal, la tranquillité de ces royaumes et leur bonne administration.

» La seconde chose, après ce qui touche Dieu, est que V. A. obéisse à son père, le servant, le satisfaisant en tout ce qu'il vous ordonnera et que vous saurez qu'il désire pour votre propre bien et avantage. Si même V. A. laisse de côté l'obligation que Dieu en a si expressément et si spéciale-

ment imposée et la récompense temporelle qu'il a attachée à son accomplissement, outre l'éternelle, elle reconnaîtra que cette voie est la plus unie et la plus directe pour parvenir à ses fins, et y être aidé de Dieu, qui lui servira ainsi de boussole et de guide. De cette façon, V. A. aura pour elle le public, qui naturellement voit avec satisfaction les enfants respecter leurs parents et leur obéir. Et elle doit tenir pour très-certain, comme ce l'est, que tous les autres chemins sont dangereux et trompeurs, et qu'ils conduisent à des embarras réels, sans aucun avantage, parce que Dieu le permet ainsi.

» La troisième chose est que V. A. s'applique, en tout temps, à traiter ses serviteurs, en faits et en paroles, avec amour et douceur. Comme je l'ai dit plus d'une fois à V. A., c'est là une des choses qui d'ordinaire donnent et peuvent donner le plus de lustre à un prince, qui ont le plus de retentissement, non-seulement dans son propre pays, mais encore chez les nations étrangères, et qui servent le mieux à faire connaître son caractère et son inclination : car il y a lieu de présumer que tel il est avec ce petit nombre de gens qu'il voit habituellement, tel il sera avec tout le monde, et que, s'il traite mal ceux qui le servent nuit et jour, il sera peu disposé à traiter bien ceux qui à peine pourront l'approcher, loin de pouvoir le servir.

» V. A. doit observer la même conduite envers les serviteurs et les ministres de son père : on juge habituellement que le fils est d'autant plus ami du père et désire d'autant plus le contenter, qu'on le voit montrer de l'affection à ceux que le père aime et honore.

» Ce que je dis des serviteurs et des ministres, je l'applique également à tous les autres, puisque V. A. doit être le père de tous, après les longs et bienheureux jours du roi,

notre seigneur. Que V. A. accueille donc ceux qui viennent la voir et la servir; qu'elle les écoute avec bienveillance; s'ils la supplient de demander pour eux quelque chose à son père, que, sans s'engager trop, elle leur promette d'en parler à Sa Majesté, et qu'elle lui parle en effet, la sollicitant de les favoriser en ce qui sera juste et possible; enfin qu'elle leur dise peu de paroles, mais distinctes et claires, sans leur faire de questions étrangères à l'objet dont ils l'auront entretenue, ni les obliger à des réponses difficiles et dont ils seront aises de pouvoir se dispenser.

» Surtout je supplie V. A. d'avoir une très-grande attention à n'offenser qui que ce soit, en particulier ni en général : car, ainsi que je le lui ai dit souvent, c'est là pour les rois une chose dangereuse et qui peut avoir les plus fâcheuses conséquences, en leur faisant perdre l'amour de leurs sujets, comme des exemples notables l'ont prouvé. Il est clair, en effet, que de pareilles offenses ne se prennent de personne plus mal que des princes, par la raison que chacun désire être honoré d'eux et obtenir leur faveur, et que ceux qui reçoivent cette injure, ne pouvant s'en venger par une injure semblable ou par d'autres, la ressentent d'autant plus vivement.

» Pour prévenir cet inconvénient, j'ai toujours trouvé avantageux de ne pas s'enquérir de la vie des autres, ni de chercher à savoir les fautes commises par eux : l'expérience nous apprend que de cette curiosité naît un autre mal, car celui qui ne fait pas de questions ne connaît pas tant de particularités, et, ne les connaissant pas, n'a pas tant à dire ni tant d'occasions d'offenser. Il arrive ordinairement aussi que cela ne reste pas secret; il en résulte alors des troubles sérieux dans la maison même du prince et dans son royaume, et, à la fin, il perd tout crédit auprès des gens

qui, n'osant plus se fier à lui, ne lui disent pas ce qu'il lui importe de savoir. Or c'est là une perte qui est grande pour tous; mais, pour les princes, elle est d'une portée incalculable.

» Je sais bien que j'aurais pu me dispenser de dire tout cela à V. A., puisque Dieu lui a donné un si bon entendement; qu'elle a à son service des personnes qui lui font souvent des observations semblables et d'autres encore; puisque surtout je l'ai déjà différentes fois entretenue moi-même de cet objet : mais il me resterait des scrupules, si je ne l'en entretenais de nouveau en ce moment.

» Je supplie humblement V. A. de me pardonner cette prolixité, en l'attribuant au désir que toujours j'ai eu de la servir, d'être témoin de l'amour de Dieu et du monde pour elle, de la voir croître enfin pour les grands effets que réclament les conjonctures dans lesquelles il a plu au Tout-Puissant de la donner à ces royaumes, la première et la seconde fois [1].

» Que Dieu garde Votre Altesse, etc. Valladolid, 10 janvier.

» Humble domestique de Votre Altesse,

» Honorato Juan [2]. »

On ne connaît pas l'impression que ces remontrances et ces conseils si paternels et si sages produisirent sur don Carlos; on sait seulement qu'il ne réforma ni sa conduite ni son caractère. Ce furent, au surplus, les derniers avertissements qu'il reçut de son ancien précepteur : cet homme de bien succomba, peu de temps après [3], à la maladie qui le

1. Double allusion à la naissance de don Carlos et à sa guérison à Alcala.

2. Cette lettre est dans Kircher, p. 186.

3. Le 30 juillet 1566. (Kircher, p. 216.)

travaillait depuis deux années. A son lit de mort, il voulut encore donner une preuve de sa tendresse pour le prince : il l'institua son héritier universel, l'autorisant à modifier son testament en tout ce qu'il jugerait à propos [1].

Depuis l'accident arrivé à Élisabeth de Valois, en 1564, Philippe II n'était pas sans inquiétude sur la chose du monde qui le préoccupait le plus, je veux dire la perspective d'une lignée qui pût assurer la continuation de sa dynastie, car il ne mettait guère d'espoir à cet égard dans le prince son fils; aussi apprit-il avec bonheur, au commencement de 1566, que la reine était de nouveau enceinte. Dès ce moment, il l'entoura des soins les plus assidus, des attentions les plus délicates. Il résolut qu'elle ferait ses couches au château de Valsain, dans le bois de Ségovie [2], et le 19 mai, il lui fit prendre le chemin de cette résidence royale, où il l'avait précédée de quelques jours. Pendant ce temps, la princesse doña Juana se rendait à Aranjuez avec les princes de Hongrie. Don Carlos resta seul de la famille royale à Madrid [3]. Il n'en était pas fâché : au contraire, il lui semblait que, en l'absence du roi, il y était le maître. Il

1. Kircher, p. 212.

On trouve, dans les comptes de dépenses de don Carlos, qu'il envoya 2,000 écus aux exécuteurs du testament d'Honorato Juan, à Osma, « para » cumplir el ánima y testamento del dicho obispo en las cosas necesarias. » (Archives de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1050.)

2. Il ne reste plus aujourd'hui que des ruines du château de Valsain, dont la construction remontait au XIIIe siècle.

Philippe II datait du *Bois de Ségovie* les dépêches auxquelles il apposait sa signature, pendant qu'il habitait ce château.

Plusieurs membres de la famille royale, des personnes de la cour et le roi lui-même y étant tombés malades en 1566, il n'y retourna presque plus après cette époque.

3. Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, écrite de Madrid, le 29 mai 1566, dans *Montigny's leven en dood*, de M. Van Vloet, Bylage, p. 1. — Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, écrite de Madrid, le 5 juin.

allait chaque soir souper à la *Casa real del Campo*, lieu de plaisance situé en face du palais, sur l'autre rive du Manzanarès. La natation était un de ses goûts favoris ; il s'y livrait souvent en compagnie de don Juan d'Autriche, qui continuait d'être avec lui dans les meilleurs termes [1]. Du reste, il menait à Madrid sa vie habituelle [2]. A la fin du mois de juin, il partit pour le château de Valsain, où toute la famille royale fut bientôt après rassemblée.

La reine accoucha heureusement d'une fille dans la nuit du 11 au 12 août. La cour attendait l'événement avec anxiété, car, depuis plusieurs jours, Élisabeth souffrait d'une fièvre tierce. Sa délivrance ne dissipa pas entièrement les craintes qu'on avait conçues ; la fièvre durait toujours ; elle se changea même en tierce double, et, le 19 août, l'état de l'auguste princesse fut assez grave pour qu'on la crût à deux doigts de la mort [3]. Elle ne tarda toutefois pas à se rétablir.

Certain désormais de la fécondité de sa femme, Philippe II accueillit l'enfant qu'elle venait de mettre au monde avec autant de joie que si elle lui eût donné un fils [4]. Il dési-

1. Au mois de septembre suivant, au château de Valsain, don Juan devint quasi perclus des bras et des mains, pour s'être trop fréquemment baigné, avec don Carlos, en une petite rivière passant dans le bois de Ségovie. (Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 11 septembre 1566.)

2 « El príncipe nuestro señor siempre ha estado aquí, y le parece que en ausencia del padre es *sui juris*. Él haze la vida acostumbrada. Va cada dia cenar á la casa del Campo, donde tambien se baña..... » (Lettre d'Alonso de Laloo, du 29 mai 1566.)

3. C'est l'expression dont se sert Fourquevaulx, dans une dépêche à Charles IX, du 23 août 1566. — Tisnacq écrivait à Viglius le 22 du même mois : « Nous nous sommes icy, ces jours passez, trouvez, depuis l'ac- » couchement de la royne, en grand doubte de sa disposition et reconva- » lescence, ayant esté lundy dernier en extrême dangier, voire sy avant, » comme se m'est dict, qu'elle a esté oncques en l'aultre maladie qu'elle » eust passé deux ans. »

4. « Je fus, vendredy dernier, seiziesme de ce moys, féliciter la naissance de l'infante à Leurs Majestés Catholicques..... » Le roy catho-

gna don Carlos pour en être le parrain; la marraine qu'il choisit fut sa sœur, doña Juana. Le baptême fut administré à la princesse, le 25 août, dans la chapelle du château, par l'archevêque de Rossano, Giovanni-Battista Castagna, nonce du pape, et qui devint pape lui-même, vingt-cinq ans après, sous le nom d'Urbain VII [1] : telle était la débilité physique de don Carlos, que don Juan d'Autriche dut, à sa place, tenir l'infante et la rapporter dans la chambre de la reine. Don Carlos, selon ce qu'un ambassadeur écrivit à sa cour, n'avait de force que dans les dents [2].

Ce fruit si ardemment désiré de l'union de Philippe et d'Élisabeth de Valois reçut les trois noms d'Isabel-Clara-Eugenia : le premier, en mémoire de la reine catholique, sa trisaïeule, et de l'impératrice Isabelle, femme de Charles-Quint; le deuxième, par le motif que la délivrance de la reine avait eu lieu le jour de Sainte-Claire; le troisième, parce que, étant allée, le 14 novembre, à Getafe, à deux lieues de Madrid, voir passer le corps de saint Eugène [3], elle avait fait vœu, si elle devenait mère, d'appeler du nom de ce saint l'enfant qu'elle aurait [4]. Ce fut cette princesse à qui, trente-

licque (après la délivrance de la reine) voulsit veoir l'infante et la feit veoir à la royne sa femme, puis s'en alla à la chapelle remercier Dieu fort dévotement, disant à tous qu'il estoit le plus content prince du monde, et trop plus aise d'avoir une fille que si ce fût un infant..... » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 18 août 1566.)

1. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 29 août 1566. — Lettre de Courtewille à Viglius, du 30 août.

2. Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 26 août 1566.

3. Voy. p. 137.

4. Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 26 août 1566. L'ambassadeur, après avoir raconté ces particularités, qu'il tenait de la reine elle-même, ajoute : « Tellement qu'elle pense avoir conceu ceste » infante la nuit ensuivant, car elle fut de retour vers le roy son mary. »

Courtewille, dans sa lettre du 30 août à Viglius, déjà citée, rapporte les mêmes circonstances à peu près que l'ambassadeur de Charles IX ; il dit de plus : « Je tiens que son principal nom sera *la infanta doña* » *Ysabel.* » L'événement justifia cette conjecture.

deux années plus tard, Philippe II céda les Pays-Bas, en la mariant avec l'archiduc Albert, l'un des fils de Maximilien II.

Quelques jours avant l'accouchement de la reine, don Carlos avait donné un nouveau sujet d'indisposition à son père. Philippe s'était enfermé avec plusieurs de ses ministres, pour délibérer sur des affaires d'importance. Don Carlos, curieux de connaître ce dont ils parlaient, appliqua son oreille à la porte de la chambre où ils étaient réunis. Il se trouvait là exposé à la vue des dames de la reine, qui étaient dans les appartements supérieurs, et des pages qui étaient en bas. Don Diego de Acuña, l'un de ses gentilshommes, lui en fit l'observation; il lui dit aussi que le roi pourrait sortir subitement, et qu'il s'étonnerait de le trouver en cet endroit. Don Carlos en voulait depuis longtemps à Acuña [1]; il prit mal ses paroles; il s'oublia même jusqu'à le frapper du poing. Le roi, qui le sut, réprimanda vertement son fils [2]. Il attacha depuis à sa propre maison don

1. D'après une lettre de Dietrichstein à Maximilien, du 19 avril 1564, don Carlos détestait Acuña, parce que celui-ci l'avait obsédé pour qu'il épousât sa tante doña Juana. (Koch, *Quellen*, etc., p. 119.)

2. « No puedo dexar de avisar á V. S. como estos dias, estando Su Magd. en la cámara del consejo d'Estado sobre las cosas de Flándes, el príncipe nuestro señor se puso arrimo á la cerradura de la puerta para escucharlo. Y como don Diego de Acunha le dixese que Sū Magd. saldria, y que Su Alteza se fuese de ally, porque le veyan de arriba las damas de la reyna, y de abaxo los pages, le començó el príncipe á tratar mal, y aun dar de pescosones con los puños cerrados.... Su Magd. lo ha sabido, y ha reñido mucho á su hijo.... Al dicho don Diego trae de mucho tiempo odio, y dize que quantos años le ha servido, tantos le trae enfadado.... » (Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, écrite de Ségovie, le 3 août 1566, dans *Montigny's leven en dood*, Bylage, p. 18.)

Leonardo de Nobili, ambassadeur de Florence à Madrid, dans une lettre à Côme de Médicis du 24 juillet 1567, rapporte le même fait en ces termes : « A don Diego da Cugna, principal cavaliero della sua camera, li dette delli » pugni, talchè dimandò licenza da S. M. e partissi da quel servizio. Ma » S. M. lo fece subito della sua camera, con darli una commenda molto » buena e grandi offerte, scusando la ineptia del principe. »

Diego de Acuña, qui ne pouvait plus rester au service du prince, après avoir reçu de lui un tel outrage, et le gratifia d'une commanderie supérieure à celle dont il avait joui jusqu'alors [1].

1. La commanderie d'Acuña était de 2,000 écus ; le roi lui donna celle du seigneur de la Chaulx, qui était de 3,000. (Lettre de Jean de Noircarmes, seigneur de Selles, au comte de Hornes, écrite de Madrid, le 27 mars 1567, aux Archives du royaume.)

CHAPITRE X

Arrivée à Madrid du baron de Montigny, chargé, avec le marquis de Berghes, par la gouvernante des Pays-Bas, d'exposer au roi la situation critique de ces provinces. — Accident survenu au marquis. — Opinion désavantageuse que le roi a de ces deux personnages ; motifs sur lesquels elle est fondée. — Il dissimule toutefois et fait à Montigny un accueil bienveillant. — Il le rassure sur ses sentiments à l'égard des seigneurs des Pays-Bas. — Montigny est dupe de ces démonstrations fallacieuses. — Il représente au roi l'urgence d'abolir l'inquisition, de modérer les placards et d'accorder un pardon général. — Réponse évasive de Philippe. — Nouvelles instances de Montigny. — Le roi remet sa décision jusqu'après qu'il aura établi sa résidence au château de Valsain. — Il ordonne à Hopperus, Tisnacq, Courtewille et Pfinzing d'aller l'attendre à Ségovie. — Il mande au château de Valsain les membres de son conseil d'État, et veut qu'ils délibèrent avec les ministres belges sur les mesures qu'exige la situation des Pays-Bas. — Remarque à propos du compte rendu de ces délibérations par Hopperus. — Mécontentement de Montigny de n'avoir pas été appelé au conseil. — Mémoire présenté par lui au roi. — Philippe II réunit, sous sa présidence, ses ministres espagnols et belges ; il leur déclare ses déterminations sur les trois points sollicités par le gouvernement des Pays-Bas. Hopperus et Tisnacq les communiquent à Montigny, qui les blâme avec vivacité devant eux, s'en explique librement avec le roi, et tient un langage plus libre encore à Ruy Gomez. — Restrictions mentales mises par le roi aux concessions auxquelles il vient de consentir : déclaration secrète dont il fait dresser acte par le notaire Pedro de Hoyos ; lettre à son ambassadeur à Rome. — Il ordonne à la duchesse de Parme de lever des troupes en Allemagne, et lui interdit de convoquer les états-généraux. — Position pénible de Montigny, dont les ennuis s'augmentent encore des retards que souffre l'arrivée du marquis de Berghes. — Répugnance de Berghes pour la mission qu'on lui avait donnée. — Il se met enfin en route. — A Lusignan, il hésite à poursuivre son chemin, et envoie son majordome Aguilera à Montigny. — Conférence nocturne et secrète d'Aguilera avec Montigny, qui le présente le lendemain au roi. — Philippe écrit au mar-

quis de Berghes une lettre autographe où il lui exprime le désir de le voir. — Berghes se remet en route et arrive à Ségovie. — Il est bien reçu du roi, et remplit au château de Valsain ses fonctions de gentilhomme de la chambre. — Audiences données par le roi à Berghes et à Montigny. — Conférences qu'ils ont avec le duc d'Albe et Ruy Gomez, et qui n'aboutissent à rien. — Nouvelles fâcheuses reçues des Pays-Bas : saccagement général des églises et des monastères. — Le roi, déjà un peu indisposé, est saisi d'une fièvre violente en apprenant ces nouvelles. — Lettres ultérieures de la duchesse de Parme complétant le récit des dévastations exercées par les iconoclastes, et faisant connaître les concessions auxquelles elle s'est vue obligée de souscrire. — Exaspération des Espagnols contre les Belges ; sermons passionnés de leurs prédicateurs. — Consternation, désagréments et embarras des Belges qui se trouvent à Ségovie. — Rétablissement de Philippe II ; il reçoit un envoyé de Charles IX. — La fièvre le reprend ; mais il en est tout à fait délivré au commencement d'octobre. — Sa maladie ne l'empêche pas de s'occuper des affaires : cédule qu'il fait expédier aux églises cathédrales, afin qu'on prie pour la famille royale et pour la conversion des hérétiques ; lettres à la duchesse de Parme touchant son voyage prochain aux Pays-Bas et l'assemblée des états-généraux, à laquelle il continue de s'opposer. — Il quitte le château de Valsain et rentre à Madrid. — Nouvelles de plus en plus alarmantes des Pays-Bas : projets de partage de ces provinces formés par les chefs du mouvement révolutionnaire ; plans de résistance à l'armée royale. — Soucis qu'en prend Philippe II. — Il assemble son conseil, sous sa présidence, pour délibérer sur le parti auquel il s'arrêtera définitivement. — Discours du comte de Chinchon, de don Juan Manrique et du duc d'Albe. — Assentiment qu'obtient du roi le langage de ce dernier, auquel il destine le commandement de ses troupes. — Vains efforts du prince d'Eboli pour lui faire préférer le comte de Feria. — Berghes et Montigny tâchent, avec aussi peu de succès, d'engager le roi à envoyer aux Pays-Bas le prince d'Eboli lui-même. — Doutes sur les rapports que, suivant l'historien Cabrera, les deux seigeurs belges auraient eus avec don Carlos. — Le roi ne donne pas connaissance, d'abord, à la duchesse de Parme, du choix qu'il a fait du duc d'Albe, et pourquoi. — Dispositions qu'il prend pour la concentration en Italie d'un corps de troupes considérable. — Lettres aux princes italiens. — Envoi du comte Juan de la Anguisola aux cantons suisses, de don Juan de Acuña au duc de Savoie, de don Bernardino de Mendoza au duc de Lorraine. — Nomination de Francisco d'Ibarra comme provéditeur-général. — Explications sur les ressources à l'aide desquelles Philippe II fit face aux frais de cet armement. — Arrivée à Madrid de l'évêque d'Ascoli, chargé par Pie V de solliciter le départ du roi pour les Pays-Bas et la mise en liberté de l'archevêque de Tolède. — Mécontentement que cette mission cause à Philippe II. — Plaintes qu'il en fait au pape, dans des termes très-vifs, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome. — Instances vaines de Berghes et de Montigny pour obtenir

du roi la permission de retourner aux Pays-Bas. — Mort de Berghes à Madrid. — Honneurs que le roi lui fait rendre. — Arrestation de Montigny, qui est enfermé d'abord à l'alcazar de Ségovie, et ensuite au château de Simancas, où le roi le fait étrangler secrètement.

Le 1er juin de cette année était arrivé à Madrid Floris de Montmorency, baron de Montigny, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et grand-bailli de Tournay et Tournaisis. Il y était envoyé par la duchesse de Parme, régente des Pays-Bas, avec la mission d'exposer au roi la situation critique où se trouvaient ces provinces. Philippe, au mois d'octobre de l'année précédente, avait ordonné impérativement que les placards sur la religion, dont la rigueur révoltait les juges mêmes chargés de les appliquer, y fussent exécutés à la lettre, et l'inquisition exercée sans entraves. Cet ordre avait soulevé des murmures sur tous les points du pays et dans toutes les classes de la population. A l'exemple de ce qui s'était vu en France quelques années auparavant, une partie considérable de la noblesse avait formé une confédération dans le but de parvenir à l'abolition de l'inquisition et au changement radical des placards ; les confédérés s'étaient engagés, par serment solennel, à y contribuer de tout leur pouvoir; ils s'étaient promis l'un à l'autre, si l'on voulait les persécuter ou les molester, de s'assister en tout et partout, de corps et de biens. Au nombre de deux cent cinquante environ, ils avaient, le 5 avril, présenté à la duchesse de Parme une requête contenant l'expression de leurs vœux, pour ne pas dire de leurs volontés. Le conseil d'État, les chevaliers de la Toison d'or, les gouverneurs des provinces, consultés par la gouvernante, s'étaient prononcés pour que l'inquisition fût abolie et les placards modifiés. Montigny était chargé de soumettre au roi des propositions dans ce sens.

Le marquis de Berghes, Jean de Glymes, capitaine-géné-

ral et grand-bailli de Hainaut, avait été désigné pour faire avec lui le voyage d'Espagne; une blessure qu'il reçut au jeu du mail, à Bruxelles, deux jours avant celui fixé pour son départ, l'avait forcé de le différer.

Philippe II n'ignorait point la part que Berghes et Montigny avaient prise à tout ce qui était arrivé dans les Pays-Bas depuis 1559; les lettres de la duchesse de Parme, de Granvelle, du secrétaire Armenteros, du *contador* Alonso del Canto, de fray Lorenzo de Villavicencio [1], l'en avaient trop bien instruit. La conduite du premier à Tournay et celle du second à Valenciennes, lors des troubles excités dans ces deux villes par les calvinistes, l'avaient beaucoup mécontenté. Tous deux étaient à ses yeux de fort mauvais catholiques : Montigny avait mangé publiquement de la viande à Tournay pendant le carême [2]; lui et le marquis déclaraient à qui voulait l'entendre qu'il n'était pas bien de verser le sang pour les choses de la religion [3]. Berghes avait osé demander au doyen de Sainte-Gudule, à Bruxelles, en quel endroit de l'Écriture il trouvait que les hérétiques dussent être brûlés, et répondre à une dame qui le consultait, aux eaux d'Aix-la-Chapelle, sur la conduite à tenir envers ceux qu'elle avait dans sa terre : « L'hérétique qui se convertit doit être exempt » de toute peine; l'obstiné, moi je ne le tuerais pas, parce » qu'il peut se convertir [4]. » A la duchesse de Parme elle-même il avait dit tout récemment que quatre années ne se passeraient point sans que le roi, s'il tenait à conserver les

1. *Correspondance de Philippe II,* etc., t. I et II, *passim*.
2. Lettre de Granvelle au roi, du 9 mai 1563. (*Papiers d'État*, etc., t. VII, p. 74.)
3. *Ibid.*
4. Mémoire de fray Lorenzo de Villavicencio, du 7 janvier 1566. (*Correspondance de Philippe II,* etc., t. II, p. 36.)

Pays-Bas, fût forcé de se servir de ceux qui y avaient déserté la religion catholique, à moins qu'il ne fît descendre du ciel leurs pères et leurs aïeuls [1]. Philippe avait, de plus, des raisons particulières d'en vouloir à ces deux seigneurs : le marquis de Berghes avait parlé de lui dans des termes outrageants, jusqu'à l'accuser de duplicité [2] ; Montigny, à son retour d'Espagne, où il avait été député une première fois en 1562, n'avait pas craint de lui reprocher en plein conseil de nourrir des sentiments d'inimitié pour les Belges [3] ; il avait depuis fait mille plaintes contre lui [4].

Si donc il n'avait pas été possible à la gouvernante de lui envoyer d'autres ambassadeurs, il eût été difficile qu'elle en choisît qui lui fussent personnellement plus désagréables. Montigny venait de lui donner un nouveau sujet de suspecter ses sentiments en s'arrêtant, à Paris, chez les Châtillon, ses parents, que Philippe regardait comme des ennemis déclarés de la religion et de l'Espagne ; le cardinal de Granvelle, depuis quelque temps déjà, lui avait signalé, en les présentant sous le jour le plus défavorable, les relations

1. « .... Il marques de Bergas.... agiunse che non passariano quatro anni che V. M., se voleva mantenere questi Stati, saria forzato di servirs di quelli che sono desviati di nostra santa fede, se non faceva discendere del cielo a li padri et avi di quelli che vivono al presente.... » (Lettre de la duchesse de Parme au roi, du 11 juin 1566 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 530.)

2. Lettre de fray Lorenzo au secrétaire Erasso, du 27 décembre 1565. (*Correspondance de Philippe II*, etc., t. II, p. 27.)

Ces propos du marquis de Berghes furent confirmés au roi par Granvelle, dans une lettre écrite de Rome, le 14 octobre 1566. Il s'exprimait ainsi : « Escribiéronme, al noviembre pasado, de Flándes unos que el » marqués decia que V. M. le tenia por doble, mas que jamás platicó » persona mas doblada que V. M., y otras cosas de este tono..., » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 903.)

3. Lettre de la duchesse de Parme au roi, du 13 janvier 1563. (*Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 235.)

4. Lettre d'Alonso del Canto au roi, du 22 avril 1566. (*Ibid.*, p. 411.)

fréquentes de Montigny avec cette puissante famille française[1].

Mais Philippe — nous l'avons dit déjà — savait dissimuler son ressentiment. Il reçut Montigny comme s'il eût été l'un de ses vassaux pour lequel il aurait eu le plus de bienveillance; leur premier entretien ne dura pas moins de deux heures, et il fut suivi, à peu de jours d'intervalle, d'une seconde audience tout aussi longue. Philippe se plut à tranquilliser l'envoyé de sa sœur, qui lui exprimait la crainte où l'on était aux Pays-Bas, qu'il n'eût une opinion désavantageuse de beaucoup de personnes, et même de quelques-uns des principaux seigneurs; il l'assura qu'on avait cette idée à tort, qu'il était fort satisfait de tous les seigneurs, dont il n'avait pas oublié les bons et grands services[2]. Montigny, qui pourtant ne manquait pas de perspicacité, se laissa prendre à ce langage cauteleux, à ces démonstrations fallacieuses : « Je puis asseurer Vostre Altèze — écrivit-il à la » duchesse de Parme — que je trouve à Sa Majesté toute la » bonne affection, amour et volunté, tant vers nostre pays » que vers tous ses subgectz et bons serviteurs de delà, que

1. Lettre du 18 juillet 1565. (*Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 359.)

2. Presque au moment où il donnait ces assurances à Montigny, il écrivait, de sa main, sur une lettre (du 22 juin) par laquelle la duchesse de Parme l'engageait à remercier les seigneurs des bons offices qu'ils avaient faits auprès des états de leurs gouvernements au sujet de la modération des placards, les paroles suivantes, qui découvrent ses véritables sentiments : « Bueno es esto, y dévenla de haber visto ellos, y deven de querer » que yo se lo alabe, para mostrar allá qu'es de mi voluntad : con que » podria ser que hubiesen atraido á algunos estados al parecer que han » dado; » ce qui peut se traduire ainsi : « Cela est bon ! Ils doivent » avoir vu cette lettre, et ils désirent sans doute que je les loue de leur » conduite, pour montrer là-bas que c'est de ma volonté qu'a été faite la » modération des placards; peut-être même se sont-ils servis de ce moyen » afin d'obtenir de quelques-uns des états l'avis que ceux-ci ont donné. » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 529.)

» ung prince doibt et peult avoir en droit ses subgectz ; et de » ma part, ne me sçauroye assez louer de la faveur bonne et » bénigne audience qu'il me donne toutes les fois que je la » demande ou luy parle de ses affaires [1]. »

Fidèle à ses instructions, Montigny s'était attaché à démontrer au roi l'urgence d'abolir l'inquisition, de sanctionner un projet de modération des placards dont il était porteur [2], et d'accorder un pardon général. Philippe ne s'en montra pas convaincu ; il répondit au député belge que c'étaient là des choses de grande conséquence ; qu'il voulait y

1. Lettre du 2 août 1566. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 533.)

2. L'extrait suivant de l'instruction de Berghes et de Montigny fera connaître l'esprit dans lequel était conçu ce projet de modération des placards qui, rédigé par le conseil privé, sanctionné par le conseil d'État renforcé des chevaliers de la Toison d'or et des gouverneurs des provinces, avait obtenu aussi l'assentiment de la plupart des états provinciaux :

« Pour monstrer l'ordre que l'on a tenu en ceste modération, l'on y a plus prez suyvy le droict escript et la forme par laquelle furent les bons empereurs, du temps de l'Église primitive, ont trouvé moyen d'extirper l'hérésie et donner progrès à la religion chrestienne, assavoir : par tascher à destruyre leur faulse doctrine, leurs assemblées et conventicles, leurs ministres, empescher l'administration de leurs superstitieulx sacremens, oster leurs livres, et obvier aux disputes fréquentes dont principalement tout ce mal d'hérésie procède. Par quoy toutes ces choses sont, par ledict concept, deffendues sur paine de la hart contre les *autheurs, dogmatiseurs, réceptateurs* et tous *séducteurs* des aultres.

» Laquelle peine de la hart, comme la plus infâme et propre pour séditieulx, larrons et perturbateurs du repoz publicque, a esté choisie, pour ce aussi qu'ilz la redoubtent le plus, et que celle du feug plusieurs de telz trompeurs ont cy-devant affecté, pour estre célébrez au martyrologe de leurs sectes.

» Mais, quand au povre populace séduyct et circonvenu par les ruses et finesses de telz faulx dogmatiseurs et trompeurs, les paines ont esté modérées et la plupart délaissées à l'arbitraige des juges, selon la qualité ou fréquence du délict, affin que cela ne demeure impuny : faisant grâce aux pénitens pour la première fois, et aux pertinaces apposant paine de bannissement perpétuel hors des pays de par decà, sur la hart, avec les aultres poinctz amplement reprins en la forme de ladicte modération, selon les circonstances aggraviantes ou alléviantes en chascun desdicts cas, comme en bonne justice il fault mesurer les peines avec les délictz. »

réfléchir mûrement. Sur de nouvelles instances de Montigny, il finit par lui dire qu'il se décideraît au château de Valsain où il devait aller retrouver la reine [1]. Il commanda à Hopperus, arrivé depuis plusieurs semaines à Madrid pour remplacer Charles de Tisnacq dans la charge de garde des sceaux des Pays-Bas, à Tisnacq lui-même, au secrétaire d'État Josse de Courtewille et au secrétaire pour la correspondance allemande Pfinzing, d'aller l'attendre à Ségovie. Le 25 juin il partit pour le Pardo [2]. Il rejoignit la reine le 8 juillet [3].

Il avait mandé au château de Valsain les membres de son conseil d'État : le duc d'Albe, le prince d'Eboli, le comte de Feria, le prieur don Antonio de Tolède, don Juan Manrique, Luis Quijada ; il leur ordonna de délibérer, sur les mesures qu'exigeait la situation de ses États de Flandre, avec les trois ministres belges, Hopperus, Tisnacq et Courtewille.

Nous avons, dans l'ouvrage d'Hopperus sur les troubles des Pays-Bas [4], un résumé de ces délibérations, mais il ne répond qu'imparfaitement à la curiosité du lecteur ; il est diffus et sec ; il ne donne aucune idée des débats qui eurent lieu dans le sein du conseil ; on n'y voit pas les avis qu'exprimèrent individuellement les personnages considérables appelés à formuler des propositions dont le sort des Pays-Bas allait dépendre.

Montigny, qui s'était rendu au château de Valsain sur l'invitation du roi, fut mortifié de n'avoir pas été admis à ce conseil ; le caractère dont il était revêtu, sa qualité de che-

1. Lettre de Montigny à la duchesse de Parme, du 29 juin, dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 426.

2. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 29 juin.

3. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 21 juillet.

4. *Recueil et Mémorial des troubles des Pays-Bas*, part. III, chap. IV. Cabrera (*Felipe II*, liv. VII, chap. IV, pp. 400 et suiv.) copie, presque mot pour mot, ce chapitre d'Hopperus.

valier de la Toison d'or, lui paraissaient mériter qu'on lui fît cet honneur [1]. Tisnacq et Hopperus en jugeaient de même; il n'avait pas tenu à eux que l'envoyé du gouvernement des Pays-Bas ne fût entendu dans des discussions auxquelles il avait un si grand intérêt : mais le roi avait résisté à leurs instances [2]. Montigny venait de lui présenter un Mémoire où il insistait sur l'abolition de l'inquisition, la modération des placards et le pardon général, en demandant, de plus, que la gouvernante fût autorisée à faire aux placards, de l'avis des conseils d'État et privé, les changements ultérieurs dont la nécessité serait reconnue; qu'il lui fût envoyé « quelque » bonne et grande provision d'argent; » que le roi écrivît une » bonne lettre » au prince d'Orange; car, disait-il, ce seigneur « est personnage de grand service et qui a grand » crédit au pays et hors du pays, etc. [3]. »

Le 26 juillet, Philippe II réunit en sa présence ses ministres espagnols et belges, pour qu'ils lui fissent rapport de ce qu'ils avaient conclu [4]. Après qu'il lui en eut été donné connaissance, il se prononça sur les trois points sollicités par le gouvernement des Pays-Bas, de la manière suivante : l'exercice de la juridiction épiscopale étant établi comme de droit appartenait, il était content, disait-il, que l'inquisition apostolique cessât; il n'était point opposé à la modération des placards, mais le projet qu'on lui avait soumis lui paraissait exiger des changements, et il en réclamait un autre;

1. Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, écrite de Ségovie, le 3 août 1566, dans *Montigny's leven en dood*, Bylage, p. 12.

2. « .... Egimus sedulo apud regem ut Montenïacus particeps esse posset concilii; verum id nunquam quivimus impetrare.... » (*Joach. Hopperi epistolæ ad Viglium*, p. 91.)

3. Ce Mémoire, en date du 20 juillet, est aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 533.

4. Lettre de Montigny à la duchesse de Parme, du 2 août, déjà citée. — Hopperus, *Memorial*, part. III, chap. v.

il autorisait enfin la duchesse de Parme à accorder grâce et pardon, non-seulement aux confédérés, mais encore à tous ceux qui avaient contrevenu aux édits sur la religion. Au surplus, il persistait dans l'intention, qu'il avait annoncée déjà à la gouvernante [1], de se rendre aux Pays-Bas, et assurait qu'il y serait au printemps de 1567 au plus tard [2].

A l'issue du conseil, Hopperus et Tisnacq, par ordre du roi, communiquèrent à Montigny ce qui y avait été résolu. Montigny leur dit que cette résolution n'était pas « acertée » [3], car le point essentiel pour la tranquillité des Pays-Bas, c'est-à-dire la modération des placards, restait en suspens, et les termes dans lesquels était conçu l'article de l'inquisition pouvaient faire naître des difficultés nouvelles. Il ajouta qu'elle entraînerait la perte du pays; qu'il ne doutait pas qu'en l'apprenant, tous les seigneurs n'abandonnassent la duchesse de Parme et ne se retirassent chez eux; qu'on voyait bien que le roi faisait peu de cas des provinces belgiques, lesquelles n'étaient qu'un morceau de terre pour lui qui possédait tant de royaumes [4]; qu'en se décidant ainsi dans un sens tout à fait opposé à son service et aux remontrances qui lui avaient été faites, il confirmait l'opinion, où l'on avait toujours été aux Pays-Bas, qu'il se défiait des seigneurs et même de la gouvernante. Tisnacq et Hopperus lui repartirent que telle était la volonté du roi, et que Sa

1. Dans une lettre du 6 mai.

2. Il notifia ces déterminations à la duchesse de Parme par une lettre française, du 31 juillet, qui a été publiée dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, par le baron DE REIFFENBERG, p. 75.

3. Cette expression, empruntée à l'espagnol *acertado*, n'a pas son équivalent littéral en français. Le dictionnaire de l'Académie donne à *acertado* la signification de *prudent*.

4. « .... Que parecia que se dava à S. M. muy poco por aquel pedaço de tierra, por tener muchos reynos.... » (Lettre d'Alonso de Laloo, du 3 août, ci-dessus citée.)

Majesté y avait mûrement réfléchi. Il répliqua que le roi était le maître, mais que, quant à lui, il ne satisferait pas à la charge qui lui avait été donnée, ni à ses devoirs de vassal, s'il ne protestait que son avis était contraire à la décision prise. Il les requit de rendre un compte fidèle au roi de ce qu'il venait de leur dire, en les prévenant qu'il s'en expliquerait de la même façon avec Sa Majesté. C'est ce qu'il fit dans la soirée [1], et avec une telle liberté, que Philippe changea de couleur, lui qui n'en changeait guère [2]. En le quittant, il alla trouver Ruy Gomez, auquel il tint un langage plus libre encore : il ne croyait pas — telles furent les propres expressions dont il se servit — que le roi fût catholique, puisqu'il mettait en danger de se perdre les âmes de tant de millions de ses sujets [3].

Qu'eût donc dit Montigny, s'il avait pu se douter que ces concessions jugées par lui insuffisantes, le roi les regardait comme excessives, et qu'il ne les faisait qu'avec des restrictions mentales qui en devaient détruire toute la portée ? Le 9 août, en effet, Philippe appela au château de Valsain le notaire Pedro de Hoyos, et, en présence du duc d'Albe, du licencié Francisco de Menchaca et du docteur Martin de Velasco, il lui déclara qu'en autorisant la duchesse de Parme à pardonner à ceux qui s'étaient compromis dans les troubles des Pays-Bas, il n'avait pas agi librement ni spontanément ; qu'il y avait été forcé par les circonstances, et l'avait fait pour éviter de plus grands maux [4] ; que cette autorisa-

1. Lettre de Montigny à la duchesse de Parme, du 2 août 1566, déjà citée. — Lettre d'Alonso de Laloo, du 3 août.

2. « Monsr. de Montigny replicó muy libremente, y hasta que puso color á S. M. » (Lettre d'Alonso de Laloo, du 3 août.)

3. « .... Se llegó monsr. de Montigny á Ruy Gomez, al qual habló en la misma sustancia, y aun le dixo mas, que no creya que S. M. era cathólico, pues ponia en peligro de dañarse tantos millones de ánimas. » (*Ibid.*)

4. « .... Cum itaque certissimum sit.... Suam Majestatem non libere nec

tion ne pouvait donc ni en droit ni en raison l'obliger [1]; qu'en conséquence, il se réservait le pouvoir de punir les auteurs des délits commis contre la religion ou contre sa souveraineté, et spécialement ceux qui en avaient été les principaux instigateurs [2]. Il ordonna à Hoyos de dresser acte de cette déclaration qui, pour le moment, devait demeurer secrète, mais qui serait rendue publique en temps opportun [3]. Trois jours après, il chargea le grand commandeur de Castille, son ambassadeur à Rome, de faire connaître confidentiellement au pape que, l'inquisition ayant été établie aux Pays-Bas par les souverains-pontifes, l'abolition qu'il en avait accordée ne pouvait avoir de force qu'avec le consentement du saint-siége; que, si le nouveau projet de modération des placards qui lui serait soumis devait, en quoi que ce fût, affaiblir le châtiment des mauvais, il y refuserait son approbation; que le pardon général ne concernait pas les délits qui étaient du ressort de l'autorité ecclésiastique. « Ainsi — disait-il au grand commandeur — vous pouvez » assurer Sa Sainteté que, avant de souffrir la moindre chose » qui porte préjudice à la religion et au service de Dieu, je » perdrais tous mes États et perdrais même cent vies, si je

sponte sua aut innata sibi clementia et benignitate usum esse, sed gravissimis his necessitatibus quæ justissimam causam cuicumque, quantumvis constantissimo aut potentissimo regi, præcipue catholico, præberent.... »

1. « .... Ob idque similiter certissimum esset præfatam veniam ac indulgentiam.... nullo tamen jure nullaque ratione Suam Majestatem obligare.... »

2. « .... Reservans et reservatam esse censens potestatem et facultatem sibi omni jure divino et humano concessam et competentem, eadem delicta et crimina puniendi et castigandi, præcipue in eos et contra eos qui duces et capita seditionum et criminum fuerunt.... »

3. « .... Cujus suæ declarationis, testationis, reservationis petiit et mandavit fieri et confici publicum instrumentum, suo quidem tempore ostendendum et publicandum, nunc vero justis de causis et rationibus secretum et celandum. » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 531.)

» les avais, car je n'entends ni ne veux être seigneur d'héré-
» tiques. Vous l'assurerez aussi que je tâcherai d'arranger
» les affaires de la religion aux Pays-Bas, si c'est possible,
» sans recourir à la force, parce que ce moyen entraînera
» la totale destruction du pays, mais que je suis déter-
» miné à l'employer cependant, si je ne puis d'une autre
» manière régler le tout comme je le désire ; et, en ce cas,
» je veux moi-même être l'exécuteur de mes intentions, sans
» que ni le péril que je puis courir, ni la ruine de ces pro-
» vinces et des autres États qui me restent, puissent m'en-
» pêcher d'accomplir ce qu'un prince chrétien et craignant
» Dieu est tenu de faire pour son saint service, le maintien
» de sa foi catholique, l'autorité et l'honneur du saint-
» siége [1]. » Dans le même temps il écrivit à la duchesse de Parme, pour qu'elle préparât la levée en Allemagne de trois mille chevaux et dix mille gens de pied [2]. Et, comme elle venait de lui mander qu'on ne cessait d'insister auprès d'elle sur l'assemblée des états-généraux ; que les seigneurs la réclamaient aussi vivement que le peuple ; que le comte d'Egmont, après lui en avoir parlé huit ou dix fois, lui avait dit enfin que, si elle ne les convoquait pas, ils se réuniraient d'eux-mêmes [3], il lui renouvela la défense, qu'il lui avait faite dans des dépêches précédentes, de permettre cette convocation, « sans en avoir premiers aultres nouvelles de
» luy [4]. »

La position de Montigny à la cour d'Espagne devenait plus pénible de jour en jour. Les deux ministres belges à cette

1. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 445.
2. Lettres françaises du roi, du 13 août, dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, pp. 156 et 159.
3. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 432.
4. Lettre française du 13 août, dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 149.

cour, Tisnacq et Hopperus, ne secondaient pas ses démarches ; ils se montraient plus jaloux de faire preuve de dévouement à leur souverain que de remplir leurs obligations envers leur patrie [1]. Ce qui augmentait encore les ennuis de Montigny, c'étaient les retards que souffrait l'arrivée du marquis de Berghes.

Berghes n'avait accepté qu'avec répugnance la mission qui lui avait été donnée ; il tenait pour certain — il l'avait dit à la duchesse de Parme — que son voyage ne produirait aucun fruit [2]. Lors du départ de Montigny, il avait signifié à la gouvernante qu'il ne voulait plus aller en Espagne, et il avait fallu que Montigny et Egmont se joignissent à la duchesse pour le faire revenir sur cette détermination [3].

Le 1er juillet enfin il s'était mis en route, voyageant la plupart du temps en chariot, car il n'était pas entièrement rétabli de sa blessure [4] ; aussi, le 19, il avait à peine atteint Lusignan, à quelques lieues au delà de Poitiers. Là il hésita à poursuivre son chemin ; il était accablé de la chaleur et souffrant d'anciennes infirmités que la fatigue du voyage avait réveillées ; il semblait aussi qu'il eût quelque pressentiment de la fin qui l'attendait en Espagne. Après bien des ré-

1. Montigny disait à la duchesse de Parme, dans sa lettre du 2 août déjà citée : « Vostre Altèze se asseure je n'ay trouvé icy assistance aucune ; » mesmes que j'ay requis diverses fois et offert au président Tisnacq nous » assembler sur ces affaires, depuis ma venue, par ensemble et monsieur » Hopperus, pour communiquer, puisque estions tous icy pour le service » du roy et de nostre patrie : jamais je ne l'ay peu obtenir.... »

Dans sa lettre du 3 août au comte de Hornes, Alonso de Laloo raconte une altercation qui eut lieu, le 1er août, à la table d'Hopperus, entre Montigny et Tisnacq, sur ce que ce dernier avait dit que la noblesse belge eût mieux fait de présenter requête pour l'observation du concile de Trente que pour la modération des placards et l'abolition de l'inquisition.

2. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 407.

3. *Ibid.*, p. 419.

4. *Ibid.*, p. 428.

flexions, il se décida à envoyer son majordome Aguilera à Montigny, afin de savoir si le roi tenait absolument à ce qu'il se rendît à sa cour, ou s'il voulait l'autoriser, vu le mauvais état de sa santé, à retourner aux Pays-Bas [1].

Aguilera trouva Montigny à Ségovie. Il eut avec lui une conférence secrète, de quatre heures, dans un monastère situé hors de cette ville ; Alonso de Laloo, secrétaire du comte de Hornes, y assistait [2]. C'était le 24 juillet dans la nuit. Le lendemain, Montigny conduisit Aguilera au château de Valsain. Le roi, après avoir entendu le majordome du marquis de Berghes, se montra sensible à l'indisposition de ce seigneur; il dit à Aguilera qu'il instruirait Montigny de sa résolution sur la demande de son maître. Quelques jours se passèrent ainsi. Plus d'une raison autorise à croire que déjà Philippe nourrissait des projets de vengeance contre Berghes et Montigny : il lui importait donc que Berghes ne rebroussât pas chemin. Le 1er août il fit délivrer à Aguilera une lettre, écrite de sa main, où il exprimait au marquis, dans les termes les plus affectueux, le désir de le voir et de prendre son avis sur les affaires des Pays-Bas. Il venait de se refuser aux instances de Montigny pour obtenir son congé [3].

Berghes attendait à Bordeaux le retour de son messager. A la réception de la lettre du roi, il se remit en route. Arrivé le 16 à Ségovie, il se présenta dès le lendemain au château de Valsain ; Philippe l'accueillit avec des témoignages de bienveillance non moins empressés que ceux qu'il avait prodigués à Montigny. De même que ce dernier, il fut

1. Lettre d'Alonso de Laloo, du 3 août 1566, déjà citée.

2. Le comte de Hornes l'avait envoyé en Espagne pour solliciter, auprès du roi et de ses ministres, plusieurs affaires qui l'intéressaient.

3. Lettres d'Alonso de Laloo, du 3 août, et de Montigny, du 2 août, déjà citées.

logé au château, et, comme il était gentilhomme de la chambre, il se vit appelé à en remplir immédiatement les fonctions : c'était lui qui chaque matin réveillait le roi, qui le servait à table quand il dînait en public. Rien dans les paroles ni dans l'air du monarque n'était de nature à lui inspirer des craintes ou de la défiance. Une circonstance toutefois aurait pu exciter son attention : les principaux seigneurs de la cour ne lui avaient pas rendu visite à son arrivée, tandis que Montigny avait reçu d'eux cette marque de courtoisie [1].

Berghes et Montigny eurent, le 22 août, une longue audience du roi, qui les reçut encore le 24, et les renvoya ensuite à Ruy Gomez et au duc d'Albe, avec lesquels ils conférèrent pendant plusieurs jours [2]. Mais ces conférences ne pouvaient aboutir à rien, car on voulait seulement amuser les envoyés belges; quand on faisait semblant de discuter avec eux, les résolutions du roi étaient déjà prises, de l'avis de ses ministres espagnols.

Les dépêches reçues en dernier lieu des Pays-Bas représentaient la situation de ces provinces comme s'aggravant d'heure en d'heure [3]. Bientôt après il en arriva de plus fâcheuses encore. Elles annonçaient un saccagement général des églises et des monastères. A l'imitation de ce qui s'était passé en France en 1561 et 1562, les calvinistes belges avaient juré la destruction des images et de tous les autres

1. Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, écrite de Ségovie, le 31 août, dans *Montigny's leven en dood*, Bylage, pp. 19 et suiv.

Fourquevaulx mandait à Charles IX, de Ségovie, le 23 août : « Le » marquis de Berghes est arrivé, et n'a esté ny n'est veu de guères bon » œil de personne, et luy sçait-on mauvais gré, entre autres choses, de » la longueur dont il a usé à venir. »

2. Lettre d'Hopperus à la duchesse de Parme, du 29 août 1566. — Lettre d'Alonso de Laloo, du 31 août, déjà citée.

3. « Les choses vont, d'heure en heure, et de degré en degré, de mal en pis, » écrivait la duchesse de Parme au roi, le 8 août.

objets, qui à leurs yeux étaient des symboles de l'idolâtrie.

Les premiers avis de ces actes de vandalisme qui parvinrent à Ségovie étaient contenus dans des lettres du 17 et du 18 août qu'y apporta, le 3 septembre, un Espagnol, Lope del Campo, expédié en courrier par la duchesse de Parme [1]. Philippe II était indisposé en ce moment. A la suite d'une excursion qu'il avait faite, le 31 août, à la Chartreuse de Paular, distante de deux lieues du château de Valsain, il avait éprouvé des douleurs à la tête et aux épaules [2]. En apprenant ces nouvelles, il fut saisi d'une fièvre violente [3]. Il s'en ressentait encore lorsque, le 8 septembre, arriva un second courrier porteur des lettres de la duchesse de Parme des 19, 22 et 29 août [4], qui complétaient le récit des dévastations exercées par les iconoclastes, et faisaient connaître les concessions auxquelles la gouvernante s'était vue obligée de souscrire.

L'exaspération des Espagnols contre les Belges, et surtout contre les chefs de la noblesse, était extrême : ils imputaient à ceux-ci tout ce qui s'était passé ; ils étaient persuadés que les églises n'auraient pas été saccagées, si les seigneurs eus-

1. *Correspondance de Philippe II,* etc., t. I, pp. 447 et 449. — Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, du 20 septembre, dans *Montigny's leven en dood*, Bylage, p. 26.

2. Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 11 septembre.

3. On attribua généralement aux nouvelles venues des Pays-Bas la maladie du roi. « Muchos » — dit Alonso de Laloo au comte de Hornes, dans sa lettre du 20 septembre — « piensan ser causa del mal el sentimiento » que S. M. debe aver tenido de las nuevas de allá, porque aunque no » oviesse leydo sus cartas quando le vinó la calentura, avia ya hablado » Lope del Campo, y dado cuenta de lo que avia sucedido en Ypre y otras » partes de Flándes. »

Hopperus mande aussi à Viglius, le 4 octobre : « .... Unum dicam, » quod rex, leviter prius ægrotans, accepto priore nuncio, in tertianam » febrem mox incidit : quodque, ea liberatus, allato secundo nuncio, reci- » divam passus est.... Multos putare id non alia re, quam hac sola, esse » factum.... » (*Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 103.)

4. Les lettres des 22 et 29 août ont été publiées dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, pp. 182 et 187. Celle du 19 est restée inédite.

sent voulu y mettre obstacle [1]; ils disaient qu'au cas où les iconoclastes se seraient permis, en quelqu'un de leurs villages, les attentats auxquels ils avaient osé se livrer dans les villes principales du roi, les seigneurs ne l'auraient pas toléré; que c'était une chose inouïe qu'il n'y eût eu personne pour prendre la défense de Dieu et du souverain [2]. Ils s'indignaient aussi des concessions arrachées à la gouvernante; ils trouvaient qu'elles ne tendaient à rien moins qu'à assurer à chacun la liberté de vivre à sa guise. Les prédicateurs ne se contentaient pas de recommander à leur auditoire de prier Dieu pour le rétablissement de la religion aux Pays-Bas; ils reprochaient aux Espagnols de rester chez eux les bras croisés, tandis que, dans ces provinces, on violait la sainte Église, leur mère [3].

Berghes, Montigny, Tisnacq, Hopperus et tous les Belges qui se trouvaient à Ségovie, étaient consternés [4]. Ils pré-

1. « .... Se publica aquí que oviera buena resistencia, si no faltára la voluntad, y que en todo ha avido, de parte de VV. SS., mucho descuido, tibieza y floxedad. » (Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, du 20 septembre.)

2. « Tienen por verdadero que si qualquier número de aquellos vellacos se atreviera de atentar en qualquier villaye de VV. SS. lo que an acometido en las principales villas de S. M., que hallaran estorvo, y que ha sido cosa rezia que no aya parecido nadie que tomasse la voz de Dios y del rey. (*Ibid.*)

3. « .... Se habla tanto en ello que aun los predicadores en sus sermones hazen mencion de rogar á Dios por las cosas de Flándes, con reprehension á los Españoles que están aquí con los brazos cruzados, dexando violar allá la santa madre Yglesia. »

4. Leurs correspondances montrent les sentiments qu'ils en éprouvaient : « Madame, j'ay entendu, à mon très-grand regret, l'estat présent des affaires de par delà, et les désordres et insolences qui s'y font, que j'ay grandement resentu, comme je doibz, estant vassal et serviteur de S. M. et pour estre de la patrie; et n'euisse jamais pensé que les choses fussent venues si avant et que ce peuple se fût tant dismandé.... » (Lettre de Montigny à la duchesse de Parme, du 19 septembre, dans la *Correspondance de Philipe II*, etc., t. I, p. 465.)

« .... Quod autem hic repetam, quo pacto lamentabilis ille status rerum

voyaient les maux qu'attireraient sur leur patrie les désordres dont elle venait d'être le théâtre, car ils ne doutaient point que tôt ou tard le roi ne se vengeât des offenses qui y avaient été faites à son autorité et à la religion [1]. Leur situation était pleine de désagréments et d'embarras, au milieu d'une population ouvertement hostile à leur pays ; ils n'osaient presque plus se montrer en public [2].

La fièvre quitta Philippe II le 13 septembre. Il put, quelques jours après, recevoir le seigneur de Saint-Sulpice, que Charles IX et Catherine de Médicis venaient de lui envoyer pour le féliciter sur la naissance de l'infante Isabel-Clara-Eugenia ; le lendemain il alla à la chasse. Au moment qu'il se croyait tout à fait rétabli, il eut de nouveaux accès [3] dont il ne fut définitivement délivré qu'au commencement d'octobre [4].

nostrarum nos hic omnes afflixerit ac consternarit, nihil puto esse opus. » (Lettre d'Hopperus à Viglius du 4 octobre, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 103.)

« Je ne sçauroye présentement que respondre sur voz lettres du XIXe du passé, saulf de déclarer l'extrême regret que avons eu tous joinctement des choses si schandaleuses et ignominieuses que sont advenues par delà, à si notable déshonneur et mespris de toute la nation.... » (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 24 septembre.)

« Son las desvergüenças tales que no pudieran ser mayores, y tan enormes scándalos, que S. M. tiene muy grande razon de sentirse y estar indignado de ello.... No creo que ay genero de insolencia ni de desacato á Dios y al rey que no se aya cometido. » (Lettre d'Alonso de Laloo, du 20 septembre.)

1. « .... S. M. tarde ó temprano no podrá dexar de vengarse de tan gran desacato.... » (Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, du 26 septembre, dans *Montigny's leven en dood*, Bylage, p. 33.)

2. « .... Las nuevas que an venido an alborotado en tanta manera que los que somos de allá no osamos parecer entre gentes.... » (Lettre d'Alonso de Laloo, du 20 septembre.)

3. Le 24 septembre.

4. Lettre de Montigny à la duchesse de Parme, du 19 septembre 1566. — Lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, des 20, 26 septembre et 4 octobre. — Lettres de Fourquevaulx à Charles IX et à Catherine de

Durant sa maladie, il n'avait pas laissé de prendre, chaque jour, connaissance des affaires [1]. Le 11 septembre, il fit expédier une cédule à toutes les églises cathédrales de ses royaumes d'Espagne, afin qu'il fût rendu grâces à Dieu de l'heureuse délivrance de la reine, et prié pour la santé des membres de la famille royale ainsi que pour la conversion des hérétiques. Il n'y était pas dit de quels hérétiques il s'agissait, mais personne ne se méprit à cet égard : il était évident que le roi avait en vue les Belges [2]. Il écrivit à la duchesse de Parme le 27 septembre, le 1er et le 3 octobre, principalement pour lui faire savoir qu'il allait retourner à Madrid, afin de hâter les préparatifs de son voyage aux Pays-Bas, et lui réitérer l'injonction de ne pas convoquer ni laisser s'assembler les états-généraux [3].

Philippe quitta le château de Valsain le 7 octobre ; la reine, la princesse doña Juana, don Carlos, les princes de Hongrie et don Juan d'Autriche en étaient partis quelques jours auparavant [4]. Il visita, en passant, l'Escurial, dont les constructions s'élevaient avec rapidité. Le 22 octobre il rentra à Madrid [5].

Médicis, des 17 et 27 septembre. — Lettres de Tisnacq à Viglius, des 24 septembre et 4 octobre.

1. « .... Hoc, ut puto, dignum est relatu, quod in hac ipsa adversa valetudine, nullum diem praeterire Sua Majestas passa est, quo non his de rebus vel in consilio tractari, vel ad se referri jusserit. » (Lettre d'Hopperus à Viglius, du 4 octobre, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 103.)

Ces informations confirment ce que rapporte Cabrera, liv. VII, chap. VI : En este tiempo enfermó el rey católico de calentura terciana » en el bosque de Segobia.... Nunca dexó los negocios, viendo i examinando con gran cuidado todas las cartas de la duquesa i otros papeles » importantes sobre la materia.... »

2. Lettre d'Alonso de Laloo, du 20 septembre.

3. Les lettres des 27 septembre et 1er octobre sont dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, pp. 465 et 470 ; celles du 3 octobre dans le *Supplément à Strada*, pp. 456, 459, 461.

4. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 4 octobre.

5. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX, du 2 novembre.

Les nouvelles qu'il recevait des Pays-Bas étaient de plus en plus alarmantes. Dans ses dernières dépêches, la duchesse de Parme lui déclarait que ce n'était pas seulement la religion, mais que c'était aussi sa souveraineté qui se trouvait en péril. « La plupart des sectaires, lui écrivait-elle, quoiqu'ils » protestent de leur dévouement à Votre Majesté, montrent » tout le contraire par leurs œuvres, comme s'ils ne connais- » soient Votre Majesté pour roi, et fussent de volonté de » ne jamais souffrir ses commandements, sinon à leur bon » plaisir : de manière que pour aucuns la religion n'est que » le manteau ou le masque de leurs prétentions [1]. » Elle allait plus loin : elle disait tenir de bon lieu que des projets de partage des Pays-Bas avaient été formés par les chefs du mouvement révolutionnaire ; que le Brabant était destiné au prince d'Orange, la Hollande au seigneur de Brederode, la Frise et l'Overyssel au duc Auguste de Saxe, la Gueldre aux ducs de Clèves et de Lorraine, la Flandre, le Hainaut et l'Artois au roi de France, avec le comte d'Egmont en qualité de gouverneur perpétuel et héréditaire [2]. Enfin — et ceci était plus positif que les projets dont on lui avait parlé — elle mandait à son frère que le prince d'Orange, les comtes Louis de Nassau, d'Egmont, de Hornes et d'Hoogstraeten avaient tenu, le 3 octobre, à Termonde, une conférence secrète où il avait été question de lui résister, s'il venait avec une armée aux Pays-Bas [3].

Toutes ces nouvelles causaient de grands soucis à Philippe II. On remarqua, après qu'il fut revenu à Madrid, que, contre son habitude, il ne se laissait point voir en public, et qu'il s'abstenait même d'aller à la chapelle du palais, pour

1. Lettre française du 27 septembre (inédite).
2. Lettre du 15 octobre, dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 473.
3. *Ibid.*

entendre la messe. Les placets qu'on avait coutume de lui présenter, lorsqu'il s'y rendait, il les faisait recevoir par ses aides de chambre, et remettre directement, sans les lire, aux secrétaires qu'ils concernaient [1].

Le 29 octobre, il appela ses ministres à discuter, sous sa présidence, le parti définitif auquel il s'arrêterait pour réprimer la révolte des Pays-Bas [2]. Celui qui parla le premier fut le comte de Chinchon, don Pedro Fernandez de Cabrera y Bobadilla. Il s'exprima avec quelque véhémence sur les excès des Flamands, et opina pour que le roi lui-même allât y mettre fin. Tout autre que le monarque, dit-il, si grand et prudent qu'il fût, ne serait pas bien obéi, et les Allemands le verraient avec déplaisir. Le roi pourrait ne mener à sa

1. « Le roy catholique n'a pas tous les contentements qu'i' désireroit : car, en neuf jours qu'il a esté en ceste ville, ne s'est point laissé voir, sinon à l'entrée de son palais, quand il vint; et à son partement, le trentième du passé, il n'avoit que trois chevaux en sa compagnie ; ne mesme il n'est sorty pour ouyr la messe, ains l'a tousjours ouye de la salle, par les treillis qui voyent en la chapelle. Et des requestes et pétitions infinies qu'on luy a présentées, il les a faictes prendre par ses valets de chambre, et envoyées, sans les lire, aux sieurs de son conseil, et ne s'en est voulu mesler. » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 2 novembre 1566.)

Le même jour, Fourquevaulx écrivait à Charles IX : « Le roy est » reparti le 30 pour l'Escurial, afin d'y passer la Toussaint e d'y gagner » le jubilé. »

2. Nous rapportons les discussions du conseil tenu le 29 octobre d'après Cabrera, *Felipe II*, liv. VII, chap. VII. Strada (*De Bello Belgico*, liv. VI), en donne une relation toute différente, sans indiquer la source où il l'a puisée. Cette relation nous paraît apocryphe à plusieurs égards; et, en tout cas, des deux historiens, Cabrera est celui qui mérite le plus de foi lorsqu'il raconte un événement qui s'est passé en Espagne. D'ailleurs il fixe la date précise du conseil, que Strada paraît n'avoir pas connue, et elle est d'accord avec les avis que l'ambassadeur de France, de Fourquevaulx, transmettait à sa cour.

Cabrera cite, parmi les ministres qui assistaient à la séance, le duc d'Albe, le prince d'Eboli, le prieur don Antonio de Tolède, don Juan Manrique, don Diego d'Espinosa, le comte de Chinchon et les deux secrétaire d'État, Gabriel de Zayas et Antonio Perez.

Strada désigne, de plus, le comte de Feria et l'évêque de Cuença.

suite que les gens de sa maison et de sa cour, ou très-peu de monde davantage; si toutefois il préférait être accompagné d'une armée, elle devrait être telle qu'elle remplît les rebelles de terreur et qu'il pût exécuter librement ce qui aurait été résolu par lui. Le prince d'Eboli et le président du conseil de Castille, don Diego d'Espinosa, appuyèrent l'opinion du comte de Chinchon. Don Juan Manrique la combattit. Se prévalant de l'exemple de Tibère, lorsqu'il envoya Germanicus en Allemagne pour faire rentrer dans le devoir les légions qui s'étaient soulevées, il proposa que le roi se fît précéder d'un général qui lui ouvrirait le chemin avec une armée, et qui, arrivé au duché de Luxembourg, dont les habitants étaient restés loyaux et catholiques, se mettrait en mesure de conquérir les autres provinces, au cas que cela fût nécessaire. Le duc d'Albe, prenant alors la parole, dit que, si l'État seul était en péril par la révolte des Pays-Bas, il ne serait point opposé à ce que le roi attendît, pour la dompter, le moment où il pourrait se rendre dans ces provinces, mais qu'il s'agissait de la défense de la religion, du culte divin, des temples, des sacrements, des images et des ministres de Dieu, et qu'il fallait, obéissant à Dieu même, adopter des mesures immédiates contre ceux qui ne respectaient pas sa loi. « Sous prétexte de la religion, ajouta-t-il, les rebelles » donnent carrière à leurs convoitises, à leur cruauté, à leur » arrogance; ils saccagent les temples et oppriment le pays. » Leur méchanceté est arrivée à un tel point, qu'il convient » d'étouffer dans leur sang la fausse doctrine dont ils sont » imbus. On ne doit pas les recevoir en grâce, encore qu'ils » se soumettent, à moins qu'ils ne témoignent un sincère » repentir et une obéissance absolue à ce que Sa Majesté » jugera à propos de leur prescrire : par là une crainte salu- » taire sera imprimée aux vassaux des autres royaumes qui

» seraient tentés de les imiter..... Le feu de la sédition » aurait été éteint dès le principe, si l'on n'avait eu égard à » tant de raisons alléguées par le souverain-pontife, par » l'Empereur, par d'autres potentats et par la gouvernante : » car, supposé même que le peuple eût eu des griefs fondés, » du moment qu'il se soulevait, il n'y avait pas à hésiter, » il fallait châtier son insolence, afin qu'il ne s'habituât pas à » obtenir par l'émeute ce qu'il prétendrait injustement. Le » secours des lois et des ministres ordinaires serait tardif; » les circonstances réclament des ministres extraordinaires » et qui agissent avec célérité. L'ordre à tenir dans cette » guerre doit faire l'objet d'instructions écrites, et il est né- » cessaire d'en confier la direction à des capitaines capables. » Quand la mer est calme, il n'importe guère que le gou- » vernail soit tenu par des mains peu exercées; mais, dans » la tempête, il est besoin d'un pilote expérimenté, généreux, » sage [1]. »

Ce langage devait plaire particulièrement au roi; peut-être même avait-il été concerté entre lui et le duc d'Albe. Il est assez probable en effet que, décidé à employer la force contre les peuples des Pays-Bas, il avait déjà jeté les yeux sur don Fernando Alvarez de Tolède [2], comme sur le général le plus propre à commander ses troupes, et le ministre qui exécuterait le mieux le châtiment qu'il s'apprêtait à infliger à des

1. « En el mar sosegado apenas importaba entregar el timon á quien no supiese mucho, pero en la tempestad se fiase à esperto, generoso,sabio. » (Cabrera, *Felipe II*, liv. VII, chap. VII.)

2. Dans un avis ou mémoire du commencement d'octobre 1566, Fourquevaulx mandait à Charles IX : « Sera grand'chose si le duc d'Albe ne » passera premièrement pour aller dresser les affaires et recevoir la masse, » car il s'en est parlé au conseil qui s'est tenu le dimanche au Bosc (au » bois de Ségovie); lequel duc a la goutte en ses deux pieds. »

Dans le public, on désignait le duc d'Albe, le comte de Feria, le marquis de Pescaire, le duc de Savoie et le duc de Parme comme ceux entre lesquels le roi devait faire son choix.

sujets rebelles. Aussi le prince d'Eboli essaya-t-il sans succès de lui faire préférer le comte de Feria, dont le roi appréciait pourtant les hautes qualités, qui lui était même personnellement plus agréable que le duc d'Albe, mais qui, en cette occasion, n'aurait pas aussi bien rempli ses vues [1].

Le marquis de Berghes et le baron de Montigny, auxquels Philippe II demandait de temps en temps des avis qu'il était d'avance décidé à ne pas suivre, lui avaient, de leur côté, proposé d'envoyer aux Pays-Bas le prince d'Eboli [2]. Mais Philippe, quoique sa confiance en Ruy Gomez fût sans bornes, était moins disposé encore à le charger d'une telle mission que le comte de Feria. Indépendamment des motifs puisés dans les sympathies mêmes des Belges pour ce ministre, qui l'en auraient détourné, il avait trop besoin de lui auprès de don Carlos pour l'éloigner de son fils.

Cabrera raconte que Berghes et Montigny, voyant infructueux tous leurs efforts, toutes leurs démarches afin d'obtenir que les Belges fussent traités avec équité et douceur, renouvelèrent auprès du prince d'Espagne les tentatives que le comte d'Egmont avait faites, l'année précédente, pour le déterminer à se rendre aux Pays-Bas, prenant l'engagement, au nom de leurs compatriotes, de lui obéir et de le servir ; lui offrant même, s'il allait dans ces provinces contre la volonté du roi, de soulever le pays en sa faveur [3]. Le même

1. « El rey, inclinado al aver menester al duque i al castigo que ninguno haria tan bien, aunque preferia en amor al de Feria, le pospuso. » (Cabrera, l. c.) — D'après un avis envoyé par Fourquevaulx à Charles IX, le 9 décembre 1566, le comte de Feria aurait été blessé de la préférence donnée au duc d'Albe; l'ambassadeur de France s'exprime ainsi : « Le » comte de Feria aura la vice-royauté de Naples ; il est si mal content » de n'avoir été fait général, et non le duc d'Albe, qu'il est homme pour » se retirer en sa maison. »

2. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. II, p. 598.

3. Voy. p. 152, note 1.

historien parle de plusieurs entrevues secrètes de Montigny avec don Carlos [1]. Nous ne croyons pas plus à ces pratiques des deux envoyés belges qu'aux ouvertures faites antérieurement par le comte d'Egmont au prince. La conduite de Berghes et de Montigny, durant leur mission en Espagne, fut constamment celle de loyaux sujets, de vassaux fidèles à leur souverain, en même temps que de citoyens dévoués à leur patrie. Don Carlos, à la vérité, souhaitait ardemment d'aller aux Pays-Bas, afin de se soustraire à la tutelle de son père [2]; il était attentif à tout ce qui se passait dans ces provinces; il recueillait avec avidité les moindres bruits qui en arrivaient [3] : mais on ne connaît aucun fait, il n'a été mis en lumière aucun document qui autorise à croire que ce prince fût désiré des Belges. Les personnages principaux de la nation n'ignoraient point son caractère et ses habitudes; ils savaient combien peu de fonds ils pouvaient faire sur sa capacité [4]. Ajoutons que, ni dans les actes si nombreux

1. *Felipe II*, liv. VII, ch. XXII, p. 470.

2. Voy. la lettre de Dietrichstein à Maximilien II, des 2 et 8 janvier 1567, dans Koch, *Quellen*, etc., p. 177.

3. Dans une de ses lettres au comte de Hornes (du 29 mai), Alonso de Laloo nous apprend que don Carlos, ayant su l'arrivée à Madrid d'un Espagnol, Pero Lopez, qui revenait des Pays-Bas, le fit immédiatement appeler, afin d'avoir des nouvelles de ce qui s'y passait. — On lit, dans un avis envoyé à Charles IX par Fourquevaulx, le 2 novembre 1566, que le prince (don Carlos) « a exorté les seigneurs du conseil d'Estat et de » guerre, un après aultre, et les a priez de remonstrer au roy son père » qu'il veuille embrasser vivement les affaires de Flandres, et postposer » toutes choses pour y remédier. »

4. Viglius écrivait à Granvelle, le 23 août 1564 : « L'on parle entre » dents de la venue de monseigneur nostre prince, au lieu du roy; mais » je ne le croy ny *ne seroit ce que convient;* et si toutesfois il vient, l'on » en fera le mieulx que l'on pourra. » A quoi Granvelle répondait, le 10 septembre : « De la venue de monseigneur nostre prince aux Pays- » Bas, au lieu du roy nostre maistre, il n'y a encores rien de résolu; et, » à vous dire la vérité, *je ne pense pas que ce seroit le remède des* » *affaires*, et ce mé semble que moins il conviendroit, estant la royne

de la chancellerie de Philippe II que nous avons parcourus, ni dans les dépêches des ambassadeurs, ni dans les correspondances de Tisnacq, d'Hopperus, de Courtewille, ni enfin dans les lettres toutes confidentielles d'Alonso de Laloo au comte de Hornes et dans les écrits du prince d'Orange, on ne trouve le moindre indice de rapports intimes qui auraient existé entre les deux seigneurs belges et don Carlos[1].

Philippe ne donna pas connaissance d'abord à sa sœur du choix qu'il avait fait du duc d'Albe; il ne se dissimulait point que ce choix produirait une impression détestable aux Pays-Bas[2] : il lui manda seulement qu'il avait résolu de se rendre dans ces provinces « si bien accompagné, que les » mauvais ne pussent se flatter de mesurer leurs forces avec » les siennes[3]. »

C'était effectivement toute une armée qui allait être dirigée vers la Flandre. Philippe ordonna à don Garcia de Tolède, son capitaine-général de la mer, de transporter en Lombar-

» nostre maistresse enceincte, pour beaucoup de respectz.... » (*Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, t. I, pp. 292 et 302.) — Nous avons donné, p. 157, note 1, l'extrait d'une lettre du prince d'Orange au comte Louis, son frère, du 2 novembre 1565, sur l'intempérance de don Carlos, et cité aussi, p. 242, note 2, ces quelques mots d'une lettre d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, du 29 mai 1566 : « Le prince mène sa vie accoutumée. »

1. Nous sommes obligé de relever ici une méprise échappée à un éminent historien. Prescott (*History of the reign of Philip the Second*) cite un passage de la lettre du docteur Hernan Suarez de Toledo que nous faisons connaître dans le chapitre suivant, comme renfermant une allusion aux rapports de don Carlos avec Berghes et Montigny ; ce passage est le suivant : « Tambien he llorado no haber parecido bien que V. A. *hablase* » *á los procuradores* como dicen que lo hizo, etc. » Ainsi qu'on le verra, Hernan Suarez veut parler de la scène que don Carlos fit aux cortès de Castille. Le terme de *procuradores* ne permet point d'équivoque à cet égard.

2. Ce fut seulement par une lettre du 30 décembre qu'il l'en informa. Voy. la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. CLIII.

3. Lettre française du 27 novembre, publiée dans la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, p. 205.

die, où elle attendrait le duc d'Albe, la vieille infanterie espagole qui occupait les garnisons des royaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne, et au duc d'Albuquerque, gouverneur de l'État de Milan, de doubler la force de la cavalerie qu'il y avait dans cet État. Le duc d'Albe trouverait ainsi réunis, à son arrivée en Lombardie, huit mille hommes de vieilles troupes espagnoles, auxquels s'ajouteraient trois mille hommes de nouvelle levée qu'il emmènerait avec lui. Il disposerait, de plus, d'un régiment d'infanterie allemande, commandé par le comte Albéric de Lodron, qui était venu en Italie pour le secours de Malte. En approchant des frontières des Pays-Bas, il appellerait à lui les gens de pied et de cheval dont le rassemblement avait été préparé en Allemagne par la duchesse de Parme. Enfin, si ces forces ne suffisaient pas, il les augmenterait dans la proportion qu'il jugerait nécessaire.

Les princes d'Italie pouvaient concevoir de l'ombrage de la concentration de troupes qui allait avoir lieu dans la Péninsule ; Philippe leur écrivit pour leur en expliquer le motif, et les assurer de ses dispositions amicales à leur égard. Il fit donner les mêmes assurances aux cantons suisses par le comte Juan de la Anguisola, qu'il chargea de résider auprès d'eux jusqu'après le passage de son armée le long de leurs frontières. Il envoya don Juan de Acuña au duc de Savoie, et don Bernardino de Mendoza au duc de Lorraine, afin que, en traversant leurs États, ses troupes y fussent pourvues de logement, de vivres et des autres objets dont elles auraient besoin. Il fournit au premier de ces princes un subside destiné à l'entretien de deux mille soldats italiens qu'il tiendrait sur pied pendant que l'armée espagnole passerait par son pays. Il chargea Francisco d'Ibarra, provéditeur général de ses armées et escadres, de toutes les dépenses de cette

expédition, depuis le rassemblement des troupes en Italie jusqu'à leur arrivée aux Pays-Bas [1].

Comment Philippe pouvait-il faire face aux frais d'un armement aussi formidable [2], lui dont les finances avaient été jusque-là si embarrassées? Il n'est pas inutile de le dire. La flotte des Indes, arrivée à Séville au mois de septembre, avait apporté en or cinq millions et demi de ducats, dont onze cent mille étaient destinés pour le trésor royal et le reste pour les marchands : c'était le tribut le plus fort que l'Espagne eût jamais tiré du Nouveau-Monde. Les règlements des Indes donnaient au roi la faculté de disposer de la part des marchands, à condition de leur en payer l'intérêt; Philippe II en usa pour les quatre millions quatre cent mille ducats qu'ils avaient cette fois à recevoir [3]. Il fit, par l'entremise du génois Nicolo Grimaldi, un emprunt considérable [4]. Il donna à un autre Génois, moyennant trois cent cinquante mille écus, le monopole du débit des cartes à jouer. Il vendit à vie les offices de régidors, ce qui lui valut de grosses sommes. Il comptait sur des dons gratuits de la part des cortès de Castille et d'Aragon qu'il se disposait à convoquer, ainsi que de l'État de Milan [5]. Le royaume de Naples venait de lui accorder deux millions [6]. Enfin il se flattait que le pape, mû par la sollicitude que lui inspirait le rétablissement de la religion catholique dans les Pays-Bas,

1. Lettre de Philippe II au grand commandeur de Castille, son ambassadeur à Rome, du 26 novembre 1566, dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 487. — Cabrera, liv. VII, chap. VII, pp. 417-418.

2. La dépense en était évaluée à six ou sept millions d'écus. (Avis de Fourquevaulx à Charles IX, du 9 décembre 1566.)

3. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 24 septembre 1566.

4. Selon la lettre de Fourquevaulx, citée plus bas, il était, d'après les uns, de 800,000, et, d'après d'autres, de 1,500,000 écus.

5. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 11 septembre 1566.

6. Lettre d'Alonso de Laloo, du 20 septembre.

ne ferait plus de difficulté de lui octroyer la *cruzada*, avec la continuation des subsides levés sur le clergé [1] : la *cruzada*

1. Nous avons déjà parlé, dans le cours de ce livre (pp. 214 et 220) des *cruzadas* et des subsides du clergé. Nous croyons que quelques détails sur ces deux sources du revenu des rois d'Espagne seront lus avec intérêt.

La *cruzada* était une bulle que les souverains pontifes accordaient aux monarques espagnols, afin de leur donner le moyen de faire la guerre aux infidèles. Elle renfermait une multitude de grâces spirituelles, comme, par exemple, de pouvoir tirer du purgatoire telle ou telle âme, etc. ; mais ce qui la faisait spécialement rechercher, c'était la dispense qu'elle contenait afin de pouvoir manger des œufs, du fromage et du laitage les jours de vigiles, pendant le carême et tous les vendredis de l'année.

Lorsque la bulle avait été reçue en Espagne, elle était portée, sous un baldaquin, au bruit des trompettes et en grande pompe, à l'église cathédrale, et de là à toutes les paroisses du diocèse. Dans chacune de celles-ci, des prédicateurs exhortaient le peuple à prendre les indulgences qui y étaient spécifiées. A cet effet, la bulle s'imprimait par millions d'exemplaires que distribuaient, sous l'autorité d'un commissaire général du roi, des personnes députées *ad hoc*, lesquelles écrivaient sur chaque exemplaire le nom de celui qui l'achetait. Le prix en était, par tête, de 2 réaux (environ 60 centimes) pour le commun, de 4 réaux pour les gentilshommes (*caballeros*), et de 8 réaux pour les seigneurs et les gens titrés.

Nul n'était contraint d'acheter la *cruzada*, mais il n'y avait, pour ainsi dire, personne qui ne voulût l'avoir, soit par des motifs de dévotion, soit parce que les confesseurs refusaient d'absoudre ceux qui, ne l'ayant pas, auraient mangé des œufs ou du fromage en temps prohibé.

La *cruzada* s'accordait par les papes ordinairement pour trois années. Le commissaire-général, afin d'en tirer plus d'argent, répartissait entre les trois années les grâces spirituelles qui y étaient contenues, de manière à exciter les fidèles à en renouveler, chaque année, l'achat. Elle n'avait de force que pendant le temps précis pour lequel elle était concédée.

Dans le même espace de temps on publiait six petits jubilés (*giubilei minori*) obtenus avec la bulle de la *cruzada*, et qu'on gagnait aussi en payant une certaine somme.

Plus d'un abus se commettait à l'occasion de cette bulle. Le roi en affermait ordinairement la vente à des personnes qui recevaient un tantième sur le produit des exemplaires vendus. Afin d'en placer davantage, ces fermiers se faisaient accompagner de prédicateurs dont la spécialité était de prêcher la bulle, et qu'ils gratifiaient de tant de maravédis par exemplaire acheté grâce à leurs prédications. Ceux-ci, en vue d'un plus grand bénéfice, menaçaient leurs auditeurs des peines les plus terribles, s'ils ne s'empressaient de se procurer la bulle. On faisait ainsi un commerce de la distribution d'une grâce spirituelle.

Instruit de ces abus, Pie V, à son avénement et pendant plusieurs

rapportait plus d'un million d'écus ; le subside du clergé s'élevait annuellement à un tiers environ de cette somme.

Ce fut dans ces circonstances qu'arriva à Madrid Pietro Camajani, évêque d'Ascoli [1], envoyé en ambassade extraordi-

années, se refusa, malgré toutes les sollicitations de Philippe II, à lui accorder la bulle de la *cruzada*. Ce fut seulement en 1571, lors de la conclusion de la ligue entre le saint-siége, l'Espagne et la république de Venise contre les Turcs, qu'il revint sur sa détermination à cet égard, et il apporta alors diverses modifications à la manière dont la bulle se publiait et se distribuait.

Il voulut toutefois, en 1567, donner au roi quelque moyen de supporter les grandes dépenses qu'allait lui occasionner le rétablissement de l'ordre aux Pays-Bas : il lui concéda le droit de faire payer la dîme, à son profit, par la plus riche de chacune des paroisses de ses royaumes. Cet impôt fut appelé l'*excusado*, parce que ceux qui payaient ainsi la dîme au roi étaient dispensés de la payer à l'Église. On en avait évalué le produit annuel à plus d'un million d'écus, mais en réalité il n'en rapporta guère que deux cent cinquante mille.

Le subside du clergé avait été établi sous le pontificat de Pie IV, qui l'avait accordé au roi pour cinq années ; Pie V le renouvela pour cinq autres années, aussi en 1571, à l'occasion de la conclusion de la ligue catholique. Il était réparti, par le clergé lui-même, sur ses membres. Le roi, en l'obtenant, s'était obligé à entretenir constamment soixante galères pour servir contre les ennemis de l'Église ; mais le produit en était souvent détourné de cette destination.

Lorsqu'en 1571, les deux bulles de Pie V pour la *cruzada* et le subside du clergé arrivèrent à Madrid, l'évêque de Cuença, confesseur du roi, alla trouver le nonce et lui dit : « Monsieur le nonce, notre seigneur Pie V a » fait les choses aussi pieusement que nous pouvions le désirer, et il est » arrivé à Sa Sainteté ce que nous autres les Castillans nous disons par » forme de proverbe : que les constipés meurent de la diarrhée » (*Señor nuncio, nuestro señor Pio V lo ha hecho tan piamente como nosotros mismos deseavamos, y ha á Su Santidad acontecido lo que nos los Castellanos aquí decimos por refran : que los estíticos mueren de cámeras*).

Nous avons emprunté la plupart de ces détails aux relations faites au sénat de Venise, en 1563, par Paolo Tiepolo, et en 1573 par Leonardo Donato. La première est dans le t. XIII et la seconde dans le t. XIV des *Relazioni degli ambasciatori veneti*.

1. Il était d'une noble famille d'Arezzo. Pie V venait tout récemment (le 7 octobre) de le nommer évêque d'Ascoli. Il occupait auparavant le siége de Fiesoli.

Il arriva à Madrid le 1er novembre, suivant un avis envoyé par Fourquevaulx à sa cour.

naire vers Philippe II par le souverain-pontife. Dès l'origine des troubles des Pays-Bas, Pie V avait jugé indispensable la présence du roi dans ces provinces, et, par son nonce ainsi que par l'ambassadeur d'Espagne à Rome, il lui avait fait exprimer son désir de le voir s'y rendre. Philippe l'avait assuré, à plusieurs reprises, que ce désir s'accordait avec ses propres intentions ; mais Pie V n'en était pas persuadé, et les retardements que Philippe apportait à ses préparatifs de voyage entretenaient sa défiance à cet égard [1]. La mission de Camajani avait un double objet : il devait solliciter le roi, en des termes pressants, de ne différer plus son départ pour les Pays-Bas ; il avait à réclamer de lui, selon la promesse qu'il en avait faite, la délivrance du malheureux archevêque de Tolède, Bartolomé de Carranza, qui gémissait depuis sept années dans les cachots de l'inquisition, et dont le pape entendait se réserver le jugement.

Philippe reçut, peu de jours après son arrivée, l'évêque d'Ascoli, qu'accompagnait le nonce, l'archevêque de Rossano. Soit que l'évêque suivît à la lettre ses instructions, soit qu'il les outrepassât [2], il usa de termes qui déplurent au plus

1. Voy. la lettre du grand commandeur de Castille au roi, du 18 septembre, dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 463.

2. Pie V, après que l'ambassadeur du roi à Rome, don Luis de Requesens, se fut plaint à lui, suivant les ordres de son maître, imputa en partie à son envoyé les expressions qui avaient déplu au roi. Voici en quels termes le cardinal de Granvelle en écrivit à Philippe II, le 23 décembre 1566 : « Su Santidad ha tenido y tiene mucha pena del justo » sentimiento que V. M. tiene de las formas y maneras que ha tenido el » obispo Camayani para persuadir á V. M. cosas que ya tenia determi- » nadas ; y á la verdad fué indiscrecion grande, y le imputa S. S. parte » de la culpa. Es verdad que no se disculpa á simismo del todo que no » tenga en este officio parte, mas impútalo al deseo, que tiene tan grande, » de la una y de la otra destas cosas, paresciéndole que ambas importan » tanto. » Philippe II n'admit pas cette excuse ; il écrivit, à la marge de la lettre de Granvelle : « El obispo de Ascoli se disculpa con decir que » tiene órden y instruccion expresa de lo que hizo ; y á la verdad yo

haut point au roi, déjà blessé du bruit qui s'était fait autour de cette ambassade [1] : car elle semblait mettre en doute la foi qu'on devait avoir en ses déclarations sur les deux points dont l'évêque d'Ascoli était chargé de l'entretenir. Il répondit néanmoins avec calme à l'envoyé du pape, disant qu'il remerciait Sa Sainteté de la sollicitude qu'elle témoignait pour ses affaires publiques et privées, et qu'il se trouvait bien récompensé de l'intention qu'il avait de la servir et de lui obéir toujours [2]. Mais il se plaignit au pape lui-même, par l'entremise de son ambassadeur, de la démarche que Sa Sainteté venait de faire, et qui pouvait donner de lui une mauvaise opinion par toute la chrétienté ; il lui fit observer que, s'il n'avait pas été décidé, comme il l'était, à se rendre aux Pays-Bas et à faire partir pour Rome l'archevêque de Tolède, c'eût été un mauvais moyen de l'en persuader que celui auquel elle avait eu recours ; il la supplia, lorsqu'elle voudrait

» Io creo así, porque las palabras que Su Santidad m'escribe responden » mucho á esto, y las obras que me hace mucho mas ; y así ya me va » paresciendo que esto no se puede atribuir á buena intencion, sino de » ruin voluntad, ó de Su Santidad, ó de las personas á quien cree mas » que á nosotros » (L'évêque d'Ascoli se disculpe, en disant qu'il a eu l'ordre et l'instruction exprès de faire ce qu'il a fait, et, à la vérité, je le crois ainsi, car les termes dans lesquels Sa Sainteté m'écrit correspondent beaucoup à cela, et ses actes y correspondent encore davantage. Il me paraît donc qu'on ne peut attribuer ce qui s'est passé à de bonnes intentions, mais plutôt à une mauvaise volonté de Sa Sainteté ou des personnes qu'elle croit plus que nous autres).

Philippe était très-blessé du refus persévérant de Pie V de lui accorder la bulle de la *cruzada*.

1. « .... Porque este dicho obispo ha usado acá de tan malos términos de proceder, que en la primera audiencia me propuso los dos particulares arriva dichos de tal manera y con tal forma y sombras que me hizo venir en cólera.... » (Lettre du roi au grand commandeur de Castille, son ambassadeur à Rome, du 26 novembre 1566 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 901.)

2. Lettres de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, des 13 et 17 novembre 1566. (Bibliothèque nationale à Madrid, MS. X 172, pp. 191 et 195.)

mener quelque affaire à bonne fin, d'employer les voies convenables : car, si elles ne l'étaient pas, même en ce qu'elle désirerait et qui serait faisable, il pourrait arriver qu'elle n'atteignît point son but [1]. L'évêque, par ordre de Pie V, l'avait engagé à ne pas employer la force pour la réduction de ses sujets des Pays-Bas, et à se servir de préférence des voies de négociation, à cause des maux que la guerre entraînerait à sa suite; il rejeta bien loin ce conseil : « Personne » autant que moi, fit-il dire au pape, ne doit désirer, et n'y » a un si grand intérêt, que ces pays se soumettent sans » effusion de sang et sans ruine, puisque personne n'y a ce » que j'y ai ; mais la voie de la négociation avec eux est si » mauvaise et si pernicieuse pour le service de Dieu et l'éta- » blissement de notre sainte foi catholique, que j'ai mieux » aimé m'exposer aux hasards de la guerre, avec tous les » maux et inconvénients qui en peuvent résulter, que de » condescendre à la moindre chose qui serait contraire à » cette même foi catholique et à l'autorité du saint-siége : ce » qui serait inévitable, si l'on en venait à des pourparlers et » à des arrangements [2]. » Philippe terminait la lettre où il

1. « ...Direis á Su Santidad que yo no puedo dexar de quexarme á él.... que haya querido embiarme al obispo de Ascoli á persuadirme lo que yo tengo tan á cargo de hazer, y querido dar tan mala voz de mí por toda la christiandad, con hazer demostracion de que se ha menester, para que yo acuda á ello, embiarme embaxada tan pública....; que, si yo no estuviera en ello como estoy, era mal camino para persuadirme entrar....; y que suplico á Su Santidad, para venir al fin de las cosas, quiera usar de los medios convinientes, porque, quando no lo fueren, aun en las cosas que Su Santidad quisiere y fueren muy hazederas, podria ser occasion de no salirse con lo que se pretende.... » (Lettre du roi au grand commandeur de Castille, du 26 novembre 1566.)

2. Assimismo direis á Su Santidad que el dicho obispo me ha querido persuadir de su parte á que en el remedio destas cosas no quiera usar ni aprovecharme de las armas, sino de la negociacion, por los daños que de la guerra se podrian seguir, y que no hay nadie que tanto haya de dessear ni que tanto le importe la reduccion de aquellos paises sin sangre ni destruccion dellos, como á mimismo, pues nadie tiene en ellos lo que

marquait ainsi ses volontés à son ambassadeur, par les prescriptions suivantes : « Vous parlerez à Sa Sainteté sur » tout cela, lui en témoignant un grand déplaisir, dans les » termes qui pour cet effet vous paraîtront à propos ; et par » votre prudence et votre dextérité, vous ferez en sorte qu'à » l'avenir elle use de moyens convenables et non violents » comme elle l'a fait cette fois, en vous servant, quand vous » lui adresserez la parole, de ces propres expressions. Vous » lui donnerez à entendre qu'en nous pressant hors de saison » et sans considération (la mission donnée à l'évêque d'As- » coli a ce double caractère, surtout par la manière dont il » s'en est acquitté), elle me mettrait dans l'impossibilité de » me conformer en tout à ses désirs : ce que je regretterais » extrêmement, et voudrais éviter de tout mon pouvoir. » Vous insisterez là-dessus avec tant de fermeté que Sa » Sainteté comprenne, comme nous le désirons, à quel point » nous ressentons la façon dont on a agi envers nous, qui » est si opposée à notre condition, et que ne méritaient point » l'amour, le respect et la déférence avec lesquels je me » suis conduit et me conduis toujours envers elle. Vous » voyez, en effet, de quelle importance il est que ni Sa Sain- » teté ni ceux qui sont auprès d'elle et la conseillent ne » s'imaginent que c'est là le moyen de nous faire faire ce » qu'ils voudraient, mais qu'ils reconnaissent, au contraire, » combien l'on s'est trompé et l'on a risqué en cela, et qu'à » l'avenir il y ait, ainsi que l'exigent le service de Dieu, le

yo ; y el medio de la negociacion con ellos y trato es tan malo y pernicioso para el servicio de Dios y establecimiento de nuestra santa fe católica, que yo he querido ponerme antes á aventura de la guerra, con todos los inconvenientes y daños que della se me podrian seguir, que venir á condescender en haverles de permitir ninguna cosa que fuesse contra ella ni de la auctoridad dessa sancta sede : lo qual, en veniendo á tratos y capitulaciones, no podria escusarse.... (Lettre du 26 novembre 1566.)

» bien de la chrétienté et le remède aux maux présents, une » si bonne correspondance, un respect et un amour si réci- » proques entre nous, que l'on n'en arrive jamais à de tels » termes et l'on ne donne lieu à de pareils déplaisirs : car » il n'en peut résulter qu'un grand desservice envers Dieu » et un grand contentement de tous les mauvais, lesquels » ne désirent autre chose que de faire entrer la défiance » dans nos esprits et nos volontés, de l'union desquels » dépendent leur châtiment, le recouvrement de ce qui » est perdu, la conservation et l'accroissement du saint- » siége [1]. »

1. « Hablareis assimismo á Su Santidad sobre todas estas cosas, mostrándole gran sentimiento en todas ellas, con las palabras que para este effecto vereis convenir, y preveniendo en todo lo que pudiéredes, con vuestra prudencia y destreza, para que Su Santidad use de medios convenientes de aquí adelante, y no violentos como estos, diciéndole las mismas palabras como aquí se os dicen, y dándole á entender que, apretándonos fuera de tiempo y sazon y sin consideracion (que todas estas partes ha tenido la negociacion que el dicho obispo nos ha propuesto, por la via y en la forma que lo ha hecho), no podré seguir en todo la voluntad de Su Santidad : que seria cosa que yo sentiria en gran manera y querria escusar por todas las vias possibles. Y en todo ello haveis de cargar la mano tan de véras que entienda Su Santidad, como deseamos, quan sentidos quedamos de que se haya usado con nosostros una tal forma de proceder, y tan agena de nuestra condicion, y no devida al amor, respeto y observancia con que yo he tratado y trato siempre con Su Santidad, pues veis de la importancia que es que ni Su Santidad ni los que están cerca y le aconsejan piensen que este es el camino por donde nos podrán llevar adónde quisieren, y que conozcan quanto se ha aventurado y errado en esto, y se prevenga para lo de adelante, por lo mucho que importa al servicio de Dios, al bien de la christiandad y al remedio de los males presentes, que haya tan buena correspondencia y un respecto y amor tan recíproco entre nosotros, que no se llegue jamás á tales términos ni dé lugar á semejantes sentimientos, pues dellos no puede resultar sino mucho desservicio de Dios y gran contentamiento á todos los malos, que no desearan otra cosa sino ver puesta sombra en nuestros ánimos y voluntades, de cuya conjunction y conformidad depende el castigo dellos, el reparo de lo pérdido, y el augmento y conservacion dessa santa sede... » (Lettre du 26 novembre 1566.)

Dans sa lettre du 23 décembre, dont nous avons déjà donné un extrait,

Depuis longtemps déjà, Berghes et Montigny s'étaient convaincus que leur présence en Espagne n'était d'aucune utilité aux intérêts de leur patrie; plusieurs fois ils avaient supplié le roi de trouver bon qu'ils prissent congé de lui. Berghes avait des raisons particulières et graves d'insister sur cette demande : tandis qu'il se trouvait au château de Valsain, il était tombé malade au point que, pendant plusieurs jours, on avait désespéré de sa vie [1]; il ne s'était rétabli qu'avec peine; sa faiblesse était encore extrême [2]; l'air natal, au jugement des médecins, pouvait seul le rendre à la santé. Lui et Montigny renouvelèrent leurs sollicitations auprès du roi; ils écrivirent à la duchesse de Parme afin qu'elle intercédât en leur faveur, rappelant à la gouvernante les promesses qui leur avaient été faites, lorsqu'ils avaient consenti à venir en Espagne [3]. Vaines prières! Réclamations infructueuses [4]! Le sort des deux seigneurs belges était

le cardinal de Granvelle dit au roi : « Le grand commandeur s'est très» bien acquitté de la charge que Votre Majesté lui a donnée; il a mis sous » les yeux de Sa Sainteté la lettre originale de Votre Majesté, avec une » traduction en italien, parce que Sa Sainteté n'entend pas bien l'espa» gnol.... A la vérité, c'est un grand ministre et qui sert avec beaucoup » de zèle » (El comendador mayor hizo muy bien el officio en lo que V. M. le mandó sobresto, y le llevó la carta original y la translacion dèlla en italiano, porque el español no le entiende bien.... Y á la verdad él es gran ministro y sirve con gran zelo).

1. Voy. la lettre d'Hopperus à Viglius, du 4 octobre 1566, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 104, et celle d'Alonso de Laloo au comte de Hornes, du 20 septembre, ci-dessus citée. — Tisnacq écrivait à Viglius le 24 septembre : « Monsieur le marquis de Berghes a esté à l'extrême et jà » condamné par les médecins.... »

2. « Sire, dernièrement que je fus chez le roy vostre frère, le marquis de Berghes et le sieur de Montigny venoient de parler à Sa Majesté pour leur congé, duquel ils eurent bonne espérance.... Ledict marquis ne se peut guères bien remectre en sa première santé, ains chemine avec le baston en la main.... » (Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 18 janvier 1567.)

3. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, pp. 498, 504, 513, 518.

4. La duchesse de Parme, qui, dans ses lettres en français, expédiées

décidé dans l'esprit implacable de Philippe II ; ils étaient voués l'un et l'autre à une mort ignominieuse. La Providence voulut toutefois que leur destinée fût différente. Le marquis de Berghes eut le bonheur de succomber à la maladie qui le minait [1], avant le temps où Philippe II s'était proposé de jeter le masque ; et ce monarque artificieux, qui lui avait permis de retourner aux Pays-Bas après s'être assuré qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, lui fit faire des obsèques solennelles, pour montrer — ce sont ses mêmes paroles — l'estime en laquelle lui et ses ministres tenaient

par le canal des secrétaires d'État belges, sollicitait le roi de laisser retourner Berghes et Montigny, l'engageait, dans ses lettres confidentielles en italien, à les retenir auprès de sa personne. (*Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, pp. 486, 501.) Le cardinal de Granvelle lui donnait le même conseil dans des lettres du 6 décembre 1566 et du 14 mars 1567. Mais ni lui ni la duchesse ne songeaient certainement à des mesures violentes contre les deux seigneurs.

1. Dietrichstein, dans une lettre du 26 septembre 1567, où il annonçait à Maximilien II l'arrestation de Montigny, lui disait que le marquis de Berghes était mort à temps : « *Hoc rerum statu* ist der Margraf von Berges » zue rechter Zeit gestorben. » (*Quellen*, etc., p. 195.)

On lira avec intérêt, croyons-nous, l'extrait suivant d'une lettre que, le 21 mai 1567, l'ambassadeur Fourquevaulx écrivait à Charles IX : « Le » povre marquis de Berghes est trespassé ce matin, lequel, à ce qui m'a » esté rapporté, a dict clairement que le roy catholicque est cause de sa » mort, pour ce qu'il l'a détenu si longtemps par force, et avec grand dé» triment de sa réputation, comme s'il fût suspect de sa loyaulté. Il fut si » marry de quoy ceste Majesté s'en alla d'icy dernièrement sans luy don» ner son congé (le roi était parti le 13 pour l'Escurial), qu'il se coucha au » lict, dont il n'est jamais relevé. Et encore que ledict seigneur roy luy » eût envoyé le congé deux jours après son partement, toutesfois la pas» sion du marquis fut si grande, que la licence de s'en aller ne luy a de » rien profité, ains fit response à celluy qui la luy portoit, que c'estoit trop » tard envoyer le remède au mal. »

Montigny mandait, de son côté, à la duchesse de Parme, le 26 mai : « Madame, je ne puis laisser d'advertir à Vostre Altèze, à mon grant » regret, comme estant monsieur le marquis rencheut malade le XIIIe de » ce mois, luy reprint, le lendemain, une fiebvre véhémente avec chambres » de sang, lesquelles ont continué jusques au XXIe, que lors il a plu à » Dieu l'appeler à soy environ les huit heures du matin, après avoir esté » administré de tous les sacremens et droictz d'église.... »

les seigneurs des Pays-Bas [1]. Montigny, arrêté le jour où parvint à Madrid la nouvelle de l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Hornes, conduit à l'alcazar de Ségovie [2], enfermé plus tard au château de Simancas, y fut étranglé secrètement le 16 octobre 1570; et, afin de mieux donner le change à l'opinion publique, on choisit la nuit pour déposer son cercueil en l'église du lieu, où il fut inhumé sans bruit comme sans appareil [3].

1. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 536.
2. *Ibid.*, pp. 578, 531.
3. *Ibid.*, t. II, pp. 152, 155, 156, 157, 158, 159, 160.

CHAPITRE XI

Convocation des cortès de Castille. — Séance d'ouverture. — Proposition royale. — Réponse des cortès. — Départ du roi pour l'Escurial. — Apostrophe adressée aux cortès par don Carlos. — Les cortès accordent au roi le service ordinaire et une subvention extraordinaire. — Elles demandent qu'il ne quitte pas l'Espagne et que le prince se marie. — Don Carlos continue ses emportements et ses violences : il chasse Juan Estebez de Lobon, donne un soufflet à don Alonso de Cordoba, menace de son poignard don Fadrique Enriquez, fait battre des enfants, veut qu'on brûle une maison d'où un peu d'eau lui est tombée sur la tête, maltraite des chevaux. — Faits qui prouvent, d'autre part, qu'il n'était pas inaccessible à des sentiments généreux : entretien à ses frais d'enfants abandonnés ; secours qu'il donne à un malheureux prisonnier pour dettes. — Jugement porté sur sa conduite par le public de Madrid. — — Bruit répandu qu'il n'accomplit plus avec régularité ses devoirs religieux. — Le docteur Hernan Suarez de Toledo. — Son dévouement à don Carlos. — Lettre qu'il lui écrit après la scène des cortès. — Autre lettre plus pathétique et plus forte à l'occasion des rumeurs qui circulaient sur son compte. — Peu d'effet que ces lettres produisent sur don Carlos, qui néanmoins reconnaît l'attachement de Suarez. — Voyage de Philippe II aux Pays-Bas : doutes dont il est l'objet ; explications provoquées par le nonce ; réponse du roi ; circonstances qui contribuent à dissiper en grande partie ces doutes. — Le duc d'Albe va recevoir, à Aranjuez, les dernières instructions du roi. — Il prend aussi congé de don Carlos, qui entre en colère contre lui et veut le frapper de son poignard. — Philippe II ne fait point paraître le mécontentement que lui cause cette nouvelle incartade de son fils : au contraire, il lui confie la présidence des conseils d'État et de guerre, augmente sa dotation, et lui promet de l'emmener aux Pays-Bas. — Ses rapports avec le prince sont meilleurs, mais pour peu de temps seulement. — Don Carlos lui ayant donné des motifs de plainte, il révoque une partie des choses qu'il lui avait accordées ; l'antipathie entre le père et le fils en devient plus forte que jamais. — L'empereur Maximilien, quoique instruit des actions publiques et privées de don Carlos, insiste sur l'accomplissement du mariage projeté entre lui et l'archiduchesse Anne. — Hésita-

tions de Philippe II; conjectures diverses qu'elles peuvent faire naître. — Il montre plus d'ardeur pour un autre mariage : celui du roi don Sébastien de Portugal avec l'archiduchesse Élisabeth, que Charles IX recherchait. — Embarras de Maximilien, qui aurait préféré l'alliance avec la France, mais qui tient à conserver de bonnes relations avec le roi d'Espagne. — Réponses qu'il fait aux ambassadeurs des deux souverains. — Philippe II lui offre de régler les conditions du mariage du prince des Asturies avec la princesse Anne, lors de son prochain voyage aux Pays-Bas. — Maximilien résiste. — Philippe lui envoie en ambassade extraordinaire Luis Venegas de Figueroa. — Antécédents de cet ambassadeur. — Instructions qu'il reçoit du roi relativement aux deux mariages. — Son départ pour Vienne. — Présents dont il est porteur pour l'archiduchesse Anne. — Don Carlos fait preuve de virilité : joie qu'il en éprouve; avis qu'il en donne au baron de Dietrichstein ; libéralités qu'il distribue à cette occasion. — Déçu de son attente, il prend l'habitude de fréquenter les mauvais lieux. — Prodigalités auxquelles il se livre. — Il veut forcer Niccolò Grimaldi de lui prêter cent mille écus. — Le roi, informé de ce fait, reprend vivement son fils. — Arrivée de Venegas à Vienne. — Maximilien fait des objections à la demande de sa seconde fille pour le roi de Portugal, et insiste sur le mariage de la première avec don Carlos. — Venegas engage le roi à se rendre aux vœux de l'empereur. — Philippe II s'applique à convaincre le monde de sa volonté de passer aux Pays-Bas. — Il fait faire des communications en ce sens aux cours étrangères, et transmet des assurances analogues à la duchesse de Parme et au cardinal de Granvelle. — Il donne avis à son fils, aux archiducs Rodolphe et Ernest et à don Juan d'Autriche, de se tenir prêts à l'accompagner. — Il tient un langage non moins significatif à l'ambassadeur de France et au nonce. — Préparatifs de nature à confirmer le public dans l'idée que le roi va quitter l'Espagne. — Doutes qui subsistent néanmoins à Madrid dans l'esprit de quelques personnes : lettres écrites à ce sujet par Hopperus, l'archevêque de Rossano, le baron de Dietrichstein et le seigneur de Fourquevaulx. — L'événement donne raison à ceux qui ne croyaient pas au voyage. — Paroles du prince d'Eboli à Fourquevaulx. — Arrivée de deux courriers du duc d'Albe. — Observations du nonce à Philippe II ; réponse du roi. — Nouvelle de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes. — Communication officielle du président d'Espinosa au nonce. — Communications semblables faites aux ambassadeurs de France et d'Autriche par le prince d'Eboli et le prieur don Antonio de Tolède. — Longue et importante dépêche de Philippe II à son ambassadeur à Rome. — Il écrit en la même substance à ses ambassadeurs dans les autres cours. — Chagrin de l'archiduchesse Anne, en apprenant la remise du voyage. — L'empereur se montre de bonne composition ; il adresse à Philippe II une lettre pleine de témoignages de condescendance. — Réponse de Philippe à Venegas au sujet de don Carlos. — Commentaires auxquels donne lieu, à Madrid, le changement survenu dans les résolutions du

roi. — Incertitude qui existe encore aujourd'hui sur le point de savoir si Philippe II eut réellement la volonté de partir pour les Pays-Bas. — Propos que Philippe tient là-dessus à la reine Elisabeth. — Conjectures sur les motifs pour lesquels il aurait changé de dessein, au cas qu'il eût été décidé d'abord à faire ce voyage. — Conclusion.

Les cortès de Castille avaient été convoquées pour le 1er décembre 1566. Philippe II en fit l'ouverture le 11 décembre, au palais de Madrid, entouré des grands officiers de sa maison, de Diego d'Espinosa, à qui appartenait la présidence de cette assemblée en sa qualité de président du conseil royal, du licencié Francisco de Menchaca, du docteur Martin de Velasco et du secrétaire d'État Francisco de Erasso, désignés pour assister le président. Le roi était assis sous un dais. Auprès de lui se trouvait le prince son fils [1].

La proposition fut lue par le secrétaire Erasso. Ce ministre y rappelait d'abord que, depuis les cortès de 1563, le roi avait tenu sa résidence continuelle dans ses royaumes d'Espagne, comme étant le siége, la tête et la partie principale de ses États, et en considération aussi de l'amour réciproque qu'il y avait entre lui et ses vassaux de ces royaumes [2]. Il exposait ensuite ce que le roi avait fait, durant ces trois années, pour le maintien de la foi catholique et de l'obéissance due au saint-siége, pour l'exacte administration de la justice, pour la défense et garde de ses royaumes contre les agressions des Turcs et des Algériens. Les troubles des Pays-Bas étaient, après cela, l'objet dont il entretenait les cortès : « Vous aurez appris, leur disait-il, les nouveautés, les émo- » tions qui se sont manifestées dans les États de Flandre, et

1. *Actas de las córtes de Castilla, publicadas por acuerdo del congreso de los diputados*; in fol, t. II, 1862, p. 20.

2. « .... Por ser, como son, la silla, cabeza y principal parte de sus Estados, y por el amor que les tiene y sabe que en ellos se le tiene á Su Majestad.... » (*Ibid.*)

» vous pouvez vous former une idée de la nécessité, de » l'urgence même qu'il y a d'y remédier, tant par rapport » à ce qui touche le service de Dieu, notre seigneur, qu'afin » de prévenir la perte de provinces qui sont d'une telle » importance. Sa Majesté a pris et fait prendre toutes les » mesures qui étaient possibles en son absence ; elle a em- » ployé à propos les autres moyens et expédients convena- » bles pour arrêter les progrès du mal et pacifier lesdits » États : mais tout cela n'a point suffi, et il faut qu'elle s'y » rende en personne, afin d'appliquer le vrai et entier re- » mède qu'exige la situation des affaires. Vous jugerez des » grandes dépenses auxquelles Sa Majesté aura à fournir et, » par conséquent, des grandes sommes de deniers dont elle » aura besoin pour cette entreprise ; vous apprécierez en » même temps le devoir qu'elle a de l'exécuter ; vous con- » sidérerez enfin à quel point cela est essentiel, non-seule- » ment pour la conservation des Pays-Bas, mais encore pour » celle des autres provinces de la monarchie. » L'orateur terminait en signalant aux cortès l'état fâcheux du patri- moine royal, qu'avaient obéré les guerres du règne précé- dent et celles que le roi avait eu à soutenir. Il déclarait que, si le roi n'était aidé, il lui serait impossible de remplir les obligations attachées à sa couronne. « Et ainsi, conti- » nuait-il, Sa Majesté vous prie, comme de si fidèles et loyaux » vassaux, d'examiner les objets qui viennent de vous être » exposés, avec cet amour, cette ancienne fidélité que ces » royaumes ont accoutumé de témoigner à Sa Majesté et » aux rois ses prédécesseurs, de glorieuse mémoire, et d'y » donner l'ordre qu'il convient [1]. »

Cristoval de Miranda, l'un des *procuradores* de Burgos [2],

1. *Actas de las cortes de Castilla*, t, II, pp. 22-32.
2. Les cortès de Castille étaient composées de deux *procuradores* ou

répondit au nom de l'assemblée. Il dit, en adressant la parole au monarque lui-même, que les cortès étaient informées des dépenses notables qu'il avait été obligé de soutenir, pour avoir reçu de Dieu la double mission de résister au Turc, ennemi déclaré du nom chrétien, et de remédier aux erreurs et aux mauvaises doctrines qui avaient cours dans la chrétienté; qu'elles savaient également les sacrifices qu'exigeait l'état des Pays-Bas, de ces très-importantes provinces [1] qui, en partie du moins, par leur adhésion aux opinions des prédicateurs d'hérésies, s'étaient séparées de la communion de l'Église catholique, et avaient abjuré à la fois l'obéissance due à Dieu et à leur souverain légitime. Tout en reconnaissant que la présence du roi dans les mêmes provinces semblait être nécessaire, l'orateur insinua que, s'il pouvait ne pas y aller, ce serait pour ses sujets de Castille une grande faveur, un grand bénéfice, un grand contentement [2]. Il loua ensuite la très-sainte intention, la sagesse, la prudence que le roi avait montrées, les peines qu'il avait prises dans le gouvernement de ses royaumes et qui avaient tourné à la gloire de Dieu, à la sienne propre, au bonheur et à la prospérité de ses sujets. Il ajouta — et la chose paraîtrait bien étrange, si les harangues officielles que nous a transmises l'histoire n'étaient pleines de ces fades adulations — il ajouta que la félicité de la nation était d'autant plus assurée, que le

députés de chacune des cités ou villes suivantes : Burgos, Tolède, Léon, Grenade, Séville, Cordoue, Murcie, Jaën, Ségovie, Salamanque, Soria, Avila, Zámora, Valladolid, Cuenca, Guadalaxara, Madrid, Toro.

Les villes de Burgos et de Tolède, ainsi que nous l'avons dit, p. 56, se disputaient la préséance dans leur assemblée. Comme l'usage l'attribuait à la première, Tolède ne voulait pas venir après, et ses députés donnaient leur vote les derniers de tous.

1. « ..... Que son Estados de grandísima importancia. »

2. « .... Seria para vuestros súbditos suma merced, sumo beneficio, sumo contentamiento.... »

monarque se perpétuait dans le prince des Asturies, en qui resplendissaient la grandeur, la clémence, la magnanimité, la magnificence et les autres vertus de son père, qu'il imitait de la manière la plus heureuse [1]. Il conclut son discours par des protestations de zèle et de dévouement [2].

Philippe remercia les cortès en quelques mots ; il les invita à s'occuper sans délai des affaires pour lesquelles elles étaient convoquées ; après quoi il leva la séance et se retira dans ses appartements [3].

Dans les conférences particulières que les *procuradores* tinrent entre eux, la question du gouvernement que le roi laisserait en Espagne pendant son absence fut surtout agitée. La majorité était d'avis que le prince des Asturies demeurât à Madrid comme lieutenant-général de son père, de même que le roi actuel l'avait été de l'empereur, au départ de Charles-Quint pour les Pays-Bas en 1542. Don Carlos eut connaissance de l'intention exprimée par les cortès : il avait juré qu'il accompagnerait le roi aux Pays-Bas ; il avait même déjà fait des apprêts pour ce voyage [4] ; il ressentit un vif déplaisir de l'opinion que manifestaient les députés des communes de Castille. Suivant son habitude de se mettre en retraite dans quelque monastère à l'époque des grandes solennités religieuses, Philippe II avait quitté Madrid le 22 dé-

1. « .... Y esta felicidad y bienaventuranza es tanto mayor quanto mas se perpetúa en el muy alto y muy poderoso principe nuestro señor, en quien admirablemente resplandesce la grandeza, clemencia, magnanimidad y magnificencia, con las otras grandes virtudes de Vuestra Magestad, con una felicísima imitacion. »

2. *Actas de las córtes de Castilla*, t. II, p. 32.

3. *Ibid.*, p. 34.

4. « .... Le prince dit qu'il accompagnera son père où qu'il aille, et at envoyé un escuyer en Andalousie avec 12,000 escus, pour achapter des chevaux de service.... » (Avis envoyé à Charles IX par Fourquevaulx, le 2 novembre 1566.) — Voy., p. 292, l'extrait de la lettre de l'archevêque de Rossano du 7 janvier 1567.

cembre, pour aller passer les fêtes de Noël à l'Escurial [1]. Don Carlos, profitant de son éloignement, se fit ouvrir la salle du palais où les cortès étaient réunies ; et, après s'être assuré que tous les *procuradores* étaient présents, il leur adressa, d'un ton courroucé, les paroles suivantes : « Vous » devez savoir que mon père a le dessein d'aller en Flandre, » et que j'entends de toute manière y aller avec lui. Aux » dernières cortès [2], vous eûtes la témérité de supplier mon » père qu'il me mariât avec la princesse ma tante. Je trouve » fort singulier que vous vous mêliez de mon mariage, qui » ne vous regarde pas, et ne sais pourquoi vous prétendez » que mon père me marie plutôt avec l'une qu'avec l'autre. » Je ne voudrais pas que la fantaisie vous vînt maintenant » de commettre une nouvelle témérité, en suppliant mon » père de me laisser en Espagne. Je vous engage à ne pas » faire cette demande, car les députés qui la feraient pour- » raient me tenir pour leur ennemi capital, et j'emploierais » tous mes moyens à les détruire. » Cela dit, il tourna le dos aux *procuradores* et sortit de la salle, les laissant stupéfiés d'une apostrophe aussi inattendue et aussi véhémente [3].

1. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 4 janvier 1567.

2. L'ambassadeur de Gênes, dans sa lettre du 8 janvier, dit : *nelle corti di Toledo*, mais il se trompe : c'était aux cortès de Madrid, de 1563, que la chose s'était passée.

3. Voici comment ce fait est rapporté dans une dépêche adressée au doge de Gênes, le 8 janvier 1567, par le protonotaire Marcantonio Sauli, ambassadeur de la république à Madrid : « Come in altre mie ho scritto, » si celebrano qui in Madrid le corti di Castiglia. Ed essendosi congre- » gati i proccuradori l'altro giorno nella capella del palazzo, per tratar » delle cose appertenenti alla conclusione di essi, il principe di Spagna, » essendo assente il re, si fece aprire ; e entrato nel mezzo di essi, li » domandò se tutti li proccuradori si trovavano all' hora presenti ; e » avendo inteso che sì, gli disse : « Voi dovete sapere che mio padre » vuole andare in Fiandra, e che io voglio in ogni modo andar seco. » Nelle corti di Toledo, voi faceste una necedad, di supplicar mio padre » che mi maritasse con la principessa mia zia. Non so perchè habbiate voi

Les cortès accordèrent promptement ce qu'on appelait le service ordinaire et qui consistait en trois cent quatre *cuentos* (millions) de maravédis [1] payables en trois années. Le roi était revenu de l'Escurial ; l'assemblée alla en corps, le 9 janvier, lui annoncer sa résolution, qu'il accepta avec

» da intromettervi en proccurar che mio padre mí mariti più con una che » con un' altra. Non vorrei che vi venisse hora voglia di fare una consi- » mile necedad, supplicar mio padre che non mi menasse seco, e mi las- » ciasse qui in Spagna. Avvertasi di non far questa domanda, perchè se » la farete e io resterò, ne pesara a voi e a me. E voltatoli le spalle, se ne » andò via. »

L'ambassadeur de France, Fourquevaulx, le raconte de la manière suivante dans un avis envoyé à Charles IX le 4 janvier : « Le prince d'Es- » pagne ayant entendu que les courtz avoient intention de requérir qu'il » demeure en ce royaume pendant l'absence du roy son père, il entra, » ces jours passez, en leur assemblée, et leur protesta que celuy qui pro- » poseroit sadicte demeure le peult tenir pour son ennemy capital et de » sa ville, car il les détruira de tout son pouvoir, et de mesme s'ilz seront » si folz de parler du mariage de la princesse sa tante et de luy, comme » ilz le proposèrent aux dernières courtz qui se tindrent il y a trois ans » en ce lieu, trouvant fort estrange qu'ilz s'entremectent de telles choses, » car le roy son père le mariera bien sans eulx, et que de luy il est si résolu » d'aller où Sadicte Majesté yra, que tout le monde ne l'en sçauroit gar- » der ; et leur deffendist, sur leurs vies, de ne desceler ce propoz. Mais il » s'est toutesfois descouvert. »

L'archevêque de Rossano mande au cardinal Alessandrino, le 7 janvier : « Le corti di Castiglia, che hora sono in essere in questa terra, gl' eletti cioè » della città, dimandano al re che non vadi, o almeno lasci il principe, » e il principe ha giurato di andare, e ha detto alli eletti stessi che non » consiglino il re che lo lasci, ch' egli non vuol restarvi vivo, e che se ne » guardino. »

Le garde des sceaux Tisnacq, écrivant à Viglius, le 31 décembre 1566, lui dit : « Nostre prince ne veult, en façon que ce soit, sinon en ce voiaige » accompagner le roy son père, et ne seroit son amy qui lui conseilleroit » le contraire ; et déclaira l'aultre jour aux députez des cortès qu'ilz ne se » entremissent de le y empescher ny mesmes de son mariaige, comme ilz » avoient fait aultre fois. »

Les détails que donne le baron de Dietrichstein dans sa lettre des 2 et 8 janvier 1567 à l'empereur (Koch, *Quellen*, etc., p. 177), sont d'accord, pour le fond, avec ceux qui précèdent.

Naturellement, les actes des cortès sont muets sur cet incident.

1. La valeur du maravédi variait ; on en comptait environ quatre cents pour un écu.

gratitude. Don Carlos était à côté de lui dans cette réception. Le vote du service extraordinaire souffrit plus de difficultés : les cortès voulaient, au préalable, obtenir le redressement de plusieurs griefs ; elles firent et réitérèrent à cet effet au président d'Espinosa et au roi lui-même des remontrances qui étaient empreintes d'une certaine énergie. Ni Philippe ni son ministre n'y eurent égard. L'assemblée n'en vota pas moins, le 18 mars, à la presque unanimité, — les députés de Salamanque furent les seuls opposants — une subvention extraordinaire de cent cinquante *cuentos* de maravédis, à payer en trois ans, comme le subside ordinaire.

C'était l'usage qu'avant de clore leur session, les mandataires des villes de Castille exposassent au roi, dans un cahier, leurs vœux, leurs doléances, leurs demandes. Celui que présentèrent à Philippe II les cortès de 1566 ne comprenait pas moins de soixante-seize *pétitions*. La première était qu'il voulût ne pas quitter l'Espagne, puisque, pour le gouvernement de ses autres États, il avait des ministres si éminents; la seconde, que le prince des Asturies se mariât, car il avait l'âge convenable, et le bien de la monarchie l'exigeait [1]. Les autres sont étrangères au sujet de ce livre.

Quoique don Carlos eût défendu aux membres des cortès de divulguer les paroles qu'il leur avait dites, elles transpirèrent bientôt dans le public, et le roi, aux oreilles de qui elles

1. Voici le texte :

« Peticion I. Decimos que á Vuestra Magestad es notorio de quan gran importancia es al bien y beneficio público destos sus reynos la asistencia de su real persona en ellos. A Vuestra Magestad suplicamos sea servido de no hazer ausencia d'ellos, pues desde estos se pueden governar los demás por ministros tan principales como Vuestra Magestad tiene.

» Peticion II. Otrosí : suplicamos á Vuestra Magestad, por lo mucho que importa al bien destos sus reynos, sea servido que el príncipe don Carlos, nuestro señor, se case, pues tiene edad bastante para ello : en lo qual estos reynos rescibirán de Vuestra Magestad señalada merced. »

parvinrent, en conçut un extrême mécontentement. Mais le prince d'Espagne se souciait peu du blâme dont sa conduite était l'objet ; il semblait, au contraire, prendre à tâche de le provoquer. C'est ainsi qu'il continuait ses emportements et ses violences envers les personnes attachées à sa maison, sans épargner plus celles qui y occupaient des charges principales que les officiers d'un rang inférieur. Il avait eu longtemps une grande prédilection pour Juan Estebez de Lobon, d'abord son aide de chambre [1], et qui était devenu son garde-joyaux et le maître de sa garde-robe [2] : un jour, — c'était au commencement de 1567 — pour une raison qui n'est pas bien connue, il entra tout à coup en fureur contre lui, voulut le jeter par la fenêtre, le traita de coquin, de voleur, lui dit qu'il avait commis le crime de lèse-majesté, le chassa de son service, et enjoignit qu'on lui fît rendre compte, de la manière la plus rigoureuse, de tous les objets qu'il avait eus sous sa garde [3]. A quelque temps de là, il donna un soufflet

1. Voy. pp. 127 et 146.

2. « Guardajoyas y ropa. »

3. En 1583, à la demande de Ruy Diaz de Quintanilla, exécuteur testamentaire de Juan Estebez de Lobon, le tribunal supérieur des comptes ordonna qu'il fût fait une enquête sur l'exactitude du compte que Lobon avait rendu, en 1567, par commandement du prince don Carlos, devant Juan Martinez de la Cuadra, aide de chambre de ce prince, et le contador Sebastian Coloma, des objets qui avaient été à sa charge. Cette enquête eut lieu les 13, 14, 15 et 17 juin : on y entendit Garcí Alvarez Osorio et Pierre Laynez, anciens aides de chambre de don Carlos, Juan d'Espinosa qui avait été aide de sa garde-robe, et Pedro de Bilbao, orfèvre du roi.

La déposition de Juan d'Espinosa est la plus significative. On y lit : « Que vió como S. A. se desgustó y enojó mucho con el dicho Juan Este- » vez de Lobon por un billete que le faltó, y en tanta manera que le » quiso echar por una ventana, y algunos de los caballeros de su cámara » vió que le detuvieron ; y así S. A. mandó despedir al dicho Lobon, y » que se fuese á su casa, llamándole bellaco, ladron, y que habia cometido » *crimen lesae majestatis*, y con mucha ira y enojo mandó que los dichos » Cuadra y Coloma le tomasen cuenta de todo lo que era á su cargo.... Y

à don Alonso de Córdoba, gentilhomme de sa chambre, fils du marquis de las Navas, en lui disant qu'il y avait plus de six mois qu'il en avait envie, et cela sous prétexte de certaines paroles de don Alonso qui lui avaient déplu [1]. Une autre fois il menaça de son poignard don Fadrique Enriquez, son majordome [2]. En présence de ces faits bien constatés, et lorsque nous voyons figurer, dans les comptes des dépenses de don Carlos, des indemnités payées à des personnes dont les enfants avaient été battus par ses ordres [3], nous ne

» esto sabe este téstigo, porque estaba en la dicha guardaropa, y lo vió » ansí pasar. »

La déposition de Pierre Laynez confirme que le prince dit à Lobon « palabras malas. »

Pedro de Bilbao dépose que le prince « le dijo muchas palabras feas, » con ira y enojo. » Il ajoute qu'il congédia Lobon, « por ciertas ocasiones » que tuvo, que no se pueden declarar..»

D'après les points d'interrogatoire sur lesquels les témoins furent entendus, ce fait se serait passé une année et demie environ avant la mort de don Carlos (*año y medio, poco mas ó menos, antes que el principe fallesciese*), par conséquent au commencement de 1567.

(Voy. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, pp. 130 et suiv.)

1. Cabrera (*Felipe II*, liv. VII, chap. xxii, p. 470) raconte ce fait d'une autre manière ; il dit que don Alonso de Córdoba, qui couchait dans sa chambre, n'ayant pas répondu à un coup de sonnette, don Carlos se leva furieux, prit don Alonso par les bras, en intention de le jeter dans le fossé du palais, et qu'aux cris de ce gentilhomme, des serviteurs du prince accoururent qui l'empêchèrent d'exécuter son dessein. Nous avons préféré la version qu'en donne l'ambassadeur de Florence, Leonardo de Nobili, dans une lettre du 24 juillet 1567 au duc Côme de Médicis, que nous avons déjà citée ; voici comment il s'exprime : « A don Alonso di » Cordova, figliuolo del marchese de las Navas, pur della sua camera, » dette uno schiaffo, con dire che ne aveva patito voglia più di sei mesi » per certe parole che aveva dette.... » D'après une lettre du baron de Dietrichstein à l'empereur, du 10 mars 1567 (Koch, *Quellen*, etc., p. 183), le fait s'était passé quelques jours auparavant.

2. « .... Minacciò a questi giorni di pugnalata D. Federigo Enriches, suo majordomo et fratello del prior don Antonio.... » (Lettre de Nobili, du 24 juillet 1567.) — Voy. aussi la lettre du docteur Hernando Suarez de Toledo dont nous donnons plus loin, dans le texte, la traduction.

3. « El 15 del dicho mes (octubre 1566), dió á Damian Martín, padre

trouvons rien d'invraisemblable à ce que raconte Cabrera, qu'un peu d'eau lui étant tombée sur la tête de la fenêtre d'une maison devant laquelle il passait, il commanda qu'on brûlât la maison et qu'on en mît à mort les habitants : cet historien ajoute qu'il fallut imaginer l'entrée du saint viatique au moment où l'on allait exécuter sa volonté, pour se justifier auprès de lui de ne l'avoir point fait [1].

Le caractère violent et cruel de don Carlos se manifestait jusques envers les animaux. Il s'enferma un jour, pendant cinq heures, dans ses écuries, et lorsqu'il en sortit, une vingtaine de chevaux étaient en l'état le plus déplorable, par suite des mauvais traitements qu'il leur avait fait subir [2]. Son père avait un cheval qui lui plaisait au point qu'on l'appelait le favori : don Carlos demanda au grand écuyer, le prieur don Antonio de Tolède, de le voir, jurant qu'il ne lui ferait aucun mal. Le prieur céda à son désir : il traita ce cheval de façon que la pauvre bête mourut peu de jours après [3].

A côté de ces actions où la méchanceté le dispute à l'extravagance, il nous faut pourtant placer quelques traits qui

» de las niñas pegadas por mandado de Su Alteza, cien reales de li-» mosna. » (Arch. de Simancas : *Contadurías generales,* leg. 1110.) Dans la *Coleccion de documentos inéditos,* etc., t. XXVII, p. 101, on lit *pagadas*, qui n'a pas de sens, au lieu de *pegadas,* que nous trouvons dans la copie qui nous a été délivrée aux Archives de Simancas.

1. » Porque le cayó de una ventana un poco de agua, embió la guarda para quemarla i matar los moradores; i bolvieron diziendo (para satisfazerle) entraba el santissimo sacramento del viático en ella, i respetaron por esto sus paredes. » (Liv. VII, chap. XXII, p. 470.)

2. Voy. la lettre du docteur Suarez.

3. « El rey tenia un cavallo tan para sí que fué llamado el privado, i el príncipe le pidió al prior don Antonio, cavallerizo mayor, para verle, jurando por la vida de su padre que no le haria mal. Forçado con tal protesta i jura, se le dió, i tratóle de manera que brevemente murió. » (Cabrera, *l. c.*)

prouvent que le cœur de don Carlos n'était pas inaccessible à des sentiments généreux. Ainsi nous apprenons par ses comptes, qu'il pourvoyait à l'entretien et à l'éducation d'enfants qui avaient été abandonnés [1]; nous y remarquons encore qu'un malheureux prisonnier pour dettes ayant eu recours à lui, il lui fit tenir la somme dont il avait besoin pour sortir de prison [2]. C'est que ce prince, comme le remarque Brantôme, était plein de bizarreries. Ne fit-il pas un jour dire des messes pour retrouver des pierres précieuses qu'il avait perdues [3] ?

La scène faite par don Carlos aux représentants de la nation, ses démêlés notoires avec le roi, sa conduite brutale envers les officiers de sa maison, les actes de violence auxquels trop souvent il se laissait aller, tout cela était commenté à Madrid d'une manière qui n'était rien moins qu'à son avantage. Dans le même temps, le public s'émut d'un bruit dont la ville était remplie : on disait que le prince n'accomplissait plus avec régularité ses devoirs religieux, qu'il ne s'était pas confessé à l'époque où il avait coutume de le faire [4]. Ce bruit était-il fondé ? On comprend que les éléments nous manquent pour le confirmer ou le démentir [5].

1. Voy. les extraits donnés dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, pp. 44, 45, 84, 89, 90, 104. — Nous possédons d'autres extraits du même genre.

2. Voy. le tome cité de la *Coleccion*, p. 100.

3. « El dicho dia (22 de mayo 1566), á fray Diego de Ovando dos escudos en oro, por las misas que hizo decir, porque pareciesen las piedras que se perdieron. » (*Ibid.*, p. 110.)

4. Voy. plus loin la lettre du docteur Suarez de Toledo, du 18 mars 1567.

5. Nous savons cependant, d'une manière positive, par les compte de ses dépenses, qu'il s'était approché de la sainte table le 22 mai 1566 : « En Madrid, el dicho dia (22 de mayo 1566), dió á los mozos de capilla un » escudo de oro que ellos prestaron para la ofrenda de la comunion del » jubileo que ganó S. A. en San Gerónimo. » (*Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 110.)

Le lecteur n'aura pas oublié le docteur Hernan Suarez de Toledo, cet alcade *de casa y corte*, qui s'était acquis, à Alcala, l'affection et la confiance de don Carlos [1]. Le docteur Suarez n'avait cessé d'y répondre par un véritable dévouement à la personne du prince ; il était du très-petit nombre de ceux qui s'intéressaient à sa gloire et à sa prospérité : aussi voyait-il avec la peine la plus vive les sujets de plainte qu'il donnait continuellement au roi et les actes par lesquels il s'aliénait l'opinion publique. Déjà, après ce qui s'était passé aux cortès, il lui avait écrit pour lui faire des représentations : s'efforçant de le détourner, par de nombreuses et de solides raisons, d'un chemin qui devait être celui de sa perte et de sa ruine ; lui mettant devant les yeux la chute d'Icare ; l'exhortant à suivre l'exemple de son père, qui avait toujours montré autant de respect que d'amour à son aïeul Charles-Quint [2]. En apprenant les bruits fâcheux qui circulaient sur son compte, il crut qu'il ne lui était pas permis de garder le silence : au risque d'encourir son indignation, il lui adressa une seconde lettre plus forte, plus pathétique que la première [3].

1. Voy. p. 116.

2. M. de Castro, *Historia de los protestantes españoles,* p. 377, cite cette lettre d'après un manuscrit existant à la bibliothèque de l'archevêché de Tolède ; mais il lui assigne à tort la date de décembre 1567 : c'est de décembre 1566 qu'elle doit être. — Prescott, *History of the reign of Philip the Second,* en dit aussi quelques mots.

3. Cette lettre, datée du 18 mars 1567, a été publiée dans *El bibliotecario y el trovador español, Coleccion de documentos interesantes sobre nuestra historia nacional,* etc., Madrid, Sancha, 1841, in-fol., t. II, p. 21.

M. de Castro, qui en a eu connaissance d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Madrid, lui donne la date du 18 mars 1568 (*Historia de los protestantes españoles,* p. 367). Il est évident qu'il se trompe sur cette date, comme sur celle de l'autre lettre de Suarez.

Indépendamment du contenu même de la lettre, qui montre qu'elle se rapporte à l'année 1567 et non à 1568, il y a une remarque décisive qui se présente à l'esprit : c'est qu'après l'arrestation de don Carlos, le doc-

S'autorisant d'une maxime de Caton, qui veut qu'on donne des conseils à ceux mêmes qui n'en demandent pas, quand on les aime bien, il lui disait : « Je dois aimer Votre Altesse; » je l'aime comme mon seigneur naturel, et particulière- » ment pour la faveur signalée dont elle a toujours daigné » m'honorer. Par ce motif, je ne cesse de m'inquiéter des » soucis que doit nécessairement avoir Votre Altesse, en son- » geant à l'état si périlleux où sont ses affaires, d'après ce » qu'on en rapporte ; et je souhaite ardemment qu'elle finisse » par comprendre qu'elles ont empiré au point que moi, qui » désirerais tant les voir prospérer, je crains qu'elles n'aient » la pire issue dont on puisse se faire une idée [1]. »

Il lui rappelait ensuite que souvent, de bouche et par écrit, il lui avait parlé le langage de la vérité ; il lui déclarait qu'il était obligé actuellement de le lui faire entendre avec plus de clarté encore, et de manière que peut-être il ne pourrait pas le souffrir; mais il protestait que cette franchise lui était imposée par son zèle pour le service du prince, dont il regardait la perte comme inévitable, s'il ne changeait pas de conduite : « Votre Altesse — continuait-il — a commencé de » faire quelque chose du plus mauvais exemple et du plus » déplorable effet, en ne se confessant pas. Que peut-il en » résulter qui ne soit très-fâcheux pour elle? Votre Altesse » doit parfaitement concevoir qu'en se faisant l'ennemi de

teur Suarez se serait gardé de l'écrire; toute relation du prince avec le dehors fut alors, comme on le verra, rigoureusement interdite par le roi.

1. « Yo debo amar á V. A., y hágolo como á señor mio natural, y particularmente por la merced y particular favor que siempre ha sido servido hacerme; y ansí siempre tengo cuidado grande del mucho que entiendo que de fuerza ha de fatigar á V. A., teniendo sus negocios en tan peligroso estado como entiendo que están ; y deseo en estremo que eche de ver V. A. que se han empeorado de suerte que á mí, que tanto deseo la mejoría de ellos, otro tanto temo el suceso que pueden tener y que sea el peor que se puede imaginar. »

» son père et en lui désobéissant, elle agit mal ; qu'en outre » elle offense Dieu. Et comment veut-elle ainsi que quel- » qu'un des plans qu'elle a formés lui réussisse? C'est ce qui » frappe tout le monde; et Votre Altesse elle-même montre » qu'elle en est frappée autant que personne. Il y a plus : » elle le reconnaît en ne se confessant point, car, si le cas » ne lui paraissait pas si mauvais qu'il ne souffre ni confes- » sion ni communion, elle ne se tiendrait pas éloignée de la » sainte table [1]. »

Suarez disait sans détour au prince que le nombre de ses ennemis devenait de jour en jour plus grand, et qu'il n'avait point d'amis : comment pouvait-il en avoir, alors que chacun était instruit de la mésintelligence qui régnait entre lui et son père [2] ? « O seigneur très-éminent ! — poursuivait-il » — par vos pauvres domestiques qui vous ont servi si » longtemps sans récompense ! par ces royaumes auxquels, » à votre naissance, vous avez coûté tant de larmes ! par le » saint fray Diego qui vous a sauvé miraculeusement la vie ! » par Dieu lui-même qui vous la donna, et à qui Votre » Altesse doit d'être appelée à gouverner un jour une si grande » monarchie ! votre esclave soussigné supplie très-humble- » ment Votre Altesse de se convertir à ce Dieu, de l'invoquer, » de se soumettre à sa loi. Elle remportera ainsi la vraie et la

1. « V. A. ha comenzado cosa de tan mala nota y egemplo como es no confesarse. ¿ Y qué suceso puede de esto salir que no sea de malísima calidad como es ello ? Y V. A. entiende muy bien que cuanto pretende por via de enemistad y desobediencia con su padre, es malo y demás ofensa de Dios ¿ Pues como quiere V. A. que cosa de cuantas desea tenga buena salida? Y esto se ve por todos, y V. A. declara que lo ve mejor que nadie, y aun lo confiesa en no confesarse, pues si no fuese viendo que es tan malo que no sufre confesion ni comunion, ni se habria V. A. apartado de ella. »

2. « .... V. A. gana cada dia enemigos declarados... Aficionados no se los veo ni quien tenga ocasion de servirle; y viéndole enemigo de su padre, nadie lo ha de hacer.... »

» plus belle victoire ; elle sera assurée de réussir dans ces af-
» faires qui lui causent tant de soucis. En se soumettant à
» la loi de Dieu, Votre Altesse gardera ses commandements ;
» elle honorera son père et lui obéira ; elle suivra en tout sa
» volonté et aura plaisir à la suivre. Et il en résultera que
» tout se fera selon les désirs de Votre Altesse ; que Dieu lui-
» même en favorisera l'accomplissement, comme il le fit
» toujours pour les enfants obéissants à leurs pères [1].....

Suarez avait souvent demandé au prince sur quoi il se fondait pour espérer qu'en désobéissant au roi et en agissant contre son gré, il parviendrait à ses fins ; il le lui demandait encore. De tels moyens, s'il en avait, ne pouvaient qu'être en opposition avec les préceptes de Dieu et contraires à toute bonté [2] ; s'il n'en avait pas, il fournirait un prétexte à ses ennemis de le taxer de folie et d'incapacité [3]. Suarez en venait alors aux actes qui avaient, en dernier lieu, excité l'animadversion publique : au soufflet donné par le prince à don Alonso de Córdoba, à la menace qu'il avait faite à don

1. « ¡ Oh señor muy alto ! por sus pobres criados que tanto tiempo le han servido sin premio ! por estos reynos que tantas lágrimas le costó su vida ! por el santo fray Diego á quien tanto desea honrar por el milagro de ella, y por el mismo Dios que se la dió, á quien V. A. debe de haberle hecho sucesor de tanta monarquía, suplica humilisimamente este su siervo á V. A. se convierta á él, y se llame á él y se deje vencer de solo él : con que ganará la verdadera y mejor victoria, y con ella tenerla cierta en estos negocios que tan cautivo, y con vida de peor, traen á V. A. ; y dejándose vencer de Dios, guardará V. A. sus mandamientos, reverenciará y obedecerá á su padre, seguirá en todo su voluntad y gustará de seguirla ; y seguiráse de ello que todo se haga á la de V. A. y que Dios lo encamine á ella, como siempre lo hizo con hijos obedientes á sus padres.... »

2. « .... Aunque teniéndolos, serian tan contra Dios y su ley y toda bondad.... »

3. « .... Pensarlo, no habiendo alguno, es tan de todo punto condenado y ocasionado á que haya atrevimiento, como para que los enemigos de V. A. le tengan de decir que es locura y falta de capacidad..... »

Fadrique Enriquez de le poignarder, aux vingt-trois chevaux qu'il avait accablés de coups et criblés de blessures [1]; il ajoutait : « Que Votre Altesse songe à ce que feront et diront » les gens, lorsqu'ils apprendront qu'elle ne va pas à con- » fesse, et lorsqu'on découvrira, de plus, certaines choses » qui sont terribles au point que le saint-office aurait à s'en » mêler, s'il s'agissait d'une autre personne, pour savoir si » elle est chrétienne ou non [2]. »

Enfin il lui faisait entendre qu'il s'exposait à perdre son état et, ce qui était pire encore, son âme [3]; que lui, Suarez, n'y voyait pas de remède et qu'il s'en affligeait : il lui réitérait le conseil de se tourner vers Dieu et vers son père; il l'engageait à se mettre en rapport avec des hommes sages et sincères, et particulièrement avec le président du conseil de Castille, qui l'éclaireraient sur la conduite qu'il devait tenir.

Il concluait en le suppliant d'employer à réfléchir sur un sujet aussi grave un peu du temps qu'il consacrait à discourir à sa fantaisie, d'une manière préjudiciable à lui aussi bien qu'aux autres [4].

Cette épître, non moins hardie que respectueuse, ne dut

1. « Con esto hace V. A. cuanto les paresce que no paresce bien á las gentes; y solemnizan los bofetones, y lo de don Fadrique, y el encerrarse V A. cinco horas y hacer mal á veinte y tres caballos y no dejar cosa sana. ... »

2. « Vea V. A. qué harán y dirán todos, cuando se entienda que no se confiesa, y se hayan descubriendo otras cosas terribles, que lo son tanto que llegan á que el santo oficio tubiera mucha entrada con otro, para saber si era cristiano ó no. »

Quelles pouvaient être les *choses terribles* dont Suarez parle ici, s'il ne s'agissait de l'inexactitude de don Carlos à remplir ses devoirs religieux et à s'approcher de la sainte table?

3. « Finalmente yo declaro á V. A. que corre peligro del estado y, lo que peor es, del alma.... »

4. « .... Torno á suplicar á V. A. que de cuanto tiempo gasta en discurrir á su voluntad y apétito, en daño suyo y de todos, que V. A. lo haga algun rato en esto en que va tanto provecho.... »

pas déplaire à don Carlos, puisque, quelque temps après, il signa une cédule où il promettait au docteur Suarez, « son » très-grand ami, » dix mille ducats pour le mariage de ses filles [1]. Mais elle ne lui fit modifier en rien ses sentiments non plus que ses actions.

Après la déclaration solennelle que Philippe II avait faite de son intention de se rendre aux Pays-Bas, comment ce voyage pouvait-il encore être mis en question ? Bien des gens cependant, en Flandre, à Rome, en Espagne même, persistaient à douter qu'il se réalisât. Au mois de février, l'archevêque de Rossano eut ordre de sa cour de provoquer du roi catholique des explications à cet égard. Afin de les faire naître, l'archevêque, dans une audience où il présenta au monarque un bref du saint-père sur les affaires des Pays-Bas, lui dit que, s'il fallait en croire un bruit assez répandu, quelques-uns des seigneurs de Castille, qui n'aimaient pas à le voir s'éloigner de Madrid, suscitaient des difficultés à son voyage. Le roi lui répondit qu'il savait quels avis il devait suivre et quels il devait rejeter, bien qu'il eût l'habitude d'écouter tout le monde et de montrer de la confiance à tous ; qu'il n'était pas vrai que les seigneurs castillans s'opposassent à son départ ; qu'au contraire, ils le lui conseillaient, reconnaissant combien sa présence dans ses États des Pays-Bas était nécessaire [2].

1. M. DE CASTRO donne cette cédule, qui est datée du 12 août 1567, à Madrid. (*Historia de los protestantes españoles*, p. 345.)

2. « Li diedi il breve di nostro Signore, dicendoli quanto ogni rimedio saria debole e infermo in Fiandra sensa la sua real presenza,... e similmente di haver inteso che alcuni di questi signori castigliani, che lo vorriano sempre in Castiglia, li vanno ponendo avanti difficoltà.... Sua Maestà rispose che nostro Signore si riposase, che non lassarà di far cosa che sia conveniente di fare per lo rimedio di Fiandra... e che sa bene e conosce a quali consegli deve credere et a quali no, se bene le conviene udir tutti e mostrar confidenza con tutti, e che io sappia che non è vero

Les doutes qui subsistaient sur ce point dans le public se dissipèrent en grande partie, lorsqu'on sut que, le 19 mars, le duc d'Albe avait prévenu tous les officiers et domestiques de la maison royale qu'ils eussent à se tenir prêts pour le dernier de mai ou le premier de juin, en leur annonçant qu'on allait régler et payer ce qui leur était dû, et qu'ils auraient à payer, à leur tour, ce qu'ils devaient à Madrid ; que, le lendemain, une publication officielle où l'on en avertissait les habitants, avait été faite par tous les carrefours de la capitale [1] ; que le duc de Francavilla, vice-roi de Catalogne, était renvoyé dans son gouvernement, afin de prendre les dispositions nécessaires pour la réception et l'embarquement de son maître à Barcelone [2]. Le dessein qu'avait Philippe II à cette époque, ou que du moins on lui attribuait, était de se rendre aux Pays-Bas par l'Italie, d'emmener avec lui la reine, le prince des Asturies et les archiducs Rodolphe et Ernest, de faire, en passant, inaugurer le prince dans les royaumes de Valence, d'Aragon et de Catalogue, de descendre à Gênes, d'avoir à Milan une entrevue avec Pie V, et de donner rendez-vous à Inspruck à Maximilien II [3].

Le duc d'Albe, qui devait prendre les devants et rassembler l'armée destinée à entrer aux Pays-Bas, avait mis peu

che gl'uomini di Castiglia lo ritirino, anzi conoscendo che gl'importa tanto, lo consigliano ad andare.... » (Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 17 février 1567, dans le MS. X 172 de la bibliothèque nationale de Madrid, p. 268.)

1. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 19 mars 1567. — Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 24 mars. — Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 26 mars.

2. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 15 mars 1567. — Avis du même, du 24 mars, envoyé aussi à ce monarque.

3. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX, du 23 février et du 15 avril 1567, et à Catherine de Médicis, du 24 mars. — Lettre de Dietrichstein à Maximilien II, du 26 mars, dans *Quellen*, etc., p. 183.

de diligence dans ses préparatifs de départ; des affaires de famille l'avaient occupé longuement [1]; au mois d'avril il se trouvait encore à Madrid. Cependant la flotte équipée pour le transporter en Italie était prête au port de Carthagène; quinze des compagnies de soldats qu'il avait fait lever étaient réunies dans cette ville; un grand nombre de gentilshommes qui avaient sollicité et obtenu la permission de l'accompagner l'y attendaient aussi [2]. Enfin, le 15 avril, il quitta Madrid. Le roi était à Aranjuez; il y alla pour lui faire ses adieux et recevoir ses dernières instructions; il eut avec lui, dans la soirée du même jour et dans la matinée du lendemain, deux longues conférences où aucun autre ministre ne fut admis [3]. Ce fut vraisemblablement alors que Philippe II et son lieutenant convinrent du système de terreur et de sang qui allait être appliqué au rétablissement de l'ordre dans les Pays-Bas [4].

1. Avis secret de Fourquevaulx à Charles IX, du 30 juin 1567.
2. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 7 mai 1567.
3. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 24 avril 1567.
4. Voy., dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. 29, la lettre du 9 juin 1568 où le duc rend compte au roi de ce qu'il a fait « pour l'exécution des ordres qu'il lui donna à son » départ. »

Les détails contenus dans la lettre du duc d'Albe sont confirmés par ce que le nonce du pape à Madrid, l'archevêque de Rossano, mandait au cardinal Alessandrino, le 28 septembre 1567. L'archevêque écrivait qu'il avait eu, la veille, une audience du roi; que S. M. lui avait dit que, pour parvenir à ses fins, il fallait d'abord lever l'obstacle occasionné par la présence de certains chefs; que pour cela il avait donné commission au duc de prendre ceux qu'il avait pris, et de faire les autres actes qui se faisaient. Voici le texte : « Hieri parlai a Sua Maestà longamente, e rallegrandomi » delli buoni successi di Fiandra, mi rispose che già mi haveva più volte » detto che in questa cosa vuole fare da vero, il che non si poteva fare » se non si levava l'ostacolo di certi capi, e però ha dato quella commis- » sione al duca di pigliar quello che a preso, e far dell' altre provisioni » che si fanno, etc. » (MS. de la bibliothèque nationale de Madrid, X 172, p. 449.)

Le prince d'Espagne se trouvait aussi à Aranjuez [1]; le duc d'Albe ne put se dispenser de prendre congé de lui. Don Carlos avait vu avec un extrême déplaisir la nomination du duc [2]; dès qu'il l'aperçut, il entra en colère, lui dit que c'était à lui, don Carlos, de partir pour les Pays-Bas, et le menaça de le tuer s'il prétendait faire ce voyage. Le duc lui représenta que la vie de l'héritier présomptif de la couronne était trop précieuse pour qu'on l'exposât dans une pareille entreprise; que le roi l'envoyait aux Pays-Bas afin que ces provinces fussent pacifiées quand Sa Majesté s'y transporterait; qu'alors Son Altesse pourrait y accompagner son père, si elle n'était pas nécessaire au gouvernement de l'Espagne; que lui-même il supplierait le roi de donner satisfaction aux vœux du prince et à ceux de l'empereur, son oncle, à cet égard; enfin qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour lui complaire et le servir. Ce langage respectueux ne toucha point don Carlos, qui tira son poignard : « Vous n'i-» rez pas en Flandre, lui cria-t-il, ou je vous tue! » Le duc lui saisit les bras de manière à l'empêcher d'exécuter son dessein. Le prince essaya de lutter quelque temps; l'impuissance de ses efforts et la fatigue l'obligèrent d'y renoncer. Mais bientôt après il se lança avec une nouvelle furie sur le duc, pour le frapper de son arme. Le duc le retint de nouveau, jusqu'au moment où, un gentilhomme de la chambre étant entré, don Carlos se retira [3].

1. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 15 avril 1567.

2. Lettre de Dietrichstein à Maximilien II, des 2 et 8 janvier 1567, dans *Quellen*, etc., p. 177.

3. J'ai entièrement reproduit ici le récit de Cabrera, liv. VII, chap. XIII, p. 442, quoique j'aie de la peine à en admettre tous les détails. Dans sa lettre du 21 janvier 1568 à l'empereur (Koch, *Quellen*, etc., p. 204), le baron de Dietrichstein, parlant du même fait, dit que don Carlos avait tiré son poignard contre le duc, seulement parce que celui-ci ne voulait

Il n'est pas difficile de concevoir l'impression que produisit sur Philippe II cette nouvelle incartade de son fils. Soit qu'il voulût pourtant user de dissimulation avec lui, dans la crainte d'inconvénients plus graves auxquels il n'aurait pu remédier, soit qu'il tînt à s'assurer — comme son confesseur, l'évêque de Cuença, le disait, l'année suivante, à l'ambassadeur de Venise — si les choses désordonnées que faisait le prince procédaient, ou d'une ardeur excessive de jeunesse, ou du désir de dominer, ou d'un manque de jugement, il prit plusieurs mesures qui devaient être particulièrement agréables à don Carlos : il lui confia la présidence des conseils d'État et de guerre ; il lui donna le pouvoir de disposer sur certaines affaires du gouvernement ; il éleva à cent mille ducats sa dotation qui n'était que de soixante mille. Indépendamment de tout cela, il lui fit la promesse formelle de l'emmener aux Pays-Bas [1].

Pendant quelque temps, de meilleurs rapports existèrent entre don Carlos et son père. Le prince présidait régulièrement aux assemblées du conseil ; il s'y conduisait avec retenue ; il montrait, sinon une parfaite connaissance des

pas lui communiquer le secret de son père : « Allain darumben das er ime seines Vaters gehaimb (Geheimnisse) nit sagen wollen. »

1. « .... Le prince est fort resjouy de quoy le roy son père luy a promis de le mener quant et luy en Flandre, et de luy avoir augmenté son estat de 40,000 escus par an, outre 60,000 qu'il en avoit ; a ordonné pareillement que les conseils d'Estat et de guerre se tiendront dorénavant en la chambre dudict prince, où don Juan d'Autriche entrera... » (Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 21 mai 1567.) — « .... Con tutto ciò (Sua Cattolica Maestà) andava tollerando le sue paccie, vedendo se per giornata si andasse a componerlo, e ha fatto diverse prove per veder se le cose stravacanti che faceva procedevano da furor giovenil ne da appetito di dominar, o per mancamento de giudicio ; però lo pose capo en li consegli, li diede autorità di comandar in molte cose, ordinò che li fusse somministrato sempre grossa summa de danari.... » (Lettre de Sigismondo Cavalli, du 11 février 1568.)

affaires qui y étaient mises en délibération, du moins la volonté de l'acquérir. Il se rendait avec les ministres auprès du roi, et lui faisait rapport sommairement de ce que le conseil avait résolu [1]. Mais, s'il faut en croire un témoignage qui n'est peut-être pas exempt de partialité, ces bonnes dispositions furent de courte durée : bientôt on reconnut que don Carlos apportait la confusion dans les séances du conseil ; qu'il faisait un déplorable usage de l'autorité qui lui avait été confiée ; qu'il s'épuisait en folles dépenses. Le roi alors revint sur plusieurs des choses auxquelles il s'était prêté en sa faveur. L'antipathie qu'il y avait entre le fils et le père s'en augmenta [2].

L'empereur Maximilien II n'était point ignorant des actions publiques et privées de don Carlos ; les dépêches de son ambassadeur, le baron de Dietrichstein, l'en instruisaient régulièrement [3], et il en était informé aussi par d'autres voies [4]. Il n'en persistait pas moins, ainsi que l'impératrice,

1. Post ducis Albani abitum, princeps noster in consilio præsidere cœpit, presente quoque domino Joanne ab Austria. Hactenus permodestè se gerit, et rem intelligere aut sanè intelligere velle ostendit, itque nobiscum ad regem ; et quæ acta in consilio sunt, summatim referet. Reliqua nos supplemus.... » (Lettre du garde des sceaux Hopperus au président Viglius, du 30 mai 1567, dans *Hopperi Epistolæ ad Viglium*, p. 127,) — Dans un Mémoire envoyé à Charles IX le 30 juin 1567, Fourquevaulx disait, en parlant du prince : « Les conseils d'Estat et de guerre se tiennent en sa chambre ; il commande absolument en beaucoup de choses, » et veut estre obéy sans réplique. »

2. C'est encore le confesseur du roi qui, au mois de février 1568, disait cela à l'ambassadeur de Venise : « Ma si conobbe e si provò che quando » lui entrava in consilio, poneva confusione in tutto e impedimento in » ogni deliberatione ; la autorità havuta dal re usava, per il contrario, » ne a suo maleficio ; li danari li gettava fuori di proposito e senza » giudicio : però parve a S. M. di tornar a rivolger la man in tutte queste » cose. Da qui si augmentorno le discontentezze.... » (Lettre de Sigismondo Cavalli, ci-dessus citée.)

3. Voir la publication de M. Koch, *Quellen*, etc.

4. Fourquevaulx écrivait, le 11 février 1566, à Catherine de Médicis :

à vouloir donner au prince d'Espagne la main de l'archiduchesse Anne : l'un et l'autre ils se flattaient que le mariage calmerait la fougue de son caractère ; que la douce influence d'une compagne aimable et jolie adoucirait l'âpreté de son humeur. Déjà, à la fin de 1565, l'empereur avait témoigné à Chantonay son étonnement du retard que le roi catholique mettait à se résoudre sur l'union projetée [1]. Mais Philippe II hésitait de plus en plus à prendre une telle résolution. Craignait-il, comme il le donna à entendre après l'arrestation de son fils, de faire le malheur de l'archiduchesse? Était-il persuadé que le prince était incapable de continuer sa dynastie? N'appréhendait-il pas plutôt que don Carlos, marié avec la fille de l'empereur, ne devînt encore plus difficile à maintenir dans les bornes de la soumission et du respect envers lui ; que son orgueil et ses prétentions ne s'en accrussent ; qu'il ne fallût lui assigner un revenu beaucoup plus considérable que celui dont il jouissait, et l'investir du gouvernement, peut-être même de la souveraineté de quelqu'un des États de la monarchie? L'histoire, en l'absence de données certaines, ne saurait former là-dessus que des conjectures.

Il y avait un autre mariage dont le roi catholique poursuivait avec chaleur la conclusion auprès de Maximilien : c'était celui de l'archiduchesse Élisabeth, deuxième fille de l'empereur, avec le roi don Sébastien de Portugal. Philippe

» Le courrier de l'empereur s'en retourne. Il s'en va mal édifié des con-
» tenances qu'il a veu tenir au prince d'Espaigne en table et hors icelle,
» et m'a dit qu'il ne les cèlera point à son maître, estant bien marri qu'il
» faille que madame la princesse Anne de Bohesme espouse un prince si
» mal composé de personne et de mœurs comme il est. »

1. « El emperador se maravilla mucho de lo que se tarda á responder sobre lo del casamiento. » (Lettre de Chantonay au roi, du 13 octobre 1565, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IX, p. 568.)

n'y avait pas songé d'abord; il ne s'en était avisé que lorsqu'il avait appris que la cour de France demandait la main de l'archiduchesse pour Charles IX, et proposait, à Lisbonne, pour le roi don Sébastien, la princesse Marguerite de Valois. Il avait ainsi un double intérêt à persuader l'empereur d'acquiescer à ses vues : car, s'il y réussissait, il empêchait, du même coup, que la politique française n'acquît de l'influence dans la Péninsule et en Allemagne [1].

Maximilien eût infiniment préféré une alliance avec la France, de laquelle il était fondé à se promettre quelques avantages, au mariage de Portugal, qui ne pouvait lui être d'aucune utilité. Une autre considération le préoccupait encore : il craignait, s'il rejetait les ouvertures de la cour de Fontainebleau, que la maison de Valois ne s'unît à la maison de Saxe, et que, profitant de l'appui qu'elle trouverait par là dans l'Empire, elle ne cherchât à y supplanter la dynastie des Habsbourg [2]. Mais il désirait beaucoup aussi conserver les étroites relations existantes, depuis quelques années, entre lui et le roi d'Espagne. Dans l'embarras où il était, il s'attacha d'abord à gagner du temps. Il répondit à l'ambassadeur de France, l'évêque de Rennes, qu'avant de donner suite aux propositions de sa cour, il avait besoin de savoir si elle était disposée à restituer à l'Empire les villes de Metz, Toul et Verdun, à renoncer à son alliance avec le Turc, et à trouver bon que les liens qui l'unissaient au roi catholique subsistassent sans altération, même qu'il pût secourir son beau-frère, en cas de guerre entre l'Espagne et

1. Voy., dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVIII, pp. 427 et suiv., la pièce intitulée *Relacion sumaria de lo que se ha tratado con el emperador y con el rey de Portugal sobre su casamiento con la infante Isabel*.

2. *Relacion sumaria*, etc.

la France [1]. Au seigneur de Chantonay, ambassadeur du roi catholique, il allégua que l'archiduchesse et le roi de Portugal n'étaient pas si âgés qu'il fallût tant se presser de prendre un parti [2]; il lui fit observer, de plus, qu'il serait peu convenable de conclure le mariage de sa deuxième fille avant que celui de la première fût assuré [3]. Philippe crut le déterminer, en lui offrant de régler les conditions du mariage de l'archiduchesse Anne avec don Carlos, dans une entrevue qu'ils auraient aux Pays-Bas, où il allait se rendre [4]. Chantonay s'efforça de le convaincre qu'il n'avait rien à redouter de la France ni de la Saxe; il lui mit adroitement devant les yeux l'affection que le roi catholique portait au prince Rodolphe, et les vues qu'il avait sur lui [5]. Maximilien ne se laissa point ébranler : il déclara à Chantonay que, lors de son entrevue avec le roi, ils arrêteraient ce qui concernait l'un et l'autre mariage [6]. Il ajouta que la mort seule pourrait l'empêcher d'aller aux Pays-Bas, et que, dans le cas où une indisposition viendrait y mettre obstacle, il s'y ferait transporter, fût-ce même sur les épaules de ses serviteurs [7].

Ce n'était pas ainsi que l'entendait Philippe II. Il voulait

1. *Relacion sumaria, de lo que se ha tratado con el emperador y con el rey de Portugal sobre su casamiento con la infante Isabel.*

2. Ils n'étaient l'un et l'autre âgés que de douze ans, étant nés en 1554.

3. Lettre de Chantonay à Philippe II, du 22 septembre 1566. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 655.)

4. *Ibid.*

5. « .... Usé de toda la persuasion posible para que S. M. estubiesse en este negocio como convenia, poniéndole delante el particular del príncipe Rodolfo, y lo que V. M. le queria, y el fundamento que hace ya en él.... » (*Ibid.*)

6. *Ibid.*

7. « .... Pues ninguna cosa sino la muerte podrá estorbar á S. M. de verse con V. M....; y que tanto deseaba estas vistas que si por indispusicion no pudiere ir á ellas, se haria llevar, aunque á hombros.... » (Lettre de Chantonay à Philippe II, du 24 septembre 1566, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 546.)

que l'empereur s'engageât au mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec le roi de Portugal, et il ne voulait pas s'engager lui-même relativement au prince son fils. Pour montrer l'importance qu'il attachait à cette négociation, il résolut d'envoyer en ambassade extraordinaire à Vienne Luis Venegas de Figueroa, son grand maréchal-des-logis [1]. Il se flattait que Venegas serait, plus que tout autre, agréable à la cour impériale [2]; il avait été maître d'hôtel de l'impératrice et fort avant dans les bonnes grâces de l'empereur. Déjà, en 1555, Philippe, étant en Angleterre, l'avait député vers Ferdinand, roi des Romains, et Maximilien, alors roi de Bohême, pour les assurer de son amitié et traiter de la dot de sa sœur Marie [3]. Il avait rempli plusieurs autres missions importantes, bien justifiées par l'illustration de sa naissance, les charges qu'il avait occupées dans la maison de ses souverains et sa rare intelligence des matières d'État [4].

Venegas devait user de tous les moyens possibles pour obtenir de Maximilien II son consentement formel au mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec le roi don Sébastien. Il était chargé de dire à l'empereur que le roi, son maître, ne quitterait pas l'Espagne volontiers avant que cette affaire

1. « .... Para que se concluya este casamiento con la grandeza y autoridad que yo deseo, he despachado à Luis Venegas, nuestro aposentador mayor, etc. » (Lettre de Philippe II à don Hernando Carrillo, son ambassadeur à Lisbonne, du 24 mai 1567, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVIII, p. 459.).

2. « .... Por ser persona que lo sabrá tratar y negociar con la prudencia y destreza que el negocio requiere, y entender que al emperador mi hermano le será muy grata.... » (*Ibid.*)

3. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX, du 15 avril, et à Catherine de Médicis, du 30 mai 1567. Il dit dans la première : « Lorsque le feu roy » vostre père m'envoya vers l'empereur, n'estant que roy de Bohesme, » ledict Vanègues estoit des plus advancez qu'il eût près de sa personne. » — Voy. aussi CABRERA, liv. I, chap. VIII, p. 30.

4. « .... Por su nobleza de sangre, criança en la casa real, inteligencia de materias de Estado. » (CABRERA, liv. I, chap. IV, p. 17.)

fût conclue, car don Sébastien et la princesse doña Juana y tenaient extrêmement, et il fallait s'attendre aussi à ce que, lui absent, les Français mettraient de nouveau en avant l'offre de la princesse Marguerite. Il lui était recommandé de rassurer la cour de Vienne sur les conséquences d'un concert de la maison de Valois avec la maison de Saxe, concert qui paraissait d'ailleurs plus qu'improbable : quoi qu'il arrivât, l'empereur pouvait compter sur l'appui de son beau-frère, qui était disposé aussi à compléter, s'il en était besoin, la dot de l'archiduchesse au gré du roi de Portugal. L'ambassadeur avait encore à remercier Sa Majesté Impériale des mandements qu'elle avait donnés pour faciliter en Allemagne les levées de gens de guerre faites au nom du roi, et empêcher que ses rebelles de Flandre ne trouvassent de l'appui dans l'Empire.

Telle était, en substance, l'instruction que reçut Venegas [1]. Philippe II lui fit connaître verbalement sa volonté sur le langage qu'il aurait à tenir si, comme il fallait s'y attendre, l'empereur lui parlait du mariage de l'archiduchesse Anne avec le prince d'Espagne : tout ce que nous en savons d'une manière positive, c'est que l'ambassadeur était autorisé à assurer Sa Majesté Impériale de la conclusion de ce mariage, mais seulement pour l'époque où son maître aurait avec elle l'entrevue projetée [2]; il semble résulter aussi d'une lettre de Venegas [3] que le roi l'avait chargé d'instruire l'em-

1. Cette instruction, datée du 14 mai 1567, a été publiée dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVIII, pp. 438-456. — Cabrera, liv. VII, chap. xvi, pp. 448-450, en donne un résumé assez exact.

2. Dans la *Relacion sumaria*, etc., déjà citée, il est fait mention d'une lettre du roi à l'empereur où il l'assure que « el casamiento del príncipe » nuestro señor está muy cierto, y se concluirá cuando S. M. C. se vea » con el emperador. » Venegas était porteur de cette lettre.

3. Nous voulons parler de la lettre du 30 septembre 1567 insérée dans le t. XXVI, p. 563 de la *Coleccion de documentos inéditos*, etc. On y lit

pereur et l'impératrice de certaines particularités qui n'étaient pas de nature à faire concevoir une opinion flatteuse de son fils. Venegas se mit en route pour Vienne le 3 juin [1]; il était porteur de présents magnifiques envoyés par le roi et par le prince à l'archiduchesse Anne; le prince, entre autres, lui avait remis pour sa cousine une bague en diamants où était gravé son portrait, d'une valeur de trente mille écus [2]. Bien des gens croyaient qu'il avait mission d'organiser la maison de la future princesse des Asturies [3].

Quelques jours avant son départ, un événement s'était passé à Madrid, qui avait causé une rumeur extraordinaire dans la ville et à la cour. Don Carlos était blessé des bruits qui couraient sur son incapacité d'avoir des enfants; au moment où se négociait son mariage, il avait à cœur d'en démontrer la fausseté. Après s'être entendu avec son barbier [4], qui jouissait de toute sa confiance, il eut recours à trois médecins que celui-ci lui désigna. Ces hommes de l'art lui firent prendre un breuvage dont il ressentit de tels effets

en effet : « En las tres cosas que el emperador pretende, no veo ympedi-
» mento que con razon lo pueda ser, presupuesto que la principal, que es
» el casamiento del principe, SE LE TIENE V. M. OFRECIDO Y REMITIDO A SU
» VOLUNTAD, la qual tiene ya V. M. entendida, pues SIN EMBARGO DE TODO
» LO QUE SE LES HA DICHO Y DECLARADO, pide el emperador que se efectúe,
» y desealo con mucha aficion, y la emperatriz con muy mayor. »

1. Lettre de Tisnacq à la duchesse de Parme, du 4 juin 1567. — Lettre de Dietrichstein à l'empereur, du 5 juin, dans KOCH, *Quellen*, etc., p. 189.

2. « Louys Vanègues a porté de belles bagues et de beaux présents en don à la fille aisnée de l'empereur, de la part de ce roy et du prince, mesmement dudict prince, qui lui a envoyé un diamant à porter au doigt, où il est gravé au naturel, estimé valoir 30,000 escus. » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du .. juillet 1567.)

3. « Venegas partira bientôt pour l'Allemagne.... Il a charge.... de dresser estat et maison à la fille aisnée de l'empereur comme à princesse d'Espaigne, pour commencer à monstrer qu'on la tient par deçà pour telle. » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 30 mai 1567.) — Voy. aussi la lettre de Dietrichstein, du 5 juin 1567, ci-dessus citée.

4. Ruy Diaz de Quintanilla.

qu'il donna incontinent de certaines preuves de virilité. La joie qu'il en eut ne saurait se décrire. Il s'empressa d'informer de ce bel exploit le baron de Dietrichstein, afin qu'il le fît savoir à Vienne; il gratifia les trois médecins chacun d'une rente de mille ducats; il en assigna une de six cents à son barbier, ainsi qu'à l'apothicaire qui avait préparé le breuvage. La donzelle qui s'était prêtée à cette singulière épreuve reçut de lui un présent de douze mille ducats, et il fit acheter une maison pour elle et pour sa mère [1].

Ces prouesses de don Carlos ne se soutinrent malheureusement pas [2]. Faut-il attribuer au désappointement qu'il en éprouva, l'habitude qu'il prit de courir la nuit les mauvais lieux, armé d'une arquebuse et commettant toute sorte

1. Voy. la lettre du baron de Dietrichstein à l'empereur, du 5 juin 1567 (Koch, *Quellen* etc., p. 189). Dans cette lettre, tout intime et toute confidentielle, l'ambassadeur donne des détails qu'il nous est interdit de reproduire ici. — Fourquevaulx mandait, le 30 juin, à Charles IX : « Le prince » est maintenant en quelque opinion de demi-homme naturel : car trois » siens médecins ont fait ce qu'ils ont peu de le rendre, de deux mois en » çà, habille et puissant d'habiter avec femme, ainsi qu'il en a faict les » preuves : à cause de quoy chascun desdicts médecins en a rapporté » mille escus de rente que ledict prince leur a donné et assigné, au de- » nier quatorze.... » — L'ambassadeur de Florence, Leonardo de Nobili, écrivant, le 24 juillet, au duc Côme de Médicis, lui parle aussi de cet événement. Voici comment il s'exprime : « A questi giorni tre medici e un » barbiere suo favorito li dettero non so che bevanda, talchè par che così » usasse debolmente con una donna ; e parendoli bella cosa, ordinò a lei » dodici mila ducati, e alli medici mille scudi d'entrata per ciascuno, e al » barbiere seicento.... »

2. Le même jour où Fourquevaulx écrivait à Charles IX la lettre dont nous donnons un extrait à la note précédente, il en adressait une autre à Catherine de Médicis dans laquelle il réduisait à assez peu de chose l'expérience qui venait d'être faite par don Carlos, et cela d'après le dire du médecin de la reine Isabelle, « que, nonobstant les receptes que les trois » médecins luy ont faict user pour le rendre habille d'espouser femme, » c'est temps perdu d'en espérer lignée, car jamais il n'aura enfants, et » qu'il le sçait très-bien. » — Nobili fait allusion à la même chose dans sa lettre du 24 juillet : « Pare, dit-il, che non potendo di nuovo usar S. A. » carnalmente, come fece quella volta, l'affezione ai medici vada mancando. »

d'insolences ? Le fait nous est attesté par les ambassadeurs de Florence et de Venise [1], et les détails qui sont consignés dans les comptes des dépenses du prince sur des barbes postiches achetées par lui, sur des chemises perdues pendant des nuits qu'il avait passées dehors ou brûlées par ses ordres dans sa chambre [2], n'y sont probablement pas étrangers.

Rien de tout cela n'échappait à la connaissance du roi, et l'on peut juger si les mécontentements qu'il avait de son fils en devenaient plus profonds. Ce qui le choquait encore au dernier point, lui qui était si économe, c'étaient les prodigalités de don Carlos et l'absence d'ordre et de règle dans ses dépenses. En élevant la dotation du prince à cent mille ducats, il s'était flatté d'avoir pourvu largement à ses besoins : il reconnut bientôt que le résultat ne répondait pas à son attente. Son fils continua à faire des dettes, et l'on n'en est pas étonné en parcourant ses comptes : il perdait assez d'argent dans des gageures fréquemment répétées [3] ; il achetait à tout prix ce qu'il lui prenait fantaisie d'avoir.

Il eut envie, à cette époque, d'un ornement de chambre à coucher que le comte de Modica avait fait travailler à Milan,

1. « Tutta la notte va in bordello con poca dignità e molta arroganza, » écrit Nobili le 24 juillet. — « Soleva viver molto castamente, ma » ora fa tanti disordini che per essi patisce strane malattie », dit Antonio Tiepolo dans sa relation au sénat de Venise, faite au mois d'août, 1567. — Dans une lettre au doge, du 22 janvier 1568, Sigismondo Cavalli écrit à son tour : « Tutta la notte andava armato con archibuzeti, commettendo diverse insolentie. »

2. « .... A Felipe Forula, gorrero de Su Alteza, cincuenta reales que Su Alteza le mandó dar por seis barbas postizas, y por el raso en que las forró, y por cintas y otras cosas que les puso.... » (Arch. de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1110.) — « El 4º de agosto (1567) » se perdió una camisa de Su Alteza que la dejó una noche que fué fuera... El 14 de noviembre (1567), se perdió ó quemó una camisa en la cámara de Su Alteza. » (*Ibid.*, leg. 1070.)

3. Voy., dans le t. XXVII de la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., pp. 81 et suiv., les extraits des comptes des dépenses de la maison de don Carlos.

et qui pouvait valoir quinze cents écus ; il en offrit vingt mille. Sa cassette était vide comme toujours ; il manda Niccolò Grimaldi [1], pour lui emprunter cette somme. Le banquier génois la lui compta sur-le-champ, et se mit à sa disposition pour tout ce qu'il désirerait de lui. Don Carlos, prenant au sérieux ces paroles de courtoisie, lui demanda cent mille écus. Grimaldi se récria, disant qu'il ne les avait pas ; que, pour se les procurer, il lui faudrait compromettre son crédit, fondement de toute sa fortune. Le prince, avec les plus grandes menaces, lui fixa vingt-quatre heures de délai pour les lui faire tenir en argent ou en lettres de change ; il chassa de chez lui le fils de Grimaldi qui était au nombre de ses pages. En vain on lui représenta que les offres du banquier n'étaient que de simples compliments, que la somme qu'il voulait avoir était excessive : il répondit qu'on ne devait pas user de semblables compliments avec des princes tels que lui ; que Grimaldi prêtait au roi des sommes bien plus considérables sans tant de difficulté, et que, s'il ne lui procurait pas promptement les cent mille écus, il en arriverait mal à lui et à sa famille. Le prince d'Eboli et plusieurs autres personnages s'interposèrent pour lui faire entendre raison ; ce fut sans succès : il fallut que Grimaldi lui prêtât au moins soixante mille écus, qui servirent à payer les libéralités dont nous avons donné le détail, après avoir raconté l'étrange épreuve au moyen de laquelle il avait prétendu établir sa virilité [2]. Le roi ne put s'empê-

1. Voy. p. 274.

2. Il conte di Modica gli aveva venduto uno attrezzo di letto e di camera fatto in Milano, del valore di 1,500 scudi, e il principe l'aveva compero 20,000 scudi, ed aveva mandato a ricercar Niccoló di Grimaldo che gli prestasse li danari per pagar il conte ; il quale Niccolo lo fece subito, e con parole di complimento rendè grazie a Sua Altezza, offerendoli sempre tutto quello che per lui se poteva. Il principe, appicandosi sopra

cher, cette fois encore, de faire sentir à son fils l'irrégularité, l'inconvenance de ses procédés [1]. Cette leçon ne porta pas plus de fruit que les précédentes : peu de temps après, don Carlos s'abandonna à un nouveau caprice; il acheta de Fernando Rodriguez Cadeyra, marchand portugais, un diamant du poids de trente-neuf carats, au prix de vingt-cinq mille écus, sans avoir le moyen de payer la moindre partie de cette somme [2].

Venegas arriva à Vienne le 10 juillet. L'empereur et l'impératrice étaient à Presbourg ; il alla les y trouver. Après qu'il leur eut exposé l'objet principal de son ambassade [3], Maximilien lui fit, de bouche, une réponse qu'il jugea à propos de lui remettre ensuite par écrit ; et, comme il ne se fiait pas à la discrétion de son secrétaire espagnol, il la fit rédiger en latin, puis il la traduisit lui-même en espagnol

queste offerte, gli mandò a domandar cento mila scudi ; e facendo Niccolò di Grimaldo resistenza a darglieli, allegando che non li aveva e che perderebbe il credito, fondamento di tutta la sua facultà, il principe gli fece una grandissima bravata, dandogli tempo fino all'altro giorno a mandargli i contanti o le polizze, e cacciò via il figliuolo che era paggio ; e a chi gli diceva che le offerte di Niccolò erano state parole di complimenti, e che questa era troppo gran somma, rispondeva che simil complimenti e cerimonie non si usano con li principi pari suoi, e che a suo padre prestava molto maggiori somme senza tanta difficultà, e che se non li provedeva questi danari presto, sarebbe mal per lui e per la sua casa. Ci si messe di mezzo Ruy Gomez e molti altri, ne si è mai potuto quietare, fin tanto che Niccolò non gli ha prestato sessanta mil scudi con sua polizza senza altro assegnamento ; e questi danari serviranno per far l'entrata ai medici e li altri donativi.... » (Lettre de Leonardo de Nobili au duc Côme de Médicis, du 24 juillet 1567.) — Dans sa lettre du 22 janvier 1568, déjà citée, l'ambassadeur vénitien Sigismondo Cavalli parle aussi de cet emprunt forcé fait par don Carlos à Niccolò Grimaldi.

1. Lettre de Leonardo de Nobili, du 24 juillet 1567. — Fourquevaulx mande à Catherine de Médicis, le 30 juin, que le médecin de la reine lui a dit « qu'il y a eu quelque prinse entre le roy catholicque et le prince » son filz, pour les désordres qu'il continue de faire assez mal à propoz. »

2. Voy. la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, pp. 113, 128.

3. Lettre de Venegas au roi, du 19 juillet 1567, aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 656.

pour le roi [1]. Dans cette réponse, il insistait longuement sur les raisons qui devaient le porter à préférer pour gendre le roi très-chrétien au roi de Portugal. Il ajoutait que le roi de France pourrait s'offenser, en voyant conclure le mariage de Portugal avant qu'il se fût expliqué sur les conditions qu'on lui avait proposées l'année précédente : or, ayant déjà le Turc pour ennemi, il lui importait d'éviter avec soin les occasions de s'en attirer d'autres. Il conjurait le roi, son beau-frère, de réfléchir à tout cela. Il était prêt, afin de lui prouver son attachement, à lui sacrifier ses intérêts propres; mais alors il désirait savoir sur quel secours il pouvait compter de sa part, au cas qu'il s'exposât à l'inimitié de la France. Il priait encore son beau-frère de considérer, à l'égard de la dot, qu'il avait beaucoup d'enfants; qu'il convenait d'observer l'égalité entre eux ; que l'empereur Ferdinand, avec des États plus nombreux, n'avait donné que 100,000 florins à ses filles. Quant à l'union projetée entre le prince des Asturies et l'archiduchesse Anne, il lui paraissait que le mieux était de ne pas la différer, puisque don Carlos avait déjà vingt-deux ans; qu'ayant atteint cet âge et étant ce qu'il était, il y avait lieu d'espérer qu'il serait ce qu'il devait être, et que le temps, le mariage et l'expérience apporteraient de l'amendement dans sa conduite [2]. Enfin il voyait des inconvénients à conclure le mariage de sa seconde fille avant celui de la première : car s'il survenait quelque chose d'im-

1. Lettre de Venegas au roi, du 20 juillet 1567, dans la *Coleòcion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 557.

2. « Tambien S. M. ha entendido de Luis Vanegas lo que el rey le envia á decir tocante al príncipe con su hija mayor : sobre lo cual le parece que es lo mejor no diferirlo, mas paresciéndole así al rey, pues su hijo tiene ya 22 años, y teniendo esta edad y siendo quien es, se ha d'esperar d'él que será el que debe ; y aunque tuviese algunas faltas, es de creer que con el tiempo, casamiento y experiencia habrá emienda en ellas. »

prévu, la princesse Anne demeurerait, comme on disait, assise entre deux chaises [1].

Venegas, écrivant à son maître le 20 juillet, l'engagea fortement à se rendre aux vœux de l'empereur et de l'impératrice. Le 30 septembre, il renouvela ses instances pour que le roi prît une prompte détermination : l'impératrice avait su que, de Rome même, on sollicitait son mari d'accorder la princesse Élisabeth au roi de France; elle appréhendait qu'il ne finît par céder à tant de démarches. Venegas s'étonnait des hésitations du roi. Des trois choses prétendues par l'empereur, il n'y en avait pas une, selon lui, qui fût sujette à difficulté. Le mariage du prince en formait la principale : or, le roi l'avait remis à la volonté de son beau-père, et, malgré tout ce qu'on leur avait dit et déclaré, l'empereur tenait à ce qu'il se fît, et l'impératrice encore davantage [2]. Venegas n'avait pas obtenu, à la vérité, que la dot de l'archiduchesse Élisabeth excédât cent mille florins ; mais il dépendait du roi de fournir ce que la cour de Portugal exigerait de plus. Restait le secours demandé en cas de rupture avec la France, et il était facile de tranquilliser la cour impériale à cet égard, au moyen d'une promesse générale [3].

Tandis que Venegas suivait à Vienne des négociations qui devaient n'aboutir à rien, à Madrid ce dont le public et la diplomatie étrangère se préoccupaient surtout, c'était le voyage du roi aux Pays-Bas. Nous avons vu que des mesures avaient été prises, au printemps de cette année, qui semblaient annoncer le prochain départ du monarque. Pendant

1. « Quedaria su hija, como dicen, entre dos bancos sentada. »
La réponse de l'empereur est dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 553.
2. Voy. la note 3, à la p. 313.
3. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVI, p. 563.

plusieurs mois, Philippe s'appliqua à convaincre le monde que sa ferme volonté était de passer en Flandre : seulement il ne songeait plus à s'y rendre par l'Italie et l'Allemagne (ce détour aurait entraîné un trop long retard et la saison était déjà avancée), mais il s'embarquerait à la Corogne pour traverser l'Océan. Ce fut dans ce sens qu'il fit faire, par ses ambassadeurs, des communications aux cours de Rome, de Portugal, d'Autriche, de France, et qu'il écrivit à la régente des Pays-Bas, ainsi qu'au cardinal de Granvelle : « Ceux » qui ne croient pas à mon voyage, mandait-il à ce dernier, » achèveront bientôt de se désabuser : ils verront le contraire » de ce qu'ils répandent avec tant de malice [1]. »

Le 26 juin, le prince des Asturies, les deux archiducs Rodolphe et Ernest et don Juan d'Autriche, reçurent de sa bouche l'avis de se préparer à l'accompagner [2]. Don Carlos était dans l'enchantement : ayant rencontré chez la reine l'ambassadeur de France et le jeune seigneur de l'Aubespine que Charles IX venait d'envoyer en mission à Madrid, il les pria de demander au roi leur maître un passe-port pour tous ses grands chevaux, qui étaient au nombre d'une cinquantaine au moins [3].

Philippe renouvela, le 15 juillet, à son fils, la recommandation de hâter les dispositions qu'il avait à faire [4]. Quelques jours après, il en causa aussi avec les princes ses neveux,

1. Voy., dans les *documentos inéditos* t. XXVIII, p. 461, sa lettre du 23 juin 1567 à don Hernando Carrillo, son ambassadeur à Lisbonne, et, dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, pp. CLIV, 550 et 564, ses lettres à la duchesse de Parme et au cardinal de Granvelle.

2. Lettre de Dietrichstein à l'empereur, du 27 juin 1567, dans KOCH, *Quellen*, etc., p. 191. — Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 30 juin.

3. Mémoire de Fourquevaulx pour Charles IX, du 30 juin.

4. Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 16 juillet.

les questionnant sur le plaisir qu'ils se promettaient de ce voyage et sur le costume qu'ils avaient choisi pour la route [1]. Le 21 juillet, on publia à Madrid les actes des dernières cortès de Castille : il y était déclaré que, nonobstant les requêtes et les instances des cortès, le roi était résolu à partir pour les Pays-Bas au premier jour [2].

Le langage de Philippe aux représentants des puissances étrangères accrédités à sa cour n'était pas moins significatif. Il dit à l'ambassadeur de France, qui lui demandait s'il était vrai qu'il se fût déterminé à passer en Flandre par la mer du Ponant, « que le passage de sa personne en Flandre estoit très-» nécessaire pour remédier à beaucoup de désordres qui y es-» toient survenus, par aucuns de ses mauvais subjects [3]. » Au nonce, qui désirait savoir s'il devait le suivre aux Pays-Bas ou rester à Madrid, il répondit qu'il lui serait très-agréable de le compter au nombre de ceux qui formeraient son cortége, et, à cette occasion, il se mit à discourir avec lui sur les dangers de la traversée d'Espagne en Zélande ; il ne lui cacha point qu'il eût mieux aimé aller par terre ; il l'engagea à prendre ce chemin, tout en lui offrant de mettre un navire à sa disposition, s'il donnait la préférence à la voie de mer [4].

Les préparatifs qui se faisaient ne pouvaient que confirmer le public dans l'idée que le roi allait quitter l'Espagne [5]. Des navires avaient été affrétés en Portugal, dans les

1. Lettre de Dietrichstein à l'empereur, du 23 juillet, dans *Quellen*, etc., p. 191.

2. *Actas de las córtes de Castilla*, t. II, p. 411 et suiv. — Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du .. juillet 1567.

3. Mémoire de Fourquevaulx, du 30 juin 1567.

4. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 1er août 1567, dans le MS. X 172 de la bibliothèque nationale, à Madrid, p. 375.

5. « Tout le propos qui se tient icy présentement n'est que de la préparation des navires, gens, victuailles et munitions pour le partement de

Asturies, en Galice; des magasins de vivres et de munitions formés à Alicante et à Carthagène; des soldats levés en Biscaye [1]. Le 9 juillet, don Diego de Mendoza, nommé commissaire général de l'embarquement, partit pour se rendre à son poste [2]; il fut suivi, le 15, d'un des maréchaux-des-logis du roi, chargé de faire le logement sur la route [3]; le 21 juillet, Pedro Melendez, que les Espagnols « tenaient pour un Nep- » tune en la mer [4], » arriva à la cour; il avait été appelé tout exprès de la Floride afin de diriger le navire qui porterait son souverain. Déjà la garde-robe royale était emballée; les meubles qui garnissaient le Pardo avaient été transportés au palais de Madrid; deux charges de vitres destinées aux chambres que la personne du monarque occuperait pendant la traversée avaient été expédiées à la Corogne; la chapelle et l'évêque de Cuença se disposaient à prendre la même direction; des bannières de damas cramoisi, avec la croix de Saint-André, étaient toutes prêtes pour les navires du roi, du prince et des archiducs; des instructions avaient été transmises et des postes militaires établis dans les provinces par lesquelles la cour devait passer; enfin la garde à pied et à cheval avait reçu son ordre de départ [5]. On disait que, pendant l'absence du roi, la reine aurait le gouvernement de l'Espagne. Élisabeth de Valois, dont les couches étaient

S. M., et que S. M. partira d'icy ce mois prochain. » (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 29 juin 1567.)

1. Mémoire de Fourquevaulx, du 30 juin.

2. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 16 juillet.

3. *Ibid.*

4. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 2 août 1567. Pedro Melendez de Valdès, asturien, était le capitaine qui avait chassé les Français de la Floride l'année précédente.

5. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX et à Catherine de Médicis, des 16 juillet, 2 et 21 août 1567. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 11 août.

attendues pour le mois d'octobre, se trouvait hors d'état d'accompagner son mari ; mais elle l'irait rejoindre plus tard aux Pays-Bas, et alors la régence serait exercée par la princesse doña Juana [1].

Malgré tout cela, il y avait encore des gens, à Madrid, auxquels on ne pouvait persuader que le roi voulût s'éloigner de cette résidence qui lui était si chère. C'est ce que nous apprennent une lettre du garde des sceaux Hopperus à son ami le président Viglius [2], et des dépêches adressées à leurs cours par le nonce et l'ambassadeur d'Autriche [3]. L'ambassadeur de France lui-même se montre médiocrement convaincu par toutes les mesures qui sont prises et par les assurances que le prince d'Eboli lui donne ; il écrit à Charles IX : « Je ne voudrois point m'obliger, de la vie, » que ce roy passe en Flandre, car il peult feindre et faire » tels semblants qu'il lui plaist, à ses despens [4]. »L'ambassadeur de Venise mandait au doge que, si le roi n'allait point aux Pays-Bas, ce serait certainement une belle invention que celle dont il avait usé, afin que tout le monde, et les Flamands en particulier, crussent à ce voyage [5].

L'événement fit voir que ceux qui n'y croyaient pas avaient raison. Déjà, au milieu du mois d'août, époque que le roi avait fixée pour son départ de Madrid, on n'y comptait plus, quoiqu'il continuât de dire qu'il irait aux Pays-Bas,

1. Mémoire de Fourquevaulx, du 30 juin 1567.

2. « .... Et tamen plures invenias, ut fit, qui non credant Suam Majestatem profecturam, quam qui credant.... » (Lettre du 29 juin 1567, dans *Hopperi Epistolæ ad Viglium*, p. 131.)

3. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 1er août 1567. — Lettres de Dietrichstein à l'empereur, des 23 juillet et 10 août, dans *Quellen*, etc., pp. 191 et 192.

4. Lettre du 16 juillet 1567.

5. « .... Quando fusse altrimenti, sarà per certo stata bella trama e inventione per far creder ad ogn'uno, e massime a Fiamenghi, questa sua andata.... » (Lettre d'Antonio Tiepolo du 8 juillet 1567.)

qu'il regardait sa présence dans ces provinces comme indispensable [1]. Le prince d'Eboli, qui avait poussé de tout son pouvoir à ce voyage, car, à ses yeux, les intérêts et la réputation de son maître l'exigeaient impérieusement [2], déclarait à Fourquevaulx que « s'embarquer en septembre serait na» viguer en homme qui se veut perdre et faire perdre les » siens [3]. » Dans la nuit du 21 au 22 août arriva un courrier du duc d'Albe, expédié de Luxembourg, et annonçant que le duc était entré sans obstacle dans les Pays-Bas [4]. Un second courrier suivit de près le premier. Personne ne supposait déjà plus que le roi dût se mettre en route ; la saison était décidément trop avancée [5]. Le nonce, ayant demandé audience, dit à Philippe II, « avec toute la révérence conve» nable, » qu'il regretterait de n'être pas allé en Flandre ; il l'assura que le saint-père en éprouverait une grande douleur [6], et il ne craignit pas d'ajouter que le monde en porterait un jugement qui lui serait peu favorable [7]. Philippe répondit à l'archevêque de Rossano qu'il informerait bientôt Sa Sainteté des causes qui l'avaient retenu à Madrid, aïnsi que de ses intentions ultérieures, et qu'il lui en ferait donner avis à lui-même, mais seulement lorsqu'il serait instruit d'une chose qu'il devait apprendre dans quelques jours [8].

1. Lettres de l'archevêque de Rossano, du 11 et du 21 août 1567.

2. Lettre de l'archevêque de Rossano, du 21 août.

3. Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 21 août.

4. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 22 août.

5. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 1er septembre.

6. « .... E quanto dolore ne haveria sentito nostro Signore e quanto male sonaria al mondo.... » Pie V en fut, en effet, très-affecté d'abord. Voy. la lettre du cardinal de Granvelle au roi, du 16 septembre 1567, dans la *Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, p. 176.

7. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 8 septembre.

8. « Gia scrissi che Sua Maestà mi haveva detto di voler dar conto a

Cette chose, le roi l'apprit par des dépêches du duc d'Albe qui parvinrent à Madrid le 18 septembre au soir [1] et qu'on lui envoya immédiatement à l'Escurial, où il se trouvait : ce n'était rien moins que l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, nouvelle qui le remplit de joie, quoique le coup concerté entre lui et son lieutenant eût manqué en partie, le prince d'Orange ne s'étant pas laissé prendre au piége dans lequel étaient tombés les deux malheureux comtes [2].

Le 20 septembre, le président d'Espinosa annonça officiellement au nonce qu'un courrier allait être expédié au souverain-pontife, et que le roi ouvrirait son cœur à Sa Sainteté avec le même respect, la même affection qu'il le ferait à l'empereur son père, s'il était encore vivant [3]. Espinosa fit connaître, en substance, à l'archevêque de Rossano les raisons qui avaient engagé le roi à remettre son voyage jusqu'au printemps de l'année suivante, et il ajouta : « Ou le roi n'existera plus, ou il ira aux Pays-Bas au » mois de mars prochain, à moins que le monde ne » s'abîme [4]. »

Le prince d'Eboli et le prieur don Antonio de Tolède par-

Sua Santità della causa per la quale non era andata in Fiandra, e mi soggiunse che a me faria similmente dirlo, ma non voleva prima che non havesse inteso una cosa che fra pochi giorni intenderebbe. » (Lettre de l'archevêque de Rossano, du 20 septembre 1567.)

1. C'était don Antonio de Mendoza qui en était porteur. (Lettre de Sigismondo Cavalli du 23 septembre 1567.)

2. L'archevêque de Rossano, en annonçant, le 26 septembre, au cardinal Alessandrino, le retour du roi à Madrid, lui disait : « E sta molto » allegro per la cattura di quei di Fiandra ; e se poteva havere il prin» cipe d'Orange, era il disegno riuscito affato. »

3. « .... E con tanta riverenza et amorevolezza le significa il suo animo come farrebbe alla clara memoria dell' imperatore suo padre, se fossi vivo..... » (Lettre du 26 septembre.)

4. O il re non havera l'essere, o andarà questo marzo, se il mondo non si profonda..... » (*Ibid.*)

lèrent, à peu près en des termes identiques, à l'ambassadeur de France et au baron de Dietrichstein [1].

Philippe II signa les dépêches pour Rome le 22 septembre.

Dans sa lettre à Pie V, il se bornait à le prier d'ajouter foi et créance à ce que lui dirait, de sa part, son ambassadeur, le grand commandeur de Castille, don Luis de Requesens y Zúñiga [2].

A Requesens il dictait, dans ce style prolixe et diffus qui était propre à sa chancellerie, le langage qu'il aurait à tenir au saint-père.

« Premièrement, — lui mandait-il — résumant cette affaire *ab ovo*, et rappelant à Sa Sainteté ce qui s'est passé et a été porté à sa connaissance, vous lui direz que, dès le principe des troubles des Pays-Bas, ayant regardé mon voyage et ma présence dans ces provinces non pas seulement comme opportuns, mais comme nécessaires et même indispensables, tant pour le remède que réclamaient les choses de la religion, que pour la sécurité et l'établissement solide des affaires de l'État, je me déterminai à faire ce voyage, malgré les difficultés et les inconvénients qui y étaient attachés, et qui n'étaient pas de peu de considération. Cette détermination prise, il était essentiel, pour le but que je voulais atteindre, indépendamment de ce qui touchait la sûreté de ma personne, que j'eusse les forces requises afin de pouvoir user d'autorité et de rigueur là où il en serait besoin, et de pacifier les esprits qui, dans le pays et au dehors, avaient de mauvaises intentions ; il fallut donc s'occuper du temps

1. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 23 septembre 1567. — Lettre de Dietrichstein à l'empereur, du 26 septembre, dans *Quellen*, etc., p. 194.

2. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 579.

et de la forme dans lesquels mon voyage aurait lieu, et des mesures qui seraient à exécuter préalablement. Le tout bien pesé, il parut que je devais conserver et même accroître les troupes indigènes que j'avais dans les Pays-Bas, pour que l'illustrissime madame de Parme, ma sœur, et ceux de mes serviteurs qui étaient disposés à lui prêter leur concours, réduisissent ces provinces sous mon obéissance ; que, de plus, il convenait d'y faire entrer un certain nombre d'infanterie espagnole et quelques régiments de cavalerie allemande, en envoyant une personne d'autorité qui les conduisît et assistât la gouvernante, et je choisis à cet effet le duc d'Albe.

» Vu le moment où furent adoptées les mesures dont il vient d'être parlé, et les dispositions et diligences qu'on fit de toute part pour y donner suite, je m'assurais qu'au commencement du mois d'août le duc serait arrivé aux Pays-Bas, et y aurait effectué ce qui lui avait été prescrit, de manière que je pusse me mettre en route en temps et saison : dans cette confiance, j'ordonnai que la flotte destinée à me transporter en Flandre par la mer du Ponant fût prête dès les premiers jours d'août. Grâce à Dieu, le duc, comme vous le savez et comme Sa Sainteté en est instruite, a passé avec son armée en toute sûreté, et est entré dans les Pays-Bas pacifiquement. Mais, à cause de plusieurs indispositions qu'il a eues, de la longueur et des embarras du chemin, des difficultés qu'il a rencontrées, des préparatifs qu'a nécessités son voyage, il y est arrivé beaucoup plus tard qu'on ne l'avait pensé.

» Il était cependant nécessaire, pour que je me misse en route, non-seulement que le duc fût entré dans les Pays-Bas, mais encore qu'il y eût accompli certains actes qui devaient précéder mon départ : les choses, en effet, en sont venues

au point, dans ces provinces, qu'il faut d'abord y déployer la rigueur de la justice, pour user après de clémence et de bénignité. Or, le premier moyen étant dur et de nature à exciter la haine, il convient qu'il soit mis en pratique en mon absence, et par l'intermédiaire et la main des ministres, tandis que le second, qui tend à concilier les esprits et à gagner l'amour ainsi que les cœurs des sujets, doit être réservé pour l'époque où je serai présent; et cette marche, il importe surtout de la suivre dans l'intérêt de la religion, qui est mon principal but.....

» Prenant égard donc à ladite cause et à d'autres raisons d'État liées à l'arrivée si tardive du duc, jointes à ce que les mesures auxquelles il est fait allusion ci-dessus pourront être exécutées cet hiver, pendant lequel on n'aura pas à craindre les agitations intérieures et l'appui qu'elles tireraient du dehors, on a été d'avis que mon voyage serait actuellement prématuré, et que le printemps sera le moment propice et commode pour l'entreprendre, puisque les choses seront alors dans la disposition et l'ordre que mon arrivée là-bas requiert. En conséquence, j'ai résolu de le différer jusque-là.

» Un motif à ajouter encore à ceux qui sont énoncés plus haut, c'est que la flotte dont j'avais ordonné la réunion dans la mer du Ponant pour mon passage, vient à peine d'être rassemblée, par suite des vents contraires qui ont retardé les vaisseaux qu'il avait fallu faire équiper en différents endroits. Or, la saison étant déjà si avancée et l'hiver si proche, outre le peu de sûreté de la navigation à cette époque de l'année, il pourrait arriver, ayant à longer les côtes de royaumes étrangers, que des tempêtes me forçassent d'y faire relâche, ce qui aurait l'inconvénient et présenterait le péril que Sa Sainteté peut considérer. Il résulte de tout cela que

j'ai bien des raisons de remettre pour ce peu de temps mon départ, d'autant plus que la soumission de la Flandre est assurée par l'entrée du duc d'Albe avec l'armée dans ce pays.

» Comme Sa Sainteté, d'ailleurs, doit être entièrement convaincue, par ce qu'elle connaît de mes actions et de ma façon de procéder, qu'en une chose qui touche tant le service de Dieu, Notre-Seigneur, l'honneur et l'autorité de son Église et de sa religion, ainsi que l'autorité du saint-siége, et qui est d'une si haute importance pour mes États, je ne reculerai devant aucune fatigue ni devant aucun péril, et qu'avec une prompte volonté et un esprit résolu j'exposerai ma personne et mes royaumes, s'il en est besoin, pour le remède de la religion et tout ce qui s'y rapporte; elle jugera, alors même que des raisons si évidentes et si notoires ne seraient pas placées sous ses yeux, que je me conduis dans cette circonstance selon que le temps et la matière l'exigent, et selon ce qui paraît le mieux convenir et tendre le plus directement à la fin qu'on se propose.

» Vous lui direz ensuite que, de même que j'ai tenu pour nécessaire de différer mon départ jusqu'au printemps, je regarde mon voyage comme indispensable à l'époque susdite : car je sais que, si j'y renonçais ou si je le différais davantage, tout ce qui s'est fait jusqu'ici, et les grandes sommes qui ont été dépensées, et les peines qu'on a prises, resteraient inutiles, et (ce qui est le plus à considérer) que la grâce que Dieu, Notre-Seigneur, m'a accordée, en ramenant les affaires dans les Pays-Bas à l'état où elles sont aujourd'hui, ne produirait pas véritablement le fruit pour lequel on doit croire qu'il les a ainsi dirigées. Sans ma présence, effectivement, ni le vrai remède ne saurait être apporté aux maux de la religion, ni une entière sécurité ne saurait être garantie à l'État.

» Vous direz enfin à Sa Sainteté que, si le zèle fervent et saint qu'elle a pour les choses du service de Dieu et de sa religion, et l'amour particulier qu'elle me témoigne, comme à son vrai fils, la portent à trouver préjudiciable tout délai, et à désirer qu'on en vienne bientôt à l'exécution de ce qui est projeté, elle veuille également considérer, avec sa grande prudence, que, dans les affaires majeures, où il est tant besoin de se conduire prudemment, on ne doit pas aller avec précipitation, mais avec maturité, et en prévoyant, pour les écarter, les obstacles qu'on peut rencontrer sur son chemin, puisque ce qui se fait bien ne se fait pas trop tard [1]. »

Le roi écrivit, en la même substance, à ses ambassadeurs dans les autres cours [2]. Les navires qui devaient servir à son voyage furent désarmés ; les provisions de guerre et de bouche qu'on y avait embarquées furent rapportées à terre, et des contre-ordres donnés pour toutes les autres dispositions qui avaient été prises [3].

Philippe pouvait craindre que sa détermination ne fût mal reçue à Vienne, puisque le mariage de l'archiduchesse

1. Cette lettre de Philippe II est du 22 septembre 1567. Nous en avons donné le texte dans la première édition. Lorsque Requesens rendit compte au pape des motifs qui portaient le roi à différer son voyage aux Pays-Bas, déjà Pie V y était préparé par une communication du duc d'Albe, et il s'en montra satisfait. (*Correspondance de Philippe II*, etc., t. I, pp. 581, 589, 596.)

Philippe II fut enchanté du succès de ses combinaisons auprès de la cour de Rome, comme nous l'apprend une lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 18 décembre 1567. (Bibliothèque nationale à Madrid, MS. X, 172, p. 530.)

2. Voir, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVIII, p. 427, sa lettre du 27 septembre 1567 à don Hernando Carillo, son ambassadeur à Lisbonne.

3. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 23 septembre 1567. — Lettre de Dietrichstein à Maximilien, du 26 septembre, dans *Quellen*, etc. p. 194.

Anne, objet de toutes les sollicitudes de l'empereur, allait en souffrir un nouveau délai ; Venegas fut chargé de l'expliquer et de la justifier. Ce diplomate y réussit sans beaucoup de peine. En apprenant que le voyage de son oncle était remis, la jeune archiduchesse en avait conçu un tel chagrin qu'elle avait été vingt-quatre heures sans vouloir prendre de nourriture [1]. L'empereur, au lieu de se plaindre, adressa au roi, son beau-frère, une lettre pleine de témoignages de condescendance : « En ce qui concerne l'affaire d'Anne, lui » disait-il, je baise les mains à Votre Altesse pour la ma- » nière franche dont elle s'explique avec moi, et que je » mérite par mon dévouement à son service. J'ai vu la lettre » de Luis Venegas. Certes, je ressens le déplaisir de Votre » Altesse, plus encore peut-être que le chagrin de ma fille, » et néanmoins, je l'avoue, j'ai pour Anne une affection qui » l'emporte sur celle que m'inspirent tous mes autres en- » fants ensemble ; mais puisque Votre Altesse juge conve- » nable qu'on diffère jusqu'au printemps, je suis content » d'attendre; je le serai surtout de voir et de connaître le » prince, si Dieu nous fait la grâce d'amener Votre Altesse » par ici. Au cas que cela ne soit point, car les Turcs y » pourraient mettre obstacle, je supplie Votre Altesse de » penser dès à présent à ce que nous ferons pour arranger » cette affaire à part et de la façon qui soit le plus à l'avan- » tage de ma fille [2]..... » Il annonçait à son beau-frère que

1. Post-scriptum d'une lettre de Chantonay, sans date, qui est aux Archives de Simancas.

2. « .... En el negocio de Anna beso las manos á Vuestra Alteza por la llaneza que trata conmigo, que es la que meresce la affection que tengo á su servicio. Yo vi la carta de Luis Venegas, y cierto siento el desgusto de Vuestra Alteza, no sé si mas que el que puede tener mi hija, aunque confieso que la quiero mas que á todos los otros juntos. Y pues V. A. tiene por bien que se espere hasta la primavera, holgaré d'ello, y mucho mas de ver y tratar el príncipe, si Dios nos haze merced de traer

le baron de Dietrichstein avait ordre de solliciter de lui le retour des archiducs Rodolphe et Ernest, dont la présence était nécessaire en Autriche, et le priait de ne pas s'y opposer. Il terminait par ces paroles, qu'on trouvera bien humbles, sortant de la plume d'un empereur, et bien affectueuses de la part d'un prince à qui Philippe II avait cherché à enlever la couronne impériale : « Ma goutte me tra-
» vaille toujours, quoiqu'elle me fasse un peu moins souffrir,
» après m'avoir persécuté pendant huit semaines ; mais ni
» goutte ni quoi que ce soit ne m'empêcheront de servir
» Votre Altesse tant que je vivrai, comme mes fils le feront
» après moi, s'ils veulent être tenus pour tels [1]. »

Il n'est pas hors de propos de remarquer ici que, le 17 décembre (à cette date, la lettre de Maximilien que nous venons de faire connaître n'était pas encore parvenue à Madrid), Philippe répondait en ces termes à celle de Venegas du 30 septembre [2] : « Quant aux discours que l'empereur
» vous a tenus au sujet du prince mon fils, puisque je dois
» si tôt aller aux Pays-Bas, je n'ai rien à vous dire, sinon
» que je me réfère à ce que, à votre départ, je vous ai noti-
» fié là-dessus [3]. »

Les commentaires ne firent pas défaut à Madrid sur le changement qui s'était opéré dans les dispositions du roi.

á V. A. por acá : mas no siendo esto, porque no sé si los Turcos darán lugar á ello, suplico á V. A. que dende agora comienze pensar lo que hemos de hazer para poner esto aparte, y de la manera que mejor lo sté á mi hija.... » (Lettre du 10 novembre 1567, écrite de Vienne : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 656.)

1. « .... Mi gota todavía me va travajando, aunque afloja algo, que son ocho semanas que me persigue ; pero para servir á V. M. ni gota ni quanto ay m'estorbará de serville mientras viva, y después lo han de hazer mis hijos, si por mios quieren ser tenidos. »

2. Voy. p. 320.

3. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVIII, p. 475.

Les uns disaient que jamais l'intention du monarque n'avait été d'aller aux Pays-Bas ; qu'il avait fait courir le bruit de son prochain départ, afin d'imposer aux rebelles de ces provinces, d'empêcher qu'ils ne reçussent du secours des États voisins, d'assurer le passage du duc d'Albe avec ses Espagnols par la Savoie, le comté de Bourgogne, la Suisse et la Lorraine, enfin de tenir la duchesse de Parme en l'espérance de le voir, de sorte qu'elle ne s'offensât point de l'autorité presque illimitée dont le duc était investi [1]. Les autres, s'inspirant des propos dont la cour était l'écho, expliquaient le changement qui avait causé tant de surprise, dans le sens des communications faites au pape et aux souverains étrangers [2].

On se demande encore aujourd'hui si Philippe II eut réellement la volonté de partir pour les Pays-Bas.

L'ambassadeur de France, Fourquevaulx, dans une dépêche adressée, au mois de mai 1568, à Catherine de Médicis, rapporte que Philippe, causant avec la reine Élisabeth, lui avait dit « qu'on pouvoit assez deviner qu'il n'iroit » pas en Flandre ces deux années passées, puisqu'il en » faisoit si ostentations et semblants [3]. » Mais peut-on ajouter une foi explicite à ces paroles d'un prince, « père de la dis- » simulation, » selon l'expression du Vénitien Vendramino?

D'un autre côté, dans l'hypothèse que Philippe ait été d'abord décidé à faire le voyage, admettra-t-on pour vrais

1. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX, des 21 août et 23 septembre 1567. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 1er septembre, dans le MS. X, 172 de la Bibliothèque de Madrid, p. 391. — Lettre de Dietrichstein à Maximilien, du 16 novembre, dans *Quellen*, etc., p. 197.

2. Lettre de l'archevêque de Rossano, du 1er septembre.

3. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 247.

les motifs qu'il allégua afin d'en justifier la remise à un autre temps, alors que, les mêmes motifs n'existant plus l'année suivante, il démentit encore une fois son langage par sa conduite?

Cette hypothèse acceptée, nous croirions plutôt qu'il aurait changé de dessein à cause de l'embarras que lui causait son fils : appréhendant, à un égal degré, de le laisser en Espagne comme gouverneur de ses royaumes, ou de l'emmener aux Pays-Bas, dont il serait forcé de lui confier aussi le gouvernement[1]. On pourrait même aller plus loin, en supposant avec Fourquevaulx que, las des déportements et de la désobéissance de don Carlos, il aurait voulu attendre, pour prendre un parti, les couches prochaines de la reine[2].

En dernière analyse, nous inclinerions assez à trouver la véritable explication de la conduite de Philippe II dans ce que Chantonay écrivait, quelque temps auparavant, à son frère le cardinal de Granvelle : « Il ne fault doubter — ainsi » s'exprimait-il — qu'on ne donne plustost les millions que » de passer en Flandres; c'est abus d'entendre aultre » chose..... Et suis encoires en mon opinion, que, quoique » doibge advenir, il ne viendra aux Pays-Bas : car il a » opinion qu'il n'y est aymé, et que ces pays ne se contien-

1. L'archevêque de Rossano écrivait, le 7 janvier 1567, au cardinal Alessandrino : « Ha ancora il re qualche difficoltà nella persona del prin» cipe : lassarlo al governo non li pare bene; condurlo non li pare con» veniente. » (MS. X 172 de la Bibliothèque de Madrid, p. 245.)

2. « Le prince d'Eboli m'a dit.... que je laissasse venir les couches et délivrance de la royne catholicque : car, selon le fruict que Dieu luy donnera, on prendra résolution et parti.... Ce propos me faict songer s'il vouldroit point entendre que, si la royne vostre fille faira un fils, ils ayent icy pensé de donner au roy la fille aisnée de l'empereur, laissant le prince d'Espagne en blanc.... » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 23 septembre 1567.)

Élisabeth accoucha, le 10 octobre, d'une fille, que l'archiduc Rodolphe

» nent en son obéissance que *inviti* et de peur de tomber » en pires mains [1]. »

tint sur les fonts avec la princesse doña Juana, et qui fut nommée Catalina, en l'honneur de Catherine de Médicis, son aïeule.

1. Lettre du 12 mai 1565, dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IX, p. 184.

CHAPITRE XII

Mécontentement qu'éprouve don Carlos de ce que le voyage du roi aux Pays-Bas est ajourné. — Il forme le projet de s'enfuir d'Espagne et de passer en Italie. — Il veut en cela imiter Louis XI. — Parallèle entre ce prince et lui. — Difficultés que don Carlos devait rencontrer dans l'exécution de son entreprise. — Il s'entoure de précautions extraordinaires pour la sûreté de sa personne. — L'ingénieur de Foix, à sa demande, fait un mécanisme à l'aide duquel il puisse ouvrir et fermer lui-même la porte de sa chambre, et un livre d'un assez grand poids pour tuer un homme. — Don Carlos envoie à Tolède, à Medina del Campo, à Valladolid, à Burgos, pour emprunter de l'argent; ces démarches n'ont qu'un médiocre succès. — Il en fait faire d'autres à Séville par Garci Alvarez Osorio, l'un de ses aides de chambre; lettres de créance dont il le munit. — Incertitude qui subsiste sur le résultat du voyage d'Osorio; peu de confiance que mérite ce qui en est rapporté par Cabrera. — Invitation de don Carlos aux noces du prince de Bavière avec la princesse Renée, fille du duc de Lorraine; lettre qu'il écrit en réponse au duc Albert le Magnanime. — Départ de Philippe II pour l'Escurial. — Lettres de don Carlos à quelques-uns des grands, pour qu'ils l'accompagnent dans sa fuite. — Réponses qu'il en reçoit. — Lettres que, à son départ, il se proposait d'adresser au roi, aux différents ordres du royaume de Castille et aux princes de l'Europe. — Il compte sur la coopération de don Juan d'Autriche : détails sur l'intimité qui régnait entre eux. — Il appelle don Juan dans sa chambre, et lui découvre tout son dessein, en l'engageant à s'y associer. — Raisons qui en détournent don Juan. — Il fait des représentations à don Carlos, et prend un prétexte pour aller trouver le roi, à qui il révèle tout ce qu'il vient d'apprendre. — Objets dont Philippe était occupé en ce moment : pratiques de dévotion et de piété; profession des religieux hiéronymites qui avaient été envoyés à l'Escurial de diverses maisons de leur ordre. — Irritation que lui cause le récit de don Juan. — Incident qui l'augmente : don Carlos déclare, en confession, porter une haine mortelle à son père. — Philippe passe encore plusieurs jours à l'Escurial : il fait dire des prières dans les couvents. — Il retourne à Madrid. — Il consulte, non de graves docteurs, comme le dit Cabrera, mais les membres de son conseil

intime. — Il se décide à arrêter et emprisonner son fils. — Entrevue de don Carlos avec don Juan d'Autriche et le prieur don Antonio près du Pardo ; propos qu'ils échangent ensemble. — Philippe, à son arrivée au palais de Madrid, se rend auprès de la reine; son fils vient l'y trouver. — Don Carlos emmène don Juan dans sa chambre ; il veut que son oncle lui prête son concours et s'oblige à le servir en toute occurrence et en tout lieu. — Embarras de don Juan : il cherche à gagner du temps et va tout raconter au roi. — Philippe donne audience à l'ambassadeur de France, et assiste ensuite à la messe avec son fils; aucun signe d'altération ne se fait remarquer sur son visage. — Don Carlos, ne voyant pas revenir don Juan, soupçonne que le roi connaît quelque chose de son dessein; il se dit malade et se met au lit. — A onze heures du soir, Philippe, accompagné de plusieurs de ses ministres, se rend à la chambre de son fils, où il pénètre sans peine, grâce à ce qui a été concerté avec de Foix. — Stupéfaction de don Carlos ; paroles qu'il adresse à son père; réponse du roi. — Philippe fait clouer les fenêtres de la chambre de son fils, enlever les armes et toutes les pièces en fer qui s'y trouvent, ainsi que la cassette renfermant les papiers du prince. — Lettres et écrits qu'on y découvre. — Désespoir de don Carlos, qui veut se jeter dans le feu. — Reproches qu'il fait à son père. — Le roi se retire après avoir donné ses ordres aux personnes qu'il charge de la garde du prince. — Mesures prises par le duc de Feria. — Admiration, exprimée par plusieurs ambassadeurs, de la tranquillité d'esprit et de la constance montrées par Philippe II dans l'arrestation de son fils. — Réflexion à ce sujet.

La résolution du roi renversait toutes les espérances, tous les projets de don Carlos. Il voyait son mariage avec la princesse Anne ajourné pour un temps indéfini, sinon rompu ; l'établissement dont il s'était flatté dans les Pays-Bas lui échappait ; il était contraint de demeurer à Madrid sous les yeux et sous l'autorité de son père qu'il ne pouvait souffrir. Sa haine contre le roi en redoubla et il ne s'en cachait pas : au contraire, il disait ouvertement que le roi était celui à qui il voulait le plus de mal[1]. Plusieurs fois déjà l'idée lui

1. « Madame, vous pouvez croire qu'il y a une merveilleuse indignation et mauvaise satisfaction entre le roy catholicque et le prince son filz ; et si le père le hait, le filz ne fait pas moins.... » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 12 septembre 1567.) — « Ce prince ne sçavoit couvrir la rancueur qu'il porte à son père, ains en parloit indiscrètement,

était venue de s'enfuir d'Espagne : il l'embrassa, dès ce moment, avec ardeur, et ne cessa plus d'en poursuivre la réalisation. Le plan auquel il s'arrêta fut de passer en Italie, d'où il se rendrait, selon les circonstances, soit aux Pays-Bas, soit à la cour de l'empereur [1].

Un pareil dessein n'était pas nouveau dans l'histoire. Louis XI, encore dauphin, s'était réfugié auprès du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, pour se soustraire à l'autorité paternelle, et, tant que Charles VII avait vécu, il était resté éloigné de la France [2]. Mais Louis XI, durant son séjour aux Pays-Bas, n'avait point cherché à porter le trouble dans les États de son père; il lui avait même, à différentes reprises, fait témoigner sa soumission et sa déférence [3], tandis que tout ce qu'on connaît de don Carlos autorise à croire qu'il aurait poussé la désobéissance jusqu'à la révolte [4].

et de cincq personnes à qui il disoit vouloir mal extrêmement, ledict seigneur roy estoit le premier.....» (Lettre du même à Charles IX, du 19 janvier 1568.)

1. Fourquevaulx écrit à Catherine de Médicis, le 21 août 1567 : « Ce » roy.... est mal satisfait du prince, et voit bien qu'il se veut desrober de » luy...; et craint ceste Majesté qu'il s'en aille en Portugal ou en autre » part.... » — L'envoyé de Gênes à Madrid, Marcantonio Sauli, mande au doge, le 25 janvier 1568 : « Quello che io intendo.... è che il principe.... » fusse entrato in capricio, da molti mesi in qua, di fuggirsene in Por» togallo o in Allemagna.... »

2. *Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. DE BARANTE, 4e édition, t. VIII, pp. 45 et 52.

3. DUCLOS, *Histoire de Louis XI.* — SISMONDI, *Histoire des Français.*

4. « J'ay sceu qu'il pensoit s'en aller à Gênes, pour, estant arrivé en » Italie (où n'y auroit eu faulte de gens qui l'eussent poulsé à troubler » toutes choses), sommer et constraindre la Majesté Catholique de luy » accorder certains articles hors de toute raison.... » (Lettre de Fourquevaulx, du 5 février 1568.) — « Mi dice questo mio amico che il principe... » voleva sopra l'armata passar con don Giovanni d'Austria in Italia, e » metter revolutione nelli Stati di S. M. in quelle parti e veder di far» sene padrone, e passar poi nella Fiandra, per haver quelli altri, etc. » (Lettre de Sigismondo Cavalli, du 22 janvier 1568.) — « La verità è che.... » s'era risoluto, con l'aiuto di don Giovanni d'Austria, col seguito de'

Il y avait, d'ailleurs, plus d'un point de ressemblance dans la situation et même dans le caractère du dauphin de Viennois et du prince des Asturies. Comme don Carlos, Louis XI était ambitieux et d'un esprit inquiet; il voulait commander et ne savait pas obéir; il détestait son père; il était l'ennemi implacable des conseillers que le roi honorait de sa faveur. Mais, sous d'autres rapports, que de différence entre eux! Si personne n'était plus imprudent que le dauphin dans ses discours, nul n'était plus caché dans sa conduite [1] : le prince d'Espagne ne dissimulait rien, ni ses sentiments ni ses actions. Aussi Louis XI réussit dans son projet, et don Carlos vit avorter le sien.

Il est vrai qu'il était plus difficile à don Carlos de se rendre du centre de la Castille en Italie, qu'il ne l'avait été à Louis XI de passer du Dauphiné dans la Bourgogne : indépendamment de la distance à franchir et de la mer à traverser, il lui fallait mettre en défaut la surveillance ombrageuse du roi et le zèle de ses officiers. Une telle entreprise exigeait d'ailleurs des moyens d'exécution préparés de longue main et en grand secret; elle exigeait surtout des amis dévoués. Don Carlos était trop dur envers ceux qui l'approchaient pour avoir des amis [2], et l'on verra que les moyens auxquels il eut recours devaient nécessairement éveiller l'attention et les soupçons de son père.

Ce fut à cette époque et dans ces circonstances qu'il crut devoir s'entourer de précautions extraordinaires pour la

» principi d'Italia e aiuto dell' imperatore, ribellarsi da suo padre.... » (Lettre de Nobili, du 25 janvier 1568.) — « .... A questo aggiongerano » altre cause, che dicono apparire per proprie sue scritture, cioè d'haver » havuto animo di fuggire, impadronirsi dell' armata, de' Stati, o cose » simili.... » (Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février 1568.)

1. Commines.

2. Voy., p. 300, ce que le docteur Suarez lui disait là-dessus.

sûreté de sa personne. Il ne se couchait plus sans avoir des armes sous son chevet, outre des arquebuses, de la poudre et des balles qui étaient placées en réserve dans sa garde-robe. Les règles de l'étiquette prescrivaient qu'un de ses gentilshommes dormît dans sa chambre : non-seulement il s'en affranchit, pour être seul pendant son sommeil, mais encore, afin qu'on ne pénétrât point chez lui contre son gré, il fit faire, par l'ingénieur français Louis de Foix [1], un mécanisme au moyen duquel il pût, étant au lit, ouvrir et fermer sa porte [2]. Le même de Foix avait fait, par ses ordres, un livre assez pesant pour tuer un homme d'un seul coup; ce livre, composé de douze tablettes de pierre bleue, long de six pouces et large de quatre, était couvert de lames d'acier et, par-dessus, de lames d'or. Don Carlos avait voulu avoir un livre de cette façon, après avoir lu dans les annales d'Espagne qu'un certain évêque prisonnier, ayant enveloppé de cuir une brique de la grandeur de son bréviaire, s'en

1. De Foix était au service de Philippe II en qualité d'*horloger*, d'après les actes conservés dans les Archives de Simancas.

2. C'est ce que de Foix raconta lui-même à DE THOU (*Histoire universelle*, liv. XLIII), et le fait est confirmé par les comptes des dépenses de don Carlos, qui en précisent la date. On lit, dans un état des ouvrages exécutés par de Foix pour le service du prince : « En 24 dias del mes de octu» bre de 1567 años, hizo, por mandado de S. A., un cordon grueso y te» jido de seda carmesí de Granada, para cerrar con un ingenio las puertas » de la cámara de S. A., que tiene sesenta varas de larga, y pesó cinco » libras y una onza, que son ochenta y una onza, y á real de hechura » de cada una.... » (Arch. de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª *época*, leg. 1036.) — Une relation, faite à Madrid, le 16 juin 1568, par Ruy Diaz de Quintanilla, de l'argent qu'il avait prêté à don Carlos, contient les deux articles suivants :

« Dí á masse Luis Dufois, relogero de S. M., á buena cuenta para las » ruedas del ingenio que hacia para las puertas del aposento de S. A.., » 100 reales. »

« Pagué, por la misma órden, 15 reales de 30 libras de plomo » que compré para los dichos ingenios de las puertas.... » (*Ibid.*, leg. 1110.)

était servi pour tuer celui qui le gardait et s'était sauvé ensuite [1].

Pour l'exécution de son plan, don Carlos avait besoin de beaucoup d'argent, et il n'en avait pas. A Madrid il ne pouvait guère espérer d'en obtenir; son crédit y était ruiné. Il envoya à Tolède, à Medina del Campo, à Valladolid, à Burgos, deux de ses aides de chambre, Garci Alvarez Osorio et Juan Martinez de la Cuadra, chargés de solliciter en prêt, des marchands de ces différentes localités, des sommes plus ou moins considérables [2]. Mais là aussi les hommes de

1. De Thou, *Histoire universelle*, liv. XLIII. Le personnage dont il est ici question est don Antonio de Acuña, évêque de Zamora, qui fut enfermé au château de Simancas pour la part qu'il avait prise à la révolte des *comuneros*. Il assomma, à la vérité, le concierge de ce château, au moyen d'une pierre, de la forme et de la dimension de son bréviaire, qu'il avait recouverte d'un fourreau, comme il avait l'habitude de le faire de celui-ci; mais il ne parvint point à se sauver. Le fils de la victime, aidé de quelques autres personnes, l'arrêta, et Charles-Quint, à la nouvelle du crime qu'il venait de commettre, le fit étrangler. (*Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 1re série, t. IX, pp. 316 et suiv.)

Dans les comptes des dépenses de don Carlos, on trouve différents articles qui paraissent se rapporter à la confection du livre dont parle de Thou, d'après le témoignage de de Foix. Un de ces articles est ainsi conçu : « A Luis de Fois, relojero, 100 reales que S. A. le mandó dar, por oro » para dorar un libro de memoria de S. A. » (*Contadurías generales*, 1ª *época*, leg. 1110.) Un autre, qui est consigné dans le compte de 1566 de Juan Estebez de Lobon, *guardaropa* du prince, porte : « Para clavar una » guarnicion de unas hojas de un libro de memoria, dos castellanos de » oro. » (*Ibid.*, leg. 1053.)

De Foix avait aussi fait plusieurs horloges pour don Carlos. Un état des ouvrages exécutés par lui en 1564, 1565 et 1566, contient les articles suivants :

« Mas hice, en el año 1565, un relox que tenia cinco muestras : las horas con despertador; el movimiento del sol; las horas cuando el sol sale y se pone; la cantidad del dia y noche; los doce meses del año; la cual obra está hecha con sus colunas á manera de templo antiguo : que vale la hechura del dicho relox 400 ducados. ».....

« Mas hice, en este año de 1566, un despertador para la cámara de S. A., con mucho artificio, la cuerda con muchas ruedas : que vale la hechura 1,100 reales. » (*Contadurías generales*, 1ª *época*, leg. 1056.)

2. Les voyages d'Osorio sont constatés par les deux articles suivants

finances se défiaient du prince ; ils savaient que, s'il empruntait souvent, il ne rendait jamais. Osorio et Cuadra eurent un médiocre succès dans leurs négociations : quelques milliers de ducats furent tout ce qu'ils parvinrent à recueillir [1].

Il en fallait six cent mille [2] à don Carlos, selon les calculs qu'il avait faits. Il donna l'ordre à Osorio de se rendre à Séville, pour y tenter de nouvelles démarches. Il lui remit douze lettres de créance en blanc, signées de sa main ; Osorio devait s'en servir selon les indications que lui fourniraient le

d'un compte de Juan Martinez de la Cuadra qu'on trouve dans la liasse 1110 des *Contadurías generales*, aux Archives de Simancas :

« A Garci Alvares Osorio, trescientos ducados que, por carta de Su Alteza firmada de su nombre, le dió en Medina del Campo á buena cuenta de lo que oviese de gastar en las postas y otras cosas que oviese menester en ir desde Medina del Campo á Benamexí, en busca de Diego Bernuy, y á otras partes donde iba por órden de Su Alteza, y volver á Madrid...

» Al dicho Osorio otros cien cincuenta ducados mas, á buena cuenta que Su Alteza mandó de palabra al dicho Cuadra enviase à la ciudad de Toledo al dicho Osorio, para que volviese á Sevilla, donde Su Alteza le mandava ir á cosas de su servicio..... »

A la marge du premier de ces articles, est la note que nous allons transcrire : « Carta missiva de S. A. firmada de su nombre en 31 de otubre » de 1567, para que el dicho Cuadra entregasse á Osorio el dinero que » oviese menester para sus postas y su camino de ida y vuelta de cierto » viage que le mandava hacer... »

On apprend, par cette note, que, dès le mois d'octobre, don Carlos s'occupait de ramasser de l'argent.

Quant à Juan Martinez de la Cuadra, la lettre de don Carlos à Osorio, du 1er décembre 1567, que Van der Hammen a publiée dans *Don Juan de Austria*, Madrid, 1627, in-4°, fol. 39, fait voir qu'il fut aussi employé dans ces négociations.

1. Lettre citée du 1er décembre 1567.

2. Dans la lettre du 1er décembre, on lit : « Aviéndose hecho aquella » cuenta de lo que forçozamente he menester para cumplir lo que tengo » ordenado, parece que llegan à 600,000 ducados (*en chiffres*) ; » et, quelques lignes plus bas : « Aveis de tener entendido que no solo aveis » de procurar de aver los dichos cien mil ducados (*en toutes lettres*). » L'un ou l'autre de ces deux passages renferme une erreur d'impression, et c'est vraisemblablement le second.

comte de Gelves [1] et Juan Nuñez de Illescas. Il lui recommanda d'agir avec secret et circonspection, et de réclamer le même secret des personnes avec lesquelles il traiterait [2]. Il lui prescrivit enfin de stipuler des termes de remboursement aussi longs que possible [3].

Les lettres de créance qu'il lui transmit étaient de la teneur suivante : « Garci Alvarez Osorio, aide de ma cham» bre, qui vous délivrera celle-ci, vous demandera, de ma » part, le prêt d'une certaine somme d'argent pour une né» cessité impérieuse et très-urgente. Je vous prie et charge » beaucoup d'y satisfaire : outre que vous remplirez ainsi » votre dévoir de vassal, vous me ferez un grand plaisir. En » ce qui touche le remboursement, je m'en rapporte audit » Osorio. Je ratifie d'avance ce dont il conviendra avec » vous [4]. »

Nous manquons de renseignements positifs sur le résultat du voyage d'Osorio à Séville. Cabrera prétend qu'il en re-

1. Le comte de Gelves avait été chambellan de don Carlos. En 1561, don Garcia de Tolède, ayant découvert qu'il faisait apporter secrètement toute sorte de mets dans la chambre du prince et flattait ainsi son penchant à la gourmandise, le fit renvoyer. (Lettre de Paolo Tiepolo du 27 août 1561.)

2. « ..... No solo aveis de procurar de aver... todo lo mas que sea » posible, con el secreto y decencia que ser pueda, encargándolo assí á » los con quien lo tratáredes... »

3. Lettre citée du 1er décembre 1567.

4. « Garci Alvares Osorio, ayuda de mi cámara, que esta os dará, os hablará y pedirá de mi parte cierta cantidad de dinero prestado, para una necesidad forçosa y urgentissima. Os ruego y encargo mucho que lo hagais : que allende que correspondereis con la obligacion de vassallo, me hareis mucho plazer. Y en lo que toca á la paga, me remito al dicho Osorio : que lo que él hiziere doi por hecho. De Madrid, á 1º de diziembre de 1567. «

Y de mano propia : « En esto me hareis mucho plazer.

» Yo el Principe. »

Cette seconde lettre du 1er décembre a été publiée aussi par Van der Hammen, *Don Juan de Austria*, fol. 40.

vint avec cent cinquante mille ducats et des lettres de change pour le reste des six cent mille [1] : cette assertion est certainement inexacte. Lorsque don Carlos fut arrêté, on ne trouva presque pas d'argent dans ses coffres [2], et une particularité que nous fournit un document authentique, prouve qu'en effet il devait en avoir bien peu à sa disposition : on lit, dans un compte rendu, le 16 juin 1568, par son barbier, Ruy Diaz de Quintanilla, l'article suivant : « J'ai prêté à Son Altesse » deux cents écus d'or ; je lui en ai prêté cent, un soir, » qu'elle emporta, dans sa bourse, à l'appartement de la » reine notre maîtresse, pour jouer au *clavo*. Quand Son Al- » tesse descendit, sa bourse était vide ; elle la donna au comte » (de Lerma) ou à don Rodrigo de Mendoza, afin qu'il me » la remît, et que, dans la matinée du jour suivant, je lui » apportasse cent autres écus d'or, sans faute. Je me les pro- » curai, et les lui donnai en présence des gentilshommes de » sa chambre. Ces derniers cent écus sont ceux que Son Al- » tesse avait en sa bourse au temps de son arrestation, » comme Ruy Gomez et d'autres le savent [3].

Au mois de décembre, arriva à Madrid un gentilhomme du duc de Bavière, Albert le Magnanime, chargé d'inviter le roi et le prince d'Espagne aux noces du prince Guillaume, fils aîné du duc, avec Renée, fille du duc de Lorraine [4]. Don Carlos, en s'excusant, dans une lettre courtoise, de se rendre

1. « ..... Avia llegado ya de Sevilla Garci Alvares Osorio, su guarda-joyas i guardarropa, con ciento i cincuenta mil escudos de los seiscientos mil que le avia enbiado á buscar i proveer ;... i la resta le remitirian en polizas en saliendo de la corte. » (Liv. VII, chap. XXII, p. 474.)

2. « On luy a trouvé seulement trois mil escuz d'or et un nombre de désirez de Portugal. Voylà tout son trésor. » (Lettre de Fourquevaulx, du 5 février 1568.)

3. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 81.

4. Lettre d'Hopperus à Viglius, du 18 décembre 1567, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 149.

à l'invitation du duc, lui annonça qu'il se ferait représenter au mariage de son fils par le comte Philippe de Lalaing, l'un des principaux seigneurs des Pays-Bas[1].

Philippe II partit pour l'Escurial le 20 décembre; il ne devait revenir qu'après les Rois[2].

1. Cette lettre était en allemand. Un duplicata original en existe aux Archives du Royaume. En voici la traduction littérale :

« Nous, CHARLES, par la grâce de Dieu, prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, etc., comte de Habsbourg, de Flandre, etc., à l'illustre prince et seigneur Albert, palatin au Rhin, duc de la haute et basse Bavière, etc., notre salut, notre amitié et tout ce que nous pouvons lui offrir d'agréable et de bon.

» Illustre prince, cousin et allié, tant par lettre bienveillante que par message verbal, Votre Dilection nous a invité, de même que Sa Majesté Royale d'Espagne, notre cher et gracieux père, à assister aux noces et fêtes nuptiales de son bien-aimé fils l'illustre prince, notre cher cousin, le seigneur Guillaume, duc de Bavière. Quoique nous ne soyons pas, moins que Sa Majesté, particulièrement disposé à complaire à Votre Dilection et à faire preuve à son égard d'amitié, de déférence et de bonne volonté en tout ce qui se rapporte à son honneur, son avantage et son contentement, il ne nous est cependant pas possible, à notre grand regret, d'assister à ces fêtes, et cela par de graves motifs et à cause d'empêchements que Votre Dilection ne peut manquer d'apprécier suffisamment. En conséquence, nous avons fait choix, pour nous représenter, conjointement avec l'ambassadeur du roi, de notre cher et féal Philippe, comte de Lalaing et baron de Wavrin, lui donnant ordre de se rendre en la résidence indiquée, et d'y prendre part aux fêtes nuptiales et cérémonies chrétiennes, en notre nom et en remplacement de notre personne, de prêter à Votre Dilection l'aide désirée, de s'acquitter dignement de sa charge, et principalement aussi d'assurer Votre Dilection de notre amitié pour elle et pour les siens, comme elle pourra l'entendre de lui-même. Nous prions donc Votre Dilection de l'agréer à notre place, de lui faire le meilleur accueil possible, et de prendre tout en bonne part. Et, si à l'avenir nous pouvons témoigner à Votre Dilection nos sentiments amicaux et lui prouver notre empressement à l'obliger, nous le ferons toujours, de manière à la convaincre, par le fait, de notre affection cordiale pour elle et pour les siens. Nous souhaitons, en outre, que Dieu veuille accorder à Votre Dilection, par rapport à cette nouvelle alliance, pleine satisfaction, ainsi qu'en général du bonheur en toutes choses; et enfin nous la recommandons à la protection du Tout-Puissant.

» Donné à Madrid, le 19 décembre 1567.

» CAROLUS. »

2. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, écrite de Madrid, le 20 décembre 1567.

Don Carlos avait apparemment compté sur l'absence de son père; il se mit en mesure d'en profiter. Il écrivit à plusieurs des grands qu'il désirait les avoir avec lui dans un voyage d'importance, et qu'ils eussent en conséquence à se tenir prêts à l'accompagner. Les uns, dit-on, tels que le duc de Sesa, le duc de Medina de Rioseco et le marquis de Pescaire, lui firent une réponse conforme à ses vues [1]; d'autres répondirent qu'ils étaient à ses ordres pour toute chose qui ne serait pas contraire à la religion et au service du souverain; d'autres enfin, et notamment l'amiral de Castille [2], envoyèrent sa lettre au roi. Philippe II se montra aussi satisfait des derniers, que mécontent de ceux qui avaient observé le silence à son égard [3].

Don Carlos prépara et signa d'autres lettres qui devaient être envoyées à leur destination, dès qu'il serait parti : il y en avait pour le roi, pour le pape, pour l'empereur et, en somme, pour tous les princes chrétiens; pour les grands, les chancelleries, les audiences et les villes principales de Castille; enfin pour les autres royaumes et États qui faisaient partie de la monarchie.

Sa lettre au roi contenait un exposé des griefs qu'il avait contre son père; il la terminait en disant qu'il quittait l'Espagne, parce qu'il lui était impossible de supporter plus longtemps les injures que le roi lui faisait [4].

Dans celles qui étaient adressées aux grands, aux chancelleries et aux villes de Castille, il donnait aussi le détail de ses sujets de plainte contre le roi; il ajoutait que son père

1. Lettre de Nobili, du 25 janvier 1568, ci-dessus citée.
2. Cabrera, liv. VII, chap. xxii.
3. Lettres de Sigismondo Cavalli, du 22 janvier et du 11 février 1568. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 30 mars.
4. « Diceva ch'egli se n'andava fuori delli suoi regni, per non poter sopportare tanti agravii che li faceva. »

différait de le marier, afin que la succession de la couronne ne passât point aux enfants qui pourraient naître de lui. Leur rappelant qu'ils l'avaient reconnu solennellement pour leur prince, il les requérait de rester fidèles à la foi jurée, et de lui donner leurs conseils là où il était obligé d'aller chercher un asile. Il promettait à ceux qui se montreraient fermes dans l'observation de leur serment : aux grands, des faveurs et des grâces, et spécialement la restitution des gabelles dont le roi les avait dépouillés ; aux villes, la suppression des impôts qui pesaient sur le peuple.

Aux princes de l'Europe il disait qu'il avait été forcé de prendre cette détermination ; il tâchait d'exciter leur sympathie par le tableau des mauvais traitements que lui avait fait essuyer son père, et de captiver leur bienveillance par toute sorte d'offres et d'assurances calculées de manière à produire de l'impression sur eux [1].

Don Carlos s'était flatté de la coopération de don Juan d'Autriche : elle lui était nécessaire, car il voulait s'embarquer sur l'un des navires de la flotte qu'on équipait à Carthagène, et qui dépendait de l'autorité de don Juan, comme général de la mer. Il avait une grande affection pour don Juan et une entière confiance en lui ; il ne doutait pas que don Juan ne le payât de retour ; il disait hautement que c'était le meilleur ami qu'il eût au monde [2]. Depuis 1559, ils avaient été élevés ensemble et ne s'étaient presque jamais

1. Lettre de Leonardo de Nobili, du 25 janvier 1568. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 30 mars.

2. « ..... Er hat ain zeit her gar ain grosses vertrawen in den Don Juan d'Austria gestelt und ime grosse lieb erzaigt, auch fuergeben, das er sein hechster, groster freunt sej, den er hab, awer offtermals sich mit ime zum hochsten erziernet und zum tolch grifen, was er im nit seinen benuegen nah, vermelt oder angezaigt hat, was etzwa der khunig mit im tractieret hat... » (Lettre de Dietrichstein à Maximilien II, du 21 janvier 1568, dans Koch, *Quellen*, etc., p. 204.

quittés. Il régnait entre eux une intimité qui était plutôt celle de deux frères que d'un oncle et d'un neveu : il est vrai que leur âge ne différait guère. Un jour qu'ils jouaient à la paume, don Carlos s'étant laissé aller à dire à don Juan, à l'occasion d'une discussion qui s'éleva sur un coup, que, n'étant pas son égal, il ne pouvait point disputer avec lui, don Juan lui riposta aussitôt qu'il était fils d'un père plus grand que le sien[1]. Ce fait montre l'étroite familiarité dans laquelle vivaient le fils légitime et le frère naturel de Philippe II; mais les comptes des dépenses de don Carlos conservés aux Archives de Simancas en témoignent encore davantage : on y voit figurer fréquemment des cadeaux faits par don Carlos à don Juan, et surtout des gageures qu'il lui a payées[2]. Lorsqu'au mois d'octobre précédent[3], le roi avait conféré à don Juan le généralat de l'armée navale, don Carlos, surmontant

1. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 196. — Brantôme, dont les dires ne doivent jamais être acceptés qu'avec réserve, raconte ainsi cette anecdote : « ... Ordinairement » ils avoient dispute, jusque-là qu'il l'appela une fois bastard et fils de » p.....; mais il lui respondit : *Si, yo lo soy, mas yo tengo padre mejor que* » *os*, c'est-à-dire : « Oui, je le suis, mais j'ay un père meilleur que vous; » » et en cuydèrent venir aux mains. » (*OEuvres complètes*, t. I, p. 321.)

2. Voici deux extraits de ces comptes, relatifs à une bague d'un grand prix et à une épée données par don Carlos à don Juan :

« A Jacome de Trezo, 800 ducados, que valen 299,200 maravedís, que S. A. le mandó dar, por una sortija de un diamante tabla que le compró, el cual S. A. dió al señor don Juan de Austria... » (*Contadurías generales*, 1ª *época*, leg. 1110.)

« En el 16 de agosto 1562, en Madrid, dió S. A. al señor don Juan de Austria una espada con sus talabartes guarnecidos con trencilla; era la guarnicion negra y dorada á manera de unas roquecillas..... » (*Ibid.*, leg. 1053 2º.)

Les gageures perdues par don Carlos contre don Juan forment un nombre d'articles considérable.

3. « Hic nihil est aliud quam quod dominus Joannes ab Austria his diebus præfectus universi maris creatus est... » (Lettre d'Hopperus à Viglius, du 29 octobre 1567, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 143.)

son antipathie pour son père, avait couru à l'Escurial afin de l'en remercier [1].

Le 23 ou le 24 décembre [2], il appela don Juan dans sa chambre, où il s'enferma avec lui; il découvrit à son oncle tout son dessein, et le sollicita de l'accompagner en Italie : « Que » pouvez-vous attendre du roi? lui dit-il. Voyez comme il » traite son propre fils! Il vous laissera toujours pauvre. » Moi, si vous voulez seconder mes vues, je vous donnerai » le royaume de Naples ou l'État de Milan [3]. »

Don Juan n'était pas moins ambitieux que don Carlos; mais l'ambition chez lui était réglée par la prudence et le jugement. Il vit tout d'abord combien était extravagante et périlleuse l'entreprise dans laquelle son neveu voulait l'embarquer; il comprit qu'en s'associant à la cause de don Car-

1. « .... Doi di sono, fù data la nova a don Gio. d'Austria, a nome del re, del grado che lo dava del generalato del mar, del che Sua Excellenzia se ne dimostra molto allegro, per il desiderio che tiene di far prova di se e di venir in Italia. Il giorno diedro, il principe di Spagna le condusse a baciar la mano a Sua Maestà, ad un loco, 8 leghe di qua, dove hora si ritrova..... » (Lettre de Sigismondo Cavalli du 30 octobre 1567.)

Dans un compte de dépenses payées par Juan Martinez de la Cuadra, se trouve l'article suivant : « A Garci Alvarez Osorio, ayuda de cámara de » S. A., 140 ducados que S. A. le mandó dar, por tantos qu'él habia bus- » cado prestados, para pagar las postas, quando S. A. fué al Escorial á » besar las manos á S. M. por la merced que habia hecho al señor don » Juan de Austria del cargo de general de la mar. » (Arch. de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª *época*, leg. 1110.)

2. Je ne puis pas préciser autrement cette date; Fourquevaulx écrit à Charles IX, le 26 décembre, que le roi, qui est à l'Escurial, a mandé don Juan d'Autriche, lequel est parti par la poste *la veille de Noël*, afin, comme l'on pense, « de résoudre avec luy certaines affaires de son armée de mer. »

3. « .... Lo pregò ad esser partecipe con lui in questo fatto, cercando con tal mezzo a persuaderlo che lui non haveva mai da sperar cosa alcuna dal re, che certo lo faria viver sempre povero, vedendo come trattava lui, che era fiolo; che quando volesse aiutarlo in ciò, li daria poi il regno di Napoli, overo il Stado di Milano.... » (Lettre de Sigismondo Cavalli, du 22 janvier, déjà citée.) — La lettre de Nobili, du 25 janvier, confirme l'entretien de don Carlos avec don Juan, quoique avec des circonstances différentes.

los, il encourrait à jamais l'indignation et le courroux du roi : or, c'était du roi que dépendait son avenir. Pouvait-il attacher quelque valeur aux offres de don Carlos? Comment ce prince les eût-il réalisées? Quels moyens avait-il d'entrer en lutte contre son père? Où étaient ses trésors, ses armées, ses ministres, ses partisans? Et puis quelle confiance aurait-il inspirée à ceux qui le connaissaient?

A part ces raisons, bien faites pour saisir l'esprit de don Juan, il y en avait d'autres qui devaient parler à son cœur. Le roi n'avait eu jusque-là que des bontés pour lui. Il l'avait reconnu publiquement pour son frère, et lui avait donné un état digne de ce rang, tandis que le vœu de l'empereur Charles-Quint avait été que sa naissance demeurât secrète, et que sa vie s'écoulât dans l'obscurité d'un cloître. L'année précédente, il l'avait décoré de l'ordre illustre de la Toison d'or[1]. Il lui avait donné un siége au conseil d'État; il venait tout récemment, malgré sa jeunesse, de l'élever à l'une des charges les plus éminentes de la monarchie[2]. Trahir le roi après tant de bienfaits, n'eût-ce pas été se rendre coupable d'une noire ingratitude?

Don Juan savait trop quelle était la véhémence de don Carlos, pour le contredire ouvertement, et surtout pour lui répondre par un refus positif; mais il essaya de le faire renoncer à son projet, en lui exposant les difficultés qu'en éprouverait l'exécution, les périls même qui devaient en

1. Dans une lettre du 1er août 1566, Tisnacq mande au président Viglius que, le 14 juillet, le roi a donné la Toison d'or à don Juan d'Autriche.

2. Sa nomination de général de la mer avait rempli de joie don Juan. Le nonce écrivait, le 29 octobre 1567, au cardinal Alessandrino : « .... Il » quale (don Juan) è tanto allegro di questo carico, che non si potria dir » più, e mi ha detto che la sua prima uscita vuole che sia baciare il piede » a Sua Santità, il che facendo li parera che ogni cosa sia per succederli » bene..... »

résulter pour lui. Don Carlos ne voulut rien entendre. Don Juan alors l'engagea à réfléchir encore sur les conséquences de sa détermination, et il le quitta, en demandant vingt-quatre heures pour y réfléchir lui-même [1].

Son parti était déjà pris. Le lendemain [2] il écrivit à don Carlos et il fit répandre le bruit qu'il avait été mandé subitement à l'Escurial pour des affaires dépendantes de sa charge; il monta à cheval et alla trouver le roi, à qui il révéla ce qu'il venait d'apprendre des projets de son fils [3].

Philippe II, en ce moment, était tout entier livré à des pratiques de dévotion et de piété. Il s'apprêtait à assister

1. « Quando Sua Altezza communicò tutto ciò con don Giovanni, lui » prese tempo vinti-quattro ore a risolversi. » (Lettre de Cavalli, du 22 janvier 1568.)

2. Ce serait le jour même, si l'entrevue avait eu lieu le 24. (Voy. la note 2, à la p. 350.)

3. Ce fait est consigné dans les dépêches de plusieurs ambassadeurs; et, quelque temps après l'événement, il acquit un caractère de notoriété, aussi bien dans les cours étrangères qu'à celle de Madrid. Dans sa relation sur don Juan, près lequel il fut envoyé à Naples, en 1575, l'ambassadeur vénitien Girolamo Lippomano ne manque pas de rappeler que le roi put apprécier sa fidélité et sa patience, ainsi que la prudence singulière qu'il montra, lorsque, étant encore bien jeune, il ne voulut pas s'associer aux machinations de don Carlos, et, au contraire, il les lui découvrit, au grand péril de sa vie : « Avendolo conosciuto il re di provata fede e di esercitata » pazienza, nè potendosi scordare della singolar prudenza che dimostrò » quando, essendo ben giovanetto, non vole acconsentire alli trattati del » principe Carlo, anzi, con gran pericolo della vita sua, li scoprì a Sua » Maestà. » Voy. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, p. 206.

Des avis secrets, envoyés d'Anvers au gouvernement anglais, et qui sont au *State paper office*, papiers de Flandre, concordent avec les documents que nous venons de citer. L'un, daté du 15 février 1568, porte : « Vogliono » dire che la detta congiura sia stata scoperta dal medesimo don Gio. » d'Austria. » Dans un autre, qui est du 6 mars, on lit : « Del caso del » principe di Spagna se ne comincia a parlare più claro, dicendosi che » voleva machinare contro la persona del padre, e che il tutto sia stato » scoperto da don Gio. d'Austria, al quale il principe comunicò il suo mal- » vaggio pensiero, recercando lo aggiuto suo..... »

aux cérémonies par lesquelles l'Église célèbre la naissance du Sauveur du monde; il se disposait aussi à gagner un jubilé accordé par le pape Pie V, et qui était indiqué pour le jour des Innocents (28 décembre). Un autre objet l'occupait encore, auquel il n'attachait pas moins d'importance que s'il se fût agi des plus chers intérêts de la monarchie : il désirait que, ce même jour, à cause de la solennité dont il serait environné, les pères hiéronymites envoyés à l'Escurial, sur sa demande, de diverses maisons de leur ordre, fissent profession dans le couvent provisoire où ils étaient installés en attendant que le nouveau monastère fût construit. Le rapport qu'il entendit de la bouche de don Juan ne changea rien à ses dispositions. Les religieux de Saint-Jérôme, sollicités en son nom par le secrétaire Pedro de Hoyo, consentirent sans difficulté à ce qu'il réclamait d'eux : le 28 décembre, ils firent leur profession, à laquelle il assista avec les marques de la satisfaction la plus vive [1].

Le récit de don Juan lui avait pourtant causé une irritation extrême. D'après les informations qui lui étaient parvenues d'ailleurs, il soupçonnait bien que quelque dessein étrange roulait dans la tête de son fils ; mais il n'aurait pas cru que les vues du prince tendissent à une révolte ouverte contre lui et à la subversion de l'État. Au point où en étaient les choses, ou il lui fallait faire des concessions au prince pour le ramener, ou il fallait, par des mesures énergiques

1. Siguenza, *Historia de la órden de San Gerónimo*, part. III, liv. III, p. 556. — *Memorias de fray Juan de San Gerónimo*, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. VII, p. 42.

Le jubilé du 28 décembre était-il universel ou particulier à l'Espagne? C'est ce que nous n'avons pu vérifier. Nous savons seulement que, le 9 mars 1566, Pie V, à l'occasion de son exaltation, avait donné un jubilé universel à la chrétienté : la bulle de ce pontife est dans le *Bullarium romanum*, édit. de Rome, t. IV, part. II, p. 282.

et promptes, arrêter l'exécution d'un dessein qui pouvait avoir des conséquences incalculables pour la monarchie. Philippe n'était peut-être pas fixé encore sur le parti auquel il s'arrêterait, lorsqu'un nouvel incident vint ajouter un grief de plus à tous ceux qu'il avait déjà contre son fils.

Le 27 décembre, dans la soirée, don Carlos se rendit au monastère royal de Saint-Jérôme, situé hors des portes de Madrid, près du Buen Retiro, pour se confesser et se mettre ainsi en état de gagner le jubilé. Ayant déclaré, en confession, qu'il portait une haine mortelle à quelqu'un [1], le reli-

1. Selon une relation insérée dans la *Revista de Madrid*, de 1841, et que nous avons reproduite dans les *Appendices* de notre première édition (*Relacion histórica de la prision y muerte del principe don Carlos, por un ayuda de cámara*), don Carlos aurait dit qu'il voulait tuer quelqu'un, et que jusque-là il serait mal avec cette personne : « Hasta que matase un » hombre, había de estar mal con él. » Plusieurs raisons nous ont porté à ne pas admettre cette version, que l'*ayuda de cámara* donne évidemment sur des ouï-dire. D'abord, comme le remarque Cabrera (liv. VI, chap. xxii), si don Carlos avait voulu tuer son père, il l'aurait pu chaque jour : « Si » quisiera matar á su padre, cada dia pudiera. » Secondement, l'archevêque de Rossano, qui devait être bien informé de cette particularité, dit en propres termes que le prince demanda au confesseur si, ayant de la haine contre quelqu'un, il pourrait recevoir l'absolution : « Li dimandò se, » havendo uno nell' animo odio contra un altro, » etc. (Lettre du 4 février.) Et ceci est confirmé par la lettre de l'ambassadeur de Venise, du 11 février, où il rend compte de sa conversation avec le confesseur du roi, l'évêque de Cuença; ce prélat lui conta que don Carlos avait réclamé une hostie non consacrée, pour dissimuler les mauvais sentiments qu'il nourrissait contre les ministres et contre son père : « Sua Altezza tantò diversi reli- » giosi che volessero communicarlo con darli la hostia che non fosse sacra, » per celar questo mal animo che haveva contra li ministri e contra il » padre. » Le même ambassadeur, après avoir avancé, au commencement de sa lettre du 22 janvier, qu'on attribuait à don Carlos le dessein de tuer un jour son père d'un coup d'arquebuse, « di voler un giorno amazzar il » padre con uno archibuseto, » parle, plus loin, de renseignements qu'il a puisés à bonne source, « da bona via, » et d'après lesquels ce dessein n'était pas entré dans l'esprit du prince : « che il principe non havea animo » di insidiar alla vita del padre. » Fourquevaulx, dans ses premières dépêches à Charles IX et à Catherine de Médicis, avait fait mention aussi d'intentions criminelles du prince à l'égard du roi; mais, dans celle du

gieux hiéronymite à qui il s'était adressé refusa de l'absoudre. Don Carlos insista : « Mon père, déterminez-vous vite, » dit-il au moine. — « Que Votre Altesse, repartit celui-ci, » consulte des théologiens. » Don Carlos envoya chercher des religieux du monastère d'Atocha ; il en vint quatorze. Il fit appeler aussi un père augustin et un religieux trinitaire. Il disputa avec eux tous, prétendant toujours que l'absolution lui fût donnée, nonobstant la haine qu'il avait au cœur. Comme il ne put parvenir à les convaincre, il demanda qu'on lui donnât une hostie non consacrée, afin que le peuple le vît communier. Tous les religieux se récrièrent, car ce n'était rien moins qu'un sacrilége qu'il voulait leur faire commettre. Le prieur d'Atocha, dont la curiosité était vivement excitée, prit le prince à part, et l'interrogea avec adresse sur la qualité de l'homme qu'il haïssait. Don Carlos répondit qu'il était de haute qualité, mais il évita de s'expliquer davantage. Le prieur répliqua, pour l'abuser, que, s'il nommait la personne, il était possible qu'on trouvât quelque moyen de l'absoudre ; alors il déclara que c'était son père. Tous ces colloques durèrent jusqu'à deux heures du matin. A la fin, don Carlos se retira sans avoir reçu l'absolution [1].

On ne manqua pas de donner avis au roi de ce qui venait de se passer [2]. Vingt jours s'écoulèrent encore avant le re-

5 février, il revint sur cette assertion. Ajoutons que, quand plus tard le nonce eut pu s'entourer de nouveaux renseignements, il fit savoir à sa cour qu'on n'avait découvert aucune machination du prince contre la vie de son père; qu'il était avéré seulement qu'il y avait entre eux une haine réciproque. (Lettre du 30 mars 1568.) Au reste, comme on le verra, Philippe II fit lui-même démentir officiellement le bruit qui courait que son fils avait voulu attenter à sa personne.

1. *Relacion histórica*, etc. — Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février 1568. — Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 19 janvier. — Lettre de Sigismondo Cavalli, du 11 février.

2. *Relacion histórica*, etc. — L'ambassadeur de Venise le dit aussi,

tour de Philippe II à Madrid ; que fit-il dans cet intervalle ? Tout ce que nous savons avec certitude, c'est que, le 6 janvier, il assista, à l'Escurial, à la bénédiction d'une petite église destinée provisoirement pour les pères de Saint-Jérôme ; que, le 11, il fut présent à la profession d'un nouveau religieux de son monastère [1] ; que, dans le même temps, il donna l'ordre aux supérieurs des couvents de Madrid et des environs de faire dire des prières afin qu'il plût au ciel de l'inspirer, moyen auquel il avait quelquefois recours, quand il était à la veille de prendre une résolution d'une importance majeure [2] ; qu'il quitta l'Escurial le 15 janvier, alla coucher au Pardo, où il passa la journée du lendemain, et que, le 17, il rentra dans sa capitale.

Cabrera rapporte que le roi consulta de très-graves docteurs [3] sur la conduite qu'il tiendrait à l'égard de son fils : il cite le maître Gallo, évêque d'Origüela, fray Melchior Cano, évêque des Canaries, et le fameux jurisconsulte Martin Navarro d'Azpilcueta ; il donne même un extrait de la réponse de Navarro [4]. Nous croyons que Cabrera s'est trompé, et que le fragment sans date publié par lui, si tant est qu'il soit authentique, ne fut pas écrit au mois de janvier 1568. Une ré-

comme le tenant de l'évêque de Cuença : « Lo fecero intender al re. » (Lettre du 11 février.)

1. Siguenza, *Historia de la órden de San Gerónimo*, part. III, liv. III, p. 557. — *Memorias de fray Juan de San Gerónimo*, pp. 43 et 44.

2. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 19 janvier. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 24 janvier. — Lettre de l'envoyé de Gênes, du 25 janvier. — Selon l'archevêque, le roi, en ordonnant que ces prières fussent dites, recommanda le secret : « comandò » secretamente. » D'après Fourquevaulx, le secret n'avait pas été strictement gardé, puisque la chose avait donné « assez à discourir aux espécu- » latifs de ceste court. » — Ce fut le 13 janvier, suivant le témoignage de Fourquevaulx, que ces prières se dirent.

3. « Gravísimos doctores. »

4. Liv. VII, chap. xxii, p. 471.

flexion bien simple servira d'appui à notre opinion : c'est que le cas de don Carlos n'était point une matière de droit ni de théologie, mais une matière d'État.

Philippe avait un conseil intime [1] ; il était composé de Diego d'Espinosa, du prince d'Eboli, du duc de Feria [2], du prieur don Antonio de Tolède et du docteur Martin de Velasco [3]. Ces ministres furent très-vraisemblablement ceux qu'il appela à délibérer avec lui sur l'affaire de son fils [4] : il voulut, selon le témoignage d'Antonio Perez, être présent à leur délibération, afin de les faire mieux entrer dans ses vues [5].

1. C'est le secrétaire d'État Zayas qui nous l'apprend, et qui nous fait connaître en même temps la composition de ce conseil, dans une lettre du 5 juillet 1571 au duc d'Albe. (*Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. 179.)

2. Feria avait été créé duc au mois d'octobre précédent. Voy. *Joach. Hopperi Epistolæ ad Viglium*, p. 143.

3. Voy., p. 214, ce que nous avons dit de ce personnage. Siguenza, *Historia de la órden de San Geronimo*, part. III, liv. III, p. 554, parle de la grande faveur dont Velasco, pour son talent, sa science et son expérience, jouissait en ce temps auprès du roi : « El dotor Velasco, que en» tónces, por ser hombre de gran talento, docto y experimentado, valía » mucho con el rey.... » — Nous avons une preuve de cette faveur dans une lettre que Jean de Noircarmes, seigneur de Selles, lieutenant de la garde royale des archers, écrivait de Madrid, le 23 février 1567, au comte de Hornes; on y lit que le roi venait de gratifier le docteur Velasco de 10,000 écus pour une fois, de 800 écus de rente à deux vies, et de deux *asientos* de la maison royale pour deux de ses enfants. (Arch. du royaume, reg. *Lettres écrites au comte de Hornes*, fol. 65.)

4. Ruy Gomez, dans la communication qu'il fit, par ordre du roi, le 27 janvier, à l'ambassadeur de France, lui déclara que le roi avait agi » par longue et bien considérée délibération. » (Lettre de Fourquevaulx au roi, du 5 février 1568.) — *L'ayuda de cámara*, après avoir dit que don Juan alla tout découvrir au roi, ajoute : « Y luego embió el rey por » la posta á llamar al doctor Velasco, y consultó con él el negocio. » — Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, t. V, p. 135, s'exprime ainsi : « Avendo, » come si dee credere, conferito il tutto co' più savi del suo consiglio, i » quali non erano punto amati da quel principe, etc. »

5. « Digo que en aquella parte del no hallarse los reyes en los consejos

Plus d'une fois déjà, depuis que le roi vivait en dissension avec son fils, il avait été question d'enfermer don Carlos [1]. Dans les réunions du conseil intime dont nous venons de parler, l'emprisonnement du prince fut sans aucun doute résolu, ainsi que la manière dont il y serait procédé, afin qu'il se fît sans résistance et sans éclat.

Don Carlos cependant, apprenant, le 15, que son père était attendu au Pardo, se dirigea de ce côté. Il désirait avoir une entrevue avec don Juan d'Autriche et le prieur don Antonio de Tolède; il les invita à venir secrètement le trouver en un endroit situé à proximité du château. Don Juan et le prieur, après en avoir eu l'agrément du roi, se présentèrent au rendez-vous. Le prince leur parla du jubilé qu'il s'était abstenu de gagner; il avait quelques inquiétudes à cet égard;

de Estado, podria yo sacar una exception de la experiencia que en algun gran negocio, en algun gran aprieto en que el principe se vee y quiere consejo, mas para approbacion que para resolucion, allí se ha de hallar presente, para que el respecto le ayude en su intento. Assí lo hizo el rey que digo, cuando resolvió la prision del principe don Carlos. » (*Cartas*, p. 7.)

1. Fourquevaulx, après avoir mandé à Charles IX, le 21 août 1567, la crainte du roi que son fils ne s'en aille en Portugal ou ailleurs, ajoute : « A occasion de quoy, et autres jeunesses que son fils faict, il en sent » grant ennuy en son cœur; et y a gens qui pensent que, si n'estoit pour » le parler du monde, il le logeroit dans une tour, afin de le rendre plus » obéissant. » — Il écrit à Catherine de Médicis, le 5 février 1568 : « Ma- » dame, le prince d'Evoly... a esté d'avis que je feisse entendre à Vostre » Majesté, sans le nommer en sorte que ce soit, que le propos de mariage » qui a esté quelquefois mis en termes par vous pour le roy avec la prin- » cesse aisnée de Bohesme, ne pouvoit lors vous estre satisfaict ny res- » pondu, selon vostre désir, par le roy, son maistre, s'il n'eust voulu » gaster la résolution qu'il avoit prinse d'enserrer le prince son fils : car, » s'il s'en fust descouvert par la plus petite conjecture, son desseing seroit » sans effect, et en seroient peu sortir grandes incommoditez.... » — Suivant la lettre de l'ambassadeur de Venise du 11 février 1568, l'évêque de Cuenca lui avait dit que le roi pensait, depuis plus de trois ans, à faire enfermer son fils : « che era più di tre anni che S. C. M. stava con questo pensiero. »

il désirait qu'ils l'instruisissent de la manière dont le roi avait pris sa conduite. Leur réponse fut que le roi en avait éprouvé beaucoup de déplaisir, mais qu'ils n'en savaient pas davantage. Après quelques autres propos, ils se séparèrent : don Carlos reprit le chemin de Madrid ; don Juan et le prieur allèrent rejoindre le roi, à qui ils firent rapport de leur conversation avec son fils [1].

Philippe II, nous l'avons dit, rentra à Madrid le 17 janvier. C'était un samedi. Selon sa coutume, en arrivant au palais, il se rendit auprès de la reine, chez laquelle il trouva la princesse sa sœur. Il n'y était que de quelques instants, quand don Carlos y vint pour le complimenter à l'occasion de son retour. L'attitude du prince était pleine de respect ; celle du roi ne décelait ni colère ni mécontentement.

En quittant l'appartement de la reine, don Carlos emmena don Juan, qui y avait accompagné le roi ; il le conduisit dans sa chambre, dont il ferma les portes, et y resta en conférence avec lui pendant plus de deux heures. Ce qui se passa entre eux, on ne le connaît pas d'une manière bien positive ; des relations différentes en existent. D'après celle qui nous paraît la plus digne de créance, don Carlos voulait qu'à minuit don Juan lui apportât les dépêches dont il avait besoin pour aller s'embarquer sur les galères rassemblées à Carthagène, et un acte par lequel il s'obligerait à le servir toutes les fois qu'il réclamerait son concours ; il était décidé

1. Nous adoptons ici, et dans la plupart des détails qui vont suivre, la version contenue dans une lettre que renferme un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Lisbonne, et dont nous avons donné le texte dans les *Appendices* de notre première édition. Quoiqu'on ne voie ni par qui cette lettre a été écrite, ni à qui elle est adressée, la précision des faits qui y sont rapportés et le secret qu'on y demande ne nous laissent guère de doute qu'elle ne soit l'ouvrage d'un des principaux personnages de la cour.

à partir incontinent; dans ce dessein, il avait requis le *correo mayor* (grand maître des postes) de lui faire tenir des chevaux prêts [1]. L'embarras de don Juan était extrême : pressé, comme il l'était, par le prince, il chercha à gagner du temps ; il lui promit de revenir le lendemain, à une heure de l'après-midi, afin de convenir avec lui de ce qu'il y aurait à faire pour l'exécution de son entreprise. Sur cette promesse, don Carlos le laissa sortir [2]. A peine libre, don Juan alla retrouver le roi, qu'il informa de ce qui venait de se passer. Philippe, de crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux, voulut qu'il logeât cette nuit au palais.

Le retour du roi était impatiemment attendu de l'ambassadeur de France, qui avait des communications urgentes à lui faire de la part de sa cour. Philippe le reçut le dimanche matin : Fourquevaulx n'aperçut pas sur son visage la moindre altération, ni aucun indice de la grave détermination qu'il avait prise et qui allait être mise à effet dans quelques heures [3] : car il avait fixé la nuit du même jour pour

1. C'est ce que rapporte Cabrera (liv. VII, chap. xxii, p. 474). Le récit de cet historien est du reste erroné en ce qu'il fait partir le roi de l'Escurial seulement le 18, et aller don Juan d'Autriche au-devant de lui au Pardo.

2. D'après la *Relacion del ayuda de cámara*, cette scène aurait eu lieu le dimanche : don Carlos aurait interpellé avec humeur don Juan sur ce qu'il avait fait à l'Escurial; don Juan aurait répondu que le roi et lui s'étaient occupés de l'organisation de la flotte. Cette réponse n'aurait point satisfait don Carlos, qui aurait insisté afin de savoir la vérité; voyant que don Juan s'obstinait à la lui taire, il aurait mis la main à son épée pour l'en frapper; don Juan aurait reculé vers la porte; la trouvant fermée, il aurait dégaîné aussi et dit au prince : « Que Votre Altesse n'avance pas! » Au bruit qu'ils auraient fait, on serait accouru, on aurait ouvert la porte du dehors, et don Juan se serait retiré. — Nous avons préféré à cette version celle que donne le document de la Bibliothèque de Lisbonne. — Les dépêches des ambassadeurs varient sur le jour et sur les circonstances de cette scène.

3. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX, des 19 janvier et 5 février 1568.

l'arrestation du prince des Asturies, le 19 janvier étant la veille de la Saint-Sébastien, et, ce jour-là, la princesse doña Juana ayant l'habitude de célébrer, par un banquet, la fête du roi de Portugal, son fils.

Peu d'instants après l'audience donnée au seigneur de Fourquevaulx, le roi assista à la messe en public, dans la chapelle du palais ; il était, comme d'ordinaire, accompagné du prince. Là encore on eût vainement interrogé sa figure, pour y découvrir quelque trace d'agitation intérieure, quelque signe de la tempête qui ne devait pas tarder à éclater [1]. Mais, dans la journée, les personnes de la cour remarquèrent que des messages allaient et venaient du roi au président d'Espinosa et du président au roi [2].

A l'heure où don Carlos attendait don Juan, il reçut un billet par lequel son oncle lui donnait avis qu'étant indisposé il ne pouvait remplir sa promesse, mais que, le mercredi (21 janvier), à une heure du matin, il serait sans faute auprès de lui. A la lecture de ce billet, don Carlos soupçonna que le roi avait eu vent de son dessein ; pour éviter des explications, si son père le faisait appeler, il se dit malade et se mit au lit [3]. Le roi l'appela en effet ; il donna l'excuse qu'il avait imaginée. A six heures il se leva. Il n'avait pris aucune nourriture de toute la journée ; on lui servit, à huit heures et demie, un chapon bouilli dont il mangea. Il se recoucha quelques instants après.

1. « .... Quietisimamente et senza dimostrazione alcuna fù a messa in cappella, accompagnato dal principe suo figliuolo, secondo il costume ordinario, senza alcuna sorte di alterazione. » (Lettre de Nobili du 25 janvier 1568.)

2. « Il giorno medesimo, si vide andar attorno qualche poliza fra S. M. e il presidente del consiglio reale. » (*Ibid.*)

3. La relation envoyée à Lisbonne est ici d'accord avec celle de l'*ayuda de cámara*.

Philippe se faisait tenir au courant, de minute en minute, des actions de son fils. Dès qu'il le sut retiré dans sa chambre, il disposa tout pour l'exécution du plan qu'il avait arrêté [1]. A onze heures, il manda Ruy Gomez, le duc de Feria, le prieur don Antonio et Luis Quijada. Après leur avoir parlé « comme jamais nul homme ne parla », dit un document [2], il descendit, avec eux et deux des gentilshommes de sa chambre, don Pedro Manuel et don Diego de Acuña, à l'appartement du prince : deux aides de chambre (*ayudas de cámara*), auxquels il avait donné l'ordre de se munir de marteaux et de clous, le suivaient, ainsi que le lieutenant et douze hommes de sa garde [3]. Feria marchait en avant, tenant une lumière à la main [4]. Le roi portait une armure sous sa robe et une épée sous le bras ; il avait la tête couverte d'un casque [5]. Il commanda au comte de Lerma et à don Rodrigo de Mendoza, qui étaient de service à l'appartement de son fils, de n'y laisser entrer personne.

L'ingénieur de Foix, suivant le commandement qu'il en avait reçu, avait, avec adresse et sans que don Carlos s'en

1. Nous avons comparé, pour les détails de l'arrestation de don Carlos, la *Relacion del ayuda de cámara*, la lettre de la Bibliothèque de Lisbonne, le *Ragguaglio della priggiona del principe don Carlos* qui est à la Bibliothèque impériale, à Paris, MS. Saint-Victor 1008, l'*Avviso d'un Italiano platico y familiar de Ruy Gomez*, que nous avons trouvé aux archives de Simancas, leg. 2018, dans le 28e livre de Bersoza, les dépêches du nonce du pape, des ambassadeurs de France, d'Autriche et de Venise, des envoyés de Florence et de Gênes, et une lettre écrite de Madrid, le 26 janvier 1568, que nous avons tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, à Paris. C'est sur la *Relacion del ayuda de cámara*, la lettre de Lisbonne et les dépêches de Leonardo de Nobili, envoyé du duc Côme de Médicis, que notre récit est principalement fondé.

2. La lettre de Lisbonne.

3. *Ragguaglio della priggiona*, etc. — Lettre italienne du 26 janvier 1568. — Lettre du baron de Dietrichstein, du 21 janvier.

4. Lettre italienne du 26 janvier.

5. *Ibid.* — *Relacion del ayuda de cámara.*

doutât, arrêté le mouvement des poulies à l'aide desquelles se fermait en dedans la porte de la chambre du prince [1]; le roi et ses ministres n'eurent donc aucune peine à y pénétrer. Philippe ne se montra pas d'abord ; ses ministres entrèrent les premiers et se saisirent d'une épée, d'un poignard et d'une arquebuse chargée que don Carlos tenait au chevet de son lit. Ce prince, s'éveillant au bruit qu'ils faisaient, demanda qui était là. — « Le conseil d'État, » lui répondit l'un d'eux. Don Carlos se leva précipitamment, comme pour aller prendre les armes qu'il avait dans sa chambre; en ce moment, le roi parut. — « Qu'est ceci ? » dit le prince à son père, « Votre Majesté veut-elle me tuer ? » Le roi l'engagea à rentrer dans son lit et à se calmer, lui disant qu'il connaîtrait bientôt sa volonté, qu'il ne s'agissait pas de lui faire du mal, qu'au contraire, ce qui se faisait avait pour but son salut et son bien. Il commanda aux deux *ayudas de cámara* de clouer, de manière qu'elles ne pussent plus s'ouvrir, les fenêtres de la chambre qu'occupait le prince; il fit enlever les armes et toutes les pièces en fer qui s'y trouvaient, sans excepter même les chenets de la cheminée. Il attachait le plus grand prix à la saisie des papiers de son fils; il présida à la recherche qui en fut faite avec un soin minutieux. Une cassette les renfermait ; ce fut dans son cabinet qu'il ordonna de la porter. On y trouva, outre les lettres dont nous avons parlé plus haut et un écrit contenant une espèce de programme de la conduite qu'il se proposait de tenir après son départ de la cour, une liste où le trop imprudent don Carlos avait inscrit, de sa main [2], d'un côté, les noms de ses amis ; de l'autre, ceux qu'il voulait,

1. De Thou, liv. XLIII. — Lettre italienne du 26 janvier 1568.

2. « Tout ce qu'il pensoit, il l'escrivoit de sa main. » (Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 5 février 1568.)

comme ses ennemis, persécuter jusqu'à la mort [1]. En tête de ces derniers était le roi ; venaient ensuite Ruy Gomez, sa femme, le président d'Espinosa, le duc d'Albe et plusieurs autres. Sur la liste de ses amis figurait en premier lieu la reine Élisabeth, qui était, disait-il, pleine de bonté pour lui [2] ; puis don Juan d'Autriche, « son très-cher et très-» aimé oncle [3] », Luis Quijada, don Pedro Faxardo, etc. [4]. L'argent qu'il avait dans ses coffres fut aussi enlevé.

Rien ne saurait donner une idée du désespoir qui s'empara de don Carlos, quand il vit qu'il allait être privé de sa liberté. « Que Votre Majesté — dit-il en se jetant aux genoux de son père — me tue et ne m'arrête pas, car ce » sera un grand scandale pour ces royaumes. Si Votre Ma-» jesté ne me tue pas, je me tuerai moi-même ; » et après avoir proféré ces paroles, on conte qu'il voulut se jeter dans le feu de la cheminée qui était ardent, et qu'il en fut empêché par le prieur don Antonio [5]. Le roi lui répondit : « Si vous vous tuiez, ce serait l'acte d'un fou. » — « Je » ne suis pas fou, répliqua don Carlos ; je suis désespéré par » les mauvais traitements de Votre Majesté envers moi. » Le malheureux prince, s'abandonnant à l'excès de sa colère et de sa douleur, laissa échapper encore quelques paroles qu'étouffaient à moitié ses sanglots. Comme il reprochait à son père sa tyrannie et sa dureté : « Ce n'est plus » en père que je vous traiterai désormais, — lui dit Philippe » — c'est en roi [6]. »

1. « .... Li quali diceva di havere a perseguitare sempre fino alla morte. »
2. « La regina, la quale diceva che gli era amorevoglissima. »
3. « Suo carissimo et dilettissimo zio. »
4. Lettre de l'archevêque de Rossano, du 30 mars 1568.
5. Lettre du baron de Dietrichstein, du 21 janvier. — *Ragguaglio della priggiona*, etc. — *Avviso d'un Italiano*, etc.
6. « .... Ayant dict ce roy de sa bouche audict prince qu'il le traictera

Don Carlos s'était remis au lit avant cette dernière scène. Philippe, appelant le duc de Feria, lui commanda spécialement, en sa qualité de capitaine de la garde, de veiller sur la personne du prince, qui aurait sa chambre pour prison ; Ruy Gomez, le prieur don Antonio et Luis Quijada devaient le seconder dans cette surveillance, en telle sorte qu'un d'eux fût présent à toute heure de jour et de nuit. Au comte de Lerma et à don Rodrigo de Mendoza le roi enjoignit de servir le prince comme auparavant, avec les plus grands égards, mais sans le laisser ni parler à qui que ce fût, ni recevoir ou envoyer de message, et en observant attentivement ses moindres actions, pour lui en faire rapport à lui-même. « Je compte — dit-il aux six gentilshommes à qui il venait de confier la garde de son fils, — je compte sur la fidélité et » la loyauté que vous m'avez jurée. » Etant passé dans l'antichambre, il adressa aux *monteros* [1] qui y étaient de service les paroles suivantes : « Vous vous conformerez exactement » aux ordres que le duc de Feria vous donnera en mon » nom ; quoique vous n'ayez pas accoutumé de servir pen- » dant le jour, vous le ferez dorénavant ici, et je vous en » récompenserai ; annoncez-le à vos camarades » [2]. Après cela il reprit le chemin de ses appartements, tandis que le duc de Feria plaçait des *monteros* à toutes les portes communiquant à la chambre du prince, s'en faisait délivrer les clefs, et intimait aux serviteurs de don Carlos qui étaient

» en roy, et non en père. » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 19 janvier.)

1. Les *monteros* étaient des serviteurs de la maison royale dont l'office consistait à veiller, la nuit, dans les pièces attenantes à celles où dormaient le roi, la reine et les infants, pour la garde de leurs personnes. Ils devaient être *hidalgos* et natifs ou originaires de la ville d'Espinosa : c'est pourquoi on les appelait habituellement *monteros de Espinosa*.

2. Quintana, *Historia de la antigüedad, nobleza y grandeza de Madrid*, fol. 340.

logés dans cette partie du palais l'ordre de l'évacuer incontinent.

Plusieurs des ambassadeurs qui résidaient à Madrid, en rendant compte à leurs cours de l'événement dont nous venons de rapporter les détails, s'extasièrent sur la tranquillité d'esprit, la constance que le roi avait montrées dans une occasion où tout autre aurait été plein de trouble et de douleur [1]. L'histoire doit-elle s'associer à cette admiration ? En d'autres termes, faut-il attribuer la contenance de Philippe II à la fermeté d'âme que l'homme juste puise dans l'accomplissement du devoir ? ou faut-il n'y voir que de la dureté de cœur et l'absence de tous sentiments paternels ? Question délicate, sur laquelle nous hésitons à nous prononcer, mais que la conduite ultérieure du roi envers son fils pourrait autoriser à résoudre dans un sens peu favorable à ce monarque.

1. L'ambassadeur de Florence, Nobili, dans sa lettre du 25 janvier, s'exprime ainsi : « .... E tutto con molta quietudine d'animo e grandis- » sima costanza, cosa certo miracolosa a chi la vide. » — L'archevêque de Rossano, dans celle qu'il écrit, le 24 janvier, au cardinal Alessandrino, dit à son tour : « .... E con una quiete e compositura d'animo grande, » con poche parole, levò l'armi del detto principe, etc. » — Dans la lettre qui est à la bibliothèque de Lisbonne, on lit : « Dicen que verdaderamente » no se puede encarecer ni dezir la modestia, blandura, ser é valor con » que Su Magestad estuvo en este auto, tan sin pensar que fuese negocio » de tanta admiracion. »

CHAPITRE XIII

Inquiétudes de Philippe II sur l'effet que produira l'arrestation de son fils. — Il défend de laisser partir des courriers, et ne permet pas que personne sorte de Madrid. — Il mande le baron de Dietrichstein, et lui annonce l'événement de la nuit. — Il en instruit aussi ses différents conseils. — Il tient une longue délibération avec ses ministres sur les dispositions à prendre. — Bruit répandu de la prochaine convocation des cortès de Castille et qui ne se vérifie pas. — Communications de Philippe II à ses royaumes. — Lettres aux grands, aux villes, aux évêques et aux audiences royales, aux généraux et aux provinciaux des ordres religieux, aux autorités supérieures d'Aragon, de Valence, de Navarre, de Catalogne. — Lettre plus développée au duc d'Albuquerque. — Communications aux cours étrangères. — Lettre à la reine de Portugal. — Lettres à l'empereur et à l'impératrice; instructions aux deux ambassadeurs à Vienne, Chantonay et Venegas. — Lettre à Pie V; instructions à don Juan de Zúñiga, ambassadeur à Rome. — Informations données au roi de France et à la reine d'Angleterre par l'intermédiaire des ambassadeurs accrédités près ces deux cours. — Lettre française au duc d'Albe. — Lettre espagnole au même. — Notifications faites aux envoyés des puissances étrangères à Madrid : au nonce par le président d'Espinosa, aux ambassadeurs de France, de Venise et d'Angleterre par le prince d'Eboli. — Remarques à propos de toutes ces communications. — Soin avec lequel le roi évite de s'expliquer sur les causes immédiates de l'arrestation de son fils; conjecture qui peut être formée à cet égard. — Réserve de Philippe en ce qui concerne ses intentions ultérieures. — Il n'est guère douteux qu'il ne fût décidé à priver son fils de la succession à la couronne, et à le tenir renfermé pour le reste de ses jours; inductions qui servent de fondement à cette opinion. — Philippe prescrit qu'une enquête soit tenue sur les actions publiques et privées du prince. — Fait rapporté par Cabrera touchant le procès du prince de Viana, et dont on ne trouve de trace ni à Barcelone ni à Simancas. — Pourquoi le roi ne donna pas suite à son dessein de recourir à l'autorité du conseil de Castille. — Erreur de la plupart des historiens quant au procès qui aurait été intenté à don Carlos et au dépôt des

actes de ce procès qui aurait été fait aux Archives de Simancas. — Ce qu'il y avait dans le coffre où l'on supposait qu'ils étaient contenus. — Conclusion.

Justement inquiet de l'effet qu'allait produire l'arrestation de son fils, Philippe II ne voulut pas que la nouvelle en parvînt dans ses royaumes, ni à l'étranger, avant la connaissance qu'il en donnerait lui-même. Il fit défense au maître général des postes de laisser partir aucun courrier de Madrid et des stations voisines; il ne permit point que personne sortît de la ville, à pied ou à cheval. Ce fut seulement lorsque toutes ses dépêches furent prêtes, qu'il leva cette double interdiction [1].

Le 19, de bonne heure, il fit appeler le baron de Dietrichstein et l'informa de ce qui s'était passé la nuit : il lui dit qu'il l'instruirait plus tard des raisons qu'il avait eues de priver le prince de sa liberté, afin qu'il en pût rendre compte à l'empereur, mais qu'en attendant, il l'autorisait à faire part de cet événement aux archiducs, à la personne desquels il était attaché [2].

Il manda ensuite ses différents conseils, et à chacun d'eux séparément il annonça, en peu de paroles, qu'il avait été forcé, pour le service de Dieu et dans l'intérêt de ses peuples, d'ordonner la réclusion de son fils. Il n'entra dans aucun détail, se réservant, leur déclara-t-il, de s'en expliquer une autre fois [3]. Si l'on en croit des relations contemporaines, des larmes coulaient de ses yeux lorsqu'il leur fit

1. Lettres de l'ambassadeur Nobili à Côme de Médicis, des 21 et 25 janvier 1568. — Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 24 janvier. — Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 22 janvier.

2. Koch, *Quellen*, etc., p. 201. — Lettre de Nobili, du 25 janvier.

3. Lettre d'Hopperus à Viglius, du 19 janvier. (*Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 154.) — Lettres de Nobili, des 21 et 25 janvier. — Lettre de Sigismondo Cavalli, du 22 janvier. — Lettre de l'archevêque de Rossano, du 24 janvier. — *Relacion del ayuda de cámara.* — *Avviso d'un Italiano platico de Ruy Gomez.* — *Ragguaglio della prigonia*, etc.

cette communication [1] : la chose peut être vraie, mais les dépêches des ambassadeurs n'en parlent pas.

Le 20, il réunit dans sa chambre les ministres qui formaient son conseil intime, et resta enfermé avec eux depuis une heure de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir [2]. Cette longue séance fut consacrée à la discussion des mesures que nécessitait le grand coup qui venait d'être frappé.

Les cortès de Castille ayant reconnu don Carlos pour le futur héritier de la couronne, cette partie de la monarchie devait surtout s'émouvoir de l'arrestation du prince : aussi le bruit courut-il d'abord que le roi convoquait les représentants de la nation castillane, afin de leur faire connaître les motifs de plainte qu'il avait contre son fils [3]. Mais les assemblées nationales étaient peu du goût de Philippe ; les cortès auraient pu lui présenter des remontrances désagréables : au lieu donc de les assembler, il se contenta d'écrire aux grands, aux villes, aux évêques, aux audiences royales, aux généraux et aux provinciaux des ordres religieux.

La lettre aux grands était de la teneur suivante :

« Ayant fait enfermer le sérénissime prince don Carlos, notre très-cher et très-aimé fils, en notre palais, et ayant établi dans son régime, service et traitement un ordre tout différent de celui qui a été observé jusqu'ici, l'importance

1. Cette particularité est consignée dans la *Relacion del ayuda de cámara* et dans l'*Avviso d'un Italiano*, etc.

2. *Relacion del ayuda de cámara.*

3. « Wollen auch vill darfur halten, der khunig werde die stent des khunigreichs berueffen und man die ursachen, warumb er es getan und des printzen mengel fuerhalten. » (Lettre de Dietrichstein, du 22 janvier 1568, dans *Quellen*, etc., p. 205.) — « Les grands seigneurs de ce royaume sontmandez venir, afin de leur dire les motifs dudit emprisonnement. » (Lettre de Fourquevaulx, du 22 janvier.) — « Ha dato ordine che tutti li grandi di Castiglia venghino qui, e similmente li commissi delle corti e del regno.... » (Lettre de Sigismondo Cavalli, du 22 janvier.)

de ce changement nous a engagé à vous en donner connaissance. La détermination qu'en cela nous avons prise l'a été sur un fondement si juste, et pour des raisons si essentielles et si urgentes, que nous n'avons pu nous dispenser de la prendre afin de remplir nos obligations : tenant d'ailleurs, comme nous tenons, que ce moyen sera le plus convenable et le plus conforme au service de Dieu et à l'avantage du public, double objet qu'on a eu en vue dans ce qui s'est fait jusqu'à présent, et auquel on s'attachera encore dans ce qui se fera à l'avenir, selon que vous en serez informé, quand le moment en sera venu et que cela sera nécessaire.....

« Moi le Roi [1]. »

La lettre aux villes était conçue dans des termes identiques; mais le roi transmit des instructions particulières aux corrégidors : « Comme il pourrait arriver — leur écrivit-il » — que, mus d'un bon zèle, et ne comprenant pas bien ce » qui convient en ceci, les *ayuntamientos* voulussent nous » envoyer quelqu'un, au nom de leurs villes, pour nous of- » frir des compliments de condoléance sur cet événement, » ou faire quelque autre démarche de cette nature, vous les » en détournerez, cette matière n'étant pas de celles où l'on » doive user de moyens semblables ni faire de telles démar- » ches. S'ils veulent répondre à notre lettre, vous ferez en » sorte qu'ils se bornent à nous témoigner la satisfaction, » qu'en raison ils doivent avoir, de ce que nous avons pris » cette résolution avec la maturité qu'un tel cas requiert. » Le roi ajoutait que dans le public on formerait peut-être des jugements divers sur la réclusion du prince; que,

1. Le texte de cette lettre est dans les *Appendices* de notre première édition

par ce motif, il ne trouverait pas mauvais que ce qu'il écrivait aux *ayuntamientos* fût divulgué [1].

Aux archevêques, aux évêques, aux audiences royales, Philippe tenait le même langage qu'aux villes et aux grands. Il recommandait, de plus, aux prélats de faire prier continuellement dans les églises de leur diocèse pour lui, pour la conservation de son état royal et pour la bonne direction et progrès, non-seulement de l'affaire dont il les entretenait et qui était d'une si grande importance, mais encore de toutes les autres [2]. Il n'indiquait, du reste, à ces derniers aucun changement à apporter dans les prières qui se disaient pour la famille royale [3].

Dans ses lettres aux généraux et aux provinciaux des ordres religieux, il s'exprimait d'abord, sur la détention du prince, comme dans celles qui étaient destinées aux autres ordres de l'État. Mais il ne s'en tenait point là avec eux : il craignait que les prédicateurs ne s'occupassent en chaire de cette mesure et n'en parlassent d'une manière indiscrète. Il disait donc aux généraux et aux provinciaux : « Vous » comprendrez et vous pourrez considérer quel inconvénient » il y a (outre que c'est contraire à la prudence chrétienne » et aux règles de la circonspection) à porter des jugements, » et spécialement à traiter en public des actions des princes » ainsi que des déterminations qu'ils ont prises après un » mûr examen, et par des motifs et dans des vues dont ceux

1. Lettre du 22 janvier 1568 : Arch. de Simancas, *Cédulas de la cámara*, leg. 321.

2. Lettre de la même date, *ibid.*

3. « La prière de l'Église, en laquelle prière il est comprins, continue comme elle souloit se dire, par ces propres motz : *Et famulos tuos, papam, Philippum regem nostrum, reginam et principem nostrum, cum prole regia.* » (Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 26 mars 1568.)

» qui traiteraient de cela ne sauraient avoir une entière con-
» naissance. Or comme, en ce cas du sérénissime prince
» notre fils, il pourrait arriver que quelques religieux de
» votre ordre, dans leurs sermons ou autrement, voulus-
» sent parler de ce qui s'est fait, et qu'il faut absolument
» qu'ils s'en abstiennent, tant pour la décence de la chose
» que pour la dignité et l'autorité du prince, et pour d'au-
» tres conséquences fâcheuses qui pourraient résulter de tels
» discours, nous avons jugé à propos de vous en avertir,
» afin que, par vous-même et par les autres prélats et supé-
» rieurs de l'ordre, vous invitiez et fassiez inviter lesdits
» religieux à ne s'occuper, en public ni ailleurs, de sem-
» blable matière. Vous pourvoirez à cela par les moyens qui
» vous paraîtront les meilleurs et avec le plus de secret pos-
» sible, mais de telle sorte que de toute manière notre com-
» mandement soit observé[1]. » La lettre se terminait, de même que celle qui s'adressait aux archevêques et aux évêques, par l'invitation de prier pour le roi et pour le succès de ses affaires.

Toutes ces lettres portent la date du 22 janvier.

Le roi fit part aussi de la réclusion de son fils aux autorités supérieures des royaumes d'Aragon, de Valence, de Navarre et de la principauté de Catalogne. La lettre qu'il écrivit au duc d'Albuquerque, vice-roi de Navarre, était, nous ne savons par quel motif, plus explicite que les autres; c'est pourquoi nous croyons devoir la traduire entièrement :

« Illustre duc, notre cousin et notre gouverneur et capi-
« taine général, — lui disait-il, — ayant ordonné la réclusion
« du prince mon fils dans un appartement choisi pour cela à

1. Lettre du 22 janvier 1568 : Arch. de Simancas, *Cédulas de la cámara*, leg. 321.

l'intérieur du palais, avec une garde et un service réglés, de façon qu'il ne puisse ni sortir ni communiquer avec d'autres personnes que celles par moi désignées, il m'a paru bien, vu la nature de cette affaire et de ce changement, de vous en donner connaissance, afin que vous soyez informé de ce qui s'est fait, et que, par votre intermédiaire, on le soit dans le royaume de Navarre. Vous pourrez juger que j'ai été mû à prendre cette détermination par des raisons si pressantes et si impérieuses, qu'il ne m'était absolument pas possible de m'en dispenser; vous pourrez aussi considérer la douleur et le regret avec lesquels j'en suis venu là envers ledit prince mon fils. J'ai trouvé convenable de vous avertir encore que cette résolution n'est pas fondée sur une machination que le prince aurait tramée, ni sur une offense qu'il m'aurait faite, et qu'elle n'a pas pour but un châtiment ni une correction. Le naturel et le caractère du prince l'ont porté à se conduire d'une telle manière, et cette conduite a si longtemps continué et est allée si loin, que, après avoir infructueusement mis en pratique tous les moyens et les remèdes dont l'amour et la piété paternels m'avaient engagé à faire l'essai à son égard, j'ai dû me déterminer enfin, subordonnant toutes autres considérations aux devoirs que Dieu m'a imposés en ce qui touche son service et le bien de mes royaumes et États, à recourir à cette mesure, comme au vrai et seul moyen par lequel je pusse satisfaire à mes obligations. Vous comprendrez, par ce que je viens de dire, la juste fin et intention que j'ai eue. Pour le présent, je ne saurais vous donner plus de détails. Seulement, j'ajouterai que vous déciderez là-bas des personnes à qui, dans le royaume de Navarre, il conviendra de communiquer la chose, et de la forme en laquelle vous aurez à y procéder, en observant toutefois qu'il ne faut faire pour cette commu-

nication aucune espèce d'assemblée. Et, afin que vous sachiez l'ordre qui a été suivi relativement à cela dans le royaume de Castille, je vous envoie copie des lettres qui ont été écrites aux villes, aux tribunaux, aux grands, aux prélats et autres. Vous verrez l'usage que vous pourrez en faire. Donné à Madrid, le 26 janvier 1568.

» Moi le Roi [1]. »

Si préoccupé qu'il fût de l'opinion de ses sujets sur la détention du prince, Philippe II l'était bien plus encore de l'impression que cet événement ferait dans les cours étrangères. Il y en avait deux surtout auprès desquelles il avait besoin de justifier une mesure aussi rigoureuse : c'étaient celles de Lisbonne et de Vienne. Don Carlos était le plus proche héritier de la couronne de Portugal; Catherine d'Autriche, veuve de Jean III, était son aïeule et lui avait toujours témoigné beaucoup de tendresse; elle était en même temps la belle-mère et la tante de Philippe. L'empereur et l'impératrice, malgré tout ce qu'ils avaient appris de la conduite désordonnée du prince d'Espagne, n'avaient pas cessé de souhaiter l'union de leur fille avec lui, et de réclamer l'accomplissement des promesses que le roi leur avait faites à cet égard.

Philippe écrivit à la reine douairière de Portugal dans les termes suivants, qui font supposer une correspondance antérieure, devenue malheureusement introuvable :

« Quoique, depuis longtemps, la conduite et les actions du prince mon fils, selon que l'attestent de nombreux et d'imposants témoignages et ainsi que Votre Altesse l'aura

1. Nous avons donné le texte dans les *Appendices* de la première édition.

vu par la réponse que je lui fis dernièrement, eussent fait reconnaître la nécessité indispensable de le réprimer, l'amour paternel et la considération et justification qui doit précéder de telles mesures m'ont retenu, et j'ai cherché et employé tous les autres moyens, remèdes et voies possibles afin de n'en pas venir là. Le prince, cependant, est allé si loin dans ses déportements, que, pour remplir mes devoirs envers Dieu, comme monarque chrétien, et envers les royaumes et États qu'il lui a plu de commettre à ma charge, je n'ai pu me dispenser de l'arrêter et de le renfermer.

» Le regret et la douleur que j'aurai éprouvés en agissant ainsi, Votre Altesse en pourra juger par ce que je sais qu'elle en éprouvera elle-même, comme mère et dame de tous : mais enfin j'ai voulu, en cette occasion, faire à Dieu le sacrifice de ma propre chair et de mon propre sang, et préférer son service, ainsi que le bien et l'avantage du public, aux autres considérations humaines.

» Les causes anciennes, aussi bien que récentes, qui m'ont contraint à prendre ce parti, sont d'une telle nature, que je ne pourrais les rapporter à Votre Altesse, ni Votre Altesse les apprendre, sans renouveler notre douleur et notre chagrin à tous deux : d'ailleurs, elle en sera informée plus tard. Quant à présent, je crois devoir seulement avertir Votre Altesse que ce n'est ni une faute, ni une désobéissance, ni un manque de respect qui ont donné lieu à ma détermination ; qu'elle n'a pas pour but un châtiment, auquel sans doute le prince a suffisamment donné matière, mais qui pourrait avoir son temps et sa limite, et que je ne l'ai pas prise non plus comme moyen d'amendement, avec l'espoir que par là ses excès et ses désordres se réformeront : cette affaire a un autre principe et d'autres racines ; le remède qu'elle exige ne consiste ni dans un temps à fixer, ni dans

des moyens à mettre en pratique ; elle est d'une importance et d'une considération plus grande, eu égard aux devoirs susdits que j'ai envers Dieu et envers mes royaumes.

» Et, comme il sera continuellement donné connaissance à Votre Altesse des suites qu'elle aura, et de ce qui lui en devra être communiqué, il ne me reste ici qu'à supplier Votre Altesse, comme mère et dame de tous, et comme celle que tout cela intéresse tant, de nous recommander à Dieu..... De Madrid, le 20 janvier 1568.

» Votre fils,

« Moi le Roi [1]. »

Cette lettre était tout entière de la main de Philippe. Ce fut également de sa main qu'il écrivit à l'empereur et à l'impératrice. Il disait à Maximilien :

« Sire, par ce que j'ai mandé précédemment à Votre Altesse et à ma sœur, et par les informations plus particulières que Luis Venegas vous aura données, Votre Altesse a déjà été instruite du peu de satisfaction que j'avais de la vie et de la conduite du prince mon fils, ainsi que de ce que j'apprenais de son caractère et de son naturel. On n'a cependant pas dit là-dessus à Votre Altesse tout ce qu'on aurait pu lui dire, mais on s'est borné à des communications sommaires, pour la décence de la chose et afin de ménager l'honneur et la considération du prince : j'espérais, d'ailleurs, devant me rendre en Flandre dans un si court délai, et me proposant de l'y emmener, que Votre Altesse en apprendrait par elle-même, sur son compte, davantage et avec plus de certi-

1 Le texte de cette lettre est aussi dans les *Appendices* de notre première édition.

Cabrera, *Felipe II*, liv. VII, p. 475, l'a donnée d'une façon incorrecte, et comme si elle avait été écrite à l'impératrice Marie, épouse de Maximilien II.

tude. Depuis lors, ses déportements se sont aggravés au point que, pour accomplir ce que je dois au service de Dieu, au bien et à l'avantage de mes royaumes et États, je n'ai pu me dispenser, après avoir mis en œuvre tous les autres moyens possibles, de prendre, comme dernier remède, la résolution de l'arrêter et de l'enfermer. Cette résolution est celle d'un père, dans une chose qui touche tant son fils unique; elle ne procède ni de la colère ni de l'indignation; elle n'a pas non plus pour but le châtiment d'une faute, mais elle a été envisagée comme le seul remède qui restât pour prévenir de grands et notables inconvénients : je suis donc certain que Votre Altesse s'en contentera, et qu'elle jugera que j'ai été contraint d'agir ainsi par les motifs les plus urgents et les plus sérieux. Je m'assure de même que, lorsque Votre Altesse sera informée par le menu de ces motifs, ainsi qu'elle le sera en temps opportun, elle leur reconnaîtra le caractère que je viens de dire, et tiendra ma détermination pour très-sage et parfaitement justifiée Comme de tout ce qui se passera dans cette affaire et de tout ce dont Votre Altesse devra avoir connaissance, je l'en avertirai aussi particulièrement que l'exige la fraternité qu'il y a entre nous, j'achèverai la présente en priant Dieu de garder et de faire prospérer la personne impériale de Votre Altesse autant que je le désire. De Madrid, 21 janvier 1568.

« Moi le Roi [1]. »

Dans la lettre à l'impératrice, Philippe s'exprimait avec un peu moins de réticence : « Je voudrais, — écrivait-il à sa » sœur — je voudrais, pour plus de satisfaction de Votre Al- » tesse, lui rendre compte très-ouvertement de la vie et des » actions du prince, lui dire jusqu'à quel point il a poussé la

1. Le texte fait partie des *Appendices* de notre première édition.

» licence et le désordre, les moyens que j'ai employés pour » le faire changer de conduite, sans négliger aucun de ceux » qui étaient possibles et convenables, et le temps pendant » lequel mon amour de père et mon désir de procéder en ce » fait d'une si haute importance avec la maturité et la jus- » tification requises, m'ont engagé à dissimuler; mais » cette relation serait très-longue. Je la donnerai, en temps » opportun, à Votre Altesse et à l'empereur, ainsi que notre » fraternité l'exige. Aujourd'hui je dirai seulement à Votre » Altesse que, si le prince ne s'était rendu coupable que de » désobéissance, de manque de respect et d'offense envers » moi (quoique, sous ce rapport, il en eût assez fait pour jus- » tifier toute espèce de répréhension), j'aurais tâché encore » de trouver un autre expédient qui sauvât son honneur et » sa considération, lesquels sont les miens propres. Mais » ses actions ont tant confirmé le jugement que, depuis » plusieurs années, on portait de son caractère et de son » naturel et ce qu'on connaissait de ses défauts, qu'elles » m'ont obligé à regarder plus avant, et à prévenir, dans » l'intérêt du service de Dieu, et pour le bien de mes royau- » mes et États, ainsi que j'y suis obligé (sans avoir égard à » la chair, ni au sang, ni à toutes les autres raisons humai- » nes), les grands et notables inconvénients qui étaient à » craindre, au cas que je ne prisse point cette mesure [1]. »

Philippe écrivit une seconde lettre à l'empereur sur le mariage qui avait été projeté entre les deux familles : il y prenait à tâche de persuader son beau-frère que, s'il s'était montré si froid au sujet de ce mariage, c'était parce qu'il voulait autant de bien à la princesse Anne qu'à ses propres filles [2].

1. Cette lettre est de même dans les *Appendices* de la première édition.

2. La minute de cette lettre n'existe point aux Archives de Simancas; il n'y en a qu'un projet qui fut modifié par le roi. (*Estado*, leg. 663.)

Il chargea Chantonay et Venegas de remettre ces lettres à leur destination. Ne doutant point que l'empereur et l'impératrice n'interrogeassent ses ambassadeurs afin d'obtenir d'eux de plus amples éclaircissements, il leur dicta la réponse qu'ils auraient à faire en ce cas. Elle n'était certes pas de nature à contenter la curiosité des souverains de l'Allemagne : en effet, Venegas et Chantonay devaient se borner à dire que, sur l'événement arrivé, aussi bien que sur les choses qui y avaient donné lieu, ils n'avaient rien appris, et qu'il n'y avait en réalité rien de plus que ce que contenaient les lettres de leur maître; que, quant aux détails, Leurs Majestés Impériales en seraient instruites plus tard [1]. Si l'empereur et l'impératrice parlaient d'envoyer quelqu'un à Madrid pour intercéder en faveur du prince, ils s'appliqueraient à les en détourner, en leur insinuant qu'il convenait d'attendre que des informations plus circonstanciées de ce qui s'était passé leur parvinssent : ils leur feraient observer d'ailleurs que, la mesure prise par le roi ne lui ayant été inspirée ni par la colère ni par l'indignation, et n'ayant pas pour but d'infliger un châtiment au prince, mais tendant à une fin différente, il n'y avait matière à médiation ni à intercession [2].

Venegas avait été plus à portée que Chantonay de con-

1. « .... Porque podria ser que demás de lo que yo les escrivo, quisiesen entender de vosotros si teneis otra particularidad tocante á este negocio, ha parescido advertiros que, si os lo preguntaren, les digais que ni en el hecho, ni en las causas que para él han concurrido, no ay mas de lo que verán por mis cartas,.... y que la particularidad dellas entendeis se la comunicaremos mas adelante.... « (Lettre du 22 janvier 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 150 et 663.)

2. « Y porque podria ser que mis hermanos quisiessen embiar persona á interceder y hazer officio comigo, procurareis de estorvarlo diestramente, diziéndoles que, hasta que yo les escriva la particularidad de lo que en esto ha passado, y lo tengan entendido mas de raiz, no lo deven hazer, porque, no procediendo, como en effecto esto no procede, de yra ni

naître le caractère et la conduite de don Carlos : Philippe, dans une lettre particulière, lui ordonna de dire à l'empereur et à l'impératrice, comme de lui-même, ce qu'il savait et conjecturait là-dessus, « car — observait-il — il convient, » pour toute espèce de raisons, qu'ils en soient avertis [1]. » Il ajouta de sa main en post-scriptum : « Quoique mon » intention fût, comme je vous le mandai dernièrement, » d'emmener le prince en Flandre, pour que l'empereur, » mon frère, le vît et se résolût ensuite, en ce qui concer- » nait le mariage, selon qu'il le jugerait à propos, il a été » si loin dans ses déportements et il y a mis une telle pré- » cipitation, que le voyage projeté n'a pu avoir lieu : par le » même motif, il est devenu indispensable de hâter ce qui » s'est fait. Vous pourrez dire cela à l'empereur et l'assurer » qu'alors je pensais ce que je vous écrivis [2]. »

La lettre commune aux deux ambassadeurs leur dictait, de plus, le langage qu'ils auraient à tenir aux archiducs et aux autres personnages qu'il leur paraîtrait convenable d'informer de la réclusion de don Carlos.

Philippe II écrivit encore de sa main au pape. L'intimité

indignacion, ni es enderezado á castigo, ántes tiene diferente fundamento,no ay para qué tratar comigo de medios ni intercesiones. » Lettre du 22 janvier

1 « En esta os avemos querido advertir aparte que, pues vos estais mas introduzído é instruydo en las cosas del príncipe y en el govierno de su persona y modo de proceder, y en lo que de su naturaleza y condicion se entiende, será bien que, como de vuestro, signifiqueis á mis hermanos lo que conjecturais y de ántes teneis entendido dél y de sus acciones, porque, por todos respectos, conviene que lo sepan. De Madrid, á XXII de enero 1568. » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 663.)

2. « Aunque yo estava en lo que vos escriví los otros dias, de llevar al príncipe en Flándes, para que el emperador, mi hermano, lo viesse, y determinasse en lo del casamiento lo que le pareciesse, han ydo sus cosas tan adelante, y dándose tanta priesa en ellas, que no ha dado lugar á ello; y assí ha sido fuerza abbreviar lo que se ha hecho. Podreis dezir esto al emperador, y assegurar le que entónces se pensava lo que os escriví... »

de ses relations avec la cour pontificale, le respect qu'il professait pour Pie V, le besoin qu'il pouvait avoir du concours de l'Église dans ses vues à l'égard de son fils, tout lui faisait une loi de montrer, en cette occasion, une grande déférence au Saint-Père. Sa lettre était ainsi conçue :

« Très-Saint-Père, l'obligation qu'ont tous les princes chrétiens (et que j'ai en particulier, étant un si dévoué et si obéissant fils de Votre Sainteté et de ce saint-siége), de rendre compte à Votre Sainteté, comme au père commun, de leurs faits et de leurs actes, surtout lorsqu'il s'agit de choses notables et extraordinaires, me met dans le cas de vous avertir de la résolution que j'ai prise d'arrêter et d'enfermer le sérénissime prince don Carlos, mon fils premier-né.

» Il pourrait suffire, pour la satisfaction de Votre Sainteté, et pour qu'elle fît de cet acte le jugement que je désire, de lui laisser considérer, d'abord, que je suis père, et que l'honneur, la réputation et le bien dudit prince me touchent au dernier point; ensuite, que, de mon naturel, comme Votre Sainteté et le monde entier le savent, je suis si éloigné de commettre une injustice, et de procéder en une matière de cette importance sans y avoir mûrement réfléchi et sans de graves motifs. Néanmoins il est bien que Votre Sainteté apprenne que, dans l'éducation dudit prince, depuis son enfance, dans le service, la compagnie et le conseil qui lui ont été donnés, dans la direction de sa vie et de ses habitudes, on a eu l'attention et le soin que pour l'institution d'un prince, héritier présomptif de tant de royaumes et d'États, on devait avoir; qu'on a employé tous les moyens convenables afin de réprimer quelques excès qui procédaient de sa nature et de son caractère, et de réformer ses penchants; que, pendant tant d'années, jusqu'à l'âge où il est parvenu aujourd'hui, on a essayé de tout, et que rien n'y a fait; que les choses, finalement, en sont venues

si loin que, pour accomplir ce que je dois au service de Dieu et au bien de mes royaumes et États, je me suis vu absolument forcé, avec la douleur et le regret que Votre Sainteté peut comprendre, puisqu'il s'agit de mon fils premier-né et unique, de faire ce changement par rapport à sa personne, et de prendre une telle résolution, fondée sur de si sérieuses et de si justes causes.

» Je suis donc assuré qu'autour de Votre Sainteté, que je désire et prétends satisfaire en tout, de même qu'en quelque autre partie du monde que ce soit, ma détermination sera tenue pour aussi équitable, aussi nécessaire, aussi conforme au service de Dieu et à l'avantage du public qu'elle l'est réellement. Et, attendu que des suites qu'aura cette affaire, et de ce qu'il y aura lieu d'en communiquer à Votre Sainteté, elle en sera informée quand il le faudra, il ne me reste ici qu'à supplier très-humblement Votre Sainteté, puisque, étant son vrai fils, tout ce qui me touche doit être envisagé par elle comme la touchant personnellement, de la recommander, avec son saint zèle, à Dieu, notre Seigneur, afin qu'il la conduise de manière que nous exécutions en tout sa volonté.

» Dieu garde la très-sainte personne de Votre Béatitude, et lui donne de longs jours pour le bon et prospère gouvernement de son Église universelle!

» De Madrid, le 20 janvier 1568.

» De Votre Béatitude

» Le très-humble et très-dévoué fils,

» Don Philippe, par la grâce de Dieu, roi d'Espagne, des Deux-Siciles, de Jérusalem, qui baise ses très-saints pieds et mains.

» Moi le Roi[1]. »

1. Les *Appendices* de notre première édition contiennent le texte de cette lettre.

Le roi prescrivit à don Juan de Zúñiga, qui avait remplacé dans l'ambassade de Rome le grand commandeur de Castille, son frère; de remettre cette lettre entre les mains de Pie V, et d'en communiquer la copie, qu'il lui envoya, aux cardinaux Pacheco [1] et Granvelle. Pour que don Juan pût, au besoin, répondre aux questions qu'on lui ferait, il lui marqua que la résolution prise à l'égard du prince n'était pas la conséquence de quelque complot qu'il aurait tramé, de quelque faute ou offense qu'il aurait commise envers son père; qu'à la vérité, le manque de respect et d'obéissance dont il s'était plusieurs fois rendu coupable aurait pu justifier toute mesure sévère dont il aurait été l'objet, mais qu'il n'aurait pas obligé pourtant à en venir au parti extrême qui avait été adopté, et qu'on aurait pu recourir à d'autres expédients. La cause de cette résolution était la conduite et le genre de vie auxquels le prince avait été porté par sa nature et son caractère, et qui étaient devenus si désordonnés que, après avoir vainement usé de tous les moyens d'amendement possibles, et avoir patienté si longtemps, le roi s'était vu dans la nécessité, enfin, pour accomplir ses devoirs de souverain et de père, de le priver de sa liberté. Plus la mesure pouvait paraître grave et rigoureuse, et plus on devait supposer qu'elle avait été dictée par des motifs urgents et sérieux, plus on devait reconnaître que, pour en agir ainsi envers son fils unique, il fallait que le roi n'eût pu faire autrement [2].

Don Juan de Zúñiga devait s'exprimer en ces termes dans ses conversations, non-seulement avec le pape et les cardinaux Pacheco et Granvelle, mais encore avec tous ceux à qui

1. Le cardinal Pacheco était, à Rome, le protecteur de la couronne d'Espagne.

2. Lettre du 22 janvier 1568. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

il aurait à parler ou qui lui parleraient de l'affaire du prince, en s'étendant plus ou moins avec ces derniers, selon leur qualité respective[1]. Philippe craignait que Pie V n'intercédât, par lettre ou par l'envoi d'un ambassadeur, en faveur de son fils, ou bien qu'il ne traitât de l'arrestation du prince dans un consistoire; il chargea expressément son ambassadeur et il recommanda aux deux cardinaux de l'en dissuader s'il lui en prenait envie [2].

Malgré les liens étroits de parenté qui l'unissaient à la maison de Valois, Philippe II ne jugea pas à propos d'annoncer lui-même à Charles IX et à Catherine de Médicis la réclusion de son fils : il la leur fit savoir par son ambassadeur à Paris, don Francés de Alava, qu'il munit toutefois, à cet effet, de lettres de créance spéciales[3]. Il en usa également ainsi avec la reine Élisabeth d'Angleterre[4]. On verra tout à l'heure dans quel sens furent conçues ces communications.

Il écrivit deux lettres différentes au duc d'Albe, son lieutenant dans les Pays-Bas : l'une en français, par la voie de la secrétairerie de Flandre; l'autre en espagnol, par celle de la secrétairerie de son conseil d'État. La lettre en français était de la teneur qui suit :

« Mon cousin, estant de nouveau succédé que, pour aulcunes grandes et justes considérations que me y ont meu, ay ordonné de détenir le prince mon filz en son logement, avec garde et service particulier, affin qu'il n'en sortist, ny que traictent ou communicquent avec luy plus de personnes

1. Lettre du 22 janvier 1568.
2. *Ibid.*
3. Sa lettre à Alava et les deux lettres de créance adressées au roi et à la reine-mère de France, datées toutes trois du 23 janvier 1568, sont aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 539.
4. Lettre du 23 janvier 1568 à don Diego Guzman de Silva, ambassadeur à Londres : Arch. de Simancas *Estado*, leg. 539.

que en ay à ce choisy, et estant cecy chose de telle qualité et importance que facillement se feroient et pourroient sur icelluy faire divers jugements et discours, m'a semblé bien de vous en advertir, à ce que le communicquez et le faictes entendre, de ma part, à ceulx de mon conseil d'Estat et aultres mes consaulx, villes et personnes que vous semblera le doibvent sçavoir, et ausquelz l'on ha accoustumé de donner part de choses semblables : leur donnant à entendre que ce que s'est faict avec ledict prince ne procède, et que l'on n'est venu avec luy à ces termes, pour offense ou coulpe qu'il aurait commise contre moy, ny pour aultre chose de semblable espèce ou qualité, sinon que sa naturelle et particulière condition ha causé en luy telle manière de procéder que, pour son propre bien et prouffict, et pour ce que à mes royaulmes, Estatz et service touche, et pour aultres justes considérations, ha esté nécessaire d'user avec luy de ces termes. Et si de cy en avant il se offre en cecy aultre chose dont sera bien vous advertir, le feray, affin que le puissiez sçavoir et aussi communicquer, comme à si bons et léaulx vassaulx et subjectz appartient. A tant, etc. De Madrid, le XXII[e] de janvier 1567 [1].

» PHILIPPE. »

Cette forme fut celle dans laquelle le roi chargea ses ambassadeurs de porter à la connaissance des souverains de France et d'Angleterre l'arrestation de don Carlos ; ce fut celle aussi qu'il adopta, sauf de légères modifications, pour les lettres à écrire, en Allemagne et en Italie, aux princes ses parents ou ses amis [2].

1. A la secrétairerie de Flandre, à Madrid, on suivait le style des Pays-Bas, d'après lequel l'année civile commençait à Pâques.

2. On lit, à la suite d'une pièce espagnole dont la lettre française du 22 janvier est une traduction fidèle :

« En esta conformidad se ha de escrivir al duque de Lorena y á la du-

Dans sa lettre en Espagnol, qu'avait rédigée le docteur Velasco, il s'ouvrait davantage au duc d'Albe :

« Duc, mon cousin, — lui disait-il, — vous connaissez si bien le caractère et le naturel du prince mon fils, et sa façon de se conduire, qu'il ne sera pas besoin de m'étendre beaucoup avec vous, pour justifier ce qui s'est fait à son égard, ni pour que vous compreniez la fin qu'on se propose en cela. Depuis votre départ d'ici, il est allé si loin dans ses déportements, il a fait des choses si particulières et si graves, enfin il en est venu à de tels termes, que je me suis résolu à le détenir dans son appartement, ainsi qu'il s'est fait..... Quoique cette démonstration ait été très-grande, et la mesure à laquelle je me suis décidé envers lui très-rigoureuse, vous pourrez reconnaître, par ce que vous avez vu et ce que vous savez, avec combien de raison et de fondement j'ai agi. Certes, alors même que j'eusse voulu, fermant les yeux sur ce qui me touche personnellement, et sur tant de manques de respect et de désobéissances, dissimuler avec le prince, ou du moins recourir à un autre expédient, dès que je considérais mes obligations envers Dieu, notre seigneur, envers la chrétienté et envers mes royaumes et États, ainsi que les notables inconvénients et dommages qui en bien des cas auraient pu arriver plus tard, et même qui déjà étaient imminents, je devais subordonner à ces considérations toutes celles qui touchent la chair et le sang. Je n'ai donc pu, en aucune manière, me dispenser de prendre cette voie, qui m'a paru la véritable et la meilleure pour aller au-devant de tout. » Le roi recommandait ensuite à son

quesa mi prima, y lo de aleman para con otros, y á los parientes y amigos que Su Magd tiene en el Imperio, mudando lo que paresciere, segun la qualidad de cada uno dellos.... » (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 150.)

lieutenant aux Pays-Bas de ne point divulguer la fin qu'il se proposait par la mesure qui venait d'être mise à exécution, et de n'excéder en rien, dans ses discours, le contenu de la lettre française [1].

Philippe II, lorsque les lettres destinées aux cours étrangères furent prêtes, donna l'ordre à ses ministres de notifier l'arrestation de don Carlos aux principaux ambassadeurs qui résidaient à Madrid.

Le 24 janvier, le président d'Espinosa dit à l'archevêque de Rossano que, en arrêtant son fils, le roi avait voulu avoir plus d'égard au service de Dieu, à la conservation de la religion et de ses royaumes et vassaux, qu'à sa chair et à son sang propres ; que, s'il avait agi autrement, il aurait méconnu les bienfaits dont il était redevable chaque jour à la bonté divine. Le nonce lui demanda s'il était vrai, comme le bruit en courait dans toute la ville, que le prince eût eu le dessein d'attenter à la vie de son père : Espinosa répondit que c'eût été le moins, car, si la vie du roi eût seule été en péril, il aurait su la préserver, mais que les choses auxquelles il avait cherché inutilement à remédier par toute sorte de moyens, depuis deux ans, étaient pires encore, si c'était possible [2].

Ce fut Ruy Gomez qui parla aux ambassadeurs de France, de Venise et d'Angleterre. Le prince d'Eboli dit à Fourquevaulx que, depuis plus de trois ans, le roi s'apercevait bien que don Carlos « était encore plus mal composé de son cer- » veau que de sa personne, et qu'il n'aurait jamais l'enten- » dement bien rassis ; que ses actions journalières avaient

1. Lettre du 23 janvier 1568, dans les *Appendices* de notre première édition.

2. Lettre de l'archevêque de Rossano, du 24 janvier 1568.

» depuis lors confirmé cette opinion ; que Sa Majesté avait » longtemps dissimulé, espérant que l'âge amènerait de » l'amendement dans la conduite du prince, mais que le » contraire était arrivé, et qu'elle avait perdu tout espoir » d'avoir jamais en lui un successeur digne de gouverner » tant de royaumes et d'États ; que, par ces motifs, après de » mûres délibérations, elle avait résolu de le loger dans une » chambre du palais, où il serait servi et traité en prince de » bonne maison, mais si soigneusement gardé, qu'il ne » pourrait faire de mal à personne, ni s'échapper et fuir » hors d'Espagne, comme il en avait le projet [1]. »

A Cavalli, Ruy Gomez déclara, en lui délivrant la lettre du roi pour le doge, que, quoique Sa Majesté y rendît compte à la Seigneurie de ce qui était arrivé, elle avait voulu qu'il en fût informé aussi. Il lui annonça alors la détention du prince, et il saisit cette occasion pour démentir le bruit, qu'on avait répandu, de desseins formés par don Carlos contre la vie de son père : c'était, l'assura-t-il, d'autres raisons, et de bien graves, qui avaient déterminé le roi à une telle rigueur contre son propre sang et son fils unique ; il avait eu égard surtout au service de Dieu, à la tranquillité et à la sûreté des peuples commis à ses soins [2].

Le langage du prince d'Eboli au doyen Mann [3], ambassadeur d'Angleterre, assez conforme à celui qu'il avait tenu aux deux autres diplomates quant aux griefs que le roi avait

1. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 5 février.

2. Lettre de Cavalli au doge, du 27 janvier.

3. John Mann. Il était doyen de l'église de Glocester. Comme, malgré sa qualité de prêtre, il était marié, on le voyait d'un mauvais œil à Madrid. Au mois de mai 1568, on rapporta à Philippe II qu'il s'était permis des invectives contre le pape et avait cherché à faire des prosélytes : le roi le relégua à deux lieues de la cour. (Koch, *Quellen*, etc., p. 216.) Peu de temps après, la reine Élisabeth le rappela.

contre son fils, en différa sur un point important : Ruy Gomez donna à entendre au représentant de la reine Élisabeth que la détention du prince ne serait que temporaire ; qu'elle cesserait quand il se serait amendé. Mann lui répondit que sa maîtresse partagerait certainement la douleur que causait à un si bon roi la conduite de son fils ; que, dans son opinion à lui, le roi avait agi prudemment en séquestrant le prince : car, s'il ne l'avait pas fait, il aurait pu arriver que des troubles éclatassent dans plusieurs des provinces de la monarchie. Ces paroles plurent beaucoup au ministre de Philippe II ; il repartit à l'ambassadeur : « Je vous con-» fierai que jamais je n'eus affaire à quelqu'un de plus » désordonné, de plus violent, de moins sociable que le » prince, et qu'il était grand temps de réprimer ses » excès [1]. »

Dans toutes ces communications, verbales ou écrites, faites par Philippe II aux puissances étrangères et à ses propres royaumes, il y a une chose dont il est impossible de n'être pas frappé : c'est le soin avec lequel il évite de s'expliquer sur les motifs déterminants qu'il a eus d'arrêter et de renfermer son fils. Des causes pressantes et impérieuses, le bien de ses États, ses devoirs envers Dieu et envers ses peuples, voilà les paroles vagues dont il se sert pour justifier, aux yeux des princes de l'Europe ainsi que de la nation espagnole, une mesure d'une si haute gravité. A la reine douairière de Portugal, à l'empereur, au pape, avec lesquels il a des rapports intimes de parenté ou de politique, on pourrait croire qu'il va en apprendre davantage : il se borne à leur dire que le prince est allé si loin dans ses déportements, qu'il n'a pu se dispenser d'agir envers lui comme il l'a fait. Seules

1. Lettre de Mann au secrétaire Cecyll, du 28 janvier 1568.

les lettres adressées à l'impératrice et au duc d'Albe (en espagnol) soulèvent un coin du voile dont Philippe veut que les dernières actions de son fils restent enveloppées, et si on les lit attentivement, si on les rapproche de celles où il assure que le prince n'a point machiné contre sa personne, qu'il ne s'est rendu coupable d'offense ni d'irrévérence envers lui, nous croyons qu'on demeurera convaincu que le projet de fuite de don Carlos, tel que nous l'avons rapporté, fut la cause réelle, immédiate de son arrestation. Les communications ultérieures du roi aux monarques étrangers, dont nous rendrons compte dans le chapitre suivant, ne seront point en opposition avec cette conjecture.

Philippe II ne s'exprime pas avec moins de réserve et d'obscurité, sur ses intentions à l'égard de son fils, que sur les faits qui l'ont obligé de le priver de sa liberté. On en peut toutefois deviner quelque chose par ce qu'il marque à la reine de Portugal : que la réclusion de don Carlos n'a pas pour but un châtiment temporaire ; qu'elle n'a pas été adoptée non plus comme moyen d'amendement et avec l'espoir que le naturel désordonné du prince se réformera ainsi ; que cette affaire a un tout autre principe et exige des remèdes tout différents.

Selon nous, les intentions de Philippe ne sauraient faire l'objet d'un doute : il était décidé à exclure son fils de la succession à la couronne, et à le tenir renfermé pour le reste de ses jours [1]. Nous attachons peu d'importance au langage du prince d'Eboli parlant à l'ambassadeur d'Angleterre, si tant est que ce diplomate l'ait traduit exactement dans ses

1. C'est ce que l'archevêque de Rossano écrivait le 4 février 1568 : « Si » tien per fermo que privaranno il principe della successione, et non lo » liberanno mai. »

dépêches à sa cour : Philippe, on le comprend, pouvait avoir plus d'une raison de ne pas dévoiler le fond de sa pensée à la reine Élisabeth. Nous regardons comme bien autrement significatives les paroles, que nous allons citer, de l'évêque de Cuença à l'ambassadeur de Venise. Cavalli se refusait à croire que le roi voulût pousser jusqu'aux dernières rigueurs la punition qu'il infligeait à son fils ; il le dit à ce prélat : l'évêque lui répliqua qu'il tenait pour très-certain que le roi le ferait, car il avait longuement réfléchi avant de se résoudre, et quand une fois il prenait une résolution, il avait coutume d'aller jusqu'au bout [1]. Ce trait distinctif du caractère de Philippe, l'ambassadeur le signale lui-même dans la relation qu'il lut au sénat, à son retour d'Espagne, et nous l'avons fait ressortir d'après lui [2] : il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, qu'avec la connaissance qu'il avait de l'humeur du prince, Philippe pouvait concevoir des appréhensions pour sa sûreté personnelle, le jour où il l'aurait rendu à la liberté. Et puis, ses conseillers intimes, le président d'Espinosa, Ruy Gomez et les autres, n'étaient-ils pas intéressés à ce qu'il traitât son fils en ennemi irréconciliable ? N'avaient-ils pas sujet de craindre que, si jamais don Carlos montait sur le trône, ils ne payassent de leur tête, et leurs familles de leur rang et de leurs biens, la part qu'ils avaient prise à son arrestation [3] ?

1. « ... Mostrando io di no creder che il re andarà tanto avanti in questo fatto, me tornò a firmar che certissimo lui credeva che lo faria, perchè, prima che sia venuto a questo, vi ha pensato molto sopra, e quando il re principia, è solito ancor di finire le sue resolutioni. » (Lettre de Cavalli du 11 février 1568.)

2. Voy. p. 227.

3. « Li più favoriti del re erano odiati da lui a morte, e adesso tanto più ; e quando questo venisse a regnare, si teneriano rovinati loro, e tutta la sua successione. » (Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 4 février 1568.)

Mais comment dépouiller don Carlos de ses droits héréditaires au trône, après que tous les ordres des royaumes de Castille et de Léon avaient reconnu en lui leur futur monarque et lui avaient prêté serment? Évidemment il fallait, pour cela, ou assembler les cortès et réclamer leur concours, ou se pourvoir devant le conseil royal de Castille, pour faire déclarer, par sentence de ce tribunal suprême, le prince incapable de succéder. Dans l'un comme dans l'autre cas, peut-être eût-il été nécessaire encore de recourir au souverain-pontife, afin qu'il déliât de leur serment les représentants de la nation [1].

Philippe adopta le second parti [2]. Pour réunir les éléments du procès qu'il voulait intenter à son fils, il fit ouvrir une enquête sur les actions publiques et privées du prince. Un grand nombre de personnes y furent entendues, et il montra bien l'importance qu'il y attachait, en assistant aux interrogatoires et aux déclarations de ceux qui furent

1. Cette opinion était celle de l'archevêque de Rossano : « Li faranno » processo, e quando vogliano venire a privatione o dichiarazione alcuna, » credo sarà necessario ricorrere a Sua Santità per assolutione dal giura- » mento delli popoli et signori di Castiglia, che lo havevano giurato. » (Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février.)

2. C'est ce que prouvent les lettres du garde des sceaux Tisnacq et les dépêches du nonce, des ambassadeurs de France, de Venise et de Florence :

« A ce que entendons, l'on entent de procéder à déclaration d'inhabilitation et incapacité de la succession et corone. » (*P. S.* du 8 février à une lettre du 31 janvier adressée par Tisnacq au président Viglius.)

« .... Au demeurant, madame, il sera procédé contre le prince d'Espagne par voye de justice, pour le faire déclarer inhabile à succéder. » (Lettre de Fourquevaulx, du 8 février, à Catherine de Médicis.)

« .... Mi è detto da bona via che Sua Maesta vorrà, per sua maggior giustificatione, che il consiglio real vedi lui il processo e giudichi intorno al fatto del principe per giustitia... » (Lettre de Cavalli, du 22 janvier.)

« .... Ragionasi che S. M. fa formare il processo contra il principe... » (Lettre de Nobili, du 25 janvier.)

appelés à y déposer [1]. Cabrera rapporte que le roi fit venir, des archives de Barcelone, et traduire du catalan en espagnol, le procès du prince de Viana, fils aîné du roi don Juan II d'Aragon, poursuivi et condamné à l'instance de son père [2]. Cette assertion n'a certainement rien d'invraisemblable : je suis toutefois en mesure d'affirmer qu'aux Archives de Barcelone, il n'y a pas plus de trace de l'envoi qui aurait été fait à Madrid, en 1568, du procès du prince de Viana, lequel, si l'on interroge les inventaires et les traditions conservés dans ce dépôt, n'y a même jamais existé, qu'il n'y en a, dans les papiers d'État conservés à Simancas, de la demande qui aurait été adressée à l'archiviste de la couronne d'Aragon.

1. « El rey hace informacion; secretario de ella es Hoyos. Hállase el rey al exámen de los téstigos. Está escrito cási un leme en alto..... » (*Relacion histórica*, etc.)

2. Voy. le texte de Cabrera dans la note 1, à la p. 395.

Don Juan II, fils de Ferdinand Ier, roi d'Aragon, avait épousé Blanche, fille et héritière de Charles III, roi de Navarre. Charles étant mort en 1425, don Juan lui succéda. Blanche mourut en 1441, ayant, par son testamen et en conformité de son traité de mariage, institué pour son héritier universel don Carlos, prince de Viana, son fils aîné. De là naquirent de grandes et longues dissensions entre don Carlos, qui voulait avoir le gouvernement du royaume de Navarre, et don Juan, qui n'entendait pas s'en laisser déposséder. En 1451, le prince de Viana, aidé du roi de Castille, assembla des troupes et livra bataille à son père, qui le vainquit et le fit prisonnier. Il ne recouvra sa liberté que le 22 juin 1453, après bien des négociations. Les années suivantes, de nouveaux sujets de querelle s'élevèrent entre le père et le fils. On les croyait réconciliés, lorsque don Juan, qui était monté sur le trône d'Aragon, en 1458, par le décès de son frère Alphonse, arrêta à Barcelone, le 2 décembre 1460, le prince de Viana et ordonna qu'on lui fît son procès : les principaux chefs d'accusation étaient que le prince avait trempé dans une conspiration contre la vie de son père et voulu s'enfuir en Castille. Y eut-il, comme le prétend Cabrera, une sentence rendue contre don Carlos de Navarre? C'est ce que nous n'avons pas été à même de vérifier; mais le fait nous paraît douteux, car, le 1er avril 1461, don Juan rendit la liberté à son fils. Le prince de Viana mourut le 23 septembre suivant, dans sa quarante et unième année. Voy. Geronimo Çurita, *Anales de la corona de Aragon*, liv. XV et XVI.

Philippe II, cependant, ne fit point procéder contre son fils devant le conseil de Castille [1], soit, comme le prétend Adriani, répété par Herrera, qu'on ne pût établir la preuve que don Carlos eût conçu la pensée d'attenter à la vie de son père, ou professé des opinions contraires à la foi, seuls délits qui auraient justifié son exclusion du trône [2], soit plutôt que le roi n'eût pas encore pris les dernières mesures qu'exigeait une action judiciaire de cette gravité, quand les rapports journaliers qui lui étaient faits lui donnèrent lieu de prévoir que la fin prochaine du prince lui en épargnerait les embarras [3].

La plupart des historiens, sur l'autorité de Cabrera, ont cru à l'existence d'un procès. Cabrera s'exprime de la

1. Dès le mois de mars (cette date doit être notée), on ne parlait plus, à la cour, du procès de don Carlos. Nobili écrivait à Côme de Médicis, le 2 de ce mois : « Par bene che non si ragioni più nè di farli processo, nè di » privarlo, secondo che parea nel principio incaminato. » L'archevêque de Rossano mandait, le même jour, au cardinal Alessandrino : « Qui in corte » poco più si parla del principe, nè si sa che sia fin hora posto in carta » cosa contra di lui, sebene si può imaginare che si faccia secretamente; » et le 30 mars : « Non ho poi inteso che sia fatto processo, o posto altro » in scritto, come fu detto da principio. »

2. « Dicevasi alla corte che il re ne voleva far processo di giustizia, e col consiglio di quei regni dichiararlo diragione in habile a regnare, e ogni indugio pareva pericoloso, non si trovando lui aver macchinato contro alla vita del padre, o tenuto torte opinioni della fede, onde dovesse cadere della successione al regno. » (Adriani, *Istoria de' suoi tempi*, liv. XXVI, chap. I.) — « Deziase en la corte que el rey queria hazer processo, y con el consejo declarar el príncipe por inhábil para la sucession de la corona, y toda tardança parecia peligrosa, no se hallando que el príncipe huviesse maquinado alguna cosa contra el padre, ni tenido opiniones diferentes de la fe ni pensamiento dello; ántes dió siempre muestra de príncipe muy católico y verdadero hijo de la Iglesia. » (Herrera, *Historia general del mundo*, t. I, liv. X, chap. II.)

3. Le passage suivant d'une dépêche adressée, le 30 juillet 1568, au duc Côme de Médicis par Leonardo de Nobili, mérite beaucoup d'attention : » Mentre che (don Carlos) è stato inchiuso, così sano come infermo, fu » sempre stranissimo e difficile con coloro che n'aveano custodia, tal che » *usano di dire che era impossibile ch'egli vivisse.* »

manière suivante : « Le roi nomma une junte, composée du » cardinal Espinosa, de Ruy Gomez de Silva et du licencié » Birviesca, de son conseil de la *câmara*, pour faire le pro- » cès à don Carlos et justifier sa réclusion... Ce procès et » celui du prince de Viana sont aux Archives de Simancas, » où, en l'année 1592, don Cristoval de Mora les déposa en » un coffre vert [1]. »

Dans aucun des documents que nous avons été à portée de consulter, il n'est fait mention de la junte dont parle Cabrera ; il se peut bien pourtant qu'elle ait été nommée. Le roi étant résolu de recourir aux voies judiciaires, il était naturel qu'il chargeât des ministres zélés et dévoués de préparer et coordonner les faits et les preuves sur lesquels devait se baser l'acte d'accusation de son fils : or, Ruy Gomez et Espinosa étaient, en ce moment, ceux dans lesquels Philippe avait le plus de confiance et qui étaient le plus avant dans sa faveur ; le licencié Birviesca leur aurait été adjoint comme légiste. Mais d'un projet d'acte d'accusation à un procès en forme il y a loin encore, et comment admettre qu'une commission de trois membres eût décidé ou seulement instruit un procès dans lequel il ne s'agissait de rien moins que de faire déclarer l'héritier présomptif de la couronne déchu de ses droits à y succéder ? Les notions les plus élémentaires de justice, à défaut des lois fondamentales

1. « ... Hizo una junta del cardenal Espinosa, Ruy Gomez de Silva i el licenciado Birviesca, de su consejo de cámara, para causar proceso justificando la prision y causa del príncipe. Embió al archivo de Barcelona por el que causó el rey don Juan II de Aragon contra el príncipe de Viana Carlos IV, su primogénito, i mandóle traduzir de catalan en castellano, para ver como estaba fulminado y causado. Ambos están en el Archivo de Simancas, donde, en el año de 1592, los metió don Cristoval de Mora, de su cámara, en un cofrecillo verde en que se conservan... » (*Felipe II*, liv. VII, chap. XXII, p. 477.)

de la Castille, ne l'auraient pas permis. Quant au dépôt, dans les Archives de Simancas, d'un coffre vert renfermant les pièces de ce prétendu procès, il faut avoir bien peu étudié le caractère et les actes de Philippe II pour y ajouter foi. Ce monarque n'avait pas l'habitude d'envoyer aux Archives les pièces de ce genre, mais il les gardait avec soin dans son cabinet, et, lorsqu'il sentit sa fin approcher, il ordonna expressément, par son codicille du 24 août 1597, qu'elles fussent brûlées [1].

Il y avait, à la vérité, aux Archives de Simancas, un coffre où, selon l'opinion généralement reçue en Espagne, devait se garder le procès de don Carlos. A en croire la tradition, il était défendu à l'archiviste d'y toucher, sous peine de mort. Pendant la guerre de l'indépendance, le général Kellermann, qui commandait à Valladolid, le fit ouvrir; et qu'y trouva-t-on? Le procès de don Rodrigo de Calderon, marquis de Siete Iglesias, condamné, en 1621, sous Philippe IV, à être décapité, après avoir, sous le règne précédent, partagé la haute faveur du duc de Lerma, dont il était la créature [2].

On voit donc qu'il faut reléguer parmi les fables le procès de don Carlos et tout ce qui a été brodé là-dessus : le dépôt des actes aux Archives de Simancas, que raconte Cabrera; le bruit de leur enlèvement par l'empereur Napoléon 1er dont parle Llorente [3]; cet autre bruit d'après lequel Ferdinand VII aurait ordonné qu'on les lui remît, ainsi que M. La-

1 Don Modesto Lafuente, dans son *Historia general de España*, t. XIII, p. 339, cite les termes de ce codicille.

2. Voy., dans le premier volume de la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, notre Notice des Archives de Simancas, pp. 27-28.

3. *Histoire de l'inquisition*, traduite de l'espagnol, t. III, p. 182.

fuente nous l'apprend [1] ; enfin les rumeurs qui ont eu cours, il y a quelques années, en Allemagne, sur l'existence, dans un château de ce pays, des pièces de la procédure, dont se serait emparé, en 1810, un général allemand alors au service de la France.

1. *Historia general de España*, t. XIII, p. 339.

CHAPITRE XIV

Sensation produite, en Espagne et dans toute l'Europe, par l'arrestation de don Carlos. — Tristesse d'Élisabeth de Valois. — Billet qu'elle écrit à l'ambassadeur de France. — Doña Juana et don Juan d'Autriche. — Révocation des ordres donnés pour la fête du roi de Portugal. — Réponses des grands à la lettre du roi. — Absence, dans les Archives de Simancas, des réponses des évêques, des supérieurs des ordres religieux et des villes de Castille. — Satisfaction que cause à Philippe II celle de la ville de Murcie. — Renseignements contradictoires sur les réponses des autorités des royaumes d'Aragon et de Valence et de la principauté de Catalogne. — L'opinion publique blâme l'arrestation de don Carlos. — Discours qui se tiennent dans les rangs du peuple. — Plaintes et murmures dans les sphères plus élevées de la société. — Terreurs de Philippe II. — A la cour, le silence se fait bientôt sur l'emprisonnement du prince. — Paroles froides et sévères du roi aux envoyés de Gênes et de Venise qui viennent lui en parler. — Envoi à Madrid, par la reine Catherine et le roi don Sébastien de Portugal, d'un gentilhomme chargé de s'enquérir des causes de la détention du prince et de le voir. — Ce gentilhomme retourne à Lisbonne, sans avoir pu remplir sa mission. — Arrivée à Paris des dépêches de Philippe II et de l'ambassadeur de France ; contenu de ces dernières. — L'ambassadeur de Philippe, don Francés d'Alava, diffère, pendant quelques jours, d'aller trouver la reine mère et le roi ; pourquoi. — Particularités de l'audience qui lui est donnée. — Mécontentement de Catherine de Médicis et de Charles IX. — Philippe n'approuve pas le délai apporté par Alava à la présentation de ses lettres. — Propos de la reine mère au sujet de don Carlos. — Remarque sur le peu de sympathie que la détention de ce prince excitait à la cour de France. — Catherine néanmoins exprime à Philippe le chagrin que le roi et elle en éprouvent. — Ils font parade des mêmes sentiments dans leurs dépêches à leur ambassadeur. — Paroles dites à la louange du roi d'Espagne dans un dîner chez le cardinal de Lorraine. — Préoccupations de Catherine de Médicis touchant l'affaire de don Carlos. — Curieuse conversation qu'elle a avec don Francés d'Alava. — Premiers avis qui parviennent à Rome de l'arrestation du prince d'Espagne,

et auxquels don Juan de Zúñiga, ambassadeur de Philippe II, ne veut pas croire. — Réponse qu'il fait à un message du pape sur cet événement. — Après avoir reçu ses dépêches, il va trouver le saint-père, et l'en informe dans les termes prescrits par ses instructions. — Sentiments que témoigne Pie V. — Don Juan de Zúñiga avertit aussi de ce qui s'est passé les membres du sacré collége et le duc de Florence. — Il est secondé efficacement par le cardinal de Granvelle, dont la perspicacité est en défaut dans le jugement qu'il porte de la détermination du roi. — Réponse de Pie V à la lettre de Philippe : impression qu'elle fait sur le roi, lorsqu'elle lui est présentée par le nonce. — Soucis que cette affaire cause au pape. — Il désire être informé par le roi lui-même des véritables causes de l'arrestation de son fils. — Lettre que Philippe lui écrit. — Recherches infructueuses faites pour la découverte de cette lettre aux Archives de Simancas et du Vatican. — Comment elle est parvenue à la connaissance de Laderchi, qui l'a insérée dans ses Annales de l'Église. — Importance qu'on devait y attacher, d'après les termes dans lesquels Philippe en annonçait l'envoi à son ambassadeur. — Texte de la lettre. — Recommandation du roi à don Juan de Zúñiga. — Comment celui-ci la remet au pape, traduite en italien par le cardinal de Granvelle. — Paroles de Pie V, après en avoir pris lecture. — Trait distinctif de ce pontife. — Excellence des rapports qui existaient entre les cours de Rome et de Madrid : chapeau de cardinal donné au président d'Espinosa ; pension assignée par le roi au cardinal Alessandrino. — Le duc d'Albe reçoit les dépêches du roi. — Il communique au conseil d'État la dépêche en français. — Il en envoie copie aux chevaliers de la Toison d'or, aux gouverneurs et aux conseils de justice des Pays-Bas. — Peu de créance que trouvent auprès du public belge les choses contenues dans cette dépêche ; avidité avec laquelle il accueille des bruits différents venus d'Espagne par des lettres particulières. — Nouvelle dépêche du roi au duc, sur ce que celui-ci avait jugé nécessaires des communications plus explicites ; le roi n'est pas de cet avis : il veut seulement qu'on désabuse ceux qui croiraient que le prince a conspiré contre sa personne ou commis quelque délit contre la religion. — Excuses du duc. — Effet produit à la cour d'Angleterre par l'arrestation de don Carlos : lettre de la reine Élisabeth à son ambassadeur à Madrid. — Arrivée à Vienne des dépêches de Philippe II. — Chantonay et Venegas se transportent au palais, et présentent les lettres du roi à l'empereur et à l'impératrice. — Affliction qu'elles leur causent ; paroles de Marie d'Autriche. — Noces d'une des filles de l'impératrice ; l'empereur ne permet pas qu'à cette occasion il y ait des danses ni d'autres divertissements. — Commentaires auxquels donne lieu en Allemagne l'emprisonnement de don Carlos. — Réponses de Maximilien et de Marie aux lettres du roi. — Remarque sur la disposition, attribuée par l'impératrice à l'archiduchesse Anne, d'aller en Espagne, pour y entrer dans un couvent. — Philippe II comprend qu'il ne peut s'en tenir aux termes vagues dans lesquels il a annoncé à son frère et à sa belle-sœur la réclusion du prince d'Espagne.

— Il leur écrit de nouveau à tous deux, et leur découvre ses intentions à l'égard de son fils. — Il engage Maximilien à accorder la main de l'archiduchesse Anne au roi de France, et à conclure le mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec le roi de Portugal. — Ces ouvertures satisfont médiocrement l'empereur, qui ne veut pas renoncer au mariage de sa fille avec don Carlos. — Il se décide, malgré toutes les objections de Chantonay et de Venegas, à envoyer quelqu'un à Madrid, et c'est sur son propre frère l'archiduc Charles qu'il jette les yeux. — Lettre qu'il écrit au roi Philippe, pour lui en donner avis. — Au moment où l'archiduc allait se mettre en route, on reçoit à Vienne la nouvelle de la mort de don Carlos. — L'empereur persiste néanmoins à faire partir son frère pour l'Espagne. — Affaires qu'il avait à traiter avec le roi : établissement de ses deux filles ; pacification des Pays-Bas. — Départ de l'archiduc. — Pendant qu'il était en chemin, l'empereur apprend la mort d'Élisabeth de Valois. — Il charge son frère d'offrir au roi d'Espagne, pour lui-même, l'archiduchesse Anne. — Philippe accepte son offre, et devient ainsi, pour la deuxième fois, le mari d'une femme qui avait été destinée à son fils.

Un événement tel que celui dont le palais de Madrid avait été le théâtre dans la nuit du 18 janvier 1568, ne pouvait manquer de faire une sensation extraordinaire en Espagne et dans toute l'Europe [1]. Les Espagnols connaissaient les défauts de leur prince ; ils étaient mal édifiés de sa conduite, mais jamais ils n'auraient imaginé que le roi allât jusqu'à faire enfermer comme un criminel l'héritier présomptif de sa couronne et son fils unique. On s'y attendait aussi peu dans les cours étrangères, bien qu'on y fût instruit des motifs sérieux de mécontentement que don Carlos donnait à son père depuis plusieurs années.

1. L'ambassadeur Sigismondo Cavalli, dans une lettre du 21 janvier 1568 au doge, parlant de l'arrestation de don Carlos, ajoute : « I qual caso ha » posto confusion e mestitia in tutta questa corte... » — « Je tiens » — écrivait le président Tisnacq, le 31 janvier, au chef et président Viglius — » que aurez entendu ce que s'estoit icy, contre toute expectation et avec » grande admiration, offert... » — Un des historiens panégyristes de Philippe II convient que sa résolution frappa de stupéfaction tout le monde : « Asombró la resolucion á todos. » (Quintana, *Antiguedad, nobleza y grandeza de Madrid*, in-fol., 1629, fol. 340.)

En Espagne, personne ne prit plus de part au sort de ce malheureux prince que la reine Élisabeth. En apprenant l'arrestation de son beau-fils, elle versa des larmes, et elle ne cessa de pleurer que sur l'injonction expresse du roi[1]. Le billet suivant, qu'elle écrivit à l'ambassadeur de France, porte l'empreinte de la tristesse que cet événement lui causait :

« Monsieur de Forquevaux, je vous ay voulu à ce matin escripre ce qui passoit au fait du prince. Mais l'aubligation que je luy ay, et la peine en laquelle est le roy, pour avoir esté contraint de le tenir et mettre comme il le tient, m'ont mise de façon que j'ay craint de ne le vous savoir compter comme j'eusse voulu : vous asseurant que je ne ressens moins son infortune que s'il estoit mon propre fils, car, si je le désirois, c'estoit pour faire cervice, en reconnoissance de l'amitié qu'il me porte. Dieu a voulu qu'il est déclaré ce qu'il est, à mon grand regret. Au demeurant, le roy m'a commandé de n'escrire tant qu'il me die, et que je vous mandisse que ne dépeschiez le courrier, et, outre cela, a fait commandement qu'il ne sortît un courrier ny homme de pied ny de cheval, sans qu'il commandast autre chose. Et quant à moy, je suis de façon que je ne croyes ne vous dire ici rien à propos, et pour ce feray fin.

» Élizabet[2]. »

1. Fourquevaulx, annonçant à Catherine de Médicis, dans une lettre du 19 janvier, l'arrestation de don Carlos, lui dit : « La royne s'en passionne » et en pleure pour l'amour de tous deux, veu qu'aussi le prince l'aime » merveilleusement. » Il lui écrit, le 8 février : « Jusques à ce que le roy » lui a défendu les pleurs, elle n'a cessé de pleurer, deux jours, la disgrâce » de son beau-fils. » L'auteur de la *Relacion histórica* dit aussi : « Reyna » y princesa lloran. »

2. C'est à l'obligeance de M. Mignet que je dois la connaissance de cette lettre, qui a été tirée des archives de la maison de Gramont.

Pendant longtemps Élisabeth ne put se consoler de l'emprisonnement du prince ; plus de deux mois après l'événement, on craignait encore que sa santé n'en eût subi une altération assez grave pour mettre en péril le fruit qu'elle portait dans son sein [1]. La princesse doña Juana, quoiqu'elle n'eût jamais eu à se louer de don Carlos, s'affligea aussi de la rigueur dont il était l'objet [2]. Don Juan d'Autriche, qui, par ses révélations, en avait été plus que personne la cause, soit qu'il en éprouvât quelque remords, soit plutôt qu'il voulût feindre, car on ne tarda pas à remarquer qu'il était plus que jamais dans les bonnes grâces du roi [3], se montra en public vêtu d'habits de deuil ; mais cela déplut au roi, et il lui fallut les quitter [4]. La reine et la princesse se préparaient à solenniser l'anniversaire du roi de Portugal don Sébastien avec d'autant plus de pompe que, ce jour-là [5], le jeune monarque devait être déclaré majeur : les ordres qu'elles avaient donnés pour cette fête furent révoqués.

Dans l'état d'abaissement où était la grandesse d'Espagne, Philippe II n'avait pas à craindre d'elle de représentation sérieuse sur l'emprisonnement de son fils. Nous avons eu sous les yeux les réponses du connétable et de l'amirante de Castille, des ducs de l'Infantado, de Medina-Sidonia, de Medina de Rioseco, de Gandía, de Francavilla, des marquis de Denia et de los Velez. Ces réponses semblent avoir été

1. « ... Vassi dubitando que la regina, sul travaglio che prese della ritenzione del principe, come frescamente gravida, si sconciasse... » (Lettre de Nobili au duc Côme de Médicis, du 30 mars 1568.)

2. Voy. la note 1 à la page précédente.

3. « Don Gio. d'Austria è in molta gratia di Sua Maestà. Ha ordinato che entri nelli consigli di Stato e di guerra... » (Lettre de Sigismondo Cavalli du 2 mars 1568.)

4. *Relacion histórica.* — Lettre de Nobili du 25 janvier 1568.

5. 20 janvier.

concertées. Ceux qui les ont écrites expriment tous la peine qu'ils ont ressentie de l'arrestation du prince, mais aucun d'eux ne doute que le roi n'ait eu de justes motifs de prendre la détermination qu'il a prise [1].

Les réponses des évêques et des supérieurs des ordres religieux manquent dans les Archives de Simancas. Nous n'y avons pas rencontré non plus celles des villes de Castille. Un historiographe de Philippe IV, qui avait eu connaissance de plusieurs de ces dernières, en cite une seule — elle est de la ville de Murcie, — qui fut tout particulièrement agréable au roi ; Philippe II en effet y mit, de sa main,

1. Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 2018, 28e livre de Bersoza, fol. 193-195.

Dans la première édition de cet ouvrage, j'ai dit que, seul, le connétable de Castille (Iñigo Fernandez de Velasco) paraissait s'être exprimé en des termes qui avaient déplu au roi; je l'ai dit d'après une lettre de l'ambassadeur Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 18 février 1568, où l'on lit : « L'on parle que le connestable de Castille a desgorgé quelques propos » sur ladicte prinse, disant qu'il y debvoit et doibt estre appelé comme le » premier des grands qui ont juré le prince pour héritier et succeseur de » ce royaume. » Je ne connaissais pas la réponse du connétable, que j'avais vainement cherchée aux Archives de Simancas.

Depuis, M. Kunstmann, professeur à l'université de Munich, a bien voulu me communiquer cette réponse, dont il a trouvé une copie à la bibliothèque de Jésus, à Lisbonne, et, comme on va le voir, elle n'est pas moins humble que celle des autres grands. En voici le texte :

« Por una carta de Vuestra Magestad, he entendido la determinacion que Vuestra Magestad ha tomado acerca de la custodia y guardia del príncipe nuestro señor, y háme dado mayor pena quanto mas tengo entendido con quanto miramiento y consejo V. M. se determina generalmente en todas las cosas, quanto mas en esta tan ardua y de tan gran momento. Yo fuera luego á besar las manos de V. M., y representarle este tan gran sentimiento y pesar, y á ver si avía alguna cosa en que poder yo servir, y élo dejado, por parecerme que sirvo mas en esto. Ruego á Dios lo guie todo de manera qu'él sea servido, y V. M. quede muy contento, sus reynos y vasallos salgamos del trabajo y tristeza en que este negocio nos ha puesto. Yo no tengo qué ofrecer, pues lo que tengo y soy es de V. M.; y con todo tengo de servillo como lo hizieron mis padre y abuelo, y espero en Dios que lo harán mis hijos. »

l'apostille suivante : « Cette lettre est écrite avec sagesse et » prudence [1]. » L'épître de l'*ayuntamiento* de Murcie a été donnée dans l'édition française de Llorente [2] ; c'est pourquoi nous nous abstenons de l'insérer ici ; nous dirons seulement qu'elle est pleine d'obséquiosité et de servilisme. Du reste, le temps n'était plus où les communes de Castille faisaient entendre à leurs souverains un langage indépendant, et l'on ne devait guère, surtout après les recommandations si expresses faites par le roi aux corrégidors, attendre autre chose d'elles que des paroles d'approbation.

L'impression que produisit sur les autorités des royaumes d'Aragon et de Valence et de la principauté de Catalogne la communication du roi, ne nous est connue que par ce que nous en trouvons dans des correspondances diplomatiques. D'après les lettres des ambassadeurs de Venise et de France, les provinces qui dépendaient de la couronne d'Aragon envoyèrent des députés à Madrid pour demander des explications sur l'emprisonnement du prince, démarche qui fut fort mal accueillie du roi [3]. Suivant un rapport de l'ambassadeur de Florence, le conseil d'Aragon déclara qu'il n'avait

1. « He visto muchas respuestas de ciudades y de los grandes de España. Una de las cartas fué de la ciudad de Murcia, que de la mano del rey tenia puestas en la márgen estas palabras : « Esta carta está escrita » cuerda y prudentemente. » (Gil Gonçalez d'Avila, *Teatro de las grandezas de la villa de Madrid*, 1623, in-fol., p. 142.)

2. *Histoire de l'inquisition d'Espagne*, t. III, p. 161.

3. « .... Li regni d'Aragon e di Catalogna han mandato qui per saper come passa questo casso del príncipe, havendo loro sentito gran dolor di questo fatto. Credo che costoro saranno licentiati da Sua Maestà con poca bona ciera; e se quei regni non havessero tanta libertà come hanno, procederia forse d'altra maniera.... » (Lettre de Sigismondo Cavalli du 15 février 1568.) — « .... Il m'a esté dict que certains députez d'Aragon, Valence et Catalogne doivent arriver, pour savoir l'occasion de ceste prinse, et supplier pour sa liberté, et que ceste Majesté trouve fort mauvaise ceste légation... » (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 18 février.)

rien à répondre, le prince n'ayant pas été reçu encore pour héritier présomptif de cette couronne : « laquelle réponse, » ajoute l'ambassadeur, fut en vérité bien libre, et d'hom- » mes qui tiennent que l'élection de leur roi est en leurs » mains [1]. »

Si, du sein des régions officielles, aucune voix ne s'éleva pour protester contre l'arrestation du prince d'Espagne, et si les gens timides — ou prudents comme les appelle Cabrera — se regardaient le doigt posé sur la bouche, de crainte de se compromettre [2], la plupart de ceux qui osaient manifester leur pensée blâmaient ouvertement cet acte de rigueur. Le gouvernement de Philippe II était craint; il n'était pas aimé. Sans parler des juifs, des mahométans convertis, des luthériens, qui tous lui étaient naturellement hostiles, il n'y avait aucune classe de citoyens où il ne comptât des ennemis. Plusieurs des conseillers du roi, et surtout le président d'Espinosa, étaient mal vus de la nation [3].

Qu'on veuille le remarquer : ce ne sont point des écrivains protestants, des détracteurs systématiques de Philippe II, qui nous fournissent cette remarque : c'est un ministre

1. « .... S. M. fece intendere, come a tutti gli altri, così al consiglio di Arragona, la detenzione del principe, i quali risposero a S. M. che non avendo giurato al principe, non avevano che rispondere : qual risposta in vero fù molto libera e da uomini che fanno professione che veramente l'elezione del loro re è in loro mano... » (Lettre de Leonardo de Nobili à Côme de Médicis, du 16 février 1568.)

2. « .... Mirábanse los mas cuerdos, sellando la boca con il dedo i el silencio... » (*Felipe II*, liv. VII, chap. XXII, p. 474.)

3. « .... Nam præter judæos, mahometanos et hæreticos, quorum non exiguus per omnem Hispaniam putatur esse numerus, haud sane pauci sunt non optimè erga nonnullos ministros regios affecti, quos exteros esse aiunt, monachos et alios. Ex quibus præses consilii regii, qui abhinc tribus annis ex ordine erat assessorum, nunc cardinalis est creatus... » (Lettre d'Hopperus à Viglius, du 21 avril 1568, dans *Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 169.)

même de ce souverain. « Le peuple — écrivait un autre de » ses ministres — est icy fort licenticulx en son dire, et » n'eusse pensé que les langues eussent esté si desbri- » dées [1]. » Que se disait-il donc dans les rangs du peuple? L'historiographe Cabrera va nous l'apprendre. Les uns reconnaissaient bien que don Carlos avait eu de mauvaises pensées, qu'il avait parlé avec ressentiment; mais, suivant eux, il n'avait fait aucun acte criminel, et le roi aurait pu le ramener à son devoir sans user de tant de violence [2]. Les autres observaient que les souverains étaient ordinairement jaloux de ceux qui leur devaient succéder; qu'ils n'aimaient point le génie, la hardiesse, l'esprit généreux et grand chez leurs fils; que cependant les princes qui avaient des égards pour leurs enfants en auraient d'autant plus pour leurs sujets, et qu'en accordant à leurs héritiers présomptifs une part raisonnable dans le gouvernement, ils donneraient des garanties à ces derniers [3].

Des plaintes, des murmures, partaient aussi des sphères plus élevées de la société [4]. Ce concert de critiques ne laissait pas que de troubler Philippe II, si puissant, si redouté qu'il fût [5]. Lui, qui aimait tant à visiter l'Escurial, Aranjuez, le Pardo, il n'osait presque plus s'éloigner de sa capitale; du

1 Lettre de Tisnacq à Viglius, du 31 janvier 1568.

2. « .... El príncipe, muchacho desfavorecido, avia mal pensado i hablado con resentimiento, obrado non, i sin tanta violencia pudiera reduzir á su hijo sucesor inadvertido... » (Liv. VII, chap. XXII, p 474.)

3. « .... Otros dezían que son los príncipes zelosos de los que les an de suceder, i les desplaze el ingenio, ánimo gallardo i espíritu generoso i grande de los hijos, i que quien los teme mejor temerá los sùbditos, i que los aseguraba el darles con templanza parte del gobierno... » (*Ibid.*)

4. « ... Multi non impotentes mussitant et fremunt, » écrivait, le 25 mai, Hopperus à Viglius. (*Joach. Hopperi Epistolæ*, p. 177.)

5. « ..... Adeo maximi quique principes, dum ab aliis metuantur, nec ipsi a metu sunt liberi.....» (Lettre d'Hopperus à Viglius, du 20 avril, *ibid.*, p. 164.)

fond de son palais il prêtait l'oreille aux moindres rumeurs ; il lui semblait à chaque instant que des bruits extraordinaires retentissaient au dehors, et que les habitants de Madrid se soulevaient pour venir tirer de captivité leur prince [1].

A la cour cependant, le silence ne tarda pas à se faire sur l'emprisonnement de don Carlos. Là on savait que c'était offenser le roi que de s'occuper de son fils, et les courtisans n'avaient garde de s'exposer à la disgrâce du maître. Déjà, le 7 février, le baron de Dietrichstein écrit à l'empereur qu'on ne parle pas plus du prince que s'il était mort [2]. L'envoyé de Gênes, dans une dépêche adressée, peu de temps après, à son gouvernement, s'exprime de la même manière : « On ne parle plus du prince, dit-il ; il semble qu'il soit » parmi les morts, au nombre desquels je crois qu'il peut » être placé [3]. » L'ambassadeur de Florence mande, de son côté, à Côme de Médicis : « Le prince d'Espagne est telle- » ment oublié de chacun, qu'il paraît véritablement qu'il » n'ait jamais été au monde [4]. » Ces témoignages sont corroborés par ceux du nonce et du président Tisnacq [5].

Les envoyés de Gênes et de Venise eurent ordre de pré-

1. « ..... No salió el rey de Madrid, ni aun á Aranjuez, ni á San Lorenço á ver su fábrica, tan atento al negocio del principe estaba, i sospechoso á las murmuraciones de sus pueblos fieles y reverentes, que ruedos estraordinarios en su palacio le hazian mirar si eran tumultos para sacar á Su Alteza de su cámara..... » (Cabrera, liv. VIII, chap. v, p. 496.) — Fourquevaulx écrivait, le 9 mars, à Catherine de Médicis : « Il est de ceste » cour comme d'un camp plein d'effroy, qui se donne à toutes heures des » alarmes pour néant; et de la moindre chose qui se dict ou qui peut tom- » ber en soubçon, soudain l'on croit qu'il soit ainsy.... »

2. « ..... Des printzen halben so ist es gantz still, alls ob er todt war... » (*Quellen*, etc., p. 207.)

3. « Non si parla più de la cattura del principe, come se fosse tra li difunti, fra i quali credo si possa connumerare. » (Lettre du 26 février.)

4. « Il principe di Spagna... è talmente dimenticato da ognuno, che pare veramente che non sia mai stato al mondo. » (Dépêche du 30 mars.)

5. L'archevêque de Rossano écrit au cardinal Alessandrino, le 14 février :

senter au roi les compliments de condoléance de leurs gouvernements. Ni l'un ni l'autre n'ignoraient combien cette commission était délicate ; aussi accompagnèrent-ils de peu de paroles les lettres qu'ils étaient chargés de déposer entre les mains du monarque [1]. Contre son habitude d'accueillir gracieusement et avec un sourire aimable les communications des ambassadeurs [2], Philippe répondit au protonotaire Sauli, d'un ton sévère, qu'il était assuré du bon vouloir du gouvernement génois, mais que, pour l'affaire du prince, il n'y avait pas matière à le manifester ; il ajouta quelques autres paroles que Sauli n'entendit point, car il parlait entre ses dents [3]. Sa réponse à Cavalli, aussi laconique, fut pourtant moins sèche : il lui dit qu'il lirait la lettre du doge ; qu'il lui était agréable d'apprendre que Sa Sérénité était dans des dispositions favorables à son égard ; qu'il l'en remerciait beaucoup ; qu'il lui serait toujours bon ami [4].

« Pare che nella corte non si parli più del principe, » et le 2 mars : « Qui » in corte poco più si parla del principe. » — Il y a deux lettres de Tisnacq à Viglius, en date du 21 avril; il dit dans la première : « De nostre prince » n'y a que bien grant silence... ; » et dans la seconde : « Pour le présent, » ne s'en parle plus icy en sorte que soit. »

1. « ..... Le quali lettere presentai e con brevi parole, sapendo che è pratica della quale parla molto mal volentieri..... » (Lettre de Marcantonio Sauli au doge de Gênes, du 30 avril 1568.) — « ..... Quando poi io presentai la lettera, giudicai bene di accompagnarla con poche parole, sapendo che il re si comove e attrista assai quando li vien parlato longamente in tal proposito..... » (Lettre de Sigismondo Cavalli au doge de Venise, de la même date.)

2. Voy. p. 203.

3. «... Suole S. M. a me e a tutti li altri quasi sempre rispondere con un riso; ma in questo particolare con molta severità e brevità e fra i denti mi disse, per quanto mi parve intendere, che era certo della volontà che li portavano le SS. VV. II., e che per quello toccava al principe non havria *para que* ; e di più mi disse due o tre altre parole, ma io non le intese, ne mi parve bene far gliele replicare..... » (Lettre de Sauli, du 30 avril.)

4. «..... Il re non rispose altro senon che vederia la lettera; che li piaceva conoscer l'animo di Vostra Serenità così ben disposto verso le cose

Voyons maintenant comment la nouvelle de l'emprisonnement de don Carlos fut accueillie à Lisbonne, à Paris, à Rome, à Bruxelles, à Londres, à Vienne.

Nous n'avons pas la réponse de la reine douairière de Portugal, Catherine d'Autriche, à Philippe II ; on en a vainement fait la recherche dans les Archives de Simancas et à la *Torre-do-Tombo :* mais nous savons que la reine, d'accord avec son petit-fils don Sébastien, envoya à Madrid Francisco de Sá, du conseil du roi, pour exprimer au roi catholique la part qu'ils prenaient à sa douleur, l'engager à user de clémence envers son fils, et s'enquérir des véritables causes de la détention du prince ; cet ambassadeur était porteur d'une lettre de Catherine où elle offrait au roi de venir en personne gouverner don Carlos [1].

Philippe II n'était pas d'humeur à accepter une pareille offre ; la présence de la reine Catherine à Madrid aurait ajouté à ses embarras et déconcerté ses projets : aussi lui fit-il dire, par le comte de Bondia, qu'il envoya à Lisbonne, avec la mission de complimenter le roi don Sébastien sur sa sortie de minorité, qu'elle ne prit pas la peine de se déplacer [2]. Aux éclaircissements sollicités par l'ambassadeur por-

sue, per il che la ringraziava molto, e affirmò che le saria stato sempre buen amico..... » (Lettre de Cavalli, du 30 avril.)

1. *Memorias para a historia de Portugal que comprehendem o governo del rey D. Sebastiao, por Diego Barbosa Machado.* Lisboa, 1747, t. III, p. 43. — « ..... Il re e regina vecchia di quel regno (di Portugallo) hanno mandato qui un ambasciatore a far offitio col re cattolico per il principe, dolersi del caso, offerirsi di venire la regina propia a governarlo come madre ; e s'intende che ha ancora dimandato di vedere e parlare al principe, ma non si crede che l'ottenerà..... » (Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 2 mars 1568, dans le MS. X 172 de la bibliothèque de Madrid, p. 602.) — « .... La regina di Portogallo ha mandato qui un ambasciatore a condolersi di questo caso del principe, e ha fatto e fa grand' istanza di parlar a detto principe; ma non si pensa che li riesca....» (Lettre de Leonardo de Nobili à Côme de Médicis, du 2 mars.)

2. «..... Il conte de Bondia vien mandato dal serenissimo re ad alle-

tugais il ordonna d'abord à ses ministres de répondre d'une manière évasive. Mais cet envoyé ayant fait de nouvelles instances, on lui déclara que le prince était détenu parce qu'il n'était pas apte à succéder au trône ni capable de gouverner l'État [1]. De Sá demanda alors au roi, selon ses instructions, la permission de voir le prince. Philippe la lui ayant refusée en termes ambigus, il insista auprès du président du conseil royal : cette fois il eut un refus positif, et on lui fit comprendre que ses sollicitations étaient importunes [2]. De Sá repartit pour Lisbonne le 5 mars [3].

Le courrier expédié par Philippe II à Paris arriva dans cette capitale le 5 février, en même temps que deux autres courriers, porteurs de la correspondance du seigneur de Fourqevaulx pour la reine mère et le roi Charles [4].

Les lettres de Fourquevaulx ne contenaient rien de certain sur les causes de l'arrestation de don Carlos : cet ambassadeur se bornait à transmettre à sa cour les bruits qui circulaient dans le public, et c'était que le prince voulait attenter à la vie de son père ; qu'il avait formé le dessein de faire

grarsi con quel di Portogallo per esser uscito di minorità e entrato al governo. Con tal occasione costui darà più particular conto a quella regina del fatto del principe, e le fara intender che non occorre che venghi qui, come si havea offerto di voler fare, per consolar e servir Sua Maestà Cattolica come madre.... » (Lettre de Cavalli du 15 février 1568.)

1. « .... Finalmente S. M. li fece saper che la causa era perchè il principe non era abile da poter succeder, ne bono per governar popoli e Stato... » (Lettre de Cavalli, du 3 mars.)

2. « L'ambasciator, havuta questa risposta, tornò al re, supplicando S. M. che contentasse di lasciarli veder e parlar col principe, per poter meglio riferir il tutto alla sua regina : ma essendoli negato con parole ambigue, lui non si acquetò e bisognò che il presidente glielo dicesse con parole aperte, mostrando qualche ressentimento per tanta importunità..... »

3. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 9 mars, *ibid.*

4. Lettre de don Francés d'Alava à Philippe II, du 16 février 1568. (Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 85.)

soulever quelques-uns des États du roi et de se mettre à leur tête ; qu'il avait eu des intelligences avec les Flamands, et en particulier avec le seigneur de Montigny. Mais tant de choses diverses se racontaient, que Fourquevaulx n'en pouvait croire la dixième partie. Vainement il avait tâché d'avoir des détails plus précis : il n'y avait pas six personnes qui connussent la vérité ; la reine Élisabeth elle-même l'ignorait [1].

L'ambassadeur de Philippe à Paris, don Francés d'Alava, n'avait pas encore ouvert ses dépêches, et déjà la nouvelle de l'emprisonnement de don Carlos était publique à la cour et dans la ville : les ennemis de l'Espagne et de la religion catholique la commentaient avec toute sorte de malveillance [2]. Alava crut devoir attendre quelques jours pour aller trouver la reine mère et le roi de France, quoique Catherine de Médicis lui eût fait exprimer le désir de le voir plus tôt par le cardinal de Santa Croce, dont elle se servait volontiers en ces sortes d'occasions [3]. Le roi très-chrétien et sa mère, à l'arrivée des courriers, avaient tenu, sur l'arrestation

1. Lettres de Fourquevaulx à Charles IX et à Catherine de Médicis, des 19 et 22 janvier.

2. « A los v llegó aquí el correo que vino despachado de Vuestra Magestad, en compañía de otros dos que Fourquevaulx despachó á esta reyna. Algunas horas ántes que yo abriesse mi despacho, estuvo ya divulgada en la casa deste rey y en esta villa la retencion de Su Alteza, que no ha dado poco tronido y alegría grande á los malos, discurriendo y echando juyzios á lo peor.... » (Lettre d'Alava à Philippe II, du 16 février 1568.)

3. « .... Me solicitó esta reyna por rodeos, hasta embiarme al cardenal Santa Cruz, que es su instrumento principal destas cosas.... » (*Ibid.*)

Prospero de Santa Croce, d'une noble famille romaine, était nonce en France ; il l'avait été précédemment en Allemagne et en Portugal. Il devait à Catherine de Médicis l'archevêché d'Arles et le chapeau de cardinal. Granvelle, qui l'avait connu à l'université de Padoue, écrivait à Philippe II, le 6 octobre 1560, qu'il était, comme tous ceux de sa famille, français avec passion (*apasionado francés*) et ennemi public de l'Espagne. (*Papiers d'État*, etc., t. VI, p. 192.)

du prince d'Espagne, des propos plus qu'inconsidérés ; il voulut, en différant sa visite, leur faire sentir le mauvais esprit qui les animait [1].

Le 9 février seulement, Alava se présenta au Louvre. Lorsqu'il fut introduit dans le salon où se tenaient le roi et la reine mère, il trouva, contre l'ordinaire, tous les membres du conseil privé rangés devant eux [2]. Il remit à Catherine de Médicis et à Charles IX les lettres que son maître leur écrivait ; après qu'ils en eurent pris lecture, il leur raconta l'arrestation du prince des Asturies dans les termes qui lui étaient dictés par ses instructions. Son récit parut les convaincre ; la reine, en particulier, s'en montra satisfaite, tout en lui disant qu'on leur avait rapporté le fait d'une manière différente [3]. Il tâcha de savoir ce qu'on leur avait rapporté et qui en était l'auteur. Ayant pressé la reine mère là-dessus, elle finit par lui avouer, en hésitant, qu'on leur avait conté que le prince n'avait pas voulu se confesser ni communier le jour de Noël ; qu'il avait l'intention de s'en aller quelque part, après avoir exécuté un dessein sur lequel on ne s'expliquait pas, et que c'étaient là les raisons de son emprisonnement [4].

1. « ..... Yo me detuve los dias que á V. M. escriví, porque como el correo que vino con la nueva fué suyo, en llegando, ellos y los suyos publicaron el caso tan dañamente que, pues el apresurarme yo á hablarles no podia quitar la voz ruin que havian estendido, quise mostrarles su ruin ánimo con detenerme.... » (Lettre d'Alava à Philippe II, du 8 avril 1568 : Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 47.)

2. « .... Diferentemente que las otras vezes me han dado audiencia, porque estava todo su consejo privado delante dellos.... » (Lettre d'Alava, du 16 février.)

3. «.... Hecha mi relacion, mostraron que quedavan descansados, particularmente esta reyna, la qual me dixo que era diferente la relacion que á ella le havian hecho gentes.... » (*Ibid.*)

4. « Apretéla en que me dixese qué era la relacion, y quienes eran las gentes, tanto que ella, titubeando, al fin me dixo que le dezian que la de-

Nous reproduisons ici la relation, que don Francés d'Alava envoya à Madrid, de l'audience qui lui avait été donnée par Charles IX et Catherine de Médicis. Mais les dépêches du roi et de la reine-mère de France au seigneur de Fourquevaulx nous apprennent que le diplomate espagnol ne disait pas toute la vérité à son maître, ou qu'il s'était abusé sur l'accueil qu'il avait reçu d'eux ; Catherine écrit à Fourquevaulx : « Je ne puis aulcunement me contenter de la façon dont » l'ambassadeur don Francez d'Alava nous est venu parler, » car il me semble que le roy mon beau-fils désire, comme » il a toujours fait, me communiquer privément ses affaires, » et me semble que ledict ambassadeur en faict très-mal son » debvoir : car la royne ma fille m'avoit mandé qu'il » m'en devoit parler de la part de sondict maistre, et qu'il » en estoit chargé bien expressément ; mais, au lieu de ce » faire, il nous en a parlé si froidement, que j'en suis très- » mal satisfaicte, et vous prie le faire entendre à ladicte » royne ma fille [1]. » Charles lui mande : « Je donnay au- » dience à l'ambassadeur, estimant qu'il me deust discourir » particulièrement sur le faict du prince ; mais icelluy ne » feict aulcun semblant de nous en parler, jusques à ce qu'il » cogneust, par quelques propos que je luy mis en avant, » que j'avois esté adverti dudict faict, tellement qu'il com- » mença à nous en dire quelque chose ; mais ce fut de façon » que je connus bien qu'il n'avoit pas grand'envie de mor- » dre à la grappe et entrer dedans, car il nous dict seulement » que c'estoient choses entre le père et le fils, lesquelles ne

tencion de Su Alteza havia sido porque no havia querido confessar ni comulgar el dia de Navidad, y otras cosillas deste jaez de fee, y determinacion que tenia Su Alteza de yrse á cierta parte, executando primero una cosa que no se ha aun entendido qual sea..... » (Lettre d'Alava, du 16 février.)

1. Lettre du 13 février 1568.

» passeroient oultre, et qui estoient bien aisées à appaiser.... » Il m'a semblé que ledict ambassadeur ne me devoit ainsy » faire le froid d'une chose qu'il connoissoit bien que je » sçavois.... [1]. »

Philippe II n'approuva pas que son ambassadeur eût tardé à délivrer ses lettres au roi et à la reine mère, et il le lui fit savoir : « Du reste, — ajouta-t-il — il n'y a eu et il » n'y a, dans l'affaire du prince, rien de plus à leur dire que » ce que vous leur avez dit, vos paroles ayant été conformes » à la vérité [2] ».

Quelques jours après l'audience qu'Alava avait eue de Leurs Majestés Très-Chrétiennes, le cardinal de Lorraine lui confia, sous le sceau du secret, une particularité qu'il avait apprise de la reine mère : c'était que don Carlos était enragé, qu'il se mordait et qu'il poussait des cris de se voir en prison, répondant à ceux qui lui demandaient pourquoi il agissait ainsi, que cette rage dont il souffrait en était la cause [3]. D'où pouvaient venir à Catherine de Médicis des renseignements aussi absurdes? Nous n'en trouvons nulle trace dans les dépêches de l'ambassadeur de France à Madrid. La reine avait tenu d'autres propos encore : elle avait dit qu'au concile de Trente, et depuis à Rome, il avait été parlé du prince

1. Lettre du 13 février 1568.

2. « ..... No ha havido ni ay otra particularidad que les podais dezir, mas de lo que al principio les dixisteis, porque aquello fué el hecho de la verdad..... » (Dépêche du 19 mars 1568, aux Archives de Simancas, *Estado*, nº 1570 2º, *Registro de cartas de S. M. escritas á Francia y Flándes*, fol. 82.)

3. « ..... El cardenal de Lorrena,..... en grande confiança, pidiéndome que en ninguna manera lo entendiesse esta reyna, me dixo que ella le havia dicho que Su Alteza rabiava y se mordia y echava vozes de verse preso, y á los que le dezian que porque hazia aquello, arremetia á ellos, diziendo que porque tenia aquella enfermedad de rabia..... » (Lettre d'Alava à Philippe II, du 23 février 1568 : Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 87.)

d'Espagne, et qu'on avait reconnu alors que tôt ou tard le roi son père serait obligé, pour son bien, de le châtier rigoureusement [1]. Il ne faut pas perdre de vue qu'à la cour de France la détention de don Carlos excitait peu de sympathie; qu'on s'y réjouissait même, en secret, du malheur de ce prince, car il ouvrait à la descendance d'Élisabeth de Valois les voies à un trône regardé à cette époque comme le premier du monde.

Catherine de Médicis, néanmoins, écrivit à son gendre, pour lui exprimer le chagrin que le roi Charles et elle éprouvaient de ce qu'il avait été forcé de faire à l'égard de son fils, et l'espoir que, l'âge venant à corriger les inclinations vicieuses du jeune prince, il lui rendrait sa bienveillance [2]. Dans ses dépêches à Fourquevaulx elle fit parade des mêmes sentiments, et Charles IX l'imita : « Je vous » assure, disait-elle à l'ambassadeur, que je suis autant » marrie de l'emprisonnement du prince d'Espaigne, que je » sçay que le roy mon beau-fils en sera travaillé, et que le » faict est estrange [3]. » — « Vous pouvez penser, écrivait le » roi, si j'ay eu un grand desplaisir de ce qui en est passé, » estant le faict si estrange que je ne puis que plaindre » grandement ceux à qui il touche; et seray très-aise quand » le tout se pourra accommoder [4] ».

1. «..... Y sé que ha dicho esta reyna que en el concilio de Trento, y después en Roma, se platicó y entendió de que V. M. havia de venir á dar esta rigurosa reprehension á S. A. por mucho bien suyo, y que tarde ó temprano no podia escusarla, por la dureza que se entendia de su condicion natural..... » (Lettre d'Alava à Philippe II, du 16 février 1568.)

2. « ..... Aunque esperamos que con la madureza de la edad todo se podrá tambien madurar y accomodar..... » (Lettre du 4 mars 1568, traduction espagnole : Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 106.)

3. Lettre du 13 février, ci-dessus citée.

4. Lettre du 13 février, également citée plus haut.

Le 26 février il y eut un grand dîner chez le cardinal de Lorraine. Après le repas, on s'entretint de la réclusion de don Carlos ; c'était l'événement à l'ordre du jour. Des dépêches de Fourquevaulx venaient d'arriver tout récemment, et l'on assurait qu'elles contenaient beaucoup et de nouveaux détails : on parlait d'une conspiration contre le roi dont le baron de Montigny aurait été le principal promoteur ; on désignait aussi, comme impliqués dans cette affaire, plusieurs personnages d'Espagne et d'Italie [1]. Le sieur de Lansac, qui faisait partie des convives, se leva et dit à haute voix : « Que les mauvais débitent ce qu'ils voudront ; il n'y » a aucun gentilhomme de bien qui ne voie clairement que » le roi d'Espagne est le miroir des souverains de l'Europe. » Cette démonstration qu'il a faite envers son fils, quel qu'en » soit le motif, je déclare, sur ma tête, qu'elle est sainte et » très-sainte, et d'un si grand exemple que les rois doréna- » vant ne pourront plus hésiter à châtier leurs vassaux, » mais qu'ils devront considérer ce cas et savoir être rois. » Le cardinal et tous les assistants louèrent fort ce langage, qui répondait sans doute au sentiment du parti catholique français, car plusieurs prédicateurs firent entendre en chaire des paroles avec lesquelles il s'accordait de tout point[2].

A la cour de France, nul n'était, autant que la reine mère,

1. Lettre d'Alava à Philippe II, du 27 février 1568, aux Archives de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B. 22 99.

2. « ..... Digan los malos lo que quisieren, que no ay ningun cavallero de bien que no vea claramente que el rey de España es espejo de los reyes del mundo, y esta demostracion que ha hecho con su hijo, sea por lo que fuere, mi cabeça porné que es sancta y sanctíssima, y de tan grande exemplo que no tienen de aquí adelante los reyes para que detenerse en castigar sus vasallos, sino ponderar este caso y saber ser reyes. » El cardenal de Lorrena y todos los otros cargaron en esta aprovacion..... Algunos predicadores han hablado en púlpito al mismo tono que en la mesa del dicho cardenal. (Lettre d'Alava du 27 février.)

préoccupé de l'arrestation de don Carlos. Catherine de Médicis aimait à s'en entretenir, et ne laissait échapper aucune occasion de le faire. Un jour qu'on en discourait devant elle, elle dit qu'il lui avait été confié, sept ou huit mois auparavant, par l'amiral (Coligny) que le prince des Asturies conspirait contre son père, et qu'on pouvait s'attendre, à tout instant, à de grands troubles dans les royaumes d'Espagne : mais elle avait à peine prononcé ces mots qu'elle s'en repentit et réclama le secret de ceux qui se trouvaient là [1]. Une autre fois, en présence de Charles IX, elle interpella Alava lui-même, lui demandant s'il savait du nouveau sur le compte du prince ; il répondit qu'il ne savait rien de plus que ce dont il leur avait donné part. — « Connaissez-vous « particulièrement, reprit-elle, le connétable de Castille? » — Il fit une réponse affirmative. La reine et le roi lui dirent alors : « C'est le connétable qui a engagé le roi catholique à » prendre garde à ce qu'il faisait à l'égard de son fils, car il » était prince juré de Castille. » Ils appuyèrent beaucoup là-dessus [2]. A la fin ils s'enquirent d'Alava s'il était informé que la religion fût pour quelque chose dans les motifs de l'arrestation du prince : « Vous n'en devez pas, lui dirent-» ils, montrer de surprise, puisqu'on tient pour certain

1. « .... Háme embiado á dezir una persona de bien que discurriendo, pocos d'as ha, en presencia desta reyna, en la detencion de Su Alteza, dixo á uno la dicha reyna que havia siete ó ocho meses que el almirante le havia certificado que Su Alteza conjurava contra V. M., soplado de muchas personas particulares, y que se podia cada dia esperar nueva de alguna gran tormenta en los reynos de V. M., y que en diziéndolo, se arrepentió de manera que encomendó que no se hablasse en la materia en ninguna parte ; y al que me lo ha embiado á dezir le han dicho que lo olvidasse y que no tratasse dello nunca. » (Lettre d'Alava à Philippe II, du 1er mars 1568, aux Archives de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B. 22 94.)

2. Probablement d'après la lettre de Fourquevaulx du 18 février. Voy. p. 403, note 1.

» qu'un Flamand et deux Allemands attachés à la chambre » de don Carlos lui ont donné en secret des livres qui ne lui » ont fait aucun bien. » Alava se mit à rire. Catherine de Médicis et Charles IX insistèrent. — « Vous nous avez dit » aussi que vous ne pouviez croire que le prince eût cons- » piré contre le roi ; or il a été constaté qu'il avait deux » petites arquebuses pour exécuter son méchant dessein, et » qu'il a pensé le faire dans une voiture. » Alava rit plus fort ; mais, comme ce renseignement leur venait, suivant eux, de la meilleure source, ils se moquèrent de lui. Ils désirèrent savoir qui était le père du comte de Lerma ; il le leur apprit. Ils lui demandèrent s'il avait servi le roi ou l'empereur ; il répondit qu'il avait été grand maître de la reine doña Juana [1]. Tous deux éclatèrent à ces mots, s'écriant : *Oui ! oui !* Alava demeura impassible en les regardant. — « Croyez-vous, poursuivit la reine, que Montigny ait été » impliqué dans cette affaire ? » — « Tout ce qu'on pourrait » me raconter de mauvais des parents de l'amiral, je serais » disposé à y croire. » — La reine prétendit, tantôt que différentes personnes le lui avaient assuré, tantôt que c'était l'amiral, à l'époque où il était question du départ du roi d'Espagne pour les Pays-Bas ; l'amiral lui aurait dit alors : « Le » roi catholique ne se rendra pas de si tôt en Flandre, car » il ne voudra pas quitter l'Espagne dans la situation où elle » est ; » et comme elle le pressait de s'expliquer davantage, il aurait ajouté : « Je vous promets qu'avant longtemps vous » apprendrez des choses qui vous étonneront ; » il faisait

1. Le père du comte de Lerma était don Luis de Sandoval, marquis de Denia. Il avait fait fidèle compagnie à Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, durant son séjour au château de Tordesillas. Selon CABRERA (liv. VIII, chap. V, p. 497), le comte de Lerma était très-attaché à don Carlos.

allusion par là à une conspiration qui se serait tramée contre la couronne et la vie du roi d'Espagne. A ces paroles de Catherine de Médicis, que Charles IX confirma de son témoignage, l'ambassadeur se leva, tout scandalisé. Il dit à la reine qu'il ne pouvait assez s'étonner qu'ayant reçu de telles informations, elle les eût gardées pour elle ; que, si elle n'avait pas assez de confiance en lui, elle aurait dû envoyer vingt personnes à Madrid, pour les communiquer au roi son beau-fils. Charles IX baissa les yeux, regardant sa mère par-dessous son bonnet. Catherine de Médicis était atterrée ; aussi chercha-t-elle à s'excuser sur le peu d'importance qu'elle avait attachée aux discours de l'amiral. Cette curieuse conversation est racontée par l'ambassadeur dans une lettre du 19 mars au duc d'Albe [1]. Il est fâcheux que nous n'ayons

1. « .... Esta reyna, en acabando de dezir bienes del de Lorrena, me preguntó por Su Alteza. Díxele que no sabia cosa cierta mas de la que le habia referido de parte de Su Md. Preguntaron que si conoscia mucho al condestable de Castilla : díxeles que sí, y la qualidad de su casa. Madrē é hijo saltaron juntos, y me dixeron : « Esse es el qué ha dicho al rey ca- » thólico que mire como procede y lo que haze con su hijo, pues es prín- » cipe jurado en Castilla... » ; y gustavan mucho de hablar en la materia; y assi fuy en ella caminando con ellos, diziéndoles las cosas generales. Al fin me inquirieron que si yo sabia que fuesse sobre materia de religion, diziéndome que no me espantasse,porque se tenia por cierto que un Flamenco y dos Alemanes que tenia en su cámara le dieron libros secretamente que no le havian hecho ningun provecho. Réyme dello. Fuéronme á la mano, diziendo : « Tambien nos dixísteis que no podíades vos creer que fuesse » conjura contra el rey, y háse hallado que tenia dos arcabuzillos para » effectuar su ruin ánimo, y que en un coche ha pensado executarlo. » Réyme mas ; y como cosa que la tienen ellos por muy cierta, se burlavan de mí. Preguntáronme qué cuyo hijo era el conde de Lerma ; dixe quien era su padre. Preguntaron que si havia servido à Su Magesdad ó al emperador nuestro señor : dixe que era mayordomo mayor de la reyna doña Juana mi señora. Tómoles muy gran risa á entr'ambos, diziendo : « Ya, ya. » Quedé sereno mirándolos. Dixome que si yo creya que havia podido Montiñi intervenir en este caso. Respondíles que todo lo que me dixessen de malo de los parientes del almirante creeria. Dixo esta reyna tropeçando, diziendo una vez que se lo havian dicho algunas personas, y á ella el al-

pas la réponse du duc ; nous y aurions certainement trouvé plus d'une particularité intéressante. Don Francés d'Alava était la créature de Fernando Alvarez de Tolède ; avec lui le duc devait s'exprimer à cœur ouvert. Quant à nous, nous ne pouvons, sur les prétendus rapports des seigneurs belges avec don Carlos, que persister dans l'opinion que nous avons énoncée en l'un des chapitres précédents [1].

Les premiers avis qu'on eut à Rome de l'arrestation de don Carlos y parvinrent le 26 février, par la voie de Lyon et de Gênes. Don Juan de Zúñiga, qui avait récemment remplacé son frère, le grand commandeur de Castille, dans le

mirante diez ó doze meses ha, que hablando en la venida de S. M. á Flándes, le dixo el dicho almirante : « El rey cathólico no passará tan presto, » porque no querrá dexar à España en la manera que está, » y que, apretándole ella para que se declarasse mas, le dixo : « Yo os prometo que ántes » de mucho tiempo vos oyais cosas que os espanten, » y que se le dió á entender que havría conjura contra Su Md y sedicion grande en aquellos reynos. Ya que yo ví que ella se havia vaziado del todo, y su hijo confirmava lo que ella havia dicho, levantéme, escandalizándome mucho, diziendo que no era aquella materia de qualidad que haviéndosela revelado el diablo, deviera encubrirla y callarla, sino quando no quisiera fiarla de mí, embiar veinte personages á avisar á Su Md. El rey baxó los ojos, y miróla por la sombra de la gorra. Verdaderamente ella recibió golpe grande del resentimiento que yo hize. Salióse de la plática, diziendo que quien havía que pensasse que esto havia de ser verdad? que no me lo avia dicho, paresciéndole que fuesse invencion del almirante. » (Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 99.)

Pour qu'on comprenne bien l'attitude d'Alava dans la conversation dont il rend compte au duc d'Albe, il ne sera pas inutile de dire que, pendant toute sa mission, cet ambassadeur avait montré, dans ses rapports avec Catherine de Médicis, beaucoup d'arrogance et de hauteur. La reine mère s'en plaignit plusieurs fois à son gendre : il y a même une lettre d'elle, en date du 19 janvier 1568, à l'ambassadeur Fourquevaulx, où elle accuse en propres termes Alava de lui avoir manqué de respect.

1. Pag. 270-272. — On lit, dans des avis secrets envoyés d'Anvers au gouvernement anglais, le 29 février 1568 : « Il errore del principe si tiene ce- » lato, ma è forza ch'l sia criminale, nè sino a qui pare che havessi intelli- » gentia alcuna con niuno di quelli signori. » (*State papers Office*, papiers de Flandre.)

poste d'ambassadeur de Philippe II près le saint-siége, ne voulut pas y croire [1]. Le lendemain, l'ordinaire de Lyon apporta des lettres qui confirmaient la nouvelle : alors don Juan envoya à la poste la plus prochaine, afin que, à l'arrivée du courrier d'Espagne, on lui expédiât incontinent ses dépêches et on retînt toutes les autres. Le 28, le pape lui fit dire qu'il venait d'être averti, par le cardinal de Santa Croce, que le prince avait été arrêté pour avoir machiné contre la personne du roi son père, et avoir eu dans sa chambre des livres hérétiques. Pie V était triste et soucieux ; il désirait savoir si l'ambassadeur avait quelques renseignements. Don Juan de Zúñiga répondit à son messager qu'il n'en avait aucun, et que les bruits répandus devaient être une invention des huguenots [2].

Le 29, à la réception de ses dépêches, l'ambassadeur alla trouver le pape, en compagnie du cardinal Pacheco ; le cardinal de Granvelle était, en ce moment, absent de Rome : il rendit compte au souverain-pontife de la détention du prince d'Espagne en conformité des instructions qui lui avaient été données. Pie V se montra très-ému : l'amour qu'il portait à Philippe II, la confiance qu'il avait dans son saint zèle et dans sa prudence, le persuadèrent que le roi catholique avait eu des motifs sérieux pour agir ainsi qu'il l'avait fait ; il éprouva d'ailleurs quelque consolation en apprenant que ce monarque n'avait été déterminé par aucune des raisons dont on parlait en France [3]. Après sa visite au saint-père,

1. « Túbelo por burla, « dit don Juan de Zúñiga dans sa lettre au roi du 5 mars 1568. (*Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 14.)

2. Lettre citée du 5 mars 1568.

3. «... El papa lo sintió ternamente, como quien de veras ama á Vuestra Magestad, y confia de su celo y prudencia que havrá havido tan suficientes causas como le representámos; y quedó algo consolado de que no obiese ninguna de las que en Francia havian levantado... » (*Ibid.*)

don Juan de Zúñiga instruisit de ce qui s'était passé à Madrid les membres du sacré-collége, à l'exception des cardinaux qui étaient français déclarés [1].

Des relations très-diverses circulaient dans Rome sur les causes et les circonstances de l'arrestation de don Carlos. Pie V, que ces récits contradictoires tourmentaient, voulut envoyer quelqu'un au roi ; l'ambassadeur obtint de lui qu'il y renonçât, et il le détourna également du dessein qu'il avait d'entretenir le consistoire de l'affaire du prince d'Espagne [2].

Le cardinal de Granvelle seconda efficacement les démarches que don Juan de Zúñiga fit à Rome et dans d'autres parties de l'Italie, pour effacer la mauvaise impression que le public avait reçue des nouvelles divulguées par les Français [3]. Ce qu'il écrivit au roi ne dénote pas pourtant qu'il fût convaincu de la fausseté de ces nouvelles [4]. Du reste, en cette occasion, la perspicacité si justement renommée de cet homme d'État fut en défaut : il n'entrevit pas le but que s'était proposé Philippe II en arrêtant son fils ; il crut qu'il s'agissait seulement de corriger le jeune prince [5].

La réponse de Pie V à la communication de Philippe II

1. Lettre de don Juan de Zúñiga du 5 mars 1568.

2. *Ibid.*

3. « ... Con Su Santidad está hecho el officio que Vuestra Magestad manda.... Assimesmo se ha hecho con todos aquellos que convenia, y escripto á todas partes, para reparar á lo que Franceses havian publicado... » Lettre de Granvelle au roi, du 9 mars 1568. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

4. « .... Con lágrimas de sangre del corazon, respondo á la que Vuestra Magestad ha sido servido escrivirme,.... Y SOBRE TODO ME DA PENA LA CAUSA.... » (*Ibid.*)

5. « .... Plegue á Dios.... que lo que se haze sirva de remedio, conforme al santo deseo de Vuestra Magestad, y que se doble el dicho señor príncipe á lo que seria razon.... » (*Ibid.*)

Don Juan de Zúñiga s'y trompa aussi; dans sa lettre au roi, du 5 mars, il lui dit : « Plegue á Dios que desto se siga el effeto que Vuestra Magestad » desea. »

nous est connue, du moins en substance, par une dépêche de l'ambassadeur vénitien Sigismondo Cavalli : le pape y montrait un grand déplaisir de la détention du prince, mais il louait hautement la générosité et la magnanimité du roi catholique, qui avait fait au repos public le sacrifice de ses affections propres ; il l'exhortait à demeurer ferme dans sa résolution et à avoir toujours devant les yeux le service de Dieu ainsi que le bien universel de la chrétienté : car, en se conduisant ainsi, les consolations qu'il recevrait du souverain maître de toutes choses seraient d'autant plus grandes [1]. Lorsque l'archevêque de Rossano délivra au roi la lettre du saint-père, en l'accompagnant de paroles appropriées aux sentiments dont elle contenait l'expression, des pleurs s'échappèrent des yeux du monarque [2]. Il dit au nonce que ses obligations envers Dieu étaient si grandes, qu'il n'avait pu se dispenser, pour le service de Sa Divine Majesté comme pour le bien de ses royaumes, de faire ce qu'il avait fait ; qu'il rendait mille grâces au souverain-pontife ; que les paroles de Sa Sainteté le soutenaient dans ses tribulations [3].

Le pape cependant témoignait de jour en jour plus de souci au sujet de cette affaire ; il en parlait souvent, et c'était chaque fois avec une sensibilité extrême [4]. Il s'inquiétait

1. «.... Scrisse il pontifice un breve à S. M., nel qual mostrò gran dispiacer per la retention del principe, ma laudò però grandemente il re di generoso e magnanimo, havendo vinto la passion e affetto di se stesso per la quiete publica, e l'esborta a star saldo nel proposito, e haver sempre inanzi gl'occhi il servitio di Dio e l'universal benefitio, perchè facendo così, sarà per altra strada maggiormente consolato da Sua Divina Maestà.... » (Lettre de Cavalli du 30 avril 1568.)

2. « ... Nell' esprimere delle quali comparuero alcune lacrime negl' occhi di S. M.... » (Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 1er mai 1568 : Bibliothèque nationale à Madrid, MS. X 172, p. 682.)

3. « .... De gl' amorevoli e santi conforti che le dava.... » (*Ibid.*)

4. Lettre de don Juan de Zúñiga à Philippe II, du 9 mars 1568. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

surtout des faits qui avaient pu amener la réclusion du prince d'Espagne : les dépêches de son nonce à Madrid n'étaient pas plus explicites à cet égard que la lettre du roi et le langage de don Juan de Zúñiga ; il y trouvait bien des bruits, des rumeurs, des conjectures, mais tout cela était vague, sans consistance ; en outre, les paroles énigmatiques du président d'Espinosa à l'archevêque de Rossano [1] étaient de nature à autoriser les suppositions les plus étranges. C'était donc en vain que Zúñiga s'attachait à lui représenter les imperfections naturelles et la conduite du prince comme ayant seules motivé la mesure rigoureuse dont il venait d'être l'objet : ces explications ne le satisfaisaient point, et il déclara sans détour à l'ambassadeur qu'il désirait être éclairci de la vérité par le roi lui-même [2].

Philippe songeait précisément alors à s'ouvrir d'une manière plus intime au pape. Le 9 mai, il lui écrivit, de sa main, la lettre dont l'absence dans les Archives de Simancas me causa tant de regrets, lorsque, il y a vingt ans, je visitai ce célèbre dépôt [3] ; qui a été sans succès recherchée depuis au Vatican, et qu'enfin, sur les indications fournies par le R. P. Theiner, préfet des archives pontificales, à feu mon savant ami M^gr^ de Ram, j'ai pu emprunter, sinon dans son texte primitif, au moins en une traduction latine, aux Annales ecclésiastiques de Laderchi. Le cardinal Alessandrino, secrétaire d'État de Pie V, en avait gardé l'original ; Laderchi, ayant eu accès à ses papiers, l'y rencontra et en enrichit son

1. Voy. p. 387.

2. « .... Como han sido tantos los discursos que sobre este negocio se han hecho en todo el mundo,.... querria el papa saber, por carta de Vuestra Magestad, la verdad.... » (Lettre de don Juan de Zúñiga à Philippe II, du 28 avril 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

3. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. XXXII.

livre [1]. La lacune qui existe aux archives du Vatican est ainsi expliquée. Mais comment se rendre compte de celle que présente la collection des papiers d'État de Simancas? Faut-il croire que Philippe II, après avoir écrit la lettre, en retint la minute? ou qu'elle fut soustraite du *negociado* de Rome par Antonio Perez, qui l'avait rédigée? L'une et l'autre hypothèse est admissible.

Les termes suivants, dans lesquels Philippe annonçait à son ambassadeur à Rome l'envoi de cette lettre, avaient fait conjecturer qu'elle lèverait tous les voiles dont était restée couverte l'affaire de don Carlos : « J'écris de ma main à Sa » Sainteté ce que vous verrez par la copie ci-jointe. J'ai cru » devoir m'expliquer si particulièrement avec elle sur ce » cas du prince, afin qu'elle connaisse à fond ce qu'il en est, » qu'il ne lui reste aucun doute là-dessus, et qu'elle ferme » l'oreille aux autres choses qui se débitent. Quoiqu'il ne s'a- » gisse pas, quant à présent, de faire une telle déclaration à » d'autres, il est juste et convenable qu'au saint-père je mar- » que cette confiance, et que je lui parle avec cette clarté [2]. » On va juger si le contenu de la lettre justifie la curiosité qu'elle a si fortement excitée.

Philippe la commençait en remerciant le pape des conso-

1. «.... Benevoli patris justis petitionibus annuit piissimus rex, ad eum scripta, manu sua, epistola, quam ex proprio originali exscriptam, tamquam veritatis irrefragabile testimonium, hic damus.... » (*Annales ecclesiastici*, t. XXIII, p. 146.)

2. « A Su Santidad scrivo de mi mano lo que vereis por la copia de la carta que juntamente con ella se os embia. Háme parecido declararme tan particularmente con él en este caso del príncipe, para que entienda de fundamento lo que en él hay, y no esté suspenso ni devajo de juicio y sospecha de otras cosas que en este negocio se discurren, y tenga satisfaccion del fundamento y fin que se tiene; y aunque por agora no conviene para con los demás hacerse esta declaracion, con Su Santidad es justo y decente se trate con esta confianza y claridad. » (Lettre du 13 mai 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

lations précieuses et des sages avis qu'il avait puisés dans sa réponse. Il rappelait au souverain-pontife ce qu'il lui avait écrit le 20 janvier, et qui avait pu lui faire comprendre que ni la colère, ni l'indignation, ni quelque faute dont le prince son fils se serait rendu coupable, n'avaient motivé la mesure prise contre lui : mesure qui n'avait pas eu non plus pour objet de le punir ou de réformer sa conduite. Il avait alors omis à dessein de dévoiler à Sa Sainteté certaines choses particulières, pensant bien qu'il aurait plus tard l'occasion de l'en entretenir. Mais à présent, désirant satisfaire Sa Sainteté au sujet de toutes ses actions, et principalement des plus considérables, mettant aussi en elle, comme en un véritable père, une confiance sans limites, il venait lui découvrir entièrement ce qu'il y avait dans le fait du prince : elle pourrait, de cette façon, saisir sans peine le motif et le but du parti qu'il avait adopté.

« J'ai, disait-il donc, j'ai plus d'une fois considéré le fardeau que Dieu m'a imposé à raison des États et des royaumes dont il a daigné me confier le gouvernement et l'administration, afin que j'y maintienne intactes la religion orthodoxe et l'obéissance au saint-siége, que j'y fasse régner la paix et la justice, et qu'après le peu d'années que j'ai à passer dans ce monde, je les laisse en un état de stabilité et de sûreté qui garantisse leur conservation durable. Cela dépend surtout de la personne qui sera appelée à me succéder. Or il a plu à Dieu, pour mes péchés, que le prince eût tant et de si grands défauts, les uns procédant de son intelligence, les autres de son naturel, qu'il est complétement dépourvu de l'aptitude requise pour le gouvernement des États. Je prévoyais, en outre, si la succession au trône venait à lui échoir après moi, de graves inconvénients et des dangers manifestes contre lesquels tout viendrait se heurter.

Dans ces circonstances, et après qu'une longue et particulière expérience, après que l'inutilité de tous les remèdes qui avaient été essayés, eurent fait reconnaître qu'il ne fallait attendre de lui que peu et même point d'amendement; qu'ainsi il n'y avait aucun espoir que les maux qui avec raison étaient à craindre pussent par l'effet du temps être prévenus, il a été jugé nécessaire de l'enfermer, pour ensuite et avec maturité examiner, selon l'exigence de la chose, les moyens d'arriver à mes fins, sans encourir le blâme de personne. »

Philippe suppliait le saint-père de ne laisser transpirer rien de ce qu'il venait de lui confier, quoiqu'on dût le divulguer plus tard, et quels que fussent les discours et les jugements du public sur la réclusion du prince. Il lui confirmait ce qui lui avait été dit par son ambassadeur, que don Carlos ne s'était pas rendu coupable de rébellion; il l'assurait de même qu'il n'y avait pas de reproche à lui adresser par rapport à la foi. La vérité, ajoutait-il, serait connue en temps opportun. Jusque-là, il avait voulu qu'il fût pourvu à tout ce qui concernait la commodité, les distractions et la dignité du prince; il avait attaché plusieurs personnes à son service, et ordonné qu'on lui fournît en abondance les choses dont il aurait besoin. Enfin il s'était occupé des intérêts de son âme : il entendait que rien ne fût négligé à cet égard, selon que les circonstances et la disposition de son fils le permettraient. Le prince aurait surtout un confesseur qui lui donnerait avec sollicitude des secours spirituels et de pieux conseils [1].

Une recommandation particulière fut faite par le roi à don Juan de Zúñiga, en lui envoyant cette lettre. Il pouvait arri-

1. *Annales ecclesiastici*, t. XXIII, p. 147.

ver qu'après l'avoir lue, le pape l'interrogeât sur les particularités de la vie de don Carlos qui avaient été la cause de son emprisonnement : en ce cas, il alléguerait, pour s'excuser d'entrer dans des détails, les égards que méritait l'honneur du prince, et il se bornerait à assurer le saint-père qu'on s'était attendu à ce qui venait d'arriver, d'après l'opinion que la conduite de don Carlos avait fait concevoir de lui [1].

Les ordres de Philippe II furent ponctuellement suivis par son ambassadeur. Comme Pie V n'entendait pas très-bien l'espagnol [2], Zúñiga, en lui délivrant la missive de son maître, le supplia, s'il désirait qu'elle lui fût traduite en italien, de se servir, pour cela, du cardinal de Granvelle. Le pape le chargea de la porter lui-même à Granvelle, et de la lui rapporter avec la traduction. Quand il en eut pris connaissance, il témoigna à l'ambassadeur toute sa sensibilité pour les peines du roi, et loua beaucoup sa détermination, car il concevait fort bien que la conservation de la chrétienté était attachée non-seulement à ce que Dieu accordât au roi de longs jours, mais encore à ce qu'il eût un successeur qui marchât sur ses traces ; aussi le demandait-il avec ferveur, et les yeux remplis de larmes, au souverain dispensateur de toutes choses. Là finit l'entretien. L'habitude de Pie V était d'être

1. « .... Si haviendo leido la carta, Su Santidad quisiese entrar en la plática desta materia, y saber de vos las particularidades que en el discurso de la vida del príncipe han passado, y de que se infiere esta mi determinacion, vos podreis en esta parte, por la decencia y honor del príncipe, escusaros de condescender á actos muy particulares, assegurándole de lo que vos teneis entendido del juicio que dél se ha hecho en el progreso de su vida, en conformidad de lo que agora sale.... » (Lettre du 13 mai 1568, ci-dessus citée.)

2. « .... Y porque no acierta todas vezes á leer español ni aun á entenderlo... » (Lettre de Zúñiga à Philippe II, du 25 juin 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

bref, lorsqu'on ne lui donnait pas matière à discourir longuement, et, en cette occasion, Zúñiga se serait gardé de la lui fournir [1].

Le pape n'insista plus. Le meilleur accord régnait entre les deux cours. Pie V, à la prière de Philippe II, avait depuis peu envoyé le chapeau de cardinal au président d'Espinosa ; Philippe, de son côté, en ajoutant l'évêché de Sigüenza à toutes les dignités dont Espinosa était revêtu, avait réservé, sur les revenus de cette église, une pension de 3,000 ducats en faveur du cardinal Alessandrino [2].

Le duc d'Albe reçut, le 9 février, à Bruxelles [3], les dépêches qui l'informaient de l'arrestation du prince des Asturies. Le lendemain, en séance du conseil d'État, il fit faire lecture de la lettre française du roi, qu'il commenta en quelques paroles, disant que depuis longtemps le roi avait prévu qu'il en devrait venir là avec son fils [4]. Selon l'avis du conseil, copie de cette lettre fut adressée aux chevaliers de la Toison d'or, aux gouverneurs et aux cours supérieures de justice des Pays-Bas. Le lieutenant de Philippe II, dans la circulaire par laquelle il la leur transmit, ajoutait : « Et » combien que j'ay entendu le contenu avec extrême regret, » si ne faut-il doubter que ce que en cecy a faict Sa Majesté

1. « .... Dolióse en gran manera del trabajo de V. M., pero alabó mucho su determinacion, porque entiende que la conservacion de la cristiandad está en que Dios dé á V. M. muchos años de vida, y después tal sucesor que sepa seguir sus pisadas; y esto suplica á Dios muy de veras y con muchas lágrimas. No pasó en esta plática mas adelante, porque Su Santidad es corto en los discursos, quando no se le procura meter muy adelante en ellos, y en esto ántes yo holgué de atajar la plática.... » (Lettre de Zúñiga à Philippe II, du 25 juin 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

2. Lettre de l'archevêque de Rossano au cardinal Alessandrino, du 1er mai 1568, déjà citée.

3. Billet du secrétaire d'État Courtewille au président Viglius, du 9 février. (Arch. du royaume.)

4. Note du secrétaire d'État Berty, qui assistait à la séance. (*Ibid.*)

» ne soit esté sinon pour bonnes, justes et légitimes occa-
» sions, et que tout tend au service de Dieu et de Sadicte
» Majesté : n'ayant peu délaisser vous en advertir par l'envoy
» de ladicte copie, affin d'estre préadvisés et sçavoir obvyer
» à tout ce que l'on vouldroit publier en cecy, au contraire
» de la bonne intention de Sa Majesté [1]. »

Les motifs que la lettre du roi donnait de la séquestration de don Carlos trouvèrent peu de créance dans le public belge [2]. Avec le courrier expédié au duc d'Albe un courrier des marchands était venu d'Espagne, et les lettres que celui-ci apportait, échos de la rumeur publique, parlaient du dessein, conçu par le prince, de détrôner son père, et même de le faire mourir, pour régner à sa place [3]. Cette version fut accueillie avec avidité dans un pays où le gouvernement du duc d'Albe avait rendu odieux le nom et la personne de Philippe II. Un autre bruit assez accrédité voulait que l'attachement du prince aux opinions de la réforme eût été pour quelque chose dans sa disgrâce [4].

Nous avons la réponse du duc d'Albe à la lettre française

1. Circulaire du 13 février 1568. (Arch. du royaume.)

2. « .... Encoires que l'on eust faict entendre aux consaulx et villes que Sa Majesté ne seroit venue à ces termes pour offense ou coulpe commise contre sa personne, ni pour chose de semblable espèce et qualité,... néantmoins l'interprétation fut aultre ès discours populaires. » (*Histoire inédite des troubles des Pays-Bas*, par RENON DE FRANCE, président du grand conseil de Malines.)

3. « Di Spagna vennero ultimamente doi correri, l'uno al ducca, l'altro a mercanti.... La causa di una tanta risolutione non viene scritta a mercanti bene chiara, parlandosi variamente e per congietture, dicendosi che havia disegnato di fare amazzare don Gio. d'Austria e deponere il re, con tenerlo prigione, per havere lui il governo. Altri li danno maggiore censo, cioè che il disegno era di fare morire esso padre... » (Avis secrets envoyés d'Anvers au gouvernement anglais, le 15 février 1568 : *State paper Office*, papiers de Flandre.)

4. « Alcuni dicono che la sia cosa sia dipendente da religione, ma non viene ciò scritto di Spagna. » (*Ibid.*)

du roi ; elle est insignifiante [1]. Celle qu'il fit à la lettre espagnole n'a pas été trouvée à Simancas, mais le contenu nous en est indiqué par une dépêche que Philippe II adressa au gouverneur des Pays-Bas le 6 avril [2].

« J'ai reçu, écrit-il au duc, votre lettre du 19 février. Je crois bien, selon l'amour que vous me portez, que jugeant avec raison de l'embarras où m'a mis l'affaire du prince mon fils, vous y prenez toute la part que vous dites. La peine, les soucis qu'elle m'a causés sont tels que vous pouvez le considérer. Néanmoins j'éprouve tant de satisfaction d'avoir fait ce que je devais au service de Dieu et au bien de mes royaumes ; je suis si content d'avoir rempli l'obligation rigoureuse qui m'était imposée de pourvoir, pour le présent et pour l'avenir, aux grands inconvénients qu'il y avait à craindre ; de plus, j'ai tant de confiance que Dieu conduira la chose à bonne fin, que tout cela contribue beaucoup à alléger ma peine et à diminuer mes soucis.

» Vous me représentez que je devrais déclarer, plus particulièrement que je ne l'ai fait dans ma première lettre, les causes de l'arrestation du prince. S'il ne parut pas nécessaire alors de vous en apprendre davantage, c'est que, connaissant si bien le naturel, la condition et les actions du prince, vous pouviez, avec la prudence dont vous êtes doué, comprendre suffisamment, par les termes de cette lettre, les raisons qu'on avait d'agir de la sorte et la fin qu'on se proposait ; vous pouviez juger qu'une si grave détermination n'avait pas pour motif des fautes commises par le prince, ni pour but celui de le châtier, car en l'un et l'autre cas on eût

1. Lettre du 22 février 1568. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 539.)
2. Cette dépêche fut, comme celle du 23 janvier, rédigée par le docteur Velasco.

procédé différemment, et qu'on ne l'enfermait pas non plus pour mettre fin à ses désordres ou réformer son caractère, puisqu'une longue expérience a fait voir que sa nature aurait résisté à ce moyen d'amendement et à tous les autres.

» De cela il résulte, d'une façon bien claire, que le but est d'apporter un vrai et entier remède aux choses à venir, et d'empêcher le dommage très-considérable qu'on prévoit notoirement qu'il y aurait en tout pendant ma vie, et plus encore après ; qu'en conséquence, et le temps ne pouvant faire cesser la cause des déportements du prince, la résolution qui a été prise n'y est pas subordonnée non plus [1].

» Ce qui vous est dit dans cette lettre et ce qu'on vous a mandé précédemment suffiront pour votre information et votre satisfaction particulière. On n'a pas pensé ici qu'il soit à propos, quant à présent, de faire à d'autres une déclaration semblable, mais il a paru qu'il faut s'exprimer avec eux en termes généraux, nonobstant les jugements divers qui en résulteront ; et l'on ne déviera pas de cette ligne de conduite, à moins que vous n'insistiez sur la nécessité d'être plus explicite, et que vous n'en déduisiez la raison. Seulement il a été trouvé expédient de vous avertir que, comme les hérétiques, pour accréditer leurs erreurs et fortifier leur secte, pourraient aisément attribuer l'arrestation du prince à des soupçons sur sa foi, vous devez vous appliquer à désabuser tout le monde d'une telle opinion, qui non-seulement porterait atteinte à l'honneur et à la considération du prince, mais encore serait contraire à la justice et à la vérité. Vous désabuserez de même ceux qui s'imagineraient que cette mesure a été motivée par une conspiration contre ma personne ou une rébellion : car il n'y en a pas eu l'ombre, et il

1. « .... Y ansí, como la causa de que procede la puede mal curar el tiempo, la resolucion de que esta depende no le tiene.... »

importe qu'une présomption pareille ne s'établisse pas... [1]. »

Le duc d'Albe, lorsque cette dépêche lui parvint, craignit d'avoir été indiscret. Il s'empressa de s'excuser, protestant que jamais il n'était entré dans sa pensée d'obtenir du roi, sur l'affaire du prince, des éclaircissements qu'il ne convenait pas à Sa Majesté de lui donner. S'il avait désiré savoir quel langage il devait tenir aux gens qui lui en parlaient, c'était afin de mieux remplir les intentions du maître [2]. Du reste, il n'y avait déjà plus aucune personne de considération qui l'entretînt de ce sujet [3].

Ce que nous savons de l'effet produit à la cour d'Angleterre par l'arrestation de don Carlos, se réduit à ce que la reine Élisabeth écrivit à son envoyé à Madrid, le doyen Mann : « Vous présenterez au roi, en notre nom, lui dit-elle, » des remercîments pour la manière amicale et fraternelle » dont il agit avec nous, en nous informant, par son ambas- » sadeur, des incidents notables et dignes d'être rapportés, » parmi lesquels nous n'avons à déplorer que le dernier, » concernant son fils. Nous espérons néanmoins que la sa- » gesse du roi contribuera à corriger ce que le caractère du » prince pourrait avoir de répréhensible. Ce sera une bonne » fortune pour le prince, que d'avoir été réformé par un » père aussi bon et aussi affectionné [4]. » On voit qu'Élisabeth

1. Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 150. Nous avons donné le texte de cette lettre dans les *Appendices* de notre première édition.

2. « .... Nunca Dios quiera me pasase á mí por pensamiento suplicar á V. M. me diese á mí mas parte ni claridad en este negocio de la que V. M. fuesse servido y le pareciesse convenir..... Solamente era mi intencion (por no errar á la de V. M.) saber qué era servido que respondiesse á los que me hablassen en ello.... » (Lettre du duc à Philippe II, du 22 mai 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 539.)

3. « .... Ya no hay quien trate comigo en la materia, á quien sea menester dar respuesta.... » (*Ibid.*)

4. « .... You shall also, in our name, give the king thanks for his frendly and brotherly dealing with us in his usually advertysing hither to us by

regardait comme temporaire la séquestration de don Carlos. Ce fut, dans les premiers temps, l'opinion généralement répandue en Europe. Nous avons reçu de Venise copie de la réponse que le doge Pietro Loredano fit à la lettre par laquelle Philippe II lui avait donné connaissance de l'emprisonnement du prince ; on y trouve exprimée aussi la pensée que la rigueur déployée par le roi contre son fils l'a été pour l'avantage particulier de celui-ci [1].

Le courrier porteur des dépêches de Philippe II à ses ambassadeurs à Vienne arriva dans cette capitale le 17 février [2]. Chantonay et Venegas avaient à peine pris le temps de parcourir la correspondance de leur souverain, qu'ils se transportèrent au palais. En ce moment, l'empereur et l'impératrice revenaient de la chasse ; ils allaient se mettre à table : Maximilien donna toutefois audience aux deux envoyés d'Espagne. Après que Chantonay et Venegas lui eurent exposé brièvement le sujet de leur visite, ils lui présentèrent la lettre du roi. Maximilien, en la lisant, changea de couleur : il demanda des explications, et comme les ambassadeurs se

his ambassadors of suche accidents as be of any note and worthy reporting, amongst all wich we weare sorry only for this last touching his sonne, and yet we trust the king wisdom will appeare such as for the reformacion of any thing amisse in the prince his sonne. It shall appeare to have beene a very good fortune for his sonne to have received reformacion by so deere and good a father....» (*State paper Office*, papiers d'Espagne.)

La minute de cette lettre est datée du 25 janvier 1567 (1568, n. st.) ; mais ce doit être une erreur de celui qui a écrit la date : les communications entre Madrid et Londres étaient très-lentes en ce temps, et l'ambassadeur de Philippe II près la reine Élisabeth ne put remplir la commission dont il était chargé pour elle qu'à la fin de février ou au commencement de mars. La lettre de la reine doit donc être de ce dernier mois.

1. « .... Non può cader in mente d'alcuno... che questo effecto non sia stato fatto da Vostra Maestà anco per beneficio particolare di Sua Altezza... » (Lettre du 6 mars 1568.)

2. Lettre de Chantonay à Philippe II, du dernier février 1568. (*Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 8.)

trouvaient hors d'état de lui en fournir, l'impression qu'il avait reçue d'une nouvelle à laquelle il était si peu préparé, devint plus vive encore. Il voulut qu'il ne fût rien dit à l'impératrice avant qu'elle eût soupé. Le repas fini, il passa avec elle dans sa chambre, où les ambassadeurs les suivirent. Là Chantonay et Venegas instruisirent l'impératrice de l'événement du 18 janvier. Marie en témoigna une peine égale à celle de son époux. Don Carlos eût été leur propre fils, que l'un et l'autre ne se fussent pas montrés plus affligés : l'impératrice dit cependant que le roi, étant père, savait ce qu'il faisait, et qu'on devait croire que ce qu'il faisait c'était pour le bien du prince [1]. A quelques jours de là eurent lieu à la cour les noces d'une des filles du baron de Polweiler, qui était attachée à la maison de l'impératrice ; l'empereur ne voulut pas permettre qu'il y eût, à cette occasion, des danses ni d'autres divertissements [2].

En Allemagne, la nouvelle de l'emprisonnement de don Carlos fut le sujet d'une foule de commentaires : dans tous les États protestants, on se persuada que ce prince avait été arrêté pour son penchant au luthéranisme [3].

L'empereur et l'impératrice répondirent au roi le 28 février. La lettre de Maximilien n'est conservée ni au dépôt de Simancas ni dans les Archives impériales, à Vienne ; nous n'en avons que la substance [4]. L'empereur, en témoignant à

1. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 8.

2. *Ibid.*

3. « .... Verdaderamente es cosa grande lo que esta incertidumbre ha causado de discursos universalmente. Todos los hereges de Alemânia publican que es por lo de la religion ; los otros andan segun sus sentidos... » (*Ibid.*)

4. Dans une note intitulée *Puntos de cartas del emperador y emperatriz y Dietristan*, qui est aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 638, et dont voici les termes :

« El emperador, en carta de 28 de febrero, escribe de su mano lo mucho

son beau-frère le chagrin qu'il ressentait de l'affaire du prince, ne lui cachait pas qu'il eût désiré en recevoir une explication plus catégorique, afin de ne pas laisser le champ si libre aux discoureurs. Il le priait de lui donner son avis sur le mariage de l'archiduchesse Anne. Les réticences dont Philippe II avait usé avec lui étaient particulièrement sensibles à Maximilien [1] ; il n'en fit néanmoins rien paraître dans sa réponse.

Celle de l'impératrice a été publiée ; elle est conforme à ce qu'on connaît du caractère et de la piété de cette princesse : Marie d'Autriche exprime au roi catholique sa peine de la détermination à laquelle il s'est vu forcé de recourir, ses vœux pour qu'elle ait un résultat satisfaisant, et son regret de ne pouvoir y contribuer que par ses prières. S'occupant, après cela, des deux archiducs ses fils, elle remercie le roi de la faveur qu'il leur fait en les retenant auprès de lui, et en écartant par là le danger que courrait le salut de leurs âmes : considération qui, à ses yeux, domine toutes les autres. Aussi

que sentió lo del príncipe, aunque quisiera mas claridad, por no dejar la rienda tan suelta à los discursos. Pide á Su Magd parecer en lo de la princesa Ana, porque se sabe de acá habrá de parar en Francia, y hasta saber esto, no podrá concluir lo de Portugal, porque está en no dejar atrás la mayor... »

1. L'envoyé de Savoie à Vienne, Baldassaro Ravoyra della Croce, écrivait au duc Emmanuel-Philibert, le 4 mars 1568 : « È una gran compassione di vedere l'affanno che si piglia l'imperatore e l'imperatrice per la » detencione del principe di Spagna, vedendosi allongar e forse andar in » fumo il matrimonio della principessa primogenita loro figlia, e massimè » che sin ora non si sa la causa; e Sua Maestà si è dignata dirmi che il » re di Spagna, col primo corriere, gli scrisse solamente che haveva dete- » nuto il principe suo figliuolo per importantissima causa, e che di essa » gli haverebbe dato conto fra pochi giorni con corriere expresso, il quale » però non è mai comparso. Per il che ieri S. M. spedì un corriere al detto » re, per chiarirsi del tutto... » (Arch. de cour et d'État, à Turin.)

Le courrier dont parle l'envoyé de Savoie dans ces dernières lignes, était porteur des lettres de l'empereur et de l'impératrice du 28 février.

n'était-ce point parce que l'archiduchesse Anne se serait assise sur le trône d'Espagne, qu'elle eût été heureuse de la voir unie à don Carlos, mais parce qu'elle aurait vécu dans ce royaume ; et elle est convaincue que si l'empereur n'y mettait obstacle, elle trouverait sa fille disposée à y aller maintenant, pour entrer en quelque monastère [1]. En tenant ce langage, la pieuse Marie était-elle l'interprète fidèle des sentiments de la jeune princesse ? Il est permis d'en douter, quoique des documents authentiques attestent la profonde douleur qui s'empara de l'archiduchesse à la nouvelle du malheur de son fiancé [2].

Philippe comprit qu'avec l'empereur et l'impératrice il lui était impossible de s'en tenir aux termes vagues dans lesquels il leur avait annoncé la réclusion de son fils. Il leur écrivit donc, de nouveau, à tous les deux.

Dans sa lettre à Maximilien, il s'énonçait ainsi, après lui avoir recommandé de garder pour lui seul et pour l'impératrice ce qu'il allait lui dire :

« Les défauts que, pour mes péchés, Dieu a voulu qu'il y eût en la personne du prince, sous le rapport de son intelligence comme sous celui de son naturel, se sont, dans le cours de sa vie et jusqu'au moment actuel, manifestés et confirmés de telle manière, et l'on en a acquis une si longue et si particulière expérience, que depuis longtemps j'étais convaincu d'une chose : c'était que, pour remplir mes obligations envers Dieu et mes royaumes, il me faudrait en venir à l'enfermer. J'ai pourtant différé de le faire par amour paternel, par le désir de justifier entièrement

1. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 5.

2. Voy., dans *Quellen*, etc., p. 213, la lettre de Dietrichstein à Maximilien II, du 22 avril 1568.

cette mesure, et pour n'avoir pas à me reprocher d'avoir négligé aucun moyen d'amendement ni aucun remède.

» Quand même j'eusse été disposé à tolérer et dissimuler les inconvénients qui pouvaient résulter de ces défauts du prince pendant ma vie, inconvénients qui n'auraient pas été peu nombreux ni d'une médiocre conséquence, et ne m'auraient pas causé peu d'inquiétude, de contrariété et de trouble, ceux qui en seraient résultés à ma mort, lorsque le prince aurait été appelé à me succéder, paraissaient devoir être si graves et si préjudiciables à la chose publique, qu'il était de toute nécessité de les prévenir : en temporisant davantage et en ne prenant pas la mesure qui a été mise à exécution, tout ce que j'aurais prescrit plus tard, non-seulement n'aurait pas été un remède suffisant, mais encore aurait causé peut-être une perturbation plus grande.

» Cette première mesure, ayant été reconnue nécessaire, aura pour conséquences les autres dispositions requises en un cas de cette nature, s'il paraît être besoin et si l'on juge convenable d'en venir à une déclaration et détermination. Alors on procédera avec la maturité de conseil et de délibération, avec l'austérité, la solennité et le bon ordre qu'une telle affaire exige, et cela ne laissera pas que d'entraîner quelque délai. J'aurai soin de tenir Votre Altesse au courant de ce qui se passera, comme je le dois faire de toutes mes choses, spécialement lorsqu'elles sont de l'espèce et de l'importance de celle-ci.

» Ce qui vient d'être dit expliquera clairement et ouvertement à Votre Altesse la résolution que j'ai prise et le but où elle tend. Elle verra par là que la réclusion du prince n'a été motivée ni par quelque délit commis contre moi, ni par des torts en matière de religion; que ce n'est pas non plus

un moyen mis en pratique pour son amendement, car on n'en pouvait concevoir l'espérance, ses défauts procédant de sa nature et ayant augmenté avec l'âge ; enfin que CE QUI A ÉTÉ FAIT N'EST PAS TEMPORAIRE, ET NE DOIT AUCUNEMENT ÈTRE CHANGÉ DANS LA SUITE [1]. »

Philippe ajoutait qu'il avait eu l'intention de mener le prince aux Pays-Bas, afin que l'empereur le vît, l'entendît et le jugeât par lui-même, mais qu'il avait abandonné ce dessein, à cause des complications qui auraient pu en sourdre, et surtout pour éviter à son beau-frère la peine que cette entrevue lui aurait fait éprouver [2]. Il manifestait son regret de la rupture du mariage projeté entre le prince et l'archiduchesse Anne. Il conseillait à l'empereur d'accueillir pour sa fille la demande du roi de France ; la reine mère lui avait écrit avec instance afin qu'il s'y employât, et il avait promis de le faire. Il l'engageait aussi à conclure le mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec le roi de Portugal. Enfin il remerciait son beau-frère d'avoir trouvé bon que les archiducs Rodolphe et Ernest, qu'il aimait comme ses propres fils, restassent encore à sa cour [3].

A sa sœur, Philippe marquait sa gratitude des consolations

1. « ..... Lo que se ha hecho no es temporal, ni para que en ello adelante haya de haver mudança alguna... » La lettre de Philippe II à l'empereur, écrite de sa main, comme celle qu'il adressait à l'impératrice, était datée du 19 mai. Il y en a, aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 150, une minute ou plutôt un brouillon fait par le secrétaire d'État Zayas et chargé de ratures. L'original n'est pas conservé aux Archives impériales, à Vienne, mais elles en renferment une traduction allemande. En comparant cette traduction avec le brouillon de Zayas, on voit qu'il avait été fait à celui-ci plusieurs additions. Pour le surplus, le fond des deux textes est le même. Dans l'extrait que nous donnons, nous avons suivi de préférence le texte espagnol, comme reproduisant plus littéralement la pensée du roi.

2. Tout ce passage manque dans le brouillon de Simancas.

3. Ce passage relatif aux archiducs manque aussi dans le brouillon de Simancas.

qu'elle lui envoyait et des prières qu'elle voulait bien adresser au ciel pour lui : « Votre Altesse — lui disait-il — étant » une grande servante de Dieu, j'ai toute confiance que ses » prières seront très-agréables à Sa Divine Majesté. » Il s'abstenait de l'entretenir de l'affaire du prince, en se référant, sur ce point, au contenu de sa lettre à l'empereur, pour n'avoir pas deux fois le déplaisir de parler de choses aussi pénibles, et pour épargner à sa sœur celui de les lire deux fois elle-même [1]. « J'ai voulu — poursuivait-il — en » communiquer si particulièrement à Vos Altesses et leur » ouvrir mon cœur, afin de satisfaire à ce qu'exige notre » étroite parenté ; avec aucun autre je n'ai à m'expliquer de la » sorte dans une affaire d'une telle nature et de père à fils. » Il assurait au surplus l'impératrice qu'on avait et qu'on aurait de la santé, du service et du traitement du prince, tout le soin convenable, sous le rapport du corps aussi bien que sous celui de l'âme [2].

On aura remarqué que la lettre de Philippe II à l'empereur Maximilien, postérieure de dix jours à celle qu'il avait écrite au pape, est au fond de la même teneur, mais qu'il y fait connaître d'une manière bien plus positive ses intentions à l'égard de son fils.

Ce fut le 21 juin que les lettres du roi Philippe parvinrent à Vienne ; l'empereur et l'impératrice les attendaient avec une impatience extrême [3]. Chantonay s'empressa de délivrer à l'empereur celle qui lui était destinée ; Maximilien s'en

1....., Que pues la materia es de tanto disgusto, no lo he querido repetir en esta, por no le recivir yo dos veces ni darlo á V. A., sino remitirme á aquello... (Lettre du 19 mai 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 150.)

2. *Ibid.*

3. « ....El emperador y la emperatriz están con grandissimo deseo esperando la venida del correo.... » (Lettre de Chantonay à Philippe II, du 12 juin 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 658.)

montra médiocrement satisfait [1]. La réclusion de don Carlos lui tenait au cœur, tant pour l'affection qu'il portait à ce prince que par rapport aux changements qu'elle allait amener dans les affaires publiques. Il dit, à plusieurs reprises, à Chantonay, que, si la situation de l'Allemagne le lui permettait, jamais de sa vie il n'eût fait rien aussi volontiers que de prendre la poste et d'aller trouver le roi son beau-frère, afin d'en conférer avec lui. Il revenait là-dessus chaque fois que Chantonay ou Venegas lui parlait du mariage de la princesse Anne avec le roi de France : il accueillait froidement les ouvertures qui lui étaient faites en vue de ce mariage, voulant par là témoigner les sentiments qu'il conservait au prince d'Espagne, et faire voir qu'il ne donnerait sa fille à un autre que de mauvaise grâce et en quelque sorte par force, pour ne pas déplaire au roi catholique [2].

Les ambassadeurs espagnols ne cessaient cependant d'insister afin d'avoir de lui une réponse formelle. Le comte de Fiesque, qui représentait Charles IX à Vienne, y travaillait de son côté ; mais Maximilien ne pouvait se résoudre à renoncer à une union qu'il avait tant désirée. Enfin il déclara à Chantonay qu'il allait faire partir quelqu'un pour Madrid, qui traiterait en détail avec le roi de l'affaire du prince et de plusieurs autres ; qu'il espérait en Dieu que le tout s'arrangerait ; qu'il ferait au roi des ouvertures telles que son

1. Il est intéressant de constater les impressions de la cour de Vienne à cette époque. L'envoyé de Savoie écrivait à son maître, le 24 juin : « È » giunto finalmente un altro corriere di Spagna, il quale, per quanto s'in- » tende, par che tandem habbi portato nuove della causa della detencione » del principe, la quale dicono che sarà perpetua, e dicono non esservi » altra causa, eccetto che è pazzo del tutto, e che mosso da pazzia insa- » nabile, ha machinato contro la vita del re suo padre... » (Arch. de cour et d'État, à Turin.)

2. Lettre de Chantonay à Philippe II, du 16 juillet 1568, dans la *Coleccion de documentos inéditos,* etc., t. XXVII, p. 24.

beau-frère ne saurait avec raison les rejeter; qu'il était obligé d'agir ainsi par sa parenté avec le prince et l'attachement qu'il lui avait voué [1]. Chantonay ne négligea rien pour le faire changer d'avis : il se prévalut des instructions que lui et Venegas avaient reçues; il allégua le refus essuyé par la reine douairière de Portugal, qui avait voulu se rendre elle-même en Castille [2]; il dit que Dieu savait à quel point tous les Espagnols souhaitaient l'élargissement du prince, mais que, si d'importantes raisons commandaient de le remettre à une autre époque, l'envoi, par l'empereur, d'une personne expresse, en opposition à la volonté du roi, aurait peut-être un résultat tout différent de celui qu'il désirait : en effet, au cas que l'intercession de Sa Majesté Impériale ne fût point accueillie, le roi se verrait en certaine manière empêché de faire de lui-même, plus tard, ce qu'il aurait refusé de faire maintenant. Chantonay dit encore qu'il paraîtrait étrange à tout le monde que l'empereur eût eu si peu de crédit auprès de son beau-frère. Ces raisons ne convainquirent pas Maximilien. Il y répliqua en souriant et en se montrant plein de confiance dans le succès des négociations qu'il allait entamer [3].

C'était sur son propre frère, l'archiduc Charles, que l'empereur avait jeté les yeux pour l'ambassade qu'il voulait

1. « .... Que estaba determinado de enviar una persona que muy á la larga pudiese tratar con V. M. sobre lo del príncipe y otros particulares; y esperaba en Dios que para todo se hallaria medio y abertura, y que S. M. I. abriria caminos por los cuales V. M. con mucha razon hubiese de mudar su determinacion; y enfin no podria dejar de hacer lo que le obligaba el deudo y amor que tiene con el príncipe, y esto habia de pasar adelante en todo caso... » (Lettre de Chantonay à Philippe II, du 28 juillet : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 658.)

2. Voy. p. 409.

3. « .... Respondió siempre sonriendo, y mostrando esperanza cierta del buen suceso de su determinacion... » (Lettre de Chantonay du 28 juillet.)

envoyer à Madrid; il ne pouvait montrer d'une façon plus significative l'importance qu'il y attachait. Il donna avis de sa détermination au roi Philippe par la lettre autographe suivante :

« Sire, la lettre de Votre Altesse que m'a apportée ce courrier m'a fait éprouver la même satisfaction que je ressens ordinairement de toutes les siennes. Je n'ai pu cependant me décider qu'aujourd'hui sur la réponse que j'y donnerais : car, considérant quelques raisons qui ont mû Votre Altesse dans la détermination qu'elle a prise à l'égard de son fils, et l'intention qu'elle paraît avoir de ne pas s'arrêter là, et la peine qu'il semble que cela doive lui causer, j'en ai eu tant de chagrin que, je l'assure à Votre Altesse, je voudrais me mettre à l'instant même en chemin pour aller la voir et m'en entretenir longuement avec elle. Malheureusement les occupations que j'ai, et le mauvais état où sont toutes les affaires d'ici, ne me permettent pas de m'éloigner sans de notables inconvénients ; ma présence à Vienne est d'ailleurs nécessaire pour les affaires des Pays-Bas, dans lesquelles, comme dans toutes, je désire être utile à Votre Altesse. J'ai en conséquence résolu de lui envoyer, en mon nom, mon frère Charles, qui est ma chair et mon sang, et qui, quoique jeune [1], s'acquittera bien de ce dont je le chargerai. Il m'a paru que je ne pouvais faire moins pour remplir mes obligations envers Votre Altesse et envers moi-même. Je n'occasionnerai aucun déplaisir à Votre Altesse, car mon but n'est que de la servir ; c'est pourquoi j'ai persisté dans mon dessein malgré les objections pressantes de Chantonay et de Luis Venegas. Comme mon frère partira sous peu de jours, je m'en remets à ce que j'écrirai par lui touchant les mariages de France

1. Il avait alors vingt-huit ans, étant né en 1540.

et de Portugal, suppliant Votre Altesse de s'employer afin que l'un et l'autre se suspendent jusqu'alors... De Vienne, le 27 juillet.

» Bon frère de Votre Altesse,

» MAXIMILIEN. [1]»

Le départ de l'archiduc ne put s'effectuer aussitôt que l'annonçait cette lettre. Il était enfin fixé au 4 septembre : quelques jours auparavant, on reçut à Vienne la nouvelle de la mort de don Carlos [2]. Cet événement dérangeait les combinaisons de la cour impériale ; mais il ne lui faisait que plus sentir l'importance de se concerter avec le roi d'Espagne pour l'établissement des archiduchesses Anne et Élisabeth. Maximilien, d'ailleurs, avait d'autres et de très-graves questions à discuter avec son beau-frère. L'Allemagne entière était révoltée contre les actes arbitraires et les exécutions sanglantes dont le duc d'Albe donnait le spectacle dans les Pays-Bas : les électeurs venaient de se réunir et de réclamer l'intervention de l'empereur, comme chef de la nation germanique, en faveur de ces malheureuses provinces ; ils avaient mis à sa disposition leurs fortunes, leurs vies, prêts à tout sacrifier pour la délivrance d'un pays aux intérêts duquel les liaient une commune origine et les trans-

1. Cette lettre, écrite en espagnol, est dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 36.

2. « .... Alli 4° di questo doveva partire per Spagna l'arciduca Carlo : verò si è ritardata la partita, e forse anderà nulla, per la nuova, che portò l'altro hieri solamente un corriere, della morte del principe di Spagna, la quale è stata infinitamente sentita e pianta da molti, ma soprattutto dall' imperatrice. Sua Maestà si è subito ritirata due leghe discosto da quivi, dove dicesi che starà tre giorni.... » (Lettre de l'envoyé de Savoie au duc Emmanuel-Philibert, écrite de Vienne, le 2 septembre 1568, aux Archives de cour et d'État, à Turin.)

actions diplomatiques qui l'avaient incorporé à l'Empire [1]. Sous peine de perdre toute popularité en Allemagne, il fallait que Maximilien donnât suite à ces remontrances. Il persista donc dans la résolution d'envoyer l'archiduc Charles en Espagne. Ce prince se mit en route le 22 octobre, et arriva à Madrid le 10 décembre [2]; on ne voyageait pas vite en ce temps-là. Pendant qu'il était en chemin, l'empereur apprit la mort de la reine Élisabeth de Valois [3]. La conclusion définitive du mariage de la princesse Anne avec Charles IX, et de la princesse Élisabeth avec don Sébastien, formait le point principal des instructions de l'archiduc; Maximilien le chargea, dès ce moment, d'offrir au roi Philippe, pour lui-même, la main de l'aînée de ses filles [4]. Rien ne s'accordant plus avec les désirs propres du roi [5], l'archiduc réussit aisé-

1. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, p. 38.

2. *Ibid.*, pp. 45, 66.

3. Elle était morte le 3 octobre.

4. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. II, p. 68.

5. Catherine de Médicis avait à peine été informée de la mort de sa fille, qu'elle avait songé à offrir au roi d'Espagne son autre fille, la princesse Marguerite. Voici ce qu'elle écrivait, le 15 novembre, à l'ambassadeur Fourquevaulx, après lui avoir dit que, toute sa vie, elle ressentirait la perte de la reine Élisabeth : « Encore que je désire, comme mère, de voir, s'il est » possible, sa sœur au mesme lieu, si est-ce que cela ne m'ostera la douleur » que j'en ressens : mais, estant mère et obligée au roy leur père comme » je suis, je doibs chercher, non pour mon réconfort (car à tant de maux » que j'ay la mort est le plus beau que je sçaurois avoir), mais pour le » bien de ce royaume à qui j'ay tant d'obligations, et la conservation de » la paix entre ces deux roys, tous les moyens pour essayer d'y parvenir. » Le 23 novembre, elle revenait sur ce sujet : « Monsieur de Fourquevaulx, » — lui disait-elle — vostre opinion est bonne de dire qu'encore que le » roy d'Espaigne veuille ma fille, qu'il nous vouldra le faire trouver bon. » Je ne me soucie de toutes leurs mines, pourveu que je feusse asseurée » qu'il l'espousât et ne nous tînt, comme l'on dit, longtemps le bec en l'eau. » Je vous prie y user des meilleurs moyens, et si dextrement qu'on ne puisse » appercevoir que rien ne vienne de nostre commandement : car les filles, » faut que soint demandées par les hommes, et non les aller offrir, et prin- » cipalement de tel lieu. Mais vous pourrez soubs main traiter cecy avec

ment dans cette négociation, tandis qu'il échoua dans celle qui avait pour but de faire cesser l'oppression sous laquelle les Pays-Bas gémissaient [1]. Et ce fut ainsi (bizarre effet des caprices du sort !) que Philippe devint, pour la deuxième fois, le mari d'une femme qui avait été destinée à son fils.

» des serviteurs en qui il se fie, et surtout vous faudroit tascher de gai-» gner l'un ou l'autre de ces trois : le cardinal (d'Espinosa), le prince d'E-» voli ou le confesseur.... » Les intrigues de Catherine n'eurent pas de succès : les ministres de Philippe II avaient déjà exprimé unanimement l'avis qu'il donnât la préférence à une fille de l'empereur sur la sœur du roi de France, « parce qu'il paraissait que ces filles du roi Henri tardaient beau-» coup à avoir des enfants » (*perchè pare che queste figliole del re Enrico tardino molti anni a far prole*). C'est l'archevêque de Rossano qui nous apprend cette particularité dans une lettre écrite au secrétaire d'État de Pie V, le 19 novembre (MS. X 192 de la Bibliothèque de Madrid, p. 944).

1. *Correspondance de Philippe II*, etc., t. II, p. 68.

CHAPITRE XV

Don Carlos dans sa prison. — Surveillance et régime intérieur auxquels il est soumis. — Le roi le relègue au fond d'une tour. — Il donne les autres pièces de son appartement à Ruy Gomez, qu'il appelle à remplacer le duc de Feria, et à sa femme. — De nouveaux gentilshommes sont attachés au service du prisonnier. — Adieux touchants qu'il fait à don Rodrigo de Mendoza. — Le roi licencie sa maison et dispose de ses chevaux. — Désespoir de don Carlos; il essaye de se faire mourir d'inanition, et reste cinquante heures sans prendre d'aliment. — Les médecins le croient perdu. — Assertion de Cabrera, que Philippe II vit et conforta son fils, réfutée par des témoignages irrécusables. — La nature est plus forte que don Carlos; il mange, et sa santé devient meilleure qu'auparavant. — Règles minutieuses prescrites par le roi pour mieux assurer la garde de son fils. — Don Carlos, de plus en plus préoccupé du dessein de se détruire, avale un diamant qu'il portait au doigt; mais il le rend. — A l'approche de Pâques, il désire se confesser et recevoir la communion, que fray Diego de Chaves lui donne, après y avoir été autorisé. — Amendement qu'on remarque dans ses sentiments et dans ses paroles. — Espoir, conçu par quelques personnes, d'une réconciliation du fils avec le père, et qui ne se réalise pas. — Explication que Philippe II donne à l'impératrice, sa sœur, des devoirs religieux accomplis par le prince, et qu'il transmet également au pape. — Résignation apparente de don Carlos; il lit et écrit beaucoup. — Il en revient à l'idée de se détruire. — Examen des causes attribuées, dans la relation rédigée par ordre du roi, à la maladie et à la mort de son fils. — Observation de M. de Castro; autorités citées par lui sur l'usage de la glace au seizième siècle. — Témoignages authentiques de la grande consommation de neige que don Carlos faisait avant sa réclusion. — Paroles d'une personne du palais à l'ambassadeur de Venise. — Reproche qui peut être adressé à Philippe II. — Comment il y répond d'avance dans les instructions transmises à ses ambassadeurs. — Maladie de don Carlos; ce qui la cause. — Il ne veut prendre aucun des remèdes qu'ordonnent les médecins. — État désespéré où il est réduit. — Il se confesse. — Il demande à voir son père, qui a la cruauté de lui répondre par un refus. — Prétendue bénédiction que le roi aurait donnée à son fils. — Don Carlos dicte ses dernières volontés. — Il dispose de quelques joyaux et d'autres

objets précieux qui lui appartiennent. — Sa dévotion à saint Jacques de Compostelle. — Circonstances de sa mort : il pardonne à ceux qui l'ont fait enfermer. — Le roi ordonne que le soir même son corps soit déposé au monastère de Saint-Dominique. — Détails sur cette cérémonie funèbre : ouverture du cercueil, qui est renouvelée deux fois depuis. — Retraite de Philippe à l'Escurial. — Obsèques à Madrid et dans les États dépendants de la monarchie espagnole. — Honneurs rendus à Lisbonne à la mémoire du prince défunt. — Funérailles à Rome et à Paris : démonstrations de Pie V et de Catherine de Médicis ; embarras des ambassadeurs de Philippe dans ces deux cours. — Douleur que la mort de don Carlos cause en Espagne. — Paroles notables du duc de l'Infantado à l'ambassadeur de Venise. — Jugement de Cabrera sur ce prince. — Opinion de M. Lafuente. — Paroles de fray Diego de Chaves au baron de Dietrichstein. — Expressions de Brantôme. — Accusations contre Philippe II auxquelles donne lieu la mort de don Carlos. — Peu de cas qu'elles méritent. — Philippe cependant ne saurait être tenu pour tout à fait innocent de la mort de son fils.

Nous avons laissé don Carlos au moment où le roi venait de l'arrêter et de le placer sous la garde du duc de Feria, à qui Ruy Gomez, le prieur don Antonio de Tolède, Luis Quijada, le comte de Lerma et don Rodrigo de Mendoza devaient prêter leur concours.

La nuit qui suivit l'emprisonnement du prince, Feria, Lerma et Mendoza veillèrent dans sa chambre. Les trois autres veillèrent la nuit suivante. Le roi leur adjoignit les majordomes de son fils, don Fadrique Enriquez de Guzman et don Juan de Velasco. Les surveillants furent ainsi au nombre de huit, qui se relevaient à tour de rôle, par deux, de six en six heures. Nul des serviteurs de don Carlos, à l'exception de ceux qui viennent d'être nommés, n'eut la permission d'approcher de la pièce qu'il occupait. La table était dressée par Lerma et Mendoza ; les majordomes allaient chercher les mets, qui étaient découpés avant qu'on les présentât au prince, afin qu'il n'eût pas besoin de couteau [1].

1. L'archevêque de Rossano prétend même qu'on ne lui donnait pas de fourchette : « Tutto trinciato, » — dit-il dans sa lettre du 4 février — « per » non haverli a mandare cortello, forchetta o simil cosa. »

Tous les gentilshommes qui étaient préposés à la garde de sa personne avaient soin, avant d'entrer chez lui, de quitter leur épée et leur poignard : ainsi l'avait ordonné le roi. Pendant huit jours, le fils du monarque de l'Europe qui attachait le plus d'importance à la pratique des devoirs religieux, se vit privé de l'office divin[1].

Le 25 janvier, le roi appela Ruy Gomez à remplacer le duc de Feria dans la direction du service de surveillance que la réclusion du prince rendait nécessaire. Le même jour, don Carlos fut prévenu qu'il allait changer de logement. Il habitait, au palais[2], dans un des entre-sols ; au bout de son appartement était une tour qui avait une seule issue et une fenêtre unique : ce fut cette tour qu'on lui assigna pour prison. La fenêtre fut grillée de manière à ne laisser pénétrer le jour que par en haut. Un grillage fut aussi placé devant le foyer de la cheminée, afin d'empêcher le prisonnier de se jeter dans le feu, s'il lui en prenait fantaisie[3]. On pratiqua, dans la muraille, une ouverture, garnie d'un treillis de bois, au moyen de laquelle il pût assister à la messe, qui serait célébrée pour lui en une pièce attenante[4]. Les autres chambres dont était formé l'appartement de don Carlos furent données à Ruy Gomez ; il s'y établit

1. *Relacion histórica*, etc. — Lettre de Leonardo de Nobili, du 25 janvier 1568. — Lettre de Marcantonio Sauli, de la même date. — Lettre de Dietrichstein, du 21 janvier, dans *Quellen*, etc., p. 201.

2. Ce palais, qui avait été considérablement agrandi par Charles-Quint, fut dévoré par les flammes dans la nuit du 24 décembre 1734. Il est assez singulier qu'on n'en possède de représentation ni de description bien exacte. Voy. *Diccionario geográfico-estadístico histórico de España*, par Madoz, t. X, 1847, p. 759.

3. « Intendo che han posto como una ferrata al foco della sua camera, acciò S. A. non possi accostarsi con tutta la persona ad esso. » (Lettre de Sigismondo Cavalli, du 11 février 1568.)

4. « .... In una stanza assai luminosa con finestra ferrata e una cappella di fuori per la sua messa.... » (Lettre de Nobili, du 16 février 1568.)

avec sa femme[1]. A l'exception du comte de Lerma, aucun de ceux qui avaient été attachés à la maison du prince, pas même Luis Quijada, cet ancien compagnon de Charles-Quint au monastère de Yuste[2], ne resta employé auprès de lui : le roi supposait-il, comme le donne à entendre un historien, qu'il y en eût, parmi eux, qui avaient été initiés aux projets de son fils, ou qui lui étaient trop dévoués[3] ? Indépendamment du comte de Lerma, cinq gentilshommes furent mis sous les ordres de Ruy Gomez pour la garde et le service du prince : c'étaient don Juan de Borja, frère du duc de Gandia, don Rodrigo de Benavides, frère du comte de Santisteban, don Gonzalo Chacon, frère du comte de la Puebla de Montalvan, don Juan de Mendoza et don Francisco Manrique[4].

Quand Ruy Gomez, par le commandement du roi, donna connaissance de ces dispositions à don Carlos, le malheureux prince lui dit ces seules paroles : « Et don Rodrigo de » Mendoza, mon ami, Sa Majesté me le retire aussi ? » —

1. Ruy Gomez n'habitait plus le palais depuis le mois d'août 1567; il l'avait quitté alors, à la suite de la perte d'une fille âgée de douze mois, et s'était établi dans une maison que Gonzalo Perez lui avait laissée par testament. (Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 21 août 1567.)

2. On crut que Quijada était tombé en disgrâce pour son attachement à don Carlos. Cependant le roi le nomma, au mois de mai 1568, président du conseil royal des Indes. (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 11 mai 1568.)

3. « Se le apartaron algunos de los criados que mas familiarmente le servian, que ántes eran instrumento para aguzarle en sus deseos y apétitos, que para apartarle dellos. » (Herrera, *Historia general del mundo*, t. I, liv. X, chap. II.)

4. Lettre de Nobili, du 25 janvier 1568. — Lettre italienne anonyme écrite de Madrid, le 26 janvier. — Lettre de Cavalli, du 27 janvier. — Lettre de Tisnacq à Viglius, du 31 janvier. — Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février. — Lettre d'Hopperus à Viglius, du 7 février, dans *Joach. Hopperi ad Viglium Epistolæ*, p. 156. — *Avviso d'un Italiano platico y familiar de Ruy Gomez.* — *Ragguaglio della prigionia del principe don Carlos.*

» Oui, monseigneur, » répondit Ruy Gomez. Don Carlos fit venir Mendoza, et l'ayant pris dans ses bras : « Don Ro-» drigo, lui dit-il, je regrette de ne vous avoir pas témoigné, » par des actes, l'affection que je vous porte et que j'aurai » toujours pour vous. Plaise à Dieu que je sois un jour en » situation de pouvoir vous en donner des marques ! » Alors, les yeux remplis de larmes, il l'étreignit de façon qu'on eut beaucoup de peine à l'en séparer. Il n'y avait que peu de mois que don Rodrigo de Mendoza était attaché à sa personne; mais il avait reconnu dans ce jeune gentilhomme de la noblesse d'âme, de la courtoisie, une intelligence élevée, et il avait conçu une vive estime pour lui [1].

Dans le même temps qu'il reléguait son fils en une tour du palais, Philippe II licenciait sa maison et disposait des chevaux de son écurie [2]. Une partie de ses officiers, es gentilshommes de la bouche notamment, ainsi que Martin de Gaztelú, son secrétaire, passèrent au service du roi [3].

Ces mesures ne pouvaient guère laisser de doute à don Carlos sur le sort qui lui était réservé. L'infortuné jeune homme s'abandonna au désespoir et résolut de mourir, disant qu'un prince outragé et déshonoré ne devait plus vivre [4]. Comme il n'avait point d'armes ni aucun instrument à l'aide duquel il eût le moyen de se donner la mort,

1. *Avviso d'un Italiano platico*, etc.

2. « S. M. a licencié jà comme toute sa maison : dont beaucoup auront aussy ceste particulière cause de regret. » (Lettre de Tisnacq à Viglius, du 31 janvier 1568.)

3. Lettres de Nobili, des 25 et 27 janvier 1568. — Lettre de Marcantonio Sauli, du 25 janvier. — Lettres de Cavalli, des 27 janvier et 11 février. — Lettre de Tisnacq, du 31 janvier. — Lettre de l'archevêque de Rossano, du 4 février. — Lettre de Fourquevaulx, du 5 février.

4. « .... Deliberò di voler morire, con dir che un principe affrontato e vergognato non doveva più viver..... » (Lettre de Cavalli, du 24 juillet 1568.)

il essaya de se faire périr d'inanition[1]. Bientôt il devint d'une maigreur effrayante; ses yeux s'enfoncèrent dans leurs orbites; il ne dormait plus[2]. Dans les derniers jours de février, il resta cinquante heures sans vouloir prendre d'aliments. Il fut réduit par là à un état de consomption tel que les médecins regardèrent sa fin comme prochaine[3].

Si l'on s'en rapportait à Cabrera, Philippe II, en ce moment, serait allé voir et conforter son fils[4]. Le bruit de cette visite fut, en effet, répandu à la cour, et plusieurs des ambassadeurs étrangers s'en rendirent l'écho dans les dépêches qu'ils adressèrent à leurs gouvernements[5]. Il était cependant contraire à la vérité. D'après un témoignage qui ne saurait être suspect, celui de l'ambassadeur de Venise, Philippe ne visita point son fils; il ne souffrit même pas qu'on lui portât des consolations, et, lorsqu'on lui annonça que don Carlos se refusait obstinément à manger, il répon-

1. « .... Non havendo arme nè modo con che si potesse amazzare, si risolve di farlo per via di fame.... » (Lettre de Cavalli, du 24 juillet.)

2. Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 18 février 1568.

3. « .... Mercoledì sera, a mezza notte, S. M. l'andò a vedere, dopo esser egli stato cinquanta ore senza voler mangiare, talchè i medici ne dubitavano. » (Lettre de Nobili, du 2 mars 1568.) — Cavalli écrit aussi le 2 mars : « Il principe di Spagna,.... vedendo la cosa andar alla lunga con » la solita strettezza, si ha posto in gran disperatione, e spesso entra » in humor di non voler mangiar, e è stato tal volta doi giorni senza pi» gliar cibo. » — Et Fourquevaulx, le 9 mars : « Le prince s'est trouvé » mal quelques jours, sans vouloir manger ne rien prendre, jusques à tant » que son père, comme l'on dict, l'est allé visiter un matin, deux heures » devant jour. » — Cabrera dit que don Carlos fut trois jours sans manger : « Desanimado como dexado de la esperança de libertad, estuvo tres » dias tan sin comer, con profunda melancolia, que ya cási le tenia la mi» tad de la muerte. » (*Felipe II*, liv. VIII, chap. v, p 496.)

4. »..... Le visitó y confortó el rey. » (*Ibid.*)

5. Voy. les extraits des lettres de Nobili et de Fourquevaulx citées ci-dessus. — Marcantonio Sauli écrivait, de son côté, le 7 mars, au sénat de Gênes : « Intendo che, li passati giorni, il principe hebbe un poco » di male, e che il re lo visitò. »

dit : « Il mangera bien, quand la faim le pressera [1]. » Les mêmes diplomates qui d'abord avaient fait mention de la visite du roi revinrent, dans des dépêches postérieures, sur ce qu'ils en avaient dit, soit pour n'en parler plus qu'en des termes dubitatifs [2], soit pour déclarer explicitement qu'elle n'avait pas eu lieu [3].

La nature vainquit don Carlos, et la faim fut plus forte que sa résolution : il mangea [4]. Il arriva alors que sa santé devint meilleure qu'elle ne l'était auparavant ; car, comme il avait le corps plein d'humeurs, par suite des désordres de bouche auxquels il se livrait d'habitude, cette abstinence prolongée qu'il venait de s'imposer produisit sur son organisme des effets salutaires [5].

Les prévisions du roi se trouvaient ainsi réalisées. Pour montrer, d'une manière plus manifeste encore, qu'il était peu touché du désespoir de son fils, il fit, le 2 mars, un règlement destiné à assurer mieux la garde du prince, en

1. « Con tutto ciò il re non ha voluto che se faci niuna dimostrazione » per consolarlo, nè patisse che alcun lo visiti fuorchè li ordinarj ; e quando » li è detto che non vol mangiar, non dice altro senon che mangiarà » quando haverà fame.... » (Lettre de Cavalli, du 2 mars 1568.)

2. Dans un duplicata de sa lettre du 7 mars, expédié le 10, Sauli ajouta de sa main les mots suivants au passage que nous avons cité dans la note 5 de la page 452 : « Ma non l'ho poi verificato. » — Nobili écrivit, le 30 mars, à Côme de Médicis : « Scrissi altra volta a V. E. che S. M. era stata da » lui, e me l'aveva detto uomo digno di fede ; ma io non ne ho avuto poi » riscontro tale che io lo possa accertare. »

3. « Il fut bruit que le roy son père l'avoit esté visiter un bon matin. J'ai sceu depuis le contraire, et qu'il ne passa plus avant que la chambre de Ruy Gomès : car de là il pouvoit ouyr clairement et croy que veoir aussi ledict prince. » (Lettre de Fourquevaulx, du 26 mars, à Charles IX.)

4. «.... Finalmente, astretto dalla fame, si pose a mangiar... » (Lettre de Cavalli, du 24 juillet.)

5. « .... Si avide che questa grande inedia li haveva giovato, perchè havendo lui un corpo pien di humori grossi per li molti disordini che faceva, con la dieta si venerò a consumar e risolvere.... » (*Ibid.*) — « Ledict prince se porte bien de santé, mais très-malade de contentement.... » (Lettre de Fourquevaulx, du 26 mars.)

déterminant avec précision et minutieusement les devoirs de ceux qui y étaient préposés ; ils n'avaient eu jusque-là que des instructions verbales. Ce règlement portait [1] :

Que Ruy Gomez aurait grand soin de tout ce qui concernait le service du prince, sa table, ses vêtements, la propreté de sa chambre ;

Que lui et les gentilshommes placés sous ses ordres traiteraient le prince avec le respect qui lui était dû ;

Que le prince ne pourrait sortir de sa chambre, dont la porte serait, le jour et la nuit, entre-bâillée et non fermée ;

Qu'aucun autre que les six gentilshommes désignés, le 25 janvier, pour le garder et le servir, n'entrerait dans sa chambre, sans la permission expresse du roi, à l'exception du médecin et du barbier, quand on les appellerait, ainsi que du *montero* chargé du service subalterne ;

Que le comte de Lerma, ou, à son défaut, un autre desdits gentilshommes, dormirait dans la chambre du prince ; qu'ils veilleraient à tour de rôle ; que tous seraient présents jusqu'à l'heure du coucher, afin que, si l'un d'eux était envoyé quelque part, les autres demeurassent ;

Que les ordres du prince seraient exécutés, mais qu'il ne pourrait recevoir ni donner de message hors de sa chambre sans l'autorisation du roi ; qu'il ne pourrait non plus faire de demande étrangère au service de sa personne ; que, dans le cas où il voudrait parler de son affaire, on ne lui répondrait point, parce que cela serait inutile et pourrait nuire [2],

1. Dans l'édition française de l'*Histoire de l'inquisition*, de Llorente, t. III, pp. 163 et suiv., on trouve une traduction de ce règlement, mais elle est faite avec une grande négligence.

2. « .... Escusando particularmente las (práticas) de su negocio i causa en que no se avrá de responder á lo que quisiere saber, porque no seria de efeto i podria dañar.... »

comme le lui feraient observer Ruy Gomez et lesdits gentilshommes, quand il entamerait un pareil sujet ;

Que les paroles qui se prononceraient dans sa chambre devraient être entendues de tous les présents ; qu'on ne pourrait rapporter au dehors rien de ce qu'il ferait ou dirait sans la permission ou l'ordre du roi ; que lesdits gentilshommes agiraient en cela avec beaucoup de circonspection et de prudence, sous la foi du serment qu'ils avaient prêté ; que, si quelqu'un d'eux contrevenait à cette règle, les autres, dès qu'ils en seraient instruits, seraient tenus de le dénoncer ;

Qu'ils ne porteraient ni épée ni d'autres armes ;

Que la messe serait dite pour le prince, dans l'oratoire joignant à sa chambre, par les chapelains désignés à cet effet ; qu'il l'entendrait de sa chambre même, au moyen de l'ouverture qui y avait été pratiquée, et en présence de deux desdits gentilshommes au moins ;

Qu'on lui donnerait les Heures, Bréviaires, Rosaires, qu'il désirerait avoir pour prier, ainsi que les livres de dévotion et de bonne doctrine, mais non d'autres qu'il voudrait lire ou se faire lire ;

Que les mets destinés à sa table, apportés jusqu'à la première salle par les *monteros* qui avaient été mis à la disposition de Ruy Gomez, lui seraient servis par lesdits gentilshommes, et qu'un *montero* attendrait en la seconde salle, afin de reprendre les plats ;

Que lesdits gentilshommes auraient chacun, pour leur service personnel, un seul domestique, qui devrait être digne de toute confiance.

Plusieurs autres articles concernaient les devoirs spéciaux des *monteros* et des hallebardiers.

Tout ce qui n'était pas prévu dans ce règlement était laissé à la disposition du prince d'Eboli, dont les ordres

devaient être exécutés comme ceux du roi lui-même.

L'acte contenant les instructions que nous venons de faire connaître fut lu par le secrétaire Hoyos aux gentilshommes et aux *monteros* attachés à la garde de don Carlos : tous jurèrent de s'y conformer ponctuellement [1].

Don Carlos, cependant, n'avait pas renoncé au dessein de mettre fin à ses jours ; il en était, au contraire, de plus en plus préoccupé. Il avait entendu dire que le diamant introduit dans l'estomac était un poison mortel [2] : sans réfléchir que, pour qu'il produisît cet effet, il fallait au moins qu'il fût résolu en poudre, il avala un anneau qu'il portait au doigt, et dans lequel un gros diamant en table était enchâssé. L'anneau lui sortit du corps quelques jours après, sans lui avoir occasionné aucune lésion intérieure ni aucune souffrance [3].

Ceci se passait peu de temps avant la solennité de Pâ-

1. Cabrera, *Felipe II*, liv. VII, chap. xxii, p. 476.

2. Cette opinion avait cours, en effet, au xvie siècle ; mais elle ne paraît pas avoir jamais été admise par la science. Voy. Van Helmont, *Ortus medicinæ*, et Pauli Zacchiæ *Quæstiones medico-legales*.

3. « .... Havendo sentito a dir che il diamante mangiato amazzava l'uomo, ne ingiotì uno che portava in dito legato in annello ; ma per esser cosa soda, e non in polvere, in due giorni li uscì del corpo senza nocerli in parte alcuna.... » (Lettre de Sigismondo Cavalli, du 24 juillet 1568.) — Fourquevaulx, dans une lettre du 26 mars à Charles IX, parle aussi du diamant avalé par don Carlos ; mais, moins bien informé que Cavalli, il en parle comme d'une des extravagances qui étaient habituelles au prince, et prétend qu'il garda le diamant dans le corps durant dix-sept jours, ce qui n'est certes pas vraisemblable. Voici comment il s'exprime : « Au regard » du prince d'Espaigne,.... il luy eschappe tous les jours de faire quelque » folie. Il tenoit naguères et avoit mis en sa bouche un sien gros diamant » en table qu'il porte en l'un de ses doigts, et sans qu'il s'en prînt garde, » il avala ledict anneau comme une pillule ; puis a esté un nombre de jours » à le chercher et songer ce qu'il en pouvoit avoir fait. Finallement on a » deviné ce qui estoit, pour ce que, une fois, il y a trois ou quatre ans, il » engloutit, par mesme inadvertance, une perle de la grosseur du poulce ; » et à force de médecines, il a rendu le diamant au xviie jour après qu'il l'avoit avalé. »

ques [1]. Don Carlos, que le roi et ses ministres accusaient de manquer de raison et dont quelques personnes suspectaient la foi, donna, à l'approche de cette grande fête, un démenti éclatant aux uns et aux autres [2] : il fit appeler fray Diego de Chaves, lui témoigna spontanément l'intention de se confesser, et il accomplit cet acte religieux avec les marques de contrition et de repentir les plus édifiantes [3]; il se disposa ensuite, par plusieurs jours de jeûne et d'abstinence, à recevoir le corps de Jésus-Christ. Lorsqu'il s'y crut dignement préparé, il requit son confesseur de l'admettre à la communion. Fray Diego de Chaves avait demandé sur ce point les ordres du roi, qu'il attendait encore : il pria le

1. Pâques tomba, en 1568, le 18 avril.

2. C'est l'observation que fait Dietrichstein, dans une lettre du 22 avril 1568 à Maximilien II. (*Quellen*, etc., p. 213.)

3. Dans sa lettre citée à la note précédente, Dietrischtein dit que le prince s'est confessé pendant le temps pascal, et qu'il a reçu, le 21, en grande dévotion, le saint-sacrement. — L'archevêque de Rossano écrit, le 1er mai, que don Carlos s'est confessé le mercredi saint, et a reçu le saint-sacrement la semaine suivante, après une nouvelle confession. — Cavalli, le 7 mai, mande au doge que le prince s'est confessé et a communié. — On verra, plus loin, la lettre de Fourquevaulx du 8 mai. — Nobili et Sauli ne parlent point de ce fait, du moins dans les lettres que nous avons d'eux. — Cavalli ajoute que don Carlos fit demander pardon à son père; que, *selon ce qu'il a appris*, le roi lui pardonna, et lui fit savoir que, s'il désirait avoir plus d'espace dans sa prison, on le lui donnerait : sur quoi le prince répondit que, comme prison, la chambre qu'il occupait lui était plus que suffisante, mais que, s'il devait être libre, toute l'Espagne ne lui suffirait pas : « Il » principe di Spagna richiese di volersi confessar e communicar, il che li » fù permesso; e cosi S. A. l'eseguì, facendo chieder perdon al padre di » ogni offesa. Intendo che S. M. lo benedì e li concesse il perdono, con » farli sapere che, desiderando di esser allargato, li daria comodità di più » stantie : al che rispose il principe, che per prigione li bastava assai quella » che havea, ma che per libertà mancho questi regni sariano bastanti. » Ce qui nous fait douter de l'exactitude de ces renseignements donnés par Cavalli, c'est qu'ils ne sont confirmés ni par Dietrichstein, ni par le nonce, ni par Fourquevaulx, qui entre pourtant dans beaucoup de détails, et paraît les avoir puisés à une bonne source.

prince d'avoir un peu de patience. Don Carlos, à ces mots, se figura qu'on avait quelque raison de lui refuser les sacrements ; il se mit à pleurer et à gémir. Fray Diego, pour gagner du temps, lui objecta qu'il manquait de différents objets nécessaires à l'ornement de la chapelle ; qu'il les avait réclamés et ne tarderait pas à les avoir : mais don Carlos répliqua que, si c'était là le seul motif, ce ne devait pas être un obstacle ; qu'il suffirait d'en agir avec lui comme avec le plus simple particulier. Sur ces entrefaites, fray Diego de Chaves reçut l'autorisation du roi. Don Carlos communia le 21 avril, après une nouvelle confession, en présence de Ruy Gomez, de don Juan de Borja, qui servit la messe, et de don Gonzalo Chacon. Comme fray Diego l'engageait à passer dans la petite pièce qui avait été convertie en oratoire, il s'y refusa, disant qu'il ne sortirait point de la tour où il était enfermé sans l'exprès consentement de son père, et que la sainte hostie pouvait lui être donnée entre les barreaux du treillis par lequel il assistait à l'office divin. La chose s'effectua ainsi. Fray Diego loua beaucoup les scrupules montrés en cette occasion par le prince [1].

1. Tout ce que nous rapportons ici est tiré d'une dépêche adressée par Fourquevaulx à Charles IX, le 8 mai 1568. Nous croyons cette pièce assez importante pour en donner le texte même :

« ... Le prince d'Espaigne se porte bien de sa personne ; je suis adverti qu'il s'est tout sanctifié ceste semaine saincte, tellement que ses amis disent que Dieu y a mise sa main : car depuis s'estre confessé en caresme jusques au jour de Pasques, et qu'il pensoit recevoir le corps de Nostre-Seigneur, il a faict le devoir de bon chrestien par abstinences, s'estant réconcillié quatre fois avec grande contrition et repentance ; et, après qu'il luy sembla de s'estre dignement préparé, il requist la communion à son confesseur, qui dilaya deux jours à la luy donner, attendant certaines demandes et responses qu'il eust cependant du roy catholique, qui estoit à l'Escurial ; et au bout de cella, estant advis audict prince qu'on laissoit de luy donner le sainct sacrement pour aucuns notables respects, il commença de s'affliger et contrister avec pleurs et gémissements. Ce que

L'influence de la religion, les conseils et les exhortations de son confesseur, avaient fait de don Carlos un tout autre homme : il était devenu doux et humain ; on n'entendait plus sortir de sa bouche des paroles de haine et de mépris contre le roi [1]. Dans ces circonstances, une réconciliation

voyant le confesseur et de quel ressentiment il prenoit ladicte dilation, il prinst excuse que c'estoit à faulte qu'il n'avoit les appareils nécessaires pour parer la chapelle, et aultres choses requises à cest effet; à cella le prince lui dict que, s'il ne laissoit à le communier pour aultre raison, qu'il n'y avoit lieu de laisser pour cella, car suffiroit de le traicter comme il fairoit à un particulier. Et ainsi se feit, car ledict confesseur se revestit et chanta la messe ; et sur le poinct de la communion, il vouloit que le prince sortît de la chambre où il est arresté, et qu'il entrast en une petite salle où il disoit la messe : ce qu'il ne voulut faire, disant qu'il ne sortiroit de sa chambre sans l'exprèz congé de son père, mais qu'il le pourroit communier par les barres et treillis de bois qui sont entre ladicte chambre et la salle où est la chapelle : ce qui fut faict par ledict confesseur, qui loua grandement que le prince n'eust voulu passer les limites que le roy son père luy a mis. A cest acte furent présents Ruy Gomès, don Jehan de Borge, qui ayda à dire la messe, et don Gonçallo Chaquon. Duquel acte, et qu'il est devenu doulx et humain contre sa coustume, s'en faict grand'feste par ceux qui désireroient sa liberté, mesmement par ses serviteurs domestiques, prenant argument là-dessus que ledict prince n'a pas la faute de jugement et discrétion que le roy son père et aultres prétendent, car s'il n'estoit capable de bonne raison, on ne luy eust pas administré le sainct sacrement : par quoy ils espèrent que, parmi cette détention qui luy sert de pénitence et d'amendement, qu'il plaira à sondict père le délivrer et recevoir en grâce devant qu'il passe guères de temps.

» Nonobstant toutes ces allégations, j'ay apprins d'un seigneur qui sçait tout ce qui a passé, et plus des affaires dudict prince que ceulx qui en devisent, qu'en ce qui touche la communion, il a esté advisé par les théologiens qu'il le failloit faire ainsy, pour oster l'opinion à beaucoup de gents, nommèement aux sacramentaires, qui publient que ledict prince est de leur secte (ce qu'il n'est, ains les hait mortellement), et ont dict iceulx théologiens que aux personnes travaillées de l'entendement, qui retournent par intervalles en quelque jugement et cognoissance de raison, leur peult estre donné le sainct sacrement lors dudict intervalle, comme il a esté administré audict prince ; mais, en effect, il n'y a en luy aulcun espoir qu'il soyt jamais sage ne digne de succéder, car son entendement empire tous les jours, et, par conséquent, n'y a lieu d'attendre sa liberté... »

1. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 8 mai. — L'archevêque de Rossano écrit, le 1er mai : « Dicono che si sia molto ben ridotto a sup-

entre le père et le fils paraissait possible autant que désirable. Il y avait des gens qui s'en flattaient : ils trouvaient la détention subie par le prince depuis trois mois une correction et une peine suffisante des fautes qu'il avait commises, des torts qu'il avait eus [1].

Mais Philippe II était implacable. Il avait bien voulu, sur l'avis de ses théologiens, consentir à ce que la communion fût donnée à son fils ; par là on imposait silence aux ennemis de l'Église qui, dans ses royaumes et à l'étranger, cherchaient à faire croire que le prince était imbu des nouvelles doctrines religieuses [2] : il n'entendait, pour le surplus, modifier en rien ses résolutions précédentes. Afin que, à la cour de Vienne, on ne déduisît point de cet acte des conséquences trop favorables à don Carlos, il écrivit à l'impératrice sa sœur que, si le prince avait été admis à la communion, ce n'était pas qu'on eût reconnu en lui les dispositions d'esprit et de cœur qu'un sacrement aussi élevé exigeait, c'était parce que son confesseur, à qui l'on s'en était remis, l'avait jugé ainsi convenir [3]. « Comme quelques-uns, ajou- » tait-il, ont voulu inférer et tirer argument de là qu'il n'y

» portare in patienza questa ritenzione. » — Fourquevaulx avait écrit le 26 mars : « ... Il ne se peult tenir de dire et de faire des folies et de mal » parler, lesquelles choses l'accusent de mal sage et d'ennemy du roy son » père. » — Et Nobili, le 30 mars : « Con tutto ciò, si sa ch'egli sta molto » duro e superbo. »

1. Lettre de Fourquevaulx, du 8 mai, insérée plus haut. — Hopperus mandait à Viglius, le 25 avril : « Quod Dennetierus fortasse recensebit de » principis nostri rebus paulo melioribus, quotidie confirmatur ; nec desunt » qui sperent brevi fore ut liberetur, vel certe laxius habeatur : quod pos- » terius satis mihi fit verisimile... » (*Hopperi Epistolæ ad Viglium*, p. 172.)

2. Lettre de Fourquevaulx, du 8 mai, ci-dessus citée.

3. « ... No embargante que ni yo ni las personas que asisten al príncipe estabamos muy satisfechos de que en él huviese disposicion para ello, pa- resciendo á su confesor que era mas pio y sano consejo administrárselos, se le remitió, y asi se le administrazon... » (Lettre du 19 mai 1568, citée p. 440, note 1.)

» à pas défaut de jugement dans la personne du prince, j'ai » cru devoir faire connaître à Votre Altesse la manière dont » les choses se sont passées, et le motif qui m'a déterminé, » afin qu'elle en soit instruite et en puisse instruire l'empe- » reur. Vos Altesses considéreront que c'est là une question » de temps; qu'il y a des moments où l'esprit est plus sain » que dans d'autres, et que les imperfections de ce genre » doivent être envisagées d'une manière toute différente re- » lativement à ce qui touche le gouvernement et les actions » publiques, ou au point de vue des actes personnels et de » la vie privée : car il peut très-bien se faire qu'on soit en- » tièrement incapable des premiers, et que dans les autres » on se conduise d'une manière passable et tolérable. Vos » Altesses comprendront donc que cet acte particulier n'est » pas en opposition avec le défaut d'entendement que, pour » mes péchés, Dieu a permis qu'il y ait en mon fils [1]. » Philippe transmit des explications semblables à son ambassadeur à Rome, en le chargeant de les communiquer au saint-père, si Pie V, qui serait indubitablement informé par son nonce de ce qui venait d'arriver, croyait devoir l'en entretenir : son intention était, du reste, que don Juan de Zúñiga

1. « Porque algunos han querido inferir y hacer argumento desto, que en la persona del principe no hay defecto en el juicio,... he querido advertir á V. A. de como esto ha pasado, y del fin que en ello se ha tenido, para que lo sepa y pueda decir al emperador, y que juntamente consideren VV. AA. que esta es materia que tiene tiempos, en algunos de los quales hay mas serenidad que en otros, y que asimismo es diferente cosa el tratar destos defectos en respecto de lo que toca al govierno y acciones públicas, ó en quanto á los actos y cosas personales y de la vida particular : que puede muy bien estar que para lo uno sea uno enteramente defectuoso, y en lo otro se pueda pasar y permitir, segun que VV. AA. lo podrán bien juzgar, y de lo dicho, que no contradice este acto particular al defecto de entendimiento que, por mis peccados, ha permitido Nuestro Señor que huviese en mi hijo.... » (Lettre du 19 mai 1568.)

gardât le silence sur ce sujet avec toute autre personne [1]. Dans le moment même où don Carlos annonçait, par sa conduite, un retour à de meilleurs sentiments et à des idées plus raisonnables, le roi acheva de licencier sa maison, et donna le reste de ses chevaux. Don Juan d'Autriche et les deux archiducs Rodolphe et Ernest eurent part à la distribution de ceux-ci [2].

Leonardo de Nobili, dans une de ses dépêches à Côme de Médicis, raconte que don Carlos se faisait lire les ordonnances et les lois d'Espagne, à l'intelligence desquelles il s'appliquait avec ardeur ; il ajoute que don Carlos écrivait beaucoup de sa main, mais qu'il déchirait aussitôt ce qu'il avait écrit [3]. C'était dans les jours qui suivirent ceux où, grâce à la religion, quelque calme, quelque consolation, était entré dans l'âme du malheureux prince : il semblait résigné alors à attendre patiemment ce qui serait décidé de son sort. Mais cette patience, cette résignation, fut de courte durée. Don Carlos voyait sa détention se prolonger, sans que rien lui fît concevoir l'espérance qu'elle dût avoir un terme : les pressentiments sinistres qu'il avait eus dès le principe re-

1. Lettre du 13 mai 1568. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

2. Fourquevaulx écrivait, le 6 avril, que le roi « estoit après pour casser » et rompre à plat toute la maison du prince. » — Cavalli, le 13 avril : » Si finì ultimamente di licentiar tutti li creati e famiglia del principe ; e » li suoi cavalli, parte sono stati posti nella stalla del re, e alcuni donati » alli principi di Bohemia e a don Giovanne, e ne sono tochi ancor doi » belli a quel d'Urbino. » — Tisnacq, le 21 avril : « S. M. entent licencier » aussy toute la reste de sa maison, et se sont distribuez les chevaulx qu'il » avoit en son escuyerye. » — Enfin Marcantonio Sauli, le 30 avril : « A » tutti pare mal segno per lui se sarà licentiata tutta la sua famiglia, » come si dice, e l'haver S. M. donati quasi tutti i cavalli del detto prin» cipe, e il resto ritirato nella sua stalla propria. »

3. « ... Ha domandato che gli siano letti gli statuti e le leggi di Spagna, ne' quali spende molto studio. Scrive assai di sua mano, e subito scritto straccia. » (Lettre du 8 juin 1568.)

naissaient avec plus de force en son esprit. Sa situation lui apparaissant dans tout ce qu'elle avait d'humiliant et d'affreux, il en revint à l'idée de se détruire, n'importe par quels moyens qui seraient en son pouvoir. Il avait essayé de mourir d'inanition ; la nature avait trahi sa volonté : il pensa qu'il atteindrait mieux son but en mangeant avec excès, et, comme cela était plus conforme à ses penchants, il y réussit[1].

Dans la relation, que Philippe II envoya à ses royaumes et aux cours étrangères, de la maladie et de la mort de son fils, elles sont attribuées aux causes suivantes : sous prétexte de la chaleur de l'été, le prince allait continuellement, presque nu et sans chaussure, dans la pièce où il habitait, après qu'elle avait été fortement arrosée; il dormait quelquefois la fenêtre ouverte et n'ayant rien sur le corps ; il buvait, le matin à jeun et la nuit, de grandes quantités d'eau glacée ; souvent même il mettait de la glace dans son lit ; il mangeait avec excès des fruits et d'autres choses pernicieuses à sa santé ; enfin, pendant onze jours consécutifs, il n'avait voulu prendre que de l'eau froide, sans aucune espèce d'aliments[2].

M. de Castro s'est attaché à expliquer la consommation immodérée que, selon les récits officiels, don Carlos faisait d'eau glacée et de glace. Il cite des autorités médicales du XVI^e^ siècle qui recommandaient l'usage de l'eau glacée aux

1. « ... Non riuscendo questo (la tentative de don Carlos de s'empoisonner en avalant un diamant), entrò in humor di morir con mangiar molto : questa essendo strada più facile e propria, secondo la inclination della sua natura, li è riuscita... » (Lettre de Cavalli, du 24 juillet 1568.)

2. *Relacion della enfermedad y fallescimiento del principe nuestro señor*, etc., dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, p. 38. — Lettre du secrétaire d'État Erasso, du 28 juillet 1568, aux corrégidors et aux audiences royales : Bibliothèque nationale à Madrid, MS. F f g, fol. 227 v°.

personnes de complexion colérique et à celles qui souffraient de fièvres chaudes ou d'inflammations ; il s'appuie aussi sur ce passage d'un livre publié, un an à peine après la mort de don Carlos, par un professeur de la faculté de Séville : « L'usage de la glace s'est tant répandu, que nous nous en » servons non-seulement pour rafraîchir les boissons, mais » encore pour refroidir nos draps de lit. Je ne vois pas d'in- » convénient, l'été, quand les chaleurs occasionnent de » grandes transpirations, à promener dans le lit une bassi- » noire avec un morceau de glace, vu que, préparé de la » sorte, le lit procure un sommeil paisible [1]. »

Il nous serait aisé d'ajouter aux autorités qu'invoque M. de Castro ; nous pourrions aussi rappeler que, longtemps avant sa réclusion, don Carlos avait l'habitude de consommer des quantités considérables d'eau glacée[2]. Mais cette démonstration ne nous paraît pas nécessaire, car personne n'est sans doute disposé à admettre, comme l'expression de la vérité pure, la relation émanée de la chancellerie de Philippe II. Ce roi, on ne l'a pas oublié, avait pris des précau-

1. « Ha crecido tanto el uso de la nieve que no solo en la bevida usamos della, mas aun para enfriar las sábanas; ni ternia por inconveniente, en tiempo de estío, quando las grandes calores resuelven la gente con mucho sudor, que se dé una vuelta á la cama con un calentador, el qual tenga un pedazo de nieve, porque de prepararse de aquesta manera á la cama se sigue que su dueño duerma placidamente. » Ce passage est extrait d'un *Tractado de la nieve y del uso della*, par Francisco Franco, imprimé à Séville, chez Alonso de la Barrera, en 1569. Voy. *Historia de los protestantes españoles*, p. 370.

2. Voy. p. 157, note 2. Les comptes de la maison de don Carlos confirment ce que Dietrichstein écrivait à Maximilien II, le 29 juin 1564 et le 22 octobre 1565. Dans les listes jointes à une cédule de Philippe II, du 14 mai 1564, qui ordonne le payement des dépenses de la maison de don Carlos pour les quatre premiers mois de cette année, on lit : « A Rodrigo Alonso (som- » melier), por la nieve que se trujo para servicio de Su Alteza, desde prin- » cipio de henero hasta 21 de marzo, 6,086 maravedís. » (Arch. de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1031)

tions inouïes afin que rien ne transpirât de ce qui se passerait dans la prison de son fils : les gardiens de don Carlos étaient avertis que la moindre indiscrétion les exposerait à encourir la disgrâce du maître, et même à être traités en criminels de lèse-majesté. Philippe était ainsi, ou du moins il pensait l'être, bien assuré que les récits qu'il lui plairait de divulguer de la maladie et de la mort du prince ne trouveraient pas de contradicteur ; or, il avait trop d'intérêt à ce qu'on crût aux excès et aux désordres de son fils, pour ne point les exagérer, s'il ne les inventait pas. Il atteignait par là un double but : il donnait une couleur naturelle à la fin prématurée du jeune prince, et il justifiait sa détention.

Ce n'est pas que nous prétendions que don Carlos n'ait fait aucune extravagance. Dans la position horrible où il se voyait réduit, le désespoir aurait égaré une raison plus forte que la sienne. Deux mois environ avant sa dernière maladie, l'ambassadeur de Venise, causant avec une personne du palais de qui il recevait habituellement des confidences, lui exprimait l'espoir que les souffrances de ce prince le rendraient plus avisé et plus sage à l'avenir : « S'il ne perd pas » la cervelle, — lui répondit son interlocuteur — ce sera » un signe qu'il l'avait perdue déjà [1]. »

Même en tenant pour vraies toutes les extravagances attribuées à don Carlos dans la relation officielle, l'histoire n'aurait-elle aucun compte à demander à Philippe II ? Ne serait-elle pas en droit de lui adresser tout au moins un reproche, celui de les avoir facilitées, sinon favorisées ? Car enfin, par

1. « ... Sua Alteza... ogni giorno diventa più magro, seben mangia molto di più quello che facceva. Et dicendo io a questo mio confidente che mi narrò tal cose, come il principe con questi travagli potria forse diventar più avedutto e çauto, anzi, disse lui e in termine, che se non perde il cervello, sarà segno che prima l'havea perduto... » (Lettre de Cavalli, du 7 mai 1568.)

les ordres de qui le plancher de la chambre du prisonnier était-il arrosé incessamment? qui lui procurait l'eau glacée dont il usait avec si peu de mesure, et la glace qu'il introduisait dans son lit? N'était-ce pas Ruy Gomez, l'âme damnée du roi (qu'on nous passe cette expression), qui présidait à tous les détails du régime auquel était soumis le petit-fils de Charles-Quint?

Philippe sentit si bien que ce reproche lui serait adressé, qu'il essaya d'y répondre d'avance dans les instructions qui furent transmises à ses ambassadeurs : « Il paraîtra peut-» être à quelques-uns — leur écrivit confidentiellement le » secrétaire d'État Zayas — qu'on aurait pu et dû remédier » aux désordres du prince, d'abord en le persuadant et le » suppliant de ne pas les commettre, ensuite en ne lui per-» mettant pas et en ne lui donnant pas les moyens de le » faire. Mais Votre Seigneurie et tous ceux qui ont connu le » caractère et le naturel de Son Altesse, ceux surtout qui » l'ont pratiquée, en jugeront autrement : car il est certain » que, si l'on avait agi ainsi avec elle, elle se serait livrée » à d'autres folies plus funestes encore à sa vie, et, ce qui » est pire, à son âme. D'ailleurs, selon la complexion du » prince, comme selon l'opinion qu'on avait et qu'il avait » lui-même de sa force, on ne devait pas supposer que les » désordres en question auraient eu de telles conséquences; » et ils ne les auraient pas eues véritablement, si Son Altesse » ne se fût refusée à manger, et si elle n'avait persisté dans » ce refus pendant tant de jours que, quand bien même, » avant cela, sa santé eût été excellente, la conservation de » son existence serait devenue impossible : or, on n'aurait » su faire plus qu'on ne fit pour qu'elle mangeât [1]. » Telle

1. Lettre du secrétaire Zayas aux ambassadeurs en France, en Angleterre

est l'apologie que Philippe II nous a laissée de sa conduite. Le lecteur l'appréciera.

Nous avons cru devoir faire précéder de ces considérations le récit que nous avons à donner de la maladie et de la mort de don Carlos. Ce récit, on l'a compris déjà, ne sera pas emprunté aux actes officiels : nous avons puisé à des sources moins suspectes; les dépêches du nonce, celles des ambassadeurs de France, de Venise, de Florence [1], voilà quels seront nos garants. En dépit des mesures prises par Philippe II pour qu'un mystère impénétrable régnât autour de la prison de son fils, les faits dont la tour du palais royal de Madrid fut témoin ne pouvaient pas tous échapper à l'œil vigilant de diplomates qui avaient tant d'intérêt à en être instruits.

Vers le milieu du mois de juillet, on servit sur la table de don Carlos un pâté de perdrix ; il avait mangé de plusieurs autres plats ; il mangea le pâté de perdrix tout entier [2], avec la croûte qui l'enfermait. Comme celle-ci était fortement épicée, il se sentit bientôt dévoré d'une soif ardente : pour l'apaiser, il but, coup sur coup, pendant toute la journée, de l'eau refroidie avec de la neige [3]. De pareils excès ne pouvaient avoir que des suites déplorables. La nuit, don Carlos eut une violente indigestion,

et en Allemagne, du 29 juillet 1568, dans la *Coleccion de documentos inéditos*, etc, t. XXVII, p. 39.

1. Les lettres du baron de Dietrichstein à l'empereur, publiées par M. Koch, ne vont pas plus loin que le 25 mai 1568. — Dans le *Serapeum*, XVIe année, pp. 137-140, M. Seidemann, à propos du livre espagnol *La selva de aventuras*, de Contreras, a donné une lettre écrite de Madrid, le 26 juillet 1568, par un envoyé de la maison de Saxe, sur la mort de don Carlos. Les détails qu'elle contient sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux qu'on trouve dans une lettre de Nobili du 30 juillet.

2. Quatre perdrix formaient ce pâté, selon la lettre de Nobili du 30 juillet.

3. Nobili dit qu'il en but trois cents onces. L'envoyé de la maison de Saxe dont il est question à la note 1 ci-dessus, écrivit la même chose à sa cour.

accompagnée de relâchement de l'estomac et des entrailles, de vomissements, de flux de ventre incessants. Les médecins furent appelés. Le prince, décidé à en finir avec la vie, ne voulut prendre aucun des remèdes qu'ils prescrivirent [1].

Le 19 juillet, l'état de don Carlos ne laissait déjà plus d'espoir. Le roi permit ce jour-là qu'on divulguât sa maladie [2]; jusqu'alors, par son ordre, le secret en avait été gardé. On remarqua, à partir de ce moment, dans les sentiments et dans le langage du royal prisonnier, un changement dont s'émerveillèrent tous ceux qui l'entouraient, comme si Dieu — ainsi l'écrivit l'ambassadeur de Venise au doge Loredano [3] — eût voulu lui donner, en abondance, à la veille de mourir, le jugement qui lui avait manqué pendant sa vie. Certain désormais d'une fin prochaine, heureux de penser qu'il était arrivé au terme de ses souffrances, don Carlos ne songea plus qu'à mettre ordre à son âme, et à préparer son salut dans un monde meilleur. Il fit appeler fray Diego de Chaves, et se confessa avec une dévotion exemplaire. Les vomissements continuels qu'il avait ne lui permettant pas de recevoir le saint-sacrement, il l'adora avec beaucoup d'humilité et avec les marques d'une contrition parfaite [4]. Bien qu'il eût consenti dès lors à accepter les soins des médecins, il montrait, selon les expressions de

1. Lettres de Cavalli, du 24, et de Nobili, du 30 juillet 1568.

2. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 24 juillet.

3. « ... Il povero principe usò, quatro giorni prima che morisse, le più savie e le più cristiane parole del mondo, e pare che quel giuditio che li mancava in vita, nostro signor Dio glie l'habbi concesso abbondantemente in questo fine... » (Lettre du 31 juillet 1568.)

4. « ... Perchè non presse il santissimo sacramento, poichè non seli potè dare per il continuo vomito, l'adorò con molta humiltà e mostrando molta contritione... » (Lettre de l'archevêque de Rossano du 27 juillet 1568.)

l'archevêque de Rossano un tel dédain des choses de la terre et un si grand désir des biens célestes, qu'il semblait que Dieu lui eût réservé pour ses derniers instants le comble de toutes les grâces [1].

Il demanda la faveur de voir son père ; mais le croira-t-on ? Philippe II eut la dureté — ce mot n'est pas assez fort — il eut la cruauté de répondre par un refus ; et non-seulement il refusa, mais il ne voulut permettre, ni à la reine, ni à la princesse doña Juana, ni à quelques serviteurs dévoués, de visiter le pauvre moribond ; que dis-je ? il ne lui fit pas même parvenir une parole de bienveillance [2]. Cabrera cherche à excuser Philippe, en rejetant son refus sur l'avis de fray Diego de Chaves et de l'ancien précepteur de don Carlos, Honorato Juan [3]. C'est là une pitoyable justification. Observons d'abord qu'Honorato Juan était mort depuis deux années [4]. Quant à fray Diego de Chaves, il n'est question de cet avis qu'il aurait donné au roi, ni dans les lettres de l'ambassadeur de Venise, ni dans celles du nonce ; or, ce dernier n'eût certainement pas négligé de relever une circonstance pareille, car il prend le soin d'expliquer la conduite du roi : « Peut-être, dit-il, il considéra que, dans l'état déses-

1. « .... Mostrava però tanto disprezzo delle cose del mondo e tanto desiderio delle celesti, che parue veramente che nostro signore Dio gli havesse riservato il cumulo di tutte le gratie a quel punto... « (Lettre de l'archevêque de Rossano du 27 juillet 1568.)

2. « ... In questo fine si è veduta una gran durezza, per no dir crudeltà, di Sua Maestà, la qual non solo lei no lo ha voluto vedere, ma no lasciar che la regina, princessa, overo altri, vi vadino, ma solamente gli medici e gli ordinarii che lo servivano ; no li ha fatto mai usar, per darli animo e per consolarlo, parole dolce per la sua liberatione..... » (Lettre de Cavalli du 24 juillet 1568.) — « ... Il re no l'ha visitato, nè lassato che la regina e la principessa lo veggiano... » (Lettre de l'archevêque de Rossano du 27 juillet.)

3. *Felipe II*, liv. VIII, chap. v, p. 496.

4. Voy. p. 240.

» péré où était son fils, de telles visites auraient été plus » propres à porter le trouble dans son âme et dans celle » des visiteurs, qu'à l'aider en façon quelconque; et je crois » en vérité — ajoute l'archevêque de Rossano — que, dans » le commencement, il ne pensa point que le prince fût » malade, mais il s'imagina que c'était une feinte à laquelle » il avait eu recours pour qu'on le rendît à la liberté [1]. » L'envoyé de Florence, Leonardo de Nobili, est le seul, entre les ambassadeurs, qui fasse mention de l'opposition de fray Diego de Chaves, et encore il ne l'affirme pas; il la rapporte d'après le bruit public [2]. Nous n'y ajoutons aucune foi, pour notre part, pas plus qu'à la prétendue bénédiction que, toujours selon Cabrera, Philippe aurait donnée à son fils, entre les épaules du prieur don Antonio et celles de Ruy Gomez [3]. Mais en admettant, bien gratuitement, que le confesseur de don Carlos eût dissuadé le roi de voir son fils, Philippe aurait-il dû suivre ce conseil? La voix de la nature ne lui parlait-elle pas plus haut que des raisons théologiques ou morales? N'avait-il pas des entrailles de père?

Don Carlos, on le sait [4], avait fait un premier testament en 1564; le 22 juillet, il en dicta un second [5] à Martin de

1. « ... Forse considerando che, poichè già si conosceva disperato il caso suo, queste visite simili più presto potevano conturbare l'una e l'altra delle parti, che aiutar lui in cosa nessuna; e credo che da principio non credesse veramente il male, ma pensasse che fosse finto per esser slargato e liberato dalla prigione... » (Lettre du 27 juillet 1568.)

2. « ... Tre giorni avanti alla sua morte, domandò di veder suo padre, il quale *dicono* era risoluto di andar da lui, ma il confessor del principe ne lo dissuase... » (Lettre du 30 juillet 1568.)

3. « Algunas horas ántes de su fallescimiento, por entre los onbros del prior don Antonio i de Rui Gomez, le echó su bendicion. » (*Felipe II*, liv. VIII, chap. v, p. 496.)

4. Voy. pp. 117 et suiv.

5. C'est ce que rapporte Cabrera. Cavalli dit aussi, dans sa lettre du 31 juillet, que le prince « ha testato, etc. »

Gaztelú, qui, dix années auparavant, avait reçu, au monastère de Yuste, l'acte des dernières volontés de Charles-Quint [1]. Il y affectait à ses créanciers la dot de sa mère, qui était de 200,000 écus, et suppliait le roi de vouloir, pour la décharge de sa conscience, payer le surplus de ses dettes; il lui recommandait les officiers de sa maison qui l'avaient bien servi, disait-il, quoiqu'il les eût souvent maltraités; il appelait aussi ses bontés sur les gentilshommes préposés à sa garde [2]. Il demandait enfin d'être inhumé dans l'église du couvent de Saint-Dominique, à Madrid, monastère de religieuses, de fondation royale. C'est tout ce qu'on connaît de ce testament, qui n'existe point dans les archives d'Espagne [3].

Le même jour, don Carlos disposa de quelques bijoux et d'autres objets précieux qui lui appartenaient. Il donna au couvent d'Atocha, à Madrid, une bague garnie d'un riche diamant [4], ainsi qu'un crucifix d'or, ouvrage du fameux sculpteur Pompeo Leoni [5]; quatre vases en or, de différente forme, aux repenties de Valladolid; des ornements de velours ou de brocard au monastère de Saint-Dominique, au couvent de Saint-Antoine de la Cabrera et à la communauté de Notre-Dame des Anges, à Madrid. Il avait toujours

1. *Retraite et mort de Charles Quint au monastère de Yuste*, t. I, pp. 325 et suiv.

2. Cabrera, l. c. — Lettre de Cavalli du 31 juillet — Relation italienne de la mort du prince, dans les livres de Bersoza, aux Archives de Simancas.

3. Philippe II l'avait probablement retenu par devers lui, avec les autres papiers de don Carlos; et le tout aura été brûlé en vertu de son codicille du 24 août 1597 (voy. p. 396), s'il ne l'avait livré au feu auparavant.

4. Déclaration de fray Diego de Chaves, faite le 12 décembre 1584, au secrétaire de la *contaduría mayor de cuentas*. (Arch. de Simancas, *Contadurías generales*, 1ª época, leg. 1051.)

5. Cédule du roi donnée à Saint-Laurent-le-Royal, le 2 avril 1577. (*Ibid.*)

regardé Ruy Gomez comme le principal auteur de ses maux : pour montrer qu'il oubliait les injures, il le pria d'accepter une coupe et deux verres en cristal de roche, artistement travaillés, et qui étaient à son usage personnel. Il fit des présents du même genre au comte de Lerma, au duc de Medina de Rioseco, au prieur don Antonio de Tolède, à Luis Quijada, à don Pedro Fajardo, fils du marquis de los Velez, à don Francisco Manrique, frère du comte de Paredès. Il ne pouvait oublier, dans cette distribution, son ami don Rodrigo de Mendoza et le docteur Suarez de Toledo, qui lui avait montré tant d'attachement : au premier il donna une petite coupe de cristal, à pied d'or, et une bague en or, ornée d'un rubis, où ses armes étaient gravées; le second reçut une coupe de cristal. Enfin il fit cadeau au docteur Olivarès, son premier médecin, d'une pareille coupe, et à son confesseur, fray Diego de Chaves, d'une croix d'or pendante à une chaîne aussi en or [1].

Il avait une dévotion particulière à saint Jacques de Compostelle, dont la fête se célèbre le 25 juillet. Dès qu'il connut, à n'en plus douter, que sa mort était inévitable, il voulut savoir en combien de jours viendrait la vigile de Saint-Jacques; sur ce qui lui fut dit par les médecins qu'elle arriverait en quatre jours, « c'est donc quatre jours, » reprit-il, que mes misères et vos fatigues doivent encore » durer. » A mesure que ses forces décroissaient, la constance chrétienne, la résignation aux volontés de Dieu augmentaient en lui. Dans la nuit du 23 au 24, il demanda l'heure qu'il était; il lui fut répondu qu'il était deux heures avant minuit. Il en montra un peu d'altération, craignant de ne pouvoir vivre jusqu'à cette veille de Saint-Jacques qu'il

1. *Coleccion de documentos inéditos*, etc., t. XXVII, pp. 93, 93, 114.

avait fixée, dans ses vœux, comme le terme de son existence. Il continua d'adorer un crucifix qu'il avait placé sur sa poitrine, de se recommander à la miséricorde de Dieu, de prier qu'on lui pardonnât ses fautes ; il déclara qu'il pardonnait au roi son père, qui l'avait fait enfermer, à Ruy Gomez, à Espinosa, à Velasco et à tous ceux aux conseils desquels il attribuait sa détention. Après quelque intervalle, il demanda de nouveau l'heure ; on lui dit que minuit venait de sonner. Il repartit alors : « Le moment est venu ! » A l'exemple de son aïeul Charles-Quint, il prit en main une chandelle bénite, et se tournant vers son confesseur qu'il n'avait pas voulu laisser s'éloigner un instant : « Mon père, » — fit-il — aidez-moi. » Il invita aussi les assistants à réciter avec lui une oraison que l'empereur avait dite en mourant. Il prononça plusieurs autres paroles, parmi lesquelles on distingua celles-ci : *Deus, propitius esto mihi peccatori*, tandis qu'il se frappait la poitrine en signe de repentir. Ses forces cependant défaillaient de plus en plus. Enfin, le 24 juillet, à une heure du matin, il expira sans avoir perdu une seule minute le jugement, et laissant ceux qui l'entouraient édifiés de sa fin toute chrétienne. Il était âgé de vingt-trois ans et seize jours. Quelques moments avant qu'il rendît l'âme, on avait, à son instante prière, apporté sur son lit un habillement de franciscain et un capuce de dominicain dans lesquels il désirait être enseveli, comme il le fut [1].

Philippe II ordonna que, le soir même, on transportât le corps de son fils au monastère de Saint-Dominique, où il resterait déposé jusqu'à ce qu'il le fît mener à l'Escurial. Les ambassadeurs des têtes couronnées et celui de Venise,

1. Lettres de l'archevêque de Rossano, des 27 et 28 juillet 1568. — Lettre de Leonardo de Nobili, du 30 juillet. — Relation italienne.

les grands, la haute noblesse, les conseils furent convoqués au palais pour assister à cette lugubre cérémonie. Ruy Gomez, en qualité de grand maître du prince défunt, eut la charge de conduire le deuil.

Le cortége funèbre partit du palais à sept heures. Les confréries et les ordres religieux ouvraient la marche, suivis de la chapelle royale. Le corps de don Carlos avait été mis dans un cercueil de plomb que contenait un coffre en bois garni de velours noir et recouvert d'un drap de brocard; il fut porté par les ducs de l'Infantado et de Medina de Rioseco, le prince d'Eboli, le prieur don Antonio de Tolède, le connétable de Castille, les marquis de Sarria et d'Aguilar, les comtes d'Olivarez, de Chinchon, de Lerma, d'Orgaz et le vice-roi du Pérou, qui se relevaient de distance en distance. Derrière le corps allait l'évêque de Pampelune, assisté de deux chapelains revêtus de chappes de brocard noir. Puis venaient, à droite, le nonce au milieu des ambassadeurs; à gauche, les conseils et la cour, et en dernier lieu, les archiducs Rodolphe et Ernest [1], ayant à leur côté le cardinal d'Espinosa. Tous étaient en grand deuil; les archiducs le portaient à la flamande. Le roi vit passer le cortége d'une des fenêtres du palais. Une question de préséance s'étant élevée entre plusieurs des conseils, il la décida de cet endroit même. Le cardinal d'Espinosa n'alla pas plus loin que l'entrée du monastère; il prétexta une indisposition pour revenir chez lui. Il aurait été plus vrai, observe Cabrera, s'il avait avoué qu'il n'aimait pas le prince, car l'on savait que sa mort ne lui avait point déplu.

1. Don Juan d'Autriche était parti pour Carthagène à la fin du mois de mai.

2. Cabrera, liv. VIII, chap. v, p. 497. — Quintana, *Antiguedad, nobleza y grandeza de Madrid* in-fol.; 1629, fol. 369. — Lettres de Four-

Lorsque le cortége fut arrivé dans l'église de Saint-Dominique, on ouvrit le cercueil, afin que le défunt pût être reconnu des personnes présentes : « Je luy ay vu le » visage, — écrivit l'ambassadeur de France à sa cour — » lequel n'estoit aucunement deffait de la maladie, sinon » qu'il estoit un peu jaune ; mais j'entends qu'il n'avoit que » les ossements par le surplus du corps [1]. » Le cercueil fut ensuite recloué, et deux *monteros* le descendirent dans le caveau qui avait été disposé en toute hâte au-dessous du chœur, pour le recevoir [2]. Cette formalité de l'ouverture du cercueil et de la reconnaissance du corps qu'il renfermait se répéta deux fois en 1573, lors de la translation des restes de don Carlos à l'Escurial : la première fois, le 5 juin, à neuf heures du soir, dans l'église de Saint-Dominique, en présence de plusieurs personnages notables [3], de la prieure et de la sous-prieure du monastère ; la seconde fois, le 9 juin, à cinq heures de l'après-midi, à l'Escurial, devant les hiéronymites délégués par le couvent [4].

Le lendemain matin (25 juillet), les archiducs, les ambassadeurs, la cour, les ministres, les conseils qui avaient accompagné la dépouille mortelle de don Carlos au monastère de Saint-Dominique, y retournèrent pour la messe de requiem, qui fut chantée pendant huit jours consécutifs :

quevaulx, du 26 juillet, de l'archevêque de Rossano, du 27 juillet, de Leonardo Nobili, du 30 juillet, et de Sigismondo Cavalli, du 31 juillet 1568.

1. Lettre du 26 juillet.

2. Auto del depósito del cuerpo del príncipe don Carlos, hecho en 24 del mes de julio de 1568. (Arch. de Simancas, *Testamentos y Codicilos*, leg. 5.)

3. Entre autres : don Juan Manuel, évêque de Zámora, don Francisco Lopez Pacheco, duc d'Escalona, le comte de Chinchon, trésorier général de la couronne d'Aragon, don Rodrigo Manuel, capitaine de la garde espagnole, don Luis Manrique, grand aumônier, etc.

4. Arch. de Simancas, *Obras y bosques Escorial* leg. 3.

le roi, craignant que les princes Rodolphe et Ernest n'en éprouvassent de la fatigue, leur permit seulement d'y assister le premier jour [1].

Philippe se retira, le 28 juillet, au monastère de l'Escurial [2], faisant montre d'une grande douleur qu'il ne ressentait pas intérieurement [3] : car la mort de son fils venait « le » tirer de plusieurs soucis, » selon l'expression d'un des ambassadeurs accrédités à sa cour [4]. Il lui échappa même de dire qu'il voulait croire que la Providence en avait décidé ainsi pour le plus grand avantage de ses royaumes et pour sa tranquillité [5]. Il rentra à Madrid aussitôt après la célébration des obsèques du prince.

Ce fut le 10 et le 11 août qu'eut lieu cette cérémonie [6],

1. Lettres de l'archevêque de Rossano, du 27 juillet, et de Nobili, du 30 juillet 1568.

2. Cabrera, liv. VIII, chap. v, p. 497.

3. « ... Il re in effecto non ha sentito gran dispiacere di questa morte, anzi ha havuto a dire che lui vuol credere che questo sia stato per maggior benefitio delli suoi regni e per quiete dell' animo suo.... » (Lettre de Cavalli du 15 août 1568.)

4. Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 26 juillet. — Antonio Perez, dans une de ses lettres (*Segundas Cartas* CV, « à monsieur Zamet, sobre » la muerte de doña Gregoria, su hija mayor »), dit que Philippe II pleura pendant trois jours la mort de son fils. Voici ses propres expressions : « No voy á V. S., que no estoy cierto para ser visto, porque, aunque me » tiene en poco este siglo, me estimaria en menos, viéndome hecho niño » de sesenta años. Pero mas valor que quantos reyes ay, tenia un rey que » yo sé, y lloró tres dias por su hijo, con ser su perseguidor. » (*Obras y relaciones*, édit. de 1631, p. 920.) Mais nous n'ajoutons pas une foi égale à tout ce que contiennent les écrits d'Antonio Perez.

5. Voy. la note 3 ci-dessus.

6. « Avec beaucoup de pompe et de solennité, » si l'on en croit les avis envoyés d'Espagne au gouvernement anglais, tandis que la pompe aurait été « médiocre, » selon ce qu'écrivait au président Vigilius, le 17 août, le garde des sceaux Hopperus, qui était présent : « Celebratæ sunt exequiæ » postridie Sancti Laurentii pompa mediocri » (*Joach. Hopperi Epistolæ ad Vigilium*, p. 186). Il est possible que ce qui paraissait pompeux en Espagne fût trouvé modeste par un Flamand habitué aux magnificences qu'on déployait dans son pays en ces sortes d'occasions.

au monastère de Saint-Dominique. Toute l'église était tendue de draperies noires parsemées d'écussons aux armes royales qu'on avait brisées d'un lambel d'azur, en signe de la mort d'un héritier présomptif de la couronne. Au milieu s'élevait un baldaquin sous lequel était la représentation du corps, avec l'estoc, le sceptre royal et le collier de la Toison. Des bannières figurant l'aïeul, l'aïeule, le père et la mère de don Carlos, étaient suspendues aux quatre colonnes du baldaquin. Il y avait, à chaque coin, un roi d'armes revêtu de sa cotte et un massier ayant le bâton d'argent en main. En avant du baldaquin étaient placés, sur des lances, le casque et la couronne royale ; un écusson aux armes de Castille se trouvait au-dessous. Enfin on avait disposé tout autour différentes bannières, parmi lesquelles étaient celles que le prince portait dans les tournois et les jeux de cannes, et qui étaient à ses couleurs, blanche, noire et jaune. Les deux archiducs, le cardinal d'Espinosa, les ambassadeurs, les grands, les conseils, la cour, furent présents aux obsèques; la reine et la princesse doña Juana, accompagnées de leurs dames, assistèrent aux vêpres [1]. On remarqua qu'aucune oraison funèbre, aucun discours ne fut prononcé [2]. Les jours suivants, un service pour le repos de l'âme du prince fut célébré au nom de l'*ayuntamiento* [3]. Dès le 24 juillet, un *bando* avait prescrit aux habitants de la capitale de se

1. Quintana, l. c. — Lettre du 1er août 1568, contenant des avis secrets envoyés d'Espagne au *State paper office*, papiers d'Italie.

Selon les « Avis secrets, » la reine et la princesse assistèrent aux vêpres dans le chœur de l'église; d'après Quintana, ce fut de l'intérieur du couvent qu'elles les entendirent.

2. « Notaron los que le vieron morir, que no se predicó en el dia de » sus honras. » (Gil Gonçalez d'Avila, *Teatro de las grandezas de Madrid*, 1623, in-fol., p. 141.)

3. Lettre de Tisnacq à Viglius, du 17 août.

vêtir de noir pendant neuf jours. La cour, les ministres, les officiers royaux portèrent le deuil durant une année [1].

Dans tous les États qui dépendaient de la monarchie espagnole, la mort de don Carlos donna lieu à des cérémonies analogues à celle qui avait été célébrée à Madrid. A Naples, on n'y déploya aucun appareil ; le père Salmerone, de la compagnie de Jésus, dit seulement quelques paroles dans lesquelles il loua, d'une façon modeste, le prince que l'Espagne venait de perdre [2]. Aux Pays-Bas, le duc d'Albe commanda que, pour le « très-cher et très-aimé fils » du roi, on suivît ce qui s'était pratiqué, en 1558, pour la reine Marie d'Angleterre [3].

Les liens de parenté qui unissaient les maisons d'Espagne et de Portugal, les droits éventuels que don Carlos avait à la couronne de ce dernier pays, imposaient à la cour de Lisbonne le devoir de rendre à sa mémoire des honneurs particuliers. Le roi dom Sébastien lui fit faire, le 25 septembre, en l'église du couvent de Notre-Dame de Grâce, de somptueuses obsèques, auxquelles il fut présent pendant toute leur durée : l'oraison funèbre du prince défunt fut prononcée par un prédicateur célèbre du temps, Diego de Paiva de Andrade, qui prit pour texte ces paroles de saint Jean, au chapitre V : *Venit hora, et nunc est, quando mortui audient vocem filii Dei* [4].

1. Lettres de Nobili, du 30 juillet, et de Fourquevaulx, du 1er août 1568.

2. « Scrivono di Napoli che ivi sono state fatte l'esseguie del principe di Spagna senza alcuna pompa. Il padre Salmerone, della congregazione de Jesù, fece un poco di predica, laudando esso principe modestamente. » (Lettre écrite de Vienne, le 16 septembre 1568, dans la *Collectio Fuggeriana*, t. I. Voy. Chmel, *Die Handschriften der k. k. Hofbibliothek in Wien*, etc., t. I, p. 350.)

3. *Analectes belgiques*, 1830, in-8°, p. 165.

4. *Memorias para a historia de Portugal*, etc., t. III, p. 47.

Rome et Paris, Pie V et Catherine de Médicis, témoignèrent, par des démonstrations publiques, la part qu'ils prenaient à un événement dont les conséquences, quoique bien diverses pour eux, les intéressaient à un degré presque égal. Heureux de savoir que don Carlos était mort en prince véritablement catholique [1], Pie V lui fit faire des funérailles dans sa chapelle, le 6 septembre, avec la même solennité qui avait été observée, sous Paul III, lors de celles du dauphin de France [2]; il y assista, entouré du collége des cardinaux [3]. Catherine de Médicis ne se contenta point de se vêtir de deuil et de prescrire à sa cour de suivre son exemple : par ses ordres, des obsèques qui durèrent plusieurs jours furent célébrées pour le prince dont la fin prématurée frayait le chemin du trône aux enfants de sa fille [4].

Ces démonstrations embarrassèrent plus qu'elles ne satisfirent les ambassadeurs d'Espagne dans les deux capitales. A Rome, don Juan de Zúñiga ne rendit les derniers devoirs, à son tour, au fils unique de son souverain, que comme contraint et forcé par l'exemple du pape [5], et, dans

1. « .... Su Santidad holgó de entender que el fin de S. A. huviese sido de tan católico príncipe.... » (Lettre de don Juan de Zúñiga à Philippe II, du 3 septembre 1568 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 906.)

2. « .... Dixome que haria honras en su capilla, de la manera que se hicieron en tiempo de Paulo tercio por el delfin de Francia.. . » (*Ibid.*)

3. *Honras hechas en Roma por la muerte del príncipe nuestro señor*, dans le 28e livre de Bersoza, aux Archives de Simancas, *Estado*, leg. 2018.

4. « .... A los xv se començaron las obsequias de Su Alteza, en las quales se halló esta reyna, y los duques de Anjú y Alençon.... La ceremonía se hizo sin el nuncio y sin mí.... Mostrado ha esta reyna sentir mucho el no haverme yo hallado en ella.... » (Lettre de don Francés d'Alava au duc d'Albe, du 19 septembre : Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 126.)

La reine Élisabeth avait supplié sa mère de faire en sorte que toute l'Espagne sût qu'elle (sa mère) avait appris avec regret la mort du prince.

5. « .... Haciendo Su Santidad honras, no me pareció que podia yo escusar de hazerlas... » (Lettre du 3 septembre, déjà citée.)

le service qui, à sa réquisition, eut lieu le 10 septembre à Saint-Jacques des Espagnols, il veilla à ce qu'aucune épitaphe, aucune inscription ne rappelât le souvenir du prince des Asturies, à ce qu'il ne fût prononcé ni sermon ni oraison funèbre [1]; il avait, par des voies détournées, obtenu qu'on s'en abstînt également dans la cérémonie présidée par le souverain-pontife [2]. A Paris, don Francés d'Alava ne jugea pas à propos même de se montrer à l'église, à côté de la reine mère et des ducs d'Anjou et d'Alençon [3]; il ne prit le deuil que longtemps après la cour de France, et sur les instructions formelles qui lui furent envoyées de Madrid [4].

La mort de don Carlos causa en Espagne une douleur universelle. Il fut pleuré et par les grands et par le peuple. Les grands, qu'il avait toujours honorés, se flattaient que, sous son règne, ils regagneraient leur ancienne influence dans les affaires de l'État [5]. Le peuple fondait sur lui l'es-

1. *Honras hechas en Roma*, etc. — Zúñiga écrivait au roi le 3 septembre : « No havrá epitaphio ni letrero ni oracion ni sermon. »

2. Il disait encore, dans cette lettre, à propos des funérailles ordonnées par le pape : « Procuraré, por alguna via que no se entienda que sale » de mí, que no haya oracion ni sermon, porque el oficio sea mas » breve. »

3. Voy. la note 4 à la page précédente.

4. Il avait écrit au secrétaire Zayas, le 19 août : « Ni me enlutaré, ni » haré otra demostracion.... » Il lui manda, le 30 septembre : « Yo me he » enlutado, como Vm. me escrivió, de piés à cabeza, con toda mi fami- » lia. » (Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B. 22, nos 80 et 129.)

5. « ... Il popolo basso ne mostra molto dolore, e anche alcuni delli » principali e grandi di Spagna che non governano.... » (Lettre de l'archevêque de Rossano du 27 juillet 1568.) — L'ambassadeur vénitien Cavalli, après avoir dit que don Carlos a été inhumé « con pianto di questo » popolo et di ogn'uno », ajoute : « Certo la sua morte è dispiaciuta estre- » mamente a tutta Spagna, massime alli signori grandi, si perchè erano » accarezzati e stimati da esso principe, e speravano che, venendo lui a » regnare, si haveria prevalso di loro nel governo, come per la tema che » hanno da esser dominati da principi forestieri, che certo saria il maggio

poir d'une administration plus favorable aux progrès de la raison humaine, d'un régime moins absolu et moins despotique. On trouve le sentiment populaire à son égard énergiquement exprimé dans des poésies du temps [1].

D'autres motifs encore excitaient les regrets de la nation : elle craignait que la couronne de Castille ne passât sur la tête d'un prince qui ne fût pas espagnol. Le jour des obsèques, le duc de l'Infantado, causant avec l'ambassadeur de Venise, ne put s'empêcher de lui dire : « Corps de » Dieu, monsieur l'ambassadeur! devrons-nous toujours » avoir un prince étranger ? Vous êtes heureux, vous » autres Vénitiens, car vous avez toujours votre prince

» dolore che potessero havere; nè si potè tener il duca dell' Infantazgo che » ragionando meco in queste essequie, non dicesse : *Corpo di Dio, signor* » *ambasciator! doverno noi haver sempre principe forastiero? Beati* » *voi altri, signori Venetiani, che havete sempre il vostro principe na-* » *tural e sete governati da gente nobile; e se ad alcuno vien fatto ag-* » *gravio, si può liberamente doler, e li vien fatto giustitia....* » (Lettre du 31 juillet.)

1. Fray Luis Ponce de Leon, de l'ordre de Saint-Augustin, docteur en théologie de l'université de Salamanque, mort en 1591, à l'âge de soixante-trois ans, composa pour lui cette épitaphe :

Aqui yacen de Carlos los despojos :
La parte principal volvióse al cielo;
Con ella fué el valor, quedóle al suelo
Mudo en el corazon, llanto en les ojos.

Le même religieux fit sur la mort de don Carlos une *cancion* dont le dernier couplet était ainsi conçu :

No temas que la muerte
Vaya de tus despojos vitoriosa :
Antes irà medrosa
De tu espiritu fuerte,
Las inclytas hazañasque hicieras,
Los triunfos que tuvieras,
Y vió que á no perderle se perdia,
Y así el mismo t mor le dió osadía.

Ces poésies ont été publiées dans la *Coleccion* de don Ramon Fernandez, t. X, Madrid, 1790, p. 74. C'est ce que nous apprend un savant article de M. Seidemann, inséré dans le *Serapeum* de 1853, pp. 113 et suiv.

» naturel ; vous êtes gouvernés par la noblesse, et s'il est » fait un grief à quelqu'un, il peut s'en plaindre, et il ob- » tient justice [1]. »

Cabrera, historiographe d'un des plus tristes monarques qui se soient assis sur le trône de Ferdinand et d'Isabelle, s'écrie avec un accent d'admiration servile : « L'Espagne put » appeler un bonheur ce grand malheur de la perte de » l'héritier de la couronne, puisqu'elle eut, pour le rem- » placer, le roi don Philippe III, notre seigneur, sur qui » la libéralité céleste répandit à pleines mains tous ses » dons, le faisant religieux, juste, libéral, constant, bienfai- » sant, fidèle, magnifique, digne de gouverner un plus » grand empire ; fils enfin des mûres et des plus sages an- » nées de son père, rare exemple à tous les siècles de vertu » et d'obéissance [2] ! » Un historien de notre temps, qui n'est pas, lui, suspect de courtisanerie ni de prédilection pour Philippe III, M. Lafuente, dit à son tour : « La mort du » prince don Carlos ne fut pas un mal pour l'Espagne : car, » vu son caractère, la nation ne pouvait espérer de lui au- » cun bien ; elle devait, au contraire, en attendre de grandes » calamités, à moins qu'il ne se fût amendé beaucoup avant » de succéder au roi son père [3]. »

1. Voy. la note 5 à la page 480.

2. « Pudo España llamar venturosa esta gran desgracia de la falta de su heredero varon, pues lo fué el rey don Felipe III, nuestro señor, en quien vertió á manos llenas la celestial largeza sus dones de religioso, justo, liberal, constante, benéfico, fiel, magnífico, digno de mayor imperio, hijo al fin de los años maduros y mas sesudos de su padre, raro exemplo á todos los siglos de virtud y obediencia. » (*Felipe II*, liv. VIII, chap. v, p. 497.)

3. « La muerte del príncipe Carlos no fué un mal para España, pues, atendido su carácter, ningun bien podia esperar la nacion, y sí muchas calamidades, si hubiera llegado, por lo menos ántes de corregirse mucho, á suceder á su padre en el trono.... » (*Historia general de España*, t. XIII, 1854, p. 335.)

L'opinion de M. Lafuente, malgré le correctif qu'il y met, est peut-être empreinte encore de trop de sévérité. Quelqu'un qui connaissait bien don Carlos, qui avait été à même de lire dans les replis les plus cachés de son âme, son confesseur, fray Diego de Chaves, peu de temps avant sa mort, entretenait le baron de Dietrichstein des bruits qui avaient couru sur les causes de son arrestation : il l'assura que ce prince était aussi bon catholique et aussi convaincu des vérités chrétiennes qu'on pouvait l'être, et que non-seulement il ne s'était point rendu coupable d'une entreprise criminelle contre la vie de son père, mais encore l'idée seule d'un pareil attentat ne lui était jamais venue. Il ajouta que don Carlos avait ses défauts, lesquels il ne voulait ni nier ni excuser, mais que, à son avis, on devait plutôt les attribuer à l'éducation trop libre qu'il avait reçue, à la dureté de cœur et à l'entêtement qui le caractérisaient, qu'à un manque de raison ; qu'il espérait que le châtiment qui lui était infligé lui servirait de *correctio morum* et de moyen de se connaître mieux lui-même; enfin que, si cela se réalisait comme lui, fray Diego de Chaves, en avait la confiance, il était persuadé que don Carlos deviendrait un prince bon et vertueux : car, déjà maintenant, à côté de plusieurs vices, on remarquait en lui de belles qualités [1]. Il est à noter que le confesseur de don

1. « Der sein peihtvater ist... der hat mier hoh und tewer affirmieret das ich gewislich glauben soll, so vill die Religion betrifft, das der printz ie und albeg ain so gueter Catolicq, und da von so christlich gehalten als imer ainer halten khunde. So hab er wider seines vatern person, wie man gesagt, nit allain nix tätliches zue handeln pretendiert, sunder nit in sin genumen. Der printz hab seine mengel, die wol er nit vernainen noch entschuldigen; dieselbigen awer wurden mer verursaht das er in aller freiheit ertzogen, und aines erstorten herten gemuets und aigensunig, als dar er sunsten an vernunft ain mengel haben soll. Verhofft disc haimbsuchung und zihtigung die soll ain correction sein morum und das er sich selber das lerne erkhenen; do das, wie er gott traw, bescheh, *hoff er das er ain*

Carlos, et plus tard de Philippe II, est ici d'accord avec un écrivain qui ne se pique pas toujours d'une exactitude scrupuleuse dans ses récits, mais dont les observations sont parfois frappantes de justesse : « Je crois — dit Brantôme — » qu'après que ce prince eust bien getté sa gourme comme » ces jeunes poulains, et passé tous ses grands feux de pre- » mière jeunesse, qu'il se fust rendu un très-grand prince » et homme de guerre et homme d'Estat [1]. »

En Espagne et hors d'Espagne, la mort de don Carlos donna lieu à beaucoup de rumeurs ; il y eut une foule de gens à qui l'on ne put persuader qu'elle avait été naturelle [2]. Plus tard, des écrivains, s'emparant de ces bruits po-

tugentsamer gueter furst sein werde, dan, ob er schon etlich untugent, so hab er beineben gar grose tugenten. » (Lettre de Dietrichstein à Maximilien II, du 22 avril 1568.)

Nous suivons, dans cet extrait, la copie, faite sur l'original, qui nous a été communiquée par la direction des Archives impériales, à Vienne. Le texte reproduit par M. Koch (*Quellen*, etc., p. 214) offre quelque différence ; le passage que nous donnons en *italique* y manque.

1. *OEuvres de Brantôme*, t. I, p. 127, édit. Buchon, 1838.

2. Tisnacq écrivait à Viglius, le 24 juillet : « Les langues sont icy fort » desbridées et plus, à mon jugement, que ailleurs, et les discours fort im- » pudens.... » — Hopperus lui mandait le même jour : « De morbo, nihil » certe per parum auditum, nisi abhinc tribus aut quatuor diebus. Pie et » sancte mortuum ferunt. Reliqua quæ vulgus fert, missa facio ; nequaquam » enim sunt vera. » (*J. Hopperi ad Viglium Epistolæ*, p. 184.) — Dans sa lettre du 30 juillet à Côme de Médicis, Nobili s'exprime en ces termes : « Le cicalerie e novellacce che si dicono sono molto indigne d'essere as- » coltate non che scritte, perchè in vero il satisfar al popolaccio in queste » simili cose è molto difficile ; e meglio è fare siccome porta il giusto e » l'onesto, senza curarsi del giuditio d'uomini insani, e che parlano senza » ragione di cose impertinenti e impossibili, di autori incerti, dappochi e » maligni. » — La relation italienne tirée des livres de Bersoza constate aussi les rumeurs qui avaient cours dans le public : « L'occasioni » dalle quali è proceduto il suo male non sono quelle ch'il volgo publica. » — L'ambassadeur d'Angleterre, John Mann, qui se trouvait à Saint-Sébastien, où il attendait un vent propice pour mettre à la voile, écrivait, le 5 août, au secrétaire Cecyll, qu'on soupçonnait fortement que don Carlos était mort d'un breuvage empoisonné : « The prynce of Spayne dyed u

pulaires et les exagérant, accusèrent Philippe II : l'un, d'avoir fait prendre un bouillon empoisonné à son fils [1] ; l'autre, de lui avoir fait donner un poison lent [2] ; un troisième, d'avoir commandé qu'on l'étranglât et chargé des esclaves de cette exécution [3] ; un quatrième, de l'avoir fait étouffer [4] ; il s'en trouva même qui allèrent jusqu'à soutenir que, dans son cercueil (qu'ils n'avaient pas vu), don Carlos avait la tête entre les jambes, preuve qu'il avait été décapité [5]. Les faits que nous avons racontés d'après les témoignages les plus respectables, montrent le cas que méritent ces accusations, qui d'ailleurs se détruisent les unes par les autres [6]. Est-ce à dire que Philippe II doive être réputé tout à fait innocent de la mort de son fils ? Nous ne le pensons pas. Sans doute ce monarque avait eu de graves motifs pour priver don Carlos de

» days before my departure from their, not without great suspytion as ys » reported, of a taste » (*State paper Office*, papiers d'Espagne). — Enfin don Francés d'Alava, ambassadeur d'Espagne à Paris, mandait au secrétaire Zayas, le 30 septembre : « De Italia, digo de Roma, se han escrito hartas » ruindades y malignidades sobre la muerte del príncipe nuestro señor... » (Arch. de l'Empire, à Paris, collection de Simancas, B 22 [129].)

1. De Thou, liv. XLIII.

2. Llorente, *Histoire de l'inquisition*, t. III, pp. 172 et suiv.

3. Pierre Matthieu, *Histoire de France sous le règne de François Ier*, etc., Paris, 1731, in-fol., t. I, p. 305.

4. Brantôme, *Vies des grands capitaines*, t. I, p. 126, édit. Buchon, 1838.

5. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. in-12, 1840, t. XXXV, p. 208. — En 1795, on ouvrit et on visita le cercueil renfermant les restes de don Carlos : on trouva le cadavre entier, avec les seules altérations qu'avait dû naturellement produire le long espace de temps écoulé depuis la mort de ce prince. (Voy. les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. I, p. 407.)

6. Nous recommandons à ceux qui désireraient savoir comment prirent naissance les fables débitées sur la mort de don Carlos, et comment elles se sont propagées jusqu'à nos jours, la lecture d'une excellente *Étude* de feu M. Arendt, insérée dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. 2e série, t. II, pp. 187 et suiv.

sa liberté : il ne pouvait souffrir que le prince appelé à lui succéder se mît en état de rébellion ouverte contre lui et, par des démarches inconsidérées, sinon factieuses, allât porter le trouble et la révolte dans les provinces de la monarchie. Mais ne lui suffisait-il pas d'avoir déjoué ses projets, en s'assurant de sa personne? Fallait-il le traiter en criminel d'État? le séquestrer d'avec ses amis et ses serviteurs? lui refuser l'air et l'espace? soumettre à un espionnage de tous les instants, le jour et la nuit, ses actions, ses paroles et jusqu'à ses pensées? Fallait-il enfin, le réduisant au désespoir, le pousser à attenter à ses jours par tous les moyens qui restaient en sa puissance? Il n'y a pas que le fer, le poison ou le *garrote* qui tue : les tortures morales sont aussi un supplice, et Philippe II pourra difficilement être justifié, auprès de la postérité, de celles qu'il fit endurer à l'infortuné don Carlos.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.....
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.....

CHAPITRE PREMIER

Mariage du prince Philippe avec Marie de Portugal. — Naissance de don Carlos. — Mort de la princesse : affliction que cet événement cause à Philippe et à toute l'Espagne. — Baptême de don Carlos. — Joie de l'Empereur, en apprenant à Worms qu'il lui est né un petit-fils, bientôt troublée par l'arrivée du courrier qui lui apporte la nouvelle de la mort de la mère. — Changement dans les projets qu'il avait formés. — Instincts étranges de don Carlos, qui mange le sein de sa nourrice. — Difficulté qu'il éprouve à parler : mot de l'Empereur à ce sujet. — Age de don Carlos, quand le filet lui fut coupé. — Doña Leonor de Mascareñas lui est donnée pour gouvernante; portrait de cette dame. — Résidence de l'infant à Alcala de Henarès et à Toro. — Instruction de l'Empereur sur l'ordre à observer dans la maison de son petit-fils. — Officiers attachés à la personne de l'infant. — Chagrin manifesté par don Carlos lors de sa séparation d'avec sa tante doña Juana. — Philippe le fait passer des mains des femmes dans celles des hommes, et lui donne pour gouverneur don Antonio de Rojas. — Partant d'Espagne pour l'Angleterre, il nomme Honorato Juan son précepteur. — Éloge de Juan. — Perspective que lui offre la charge à laquelle il vient d'être appelé. — Plan qu'il soumet à Philippe; observations de ce prince. — Recommandations de l'Empereur à don Antonio de Rojas. — Application à l'étude montrée dans le principe par don Carlos, mais qui ne se soutient pas.....

CHAPITRE II

Abdication de Charles-Quint. — Philippe II est proclamé à Valladolid : don Carlos préside à cette cérémonie. — Satisfaction qu'il éprouve d'être qualifié de prince. — Joie et impatience qu'il manifeste à la nouvelle du débarquement de l'Empereur à Laredo. — Lettre qu'il lui écrit. — Entrevue de Charles avec son petit-fils. — Il arrive à Valladolid; séjour qu'il y fait. — Scène plaisante entre lui et le prince, à qui il racontait ses entreprises de guerre. — Don Carlos veut avoir un poêle qu'il avait apporté des Pays-Bas; il le lui refuse. — Versions différentes sur l'opinion que l'Empereur conçoit de son petit-fils. — Amélioration dans les études et les exercices de don Carlos. — Lettre de son gouverneur sur sa situation physique, l'emploi de ses journées et les dispositions qu'il montrait. — Philippe II envoie Ruy Gomez en Espagne : l'historien Cabrera prétend, à tort, qu'il l'avait chargé d'emmener don Carlos aux Pays-Bas. — La princesse doña Juana songe à établir la demeure de son neveu hors du palais et même de Valladolid : raisons pour lesquelles il n'est pas donné suite à ce dessein. — Philippe II, à son tour, désigne Tordesillas pour la résidence de son fils; mais les renseignements pris par don Garcia de Tolède l'engagent à ne pas observer les instructions du roi. — Maladies et mortalité à Valladolid. — Les médecins, consultés, s'opposent à ce que la résidence du prince soit transférée ailleurs. — Éloge de don Carlos par l'aumônier Francisco Osorio; témoignages opposés de don Garcia de Tolède, qui supplie l'Empereur d'appeler son petit-fils auprès de lui. — La princesse écrit à son père pour le même objet. — Induction qu'on peut tirer de ces démarches. — Portrait de don Carlos par l'ambassadeur vénitien Badoaro. — Motifs qui portent Charles-Quint à fermer l'oreille aux supplications de don Garcia de Tolède. — Influence de la mort de l'Empereur sur les penchants de don Carlos : lettre notable de son précepteur au roi; réponse de Philippe. — Invasion des doctrines luthériennes en Espagne : Constantino Ponce de la Fuente; Agustino Cazalla. — Découverte, par l'inquisition, d'un foyer de luthéranisme à Valladolid; arrestation des affiliés à la nouvelle secte; poursuites dirigées contre eux. — Indignation et colère de Charles-Quint, en apprenant que le luthéranisme a pénétré dans la Castille : il écrit lettres sur lettres pour que les hérétiques soient châtiés exemplairement; il envoie Quijada à Valladolid; il fait des recommandations expresses à son fils dans son codicile. — Auto-da-fé célébré à Valladolid, en présence de doña Juana et de don Carlos : serment que la princesse et le prince prêtent entre les mains des inquisiteurs. — Assertion de Llorente à ce sujet, dénuée de preuves. 14

CHAPITRE III

Conséquences funestes, pour l'Espagne, de l'absence de ses souverains. — Messages pressants envoyés à Philippe II, afin de solliciter son retour.

— Les désirs personnels de ce monarque sont d'accord avec le vœu de la nation; mais la guerre avec la France ne lui permet pas d'y avoir égard. — Paix de Cateau-Cambrésis. — Organisation du gouvernement des Pays-Bas. — Philippe met à la voile de Flessingue et débarque à Laredo. — Il trouve son fils malade à Valladolid. — Il le revêt des insignes de la Toison d'or. — Nouvel auto-da-fé à Valladolid; Philippe et don Carlos y assistent. — Paroles horribles adressées par Philippe à l'un des condamnés. — Départ de la cour pour Tolède. — Assemblée des cortès de Castille; demandes que leur fait le roi. — Arrivée d'Élisabeth de Valois à Guadalajara. — Philippe va l'y voir secrètement. — Célébration de leur mariage, auquel don Carlos n'assiste pas; fêtes données à cette occasion. — Philippe reçoit le collier de l'ordre de Saint-Michel. — Entrée de la reine à Tolède; première entrevue avec don Carlos. — Les cortès reconnaissent don Carlos pour héritier de la couronne de Castille, et lui prêtent serment. — Nouvelle proposition qui leur est faite par ordre du roi et qu'elles n'accueillent pas. — Subsides qu'elles lui accordent. — Continuation de la maladie de don Carlos. — La résidence de la cour est établie à Madrid..... 41

CHAPITRE IV

Dépérissement de don Carlos. — Les médecins conseillent au roi de le faire changer d'air. — Le roi, après des informations prises à Gibraltar, Malaga et Murcie, se décide à l'envoyer à Alcala de Henarès. — Description de cette ville. — Départ de don Carlos pour Alcala. — Heureux effets qu'il ressent de son changement de résidence. — Sa fièvre cesse. — Il s'amuse, pendant sa convalescence, avec un jeune éléphant que le roi de Portugal lui avait envoyé. — Il avale une perle qu'un marchand était venu lui faire voir. — La fièvre le reprend à la suite de quelques imprudences. — Elle le quitte tout à fait. — Il va assister, au Pardo, à une fête donnée par le roi. — Il devient amoureux d'une des filles du concierge du palais. — Il fait une chute dans un escalier en allant la voir, et se blesse à la tête. — Les gens de sa maison et ses médecins accourent à ses cris. — Paroles de Quijada au licencié qui lui met le premier appareil. — Le roi, averti par don Garcia de Tolède, fait partir pour Alcala plusieurs de ses médecins. — Il y vient lui-même, mais il retourne bientôt à Madrid, rassuré par les déclarations des hommes de l'art. — Jugement sur les médecins espagnols de ce temps. — Caractère grave que prend la blessure de don Carlos; symptômes alarmants. — Le docteur Olivarès cherche à tranquilliser le prince; repartie de don Carlos. — On lui découvre le crâne. — Le roi accourt à Alcala. — Une légère amélioration dans l'état du malade est suivie des complications les plus inquiétantes; il tombe en délire. — Le roi fait dire des prières et faire des processions dans toute l'Espagne; il appelle un empirique de Valence; il prodigue à son fils les soins les plus affectueux. — Dévouement du duc d'Albe, de don Garcia de Tolède, de Quijada et de tous

les serviteurs du prince. — Regret exprimé par don Carlos à son père. — Patience et douceur qu'il montre pendant sa maladie. — Part que l'Espagne entière prend à l'affliction du roi. — Marques éclatantes de la douleur de la reine et de la princesse doña Juana. — Sentiments divers des Flamands, des Italiens, des Portugais, des Français et des partisans de la branche allemande de la maison d'Autriche. — Les médecins désespèrent de la vie de don Carlos. — Le roi quitte Alcala, laissant des instructions pour les obsèques de son fils au duc d'Albe et au comte de Feria. — Don Carlos est trépané. — On apporte dans sa chambre et on lui fait toucher le corps de fray Diego, religieux de Saint-François. — Soulagement instantané qu'il éprouve. — Fray Diego lui apparaît la nuit et le rassure. — Arrivée de l'empirique de Valence; application de ses onguents, dont on n'est point satisfait; il est congédié. — Le roi, instruit du changement inespéré qui est survenu dans l'état de son fils, revient à Alcala. — Don Carlos perd la vue. — Il la recouvre au moyen d'une opération pratiquée par le conseil de Vésale. — Le roi repart pour Madrid : il témoigne sa reconnaissance envers Dieu, en faisant distribuer des aumônes, mettre en liberté des prisonniers pour dettes et en assistant à une procession solennelle. — Extraction d'un os de la tête de don Carlos. — Cicatrisation de sa plaie. — Sa convalescence et son rétablissement. — Les ambassadeurs de Venise vont le féliciter; détails qu'ils donnent sur l'entrevue avec lui. — Il va rejoindre la famille royale. — Joie des Madrilènes en le revoyant. — Félicitations adressées au roi et à son fils par les princes étrangers. — Réponse de don Carlos à l'Empereur. — Il prie son père de solliciter du pape la canonisation de fray Diego. 59

CHAPITRE V

Philippe II, dès son retour en Espagne, se propose de convoquer les cortès d'Aragon, de Valence et de Catalogne. — Circonstances qui y mettent obstacle pendant plusieurs années : pénurie du trésor; cortès de Castille. — Il fait enfin expédier les lettres de convocation. — Une nouvelle maladie survenue à don Carlos l'empêche de l'emmener avec lui. — Il pa de Madrid, s'arrête à Saragosse, où il jure l'observation des *fueros* de l'Aragon, et arrive à Monzon. — Ouverture des cortès; demandes qu'il leur fait. — Remontrances des cortès. — Paroles de Philippe à l'ambassadeur de France sur la constitution des peuples d'Aragon. — Il donne satisfaction aux cortès sur plusieurs points de leurs remontrances, mais il élude celles-ci en ce qui concerne l'inquisition. — Grands débats qui en résultent. — Amélioration dans l'état de don Carlos, suivie d'une rechute. — Le roi demande que les cortès reconnaissent son fils pour héritier de la monarchie, par procuration. — Presse qu'il donne à leurs travaux; sollicitations personnelles qu'il leur fait. — Mauvaises dispositions qu'il trouve chez les Aragonais et

les Catalans. — Il se met cependant d'accord avec les premiers et avec les Valenciens, mais il ne peut obtenir d'eux qu'ils reconnaissent le prince, et ils ne lui accordent qu'un faible subside. — Il quitte Monzon pour se rendre à Barcelone. — Fêtes qui lui sont données dans cette capitale. — Auto-da-fé. — Opposition qu'il éprouve de la part des cortès de Catalogne, malgré les concessions qu'il leur fait. — Manière cavalière dont il les licencie. — Arrivée à Barcelone des archiducs Rodolphe et Ernest. — Comment les nécessités de la politique et leur intérêt commun avaient rapproché les deux branches de la maison d'Autriche, après le refroidissement qu'il y avait eu entre elles à la diète d'Augsbourg, et nonobstant l'antipathie réciproque de Philippe et de Maximilien, et comment le roi de Bohême s'était déterminé à envoyer le premier et le second de ses fils en Espagne. — Accueil affectueux que Philippe fait à ses neveux. — Honneurs qu'il veut qu'on leur rende. — Il entre avec eux à Valence. — Fêtes qui ont lieu à cette occasion. — Philippe reprend le chemin de la Castille..... 88

CHAPITRE VI

Don Carlos, malade, retourne à Alcala. — Réflexions sur la destinée de ce prince. — Il songe à faire son testament. — Il confie ce dessein au docteur Hernan Suarez de Toledo. — Suarez l'aide à le réaliser et écrit le testament de sa main. — Préambule et dispositions de cet acte. — Témoins qui y interviennent. — Démenti qu'il donne à une assertion de l'historien Cabrera..... 115

CHAPITRE VII

Don Carlos, délivré enfin de la fièvre, va rejoindre la famille royale à Madrid. — Portrait que le baron de Dietrichstein fait de lui, d'abord sur des ouï-dire et ensuite après l'avoir vu. — Autres portraits du prince, tracés par les ambassadeurs vénitiens Andrea Bagoaro, Paolo Tiepolo et Giovanni Soranzo. — Le roi donne à son fils entrée au conseil d'État et organise sa maison. — Il nomme Ruy Gomez de Silva son grand maître. — Déplaisir que cette nomination cause à don Carlos. — Composition de sa maison. — Dangereuse maladie de la reine Élisabeth de Valois : affliction qu'en montre don Carlos. — La reine est sauvée par un médecin français. — Le prince éprouve un nouvel accès de fièvre. — Visite que lui fait l'ambassadeur de Venise. — Il assiste aux obsèques célébrées pour l'empereur Ferdinand. — *Te Deum* et processions en actions de grâces du rétablissement de la reine. — Don Carlos se porte mieux que jamais. — Passage de Brantôme par Madrid. — Ce qu'il raconte du prince d'Espagne. — Pie IV envoie à don Carlos l'estoc et le chapeau bénits. — Arrivée à Madrid du comte d'Egmont : doute exprimé sur la démarche qu'il aurait faite auprès de don Carlos, suivant Brantôme et Cabrera.

— Sollicitations pressantes de Catherine de Médicis pour avoir une entrevue avec le roi d'Espagne. — Philippe II, après les avoir éludées pendant plusieurs années, consent à ce que sa femme aille voir la reine mère à Bayonne. — Départ et voyage d'Élisabeth de Valois, attentions que don Carlos montre pour elle ; fêtes qui lui sont données à Valladolid. — Son retour en Espagne. — Le roi et don Carlos se portent à sa rencontre. — Incident relatif à don Juan d'Autriche qui, à l'insu du roi, était parti pour Malte. — Intempérance de don Carlos, qui lui occasionne une nouvelle indisposition. — Il va avec le roi au-devant du légat du pape, et ensuite à Tolède pour la réception du corps de saint Eugène..... 132

CHAPITRE VIII

Ouvertures faites à Philipe II en vue du mariage de don Carlos. — Catherine de Médicis propose pour lui Marguerite de Valois, sa fille. — Les princes de Lorraine mettent en avant Marie Stuart. — L'empereur Ferdinand tâche de faire préférer l'archiduchesse Anne, sa petite-fille. — La princesse doña Juana prétend la préférence pour elle-même. — Observation sur la reine Élisabeth d'Angleterre. — Don Carlos se montre réservé à l'égard de Marguerite de Valois. — Il ne peut souffrir doña Juana. — Il trouve mieux à son gré Marie Stuart. — Mais l'archiduchesse Anne lui plaît davantage, et il annonce l'intention de n'en épouser pas d'autre. — Politique de Philippe II relativement au mariage de son fils. — Il incline pour une alliance avec la branche allemande de sa maison. — L'Empereur veut avoir une réponse catégorique. — Explications qu'il a avec le comte de Luna, ambassadeur d'Espagne à Vienne. — Démarches qu'il fait faire par son ambassadeur à Madrid. — Réponse dilatoire de Philippe II. — L'Empereur n'insiste pas. — Désir de Marie Stuart de s'unir à don Carlos. — Lethington, secrétaire d'État d'Écosse, fait la proposition formelle de ce mariage à l'évêque d'Aquila, ambassadeur de Philippe II à Londres. — L'évêque en rend compte au roi. — Perplexité de Philippe. — Il fait à son ambasadeur une réponse ambiguë. — L'évêque insiste pour avoir des instructions plus positives. — Philippe lui mande de donner suite aux ouvertures de Lethington. — Embarras où ce monarque se trouve et qui s'augmente par les instances de l'Empereur pour qu'il se décide d'une manière ou de l'autre. — Préoccupations que lui donne le caractère de son fils. — Il cherche à gagner du temps. — Il est disposé à préférer doña Juana ; mais il trouve dans don Carlos une répugnance invincible pour une union avec sa tante. — Il rompt la négociation d'Écosse. — Il donne des espérances à l'empereur Maximilien. — Don Carlos se prononce résolument pour l'archiduchesse. — Catherine de Médicis revient, à Bayonne, sur le mariage de Marguerite de Valois avec le prince d'Espagne. — Philippe lui déclare catégoriquement qu'il est engagé envers l'Empereur. 158

CHAPITRE IX

Dissensions entre don Carlos et le roi. — Portrait de Philippe II : son caractère, ses goûts, ses habitudes, son système de gouvernement, ses ministres. — Remontrances qu'il fait à son fils et qui sont mal accueillies par le prince. — Griefs de don Carlos contre le roi : il est mécontent de n'avoir point de pouvoir, de n'être pas placé à la tête du gouvernement des Pays-Bas, du retard apporté à son mariage avec l'archiduchesse Anne. — Il blâme tout ce que fait son père, et le tourne même en ridicule. — Son mécontentement s'étend aux ministres et aux serviteurs du roi; scène violente qu'il fait au président d'Espinosa. — Ses propres officiers sont vus par lui avec déplaisir; mauvais traitements qu'ils essuient de sa part. — Ses procédés envers la princesse doña Juana et les princes de Hongrie. — La reine Élisabeth est seule l'objet de ses déférences; explications à ce sujet; fables débitées sur une prétendue inclination réciproque de la reine et du prince. — La reine douairière de Portugal, Catherine d'Autriche, cherche à ramener don Carlos à de meilleurs sentiments pour son père. — Son ancien précepteur, l'évêque d'Osma, y emploie aussi son zèle et son influence. — Estime et affection de don Carlos pour Honorato Juan; marques qu'il lui en donne. — Lettre notable que Juan lui écrit en quittant la cour. — Mort de Juan. — Nouvelle grossesse d'Élisabeth de Valois; joie que Philippe II en éprouve. — Élisabeth se rend au bois de Ségovie, où le roi l'avait précédée. — Don Carlos reste à Madrid; remarque à ce sujet. Il va plus tard rejoindre la famille royale. — La reine accouche d'une fille. — Don Carlos en est le parrain; débilité physique qu'il montre en cette occasion. — Noms d'Isabel-Clara-Eugenia que reçoit la jeune infante; motif de chacun d'eux. — Don Carlos donne un nouveau sujet de mécontentement à son père, en frappant don Diego de Acuña, l'un de ses gentilshommes. — Le roi le réprimande, fait passer Acuña à son service, et le gratifie d'une commanderie supérieure à celle qu'il avait..... 200

CHAPITRE X

Arrivée à Madrid du baron de Montigny, chargé, avec le marquis de Berghes, par la gouvernante des Pays-Bas, d'exposer au roi la situation critique de ces provinces. — Accident survenu au marquis. — Opinion désavantageuse que le roi a de ces deux personnages; motifs sur lesquels elle est fondée. — Il dissimule toutefois et fait à Montigny un accueil bienveillant. — Il le rassure sur ses sentiments à l'égard des seigneurs des Pays-Bas. — Montigny est dupe de ces démonstrations fallacieuses. — Il représente au roi l'urgence d'abolir l'inquisition, de modérer les placards et d'accorder un pardon général. — Réponse évasive de Philippe. — Nouvelles instances de Montigny. — Le roi remet sa décision jusqu'après qu'il aura établi sa résidence au château de Valsain. —

Il ordonne à Hopperus, Tisnacq, Courtewille et Pfinzing d'aller l'attendre à Ségovie. — Il mande au château de Valsain les membres de son conseil d'État, et veut qu'ils délibèrent avec les ministres belges sur les mesures qu'exige la situation des Pays-Bas. — Remarque à propos du compte rendu de ces délibérations par Hopperus. — Mécontentement de Montigny de n'avoir pas été appelé au conseil. — Mémoire présenté par lui au roi. — Philippe II réunit, sous sa présidence, ses ministres espagnols et belges; il leur déclare ses déterminations sur les trois points sollicités par le gouvernement des Pays-Bas. Hopperus et Tisnacq les communiquent à Montigny, qui les blâme avec vivacité devant eux, s'en explique librement avec le roi, et tient un langage plus libre encore à Ruy Gomez. -- Restrictions mentales mises par le roi aux concessions auxquelles il vient de consentir : déclaration secrète dont il fait dresser acte par le notaire Pedro de Hoyos; lettre à son ambassadeur à Rome. — Il ordonne à la duchesse de Parme de lever des troupes en Allemagne, et lui interdit de convoquer les états généraux. — Position pénible de Montigny, dont les ennuis s'augmentent encore des retards que souffre l'arrivée du marquis de Berghes. — Répugnance de Berghes pour la mission qu'on lui avait donnée. — Il se met enfin en route. — A Lusignan, il hésite à poursuivre son chemin, et envoie son majordome Aguilera à Montigny. — Conférence nocturne et secrète d'Aguilera avec Montigny, qui le présente le lendemain au roi. — Philippe écrit au marquis de Berghes une lettre autographe où il lui exprime le désir de le voir. — Berghes se remet en route et arrive à Ségovie. — Il est bien reçu du roi, et remplit au château de Valsain ses fonctions de gentilhomme de la chambre. — Audiences données par le roi à Berghes et à Montigny. — Conférences qu'ils ont avec le duc d'Albe et Ruy Gomez, et qui n'aboutissent à rien. — Nouvelles fâcheuses reçues des Pays-Bas : saccagement général des églises et des monastères. — Le roi, déjà un peu indisposé, est saisi d'une fièvre violente en apprenant ces nouvelles. — Lettres ultérieures de la duchesse de Parme complétant le récit des dévastations exercées par les iconoclastes, et faisant connaître les concessions auxquelles elle s'est vue obligée de souscrire. — Exaspération des Espagnols contre les Belges; sermons passionnés de leurs prédicateurs. — Consternation, désagréments et embarras des Belges qui se trouvent à Ségovie. — Rétablissement de Philippe II; il reçoit un envoyé de Charles IX. — La fièvre le reprend; mais il en est tout à fait délivré au commencement d'octobre. — Sa maladie ne l'empêche pas de s'occuper des affaires : cédule qu'il fait expédier aux églises cathédrales, afin qu'on prie pour la famille royale et pour la conversion des hérétiques; lettres à la duchesse de Parme touchant son voyage prochain aux Pays-Bas et l'assemblée des états généraux, à laquelle il continue de s'opposer. — Il quitte le château de Valsain et rentre à Madrid. — Nouvelles de plus en plus alarmantes des Pays-Bas : projets de partage de ces provinces formés par les chefs du mouvement révolutionnaire; plans

de résistance à l'armée royale. — Soucis qu'en prend Philippe II. — Il assemble son conseil sous sa présidence, pour délibérer sur le parti auquel il s'arrêtera définitivement. — Discours du comte de Chinchon, de don Juan Manrique et du duc d'Albe. — Assentiment qu'obtient du roi le langage de ce dernier, auquel il destine le commandement de ses troupes. — Vains efforts du prince d'Eboli pour lui faire préférer le comte de Feria. — Berghes et Montigny tâchent, avec aussi peu de succès, d'engager le roi à envoyer aux Pays-Bas le prince d'Eboli lui-même. — Doutes sur les rapports que, suivant l'historien Cabrera, les deux seigneurs belges auraient eus avec don Carlos. — Le roi ne donne pas connaissance, d'abord, à la duchesse de Parme, du choix qu'il a fait du duc d'Albe, et pourquoi. — Dispositions qu'il prend pour la concentration en Italie d'un corps de troupes considérable. — Lettres aux princes italiens. — Envoi du comte Juan de la Anguisola aux cantons-suisses, de don Juan de Acuña au duc de Savoie, de don Bernardino de Mendoza au duc de Lorraine. — Nomination de Francisco d'Ibarra comme provéditeur général. — Explications sur les ressources à l'aide desquelles Philippe II fit face aux frais de cet armement. — Arrivée à Madrid de l'évêque d'Ascoli, chargé par Pie V de solliciter le départ du roi pour les Pays-Bas et la mise en liberté de l'archevêque de Tolède. — Mécontentement que cette mission cause à Philippe II. — Plainte qu'il en fait au pape, dans des termes très-vifs, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome. — Instances vaines de Berghes et de Montigny pour obtenir du roi la permission de retourner aux Pays-Bas. — Mort de Berghes à Madrid. — Honneurs que le roi lui fait rendre. — Arrestation de Montigny, qui est enfermé d'abord à l'alcazar de Ségovie, et ensuite au château de Simancas, où le roi le fait étrangler secrètement.... 246

CHAPITRE XI

Convocation des cortès de Castille. — Séance d'ouverture. — Proposition royale. — Réponse des cortès. — Départ du roi pour l'Escurial. — Apostrophe adressée aux cortès par don Carlos. — Les cortès accordent au roi le service ordinaire et une subvention extraordinaire. — Elles demandent qu'il ne quitte pas l'Espagne et que le prince se marie. — Don Carlos continue ses emportements et ses violences : il chasse Juan Estebez de Lobon, donne un soufflet à don Alonso de Cordoba, menace de son poignard don Fadrique Enriquez, fait battre des enfants, veut qu'on brûle une maison d'où un peu d'eau lui est tombée sur la tête, maltraite des chevaux. — Faits qui prouvent, d'autre part, qu'il n'était pas inaccessible à des sentiments généreux : entretien à ses frais d'enfants abandonnés ; secours qu'il donne à un malheureux prisonnier pour dettes. — Jugement porté sur sa conduite par le public de Madrid. — — Bruit répandu qu'il n'accomplit plus avec régularité ses devoirs religieux. — Le docteur Hernan Suarez de Toledo. — Son dévouement à don Carlos. — Lettre qu'il lui écrit après la scène des cortès. —

Autre lettre plus pathétique et plus forte à l'occasion des rumeurs qui circulaient sur son compte. — Peu d'effet que ces lettres produisent sur don Carlos, qui, néanmoins, reconnaît l'attachement de Suarez. — Voyages de Philippe II aux Pays-Bas : doutes dont il est l'objet; explications provoquées par le nonce; réponse du roi; circonstances qui contribuent à dissiper en grande partie ces doutes. — Le duc d'Albe va recevoir, à Aranjuez, les dernières instructions du roi. — Il prend aussi congé de don Carlos, qui entre en colère contre lui et veut le frapper de son poignard. — Philippe II ne fait point paraître le mécontentement que lui cause cette nouvelle incartade de son fils : au contraire, il lui confie la présidence des conseils d'État et de guerre, augmente sa dotation, et lui promet de l'emmener aux Pays-Bas. — Ses rapports avec le prince sont meilleurs, mais pour peu de temps seulement. — Don Carlos lui ayant donné des motifs de plainte, il révoque une partie des choses qu'il lui avait accordées; l'antipathie entre le père et le fils en devient plus forte que jamais. — L'empereur Maximilien, quoique instruit des actions publiques et privées de don Carlos, insiste sur l'accomplissement du mariage projeté entre lui et l'archiduchesse Anne. — Hésitations de Philippe II; conjectures diverses qu'elles peuvent faire naître. — Il montre plus d'ardeur pour un autre mariage : celui du roi don Sébastien de Portugal avec l'archiduchesse Élisabeth, que Charles IX recherchait. — Embarras de Maximilien, qui aurait préféré l'alliance avec la France, mais qui tient à conserver de bonnes relations avec le roi d'Espagne. — Réponses qu'il fait aux ambassadeurs des deux souverains. — Philippe II lui offre de régler les conditions du mariage du prince des Asturies avec la princesse Anne, lors de son prochain voyage aux Pays-Bas. — Maximilien résiste. — Philippe lui envoie en ambassade extraordinaire Luis Venegas de Figueroa. — Antécédents de cet ambassadeur. — Instructions qu'il reçoit du roi relativement aux deux mariages. — Son départ pour Vienne. — Présents dont il est porteur pour l'archiduchesse Anne. — Don Carlos fait preuve de virilité : joie qu'il en éprouve; avis qu'il en donne au baron de Dietrichstein; libéralités qu'il distribue à cette occasion. — Déçu de son attente, il prend l'habitude de fréquenter les mauvais lieux. — Prodigalités auxquelles il se livre. — Il veut forcer Nicoló Grimaldi de lui prêter cent mille écus. — Le roi, informé de ce fait, reprend vivement son fils. — Arrivée de Venegas à Vienne. — Maximilien fait des objections à la demande de sa seconde fille pour le roi de Portugal, et insiste sur le mariage de la première avec don Carlos. — Venegas engage le roi à se rendre aux vœux de l'Empereur. — Philippe II s'applique à convaincre le monde de sa volonté de passer aux Pays-Bas. — Il fait faire des communications en ce sens aux cours étrangères, et transmet des assurances analogues à la duchesse de Parme et au cardinal de Granvelle. — Il donne avis à son fils, aux archiducs Rodolphe et Ernest et à don Juan d'Autriche, de se tenir prêts à l'accompagner. — Il tient un langage non moins signifi-

catif à l'ambassadeur de France et au nonce. — Préparatifs de nature à confirmer le public dans l'idée que le roi va quitter l'Espagne. — Doutes qui subsistent néanmoins à Madrid dans l'esprit de quelques personnes : lettres écrites à ce sujet par Hopperus, l'archevêque de Rossano, le baron de Dietrichstein et le seigneur de Fourquevaulx. — L'événement donne raison à ceux qui ne croyaient pas au voyage. — Paroles du prince d'Eboli à Fourquevaulx. — Arrivée de deux courriers du duc d'Albe. — Observations du nonce à Philippe II ; réponse du roi. — Nouvelle de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes. — Communication officielle du président d'Espinosa au nonce. — Communications semblables faites aux ambassadeurs de France et d'Autriche par le prince d'Eboli et le prieur don Antonio de Tolède. — Longue et importante dépêche de Philippe II à son ambassadeur à Rome. — Il écrit en la même substance à ses ambassadeurs dans les autres cours. — Chagrin de l'archiduchesse Anne, en apprenant la remise du voyage. — L'Empereur se montre de bonne composition ; il adresse à Philippe II une lettre pleine de témoignages de condescendance. — Réponse de Philippe à Venegas au sujet de don Carlos. — Commentaires auxquels donne lieu à Madrid le changement survenu dans les résolutions du roi. — Incertitude qui existe encore aujourd'hui sur le point de savoir si Philippe II eut réellement la volonté de partir pour les Pays-Bas. — Propos que Philippe tient là-dessus à la reine Élisabeth. — Conjectures sur les motifs pour lesquels il aurait changé de dessein, au cas qu'il eût été décidé d'abord à faire ce voyage. — Conclusion..... 285

CHAPITRE XII

Mécontentement qu'éprouve don Carlos de ce que le voyage du roi aux Pays-Bas est ajourné. — Il forme le projet de s'enfuir d'Espagne et de passer en Italie. — Il veut en cela imiter Louis XI. — Parallèle entre ce prince et lui. — Difficultés que don Carlos devait rencontrer dans l'exécution de son entreprise. — Il s'entoure de précautions extraordinaires pour la sûreté de sa personne. — L'ingénieur de Foix, à sa demande, fait un mécanisme à l'aide duquel il puisse ouvrir et fermer lui-même la porte de sa chambre, et un livre d'un assez grand poids pour tuer un homme. — Don Carlos envoie à Tolède, à Medina del Campo, à Valladolid, à Burgos, pour emprunter de l'argent; ces démarches n'ont qu'un médiocre succès. — Il en fait faire d'autres à Séville par Garci Alvarez Osorio, l'un de ses aides de chambre ; lettres de créance dont il le munit. — Incertitude qui subsiste sur le résultat du voyage d'Osorio ; peu de confiance que mérite ce qui en est rapporté par Cabrera. — Invitation de don Carlos aux noces du prince de Bavière avec la princesse Renée, fille du duc de Lorraine; lettre qu'il écrit en réponse au duc Albert le Magnanime. — Départ de Philippe II pour l'Escurial. — Lettres de don Carlos à quelques-uns des grands,

pour qu'ils l'accompagnent dans sa fuite. — Réponses qu'il en reçoit. — Lettres que, à son départ, il se proposait d'adresser au roi, aux différents ordres du royaume de Castille et aux princes de l'Europe. — Il compte sur la coopération de don Juan d'Autriche : détails sur l'intimité qui régnait entre eux. — Il appelle don Juan dans sa chambre, et lui découvre tout son dessein, en l'engageant à s'y associer. — Raisons qui en détournent don Juan. — Il fait des représentations à don Carlos, et prend un prétexte pour aller trouver le roi, à qui il révèle tout ce qu'il vient d'apprendre. — Objets dont Philippe était occupé en ce moment : pratique de dévotion et de piété ; profession des religieux hiéronymites qui avaient été envoyés à l'Escurial de diverses maisons de leur ordre. — Irritation que lui cause le récit de don Juan. — Incident qui l'augmente : don Carlos déclare, en confession, porter une haine mortelle à son père. — Philippe passe encore plusieurs jours à l'Escurial : il fait dire des prières dans les couvents. — Il retourne à Madrid. — Il consulte, non de graves docteurs, comme le dit Cabrera, mais les membres de son conseil intime. — Il se décide à arrêter et emprisonner son fils. — Entrevue de don Carlos avec don Juan d'Autriche et le prieur don Antonio près du Pardo ; propos qu'ils échangent ensemble. — Philippe, à son arrivée au palais de Madrid, se rend auprès de la reine ; son fils vient l'y trouver. — Don Carlos emmène don Juan dans sa chambre ; il veut que son oncle lui prête son concours et s'oblige à le servir en toute occurrence et en tout lieu. — Embarras de don Juan : il cherche à gagner du temps et va tout raconter au roi. — Philippe donne audience à l'ambassadeur de France, et assiste ensuite à la messe avec son fils ; aucun signe d'altération ne se fait remarquer sur son visage. — Don Carlos, ne voyant pas revenir don Juan, soupçonne que le roi connaît quelque chose de son dessein ; il se dit malade et se met au lit. — A onze heures du soir, Philippe, accompagné de plusieurs de ses ministres, se rend à la chambre de son fils, où il pénètre sans peine, grâce à ce qui a été concerté avec de Foix. — Stupéfaction de don Carlos ; paroles qu'il adresse à son père ; réponse du roi. — Philippe fait clouer les fenêtres de la chambre de son fils, enlever les armes et toutes les pièces en fer qui s'y trouvent, ainsi que la cassette renfermant les papiers du prince. — Lettres et écrits qu'on y découvre. — Désespoir de don Carlos, qui veut se jeter dans le feu. — Reproches qu'il fait à son père. — Le roi se retire après avoir donné ses ordres aux personnes qu'il charge de la garde du prince. — Mesures prises par le duc de Feria. — Admiration exprimée par plusieurs ambassadeurs, de la tranquillité d'esprit et de la constance montrées par Philippe II dans l'arrestation de son fils. — Réflexion à ce sujet. 337

CHAPITRE XIII

Inquiétudes de Philippe II sur l'effet que produira l'arrestation de son fils. — Il défend de laisser partir des courriers, et ne permet pas que personne sorte de Madrid. — Il mande le baron de Dietrichstein, et lui annonce l'événement de la nuit. — Il en instruit aussi ses différents conseils. — Il tient une longue délibération avec ses ministres sur les dispositions à prendre. — Bruit répandu de la prochaine convocation des cortès de Castille et qui ne se vérifie pas. — Communications de Philippe II à ses royaumes. — Lettres aux grands, aux villes, aux évêques et aux audiences royales, aux généraux et aux provinciaux des ordres religieux, aux autorités supérieures d'Aragon, de Valence, de Navarre, de Catalogne. — Lettre plus développée au duc d'Albuquerque. — Communications aux cours étrangères. — Lettre à la reine de Portugal. — Lettres à l'empereur et à l'impératrice; instructions aux deux ambassadeurs à Vienne, Chantonay et Venegas. — Lettre à Pie V; instructions à don Juan de Zúñiga, ambassadeur à Rome. — Informations données au roi de France et à la reine d'Angleterre par l'intermédiaire des ambassadeurs accrédités près ces deux cours. — Lettre française au duc d'Albe. — Lettre espagnole au même. — Notifications faites aux envoyés des puissances étrangères à Madrid : au nonce par le président d'Espinosa, aux ambassadeurs de France, de Venise et d'Angleterre par le prince d'Eboli. — Remarques à propos de toutes ces communications. — Soin avec lequel le roi évite de s'expliquer sur les causes immédiates de l'arrestation de son fils; conjecture qui peut être formée à cet égard. — Réserve de Philippe en ce qui concerne ses intentions ultérieures. — Il n'est guère douteux qu'il ne fût décidé à priver son fils de la succession à la couronne, et à le tenir renfermé pour le reste de ses jours; inductions qui servent de fondement à cette opinion. — Philippe prescrit qu'une enquête soit tenue sur les actions publiques et privées du prince. — Fait rapporté par Cabrera touchant le procès du prince de Viana, et dont on ne trouve de trace ni à Barcelone ni à Simancas. — Pourquoi le roi ne donna pas suite à son dessein de recourir à l'autorité du conseil de Castille. — Erreur de la plupart des historiens quant au procès qui aurait été intenté à don Carlos et au dépôt des actes de ce procès qui aurait été fait aux Archives de Simancas. — Ce qu'il y avait dans le coffre où l'on supposait qu'ils étaient contenus. — Conclusion..... 367

CHAPITRE XIV

Sensation produite en Espagne et dans toute l'Europe par l'arrestation de don Carlos. — Tristesse d'Élisabeth de Valois. — Billet qu'elle écrit à l'ambassadeur de France. — Doña Juana et don Juan d'Autriche. —

Révocation des ordres donnés pour la fête du roi de Portugal. — Réponses des grands à la lettre du roi. — Le connétable de Castille est le seul qui se permet un langage improbateur. — Absence, dans les Archives de Simancas, des réponses des évêques, des supérieurs des ordres religieux et des villes de Castille. — Satisfaction que cause à Philippe II celle de la ville de Murcie. — Renseignements contradictoires sur les réponses des autorités des royaumes d'Aragon et de Valence et de la principauté de Catalogne. — L'opinion publique blâme l'arrestation de don Carlos. — Discours qui se tiennent dans les rangs du peuple. — Plaintes et murmures dans les sphères plus élevées de la société. — Terreurs de Philippe II. — A la cour, le silence se fait bientôt sur l'emprisonnement du prince. — Paroles froides et sévères du roi aux envoyés de Gênes et de Venise qui viennent lui en parler. — Envoi à Madrid, par la reine Catherine et le roi don Sébastien de Portugal, d'un gentilhomme chargé de s'enquérir des causes de la détention du prince et de le voir. — Ce gentilhomme retourne à Lisbonne sans avoir pu remplir sa mission. — Arrivée à Paris des dépêches de Philippe II et de l'ambassadeur de France ; contenu de ces dernières. — L'ambassadeur de Philippe, don Frances d'Alava, diffère, pendant quelques jours, d'aller trouver la reine mère et le roi; pourquoi. — Particularités de l'audience qui lui est donnée. — Mécontentement de Catherine de Médicis et de Charles IX. — Philippe n'approuve pas le délai apporté par Alava à la présentation de ses lettres. — Propos de la reine mère au sujet de don Carlos. — Remarque sur le peu de sympathie que la détention de ce prince excitait à la cour de France. — Catherine néanmoins exprime à Philippe le chagrin que le roi et elle en éprouvent. — Ils font parade des mêmes sentiments dans leurs dépêches à leur ambassadeur. — Paroles dites à la louange du roi d'Espagne dans un dîner chez le cardinal de Lorraine. — Préoccupations de Catherine de Médicis touchant l'affaire de don Carlos. — Curieuse conversation qu'elle a avec don Francés d'Alava. — Premiers avis qui parviennent à Rome de l'arrestation du prince d'Espagne, et auxquels don Juan de Zuñiga, ambassadeur de Philippe II, ne veut pas croire. — Réponse qu'il fait à un message du pape sur cet événement. — Après avoir reçu ses dépêches, il va trouver le Saint-Père, et l'en informe dans les termes prescrits par ses instructions. — Sentiments que témoigne Pie V. — Don Juan de Zuñiga avertit aussi de ce qui s'est passé les membres du sacré-collége et le duc de Florence. — Il est secondé efficacement par le cardinal de Granvelle, dont la perspicacité est en défaut dans le jugement qu'il porte de la détermination du roi. — Réponse de Pie V à la lettre de Philippe : impression qu'elle fait sur le roi, lorsqu'elle lui est présentée par le nonce. — Soucis que cette affaire cause au pape. — Il désire être informé par le roi lui-même des véritables causes de l'arrestation de son fils. — Lettre que Philippe lui écrit. — Recherches infructueuses faites pour la découverte de cette lettre aux Archives de Simancas et du Vatican. — Comment elle est par-

venue à la connaissance de Laderchi, qui l'a insérée dans ses Annales de l'Église. — Importance qu'on devait y attacher, d'après les termes dans lesquels Philippe en annonçait l'envoi à son ambassadeur. — Texte de la lettre. — Recommandation du roi à don Juan de Zúñiga. — Comment celui-ci la remet au pape, traduite en italien par le cardinal de Granvelle. — Paroles de Pie V, après en avoir pris lecture. — Trait distinctif de ce pontife. — Excellence des rapports qui existaient entre les cours de Rome et de Madrid : chapeau de cardinal donné au président d'Espinosa ; pension assignée par le roi au cardinal Alessandrino. — Le duc d'Albe reçoit les dépêches du roi. — Il communique au conseil d'État la dépêche en français. — Il en envoie copie aux chevaliers de la Toison d'or, aux gouverneurs et aux conseils de justice des Pays-Bas. — Peu de créance que trouvent auprès du public belge les choses contenues dans cette dépêche ; avidité avec laquelle il accueille des bruits différents venus d'Espagne par des lettres particulières. — Nouvelle dépêche du roi au duc, sur ce que celui-ci avait jugé nécessaires des communications plus explicites ; le roi n'est pas de cet avis : il veut seulement qu'on désabuse ceux qui croiraient que le prince a conspiré contre sa personne ou commis quelque délit contre la religion. — Excuses du duc. — Effet produit à la cour d'Angleterre par l'arrestation de don Carlos : lettre de la reine Élisabeth à son ambassadeur à Madrid. — Arrivée à Vienne des dépêches de Philippe II. — Chantonay et Venegas se transportent au palais, et présentent les lettres du roi à l'empereur et à l'impératrice. — Affliction qu'elles leur causent ; paroles de Marie d'Autriche. — Noces d'une des filles de l'impératrice ; l'empereur ne permet pas qu'à cette occasion il y ait des danses ni d'autres divertissements.. — Commentaires auxquels donne lieu en Allemagne l'emprisonnement de don Carlos. — Réponses de Maximilien et de Marie aux lettres du roi. — Remarque sur la disposition, attribuée par l'impératrice à l'archiduchesse Anne, d'aller en Espagne, pour y entrer dans un couvent. — Philippe II comprend qu'il ne peut s'en tenir aux termes vagues dans lesquels il a annoncé à son frère et à sa belle-sœur la réclusion du prince d'Espagne. — Il leur écrit de nouveau à tous deux, et leur découvre ses intentions à l'égard de son fils. — Il engage Maximilien à accorder la main de l'archiduchesse Anne au roi de France, et à conclure le mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec le roi de Portugal. — Ces ouvertures satisfont médiocrement l'empereur, qui ne veut pas renoncer au mariage de sa fille avec don Carlos. — Il se décide, malgré toutes les objections de Chantonay et de Venegas, à envoyer quelqu'un à Madrid, et c'est sur son propre frère l'archiduc Charles qu'il jette les yeux. — Lettre qu'il écrit au roi Philippe, pour lui en donner avis. — Au moment où l'archiduc allait se mettre en route, on reçoit à Vienne la nouvelle de la mort de don Carlos. — L'Empereur persiste néanmoins à faire partir son frère pour l'Espagne — Affaires qu'il avait à traiter avec le roi : établisse-

ment de ses deux filles ; pacification des Pays-Bas, départ de l'archiduc. — Pendant qu'il était en chemin, l'Empereur apprend la mort d'Élisabeth de Valois. — Il charge son frère d'offrir au roi d'Espagne, pour lui-même, l'archiduchesse Anne. — Philippe accepte son offre, et devient pour la deuxième fois, le mari d'une femme qui avait été destinée à son fils..... 398

CHAPITRE XV

Don Carlos dans sa prison. — Surveillance et régime intérieur auxquels il est soumis. — Le roi le relègue au fond d'une tour. — Il donne les autres pièces de son appartement à Ruy Gomez, qu'il appelle à remplacer le duc de Feria, et à sa femme. — De nouveaux gentilshommes sont attachés au service du prisonnier. — Adieux touchants qu'il fait à don Rodrigo de Mendoza. — Le roi licencie sa maison et dispose de ses chevaux. — Désespoir de don Carlos ; il essaye de se faire mourir d'inanition, et reste cinquante heures sans prendre d'aliment. — Les médecins le croient perdu. — Assertion de Cabrera, que Philippe II vit et conforta son fils, réfutée par des témoignages irrécusables. — La nature est plus forte que don Carlos ; il mange, et sa santé devient meilleure qu'auparavant. — Règles minutieuses prescrites par le roi pour mieux assurer la garde de son fils. — Don Carlos, de plus en plus préoccupé du dessein de se détruire, avale un diamant qu'il portait au doigt ; mais il le rend. — A l'approche de Pâques, il désire se confesser et recevoir la communion, que fray Diego de Chaves lui donne, après y avoir été autorisé. — Amendement qu'on remarque dans ses sentiments et dans ses paroles. — Espoir, conçu par quelques personnes, d'une réconciliation du fils avec le père, et qui ne se réalise pas. — Explication que Philippe II donne à l'impératrice, sa sœur, des devoirs religieux accomplis par le prince, et qu'il transmet également au pape. — Résignation apparente de don Carlos ; il lit et écrit beaucoup. — Il en revient à l'idée de se détruire. — Examen des causes attribuées, dans la relation rédigée par ordre du roi, à la maladie et à la mort de son fils. — Observation de M. de Castro, autorités citées par lui sur l'usage de la glace au seizième siècle. — Témoignages authentiques de la grande consommation de neige que don Carlos faisait avant sa réclusion. — Paroles d'une personne du palais à l'ambassadeur de Venise. — Reproche qui peut être adressé à Philippe II. — Comment il y répond d'avance dans les instructions transmises à ses ambassadeurs. — Maladie de don Carlos ; ce qui la cause. — Il ne veut prendre aucun des remèdes qu'ordonnen les médecins. — État désespéré où il est réduit. — Il se confesse. — Il demande à voir son père, qui a la cruauté de lui répondre par un refus. — Prétendue bénédiction que le roi aurait donnée à son fils. — Don Carlos dicte ses dernières volontés. — Il dispose de quelques joyaux et d'autres objets précieux qui lui appartiennent. — Sa dévotion à sain t

Jacques de Compostelle. — Circonstances de sa mort : il pardonne à ceux qui l'ont fait enfermer. — Le roi ordonne que le soir même son corps soit déposé au monastère de Saint-Dominique. — Détails sur cette cérémonie funèbre : ouverture du cercueil, qui est renouvelée deux fois depuis. — Retraite de Philippe a l'Escurial. — Obsèques à Madrid et dans les États dépendants de la monarchie espagnole. — Honneurs rendus à Lisbonne à la mémoire du prince défunt. — Funérailles à Rome et à Paris : démonstrations de Pie V et de Catherine de Médicis; embarras des ambassadeurs de Philippe dans ces deux cours. — Douleur que la mort de don Carlos cause en Espagne. — Paroles notables du duc de l'Infantado à l'ambassadeur de Venise. — Jugement de Cabrera sur ce prince. — Opinion de M. Lafuente. — Paroles de fray Diego de Chaves au baron de Dietrichstein. — Expressions de Brantôme. — Accusations contre Philippe II auxquelles donne lieu la mort de don Carlos — Peu de cas qu'elles méritent. — Philippe cependant ne saurait être tenu pour tout à fait innocent de la mort de son fils..... 447

FIN DE LA TABLE

CLICHY — Imprimerie de Maurice LOIGNON et Cie rue du Bac-d'Asnières, 12.

DP178 .G12
Don Carlos et Philippe II,
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00000 1620